



# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM PERSPECTIVE

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

## CM-AM PERSPECTIVE

### **Compartiments :**

CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE A  
CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE B  
CM-AM PERSPECTIVE CERTITUDE  
CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION EUROPE  
CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION MONDE  
CM-AM PERSPECTIVE GLOBAL GOLD  
CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE A  
CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE B  
CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT A  
CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT B  
CM-AM PERSPECTIVE OBLI LT A  
CM-AM PERSPECTIVE OBLI LT B  
CM-AM PERSPECTIVE OBLI MT A  
CM-AM PERSPECTIVE PAYS EMERGENTS  
CM-AM PERSPECTIVE PIERRE

- **Les comptes consolidés :**
- **La méthode retenue pour l'agrégation des comptes :**

Le bilan, le hors bilan et le compte de résultat d'un OPCVM à compartiments sont établis par agrégation des compartiments. Les détentions d'un compartiment par un autre sont éliminées au bilan par réduction des postes « Parts d'OPC » et « Capital » à hauteur de la valeur des parts détenues.

- **La devise retenue pour l'agrégation des comptes : EUR**
- **La liste des compartiments, et pour chacun d'eux, sa devise de comptabilité et le cours de change retenu pour l'agrégation des comptes :**

| Compartiments                       | Devise de comptabilité |
|-------------------------------------|------------------------|
| CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE A  | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE B  | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE CERTITUDE         | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION EUROPE | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION MONDE  | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE GLOBAL GOLD       | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE A       | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE B       | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT A         | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT B         | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE OBLI LT A         | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE OBLI LT B         | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE OBLI MT A         | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE PAYS EMERGENTS    | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE PIERRE            | Euro                   |

- **La liste des compartiments ouverts, et des compartiments fermés au cours de l'exercice :**

Néant

La devise retenue pour l'agrégation des comptes : EUR

## COMPTES AGREGES CM-AM PERSPECTIVE

### BILAN ACTIF

|                                                                                                                                                  | 29/12/2023              | 30/12/2022              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>                                                                                                                    | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>                                                                                                          | <b>2 225 581 604,50</b> | <b>1 784 422 038,70</b> |
| <b>Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées</b>                                                                           | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                    | 0,00                    | 0,00                    |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>                                                                                                             | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 0,00                    | 0,00                    |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>                                                                                                         | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 0,00                    | 0,00                    |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Titres de créances</b>                                                                                                                        | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                    | 0,00                    | 0,00                    |
| Titres de créances négociables                                                                                                                   | 0,00                    | 0,00                    |
| Autres titres de créances                                                                                                                        | 0,00                    | 0,00                    |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>                                                                                                 | <b>2 225 581 604,50</b> | <b>1 784 422 038,70</b> |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays                                                    | 2 225 581 604,50        | 1 784 422 038,70        |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                    | 0,00                    |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                    | 0,00                    |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                    | 0,00                    |
| Autres organismes non européens                                                                                                                  | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                                                                                                         | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| Créances représentatives de titres reçus en pension                                                                                              | 0,00                    | 0,00                    |
| Créances représentatives de titres prêtés                                                                                                        | 0,00                    | 0,00                    |
| Titres empruntés                                                                                                                                 | 0,00                    | 0,00                    |
| Titres donnés en pension                                                                                                                         | 0,00                    | 0,00                    |
| Autres opérations temporaires                                                                                                                    | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Contrats financiers</b>                                                                                                                       | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                  | 0,00                    | 0,00                    |
| Autres opérations                                                                                                                                | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Autres instruments financiers</b>                                                                                                             | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| <b>Créances</b>                                                                                                                                  | <b>639 282,85</b>       | <b>391 296 ,51</b>      |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                                                                                                   | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| <b>Autres</b>                                                                                                                                    | <b>639 282,85</b>       | <b>391 296 ,51</b>      |
| <b>Comptes financiers</b>                                                                                                                        | <b>106 293 462,61</b>   | <b>85 264 681,80</b>    |
| <b>Liquidités</b>                                                                                                                                | <b>106 293 462,61</b>   | <b>85 264 681,80</b>    |
| <b>Total de l'actif</b>                                                                                                                          | <b>2 332 514 349,96</b> | <b>1 870 078 017,01</b> |

## BILAN PASSIF

|                                                                    | 29/12/2023              | 30/12/2022              |
|--------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                            |                         |                         |
| <b>Capital</b>                                                     | <b>2 325 904 292,85</b> | <b>1 871 338 248,51</b> |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| <b>Report à nouveau (a)</b>                                        | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | <b>1 751 607,13</b>     | <b>-332 122,96</b>      |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | <b>4 285 743,95</b>     | <b>-1 428 372,51</b>    |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | <b>2 331 941 643,93</b> | <b>1 869 577 753,04</b> |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |                         |                         |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| <b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>            | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                           | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension                 | 0,00                    | 0,00                    |
| Dettes représentatives de titres empruntés                         | 0,00                    | 0,00                    |
| Autres opérations temporaires                                      | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Contrats financiers</b>                                         | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00                    | 0,00                    |
| Autres opérations                                                  | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Dettes</b>                                                      | <b>570 594,82</b>       | <b>407 434,07</b>       |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| <b>Autres</b>                                                      | <b>570 594,82</b>       | <b>407 434,07</b>       |
| <b>Comptes financiers</b>                                          | <b>2 111,21</b>         | <b>92 829,90</b>        |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | <b>2 111,21</b>         | <b>92 829,90</b>        |
| <b>Emprunts</b>                                                    | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| <b>Total du passif</b>                                             | <b>2 332 514 349,96</b> | <b>1 870 078 017,01</b> |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|                                                        | 29/12/2023  | 30/12/2022  |
|--------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|                                                                         | 29/12/2023          | 30/12/2022           |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                              |                     |                      |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                           | 2 866 985,25        | 201 371,88           |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                              | 0,00                | 207 970,36           |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                          | 0,00                | 0,00                 |
| Crédits d'impôt                                                         | 0,00                | 0,00                 |
| Produits sur titres de créances                                         | 0,00                | 0,00                 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00                | 0,00                 |
| Produits sur contrats financiers                                        | 0,00                | 0,00                 |
| Autres produits financiers                                              | 0,00                | 0,00                 |
| <b>TOTAL (I)</b>                                                        | <b>2 866 985,25</b> | <b>409 342,24</b>    |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                               |                     |                      |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres              | 0,00                | 0,00                 |
| Charges sur contrats financiers                                         | 0,00                | 0,00                 |
| Charges sur dettes financières                                          | 4 116,43            | 379 855,32           |
| Autres charges financières                                              | 0,00                | 0,00                 |
| <b>TOTAL (II)</b>                                                       | <b>4 116,43</b>     | <b>379 855,32</b>    |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                       | <b>2 862 868,82</b> | <b>29 486,92</b>     |
| Autres produits (III)                                                   | 0,00                | 0,00                 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                   | -891 623,85         | 1 416 533,89         |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                    | 161 450,88          | 106 569,50           |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)</b> | <b>3 915 943,55</b> | <b>-1 280 477,47</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                           | 369 800,40          | -147 895,04          |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)                | 0,00                | 0,00                 |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                    | <b>4 285 743,95</b> | <b>-1 428 372,51</b> |



# **RAPPORT ANNUEL**

## **CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE A**

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023



# CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCPE

## ● L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE A a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître CM-AM EURO EQUITIES, part « RC », à savoir la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence Euro Stoxx 50, diminué des frais de gestion réels sur la durée de placement recommandée, en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect des exigences du label français ISR. Le type de gestion de l'OPCVM nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

## ● Stratégie d'investissement

Le FCPE CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE A classé Fonds actions est un compartiment nourricier de l'OPCVM maître CM-AM EURO EQUITIES, part « RC » également classée Fonds actions. A ce titre, l'actif du compartiment nourricier CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE A est investi en totalité et en permanence en parts « RC » de l'OPCVM maître CM-AM EURO EQUITIES et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion sans contrainte grâce à une gestion dynamique en actions, opportuniste et déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de sociétés performantes (structure bilancielle, retour sur capitaux propres, cash-flow, qualité des dirigeants.) et macroéconomique. La stratégie de gestion de l'OPCVM établit un univers de valeurs ciblées grâce à un processus extra-financier complété d'une analyse financière. La stratégie de l'OPC repose sur une approche en sélectivité consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés ou ceux démontrant de bonnes perspectives de leurs pratiques en matière environnementale, sociale et de gouvernance « ESG » et à exclure ceux comportant un risque dans le domaine afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé. Le processus de gestion se décompose en trois étapes comme suit :

1. Filtre ESG : L'équipe de gestion appliquera des filtres extra-financiers en fonction de critères ESG issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable. Ce filtre couvre les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise, pour une démarche socialement responsable. À titre d'illustration, pour le pilier E : l'intensité carbone, pour le pilier S : la politique de ressources humaines, et pour le pilier G : la part des administrateurs indépendants sont inclus dans nos catégories ESG. Ce filtre détermine une classification de 1 à 5 (5 étant la meilleure classification). En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique. La gestion exclura tous les émetteurs ayant des controverses majeures. Ces premiers filtres ESG permettent d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

2. Analyse fondamentale : Au sein de cet univers d'investissement réduit travaillé, l'équipe de gestion analyse les sociétés sur le plan fondamental, financier et extra-financier selon des critères qualitatifs et quantitatifs pour permettre à l'équipe de gestion d'avoir une vision complète de l'entreprise sous l'angle environnemental, social et de gouvernance.

3. Construction du portefeuille : A partir de cet univers de valeurs éligibles, l'équipe de gestion construit le portefeuille selon une approche dite de stock picking (sélection de valeurs), en fonction de ses principales convictions d'un point de vue financier et extra-financier, des valeurs jugées attractives en termes de valorisation et offrant un potentiel d'appréciation à moyen terme.

A minima 90% des titres vifs et OPC sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers. L'OPCVM pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net. En raison de l'analyse financière, les émetteurs obtenant les meilleures notes ESG ne sont pas automatiquement retenus dans la construction du portefeuille.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 60 % à 110 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- 60% minimum sur les marchés des actions des pays de l'Union européenne.

- de 0 % à 25% aux marchés des actions de petite capitalisation < 3 milliards d'euros

De 0 % à 10 % en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de catégorie minimale à l'acquisition « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation

De 0 % à 10 % en obligations convertibles

De 0 % à 20 % au risque de change sur les devises hors euro

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net de l'OPCVM.

# COMMENTAIRE DE GESTION

---

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la répllication indicielle dans leur structuration) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;
- Et 4 autres critères associés à des seuils :
  - o Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW
  - o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%
  - o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.

La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;
- Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :
- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

-----  
(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Mise à jour en octobre de chaque année.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

#### Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Les marchés actions clôturent l'année 2023 en hausse (Stoxx 600 +12.7%, S&P 500 +24.2%, Nasdaq 100 +53.8%).

Les bourses mondiales ont atteint de nouveaux sommets en 2023, bénéficiant d'un contexte relativement porteur en fin d'année. En effet, la récession a été évitée, les marges des sociétés ont résisté et la décrue de l'inflation s'est confirmée et amplifiée, conduisant la Réserve fédérale et la Banque centrale européenne à mettre en pause leur cycle de resserrement monétaire après une dizaine de hausses de taux.

Sur le front géopolitique, le conflit au Moyen Orient n'a cessé de prendre de l'ampleur et constitue une incertitude pour les investisseurs. La guerre entre la Russie et l'Ukraine est toujours en cours et les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine restent d'actualité. Les États-Unis veulent limiter étroitement les investissements technologiques en Chine (puces, IA, informatique quantique). Biden a approuvé le décret visant à restreindre les investissements américains dans certaines technologies chinoises, invoquant des problèmes de sécurité nationale ; et il n'est pas prévu que les tarifs douaniers de Trump sur la Chine soient modifiés. L'UE a même accepté de se joindre aux efforts des États-Unis pour protéger les industries de la concurrence bon marché.

Sur le front économique, aux Etats-Unis, la désinflation se poursuit. Dans la Zone Euro, les économies tournent au ralenti et la baisse du PIB au T3 a été confirmée à -0.1%.

La Chine a vu la perspective de son rating crédit dégradée de stable à négatif par Moody's. Par ailleurs, la demande intérieure montre des signes de faiblesses avec la chute inattendue des importations en novembre. Au Japon, l'inflation s'est stabilisée sous les +3.0% en fin d'année. Le gouvernement a revu à la hausse ses prévisions et prévoit désormais qu'elle atteindra +2.5% en 2024.

Côté marché en Europe, la plupart des secteurs clôture l'année en territoire positif, avec une nette surperformance des secteurs de la distribution, des technologies et des financières tandis que la santé et les télécoms sous performant.

La plus forte hausse de l'indice comme du fonds est STELLANTIS +59.45% qui enthousiasmé les investisseurs en accentuant sa transition vers l'électrique. La deuxième meilleure performance de l'indice est INDITEX qui réalise une hausse de +58.7%, tandis que dans le fonds, GERRESHEIMER à +50.24% sort du lot.

Nous avons initié de nouvelles positions en ING, BANCO SANTANDER et en SOCIETE GENERALE dans le secteur bancaire. Dans la santé, nous avons investi en SIEMENS HEALTHINEERS et NOVO NORDISK. Nous avons également ajouté d'autres valeurs de consommation telles que RICHEMONT et PUMA. Nous avons investi dans le secteur de l'énergie avec GTT et ENI. Nous avons renforcé le secteur de la Tech avec des achats en WOLTERS KLUWER, CAPGEMINI, DASSAULT et en ASML. Nous avons réduit nos positions en BNP et INTESA dans la banque, ainsi que PERNOD RICARD dans le secteur de l'alimentation. Nous avons pris des bénéfices dans le secteur de l'industrie, et vendu les DSM, SANDVIK et LONZA. Nous avons également soldé nos positions en DEUTSCHE POST, BUREAU VERITAS et RENAULT.

D'autres arbitrages moins significatifs ont également été effectués sur l'année 2023.

Sur l'exercice, CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE A clôture à +16.39%

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

## ● **Frais de gestion indirects calculés**

217 672,35 EUR

- **Addendum – Article 8**

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :

Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels ([creditmutuel-am.eu](https://creditmutuel-am.eu))

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

### **• Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,93% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

### **• Information relative au traitement des actifs non liquides**

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..



## ● Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être



diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- **Information relative au fonds Maître**

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM EURO EQUITIES est disponible ci-joint

- **Evènements intervenus au cours de la période**

27/03/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître (affichage des frais - ventilation FROG / Taxonomie)

27/03/2023 Mise à jour de la trame : Ajout de l'annexe SFDR

05/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame (DIC PRIIPS)

28/11/2023 Caractéristiques juridiques : Renouvellement du mandat CAC jusqu'au 31/12/2030

29/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître, notamment la mise en place des gates

29/12/2023 Mise à jour de la trame

29/12/2023 Changement de délégation : Changement de délégataire comptable au 01/01/2024

## BILAN ACTIF

|                                                 | 29/12/2023           | 30/12/2022           |
|-------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Instruments financiers</b>                   | <b>78 149 136,88</b> | <b>56 833 156,29</b> |
| <b>OPC maitre</b>                               | <b>78 149 136,88</b> | <b>56 833 156,29</b> |
| <b>Contrats financiers</b>                      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations                               | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Créances</b>                                 | <b>72 414,04</b>     | <b>57 040,50</b>     |
| Opérations de change à terme de devises         | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres                                          | 72 414,04            | 57 040,50            |
| <b>Comptes financiers</b>                       | <b>27 626,85</b>     | <b>136 066,09</b>    |
| Liquidités                                      | 27 626,85            | 136 066,09           |
| <b>Total de l'actif</b>                         | <b>78 249 177,77</b> | <b>57 026 262,88</b> |

## BILAN PASSIF

|                                                                    | 29/12/2023    | 30/12/2022    |
|--------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                            |               |               |
| <b>Capital</b>                                                     | 76 780 156,42 | 56 033 417,28 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00          | 0,00          |
| <b>Report à nouveau (a)</b>                                        | 0,00          | 0,00          |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | 1 076 643,04  | 669 275,48    |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | 349 015,25    | 290 210,46    |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 78 205 814,71 | 56 992 903,22 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |               |               |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 0,00          | 0,00          |
| <b>Contrats financiers</b>                                         | 0,00          | 0,00          |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00          | 0,00          |
| Autres opérations                                                  | 0,00          | 0,00          |
| <b>Dettes</b>                                                      | 43 363,06     | 33 359,66     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00          | 0,00          |
| <b>Autres</b>                                                      | 43 363,06     | 33 359,66     |
| <b>Comptes financiers</b>                                          | 0,00          | 0,00          |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 0,00          | 0,00          |
| <b>Emprunts</b>                                                    | 0,00          | 0,00          |
| <b>Total du passif</b>                                             | 78 249 177,77 | 57 026 262,88 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|                                                        | 29/12/2023  | 30/12/2022  |
|--------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|                                                                         | 29/12/2023        | 30/12/2022        |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                              |                   |                   |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                           | 2 015,56          | 273,42            |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                              | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                          | 0,00              | 0,00              |
| Crédits d'impôt                                                         | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur titres de créances                                         | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur contrats financiers                                        | 0,00              | 0,00              |
| Autres produits financiers                                              | 0,00              | 0,00              |
| <b>TOTAL (I)</b>                                                        | <b>2 015,56</b>   | <b>273,42</b>     |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                               |                   |                   |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres              | 0,00              | 0,00              |
| Charges sur contrats financiers                                         | 0,00              | 0,00              |
| Charges sur dettes financières                                          | 1 121,08          | 271,62            |
| Autres charges financières                                              | 0,00              | 0,00              |
| <b>TOTAL (II)</b>                                                       | <b>1 121,08</b>   | <b>271,62</b>     |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                       | <b>894,48</b>     | <b>1,80</b>       |
| Autres produits (III)                                                   | 0,00              | 0,00              |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                   | -315 855,78       | -281 870,14       |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                    | 0,00              | 0,00              |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)</b> | <b>316 750,26</b> | <b>281 871,94</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                           | 32 264,99         | 8 338,52          |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)                | 0,00              | 0,00              |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                    | <b>349 015,25</b> | <b>290 210,46</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion                                                                                                                                                                   |                             |
|-------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Parts |              | A la charge du FCPE                                                                                                                                                                | A la charge de l'entreprise |
| C     | 000010001806 | 0,70% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : Actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | Néant                       |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                             |                                      |                               |
|-------|--------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                        | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| C     | 000010001806 | 1,4280% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

**Part 000010001806 C**

néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| Néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :



Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|                                                                              | 29/12/2023           | 30/12/2022           |
|------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>                                         | <b>56 992 903,22</b> | <b>61 151 855,42</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 26 029 224,02        | 21 804 360,37        |
| Versements de participation                                                  | 6 651 527,24         | 4 596 122,26         |
| Versements d'intéressement                                                   | 5 556 609,52         | 3 656 884,15         |
| Versements au titre du plan d'épargne                                        | 0,00                 | 0,00                 |
| - versements volontaires des salariés                                        | 1 336 135,75         | 1 223 124,60         |
| - abondements de l'entreprise                                                | 2 116 668,11         | 1 653 052,89         |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 803 692,40           | 349 968,93           |
| Versements par arbitrage                                                     | 9 564 591,00         | 10 325 207,54        |
| Versements autres                                                            | 0,00                 | 0,00                 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -14 567 813,68       | -15 003 991,30       |
| Rachats volontaires des salariés                                             | -4 165 149,73        | -3 809 823,71        |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -2 807 674,60        | -1 871 314,06        |
| Retraits par arbitrage                                                       | -7 594 989,35        | -9 322 853,53        |
| Retraits autres                                                              | 0,00                 | 0,00                 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 910 332,89           | 681 125,21           |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -100,00              | -85 487,91           |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                 | 0,00                 |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                 | 0,00                 |
| Frais de transaction                                                         | 0,00                 | 0,00                 |
| Différences de change                                                        | 0,00                 | 0,00                 |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 8 524 518,00         | -11 836 830,51       |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>11 531 134,30</i> | <i>3 006 616,30</i>  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>3 006 616,30</i>  | <i>14 843 446,81</i> |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                 | 0,00                 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>          | <i>0,00</i>          |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>0,00</i>          | <i>0,00</i>          |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                 | 0,00                 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                 | 0,00                 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 316 750,26           | 281 871,94           |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                 | 0,00                 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres éléments                                                              | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>                                           | <b>78 205 814,71</b> | <b>56 992 903,22</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                       | Montant | %    |
|---------------------------------------|---------|------|
| <b>HORS BILAN</b>                     |         |      |
| <b>Operations de couverture</b>       |         |      |
| <b>TOTAL Operations de couverture</b> | 0,00    | 0,00 |
| <b>Autres operations</b>              |         |      |
| <b>TOTAL Autres operations</b>        | 0,00    | 0,00 |
| <b>TOTAL HORS BILAN</b>               | 0,00    | 0,00 |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts                                                          | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 27 626,85     | 0,04 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | 0-3 mois  | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |           |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts                                                          | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 27 626,85 | 0,04 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |           |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |           |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF  
ET DE HORS-BILAN**

|                          | Devise 1 | %    | Devise2 | %    | Devise 3 | %    | Autre(s)<br>devise(s) | %    |
|--------------------------|----------|------|---------|------|----------|------|-----------------------|------|
| <b>Actif</b>             |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| OPC maître               | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers      | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Créance                  | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers       | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Passif</b>            |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Contrats financiers      | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Dettes                   | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers       | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>        |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Opérations de couverture | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Autres opérations        | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

|                               | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00       |
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

|                                                                                  | 29/12/2023 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00       |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

## INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

|                                   | ISIN         | LIBELLE            | 29/12/2023           |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|----------------------|
| Actions                           |              |                    | 0,00                 |
| Obligations                       |              |                    | 0,00                 |
| TCN                               |              |                    | 0,00                 |
| OPC                               |              |                    | 78 149 136,88        |
|                                   | FR0000986655 | CM-AM EURO EQ.RC3D | 78 149 136,88        |
| Contrats financiers               |              |                    | 0,00                 |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>78 149 136,88</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |                           |                             |
|-----------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|---------------------------|-----------------------------|
|                                                     | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire | Crédits d'impôt<br>totaux | Crédits d'impôt<br>unitaire |
| Total acomptes                                      |      |      | 0                | 0                   | 0                         | 0                           |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |
|------------------------------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|
|                                                                        | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire |
| Total acomptes                                                         |      |      | 0                | 0                   |



| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>29/12/2023</b> | <b>30/12/2022</b> |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                             |                   |                   |
| Report à nouveau                                                             | 0,00              | 0,00              |
| Résultat                                                                     | 349 015,25        | 290 210,46        |
| <b>Total</b>                                                                 | <b>349 015,25</b> | <b>290 210,46</b> |

|                                                                     | <b>29/12/2023</b> | <b>30/12/2022</b> |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>                                               |                   |                   |
| <b>Affectation</b>                                                  |                   |                   |
| Distribution                                                        | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation                                                      | 349 015,25        | 290 210,46        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>349 015,25</b> | <b>290 210,46</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres                                                    | 0                 | 0                 |
| Distribution unitaire                                               | 0,00              | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00              | 0,00              |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022        |
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                                          |                                             |                   |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                   | 0,00                                        | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                                                 | 1 076 643,04                                | 669 275,48        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                             | 0,00                                        | 0,00              |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>1 076 643,04</b>                         | <b>669 275,48</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022        |
| <b>CI PART CAPI C</b>                                                                     |                                             |                   |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                   |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00              |
| Capitalisation                                                                            | 1 076 643,04                                | 669 275,48        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>1 076 643,04</b>                         | <b>669 275,48</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                   |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00              |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00              |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net     | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) | Crédit d'impôt unitaire | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes |
|------------|----------------|---------------|------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
|            |                |               |                  | €                           | €                                                                              | €                                                           | €                       | €                                                  |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C  | 40 773 582,39 | 285 729,9137     | 142,6997                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 2,89                                               |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C  | 44 419 665,15 | 322 660,549      | 137,6668                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 1,59                                               |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 61 151 855,42 | 364 867,527      | 167,6001                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 4,63                                               |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 56 992 903,22 | 409 636,6683     | 139,1303                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 2,34                                               |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI C | 78 205 814,71 | 482 942,0507     | 161,9362                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 2,95                                               |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|                                                                  | En quantité          | En montant     |
|------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------|
| C1 PART CAPI C                                                   |                      |                |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 168 169,28600        | 26 029 224,02  |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -94 863,90360        | -14 567 813,68 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | 73 305,38240         | 11 461 410,34  |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>482 942,05070</b> |                |

## COMMISSIONS

|                                                                      | En montant |
|----------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>                                                |            |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 11 001,58  |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 11 001,58  |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 11 001,58  |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 11 001,58  |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 13 398,53  |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 13 398,53  |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 13 398,53  |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 13 398,53  |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| 10001806 C1 PART CAPI C                             |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,70       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 472 288,48 |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 788 144,26 |

## CREANCES ET DETTES

|                                 | Nature de débit/crédit      | 29/12/2023       |
|---------------------------------|-----------------------------|------------------|
| Créances                        | Frais de gestion rétrocédés | 72 414,04        |
| <b>Total des créances</b>       |                             | <b>72 414,04</b> |
| Dettes                          | Frais de gestion            | 43 363,06        |
| <b>Total des dettes</b>         |                             | <b>43 363,06</b> |
| <b>Total dettes et créances</b> |                             | <b>29 050,98</b> |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|                                                                            | Valeur EUR           | % Actif Net   |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>                                                        | <b>78 149 136,88</b> | <b>99,93</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                              | 0,00                 | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                          | 0,00                 | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES                                             | 0,00                 | 0,00          |
| TITRES OPC                                                                 | 78 149 136,88        | 99,93         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES                                                  | 0,00                 | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>                                           | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT                                        | 0,00                 | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                 | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>72 414,04</b>     | <b>0,09</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-43 363,06</b>    | <b>-0,06</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>                                                 | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS                                                                    | 0,00                 | 0,00          |
| FUTURES                                                                    | 0,00                 | 0,00          |
| SWAPS                                                                      | 0,00                 | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>27 626,85</b>     | <b>0,04</b>   |
| DISPONIBILITES                                                             | 27 626,85            | 0,04          |
| DEPOTS A TERME                                                             | 0,00                 | 0,00          |
| EMPRUNTS                                                                   | 0,00                 | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES                                                      | 0,00                 | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                 | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                 | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>                                                           | <b>78 205 814,71</b> | <b>100,00</b> |



# **PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs                                          | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient | Valeur<br>boursière | Coupon<br>couru | + ou - values<br>potentielles | %<br>Actif<br>Net |
|------------------------------------------------------------------|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|--------------------|---------------------|-----------------|-------------------------------|-------------------|
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>                                        |        |                           |                  |                                | 66 618 084,70      | 78 149 136,88       | 0,00            | 11 531 052,18                 | 99,93             |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                           |                  |                                | 66 618 084,70      | 78 149 136,88       | 0,00            | 11 531 052,18                 | 99,93             |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                              |        |                           |                  |                                | 66 618 084,70      | 78 149 136,88       | 0,00            | 11 531 052,18                 | 99,93             |
| FR0000986655 CM-AM EURO EQUITIES (RC)                            | EUR    | 16 442,1                  | 4 752,99         | 4 051,67738                    | 66 618 084,70      | 78 149 136,88       | 0,00            | 11 531 052,18                 | 99,93             |
| <b>TOTAL</b>                                                     |        |                           |                  |                                | 66 618 084,70      | 78 149 136,88       | 0,00            | 11 531 052,18                 | 99,93             |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques



# **RAPPORT ANNUEL**

## **CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE B**

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

# CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCPE

## ● L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE B a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître CM-AM EURO EQUITIES, part « RC », à savoir la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence Euro Stoxx 50, diminué des frais de gestion réels sur la durée de placement recommandée, en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en œuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect des exigences du label français ISR. Le type de gestion de l'OPCVM nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

## ● Stratégie d'investissement

Le FCPE CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE B classé fonds actions est un compartiment nourricier de l'OPC maître CM-AM EURO EQUITIES, part « RC » également classé fonds actions. A ce titre, l'actif du compartiment nourricier CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE B est investi en totalité et en permanence en parts « RC » de l'OPC maître CM-AM EURO EQUITIES et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion sans contrainte grâce à une gestion dynamique en actions, opportuniste et déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de sociétés performantes (structure bilancielle, retour sur capitaux propres, cash-flow, qualité des dirigeants.) et macroéconomique. La stratégie de gestion de l'OPCVM établit un univers de valeurs ciblées grâce à un processus extra-financier complété d'une analyse financière. La stratégie de l'OPC repose sur une approche en sélectivité consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés ou ceux démontrant de bonnes perspectives de leurs pratiques en matière environnementale, sociale et de gouvernance « ESG » et à exclure ceux comportant un risque dans le domaine afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé. Le processus de gestion se décompose en trois étapes comme suit :

1. Filtre ESG : L'équipe de gestion appliquera des filtres extra-financiers en fonction de critères ESG issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable. Ce filtre couvre les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise, pour une démarche socialement responsable. À titre d'illustration, pour le pilier E : l'intensité carbone, pour le pilier S : la politique de ressources humaines, et pour le pilier G : la part des administrateurs indépendants sont inclus dans nos catégories ESG. Ce filtre détermine une classification de 1 à 5 (5 étant la meilleure classification). En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique. La gestion exclura tous les émetteurs ayant des controverses majeures. Ces premiers filtres ESG permettent d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

2. Analyse fondamentale : Au sein de cet univers d'investissement réduit travaillé, l'équipe de gestion analyse les sociétés sur le plan fondamental, financier et extra-financier selon des critères qualitatifs et quantitatifs pour permettre à l'équipe de gestion d'avoir une vision complète de l'entreprise sous l'angle environnemental, social et de gouvernance.

3. Construction du portefeuille : A partir de cet univers de valeurs éligibles, l'équipe de gestion construit le portefeuille selon une approche dite de stock picking (sélection de valeurs), en fonction de ses principales convictions d'un point de vue financier et extra-financier, des valeurs jugées attractives en termes de valorisation et offrant un potentiel d'appréciation à moyen terme.

A minima 90% des titres vifs et OPC sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers. L'OPCVM pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net. En raison de l'analyse financière, les émetteurs obtenant les meilleures notes ESG ne sont pas automatiquement retenus dans la construction du portefeuille.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 60 % à 110 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- 60% minimum sur les marchés des actions des pays de l'Union européenne.

- de 0 % à 25% aux marchés des actions de petite capitalisation < 3 milliards d'euros

De 0 % à 10 % en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de catégorie minimale à l'acquisition « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation

De 0 % à 10 % en obligations convertibles

De 0 % à 20 % au risque de change sur les devises hors euro

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net de l'OPCVM.

# COMMENTAIRE DE GESTION

---

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la réplication indicielle dans leur structuration) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;
- Et 4 autres critères associés à des seuils :
  - o Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW
  - o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%
  - o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.

La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;
- Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :
- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

-----  
(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Mise à jour en octobre de chaque année.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

#### Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Les marchés actions clôturent l'année 2023 en hausse (Stoxx 600 +12.7%, S&P 500 +24.2%, Nasdaq 100 +53.8%).

Les bourses mondiales ont atteint de nouveaux sommets en 2023, bénéficiant d'un contexte relativement porteur en fin d'année. En effet, la récession a été évitée, les marges des sociétés ont résisté et la décrue de l'inflation s'est confirmée et amplifiée, conduisant la Réserve fédérale et la Banque centrale européenne à mettre en pause leur cycle de resserrement monétaire après une dizaine de hausses de taux.

Sur le front géopolitique, le conflit au Moyen Orient n'a cessé de prendre de l'ampleur et constitue une incertitude pour les investisseurs. La guerre entre la Russie et l'Ukraine est toujours en cours et les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine restent d'actualité. Les États-Unis veulent limiter étroitement les investissements technologiques en Chine (puces, IA, informatique quantique). Biden a approuvé le décret visant à restreindre les investissements américains dans certaines technologies chinoises, invoquant des problèmes de sécurité nationale ; et il n'est pas prévu que les tarifs douaniers de Trump sur la Chine soient modifiés. L'UE a même accepté de se joindre aux efforts des États-Unis pour protéger les industries de la concurrence bon marché.

Sur le front économique, aux Etats-Unis, la désinflation se poursuit. Dans la Zone Euro, les économies tournent au ralenti et la baisse du PIB au T3 a été confirmée à -0.1%.

La Chine a vu la perspective de son rating crédit dégradée de stable à négatif par Moody's. Par ailleurs, la demande intérieure montre des signes de faiblesses avec la chute inattendue des importations en novembre. Au Japon, l'inflation s'est stabilisée sous les +3.0% en fin d'année. Le gouvernement a revu à la hausse ses prévisions et prévoit désormais qu'elle atteindra +2.5% en 2024.

Côté marché en Europe, la plupart des secteurs clôture l'année en territoire positif, avec une nette surperformance des secteurs de la distribution, des technologies et des financières tandis que la santé et les télécoms sous performant.

La plus forte hausse de l'indice comme du fonds est STELLANTIS +59.45% qui enthousiasmé les investisseurs en accentuant sa transition vers l'électrique. La deuxième meilleure performance de l'indice est INDITEX qui réalise une hausse de +58.7%, tandis que dans le fonds, GERRESHEIMER à +50.24% sort du lot.

Nous avons initié de nouvelles positions en ING, BANCO SANTANDER et en SOCIETE GENERALE dans le secteur bancaire. Dans la santé, nous avons investi en SIEMENS HEALTHINEERS et NOVO NORDISK. Nous avons également ajouté d'autres valeurs de consommation telles que RICHEMONT et PUMA. Nous avons investi dans le secteur de l'énergie avec GTT et ENI. Nous avons renforcé le secteur de la Tech avec des achats en WOLTERS KLUWER, CAPGEMINI, DASSAULT et en ASML. Nous avons réduit nos positions en BNP et INTESA dans la banque, ainsi que PERNOD RICARD dans le secteur de l'alimentation. Nous avons pris des bénéfices dans le secteur de l'industrie, et vendu les DSM, SANDVIK et LONZA. Nous avons également soldé nos positions en DEUTSCHE POST, BUREAU VERITAS et RENAULT.

D'autres arbitrages moins significatifs ont également été effectués sur l'année 2023.

Sur l'exercice, CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE B clôture à +16.86%

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

## ● **Frais de gestion indirects calculés**

94 512,19 EUR



- **Addendum – Article 8**

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :

Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels ([creditmutuel-am.eu](https://creditmutuel-am.eu))

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

### **• Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,79% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

### **• Information relative au traitement des actifs non liquides**

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

## ● Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être

diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- **Information relative au fonds Maître**

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM EURO EQUITIES est disponible ci-joint

- **Evènements intervenus au cours de la période**

27/03/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître (affichage des frais - ventilation FROG / Taxonomie)

27/03/2023 Mise à jour de la trame : Ajout de l'annexe SFDR

05/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame (DIC PRIIPS)

28/11/2023 Caractéristiques juridiques : Renouvellement du mandat CAC jusqu'au 31/12/2030

29/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître, notamment la mise en place des gates

29/12/2023 Mise à jour de la trame

29/12/2023 Changement de délégation : Changement de délégataire comptable au 01/01/2024

## BILAN ACTIF

|                                                 | 29/12/2023           | 30/12/2022           |
|-------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Instruments financiers</b>                   | <b>33 379 773,47</b> | <b>26 121 968,05</b> |
| <b>OPC maitre</b>                               | <b>33 379 773,47</b> | <b>26 121 968,05</b> |
| <b>Contrats financiers</b>                      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations                               | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Créances</b>                                 | <b>31 076,45</b>     | <b>26 438,95</b>     |
| Opérations de change à terme de devises         | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres                                          | 31 076,45            | 26 438,95            |
| <b>Comptes financiers</b>                       | <b>46 993,81</b>     | <b>31 155,20</b>     |
| Liquidités                                      | 46 993,81            | 31 155,20            |
| <b>Total de l'actif</b>                         | <b>33 457 843,73</b> | <b>26 179 562,20</b> |

## BILAN PASSIF

|                                                                    | 29/12/2023    | 30/12/2022    |
|--------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                            |               |               |
| <b>Capital</b>                                                     | 32 674 182,97 | 25 650 339,65 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00          | 0,00          |
| <b>Report à nouveau (a)</b>                                        | 0,00          | 0,00          |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | 499 085,08    | 282 994,23    |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | 276 591,23    | 239 608,19    |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 33 449 859,28 | 26 172 942,07 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |               |               |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 0,00          | 0,00          |
| <b>Contrats financiers</b>                                         | 0,00          | 0,00          |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00          | 0,00          |
| Autres opérations                                                  | 0,00          | 0,00          |
| <b>Dettes</b>                                                      | 7 984,45      | 6 620,13      |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00          | 0,00          |
| <b>Autres</b>                                                      | 7 984,45      | 6 620,13      |
| <b>Comptes financiers</b>                                          | 0,00          | 0,00          |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 0,00          | 0,00          |
| <b>Emprunts</b>                                                    | 0,00          | 0,00          |
| <b>Total du passif</b>                                             | 33 457 843,73 | 26 179 562,20 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|                                                        | 29/12/2023  | 30/12/2022  |
|--------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|                                                                         | 29/12/2023        | 30/12/2022        |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                              |                   |                   |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                           | 1 621,28          | 47,39             |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                              | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                          | 0,00              | 0,00              |
| Crédits d'impôt                                                         | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur titres de créances                                         | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur contrats financiers                                        | 0,00              | 0,00              |
| Autres produits financiers                                              | 0,00              | 0,00              |
| <b>TOTAL (I)</b>                                                        | <b>1 621,28</b>   | <b>47,39</b>      |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                               |                   |                   |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres              | 0,00              | 0,00              |
| Charges sur contrats financiers                                         | 0,00              | 0,00              |
| Charges sur dettes financières                                          | 411,86            | 229,46            |
| Autres charges financières                                              | 0,00              | 0,00              |
| <b>TOTAL (II)</b>                                                       | <b>411,86</b>     | <b>229,46</b>     |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                       | <b>1 209,42</b>   | <b>-182,07</b>    |
| Autres produits (III)                                                   | 0,00              | 0,00              |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                   | -244 788,43       | -219 316,13       |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                    | 8 950,34          | 6 906,78          |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)</b> | <b>254 948,19</b> | <b>226 040,84</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                           | 21 643,04         | 13 567,35         |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)                | 0,00              | 0,00              |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                    | <b>276 591,23</b> | <b>239 608,19</b> |



- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                 |
|-------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Parts |              | A la charge du FCPE                                                                                                                                                                | A la charge de l'entreprise                                                                                                     |
| C     | 000010001807 | 0,30% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : Actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | 0,40% TTC maximum<br>Assiette : Actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                             |                                      |                               |
|-------|--------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                        | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| C     | 000010001807 | 1,428 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

**Part 000010001807 C**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| Néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|                                                                              | 29/12/2023           | 30/12/2022           |
|------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>                                         | <b>26 172 942,07</b> | <b>28 876 020,35</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 6 569 631,45         | 5 855 196,96         |
| Versements de participation                                                  | 416 478,53           | 358 837,76           |
| Versements d'intéressement                                                   | 318 774,56           | 335 395,84           |
| Versements au titre du plan d'épargne                                        | 0,00                 | 0,00                 |
| - versements volontaires des salariés                                        | 212 646,75           | 107 666,58           |
| - abondements de l'entreprise                                                | 138 994,38           | 113 279,45           |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 16,69                | -7 535,10            |
| Versements par arbitrage                                                     | 5 482 720,54         | 4 947 552,43         |
| Versements autres                                                            | 0,00                 | 0,00                 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -4 011 384,04        | -3 851 883,39        |
| Rachats volontaires des salariés                                             | -2 492 319,38        | -2 474 629,10        |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -26 131,16           | -12 823,04           |
| Retraits par arbitrage                                                       | -1 492 933,50        | -1 364 431,25        |
| Retraits autres                                                              | 0,00                 | 0,00                 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 459 814,04           | 268 302,18           |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | 0,00                 | -4 513,56            |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                 | 0,00                 |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                 | 0,00                 |
| Frais de transaction                                                         | 0,00                 | 0,00                 |
| Différences de change                                                        | 0,00                 | 0,00                 |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 4 003 907,57         | -5 196 221,31        |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>5 477 012,58</i>  | <i>1 473 105,01</i>  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>1 473 105,01</i>  | <i>6 669 326,32</i>  |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                 | 0,00                 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>          | <i>0,00</i>          |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>0,00</i>          | <i>0,00</i>          |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                 | 0,00                 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                 | 0,00                 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 254 948,19           | 226 040,84           |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                 | 0,00                 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres éléments                                                              | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>                                           | <b>33 449 859,28</b> | <b>26 172 942,07</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                       | Montant | %    |
|---------------------------------------|---------|------|
| <b>HORS BILAN</b>                     |         |      |
| <b>Operations de couverture</b>       |         |      |
| <b>TOTAL Operations de couverture</b> | 0,00    | 0,00 |
| <b>Autres operations</b>              |         |      |
| <b>TOTAL Autres operations</b>        | 0,00    | 0,00 |
| <b>TOTAL HORS BILAN</b>               | 0,00    | 0,00 |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts                                                          | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 46 993,81     | 0,14 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | 0-3 mois  | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |           |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts                                                          | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 46 993,81 | 0,14 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |           |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |           |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |



**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF  
ET DE HORS-BILAN**

|                          | Devise 1 | %    | Devise2 | %    | Devise 3 | %    | Autre(s)<br>devise(s) | %    |
|--------------------------|----------|------|---------|------|----------|------|-----------------------|------|
| <b>Actif</b>             |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| OPC maître               | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers      | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Créance                  | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers       | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Passif</b>            |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Contrats financiers      | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Dettes                   | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers       | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>        |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Opérations de couverture | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Autres opérations        | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

|                               | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00       |
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

|                                                                                  | 29/12/2023 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00       |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

## INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

|                                   | ISIN         | LIBELLE            | 29/12/2023           |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|----------------------|
| Actions                           |              |                    | 0,00                 |
| Obligations                       |              |                    | 0,00                 |
| TCN                               |              |                    | 0,00                 |
| OPC                               |              |                    | 33 379 773,47        |
|                                   | FR0000986655 | CM-AM EURO EQ.RC3D | 33 379 773,47        |
| Contrats financiers               |              |                    | 0,00                 |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>33 379 773,47</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |                           |                             |
|-----------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|---------------------------|-----------------------------|
|                                                     | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire | Crédits d'impôt<br>totaux | Crédits d'impôt<br>unitaire |
| Total acomptes                                      |      |      | 0                | 0                   | 0                         | 0                           |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |
|------------------------------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|
|                                                                        | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire |
| Total acomptes                                                         |      |      | 0                | 0                   |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>29/12/2023</b> | <b>30/12/2022</b> |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                             |                   |                   |
| Report à nouveau                                                             | 0,00              | 0,00              |
| Résultat                                                                     | 276 591,23        | 239 608,19        |
| <b>Total</b>                                                                 | <b>276 591,23</b> | <b>239 608,19</b> |

|                                                                     | <b>29/12/2023</b> | <b>30/12/2022</b> |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>                                               |                   |                   |
| <b>Affectation</b>                                                  |                   |                   |
| Distribution                                                        | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation                                                      | 276 591,23        | 239 608,19        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>276 591,23</b> | <b>239 608,19</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres                                                    | 0                 | 0                 |
| Distribution unitaire                                               | 0,00              | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00              | 0,00              |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022        |
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                                          |                                             |                   |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                   | 0,00                                        | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                                                 | 499 085,08                                  | 282 994,23        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                             | 0,00                                        | 0,00              |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>499 085,08</b>                           | <b>282 994,23</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022        |
| <b>CI PART CAPI C</b>                                                                     |                                             |                   |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                   |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00              |
| Capitalisation                                                                            | 499 085,08                                  | 282 994,23        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>499 085,08</b>                           | <b>282 994,23</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                   |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00              |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00              |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net     | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) | Crédit d'impôt unitaire | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes |
|------------|----------------|---------------|------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
|            |                |               |                  | €                           | €                                                                              | €                                                           | €                       | €                                                  |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C  | 24 432 758,27 | 185 366,9667     | 131,8075                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 2,76                                               |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C  | 23 820 505,75 | 186 618,2092     | 127,6429                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 1,63                                               |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 28 876 020,35 | 185 088,9711     | 156,0115                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 5,93                                               |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 26 172 942,07 | 201 185,7164     | 130,0934                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 2,59                                               |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI C | 33 449 859,28 | 220 013,2401     | 152,0356                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 3,52                                               |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|                                                                  | En quantité          | En montant    |
|------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------|
| C1 PART CAPI C                                                   |                      |               |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 46 541,35290         | 6 569 631,45  |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -27 713,82920        | -4 011 384,04 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | 18 827,52370         | 2 558 242,41  |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>220 013,24010</b> |               |

## COMMISSIONS

|                                                                      | En montant |
|----------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>                                                |            |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 775,24     |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 775,24     |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 775,24     |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 775,24     |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |



## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| 10001807 C1 PART CAPI C                             |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,30       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 87 767,89  |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 341 506,66 |

## CREANCES ET DETTES

|                                 | Nature de débit/crédit      | 29/12/2023       |
|---------------------------------|-----------------------------|------------------|
| Créances                        | Frais de gestion rétrocedés | 31 076,45        |
| <b>Total des créances</b>       |                             | <b>31 076,45</b> |
| Dettes                          | Frais de gestion            | 7 984,45         |
| <b>Total des dettes</b>         |                             | <b>7 984,45</b>  |
| <b>Total dettes et créances</b> |                             | <b>23 092,00</b> |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|                                                                            | Valeur EUR           | % Actif Net   |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>                                                        | <b>33 379 773,47</b> | <b>99,79</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                              | 0,00                 | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                          | 0,00                 | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES                                             | 0,00                 | 0,00          |
| TITRES OPC                                                                 | 33 379 773,47        | 99,79         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES                                                  | 0,00                 | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>                                           | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT                                        | 0,00                 | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                 | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>31 076,45</b>     | <b>0,09</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-7 984,45</b>     | <b>-0,02</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>                                                 | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS                                                                    | 0,00                 | 0,00          |
| FUTURES                                                                    | 0,00                 | 0,00          |
| SWAPS                                                                      | 0,00                 | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>46 993,81</b>     | <b>0,14</b>   |
| DISPONIBILITES                                                             | 46 993,81            | 0,14          |
| DEPOTS A TERME                                                             | 0,00                 | 0,00          |
| EMPRUNTS                                                                   | 0,00                 | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES                                                      | 0,00                 | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                 | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                 | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>                                                           | <b>33 449 859,28</b> | <b>100,00</b> |

# **PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs                                          | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient | Valeur<br>boursière | Coupon<br>couru | + ou - values<br>potentielles | %<br>Actif<br>Net |
|------------------------------------------------------------------|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|--------------------|---------------------|-----------------|-------------------------------|-------------------|
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>                                        |        |                           |                  |                                | 27 902 914,25      | 33 379 773,47       | 0,00            | 5 476 859,22                  | 99,79             |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                           |                  |                                | 27 902 914,25      | 33 379 773,47       | 0,00            | 5 476 859,22                  | 99,79             |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                              |        |                           |                  |                                | 27 902 914,25      | 33 379 773,47       | 0,00            | 5 476 859,22                  | 99,79             |
| FR0000986655 CM-AM EURO EQUITIES (RC)                            | EUR    | 7 022,9                   | 4 752,99         | 3 973,13279                    | 27 902 914,25      | 33 379 773,47       | 0,00            | 5 476 859,22                  | 99,79             |
| <b>TOTAL</b>                                                     |        |                           |                  |                                | 27 902 914,25      | 33 379 773,47       | 0,00            | 5 476 859,22                  | 99,79             |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques



# **RAPPORT ANNUEL**

## **CM-AM PERSPECTIVE CERTITUDE**

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

# CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCPE

## ● L'objectif de gestion

Ce FCPE est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. L'objectif de gestion du FCPE CM-AM PERSPECTIVE CERTITUDE est, pour les salariés, quelle que soit la date de souscription ou de rachat de leurs parts :

- d'offrir une participation partielle à l'évolution de deux catégories d'actifs, risqués et non risqués, grâce à une gestion dynamique et quotidienne d'un panier d'OPC exposés en actions ou en instruments de taux, et dont l'allocation est gérée activement,
- d'assurer une protection partielle du capital à chaque valeur liquidative, hors commission de souscription.

## ● Stratégie d'investissement

Protection partielle du capital : Le garant s'engage à une protection partielle du capital à chaque valeur liquidative. Au départ, pour une valeur liquidative initiale de 100 euros, la protection sera à hauteur de 90 euros par part.

Garantie de performance : Chaque fois que la valeur liquidative franchira un palier de 2 euros (niveaux de 102€, 104€, 106€ etc.), le plancher de garantie sera relevé de 2 euros (respectivement 92€, 94€, 96 € etc.)

Période de protection : Période allant de la valeur liquidative établie le vendredi 01/04/2011 à celle du vendredi 04/04/2031 incluse.

La protection est révisable en continu à chaque valeur liquidative et uniquement à la hausse, en fonction des performances du fonds. La valeur liquidative du FCPE reste en permanence supérieure ou égale à la protection partielle effective au moment de la souscription.

Si la valeur liquidative du fonds atteint 180 €, et sous réserve de l'accord du conseil de surveillance et de l'agrément préalable de l'AMF, la société de gestion changera son orientation de gestion et sa classification en FCPE de type « monétaire » après agrément de l'AMF.

Aucun indicateur de référence n'est retenu pour ce fonds, étant donné son montage.

A) Principe de la "gestion à coussin" :

La composition des actifs du FCPE « CM-AM PERSPECTIVE CERTITUDE » est définie de façon dynamique. Le portefeuille est composé de 2 catégories d'actifs, l'une dite "risquée" destinée à créer de la performance à long terme, l'autre dite "non risquée" assurant la protection partielle du compartiment. La proportion entre ces deux catégories est réajustée selon les principes de l'assurance de portefeuille, en fonction de l'évolution des actifs risqués. La stratégie de gestion peut conduire à ce que la totalité de l'actif du FCPE soit totalement investie dans l'actif "non risqué", notamment afin de respecter à tout moment la contrainte de la protection partielle du capital.

Le gérant pourra ne pas exposer le fonds à l'actif "risqué", même s'il en a la possibilité afin d'optimiser la performance du fonds. Dans ce cadre, il peut exister un risque de « monétarisation » : en fonction des marchés, la part de l'actif risqué peut devenir nulle ; le FCPE délivrerait alors une performance liée au marché monétaire et/ou obligataire et ne profiterait pas d'un éventuel rebond des actifs risqués. En fonction de l'évolution des actifs non risqués, cette situation pourra être temporaire ou durer jusqu'à l'échéance du FCPE.

B) Pilotage de l'allocation d'actifs :

La réallocation entre les deux catégories d'actifs se fait sur une base quotidienne. Elle est conditionnée par le profil de risque de l'actif risqué (volatilité et mesure de pertes extrêmes) ainsi que par son évolution en termes de rendement, comme décrit plus haut.

Le compartiment peut être exposé :

De 0% à 100% aux marchés actions de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous secteurs, dont :

- de 0% à 30% aux actions de petite capitalisation < 3 milliards d'euros

De 0% à 100% en instruments de taux de toutes zones géographiques, souverains, du secteur public et privé.

De 0% à 25% au risque de change sur des devises hors euro

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Le FCPE peut être investi : au-delà de 20% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIVG de droit français, mentionnés à l'article R214-210 du Code Monétaire et Financier. Un seul OPC peut représenter jusqu'à 50% de l'actif.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture aux risques d'action et de taux,

- emprunts d'espèces.



## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Le fonds est investi en OPCVM monétaires et en OPCVM risqués. La part de ces derniers dans l'actif global est gérée selon la mécanique d'assurance de portefeuille, dans le but d'honorer les garanties en capital et en performance.

L'exposition au risque est donc en permanence pilotée pour capter la participation maximale à la hausse des fonds actions tout en maîtrisant le risque.

Le fonds CM-AM Perspective Certitude respecte sa stratégie d'investissement et s'expose en actifs risqués le 29 Décembre 2023 à un niveau de 28.42%.

Répartition des actifs:

- risqués : CM-AM Euro Equities (FR0000986655) en représente 25%

CM-AM France (FR0014004P17) en représente 15%

CM-AM Europe Growth (FR0010037341) en représente 10%

CM-AM Europe Value (FR0000991770) en représente 10%

CM-AM Entrepreneurs Europe (FR0013266624) en représente 5%

CM-AM Indiciel Amérique 500 (FR0010004085) en représente 23%

CM-AM Indiciel Japon 225 (FR0010415448) en représente 12%

- non risqués: CM-AM CASH (FR0000979825) en représente 50%

Union + (FR0000009987) 49.5%

Le reste (0.5%) s'apparente à des liquidités

L'objectif de gestion est :

- d'offrir une participation partielle à l'évolution de deux catégories d'actifs risqués et non risqués à travers un panier d'OPCVM gérés activement.

- d'assurer une protection partielle du capital à hauteur de 90€ par part, plus 2€ par paliers de 2€ franchis par la valeur liquidative au-delà de 100€ depuis la création du FCPE, jusqu'au vendredi 04/04/2031.

Au 29 décembre 2023, la valeur liquidative était de 121.1861 et la protection partielle de 112€.

La performance annuelle du fonds est de 4.86%.

### Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE)

2019/2088 prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

#### Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la réplcation indicelle dans leur structuration) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

#### Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » (5) : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;
- Et 4 autres critères associés à des seuils :
  - o Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW
  - o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%
  - o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.

La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

#### Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FRd) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;  
Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

-----  
(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Mise à jour en octobre de chaque année.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

### ● **Frais de gestion indirects calculés**

256 083,05 EUR

### ● **Addendum – Article 8**

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

### ● **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

### **• Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 98,61% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

### **• Information relative au traitement des actifs non liquides**

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

## ● Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être

diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

### ● **Evènements intervenus au cours de la période**

27/03/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

05/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame (DIC PRIIPS)

28/11/2023 Caractéristiques juridiques : Renouvellement du mandat CAC jusqu'au 31/12/2030

29/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître notamment la modification de sa stratégie de gestion et la mise en place des gates

29/12/2023 Mise à jour de la trame

29/12/2023 Changement de délégation : Changement de délégataire comptable au 01/01/2024

## BILAN ACTIF

|                                                                                                                                                  | 29/12/2023            | 30/12/2022            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>                                                                                                                    | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>                                                                                                          | <b>274 433 600,85</b> | <b>245 084 189,11</b> |
| <b>Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées</b>                                                                           | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                    | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>                                                                                                             | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>                                                                                                         | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Titres de créances</b>                                                                                                                        | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                    | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres de créances négociables                                                                                                                   | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres titres de créances                                                                                                                        | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>                                                                                                 | <b>274 433 600,85</b> | <b>245 084 189,11</b> |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays                                                    | 274 433 600,85        | 245 084 189,11        |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                  | 0,00                  |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres organismes non européens                                                                                                                  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                                                                                                         | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Créances représentatives de titres reçus en pension                                                                                              | 0,00                  | 0,00                  |
| Créances représentatives de titres prêtés                                                                                                        | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres empruntés                                                                                                                                 | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres donnés en pension                                                                                                                         | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires                                                                                                                    | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>                                                                                                                       | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                  | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations                                                                                                                                | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Autres instruments financiers</b>                                                                                                             | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Créances</b>                                                                                                                                  | <b>76 646,38</b>      | <b>32 992,05</b>      |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                                                                                                   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Autres                                                                                                                                           | 76 646,38             | 32 992,05             |
| <b>Comptes financiers</b>                                                                                                                        | <b>3 909 813,42</b>   | <b>4 897 961,24</b>   |
| <b>Liquidités</b>                                                                                                                                | <b>3 909 813,42</b>   | <b>4 897 961,24</b>   |
| <b>Total de l'actif</b>                                                                                                                          | <b>278 420 060,65</b> | <b>250 015 142,40</b> |

## BILAN PASSIF

|                                                             | 29/12/2023            | 30/12/2022            |
|-------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                     |                       |                       |
| Capital                                                     | 276 869 030,56        | 254 089 947,73        |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00                  | 0,00                  |
| Report à nouveau (a)                                        | 0,00                  | 0,00                  |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)            | 1 552 992,32          | -4 001 218,56         |
| Résultat de l'exercice (a, b)                               | -106 912,92           | -121 081,58           |
| Total des capitaux propres                                  | 278 315 109,96        | 249 967 647,59        |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>             |                       |                       |
| <b>Instruments financiers</b>                               | 0,00                  | 0,00                  |
| Opérations de cession sur instruments financiers            | 0,00                  | 0,00                  |
| Opérations temporaires sur titres                           | 0,00                  | 0,00                  |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension          | 0,00                  | 0,00                  |
| Dettes représentatives de titres empruntés                  | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires                               | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>                                  | 0,00                  | 0,00                  |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé             | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations                                           | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Dettes</b>                                               | 104 950,69            | 47 494,81             |
| Opérations de change à terme de devises                     | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres                                                      | 104 950,69            | 47 494,81             |
| <b>Comptes financiers</b>                                   | 0,00                  | 0,00                  |
| Concours bancaires courants                                 | 0,00                  | 0,00                  |
| Emprunts                                                    | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Total du passif</b>                                      | <b>278 420 060,65</b> | <b>250 015 142,40</b> |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice



## HORS-BILAN

|                                                        | 29/12/2023  | 30/12/2022  |
|--------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|                                                                         | 29/12/2023         | 30/12/2022         |
|-------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                              |                    |                    |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                           | 36 723,22          | 2 222,72           |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                              | 0,00               | 0,00               |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                          | 0,00               | 0,00               |
| Crédits d'impôt                                                         | 0,00               | 0,00               |
| Produits sur titres de créances                                         | 0,00               | 0,00               |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00               | 0,00               |
| Produits sur contrats financiers                                        | 0,00               | 0,00               |
| Autres produits financiers                                              | 0,00               | 0,00               |
| <b>TOTAL (I)</b>                                                        | <b>36 723,22</b>   | <b>2 222,72</b>    |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                               |                    |                    |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres              | 0,00               | 0,00               |
| Charges sur contrats financiers                                         | 0,00               | 0,00               |
| Charges sur dettes financières                                          | 0,00               | 8 285,73           |
| Autres charges financières                                              | 0,00               | 0,00               |
| <b>TOTAL (II)</b>                                                       | <b>0,00</b>        | <b>8 285,73</b>    |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                       | <b>36 723,22</b>   | <b>-6 063,01</b>   |
| Autres produits (III)                                                   | 0,00               | 0,00               |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                   | 140 218,65         | 113 801,31         |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                    | 0,00               | 0,00               |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)</b> | <b>-103 495,43</b> | <b>-119 864,32</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                           | -3 417,49          | -1 217,26          |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)                | 0,00               | 0,00               |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                    | <b>-106 912,92</b> | <b>-121 081,58</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion                                                                                                                                                                    |                             |
|-------|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Parts |              | A la charge du FCPE                                                                                                                                                                 | A la charge de l'entreprise |
| C     | 000010001816 | 1,00 % TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | néant                       |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                            |                                      |                               |
|-------|--------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                       | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| C     | 000010001816 | 2,40 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

**Part 000010001816 C**

néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## • Description des garanties reçues ou données

### • Garantie reçue :

Etablissement garant :

Banque Fédérative du Crédit Mutuel

Date d'échéance de la garantie :

04/04/2031

Garantie de capital :

Protection partielle du capital :

- Le garant s'engage à une protection partielle du capital à chaque valeur liquidative. Au départ, pour une valeur liquidative initiale de 100 euros, la protection sera à hauteur de 90 euros par part.

- Montant maximum de la garantie : 400 M€

- Durée et date d'échéance : 20 ans, soit du vendredi 01/04/2011 au vendredi 04/04/2031 inclus

- Plafonnement de l'actif du FCPE : La société de gestion se réserve la possibilité de fermer les souscriptions dès lors que l'actif du fonds atteint 400 M€.

Conformément à la protection partielle du capital à hauteur de 90 euros relevée d'éventuels paliers de 2 euros franchis depuis la création du FCPE, délivrée par la Banque Fédérative du Crédit Mutuel, le compartiment « CM-AM PERSPECTIVE CERTITUDE » offre jusqu'au vendredi 04/04/2031 aux salariés porteurs de parts, quelle que soit la date de souscription ou de rachat de leurs parts :

Garantie de performance :

- Puis, chaque fois que la valeur liquidative franchira un palier de 2 euros (niveaux de 102€, 104€, 106€ etc.), le plancher de garantie sera relevé de 2 euros (respectivement 92€, 94€, 96€ etc.)

Exemple : Si la valeur liquidative atteint 115.38€, 7 paliers de 2€ auront été franchis, le dernier à un niveau de 114€.

La valeur minimale assurée sera alors de 104€ pour toutes les valeurs liquidatives qui suivront.

Souscripteur bénéficiant de la garantie :

--

Souscripteur bénéficiant de la protection :

Période de protection : Période allant de la valeur liquidative établie le vendredi 01/04/2011 à celle du vendredi 04/04/2031 incluse.

La protection est révisable en continu à chaque valeur liquidative et uniquement à la hausse, en fonction des performances du fonds. La valeur liquidative du compartiment reste en permanence supérieure ou égale à la protection partielle effective au moment de la souscription.

« CM-AM PERSPECTIVE CERTITUDE » bénéficie d'une protection partielle du capital à hauteur de 90 euros relevée d'éventuels paliers de 2 euros depuis la création du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, le porteur pourrait être remboursé sur la base d'une valeur liquidative minimale de 90 euros, pour un investissement initial de 100 euros hors commission de souscription.

Porteurs bénéficiant de la protection partielle :

Tout salarié porteur de parts, qu'elle que soit la date de souscription ou de rachat, comprise entre le vendredi 01/04/2011 et le vendredi 04/04/2031 inclus, bénéficiera d'une protection partielle du capital à hauteur de 90 euros avec effet cliquet (hors commission de souscription), telle que définie ci-dessus.

Souscripteur sortant avant l'échéance :

Porteurs ne bénéficiant pas de la protection partielle :

Tout porteur ayant souscrit ou racheté ses parts en dehors de la période de protection (période allant de la valeur liquidative établie le vendredi 01/04/2011 à celle du vendredi 04/04/2031 incluse), ou si la garantie n'est pas renouvelée au-delà du 04/04/2031, ne pourra pas bénéficier de la protection partielle.

Commentaire :

Au-delà de la dernière valeur liquidative bénéficiant de la protection calculée le 04/04/2031, et sous réserve de l'accord du conseil de surveillance et de l'agrément préalable de l'AMF, la société de gestion de portefeuille pourra soit reconduire la protection pour une période qui sera à définir, soit changer son orientation de gestion et sa classification en "monétaire" après agrément de l'AMF.

### • Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers

considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.



## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|                                                                              | 29/12/2023            | 30/12/2022            |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>                                         | <b>249 967 647,59</b> | <b>236 005 560,63</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 58 632 756,95         | 69 281 636,14         |
| Versements de participation                                                  | 10 480 649,17         | 10 938 697,98         |
| Versements d'intéressement                                                   | 13 416 190,54         | 14 781 643,40         |
| Versements au titre du plan d'épargne                                        | 0,00                  | 0,00                  |
| - versements volontaires des salariés                                        | 6 402 089,77          | 6 346 329,38          |
| - abondements de l'entreprise                                                | 16 373 342,36         | 16 500 906,29         |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 2 341 226,39          | 1 361 650,87          |
| Versements par arbitrage                                                     | 9 619 258,72          | 19 352 408,22         |
| Versements autres                                                            | 0,00                  | 0,00                  |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -42 793 999,69        | -46 811 008,52        |
| Rachats volontaires des salariés                                             | -24 796 321,41        | -25 656 705,62        |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -4 562 429,23         | -3 305 620,96         |
| Retraits par arbitrage                                                       | -13 435 249,05        | -17 848 681,94        |
| Retraits autres                                                              | 0,00                  | 0,00                  |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 1 925 277,91          | 679 473,52            |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -407 671,36           | -4 616 490,37         |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                  | 0,00                  |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                  | 0,00                  |
| Frais de transaction                                                         | 0,00                  | 0,00                  |
| Différences de change                                                        | 0,00                  | 0,00                  |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 11 094 593,99         | -4 451 659,49         |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>9 342 817,69</i>   | <i>-1 751 776,30</i>  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>-1 751 776,30</i>  | <i>2 699 883,19</i>   |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                  | 0,00                  |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>           | <i>0,00</i>           |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>0,00</i>           | <i>0,00</i>           |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                  | 0,00                  |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                  | 0,00                  |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | -103 495,43           | -119 864,32           |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                  | 0,00                  |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres éléments                                                              | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>                                           | <b>278 315 109,96</b> | <b>249 967 647,59</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                                                              | Montant     | %           |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>ACTIF</b>                                                                 |             |             |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées              |             |             |
| <b>TOTAL Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Obligations et valeurs assimilées                                            |             |             |
| <b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>                               | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Titres de créances                                                           |             |             |
| <b>TOTAL Titres de créances</b>                                              | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Operations contractuelles a l'achat                                          |             |             |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>                             | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>PASSIF</b>                                                                |             |             |
| Cessions                                                                     |             |             |
| <b>TOTAL Cessions</b>                                                        | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Operations contractuelles a la vente                                         |             |             |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>                            | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>HORS BILAN</b>                                                            |             |             |
| Opérations de couverture                                                     |             |             |
| <b>TOTAL Opérations de couverture</b>                                        | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Autres opérations                                                            |             |             |
| <b>TOTAL Autres opérations</b>                                               | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts                                                          | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 3 909 813,42  | 1,40 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | 0-3 mois     | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|-----------------------------------------------------------------|--------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |              |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts                                                          | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 3 909 813,42 | 1,40 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |              |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |              |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|                                                                 | Devise 1 | %    | Devise2 | %    | Devise 3 | %    | Autre(s)<br>devise(s) | %    |
|-----------------------------------------------------------------|----------|------|---------|------|----------|------|-----------------------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Dépôts                                                          | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées                                   | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Titres d'OPC                                                    | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers                                             | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Créance                                                         | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Opérations de cession sur instruments financiers                | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers                                             | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Dettes                                                          | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

|                               | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00       |
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

|                                                                                  | 29/12/2023 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00       |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

## INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

|                                   | ISIN         | LIBELLE            | 29/12/2023            |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|-----------------------|
| Actions                           |              |                    | 0,00                  |
| Obligations                       |              |                    | 0,00                  |
| TCN                               |              |                    | 0,00                  |
| OPC                               |              |                    | 274 433 600,85        |
|                                   | FR0000009987 | UNION + SI.3DEC    | 97 026 183,13         |
|                                   | FR0000979825 | CM-AM CAS.ISR IC3D | 98 010 132,83         |
|                                   | FR0000986655 | CM-AM EURO EQ.RC3D | 19 810 600,16         |
|                                   | FR0000991770 | CM-AM EU.VAL.RC 6D | 7 950 136,54          |
|                                   | FR0010004085 | CM-AM IA500 RC 3D  | 18 325 418,20         |
|                                   | FR0010037341 | CM-AM EUR.GR.RC 6D | 7 906 120,28          |
|                                   | FR0010415448 | CM-AM IJ 225 RC 3D | 9 569 186,64          |
|                                   | FR0013266624 | CM-AM ENT.EUR.RC6D | 3 985 496,22          |
|                                   | FR0014004P17 | CM AM FR.RC2 FCP3D | 11 850 326,85         |
| Contrats financiers               |              |                    | 0,00                  |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>274 433 600,85</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |                           |                             |
|-----------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|---------------------------|-----------------------------|
|                                                     | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire | Crédits d'impôt<br>totaux | Crédits d'impôt<br>unitaire |
| Total acomptes                                      |      |      | 0                | 0                   | 0                         | 0                           |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |
|------------------------------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|
|                                                                        | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire |
| Total acomptes                                                         |      |      | 0                | 0                   |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>29/12/2023</b>  | <b>30/12/2022</b>  |
|------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                             |                    |                    |
| Report à nouveau                                                             | 0,00               | 0,00               |
| Résultat                                                                     | -106 912,92        | -121 081,58        |
| <b>Total</b>                                                                 | <b>-106 912,92</b> | <b>-121 081,58</b> |

|                                                                     | <b>29/12/2023</b>  | <b>30/12/2022</b>  |
|---------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>                                               |                    |                    |
| <b>Affectation</b>                                                  |                    |                    |
| Distribution                                                        | 0,00               | 0,00               |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00               | 0,00               |
| Capitalisation                                                      | -106 912,92        | -121 081,58        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>-106 912,92</b> | <b>-121 081,58</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                    |                    |
| Nombre de titres                                                    | 0                  | 0                  |
| Distribution unitaire                                               | 0,00               | 0,00               |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                    |                    |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>        | <b>0,00</b>        |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00               | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00               | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00               | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00               | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00               | 0,00               |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022           |
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                                          |                                             |                      |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                   | 0,00                                        | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                                                 | 1 552 992,32                                | -4 001 218,56        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                             | 0,00                                        | 0,00                 |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>1 552 992,32</b>                         | <b>-4 001 218,56</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022           |
| <b>CI PART CAPI C</b>                                                                     |                                             |                      |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                      |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00                 |
| Capitalisation                                                                            | 1 552 992,32                                | -4 001 218,56        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>1 552 992,32</b>                         | <b>-4 001 218,56</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                      |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00                 |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00                 |



**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net      | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) | Crédit d'impôt unitaire | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes |
|------------|----------------|----------------|------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
|            |                |                |                  | €                           | €                                                                              | €                                                           | €                       | €                                                  |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C  | 187 095 911,84 | 1 542 587,4548   | 121,287                     | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,13                                               |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C  | 204 435 210,01 | 1 751 432,3373   | 116,7245                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -2,72                                              |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 236 005 560,63 | 1 971 191,9085   | 119,7273                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 1,82                                               |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 249 967 647,59 | 2 163 029,7395   | 115,5636                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -1,90                                              |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI C | 278 315 109,96 | 2 296 590,8362   | 121,1861                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,62                                               |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|                                                                  | En quantité            | En montant     |
|------------------------------------------------------------------|------------------------|----------------|
| C1 PART CAPI C                                                   |                        |                |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 495 835,63950          | 58 632 756,95  |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -362 274,54280         | -42 793 999,69 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | 133 561,09670          | 15 838 757,26  |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>2 296 590,83620</b> |                |

## COMMISSIONS

|                                                                      | En montant |
|----------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>                                                |            |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 54 946,49  |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 54 946,49  |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 54 946,49  |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 54 946,49  |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 100 728,71 |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 100 728,71 |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 100 728,71 |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 100 728,71 |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| 10001816 C1 PART CAPI C                             |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,25       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 650 745,68 |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 510 527,03 |

## CREANCES ET DETTES

|                                 | Nature de débit/crédit      | 29/12/2023        |
|---------------------------------|-----------------------------|-------------------|
| Créances                        | Frais de gestion rétrocédés | 76 646,38         |
| <b>Total des créances</b>       |                             | <b>76 646,38</b>  |
| Dettes                          | Frais de gestion            | 104 950,69        |
| <b>Total des dettes</b>         |                             | <b>104 950,69</b> |
| <b>Total dettes et créances</b> |                             | <b>-28 304,31</b> |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|                                                                            | Valeur EUR            | % Actif Net   |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>                                                        | <b>274 433 600,85</b> | <b>98,61</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                              | 0,00                  | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                          | 0,00                  | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES                                             | 0,00                  | 0,00          |
| TITRES OPC                                                                 | 274 433 600,85        | 98,61         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES                                                  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>                                           | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT                                        | 0,00                  | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                  | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>76 646,38</b>      | <b>0,03</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-104 950,69</b>    | <b>-0,04</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>                                                 | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS                                                                    | 0,00                  | 0,00          |
| FUTURES                                                                    | 0,00                  | 0,00          |
| SWAPS                                                                      | 0,00                  | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>3 909 813,42</b>   | <b>1,40</b>   |
| DISPONIBILITES                                                             | 3 909 813,42          | 1,40          |
| DEPOTS A TERME                                                             | 0,00                  | 0,00          |
| EMPRUNTS                                                                   | 0,00                  | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES                                                      | 0,00                  | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                  | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>                                                           | <b>278 315 109,96</b> | <b>100,00</b> |

# PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

| Désignation des valeurs                                          | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient | Valeur<br>boursière | Coupon<br>couru | + ou - valeurs<br>potentielles | %<br>Actif<br>Net |
|------------------------------------------------------------------|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|--------------------|---------------------|-----------------|--------------------------------|-------------------|
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>                                        |        |                           |                  |                                | 265 094 051,60     | 274 433 600,85      | 0,00            | 9 339 549,25                   | 98,61             |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                           |                  |                                | 265 094 051,60     | 274 433 600,85      | 0,00            | 9 339 549,25                   | 98,61             |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                              |        |                           |                  |                                | 265 094 051,60     | 274 433 600,85      | 0,00            | 9 339 549,25                   | 98,61             |
| FR0000009987 UNION + (IC)                                        | EUR    | 497,334                   | 195 092,6        | 189 490,73498                  | 94 240 185,19      | 97 026 183,13       | 0,00            | 2 785 997,94                   | 34,86             |
| FR0000979825 CM-AM CASH ISR (IC)                                 | EUR    | 187,702                   | 522 158,17       | 507 411,22497                  | 95 242 101,75      | 98 010 132,83       | 0,00            | 2 768 031,08                   | 35,22             |
| FR0000986655 CM-AM EURO EQUITIES (RC)                            | EUR    | 4 168,029                 | 4 752,99         | 4 584,84785                    | 19 109 778,79      | 19 810 600,16       | 0,00            | 700 821,37                     | 7,12              |
| FR0000991770 CM-AM EUROPE VALUE (RC)                             | EUR    | 2 128,847                 | 3 734,48         | 3 546,62049                    | 7 550 212,39       | 7 950 136,54        | 0,00            | 399 924,15                     | 2,86              |
| FR0010004085 CM-AM INDICIEL AMERIQUE 500 (RC)                    | EUR    | 28 587,458                | 641,03           | 590,39224                      | 16 877 813,41      | 18 325 418,20       | 0,00            | 1 447 604,79                   | 6,58              |
| FR0010037341 CM-AM EUROPE GROWTH (RC)                            | EUR    | 973,942                   | 8 117,65         | 8 001,95233                    | 7 793 437,46       | 7 906 120,28        | 0,00            | 112 682,82                     | 2,84              |
| FR0010415448 CM-AM INDICIEL JAPON 225 (RC)                       | EUR    | 36 580,858                | 261,59           | 240,50752                      | 8 797 971,30       | 9 569 186,64        | 0,00            | 771 215,34                     | 3,44              |
| FR0013266624 CM-AM ENTREPRENEURS EUROPE (RC)                     | EUR    | 37 195,485                | 107,15           | 106,97785                      | 3 979 092,92       | 3 985 496,22        | 0,00            | 6 403,30                       | 1,43              |
| FR0014004P17 CM-AM FRANCE (RC)                                   | EUR    | 1 959,872                 | 6 046,48         | 5 869,49474                    | 11 503 458,39      | 11 850 326,85       | 0,00            | 346 868,46                     | 4,26              |
| <b>TOTAL</b>                                                     |        |                           |                  |                                | 265 094 051,60     | 274 433 600,85      | 0,00            | 9 339 549,25                   | 98,61             |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques





# **RAPPORT ANNUEL**

## **CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION EUROPE**

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

# CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCPE

## • L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION EUROPE a un objectif de gestion similaire à celui de son maître CM-AM SELECTION RESPONSABLE ISR, part « ES », qui est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect des exigences du label français ISR. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence 100% MSCI EMU Net Total Return EUR , sur la durée de placement recommandée.

La sélection des valeurs en portefeuille repose sur une approche ISR. Le type de gestion du FCPE nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

## • Stratégie d'investissement

Le FCPE CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION EUROPE classé Fonds actions est un compartiment nourricier de l'OPCVM maître CM-AM SELECTION RESPONSABLE ISR, part « ES » classé Fonds mixte. A ce titre, l'actif du compartiment nourricier CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION EUROPE est investi en totalité et en permanence en parts « ES » de l'OPCVM maître CM-AM SELECTION RESPONSABLE ISR, et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

La stratégie de gestion vise à s'exposer majoritairement aux marchés actions européens en cherchant à surperformer l'indicateur de référence.

La prise en compte de critères extra-financiers repose sur la méthodologie propriétaire de notations ESG développé par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable de Crédit Mutuel Asset Management. Ce filtre extra-financier couvre les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise, pour une démarche socialement responsable. À titre d'illustration, pour le pilier E : l'intensité carbone, pour le pilier S : la politique de ressources humaines, et pour le pilier G : la part des administrateurs indépendants sont inclus dans nos catégories ESG.

Les gérants élimineront les émetteurs les moins bien notés. En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique. La gestion exclura tous les émetteurs ayant des controverses majeures. Ces filtres ESG permettent d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

L'objectif de cette sélection est de retenir les meilleurs OPC combinant une approche de sélection de valeurs européennes, basée sur des critères financiers (exemples : ratios de valorisations et perspectives bénéficiaires) mais aussi extra-financiers grâce à une due diligence « responsable » (exemples : la gouvernance de la société de gestion, sa politique interne d'engagement, la gouvernance de l'OPC en terme de processus de gestion.). Ces critères extrafinanciers couvrent les aspects environnementaux (E), sociaux (S) et de gouvernance (G) des entreprises comme défini par l'investissement socialement responsable (ISR).

La sélection des OPC ISR est ouverte à l'ensemble des approches socialement responsable, « Best in class » qui ne retient que les meilleures entreprises dans chaque secteur (selon l'analyse de la société de gestion) ; « Best in Univers » qui retient les meilleures entreprises dans le secteur étudié (selon l'analyse de la société de gestion) et qui exclut certaines entreprises en raison de leur activité propre comme le tabac ou l'armement. La sélection d'un OPC devra répondre à une double contrainte (obtenir une notation globale minimale de 7 points sur 10 au regard des analyses quantitatives et qualitatives et l'obligation d'avoir une appréciation à minima positive (de 0 à 2 allant de -3 et +2)) à la suite de la due diligence « responsable »).

L'OPCVM pourra investir jusqu'à 20% maximum de son actif net en actions en direct.

A minima 90% des titres vifs sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers et 90% des fonds retenus dans la sélection de fonds bénéficient du label français ISR.

L'OPCVM pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net.

La construction du portefeuille est le fruit d'une sélection de fonds, basée sur une méthodologie propriétaire à l'équipe Multi-gestions de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, fonction de critères quantitatifs et qualitatifs. Cette sélection des OPC peut générer des approches de prise en compte de critères extra-financiers différentes selon les fonds sous-jacents, notamment sur les critères ou de techniques de gestion.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 90% à 110% sur les marchés actions, de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes capitalisations, de tous les secteurs. L'OPCVM pourra être exposé aux actions hors zone Europe (10% maximum).

De 0% à 10% en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés.

Jusqu'à 30% de l'actif net au risque de change.

# COMMENTAIRE DE GESTION

---

## I. Début optimiste malgré les craintes géopolitiques :

Le premier trimestre de 2023 a débuté sous le signe de l'optimisme sur les marchés financiers, mais cette euphorie a rapidement été éclipsée par des événements déstabilisants et source de volatilité. La réouverture de la Chine opérée début janvier 2023 aura été porteur d'espoirs et favorisé un temps boursièrement la zone. Toutefois, les investisseurs ont été secoués par une crise d'envergure aux États-Unis, marquée par la faillite éclair (en 48 heures) de la Silicon Valley Bank en raison de la forte remontée des taux de la FED et d'une fuite de leurs dépôts (concentrés et non assurés). Cette débâcle a généré des ondes de choc rappelant la crise financière de 2008 et éveillant des craintes de contagion à l'échelle mondiale. Les banques régionales américaines ont été particulièrement touchées (First Republic Bank en sera la deuxième victime), et l'effet domino s'est rapidement étendu aux institutions financières européennes. Crédit Suisse déjà entachée d'une série de pertes et de scandales depuis de nombreuses années s'est vue mise à mal pour au final être rachetée en urgence par UBS. La situation a fortement influencé les performances boursières, créant un climat d'incertitude alors que les investisseurs cherchaient à évaluer les répercussions de cette crise. Forte heureusement, la rapidité d'action des États et des grandes banques (injection de liquidité, rachats, prêts, dépôts, etc.) aura permis de stabiliser le secteur. Coté taux, après un début d'année haussier (jusqu'à 4% sur le 10 ans US et 2.75% en Allemagne), le stress observé sur les marchés a conduit à une forte détente des rendements obligataires. Les investisseurs se sont précipités vers les actifs refuges et de qualité (dollar et taux sans risque).

Sur la période, le Stoxx 600 progresse de +8.4%, l'indice phare américain fait +5.9% en € et -13.2% pour l'indice des banques américaine. Dans ce contexte, CM-AM Perspective Conviction Europe progresse de 10.89% et termine le trimestre en retard sur son benchmark, et cela malgré une surexposition de plus de 3% en moyenne sur la période. La principale explication vient des différents styles de gestion, « Value », petites et moyennes capitalisations, et « climat » sont tous sensiblement en retard.

## II. Évolutions contrastées et anticipations des politiques monétaires

Le deuxième trimestre de 2023 aura été caractérisée par une certaine volatilité sur les marchés en début de période, résultant de la crise bancaire américaine et de son impact en Europe. Les banques centrales ont maintenu des politiques monétaires restrictives, prolongeant cette tendance jusqu'en juillet. La FED a remonté ses taux de +100bps entre janvier et mi-juillet.

Sur la période, les performances ont été contrastées : +2.27% pour l'Euro Stoxx 600, +8.25% pour le S&P 500 en € et -10% pour l'indice chinois.

Effectivement, le marché américain initialement plus touché par l'éclatement financier, a affiché une reprise significative au cours de la seconde partie. Cette reprise a été soutenue par de bons résultats d'entreprises, le début de la désinflation (+5.5% en juin vs +8.6% en janvier) et alimentée par la frénésie autour de l'intelligence artificielle et de la technologie. En effet, un nouveau secteur technologique a émergé en 2022 avec CHATGPT autour de l'IA, un marché en plein essor qui devrait doubler en 4 ans et atteindre plus de 500 milliards de dollars en 2027 (source : Statista). En atteste la performance d'un des leaders en la matière Nvidia (qui produit les puces électroniques alimentant les modèles d'IA générative) qui progresse de +52.3% sur la période. Google et Microsoft profitent également de l'engouement avec des performances respectives de +18% et +15%.

Dans le même temps, l'activité américaine est apparue plus résiliente portée par des données de consommation robustes. En revanche, en Europe et en Chine les indicateurs ont signalé un ralentissement de l'activité avec des PMI en contraction (<50).

Dans ce contexte, CM-AM Perspective Conviction Europe sous-performe son indice de référence sur cette période et cela dans un marché haussier. Sur ce trimestre se sont particulièrement les fonds de petites et moyennes capitalisations qui se distinguent par une performance moyenne de -7%. Les fonds climat sont eux aussi négatif en moyenne à -1.44% contre +2.74% pour l'indice de référence.

### III. Répercussions géopolitiques et stabilité précaire

Au troisième trimestre, les répercussions de la crise bancaire américaine et la restructuration en Europe ont continué à se faire sentir. Bien que les marchés aient enregistré des performances solides jusqu'à fin juillet, la stabilité restait précaire. En effet, les tensions géopolitiques se sont intensifiées au Moyen-Orient (conflit israélo-palestinien) et en Ukraine, ajoutant de l'incertitude notamment avec l'emballement du prix de l'or noir (+32% au troisième trimestre passant de 70\$/b fin juin à plus de 90\$/b en septembre). Les investisseurs ont été plutôt prudents face aux risques d'escalades et les marchés ont dévissé après avoir fait leur point haut fin juillet. Dans le même temps, les taux se sont brutalement tendus pour atteindre les 5% sur le 10 an américain et pratiquement 3% sur le 10 an allemand en octobre. Le contexte économique global s'est détérioré, les marchés ont subi de fortes rotations sectorielles en faveur des valeurs cycliques et des pétrolières et pénalisant les valeurs de croissance et à longue durée. Toutefois, l'économie reste soutenue en grande partie par les consommateurs. Les banquiers centraux auront maintenu leur volonté de ramener l'inflation autour de l'objectif fixé.

Dans ce contexte, CM-AM Perspective Conviction Europe est en retard sur son indice pour cette période. Le contexte de marché a particulièrement été bénéfique pour le style de gestion « Value » qui termine la période en baisse de seulement 1.78% en moyenne contre -4.39% pour l'indice de référence. Les styles de gestion « croissance » et petites et moyennes capitalisations sont sensiblement en retard respectivement en baisse moyenne de -6.8% et -10.84%.

### IV. Rallye de fin d'année et revirement des politiques monétaires ?

Après une période de trois mois de déclin, les marchés ont enregistré un rebond stimulé par des indicateurs rassurants sur l'inflation et des perspectives de croissance optimistes des deux côtés de l'Atlantique, écartant tout scénario de récession à court terme. La désinflation s'est poursuivie aux États-Unis, avec une augmentation des prix sur un an mesurée à +3.1% en octobre contre +3.2% le mois précédent. Les banquiers centraux se sont accordés sur une pause dans le resserrement des taux, la FED envisageant même une possible baisse dès 2024. Aux États-Unis, les données économiques ont continué de surprendre positivement, avec une croissance du PIB publiée à +4.9% au troisième trimestre en rythme annualisé. Ces éléments ont conduit à une détente sur le marché obligataire, marquée par des baisses d'environ 100 points de base sur les taux longs.

Les principaux indices boursiers ont réagi positivement, contribuant au fort rebond de fin d'année entre novembre et décembre, avec une progression de +11.6% pour l'Euro Stoxx 50 et +14% pour l'indice phare américain en dollars (+9.5% en €). Les valeurs de croissance, à l'instar d'ASML en hausse de +19% sur les deux mois, et de Microsoft en hausse de +15%, ont été particulièrement favorisées.

Au terme d'une année particulièrement agitée sur le pétrole et les taux, le portefeuille a connu des périodes de performance relative très volatiles. Au final le fonds termine en hausse de 15.542% sur la part B et 14.737% sur la part A, contre 18.78% pour l'indice composite de référence.

Le fonds accuse un retard significatif, et cela malgré un taux d'exposition au maximum sur toute la période. En revanche, les différents styles de gestion ont fortement souffert cette année, en particulier les petites et moyennes capitalisations qui terminent l'année avec une performance moyenne de +9.08%. Les autres styles de gestion sont également en retrait : 13.69% en moyenne pour la « croissance » et +16.97% pour la « value ».

### Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les

activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la réplication indicielle dans leur structuration) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » (5) : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;
- Et 4 autres critères associés à des seuils :
  - o Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW
  - o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%
  - o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.

La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FRd) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;

Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

-----  
(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Mise à jour en octobre de chaque année.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

## ● **Frais de gestion indirects calculés**

485 959,47 EUR

## ● **Addendum – Article 8**

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.



- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).



# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

### **• Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,99% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

### **• Information relative au traitement des actifs non liquides**

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

## ● Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être

diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- **Information relative au fonds Maître**

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM SELECTION RESPONSABLE ISR est disponible ci-joint

- **Evènements intervenus au cours de la période**

27/03/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître (affichage des frais - ventilation FROG / Taxonomie)

27/03/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

05/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame (DIC PRIIPS)

28/11/2023 Caractéristiques juridiques : Renouvellement du mandat CAC jusqu'au 31/12/2030

29/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître notamment la modification de son indice de référence et la mise en place des gates

29/12/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame

29/12/2023 Changement de délégation : Changement de délégataire comptable au 01/01/2024

## BILAN ACTIF

|                                                                                                                                                  | 29/12/2023           | 30/12/2022           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>                                                                                                                    | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>                                                                                                          | <b>53 702 892,67</b> | <b>42 116 964,83</b> |
| <b>Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées</b>                                                                           | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                    | 0,00                 | 0,00                 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>                                                                                                             | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 0,00                 | 0,00                 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>                                                                                                         | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 0,00                 | 0,00                 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Titres de créances</b>                                                                                                                        | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                    | 0,00                 | 0,00                 |
| Titres de créances négociables                                                                                                                   | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres titres de créances                                                                                                                        | 0,00                 | 0,00                 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>                                                                                                 | <b>53 702 892,67</b> | <b>42 116 964,83</b> |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays                                                    | 53 702 892,67        | 42 116 964,83        |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                 | 0,00                 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres organismes non européens                                                                                                                  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                                                                                                         | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Créances représentatives de titres reçus en pension                                                                                              | 0,00                 | 0,00                 |
| Créances représentatives de titres prêtés                                                                                                        | 0,00                 | 0,00                 |
| Titres empruntés                                                                                                                                 | 0,00                 | 0,00                 |
| Titres donnés en pension                                                                                                                         | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations temporaires                                                                                                                    | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Contrats financiers</b>                                                                                                                       | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                  | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations                                                                                                                                | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Autres instruments financiers</b>                                                                                                             | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>Créances</b>                                                                                                                                  | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                                                                                                   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Autres                                                                                                                                           | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>Comptes financiers</b>                                                                                                                        | <b>29 129,88</b>     | <b>0,00</b>          |
| Liquidités                                                                                                                                       | 29 129,88            | 0,00                 |
| <b>Total de l'actif</b>                                                                                                                          | <b>53 732 022,55</b> | <b>42 116 964,83</b> |

## BILAN PASSIF

|                                                             | 29/12/2023           | 30/12/2022           |
|-------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                     |                      |                      |
| Capital                                                     | 54 391 937,89        | 43 355 681,28        |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00                 | 0,00                 |
| Report à nouveau (a)                                        | 0,00                 | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)            | -405 509,41          | -1 111 731,80        |
| Résultat de l'exercice (a, b)                               | -277 604,87          | -239 613,99          |
| Total des capitaux propres                                  | 53 708 823,61        | 42 004 335,49        |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>             |                      |                      |
| <b>Instruments financiers</b>                               | 0,00                 | 0,00                 |
| Opérations de cession sur instruments financiers            | 0,00                 | 0,00                 |
| Opérations temporaires sur titres                           | 0,00                 | 0,00                 |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension          | 0,00                 | 0,00                 |
| Dettes représentatives de titres empruntés                  | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations temporaires                               | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Contrats financiers</b>                                  | 0,00                 | 0,00                 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé             | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations                                           | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Dettes</b>                                               | 23 198,94            | 19 915,72            |
| Opérations de change à terme de devises                     | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres                                                      | 23 198,94            | 19 915,72            |
| <b>Comptes financiers</b>                                   | 0,00                 | 92 713,62            |
| Concours bancaires courants                                 | 0,00                 | 92 713,62            |
| Emprunts                                                    | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Total du passif</b>                                      | <b>53 732 022,55</b> | <b>42 116 964,83</b> |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|                                                        | 29/12/2023  | 30/12/2022  |
|--------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|                                                                         | 29/12/2023         | 30/12/2022         |
|-------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                              |                    |                    |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                           | 2 400,94           | 80,84              |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                              | 0,00               | 646,36             |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                          | 0,00               | 0,00               |
| Crédits d'impôt                                                         | 0,00               | 0,00               |
| Produits sur titres de créances                                         | 0,00               | 0,00               |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00               | 0,00               |
| Produits sur contrats financiers                                        | 0,00               | 0,00               |
| Autres produits financiers                                              | 0,00               | 0,00               |
| <b>TOTAL (I)</b>                                                        | <b>2 400,94</b>    | <b>727,20</b>      |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                               |                    |                    |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres              | 0,00               | 0,00               |
| Charges sur contrats financiers                                         | 0,00               | 0,00               |
| Charges sur dettes financières                                          | 5,40               | 899,59             |
| Autres charges financières                                              | 0,00               | 0,00               |
| <b>TOTAL (II)</b>                                                       | <b>5,40</b>        | <b>899,59</b>      |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                       | <b>2 395,54</b>    | <b>-172,39</b>     |
| Autres produits (III)                                                   | 0,00               | 0,00               |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                   | 308 214,55         | 266 402,48         |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                    | 36 673,60          | 25 988,94          |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)</b> | <b>-269 145,41</b> | <b>-240 585,93</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                           | -8 459,46          | 971,94             |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)                | 0,00               | 0,00               |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                    | <b>-277 604,87</b> | <b>-239 613,99</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part B :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.



- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                        |
|-------|--------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Parts |              | A la charge du FCPE                                                                                                                                                                     | A la charge de l'entreprise                                                                                                                                                            |
| B     | 000010001813 | néant                                                                                                                                                                                   | 1,20% TTC maximum,<br>Incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. |
| A     | 000010002813 | 0,70 % TTC maximum,<br>incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : Actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | néant                                                                                                                                                                                  |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                            |                                      |                               |
|-------|--------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                       | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| B     | 000010001813 | 3,00 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |
| A     | 000010002813 | 3,00 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

**Part 000010001813 B**

néant

**Part 000010002813 A**

néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| néant                    |                           |             |                     |

## • Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

### • Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

### • Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

### • Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

### • Parts d'organismes de Titrisation :

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

### • Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

## • **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## • **Description des garanties reçues ou données**

### • **Garantie reçue :**

Néant

### • **Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|                                                                              | 29/12/2023           | 30/12/2022           |
|------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>                                         | <b>42 004 335,49</b> | <b>50 538 665,64</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 16 244 282,19        | 13 363 720,14        |
| Versements de participation                                                  | 5 145 990,49         | 2 613 416,81         |
| Versements d'intéressement                                                   | 2 829 853,60         | 2 089 972,93         |
| Versements au titre du plan d'épargne                                        | 0,00                 | 0,00                 |
| - versements volontaires des salariés                                        | 802 346,68           | 803 787,81           |
| - abondements de l'entreprise                                                | 527 219,58           | 337 759,19           |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 401 355,68           | 360 846,82           |
| Versements par arbitrage                                                     | 6 537 516,16         | 7 157 936,58         |
| Versements autres                                                            | 0,00                 | 0,00                 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -10 894 153,55       | -12 883 122,08       |
| Rachats volontaires des salariés                                             | -3 535 047,55        | -3 637 884,45        |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -161 766,32          | -351 978,27          |
| Retraits par arbitrage                                                       | -7 197 339,68        | -8 893 259,36        |
| Retraits autres                                                              | 0,00                 | 0,00                 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 3 614,47             | 7 022,25             |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -391 017,55          | -1 111 261,48        |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                 | 0,00                 |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                 | 0,00                 |
| Frais de transaction                                                         | 0,00                 | -2 041,04            |
| Différences de change                                                        | 0,00                 | -0,54                |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 7 010 907,97         | -7 668 061,47        |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>853 116,97</i>    | <i>-6 157 791,00</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>-6 157 791,00</i> | <i>1 510 270,47</i>  |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                 | 0,00                 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>          | <i>0,00</i>          |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>0,00</i>          | <i>0,00</i>          |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                 | 0,00                 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                 | 0,00                 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | -269 145,41          | -240 585,93          |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                 | 0,00                 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres éléments                                                              | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>                                           | <b>53 708 823,61</b> | <b>42 004 335,49</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                                                              | Montant     | %           |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>ACTIF</b>                                                                 |             |             |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées              |             |             |
| <b>TOTAL Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Obligations et valeurs assimilées                                            |             |             |
| <b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>                               | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Titres de créances                                                           |             |             |
| <b>TOTAL Titres de créances</b>                                              | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Operations contractuelles a l'achat                                          |             |             |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>                             | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>PASSIF</b>                                                                |             |             |
| Cessions                                                                     |             |             |
| <b>TOTAL Cessions</b>                                                        | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Operations contractuelles a la vente                                         |             |             |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>                            | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>HORS BILAN</b>                                                            |             |             |
| Opérations de couverture                                                     |             |             |
| <b>TOTAL Opérations de couverture</b>                                        | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Autres opérations                                                            |             |             |
| <b>TOTAL Autres opérations</b>                                               | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts                                                          | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 29 129,88     | 0,05 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | 0-3 mois  | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |           |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts                                                          | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 29 129,88 | 0,05 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |           |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |           |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF  
ET DE HORS-BILAN**

|                                                                 | Devise 1 | %    | Devise2 | %    | Devise 3 | %    | Autre(s)<br>devise(s) | %    |
|-----------------------------------------------------------------|----------|------|---------|------|----------|------|-----------------------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Dépôts                                                          | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées                                   | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Titres d'OPC                                                    | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers                                             | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Créance                                                         | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Opérations de cession sur instruments financiers                | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers                                             | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Dettes                                                          | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |



## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

|                               | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00       |
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

|                                                                                  | 29/12/2023 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00       |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

## INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

|                                   | ISIN         | LIBELLE            | 29/12/2023           |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|----------------------|
| Actions                           |              |                    | 0,00                 |
| Obligations                       |              |                    | 0,00                 |
| TCN                               |              |                    | 0,00                 |
| OPC                               |              |                    | 53 702 892,67        |
|                                   | FR00140069T6 | CM AM S.R.ISR ES3D | 53 702 892,67        |
| Contrats financiers               |              |                    | 0,00                 |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>53 702 892,67</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |                           |                             |
|-----------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|---------------------------|-----------------------------|
|                                                     | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire | Crédits d'impôt<br>totaux | Crédits d'impôt<br>unitaire |
| Total acomptes                                      |      |      | 0                | 0                   | 0                         | 0                           |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |
|------------------------------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|
|                                                                        | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire |
| Total acomptes                                                         |      |      | 0                | 0                   |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>29/12/2023</b>  | <b>30/12/2022</b>  |
|------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                             |                    |                    |
| Report à nouveau                                                             | 0,00               | 0,00               |
| Résultat                                                                     | -277 604,87        | -239 613,99        |
| <b>Total</b>                                                                 | <b>-277 604,87</b> | <b>-239 613,99</b> |

|                                                                     | <b>29/12/2023</b>  | <b>30/12/2022</b>  |
|---------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| <b>A1 PART CAPI A</b>                                               |                    |                    |
| <b>Affectation</b>                                                  |                    |                    |
| Distribution                                                        | 0,00               | 0,00               |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00               | 0,00               |
| Capitalisation                                                      | -278 123,20        | -240 388,35        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>-278 123,20</b> | <b>-240 388,35</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                    |                    |
| Nombre de titres                                                    | 0                  | 0                  |
| Distribution unitaire                                               | 0,00               | 0,00               |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                    |                    |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>        | <b>0,00</b>        |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00               | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00               | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00               | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00               | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00               | 0,00               |

|                                                                     | <b>29/12/2023</b> | <b>30/12/2022</b> |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>B1 PART CAPI B</b>                                               |                   |                   |
| <b>Affectation</b>                                                  |                   |                   |
| Distribution                                                        | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation                                                      | 518,33            | 774,36            |
| <b>Total</b>                                                        | <b>518,33</b>     | <b>774,36</b>     |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres                                                    | 0                 | 0                 |
| Distribution unitaire                                               | 0,00              | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00              | 0,00              |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022           |
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                                          |                                             |                      |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                   | 0,00                                        | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                                                 | -405 509,41                                 | -1 111 731,80        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                             | 0,00                                        | 0,00                 |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-405 509,41</b>                          | <b>-1 111 731,80</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022         |
| <b>A1 PART CAPI A</b>                                                                     |                                             |                    |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                    |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00               |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00               |
| Capitalisation                                                                            | -317 916,12                                 | -893 090,04        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-317 916,12</b>                          | <b>-893 090,04</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                    |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00               |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00               |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022         |
| <b>B1 PART CAPI B</b>                                                                     |                                             |                    |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                    |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00               |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00               |
| Capitalisation                                                                            | -87 593,29                                  | -218 641,76        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-87 593,29</b>                           | <b>-218 641,76</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                    |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00               |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00               |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net     | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) | Crédit d'impôt unitaire | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes |
|------------|----------------|---------------|------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
|            |                |               |                  | €                           | €                                                                              | €                                                           | €                       | €                                                  |
| 31/12/2019 | A1 PART CAPI A | 33 491 211,18 | 245 153,4521     | 136,6132                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -1,75                                              |
| 31/12/2019 | B1 PART CAPI B | 13 020 632,24 | 56 644,0271      | 229,8677                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -1,45                                              |
| 31/12/2020 | A1 PART CAPI A | 33 031 578,54 | 256 744,4473     | 128,6554                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -9,07                                              |
| 31/12/2020 | B1 PART CAPI B | 13 096 170,41 | 60 070,9032      | 218,0118                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -13,90                                             |
| 31/12/2021 | A1 PART CAPI A | 40 680 655,43 | 258 937,0843     | 157,1063                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 43,93                                              |
| 31/12/2021 | B1 PART CAPI B | 9 858 010,21  | 36 771,075       | 268,0914                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 76,54                                              |
| 30/12/2022 | A1 PART CAPI A | 33 721 524,32 | 260 771,1724     | 129,3146                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -4,34                                              |
| 30/12/2022 | B1 PART CAPI B | 8 282 811,17  | 37 274,1435      | 222,2133                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -5,84                                              |
| 29/12/2023 | A1 PART CAPI A | 42 073 450,83 | 283 565,7219     | 148,3728                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -2,10                                              |
| 29/12/2023 | B1 PART CAPI B | 11 635 372,78 | 45 317,8998      | 256,75                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -1,92                                              |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|                                                                  | En quantité          | En montant    |
|------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------|
| A1 PART CAPI A                                                   |                      |               |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 80 905,99960         | 11 499 686,89 |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -58 111,45010        | -8 139 058,14 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | 22 794,54950         | 3 360 628,75  |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>283 565,72190</b> |               |

|                                                                  | En quantité         | En montant    |
|------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------|
| B1 PART CAPI B                                                   |                     |               |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 19 432,96400        | 4 744 595,30  |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -11 389,20770       | -2 755 095,41 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | 8 043,75630         | 1 989 499,89  |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>45 317,89980</b> |               |

## COMMISSIONS

|                                                                      | En montant |
|----------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>A1 PART CAPI A</b>                                                |            |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 2 647,89   |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 2 647,89   |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat r troced es     | 2 647,89   |
| Montant des commissions de souscription r troced es                  | 2 647,89   |
| Montant des commissions de rachat r troced es                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |
| <b>Commissions des souscriptions rachats pay es par l'entreprise</b> |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 700,68     |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 700,68     |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat r troced es     | 700,68     |
| Montant des commissions de souscription r troced es                  | 700,68     |
| Montant des commissions de rachat r troced es                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |

|                                                                    | En montant |
|--------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>B1 PART CAPI B</b>                                              |            |
| <b>Commissions des souscriptions rachats pay es par le salari </b> |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues       | 262,11     |
| Montant des commissions de souscription perçues                    | 262,11     |
| Montant des commissions de rachat perçues                          | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat r troced es   | 262,11     |
| Montant des commissions de souscription r troced es                | 262,11     |
| Montant des commissions de rachat r troced es                      | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises      | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                   | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                         | 0,00       |

|                                                                      | En montant |
|----------------------------------------------------------------------|------------|
| B1 PART CAPI B                                                       |            |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |



## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| 10002813 A1 PART CAPI A                             |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,70       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 271 540,95 |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 0,00       |

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| 10001813 B1 PART CAPI B                             |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,00       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 0,00       |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 0,00       |

**CREANCES ET DETTES**

|                                 | Nature de débit/crédit | 29/12/2023        |
|---------------------------------|------------------------|-------------------|
| <b>Total des créances</b>       |                        |                   |
| Dettes                          | Frais de gestion       | 23 198,94         |
| <b>Total des dettes</b>         |                        | <b>23 198,94</b>  |
| <b>Total dettes et créances</b> |                        | <b>-23 198,94</b> |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|                                                                            | Valeur EUR           | % Actif Net   |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>                                                        | <b>53 702 892,67</b> | <b>99,99</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                              | 0,00                 | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                          | 0,00                 | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES                                             | 0,00                 | 0,00          |
| TITRES OPC                                                                 | 53 702 892,67        | 99,99         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES                                                  | 0,00                 | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>                                           | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT                                        | 0,00                 | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                 | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-23 198,94</b>    | <b>-0,04</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>                                                 | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS                                                                    | 0,00                 | 0,00          |
| FUTURES                                                                    | 0,00                 | 0,00          |
| SWAPS                                                                      | 0,00                 | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>29 129,88</b>     | <b>0,05</b>   |
| DISPONIBILITES                                                             | 29 129,88            | 0,05          |
| DEPOTS A TERME                                                             | 0,00                 | 0,00          |
| EMPRUNTS                                                                   | 0,00                 | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES                                                      | 0,00                 | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                 | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                 | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>                                                           | <b>53 708 823,61</b> | <b>100,00</b> |

# **PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs                                          | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient | Valeur<br>boursière | Coupon<br>couru | + ou - values<br>potentielles | %<br>Actif<br>Net |
|------------------------------------------------------------------|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|--------------------|---------------------|-----------------|-------------------------------|-------------------|
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>                                        |        |                           |                  |                                | 52 849 877,95      | 53 702 892,67       | 0,00            | 853 014,72                    | 99,99             |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                           |                  |                                | 52 849 877,95      | 53 702 892,67       | 0,00            | 853 014,72                    | 99,99             |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                              |        |                           |                  |                                | 52 849 877,95      | 53 702 892,67       | 0,00            | 853 014,72                    | 99,99             |
| FR00140069T6 CM-AM SELECTION RESPONSABLE IS (ES)                 | EUR    | 544 102,256               | 98,7             | 97,13225                       | 52 849 877,95      | 53 702 892,67       | 0,00            | 853 014,72                    | 99,99             |
| <b>TOTAL</b>                                                     |        |                           |                  |                                | 52 849 877,95      | 53 702 892,67       | 0,00            | 853 014,72                    | 99,99             |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part A1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part B1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



# **RAPPORT ANNUEL**

## **CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION MONDE**

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

# CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCPE

## ● L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION MONDE a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître CM-AM ACTIONS MONDE, part « ES », à savoir a recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence 100% MSCI World, sur la durée de placement recommandée. Le type de gestion du FCPE nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle de l'OPCVM maître, en raison de ses frais de gestion propres. L'indice est retenu en cours de clôture, exprimé en euro, dividendes réinvestis.

## ● Stratégie d'investissement

Le FCPE CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION MONDE classé Fonds actions est un fonds nourricier de l'OPC maître CM-AM ACTIONS MONDE, part « ES », classé Actions Internationales. A ce titre, l'actif du FCPE CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION MONDE est investi en totalité et en permanence en part « ES » de l'OPC maître CM-AM ACTIONS MONDE, et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. Il intervient directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

La stratégie de gestion consiste d'abord à effectuer une allocation tactique entre les différentes classes d'actifs à partir d'un scénario économique et financier.

- S'agissant des actions : La ventilation de la poche actions entre les différents secteurs économiques sera ensuite effectuée : selon le scénario d'investissement retenu, on privilégiera ou écartera, les secteurs présentant une sensibilité plus ou moins forte au cycle économique. Enfin, on sélectionnera les valeurs sur la base de critères quantitatifs (progression des bénéfices, solidité du bilan, niveau de marge) et qualitatifs.

- S'agissant des instruments de taux : La poche taux comprendra des instruments de taux court terme, moyen et long terme. Une analyse en valeur relative conduira à privilégier les supports dettes d'Etats ou dettes de crédit. La qualité de signature sera examinée (ratings, degré de séniorité). L'indicateur de mesure du risque de taux sera la sensibilité pour les titres de créances et les vies moyennes pour les instruments du marché monétaire.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 70 % à 110 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs. L'OPCVM pourra être exposé aux valeurs de petites capitalisations inférieures à 3 milliards d'euros (20 %), aux actions de pays émergents (30 %)

De 0 % à 30 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de l'Union européenne, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (10 %)

Jusqu'à 100 % de l'actif net au risque de change.

# COMMENTAIRE DE GESTION

---

## I. Début optimiste malgré les craintes géopolitiques :

Le premier trimestre de 2023 a débuté sous le signe de l'optimisme sur les marchés financiers, mais cette euphorie a rapidement été éclipsée par des événements déstabilisants et source de volatilité. La réouverture de la Chine opérée début janvier 2023 aura été porteur d'espoirs et favorisé un temps boursièrement la zone. Toutefois, les investisseurs ont été secoués par une crise d'envergure aux États-Unis, marquée par la faillite éclair (en 48 heures) de la Silicon Valley Bank en raison de la forte remontée des taux de la FED et d'une fuite de leurs dépôts (concentrés et non assurés). Cette débâcle a généré des ondes de choc rappelant la crise financière de 2008 et éveillant des craintes de contagion à l'échelle mondiale. Les banques régionales américaines ont été particulièrement touchées (First Republic Bank en sera la deuxième victime), et l'effet domino s'est rapidement étendu aux institutions financières européennes. Crédit Suisse déjà entachée d'une série de pertes et de scandales depuis de nombreuses années s'est vue mise à mal pour au final être rachetée en urgence par UBS. La situation a fortement influencé les performances boursières, créant un climat d'incertitude alors que les investisseurs cherchaient à évaluer les répercussions de cette crise. Forte heureusement, la rapidité d'action des États et des grandes banques (injection de liquidité, rachats, prêts, dépôts, etc.) aura permis de stabiliser le secteur. Coté taux, après un début d'année haussier (jusqu'à 4% sur le 10 ans US et 2.75% en Allemagne), le stress observé sur les marchés a conduit à une forte détente des rendements obligataires. Les investisseurs se sont précipités vers les actifs refuges et de qualité (dollar et taux sans risque).

Sur la période, l'Euro Stoxx 600 progresse de +8.4%, l'indice phare américain fait +5.9% en € et -13.2% pour l'indice des banques américaine. Dans ce contexte, CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION MONDE surperforme le MSCI World en Euro de plus de 160 points de base sur cette période. Cela s'explique pour une sous pondération importante du secteur bancaire en zone euro. Le taux à 10 ans US a baissé de 40 points de base, permettant aux styles de gestion « croissance » de surperformer significativement.

## II. Évolutions contrastées et anticipations des politiques monétaires

Le deuxième trimestre de 2023 aura été caractérisée par une certaine volatilité sur les marchés en début de période, résultant de la crise bancaire américaine et de son impact en Europe. Les banques centrales ont maintenu des politiques monétaires restrictives, prolongeant cette tendance jusqu'en juillet. La FED a remonté ses taux de +100bps entre janvier et mi-juillet.

Sur la période, les performances ont été contrastées : +2.27% pour l'Euro Stoxx 600, +8.25% pour le S&P 500 en € et -10% pour l'indice chinois.

Effectivement, le marché américain initialement plus touché par l'éclatement financier, a affiché une reprise significative au cours de la seconde partie. Cette reprise a été soutenue par de bons résultats d'entreprises, le début de la désinflation (+5.5% en juin vs +8.6% en janvier) et alimentée par la frénésie autour de l'intelligence artificielle et de la technologie. En effet, un nouveau secteur technologique a émergé en 2022 avec CHATGPT autour de l'IA, un marché en plein essor qui devrait doubler en 4 ans et atteindre plus de 500 milliards de dollars en 2027 (source : Statista). En atteste la performance d'un des leaders en la matière Nvidia (qui produit les puces électroniques alimentant les modèles d'IA générative) qui progresse de +52.3% sur la période. Google et Microsoft profitent également de l'engouement avec des performances respectives de +18% et +15%.

Dans le même temps, l'activité américaine est apparue plus résiliente portée par des données de consommation robustes. En revanche, en Europe et en Chine les indicateurs ont signalé un ralentissement de l'activité avec des PMI en contraction (<50).

Dans ce contexte, CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION MONDE sous-performe le MSCI World en Euro de 108 points de base sur cette période. Cela s'explique par une remontée des taux, et en particulier le taux à 10 ans US qui reprend les 40 points de base perdus le trimestre précédent. Cette sous performance a deux explications majeures. Il était sous-exposé aux actions américaines de 8%.



Nous étions sous-pondérés sur le secteur bancaire européens qui était en surperformance de 6% sur la période.

### III. Répercussions géopolitiques et stabilité précaire

Au troisième trimestre, les répercussions de la crise bancaire américaine et la restructuration en Europe ont continué à se faire sentir. Bien que les marchés aient enregistré des performances solides jusqu'à fin juillet, la stabilité restait précaire. En effet, les tensions géopolitiques se sont intensifiées au Moyen-Orient (conflit israélo-palestinien) et en Ukraine, ajoutant de l'incertitude notamment avec l'emballement du prix de l'or noir (+32% au troisième trimestre passant de 70\$/b fin juin à plus de 90\$/b en septembre). Les investisseurs ont été plutôt prudents face aux risques d'escalades et les marchés ont dévissé après avoir fait leur point haut fin juillet. Dans le même temps, les taux se sont brutalement tendus pour atteindre les 5% sur le 10 an américain et pratiquement 3% sur le 10 an allemand en octobre. Le contexte économique global s'est détérioré, les marchés ont subi de fortes rotations sectorielles en faveur des valeurs cycliques et des pétrolières et pénalisant les valeurs de croissance et à longue durée. Toutefois, l'économie reste soutenue en grande partie par les consommateurs. Les banquiers centraux auront maintenu leur volonté de ramener l'inflation autour de l'objectif fixé.

Dans ce contexte, CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION MONDE sous-performe le MSCI World en Euro de 218 points de base sur cette période. Cela s'explique par une remontée très significative du pétrole et des taux. Le portefeuille était sous-pondéré aux secteurs de l'énergie (+14.71% sur la période) et aux banques (+4.53%). Les petites et moyennes capitalisations sont en forte retrait avec une performance moyenne à -9.74% contre -2.11% pour le Stoxx 600.

### IV. Rallye de fin d'année et revirement des politiques monétaires ?

Après une période de trois mois de déclin, les marchés ont enregistré un rebond stimulé par des indicateurs rassurants sur l'inflation et des perspectives de croissance optimistes des deux côtés de l'Atlantique, écartant tout scénario de récession à court terme. La désinflation s'est poursuivie aux États-Unis, avec une augmentation des prix sur un an mesurée à +3.1% en octobre contre +3.2% le mois précédent. Les banquiers centraux se sont accordés sur une pause dans le resserrement des taux, la FED envisageant même une possible baisse dès 2024. Aux États-Unis, les données économiques ont continué de surprendre positivement, avec une croissance du PIB publiée à +4.9% au troisième trimestre en rythme annualisé. Ces éléments ont conduit à une détente sur le marché obligataire, marquée par des baisses d'environ 100 points de base sur les taux longs.

Les principaux indices boursiers ont réagi positivement, contribuant au fort rebond de fin d'année entre novembre et décembre, avec une progression de +11.6% pour l'Euro Stoxx 50 et +14% pour l'indice phare américain en dollars (+9.5% en €). Les valeurs de croissance, à l'instar d'ASML en hausse de +19% sur les deux mois, et de Microsoft en hausse de +15%, ont été particulièrement favorisées.

Au terme d'une année particulièrement agitée sur le pétrole et les taux, le portefeuille a connu des périodes de performance relative très volatiles. Au final le fonds termine en hausse de 18.648%, contre 19.60% pour le MSCI World en Euro. Cette contre-performance s'explique principalement par des sous-pondérations aux actions américaines en début d'année, et sur les secteurs de la banque et de l'énergie. En revanche, les fonds « croissance » ont nettement surperformé les indices de références. Les actions européennes auront connu une période de surperformance importante entre octobre 2022 et avril 2023. Période pendant laquelle le portefeuille était surpondéré sur l'Europe. Nous avons alors remonté progressivement l'exposition aux actions américaines durant le reste de l'année pour terminer 2023 en étant surpondéré sur les US.

### Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant

à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la réplication indicielle dans leur structuration) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » (5) : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;
- Et 4 autres critères associés à des seuils :
  - o Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW
  - o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%
  - o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.

La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;
- Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :
- pétrole ou gaz de schiste,
  - pétrole issu de sables bitumineux,
  - pétrole lourd et extra-lourd,
  - pétrole en eau profonde,
  - pétrole extrait en Arctique,
  - méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

-----  
(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Mise à jour en octobre de chaque année.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

## ● **Frais de gestion indirects calculés**

2 067 466,26 EUR

- **Addendum – Article 8**

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :

Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels ([creditmutuel-am.eu](https://creditmutuel-am.eu))

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque relative.

### **• Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,84% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

| Méthode VAR          |                |                |              |
|----------------------|----------------|----------------|--------------|
| Levier au 29/12/2023 | Niveau minimum | Niveau maximum | Niveau moyen |
| 0%                   | 9,53%          | 14,73%         | 12,51%       |

## • Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

## • Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent à 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

## ● Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM ACTIONS MONDE est disponible ci-joint

## ● Evénements intervenus au cours de la période

27/03/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître (affichage des frais - ventilation FROG / Taxonomie)

05/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame (DIC PRIIPS)

28/11/2023 Caractéristiques juridiques : Renouvellement du mandat CAC jusqu'au 31/12/2030

29/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître notamment la modification de sa stratégie de gestion pour la mise en place d'une gestion ISR et la mise en place des gates

29/12/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame

29/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître notamment la modification de sa stratégie de gestion et la mise en place des gates

29/12/2023 Changement de délégation : Changement de délégataire comptable au 01/01/2024



## BILAN ACTIF

|                                                                                                                                                  | 29/12/2023            | 30/12/2022            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>                                                                                                                    | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>                                                                                                          | <b>289 483 763,39</b> | <b>201 635 698,65</b> |
| <b>Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées</b>                                                                           | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                    | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>                                                                                                             | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>                                                                                                         | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Titres de créances</b>                                                                                                                        | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                    | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres de créances négociables                                                                                                                   | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres titres de créances                                                                                                                        | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>                                                                                                 | <b>289 483 763,39</b> | <b>201 635 698,65</b> |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays                                                    | 289 483 763,39        | 201 635 698,65        |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                  | 0,00                  |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres organismes non européens                                                                                                                  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                                                                                                         | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Créances représentatives de titres reçus en pension                                                                                              | 0,00                  | 0,00                  |
| Créances représentatives de titres prêtés                                                                                                        | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres empruntés                                                                                                                                 | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres donnés en pension                                                                                                                         | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires                                                                                                                    | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>                                                                                                                       | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                  | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations                                                                                                                                | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Autres instruments financiers</b>                                                                                                             | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Créances</b>                                                                                                                                  | <b>354 985,38</b>     | <b>149 693,63</b>     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                                                                                                   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Autres                                                                                                                                           | 354 985,38            | 149 693,63            |
| <b>Comptes financiers</b>                                                                                                                        | <b>325 841,01</b>     | <b>288 964,06</b>     |
| <b>Liquidités</b>                                                                                                                                | <b>325 841,01</b>     | <b>288 964,06</b>     |
| <b>Total de l'actif</b>                                                                                                                          | <b>290 164 589,78</b> | <b>202 074 356,34</b> |



## BILAN PASSIF

|                                                             | 29/12/2023            | 30/12/2022            |
|-------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                     |                       |                       |
| Capital                                                     | 286 772 544,66        | 196 031 828,32        |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00                  | 0,00                  |
| Report à nouveau (a)                                        | 0,00                  | 0,00                  |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)            | 840 831,52            | 6 761 893,61          |
| Résultat de l'exercice (a, b)                               | 2 389 312,76          | -838 748,42           |
| Total des capitaux propres                                  | 290 002 688,94        | 201 954 973,51        |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>             |                       |                       |
| <b>Instruments financiers</b>                               | 0,00                  | 0,00                  |
| Opérations de cession sur instruments financiers            | 0,00                  | 0,00                  |
| Opérations temporaires sur titres                           | 0,00                  | 0,00                  |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension          | 0,00                  | 0,00                  |
| Dettes représentatives de titres empruntés                  | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires                               | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>                                  | 0,00                  | 0,00                  |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé             | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations                                           | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Dettes</b>                                               | 159 789,63            | 119 382,83            |
| Opérations de change à terme de devises                     | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres                                                      | 159 789,63            | 119 382,83            |
| <b>Comptes financiers</b>                                   | 2 111,21              | 0,00                  |
| Concours bancaires courants                                 | 2 111,21              | 0,00                  |
| Emprunts                                                    | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Total du passif</b>                                      | <b>290 164 589,78</b> | <b>202 074 356,34</b> |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|                                                        | 29/12/2023  | 30/12/2022  |
|--------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|                                                                         | 29/12/2023          | 30/12/2022         |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                              |                     |                    |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                           | 66 311,33           | 42 852,07          |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                              | 0,00                | 207 324,00         |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                          | 0,00                | 0,00               |
| Crédits d'impôt                                                         | 0,00                | 0,00               |
| Produits sur titres de créances                                         | 0,00                | 0,00               |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00                | 0,00               |
| Produits sur contrats financiers                                        | 0,00                | 0,00               |
| Autres produits financiers                                              | 0,00                | 0,00               |
| <b>TOTAL (I)</b>                                                        | <b>66 311,33</b>    | <b>250 176,07</b>  |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                               |                     |                    |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres              | 0,00                | 0,00               |
| Charges sur contrats financiers                                         | 0,00                | 0,00               |
| Charges sur dettes financières                                          | 515,64              | 95 791,83          |
| Autres charges financières                                              | 0,00                | 0,00               |
| <b>TOTAL (II)</b>                                                       | <b>515,64</b>       | <b>95 791,83</b>   |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                       | <b>65 795,69</b>    | <b>154 384,24</b>  |
| Autres produits (III)                                                   | 0,00                | 0,00               |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                   | -2 138 220,99       | 915 826,68         |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                    | 0,00                | 0,00               |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)</b> | <b>2 204 016,68</b> | <b>-761 442,44</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                           | 185 296,08          | -77 305,98         |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)                | 0,00                | 0,00               |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                    | <b>2 389 312,76</b> | <b>-838 748,42</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part P :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part H :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion                                                                                                                                                                    |                             |
|-------|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Parts |              | A la charge du FCPE                                                                                                                                                                 | A la charge de l'entreprise |
| P     | 000010004600 | 0,80% TTC maximum, incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | Néant                       |
| H     | FR0014002MU3 | 1,80% TTC maximum, incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | Néant                       |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                            |                                      |                               |
|-------|--------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                       | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| P     | 000010004600 | 2,00 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |
| H     | FR0014002MU3 | 2,00 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

**Part 000010004600 P**

Néant

**Part FR0014002MU3 H**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

## • Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| néant                    |                           |             |                     |

## • Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

### • Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

### • Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

### • Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

### • Parts d'organismes de Titrisation :

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

### • Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant



## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|                                                                              | 29/12/2023            | 30/12/2022            |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>                                         | <b>201 954 973,51</b> | <b>203 428 930,19</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 86 291 497,76         | 77 946 910,05         |
| Versements de participation                                                  | 20 239 838,83         | 16 228 491,81         |
| Versements d'intéressement                                                   | 18 370 192,97         | 13 066 131,81         |
| Versements au titre du plan d'épargne                                        | 0,00                  | 0,00                  |
| - versements volontaires des salariés                                        | 4 644 647,94          | 9 239 544,57          |
| - abondements de l'entreprise                                                | 4 081 490,01          | 3 508 470,84          |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 4 678 005,25          | 3 051 076,15          |
| Versements par arbitrage                                                     | 34 277 322,76         | 32 853 194,87         |
| Versements autres                                                            | 0,00                  | 0,00                  |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -39 618 827,73        | -43 352 765,61        |
| Rachats volontaires des salariés                                             | -18 531 522,88        | -16 016 361,59        |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -3 675 418,09         | -1 227 101,50         |
| Retraits par arbitrage                                                       | -17 411 886,76        | -26 109 302,52        |
| Retraits autres                                                              | 0,00                  | 0,00                  |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 800 297,91            | 20 017 107,21         |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -2 147,72             | -14 928 363,70        |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                  | 31 547 824,99         |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                  | -29 057 545,90        |
| Frais de transaction                                                         | -33,08                | -429 120,76           |
| Différences de change                                                        | -1 186,55             | -679 893,04           |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 38 374 098,16         | -42 190 259,53        |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>34 962 111,79</i>  | <i>-3 411 986,37</i>  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>-3 411 986,37</i>  | <i>38 778 273,16</i>  |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                  | 413 592,04            |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>           | <i>0,00</i>           |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>0,00</i>           | <i>-413 592,04</i>    |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                  | 0,00                  |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                  | 0,00                  |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 2 204 016,68          | -761 442,44           |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                  | 0,00                  |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres éléments                                                              | 0,00                  | 0,01                  |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>                                           | <b>290 002 688,94</b> | <b>201 954 973,51</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                                                              | Montant     | %           |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>ACTIF</b>                                                                 |             |             |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées              |             |             |
| <b>TOTAL Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Obligations et valeurs assimilées                                            |             |             |
| <b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>                               | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Titres de créances                                                           |             |             |
| <b>TOTAL Titres de créances</b>                                              | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Operations contractuelles a l'achat                                          |             |             |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>                             | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>PASSIF</b>                                                                |             |             |
| Cessions                                                                     |             |             |
| <b>TOTAL Cessions</b>                                                        | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Operations contractuelles a la vente                                         |             |             |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>                            | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>HORS BILAN</b>                                                            |             |             |
| Opérations de couverture                                                     |             |             |
| <b>TOTAL Opérations de couverture</b>                                        | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Autres opérations                                                            |             |             |
| <b>TOTAL Autres opérations</b>                                               | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts                                                          | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 325 841,01    | 0,11 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 2 111,21      | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | 0-3 mois   | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|-----------------------------------------------------------------|------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |            |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts                                                          | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 325 841,01 | 0,11 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |            |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 2 111,21   | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |            |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF  
ET DE HORS-BILAN**

|                                                                 | Devise 1  | %    | Devise2  | %    | Devise 3 | %    | Autre(s)<br>devise(s) | %    |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|------|----------|------|----------|------|-----------------------|------|
|                                                                 | USD       | USD  | JPY      | JPY  | GBP      | GBP  |                       |      |
| <b>Actif</b>                                                    |           |      |          |      |          |      |                       |      |
| Dépôts                                                          | 0,00      | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées                                   | 0,00      | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Titres d'OPC                                                    | 0,00      | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers                                             | 0,00      | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Créance                                                         | 0,00      | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 45 983,80 | 0,02 | 0,00     | 0,00 | 680,32   | 0,00 | 0,02                  | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |           |      |          |      |          |      |                       |      |
| Opérations de cession sur instruments financiers                | 0,00      | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers                                             | 0,00      | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Dettes                                                          | 0,00      | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 2 111,21 | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |           |      |          |      |          |      |                       |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00      | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00      | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

|                               | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00       |
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

|                                                                                  | 29/12/2023 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00       |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

## INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

|                                   | ISIN         | LIBELLE            | 29/12/2023            |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|-----------------------|
| Actions                           |              |                    | 0,00                  |
| Obligations                       |              |                    | 0,00                  |
| TCN                               |              |                    | 0,00                  |
| OPC                               |              |                    | 289 483 763,39        |
|                                   | FR0010611939 | CM-AM ACT.MDE ES3D | 289 483 763,39        |
| Contrats financiers               |              |                    | 0,00                  |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>289 483 763,39</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |                           |                             |
|-----------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|---------------------------|-----------------------------|
|                                                     | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire | Crédits d'impôt<br>totaux | Crédits d'impôt<br>unitaire |
| Total acomptes                                      |      |      | 0                | 0                   | 0                         | 0                           |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |
|------------------------------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|
|                                                                        | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire |
| Total acomptes                                                         |      |      | 0                | 0                   |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>29/12/2023</b>   | <b>30/12/2022</b>  |
|------------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                             |                     |                    |
| Report à nouveau                                                             | 0,00                | 0,00               |
| Résultat                                                                     | 2 389 312,76        | -838 748,42        |
| <b>Total</b>                                                                 | <b>2 389 312,76</b> | <b>-838 748,42</b> |

|                                                                     | <b>29/12/2023</b>   | <b>30/12/2022</b>  |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------------|
| <b>C1 PART CAPI RC</b>                                              |                     |                    |
| <b>Affectation</b>                                                  |                     |                    |
| Distribution                                                        | 0,00                | 0,00               |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00                | 0,00               |
| Capitalisation                                                      | 2 389 312,76        | -838 748,42        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>2 389 312,76</b> | <b>-838 748,42</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                     |                    |
| Nombre de titres                                                    | 0                   | 0                  |
| Distribution unitaire                                               | 0,00                | 0,00               |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                     |                    |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>        |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00                | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00                | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00                | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00                | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00                | 0,00               |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|---------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022          |
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                                          |                                             |                     |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                   | 0,00                                        | 0,00                |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                                                 | 840 831,52                                  | 6 761 893,61        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                             | 0,00                                        | 0,00                |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>840 831,52</b>                           | <b>6 761 893,61</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|---------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022          |
| <b>CI PART CAPI RC</b>                                                                    |                                             |                     |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                     |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00                |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00                |
| Capitalisation                                                                            | 840 831,52                                  | 6 761 893,61        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>840 831,52</b>                           | <b>6 761 893,61</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                     |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00                |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00                |



**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part            | Actif net      | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) | Crédit d'impôt unitaire | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes |
|------------|-----------------|----------------|------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
|            |                 |                |                  | €                           | €                                                                              | €                                                           | €                       | €                                                  |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C   | 97 713 514,72  | 2 491 558,1452   | 39,2178                     | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,01                                               |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C   | 136 082 421,81 | 3 204 448,8419   | 42,4667                     | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 1,87                                               |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI RC | 203 428 930,19 | 3 991 766,2886   | 50,9621                     | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 4,21                                               |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI RC | 201 954 973,51 | 4 741 828,6936   | 42,5901                     | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 1,24                                               |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI RC | 290 002 688,94 | 5 738 930,2087   | 50,5325                     | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,56                                               |

**SOUSCRIPTIONS RACHATS**

|                                                                  | En quantité            | En montant     |
|------------------------------------------------------------------|------------------------|----------------|
| C1 PART CAPI RC                                                  |                        |                |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 1 838 753,12410        | 86 291 497,76  |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -841 651,60900         | -39 618 827,73 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | 997 101,51510          | 46 672 670,03  |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>5 738 930,20870</b> |                |

## COMMISSIONS

|                                                                      | En montant |
|----------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C1 PART CAPI RC</b>                                               |            |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 17 723,59  |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 17 723,59  |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 17 723,59  |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 17 723,59  |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 15 228,33  |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 15 228,33  |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 15 228,33  |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 15 228,33  |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|                                                     | 29/12/2023   |
|-----------------------------------------------------|--------------|
| 10004600 C1 PART CAPI RC                            |              |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,70         |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 1 746 612,27 |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00         |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00         |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 3 884 833,26 |

## CREANCES ET DETTES

|                                 | Nature de débit/crédit      | 29/12/2023        |
|---------------------------------|-----------------------------|-------------------|
| Créances                        | Frais de gestion rétrocédés | 354 985,38        |
| <b>Total des créances</b>       |                             | <b>354 985,38</b> |
| Dettes                          | Frais de gestion            | 159 789,63        |
| <b>Total des dettes</b>         |                             | <b>159 789,63</b> |
| <b>Total dettes et créances</b> |                             | <b>195 195,75</b> |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|                                                                            | Valeur EUR            | % Actif Net   |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------|
| <b>PORTFEUILLE</b>                                                         | <b>289 483 763,39</b> | <b>99,83</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                              | 0,00                  | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                          | 0,00                  | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES                                             | 0,00                  | 0,00          |
| TITRES OPC                                                                 | 289 483 763,39        | 99,83         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES                                                  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>                                           | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT                                        | 0,00                  | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                  | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>354 985,38</b>     | <b>0,12</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-159 789,63</b>    | <b>-0,06</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>                                                 | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS                                                                    | 0,00                  | 0,00          |
| FUTURES                                                                    | 0,00                  | 0,00          |
| SWAPS                                                                      | 0,00                  | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>323 729,80</b>     | <b>0,11</b>   |
| DISPONIBILITES                                                             | 323 729,80            | 0,11          |
| DEPOTS A TERME                                                             | 0,00                  | 0,00          |
| EMPRUNTS                                                                   | 0,00                  | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES                                                      | 0,00                  | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                  | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>                                                           | <b>290 002 688,94</b> | <b>100,00</b> |

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs                                          | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient | Valeur<br>boursière | Coupon<br>couru | + ou - values<br>potentielles | %<br>Actif<br>Net |
|------------------------------------------------------------------|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|--------------------|---------------------|-----------------|-------------------------------|-------------------|
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>                                        |        |                           |                  |                                | 254 522 684,60     | 289 483 763,39      | 0,00            | 34 961 078,79                 | 99,82             |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                           |                  |                                | 254 522 684,60     | 289 483 763,39      | 0,00            | 34 961 078,79                 | 99,82             |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                              |        |                           |                  |                                | 254 522 684,60     | 289 483 763,39      | 0,00            | 34 961 078,79                 | 99,82             |
| FR0010611939 CM-AM ACTIONS MONDE (ES)                            | EUR    | 14 769 579,7<br>65        | 19,6             | 17,2329                        | 254 522 684,60     | 289 483 763,39      | 0,00            | 34 961 078,79                 | 99,82             |
| <b>TOTAL</b>                                                     |        |                           |                  |                                | 254 522 684,60     | 289 483 763,39      | 0,00            | 34 961 078,79                 | 99,82             |
|                                                                  |        |                           |                  |                                |                    |                     |                 |                               |                   |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*





# **RAPPORT ANNUEL**

## **CM-AM PERSPECTIVE GLOBAL GOLD**

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

# CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCPE

## ● L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier CM-AM PERSPECTIVE GLOBAL GOLD classé Fonds actions a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPC maître CM-AM GLOBAL GOLD, compartiment de la SICAV CM-AM SICAV, action « RC » également classé Fonds actions, à savoir d'offrir une performance nette de frais liée à l'évolution des valeurs liées aux Mines d'or et aux Matières Premières, sans contrainte et grâce à une gestion sélective de valeurs liées à l'or et aux ressources naturelles, diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, sur la durée de placement recommandée. Le type de gestion du FCPE nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître.

Le FCPE n'a pas d'indicateur de référence car le processus de gestion de l'OPCVM maître est basé sur une sélection de titres par des critères fondamentaux en dehors de tout critère d'appartenance à un indice de marché. Cependant, à titre purement indicatif et afin d'établir des comparaisons a posteriori, il pourra être fait référence à l'indice NYSE ARCA retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes non réinvestis.

## ● Stratégie d'investissement

Le FCPE n'a pas d'indicateur de référence car le processus de gestion de l'OPCVM maître est basé sur une sélection de titres par des critères fondamentaux en dehors de tout critère d'appartenance à un indice de marché. Cependant, à titre purement indicatif et afin d'établir des comparaisons a posteriori, il pourra être fait référence à l'indice NYSE ARCA retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes non réinvestis.

Le FCPE CM-AM PERSPECTIVE GLOBAL GOLD est un compartiment nourricier de l'OPC maître CM-AM GLOBAL GOLD, lui-même compartiment de la SICAV CM-AM SICAV. A ce titre, l'actif du compartiment nourricier CM-AM PERSPECTIVE GLOBAL GOLD est investi en totalité et en permanence en actions « RC » de l'OPC maître CM-AM GLOBAL GOLD et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion sélective de titres en direct et/ou d'OPC, déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de la conjoncture, des différents secteurs d'activités liées à l'or, aux matières premières et aux ressources naturelles et des anticipations économiques réalisées par la société de gestion de portefeuille.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 60 % à 110 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs dont :

- de 60 % à 110 % aux marchés des actions liées à l'or et aux ressources naturelles
- 50% minimum aux marchés des actions liées aux mines d'or
- de 0% à 50% aux marchés des actions de pays émergents
- de 0% à 10% aux marchés des actions de petite capitalisation < 150 millions d'euros

De 0 % à 10 % en instruments de taux souverains, du secteur public ou privé, de toutes zones géographiques y compris pays émergents, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation

De 0 % à 10 % en obligations convertibles

De 0 % à 110 % au risque de change sur des devises hors euro.

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Une année 2023 positive pour l'or et clôture l'année pour la première fois au-dessus de 2000\$ l'once à 2062,9\$.

Celui-ci a été soutenu par les achats physiques des banques centrales et des investisseurs individuels des pays émergents notamment. La demande de bijouterie est restée soutenue.

L'or a évolué au gré des indicateurs financier tel que l'évolution du dollar et des taux réels américains. Cependant la corrélation est moins forte que les périodes précédentes. L'or a bénéficié de sa qualité d'actif refuge lors de l'attaque du Hamas contre Israël et la guerre que cela a provoqué. L'or progresse de 13,1% en 2023.

Les sociétés aurifères n'ont cependant pas profité pleinement de la bonne tenue des prix des métaux précieux. Les résultats du premier trimestre ont déçu. Ceci est lié aux investissements engagés par les sociétés, qui sont venus grevé une partie du retour à l'actionnaire.

Le Nyse Arca clôture l'année en hausse de 5,3% en euros.

Au cours de l'année 2023, la stratégie du fonds a peu évolué. Au cours du 1er semestre nous avons augmenté nos liquidités pour réduire notre exposition globale. Nous avons réduit le poids des sociétés argentifères, souvent moins performantes dans les périodes de tensions sur les marges. Au cours du 1er semestre nous avons privilégié les sociétés de royautés comme Franco Nevada et Wheaton Precious Metals. Les majors ont été également privilégiées.

Au cours du second semestre, nous avons renforcé les producteurs « intermédiaires » en croissance de production comme Centerra Gold et les producteurs juniors car ce sont des cibles potentielles Skeena.

Le fonds Perspective Global Gold progresse de 3.43% en 2023

### Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
  - une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,
- Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la réplcation indicielle dans leur structuration) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » (5) : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;
- Et 4 autres critères associés à des seuils :
  - o Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW
  - o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%
  - o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.

La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;
- Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :
- pétrole ou gaz de schiste,
  - pétrole issu de sables bitumineux,
  - pétrole lourd et extra-lourd,
  - pétrole en eau profonde,
  - pétrole extrait en Arctique,
  - méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

-----  
(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Mise à jour en octobre de chaque année.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

- **Frais de gestion indirects calculés**

9 135,19 EUR

- **Addendum – Article 8**

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

### **• Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,84% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

### **• Information relative au traitement des actifs non liquides**

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

## ● Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être



diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- **Information relative au fonds Maître**

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM GLOBAL GOLD est disponible ci-joint

- **Evènements intervenus au cours de la période**

02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Modification de l'indicateur de référence

27/03/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître (affichage des frais - ventilation FROG / Taxonomie)

27/03/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

05/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame (DIC PRIIPS)

28/11/2023 Caractéristiques juridiques : Renouvellement du mandat CAC jusqu'au 31/12/2030

29/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître, notamment la mise en place des gates

29/12/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame

29/12/2023 Changement de délégation : Changement de délégataire comptable au 01/01/2024



## BILAN ACTIF

|                                                 | 29/12/2023          | 30/12/2022          |
|-------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Instruments financiers</b>                   | <b>2 505 850,00</b> | <b>2 183 815,68</b> |
| <b>OPC maitre</b>                               | <b>2 505 850,00</b> | <b>2 183 815,68</b> |
| <b>Contrats financiers</b>                      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00                | 0,00                |
| Autres opérations                               | 0,00                | 0,00                |
| <b>Créances</b>                                 | <b>3 689,13</b>     | <b>3 569,76</b>     |
| Opérations de change à terme de devises         | 0,00                | 0,00                |
| Autres                                          | 3 689,13            | 3 569,76            |
| <b>Comptes financiers</b>                       | <b>2 922,56</b>     | <b>1 954,39</b>     |
| Liquidités                                      | 2 922,56            | 1 954,39            |
| <b>Total de l'actif</b>                         | <b>2 512 461,69</b> | <b>2 189 339,83</b> |

## BILAN PASSIF

|                                                                    | 29/12/2023   | 30/12/2022   |
|--------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                            |              |              |
| <b>Capital</b>                                                     | 2 493 773,91 | 2 149 206,62 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00         | 0,00         |
| <b>Report à nouveau (a)</b>                                        | 0,00         | 0,00         |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | 128,99       | 22 094,59    |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | 15 976,84    | 15 712,92    |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 2 509 879,74 | 2 187 014,13 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |              |              |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 0,00         | 0,00         |
| <b>Contrats financiers</b>                                         | 0,00         | 0,00         |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00         | 0,00         |
| Autres opérations                                                  | 0,00         | 0,00         |
| <b>Dettes</b>                                                      | 2 581,95     | 2 325,70     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00         | 0,00         |
| <b>Autres</b>                                                      | 2 581,95     | 2 325,70     |
| <b>Comptes financiers</b>                                          | 0,00         | 0,00         |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 0,00         | 0,00         |
| <b>Emprunts</b>                                                    | 0,00         | 0,00         |
| <b>Total du passif</b>                                             | 2 512 461,69 | 2 189 339,83 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|                                                        | 29/12/2023  | 30/12/2022  |
|--------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|                                                                         | 29/12/2023       | 30/12/2022       |
|-------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                              |                  |                  |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                           | 107,25           | 7,16             |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                              | 0,00             | 0,00             |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                          | 0,00             | 0,00             |
| Crédits d'impôt                                                         | 0,00             | 0,00             |
| Produits sur titres de créances                                         | 0,00             | 0,00             |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00             | 0,00             |
| Produits sur contrats financiers                                        | 0,00             | 0,00             |
| Autres produits financiers                                              | 0,00             | 0,00             |
| <b>TOTAL (I)</b>                                                        | <b>107,25</b>    | <b>7,16</b>      |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                               |                  |                  |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres              | 0,00             | 0,00             |
| Charges sur contrats financiers                                         | 0,00             | 0,00             |
| Charges sur dettes financières                                          | 0,00             | 26,82            |
| Autres charges financières                                              | 0,00             | 0,00             |
| <b>TOTAL (II)</b>                                                       | <b>0,00</b>      | <b>26,82</b>     |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                       | <b>107,25</b>    | <b>-19,66</b>    |
| Autres produits (III)                                                   | 0,00             | 0,00             |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                   | -15 307,10       | -14 185,40       |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                    | 0,00             | 0,00             |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)</b> | <b>15 414,35</b> | <b>14 165,74</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                           | 562,49           | 1 547,18         |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)                | 0,00             | 0,00             |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                    | <b>15 976,84</b> | <b>15 712,92</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion                                                                                                                                                                   |                             |
|-------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Parts |              | A la charge du FCPE                                                                                                                                                                | A la charge de l'entreprise |
| C     | 000010001809 | 1,30% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | Néant                       |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                           |                                      |                               |
|-------|--------------|------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                      | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| C     | 000010001809 | 2,00% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

**Part 000010001809 C**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| Néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.



- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|                                                                              | 29/12/2023          | 30/12/2022          |
|------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>                                         | <b>2 187 014,13</b> | <b>1 748 667,02</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 735 295,83          | 1 220 534,65        |
| Versements de participation                                                  | 36 084,13           | 51 814,06           |
| Versements d'intéressement                                                   | 254 786,43          | 207 220,73          |
| Versements au titre du plan d'épargne                                        | 0,00                | 0,00                |
| - versements volontaires des salariés                                        | 20 676,79           | 28 138,43           |
| - abondements de l'entreprise                                                | 80 189,69           | 80 948,66           |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 39 696,60           | 113 928,28          |
| Versements par arbitrage                                                     | 303 862,19          | 738 484,49          |
| Versements autres                                                            | 0,00                | 0,00                |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -478 409,93         | -609 088,85         |
| Rachats volontaires des salariés                                             | -164 611,29         | -139 259,74         |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -25 984,80          | -111 416,86         |
| Retraits par arbitrage                                                       | -287 813,84         | -358 412,25         |
| Retraits autres                                                              | 0,00                | 0,00                |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 9 524,51            | 28 895,29           |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -9 864,42           | -11 653,39          |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                | 0,00                |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                | 0,00                |
| Frais de transaction                                                         | 0,00                | 0,00                |
| Différences de change                                                        | 0,00                | 0,00                |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 50 905,27           | -204 506,33         |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>8 075,66</i>     | <i>-42 829,61</i>   |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>-42 829,61</i>   | <i>161 676,72</i>   |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                | 0,00                |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>         | <i>0,00</i>         |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>0,00</i>         | <i>0,00</i>         |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                | 0,00                |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                | 0,00                |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 15 414,35           | 14 165,74           |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                | 0,00                |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                | 0,00                |
| Autres éléments                                                              | 0,00                | 0,00                |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>                                           | <b>2 509 879,74</b> | <b>2 187 014,13</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                       | Montant     | %           |
|---------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>HORS BILAN</b>                     |             |             |
| <b>Operations de couverture</b>       |             |             |
| <b>TOTAL Operations de couverture</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres operations</b>              |             |             |
| <b>TOTAL Autres operations</b>        | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>TOTAL HORS BILAN</b>               | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts                                                          | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 2 922,56      | 0,12 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | 0-3 mois | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|-----------------------------------------------------------------|----------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts                                                          | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 2 922,56 | 0,12 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF  
ET DE HORS-BILAN**

|                          | Devise 1 | %    | Devise2 | %    | Devise 3 | %    | Autre(s)<br>devise(s) | %    |
|--------------------------|----------|------|---------|------|----------|------|-----------------------|------|
| <b>Actif</b>             |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| OPC maître               | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers      | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Créance                  | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers       | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Passif</b>            |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Contrats financiers      | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Dettes                   | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers       | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>        |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Opérations de couverture | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Autres opérations        | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

|                               | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00       |
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

|                                                                                  | 29/12/2023 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00       |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

## INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

|                                   | ISIN         | LIBELLE            | 29/12/2023          |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|---------------------|
| Actions                           |              |                    | 0,00                |
| Obligations                       |              |                    | 0,00                |
| TCN                               |              |                    | 0,00                |
| OPC                               |              |                    | 2 505 850,00        |
|                                   | FR0007390174 | CM-AM G.GOLD RC 6D | 2 505 850,00        |
| Contrats financiers               |              |                    | 0,00                |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>2 505 850,00</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |                           |                             |
|-----------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|---------------------------|-----------------------------|
|                                                     | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire | Crédits d'impôt<br>totaux | Crédits d'impôt<br>unitaire |
| Total acomptes                                      |      |      | 0                | 0                   | 0                         | 0                           |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |
|------------------------------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|
|                                                                        | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire |
| Total acomptes                                                         |      |      | 0                | 0                   |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>29/12/2023</b> | <b>30/12/2022</b> |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                             |                   |                   |
| Report à nouveau                                                             | 0,00              | 0,00              |
| Résultat                                                                     | 15 976,84         | 15 712,92         |
| <b>Total</b>                                                                 | <b>15 976,84</b>  | <b>15 712,92</b>  |

|                                                                     | <b>29/12/2023</b> | <b>30/12/2022</b> |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>                                               |                   |                   |
| <b>Affectation</b>                                                  |                   |                   |
| Distribution                                                        | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation                                                      | 15 976,84         | 15 712,92         |
| <b>Total</b>                                                        | <b>15 976,84</b>  | <b>15 712,92</b>  |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres                                                    | 0                 | 0                 |
| Distribution unitaire                                               | 0,00              | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00              | 0,00              |



| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022       |
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                                          |                                             |                  |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                   | 0,00                                        | 0,00             |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                                                 | 128,99                                      | 22 094,59        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                             | 0,00                                        | 0,00             |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>128,99</b>                               | <b>22 094,59</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022       |
| <b>CI PART CAPI C</b>                                                                     |                                             |                  |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                  |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00             |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00             |
| Capitalisation                                                                            | 128,99                                      | 22 094,59        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>128,99</b>                               | <b>22 094,59</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                  |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00             |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00             |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net    | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) | Crédit d'impôt unitaire | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes |
|------------|----------------|--------------|------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
|            |                |              |                  | €                           | €                                                                              | €                                                           | €                       | €                                                  |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C  | 1 099 234,74 | 9 542,3178       | 115,1957                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 2,65                                               |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C  | 1 759 131,03 | 12 730,5903      | 138,1814                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 9,20                                               |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 1 748 667,02 | 13 197,2009      | 132,5028                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 4,87                                               |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 2 187 014,13 | 17 418,0178      | 125,5604                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 2,17                                               |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI C | 2 509 879,74 | 19 325,8373      | 129,8717                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,83                                               |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|                                                                  | En quantité         | En montant  |
|------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------|
| C1 PART CAPI C                                                   |                     |             |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 5 582,41980         | 735 295,83  |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -3 674,60030        | -478 409,93 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | 1 907,81950         | 256 885,90  |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>19 325,83730</b> |             |

## COMMISSIONS

|                                                                      | En montant |
|----------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>                                                |            |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 250,22     |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 250,22     |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 250,22     |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 250,22     |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 482,61     |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 482,61     |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 482,61     |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 482,61     |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| 10001809 C1 PART CAPI C                             |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 1,30       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 31 440,25  |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 46 747,35  |

## CREANCES ET DETTES

|                                 | Nature de débit/crédit      | 29/12/2023      |
|---------------------------------|-----------------------------|-----------------|
| Créances                        | Frais de gestion rétrocédés | 3 689,13        |
| <b>Total des créances</b>       |                             | <b>3 689,13</b> |
| Dettes                          | Frais de gestion            | 2 581,95        |
| <b>Total des dettes</b>         |                             | <b>2 581,95</b> |
| <b>Total dettes et créances</b> |                             | <b>1 107,18</b> |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|                                                                            | Valeur EUR          | % Actif Net   |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>                                                        | <b>2 505 850,00</b> | <b>99,83</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                              | 0,00                | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                          | 0,00                | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES                                             | 0,00                | 0,00          |
| TITRES OPC                                                                 | 2 505 850,00        | 99,83         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES                                                  | 0,00                | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>                                           | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT                                        | 0,00                | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>3 689,13</b>     | <b>0,15</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-2 581,95</b>    | <b>-0,10</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>                                                 | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS                                                                    | 0,00                | 0,00          |
| FUTURES                                                                    | 0,00                | 0,00          |
| SWAPS                                                                      | 0,00                | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>2 922,56</b>     | <b>0,12</b>   |
| DISPONIBILITES                                                             | 2 922,56            | 0,12          |
| DEPOTS A TERME                                                             | 0,00                | 0,00          |
| EMPRUNTS                                                                   | 0,00                | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES                                                      | 0,00                | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>                                                           | <b>2 509 879,74</b> | <b>100,00</b> |

# **PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs                                          | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient | Valeur<br>boursière | Coupon<br>couru | + ou - values<br>potentielles | %<br>Actif<br>Net |
|------------------------------------------------------------------|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|--------------------|---------------------|-----------------|-------------------------------|-------------------|
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>                                        |        |                           |                  |                                | 2 497 781,33       | 2 505 850,00        | 0,00            | 8 068,67                      | 99,84             |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                           |                  |                                | 2 497 781,33       | 2 505 850,00        | 0,00            | 8 068,67                      | 99,84             |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                              |        |                           |                  |                                | 2 497 781,33       | 2 505 850,00        | 0,00            | 8 068,67                      | 99,84             |
| FR0007390174 CM-AM GLOBAL GOLD (RC)                              | EUR    | 75 115,4076<br>6          | 33,36            | 33,25258                       | 2 497 781,33       | 2 505 850,00        | 0,00            | 8 068,67                      | 99,84             |
| <b>TOTAL</b>                                                     |        |                           |                  |                                | 2 497 781,33       | 2 505 850,00        | 0,00            | 8 068,67                      | 99,84             |



**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques



# **RAPPORT ANNUEL**

## **CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE A**

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

# CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCPE

## ● L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE A a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître CM-AM CASH ISR, part « ES », à savoir la recherche d'une performance nette de frais égale à celle de son indicateur de référence l'€STR Capitalisé, diminué des frais de gestion réels applicables à cette catégorie de part, sur la durée de placement recommandée, et dans le respect des exigences du label français ISR. En cas de taux particulièrement bas, négatifs ou volatiles, la valeur liquidative du fonds peut être amenée à baisser de manière structurelle, ce qui pourrait impacter négativement la performance de votre fonds et compromettrait l'objectif de gestion lié à la préservation du capital. Le type de gestion du FCPE nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres.

## ● Stratégie d'investissement

Le FCPE CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE A de classification « Monétaires à valeur liquidative variable (VNAV) standard » est un compartiment nourricier de l'OPC maître CM-AM CASH ISR, part « ES », également classé « Monétaires à valeur liquidative variable (VNAV) standard ». A ce titre, l'actif du compartiment nourricier CMAM PERSPECTIVE MONETAIRE A est investi en permanence en part « ES » de l'OPC maître CM-AM CASH ISR et à titre accessoire en liquidités (7,5% de l'actif net minimum). Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Afin de réaliser l'objectif de gestion la stratégie de gestion de l'OPCVM établit un univers de valeurs ciblées grâce à un processus extra-financier complété d'une analyse financière. L'OPCVM adopte un style de gestion active afin d'obtenir une performance proche de celle du marché monétaire dans un contexte de risque de marché comparable à celui donné par son indice de référence, tout en respectant la régularité de l'évolution de la valeur liquidative. L'univers des émetteurs éligibles est celui des sociétés de l'OCDE émettrices de titres de créances. Au sein de cet univers, les instruments éligibles sont ceux du marché monétaire répondant aux critères de règlement (UE) 2017/1131 relatif aux fonds monétaires (MMF) et de dépôts à terme d'établissements de crédit. Le processus de gestion appliqué à ces instruments se décompose en trois étapes :

1°Filtre ESG : L'équipe de gestion appliquera des filtres extra-financiers en fonction de critères ESG issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable. Ces filtres couvrent les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise ou des Etats, pour une démarche socialement responsable. A titre d'illustration, pour le pilier E : l'intensité carbone, pour le pilier S : la politique de ressources humaines, et pour le pilier G : la part des administrateurs indépendants sont inclus dans nos catégories ESG. La gestion appliquera une approche en sélectivité, développée dans le prospectus, consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés ou ceux démontrant de bonnes perspectives de leurs pratiques ESG. En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique. La gestion exclura tous les émetteurs ayant des controverses majeures. Cette approche permet d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

2°Analyse financière : Ce nouvel univers est analysé au plan financier pour ne conserver que les valeurs dont la qualité est clairement identifiée. Cet univers constitue la liste des valeurs éligibles à l'investissement.

3° Construction du portefeuille/poche taux : Cette partie du processus s'appuie sur la gestion active de la vie moyenne des titres en fonction des anticipations d'évolution des taux des Banques Centrales de la zone euro, la gestion de la courbe des taux monétaires et la gestion des fluctuations de l'€STR au cours du mois ainsi que de la définition de la classification. La répartition entre taux variable et taux fixe évoluera en fonction des anticipations de variation des taux d'intérêt. La gestion du risque « crédit » en complément de la part du portefeuille est géré au jour le jour de façon à essayer d'optimiser le rendement du portefeuille au travers d'une sélection rigoureuse des signatures des émetteurs.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs. L'analyse extra-financière mise en oeuvre au moyen du modèle propriétaire conduit à exclure au moins 20% de l'univers d'investissement initial. A minima 90% des titres vifs et OPC sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers. L'OPCVM pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net.

En raison de l'analyse financière, les sociétés obtenant les meilleures notes ESG ne sont pas automatiquement retenues dans la construction du portefeuille. A l'issue du processus de sélection, le gérant s'assure que les instruments qui composent le portefeuille sont de haute qualité de crédit selon un processus interne d'analyse et d'appréciation de la haute qualité par la société de gestion, ou par référence, mais de manière non exclusive, aux notations court terme des agences de notation enregistrées auprès de l'ESMA qui ont noté l'instrument et que la société de gestion jugera les plus pertinentes, en évitant toute dépendance mécanique vis à vis de ces notations. Si l'instrument n'est pas noté, la société de gestion détermine une qualité équivalente grâce à un processus interne. Un instrument du marché monétaire n'est pas de haute qualité de crédit s'il ne détient pas au moins l'une des deux meilleures notations court terme déterminée selon l'analyse de la société de gestion. L'OPCVM limite son investissement à des instruments financiers ayant une durée de vie résiduelle maximum inférieure ou égale à 2 ans, à condition que le taux soit révisable dans un délai maximum de 397 jours. La maturité moyenne pondérée jusqu'à la date d'échéance (en anglais dénommée WAM - Weighted Average Maturity) est inférieure ou égale à 6 mois. La durée de vie moyenne pondérée jusqu'à la date d'extinction des instruments financiers (en anglais dénommée WAL - Weighted Average Life) est inférieure ou égale à 12 mois. A titre dérogatoire, il pourra investir au-delà de 5% de son actif net et jusqu'à 100% de son actif net en instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales. Les instruments émis dans une devise autre que l'Euro font l'objet d'une couverture systématique pour annuler le risque de change.

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Les tensions post crise pandémique sur l'offre et la guerre en Ukraine ont précipité l'ensemble de l'économie mondiale dans une spirale inflationniste. En Europe cela s'est traduit par la poursuite de la hausse des taux tout au long de l'exercice. Face à la montée continue des prix et une croissance résiliente, la BCE a relevé 6 fois ses taux directeurs sur 2023. Ce qui place le taux de dépôt à un niveau record de 4%. A partir du second semestre, les thèses du ralentissement économique et de l'accalmie sur l'inflation commencent à se matérialiser. Ce qui a mis fin au cycle de hausse à partir du mois de septembre. A noter que les spreads de crédit monétaires sont restés particulièrement résilients sur l'exercice.

Dans ce contexte inflationniste nous avons maintenu une maturité moyenne faible et une sensibilité crédit basse. Nous avons continué dans nos investissements à privilégier les supports offrant la meilleure liquidité.

Sur l'exercice, la performance du fonds est de 3,24% contre 3,28% pour l'indice de référence (€ster capitalisé).

### - Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

### Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la réplication indiciaire dans leur structuration) ;

- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » (5) : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;

- Et 4 autres critères associés à des seuils :

- o Production annuelle de charbon < 10 MT ;

- o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW

- o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%

- o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.

La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;

- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FRd) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;

Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,

- pétrole issu de sables bitumineux,

- pétrole lourd et extra-lourd,

- pétrole en eau profonde,

- pétrole extrait en Arctique,

- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

-----  
(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Mise à jour en octobre de chaque année.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

- **Frais de gestion indirects calculés**

276 305,13 EUR

- **Addendum – Article 8**

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :

Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels ([creditmutuel-am.eu](https://creditmutuel-am.eu))

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

### **• Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 91,99% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

### **• Information relative au traitement des actifs non liquides**

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..



## ● Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être

diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- **Information relative au fonds Maître**

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM CASH ISR est disponible ci-joint

- **Evènements intervenus au cours de la période**

27/03/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître (affichage des frais - ventilation FROG / Taxonomie)

27/03/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

31/05/2023 Fusion/absorption : Le conseil de surveillance du FCPE PHIXEN a décidé lors de sa réunion du 02/02/2023 la fusion absorption du FCPE PHIXEN par le FCPE CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE A

04/09/2023 Fusion/absorption : La dissolution du FCPE 301664 GROUPE NADIA par FUSION/ABSORPTION INTERNE est traitée sur VL du 04/09/23

05/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame (DIC PRIIPS)

28/11/2023 Caractéristiques juridiques : Renouvellement du mandat CAC jusqu'au 31/12/2030

07/12/2023 Fusion/absorption : Fusion absorption du FCPE ESI ACTIONNARIAT par le FCPE CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE A

29/12/2023 Changement de délégation : Changement de délégataire comptable au 01/01/2024

## BILAN ACTIF

|                                                 | 29/12/2023            | 30/12/2022            |
|-------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Instruments financiers</b>                   | <b>601 062 081,92</b> | <b>505 192 486,91</b> |
| <b>OPC maitre</b>                               | <b>601 062 081,92</b> | <b>505 192 486,91</b> |
| <b>Contrats financiers</b>                      | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations                               | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Créances</b>                                 | <b>0,00</b>           | <b>8 867,89</b>       |
| Opérations de change à terme de devises         | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres                                          | 0,00                  | 8 867,89              |
| <b>Comptes financiers</b>                       | <b>52 452 771,80</b>  | <b>44 459 450,19</b>  |
| Liquidités                                      | 52 452 771,80         | 44 459 450,19         |
| <b>Total de l'actif</b>                         | <b>653 514 853,72</b> | <b>549 660 804,99</b> |

## BILAN PASSIF

|                                                                    | 29/12/2023     | 30/12/2022     |
|--------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                            |                |                |
| <b>Capital</b>                                                     | 652 710 933,38 | 550 772 378,67 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00           | 0,00           |
| <b>Report à nouveau (a)</b>                                        | 0,00           | 0,00           |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | 370 545,58     | -380 015,84    |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | 319 387,22     | -803 630,30    |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 653 400 866,18 | 549 588 732,53 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |                |                |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 0,00           | 0,00           |
| <b>Contrats financiers</b>                                         | 0,00           | 0,00           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00           | 0,00           |
| Autres opérations                                                  | 0,00           | 0,00           |
| <b>Dettes</b>                                                      | 113 987,54     | 72 072,46      |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00           | 0,00           |
| <b>Autres</b>                                                      | 113 987,54     | 72 072,46      |
| <b>Comptes financiers</b>                                          | 0,00           | 0,00           |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 0,00           | 0,00           |
| <b>Emprunts</b>                                                    | 0,00           | 0,00           |
| <b>Total du passif</b>                                             | 653 514 853,72 | 549 660 804,99 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|                                                        | 29/12/2023  | 30/12/2022  |
|--------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|                                                                         | 29/12/2023          | 30/12/2022         |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                              |                     |                    |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                           | 1 456 644,83        | 87 434,04          |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                              | 0,00                | 0,00               |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                          | 0,00                | 0,00               |
| Crédits d'impôt                                                         | 0,00                | 0,00               |
| Produits sur titres de créances                                         | 0,00                | 0,00               |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00                | 0,00               |
| Produits sur contrats financiers                                        | 0,00                | 0,00               |
| Autres produits financiers                                              | 0,00                | 0,00               |
| <b>TOTAL (I)</b>                                                        | <b>1 456 644,83</b> | <b>87 434,04</b>   |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                               |                     |                    |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres              | 0,00                | 0,00               |
| Charges sur contrats financiers                                         | 0,00                | 0,00               |
| Charges sur dettes financières                                          | 891,02              | 156 233,25         |
| Autres charges financières                                              | 0,00                | 0,00               |
| <b>TOTAL (II)</b>                                                       | <b>891,02</b>       | <b>156 233,25</b>  |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                       | <b>1 455 753,81</b> | <b>-68 799,21</b>  |
| Autres produits (III)                                                   | 0,00                | 0,00               |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                   | 1 148 341,19        | 681 133,43         |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                    | 0,00                | 0,00               |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)</b> | <b>307 412,62</b>   | <b>-749 932,64</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                           | 11 974,60           | -53 697,66         |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)                | 0,00                | 0,00               |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                    | <b>319 387,22</b>   | <b>-803 630,30</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion                                                                                                                                                                   |                             |
|-------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Parts |              | A la charge du FCPE                                                                                                                                                                | A la charge de l'entreprise |
| C     | 000010001800 | 0,30% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | Néant                       |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                            |                                      |                               |
|-------|--------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                       | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| C     | 000010001800 | 0,15 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

**Part 000010001800 C**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| Néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.



Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|                                                                              | 29/12/2023            | 30/12/2022            |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>                                         | <b>549 588 732,53</b> | <b>469 742 906,28</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 217 504 272,06        | 214 951 591,01        |
| Versements de participation                                                  | 70 996 143,36         | 63 480 617,22         |
| Versements d'intéressement                                                   | 47 995 054,20         | 45 299 007,00         |
| Versements au titre du plan d'épargne                                        | 0,00                  | 0,00                  |
| - versements volontaires des salariés                                        | 5 212 423,42          | 5 111 133,51          |
| - abondements de l'entreprise                                                | 10 914 045,19         | 10 209 445,04         |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 14 332 765,42         | 13 773 889,70         |
| Versements par arbitrage                                                     | 68 053 840,47         | 77 077 498,54         |
| Versements autres                                                            | 0,00                  | 0,00                  |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -133 104 024,53       | -134 985 907,16       |
| Rachats volontaires des salariés                                             | -80 574 709,54        | -88 565 565,59        |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -17 835 894,24        | -7 962 174,18         |
| Retraits par arbitrage                                                       | -34 693 420,75        | -38 458 167,39        |
| Retraits autres                                                              | 0,00                  | 0,00                  |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 428 527,79            | 0,00                  |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -54 624,36            | -358 079,19           |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                  | 0,00                  |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                  | 0,00                  |
| Frais de transaction                                                         | 0,00                  | 0,00                  |
| Différences de change                                                        | 0,00                  | 0,00                  |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 18 730 591,59         | 988 154,23            |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>15 471 172,47</i>  | <i>-3 259 419,12</i>  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>-3 259 419,12</i>  | <i>-4 247 573,35</i>  |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                  | 0,00                  |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>           | <i>0,00</i>           |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>0,00</i>           | <i>0,00</i>           |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                  | 0,00                  |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                  | 0,00                  |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 307 412,62            | -749 932,64           |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                  | 0,00                  |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres éléments *                                                            | -21,52                | 0,00                  |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>                                           | <b>653 400 866,18</b> | <b>549 588 732,53</b> |

\*Prime de fusion

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                       | Montant | %    |
|---------------------------------------|---------|------|
| <b>HORS BILAN</b>                     |         |      |
| <b>Operations de couverture</b>       |         |      |
| <b>TOTAL Operations de couverture</b> | 0,00    | 0,00 |
| <b>Autres operations</b>              |         |      |
| <b>TOTAL Autres operations</b>        | 0,00    | 0,00 |
| <b>TOTAL HORS BILAN</b>               | 0,00    | 0,00 |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts                                                          | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 52 452 771,80 | 8,03 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | 0-3 mois      | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|-----------------------------------------------------------------|---------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |               |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts                                                          | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 52 452 771,80 | 8,03 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |               |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |               |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF  
ET DE HORS-BILAN**

|                          | Devise 1 | %    | Devise2 | %    | Devise 3 | %    | Autre(s)<br>devise(s) | %    |
|--------------------------|----------|------|---------|------|----------|------|-----------------------|------|
| <b>Actif</b>             |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| OPC maître               | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers      | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Créance                  | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers       | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Passif</b>            |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Contrats financiers      | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Dettes                   | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers       | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>        |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Opérations de couverture | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Autres opérations        | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

|                               | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00       |
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

|                                                                                  | 29/12/2023 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00       |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

## INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

|                                   | ISIN         | LIBELLE            | 29/12/2023            |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|-----------------------|
| Actions                           |              |                    | 0,00                  |
| Obligations                       |              |                    | 0,00                  |
| TCN                               |              |                    | 0,00                  |
| OPC                               |              |                    | 601 062 081,92        |
|                                   | FR0013258886 | CM-AM CAS.ISR ES3D | 601 062 081,92        |
| Contrats financiers               |              |                    | 0,00                  |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>601 062 081,92</b> |



**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |                           |                             |
|-----------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|---------------------------|-----------------------------|
|                                                     | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire | Crédits d'impôt<br>totaux | Crédits d'impôt<br>unitaire |
| Total acomptes                                      |      |      | 0                | 0                   | 0                         | 0                           |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |
|------------------------------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|
|                                                                        | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire |
| Total acomptes                                                         |      |      | 0                | 0                   |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>29/12/2023</b> | <b>30/12/2022</b>  |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                             |                   |                    |
| Report à nouveau                                                             | 0,00              | 0,00               |
| Résultat                                                                     | 319 387,22        | -803 630,30        |
| <b>Total</b>                                                                 | <b>319 387,22</b> | <b>-803 630,30</b> |

|                                                                     | <b>29/12/2023</b> | <b>30/12/2022</b>  |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------|--------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>                                               |                   |                    |
| <b>Affectation</b>                                                  |                   |                    |
| Distribution                                                        | 0,00              | 0,00               |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00               |
| Capitalisation                                                      | 319 387,22        | -803 630,30        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>319 387,22</b> | <b>-803 630,30</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                    |
| Nombre de titres                                                    | 0                 | 0                  |
| Distribution unitaire                                               | 0,00              | 0,00               |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                    |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>        |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00              | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00              | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00              | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00              | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00              | 0,00               |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022         |
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                                          |                                             |                    |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                   | 0,00                                        | 0,00               |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                                                 | 370 545,58                                  | -380 015,84        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                             | 0,00                                        | 0,00               |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>370 545,58</b>                           | <b>-380 015,84</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022         |
| <b>CI PART CAPI C</b>                                                                     |                                             |                    |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                    |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00               |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00               |
| Capitalisation                                                                            | 370 545,58                                  | -380 015,84        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>370 545,58</b>                           | <b>-380 015,84</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                    |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00               |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00               |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net      | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) | Crédit d'impôt unitaire | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes |
|------------|----------------|----------------|------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
|            |                |                |                  | €                           | €                                                                              | €                                                           | €                       | €                                                  |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C  | 421 468 982,13 | 3 774 622,8039   | 111,6585                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -0,18                                              |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C  | 468 328 294,38 | 4 209 445,4552   | 111,2565                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -0,20                                              |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 469 742 906,28 | 4 246 722,2241   | 110,613                     | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -0,26                                              |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 549 588 732,53 | 4 971 458,7444   | 110,5487                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -0,23                                              |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI C | 653 400 866,18 | 5 725 191,9211   | 114,1273                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,12                                               |

**SOUSCRIPTIONS RACHATS**

|                                                                  | En quantité            | En montant      |
|------------------------------------------------------------------|------------------------|-----------------|
| C1 PART CAPI C                                                   |                        |                 |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 1 941 069,75700        | 217 504 272,06  |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -1 187 336,58030       | -133 104 024,53 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | 753 733,17670          | 84 400 247,53   |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>5 725 191,92110</b> |                 |

## COMMISSIONS

|                                                                      | En montant |
|----------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>                                                |            |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 89 088,90  |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 89 088,90  |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 89 088,90  |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 89 088,90  |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 83 451,84  |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 83 451,84  |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 83 451,84  |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 83 451,84  |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|                                                     | 29/12/2023   |
|-----------------------------------------------------|--------------|
| 10001800 C1 PART CAPI C                             |              |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,19         |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 1 148 341,19 |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00         |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00         |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 0,00         |

**CREANCES ET DETTES**

|                                 | Nature de débit/crédit | 29/12/2023         |
|---------------------------------|------------------------|--------------------|
| <b>Total des créances</b>       |                        |                    |
| Dettes                          | Frais de gestion       | 113 987,54         |
| <b>Total des dettes</b>         |                        | <b>113 987,54</b>  |
| <b>Total dettes et créances</b> |                        | <b>-113 987,54</b> |



## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|                                                                            | Valeur EUR            | % Actif Net   |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>                                                        | <b>601 062 081,92</b> | <b>91,99</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                              | 0,00                  | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                          | 0,00                  | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES                                             | 0,00                  | 0,00          |
| TITRES OPC                                                                 | 601 062 081,92        | 91,99         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES                                                  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>                                           | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT                                        | 0,00                  | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                  | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-113 987,54</b>    | <b>-0,02</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>                                                 | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS                                                                    | 0,00                  | 0,00          |
| FUTURES                                                                    | 0,00                  | 0,00          |
| SWAPS                                                                      | 0,00                  | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>52 452 771,80</b>  | <b>8,03</b>   |
| DISPONIBILITES                                                             | 52 452 771,80         | 8,03          |
| DEPOTS A TERME                                                             | 0,00                  | 0,00          |
| EMPRUNTS                                                                   | 0,00                  | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES                                                      | 0,00                  | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                  | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>                                                           | <b>653 400 866,18</b> | <b>100,00</b> |

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

| Désignation des valeurs                                   | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient | Valeur<br>boursière | Coupon<br>couru | + ou - values<br>potentielles | %<br>Actif<br>Net |
|-----------------------------------------------------------|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|--------------------|---------------------|-----------------|-------------------------------|-------------------|
| TOTAL Titres d'OPC                                        |        |                           |                  |                                | 585 767 289,72     | 601 062 081,92      | 0,00            | 15 294 792,20                 | 91,99             |
| TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE |        |                           |                  |                                | 585 767 289,72     | 601 062 081,92      | 0,00            | 15 294 792,20                 | 91,99             |
| TOTAL FRANCE                                              |        |                           |                  |                                | 585 767 289,72     | 601 062 081,92      | 0,00            | 15 294 792,20                 | 91,99             |
| FR0013258886 CM-AM CASH ISR (ES)                          | EUR    | 5 881,861                 | 102 189,1        | 99 588,76786                   | 585 767 289,72     | 601 062 081,92      | 0,00            | 15 294 792,20                 | 91,99             |
| TOTAL                                                     |        |                           |                  |                                | 585 767 289,72     | 601 062 081,92      | 0,00            | 15 294 792,20                 | 91,99             |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



# **RAPPORT ANNUEL**

## **CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE B**

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

# CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCPE

## ● L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE B a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPC maître CM-AM CASH ISR, part « ES », à savoir la recherche d'une performance nette de frais égale à celle de son indicateur de référence l'€STR Capitalisé, diminué des frais de gestion réels applicables à cette catégorie de part, sur la durée de placement recommandée, et dans le respect des exigences du label français ISR. En cas de taux particulièrement bas, négatifs ou volatils, la valeur liquidative du fonds peut être amenée à baisser de manière structurelle, ce qui pourrait impacter négativement la performance de votre fonds et compromettrait l'objectif de gestion lié à la préservation du capital. Le type de gestion du FCPE nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres.

## ● Stratégie d'investissement

Le FCPE CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE B de classification « Monétaires à valeur liquidative variable (VNAV) standard » est un compartiment nourricier de l'OPC CM-AM CASH ISR, part « ES », également classé « Monétaires à valeur liquidative variable (VNAV) standard ». A ce titre, l'actif du compartiment nourricier CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE B est investi en permanence en part « ES » de l'OPC maître CM-AM CASH ISR et à titre accessoire en liquidités (7,5% de l'actif net minimum). Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Afin de réaliser l'objectif de gestion la stratégie de gestion de l'OPCVM établit un univers de valeurs ciblées grâce à un processus extra-financier complété d'une analyse financière. L'OPCVM adopte un style de gestion active afin d'obtenir une performance proche de celle du marché monétaire dans un contexte de risque de marché comparable à celui donné par son indice de référence, tout en respectant la régularité de l'évolution de la valeur liquidative. L'univers des émetteurs éligibles est celui des sociétés de l'OCDE émettrices de titres de créances. Au sein de cet univers, les instruments éligibles sont ceux du marché monétaire répondant aux critères de règlement (UE) 2017/1131 relatif aux fonds monétaires (MMF) et de dépôts à terme d'établissements de crédit. Le processus de gestion appliqué à ces instruments se décompose en trois étapes :

1°Filtre ESG : l'équipe de gestion appliquera des filtres extra-financiers en fonction de critères ESG issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable. Ces filtres couvrent les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise ou des Etats, pour une démarche socialement responsable. A titre d'illustration, pour le pilier E : l'intensité carbone, pour le pilier S : la politique de ressources humaines, et pour le pilier G : la part des administrateurs indépendants sont inclus dans nos catégories ESG. La gestion appliquera une approche en sélectivité, développée dans le prospectus, consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés ou ceux démontrant de bonnes perspectives de leurs pratiques ESG. En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique. La gestion exclura tous les émetteurs ayant des controverses majeures. Cette approche permet d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

2°Analyse financière : ce nouvel univers est analysé au plan financier pour ne conserver que les valeurs dont la qualité est clairement identifiée. Cet univers constitue la liste des valeurs éligibles à l'investissement.

3° Construction du portefeuille/poche taux : cette partie du processus s'appuie sur la gestion active de la vie moyenne des titres en fonction des anticipations d'évolution des taux des Banques Centrales de la zone euro, la gestion de la courbe des taux monétaires et la gestion des fluctuations de l'€STR au cours du mois ainsi que de la définition de la classification. La répartition entre taux variable et taux fixe évoluera en fonction des anticipations de variation des taux d'intérêt. La gestion du risque « crédit » en complément de la part du portefeuille est géré au jour le jour de façon à essayer d'optimiser le rendement du portefeuille au travers d'une sélection rigoureuse des signatures des émetteurs.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs. L'analyse extra-financière mise en ouvre au moyen du modèle propriétaire conduit à exclure au moins 20% de l'univers d'investissement initial. A minima 90% des titres vifs et OPC sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers. L'OPCVM pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net.

En raison de l'analyse financière, les sociétés obtenant les meilleures notes ESG ne sont pas automatiquement retenues dans la construction du portefeuille. A l'issue du processus de sélection, le gérant s'assure que les instruments qui composent le portefeuille sont de haute qualité de crédit selon un processus interne d'analyse et d'appréciation de la haute qualité par la société de gestion, ou par référence, mais de manière non exclusive, aux notations court terme des agences de notation enregistrées auprès de l'ESMA qui ont noté l'instrument et que la société de gestion jugera les plus pertinentes, en évitant toute dépendance mécanique vis à vis de ces notations. Si l'instrument n'est pas noté, la société de gestion détermine une qualité équivalente grâce à un processus interne. Un instrument du marché monétaire n'est pas de haute qualité de crédit s'il ne détient pas au moins l'une des deux meilleures notations court terme déterminée selon l'analyse de la société de gestion. L'OPCVM limite son investissement à des instruments financiers ayant une durée de vie résiduelle maximum inférieure ou égale à 2 ans, à condition que le taux soit révisable dans un délai maximum de 397 jours. La maturité moyenne pondérée jusqu'à la date d'échéance (en anglais dénommée WAM - Weighted Average Maturity) est inférieure ou égale à 6 mois. La durée de vie moyenne pondérée jusqu'à la date d'extinction des instruments financiers (en anglais dénommée WAL - Weighted Average Life) est inférieure ou égale à 12 mois. A titre dérogatoire, il pourra investir au-delà de 5% de son actif net et jusqu'à 100% de son actif net en instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales. Les instruments émis dans une devise autre que l'Euro font l'objet d'une couverture systématique pour annuler le risque de change.

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Les tensions post crise pandémique sur l'offre et la guerre en Ukraine ont précipité l'ensemble de l'économie mondiale dans une spirale inflationniste. En Europe cela s'est traduit par la poursuite de la hausse des taux tout au long de l'exercice. Face à la montée continue des prix et une croissance résiliente, la BCE a relevé 6 fois ses taux directeurs sur 2023. Ce qui place le taux de dépôt à un niveau record de 4%. A partir du second semestre, les thèses du ralentissement économique et de l'accalmie sur l'inflation commencent à se matérialiser. Ce qui a mis fin au cycle de hausse à partir du mois de septembre. A noter que les spreads de crédit monétaires sont restés particulièrement résilients sur l'exercice.

Dans ce contexte inflationniste nous avons maintenu une maturité moyenne faible et une sensibilité crédit basse. Nous avons continué dans nos investissements à privilégier les supports offrant la meilleure liquidité.

Sur l'exercice, la performance du fonds est de 3,38% contre 3,28% pour l'indice de référence (€ster capitalisé).

### - Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

### Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la réplication indiciaire dans leur structuration) ;

- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » (5) : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;

- Et 4 autres critères associés à des seuils :

- o Production annuelle de charbon < 10 MT ;

- o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW

- o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%

- o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.

La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;

- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FRd) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;

Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,

- pétrole issu de sables bitumineux,

- pétrole lourd et extra-lourd,

- pétrole en eau profonde,

- pétrole extrait en Arctique,



- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

-----  
(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Mise à jour en octobre de chaque année.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

- **Frais de gestion indirects calculés**

239 863,00 EUR

- **Addendum – Article 8**

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :

Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels ([creditmutuel-am.eu](https://creditmutuel-am.eu))

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

### **• Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 91,97% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

### **• Information relative au traitement des actifs non liquides**

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

## ● Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être

diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- **Information relative au fonds Maître**

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM CASH ISR est disponible ci-joint

- **Evènements intervenus au cours de la période**

27/03/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître (affichage des frais - ventilation FROG / Taxonomie)

27/03/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

20/07/2023 Fusion/absorption : fusion-absorption du FCPE HEINEKEN ENTREPRISE par le compartiment CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE B

28/07/2023 Fusion/absorption : Le conseil de surveillance du FCPE OBLIROC 2 a décidé lors de sa réunion du 20/03/2023 la fusion absorption du FCPE OBLIROC 2 par le FCPE CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE B

05/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame (DIC PRIIPS)

28/11/2023 Caractéristiques juridiques : Renouvellement du mandat CAC jusqu'au 31/12/2030

29/12/2023 Changement de délégation : Changement de délégataire comptable au 01/01/2024

## BILAN ACTIF

|                                                 | 29/12/2023            | 30/12/2022            |
|-------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Instruments financiers</b>                   | <b>565 298 758,21</b> | <b>400 229 770,02</b> |
| <b>OPC maitre</b>                               | <b>565 298 758,21</b> | <b>400 229 770,02</b> |
| <b>Contrats financiers</b>                      | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations                               | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Créances</b>                                 | <b>0,00</b>           | <b>6 971,57</b>       |
| Opérations de change à terme de devises         | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres                                          | 0,00                  | 6 971,57              |
| <b>Comptes financiers</b>                       | <b>49 379 837,40</b>  | <b>35 102 307,59</b>  |
| Liquidités                                      | 49 379 837,40         | 35 102 307,59         |
| <b>Total de l'actif</b>                         | <b>614 678 595,61</b> | <b>435 339 049,18</b> |

## BILAN PASSIF

|                                                                    | 29/12/2023     | 30/12/2022     |
|--------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                            |                |                |
| <b>Capital</b>                                                     | 613 003 596,01 | 435 845 735,28 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00           | 0,00           |
| <b>Report à nouveau (a)</b>                                        | 0,00           | 0,00           |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | 489 698,21     | -323 253,44    |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | 1 158 445,22   | -202 384,98    |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 614 651 739,44 | 435 320 096,86 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |                |                |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 0,00           | 0,00           |
| <b>Contrats financiers</b>                                         | 0,00           | 0,00           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00           | 0,00           |
| Autres opérations                                                  | 0,00           | 0,00           |
| <b>Dettes</b>                                                      | 26 856,17      | 18 952,32      |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00           | 0,00           |
| <b>Autres</b>                                                      | 26 856,17      | 18 952,32      |
| <b>Comptes financiers</b>                                          | 0,00           | 0,00           |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 0,00           | 0,00           |
| <b>Emprunts</b>                                                    | 0,00           | 0,00           |
| <b>Total du passif</b>                                             | 614 678 595,61 | 435 339 049,18 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|                                                        | 29/12/2023  | 30/12/2022  |
|--------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|                                                                         | 29/12/2023          | 30/12/2022         |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                              |                     |                    |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                           | 1 294 454,43        | 67 489,34          |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                              | 0,00                | 0,00               |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                          | 0,00                | 0,00               |
| Crédits d'impôt                                                         | 0,00                | 0,00               |
| Produits sur titres de créances                                         | 0,00                | 0,00               |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00                | 0,00               |
| Produits sur contrats financiers                                        | 0,00                | 0,00               |
| Autres produits financiers                                              | 0,00                | 0,00               |
| <b>TOTAL (I)</b>                                                        | <b>1 294 454,43</b> | <b>67 489,34</b>   |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                               |                     |                    |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres              | 0,00                | 0,00               |
| Charges sur contrats financiers                                         | 0,00                | 0,00               |
| Charges sur dettes financières                                          | 0,00                | 116 555,26         |
| Autres charges financières                                              | 0,00                | 0,00               |
| <b>TOTAL (II)</b>                                                       | <b>0,00</b>         | <b>116 555,26</b>  |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                       | <b>1 294 454,43</b> | <b>-49 065,92</b>  |
| Autres produits (III)                                                   | 0,00                | 0,00               |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                   | 371 475,81          | 192 174,07         |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                    | 109 791,48          | 67 588,00          |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)</b> | <b>1 032 770,10</b> | <b>-173 651,99</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                           | 125 675,12          | -28 732,99         |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)                | 0,00                | 0,00               |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                    | <b>1 158 445,22</b> | <b>-202 384,98</b> |



- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part P :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part H :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                 |
|-------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Parts |              | A la charge du FCPE                                                                                                                                                                | A la charge de l'entreprise                                                                                                     |
| P     | 000010001801 | 0,20% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | 0,10% TTC maximum<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. |
| H     | FR0014002NB1 | 0,20% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | 0,10% TTC maximum<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                            |                                      |                               |
|-------|--------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                       | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| P     | 000010001801 | 0,15 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |
| H     | FR0014002NB1 | 0,15 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

**Part 000010001801 P**

Néant

**Part FR0014002NB1 H**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

## ● Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| néant                    |                           |             |                     |

## ● Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

### ● Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

### ● Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

### ● Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

### ● Parts d'organismes de Titrisation :

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

### ● Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

## • **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## • **Description des garanties reçues ou données**

### • **Garantie reçue :**

Néant

### • **Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|                                                                              | 29/12/2023            | 30/12/2022            |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>                                         | <b>435 320 096,86</b> | <b>353 169 293,84</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 261 536 260,57        | 180 991 050,08        |
| Versements de participation                                                  | 31 485 118,79         | 17 782 003,10         |
| Versements d'intéressement                                                   | 51 396 018,23         | 33 900 620,14         |
| Versements au titre du plan d'épargne                                        | 0,00                  | 0,00                  |
| - versements volontaires des salariés                                        | 4 735 009,66          | 4 429 397,99          |
| - abondements de l'entreprise                                                | 11 505 486,13         | 7 670 579,01          |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 16 818 937,08         | 13 298 651,21         |
| Versements par arbitrage                                                     | 145 595 690,68        | 103 909 798,63        |
| Versements autres                                                            | 0,00                  | 0,00                  |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -100 083 387,85       | -99 200 594,93        |
| Rachats volontaires des salariés                                             | -63 394 632,30        | -59 730 994,67        |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -2 601 631,97         | -3 754 716,96         |
| Retraits par arbitrage                                                       | -34 087 123,58        | -35 714 883,30        |
| Retraits autres                                                              | 0,00                  | 0,00                  |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 485 036,89            | 0,00                  |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -13 186,45            | -296 137,64           |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                  | 0,00                  |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                  | 0,00                  |
| Frais de transaction                                                         | 0,00                  | 0,00                  |
| Différences de change                                                        | 0,00                  | 0,00                  |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 16 373 632,75         | 830 126,48            |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>14 990 175,13</i>  | <i>-1 383 457,62</i>  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>-1 383 457,62</i>  | <i>-2 213 584,10</i>  |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                  | 0,00                  |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>           | <i>0,00</i>           |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>0,00</i>           | <i>0,00</i>           |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                  | 0,00                  |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                  | 0,00                  |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 1 032 770,10          | -173 651,99           |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                  | 0,00                  |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres éléments *                                                            | 516,57                | 11,02                 |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>                                           | <b>614 651 739,44</b> | <b>435 320 096,86</b> |

\* Prime fusion

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                       | Montant | %    |
|---------------------------------------|---------|------|
| <b>HORS BILAN</b>                     |         |      |
| <b>Operations de couverture</b>       |         |      |
| <b>TOTAL Operations de couverture</b> | 0,00    | 0,00 |
| <b>Autres operations</b>              |         |      |
| <b>TOTAL Autres operations</b>        | 0,00    | 0,00 |
| <b>TOTAL HORS BILAN</b>               | 0,00    | 0,00 |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts                                                          | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 49 379 837,40 | 8,03 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | 0-3 mois      | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|-----------------------------------------------------------------|---------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |               |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts                                                          | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 49 379 837,40 | 8,03 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |               |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |               |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |



**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF  
ET DE HORS-BILAN**

|                          | Devise 1 | %    | Devise2 | %    | Devise 3 | %    | Autre(s)<br>devise(s) | %    |
|--------------------------|----------|------|---------|------|----------|------|-----------------------|------|
| <b>Actif</b>             |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| OPC maître               | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers      | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Créance                  | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers       | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Passif</b>            |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Contrats financiers      | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Dettes                   | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers       | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>        |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Opérations de couverture | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Autres opérations        | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

|                               | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00       |
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

|                                                                                  | 29/12/2023 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00       |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

## INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

|                                   | ISIN         | LIBELLE            | 29/12/2023            |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|-----------------------|
| Actions                           |              |                    | 0,00                  |
| Obligations                       |              |                    | 0,00                  |
| TCN                               |              |                    | 0,00                  |
| OPC                               |              |                    | 565 298 758,21        |
|                                   | FR0013258886 | CM-AM CAS.ISR ES3D | 565 298 758,21        |
| Contrats financiers               |              |                    | 0,00                  |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>565 298 758,21</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |                           |                             |
|-----------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|---------------------------|-----------------------------|
|                                                     | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire | Crédits d'impôt<br>totaux | Crédits d'impôt<br>unitaire |
| Total acomptes                                      |      |      | 0                | 0                   | 0                         | 0                           |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |
|------------------------------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|
|                                                                        | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire |
| Total acomptes                                                         |      |      | 0                | 0                   |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>29/12/2023</b>   | <b>30/12/2022</b>  |
|------------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                             |                     |                    |
| Report à nouveau                                                             | 0,00                | 0,00               |
| Résultat                                                                     | 1 158 445,22        | -202 384,98        |
| <b>Total</b>                                                                 | <b>1 158 445,22</b> | <b>-202 384,98</b> |

|                                                                     | <b>29/12/2023</b>   | <b>30/12/2022</b>  |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------------|
| <b>C1 PART CAPI P</b>                                               |                     |                    |
| <b>Affectation</b>                                                  |                     |                    |
| Distribution                                                        | 0,00                | 0,00               |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00                | 0,00               |
| Capitalisation                                                      | 1 158 445,22        | -202 384,98        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>1 158 445,22</b> | <b>-202 384,98</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                     |                    |
| Nombre de titres                                                    | 0                   | 0                  |
| Distribution unitaire                                               | 0,00                | 0,00               |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                     |                    |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>        |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00                | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00                | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00                | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00                | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00                | 0,00               |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022         |
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                                          |                                             |                    |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                   | 0,00                                        | 0,00               |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                                                 | 489 698,21                                  | -323 253,44        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                             | 0,00                                        | 0,00               |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>489 698,21</b>                           | <b>-323 253,44</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022         |
| <b>CI PART CAPI P</b>                                                                     |                                             |                    |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                    |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00               |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00               |
| Capitalisation                                                                            | 489 698,21                                  | -323 253,44        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>489 698,21</b>                           | <b>-323 253,44</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                    |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00               |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00               |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net      | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) | Crédit d'impôt unitaire | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes |
|------------|----------------|----------------|------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
|            |                |                |                  | €                           | €                                                                              | €                                                           | €                       | €                                                  |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C  | 241 169 574,68 | 2 148 458,3836   | 112,2523                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -0,13                                              |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C  | 270 450 980,93 | 2 416 761,976    | 111,9063                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -0,15                                              |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI P | 353 169 293,84 | 3 172 339,3296   | 111,3277                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -0,22                                              |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI P | 435 320 096,86 | 3 908 637,5849   | 111,3738                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -0,13                                              |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI P | 614 651 739,44 | 5 338 127,4905   | 115,1436                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,30                                               |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|                                                                  | En quantité            | En montant      |
|------------------------------------------------------------------|------------------------|-----------------|
| C1 PART CAPI P                                                   |                        |                 |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 2 314 340,65500        | 261 536 260,57  |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -884 850,74940         | -100 083 387,85 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | 1 429 489,90560        | 161 452 872,72  |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>5 338 127,49050</b> |                 |

## COMMISSIONS

|                                                                      | En montant |
|----------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C1 PART CAPI P</b>                                                |            |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 1 758,57   |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 1 758,57   |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 1 758,57   |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 1 758,57   |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 2 259,08   |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 2 259,08   |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 2 259,08   |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 2 259,08   |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |



## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| 10001801 C1 PART CAPI P                             |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,05       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 261 684,33 |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 0,00       |

## CREANCES ET DETTES

|                                 | Nature de débit/crédit | 29/12/2023        |
|---------------------------------|------------------------|-------------------|
| <b>Total des créances</b>       |                        |                   |
| Dettes                          | Frais de gestion       | 26 856,17         |
| <b>Total des dettes</b>         |                        | <b>26 856,17</b>  |
| <b>Total dettes et créances</b> |                        | <b>-26 856,17</b> |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|                                                                            | Valeur EUR            | % Actif Net   |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>                                                        | <b>565 298 758,21</b> | <b>91,97</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                              | 0,00                  | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                          | 0,00                  | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES                                             | 0,00                  | 0,00          |
| TITRES OPC                                                                 | 565 298 758,21        | 91,97         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES                                                  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>                                           | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT                                        | 0,00                  | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                  | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-26 856,17</b>     | <b>0,00</b>   |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>                                                 | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS                                                                    | 0,00                  | 0,00          |
| FUTURES                                                                    | 0,00                  | 0,00          |
| SWAPS                                                                      | 0,00                  | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>49 379 837,40</b>  | <b>8,03</b>   |
| DISPONIBILITES                                                             | 49 379 837,40         | 8,03          |
| DEPOTS A TERME                                                             | 0,00                  | 0,00          |
| EMPRUNTS                                                                   | 0,00                  | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES                                                      | 0,00                  | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                  | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>                                                           | <b>614 651 739,44</b> | <b>100,00</b> |

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

| Désignation des valeurs                                   | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient | Valeur<br>boursière | Coupon<br>couru | + ou - values<br>potentielles | %<br>Actif<br>Net |
|-----------------------------------------------------------|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|--------------------|---------------------|-----------------|-------------------------------|-------------------|
| TOTAL Titres d'OPC                                        |        |                           |                  |                                | 550 474 781,45     | 565 298 758,21      | 0,00            | 14 823 976,76                 | 91,97             |
| TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE |        |                           |                  |                                | 550 474 781,45     | 565 298 758,21      | 0,00            | 14 823 976,76                 | 91,97             |
| TOTAL FRANCE                                              |        |                           |                  |                                | 550 474 781,45     | 565 298 758,21      | 0,00            | 14 823 976,76                 | 91,97             |
| FR0013258886 CM-AM CASH ISR (ES)                          | EUR    | 5 531,889                 | 102 189,1        | 99 509,36858                   | 550 474 781,45     | 565 298 758,21      | 0,00            | 14 823 976,76                 | 91,97             |
| TOTAL                                                     |        |                           |                  |                                | 550 474 781,45     | 565 298 758,21      | 0,00            | 14 823 976,76                 | 91,97             |
|                                                           |        |                           |                  |                                |                    |                     |                 |                               |                   |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques



# **RAPPORT ANNUEL**

**CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT A**

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

# CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCPE

## ● L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT A a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître CM-AM OBLI COURT TERME, part « RC », à savoir la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence BLOOMBERG EURO AGGREGATE 1-3 ans, en affichant une exposition au risque de taux proche de celle de l'indice, diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, sur la durée de placement recommandée. Le type de gestion du FCPE nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître. L'indice est retenu en cours de clôture, exprimé en euro, dividendes et coupons réinvestis.

## ● Stratégie d'investissement

Le FCPE CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT A classé Fonds obligations est un compartiment nourricier de l'OPC maître CM-AM OBLI COURT TERME, part « RC » classé Fonds obligations. A ce titre, l'actif du compartiment nourricier CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT A est investi en totalité et en permanence en parts « RC » de l'OPC maître CM-AM OBLI COURT TERME et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active en relation avec un indice de référence, afin de disposer d'un positionnement clair en termes d'univers de risque et d'objectif de performance tout en recherchant l'optimisation du couple rendement/risque du portefeuille par rapport à son indice. La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux dans les limites de la fourchette de sensibilité et consiste à déterminer comment, et dans quelle proportion, sa structure sera ou non différente de celle de son indice de référence en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion. Le processus de gestion repose tout d'abord sur une analyse macro-économique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global. Cette approche est ensuite complétée par une analyse micro-économique des émetteurs et par une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision.

Les décisions de gestion portent notamment sur :

- Le degré d'exposition au risque de taux,
- Le positionnement sur la courbe,
- L'allocation géographique,
- Le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs,
- La sélection des supports d'investissement utilisés

Les instruments de titrisation sont utilisés par le gérant en alternative aux produits monétaires ou obligataires.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de grandes et moyennes capitalisations, de tous les secteurs

De 90 % à 200 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de l'OCDE, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (15 %), aux instruments de titrisation (30 %) aux instruments de la zone euro (200 %).

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 0 et 3.

De 0 % à 20 % en obligations convertibles.  
Jusqu'à 10 % de l'actif net au risque de change.



## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Les taux mondiaux entament l'exercice 2023 par une forte baisse, notamment sur la partie longue de la courbe, dans un contexte où les investisseurs sont rassurés sur la trajectoire de l'inflation américaine et donc, du resserrement monétaire à venir. En zone Euro, le dégonflement des attentes participe à la rechute marquée des spreads italiens d'autant que le scénario d'une récession grave s'écarte. Au cours du mois de janvier, le marché du crédit a été traditionnellement très actif avec des volumes d'émissions supérieurs à 80 Mds€ sur les financières et 43 Mds€ sur les corporates. Malgré cet afflux d'offre, les spreads de crédit Investment Grade se resserrent d'une dizaine de bp. Sur le segment High Yield, les spreads se resserrent globalement de 35 bp dans un mouvement de compression entre les émetteurs BB et B. Le taux 10 ans allemand termine le mois de janvier à 2,29% en baisse de 28 bp. Au cours du mois de février, les indicateurs économiques confirment la résilience de la consommation et de l'inflation qui sont portées par les hausses de salaires, ravivant ainsi les craintes des investisseurs sur l'ampleur du resserrement monétaire encore nécessaire pour lutter contre l'inflation. Dans ce contexte, les taux souverains reviennent sur leurs points hauts récents, les dépassant même pour les taux courts, le marché ayant dû réintégrer rapidement davantage de hausses des taux directeurs des banques centrales américaine et européenne. Sur le crédit, l'activité primaire est moins importante qu'au mois précédent, davantage motivée par la nécessité d'attendre les publications des résultats des sociétés que par le manque d'intérêt des investisseurs. Les spreads de crédit poursuivent leur resserrement avec une surperformance marquée du segment High Yield (-17 bp) versus Investment Grade (-3 bp). En mars, l'incertitude sur les perspectives économiques mondiales s'accroît nettement avec l'effondrement de la Silicon Valley Bank, le sauvetage de Credit Suisse et le ralentissement de l'économie américaine. Malgré ce contexte, la FED et la BCE montent leurs taux directeurs. Le stress bancaire a ravivé l'aversion au risque et a provoqué un repli sensible des taux souverains sur fond de mouvement de fuite vers la qualité et de dégonflement des attentes en matière de poursuite du resserrement monétaire. A la fin du mois, les craintes sur les risques systémiques se sont atténuées soutenant les actifs risqués mais conduisant à une remontée des taux souverains, alimentée par l'inflation sous-jacente qui reste élevée en zone euro. Les spreads des souverains périphériques restent stables versus Allemagne contrairement aux spreads de crédit, principalement des émetteurs financiers, qui se tendent fortement dans un mouvement de pentification de la courbe des taux.

Au début du second trimestre de l'exercice, les investisseurs restent focalisés sur la situation des banques américaines et la croissance. Le ralentissement économique commence, en effet, à se matérialiser dans les statistiques publiées mais, les spreads de crédit repartent à la baisse notamment ceux des émetteurs non financiers qui se resserrent davantage que ceux des banques. Entre le vote du texte de loi sur le plafond de la dette aux Etats-Unis et des données d'inflation bien orientées en zone euro, le mois de mai est plutôt favorable aux actifs risqués, en dépit de statistiques économiques mitigées et de communications d'entreprises prudentes aux Etats-Unis. La Présidente de la BCE a néanmoins tenu à rappeler que le niveau de l'inflation sous-jacente reste excessif en zone euro alors que les tensions sur le marché du travail sont toujours propices à des effets de second tour relatifs aux revalorisations salariales. Fin mai, le taux 10 ans allemand est à 2,28%, après avoir touché un point haut à 2,54% le 26 mai. La courbe des taux euro poursuit son mouvement d'aplatissement, la pente 2-10 ans passant de -35 bp à -45 bp. Sur le crédit Investment Grade, les spreads des émetteurs corporates sous-performent les financières, en raison d'une offre primaire très dynamique. Sur le segment High Yield, après s'être resserrés de 25 bp, les spreads sont finalement stables sur le mois. Le mois de juin marque la première pause de la Fed dans son cycle de hausse des taux directeurs contrairement à la BCE qui délivre encore 25 bp. Des indicateurs macros généralement pointés vers la résilience de l'emploi, la persistance de l'inflation, notamment l'inflation sous-jacente à des niveaux toujours trop élevés ainsi que les déclarations des banquiers centraux à la conférence de Sintra maintenant le cap vers davantage de resserrement monétaire, entraîne à la hausse les taux 10 ans allemand (+11 bp à 2,39%) et américain (+20 bp à 3,84%) dans un fort mouvement d'aplatissement

des courbes. L'optimisme des investisseurs entretient le recul de l'aversion au risque à travers la réduction des spreads périphériques et de crédit principalement sur le segment High Yield.

En juillet, la Fed et la BCE remontent toutes deux leurs taux directeurs de 25 pb, comme largement attendu par les marchés. Ces hausses s'accompagnent néanmoins d'une communication plus souple quant à la nécessité de poursuivre le resserrement. Après avoir initié le mois sur une tendance haussière, les taux souverains européens et américains se détendent en deuxième quinzaine sous l'effet d'une publication d'inflation aux Etats-Unis inférieure aux attentes, en particulier pour l'inflation sous-jacente. Les rendements du Bund et du T-note s'établissent ainsi respectivement à 2,49% et 3,96% fin juillet, contre 2,39% et 3,84% fin juin. De part et d'autre de l'Atlantique, ce mouvement de baisse porte davantage sur les taux courts et explique la repentification de la courbe des taux. Le début du mois d'août est marqué par une nouvelle poussée haussière des taux longs suite à des publications confirmant la résilience de l'économie américaine et donc, la crainte de voir les banques centrales maintenir plus longtemps une politique monétaire restrictive. D'autres facteurs ont favorisé ce mouvement des taux : le début d'inflexion de politique monétaire de la Bank of Japan, la prise en compte d'émissions à venir massives du Trésor américain, sûrement amplifiée par la dégradation de l'Agence Fitch, sans oublier une liquidité réduite. Des statistiques indiquant une dynamique de désinflation progressive et des perspectives de croissance préoccupantes en zone euro ont finalement permis d'inverser la hausse des taux européens, le taux 10 ans allemand terminant le mois quasiment inchangé à 2,46% dans un mouvement de pentification de la courbe euro. Les spreads semi-cœur et périphériques restent globalement stables versus Allemagne. Sur le crédit, les spreads s'élargissent d'une dizaine de bp. A la fin du troisième trimestre de l'exercice, les marchés obligataires mondiaux subissent une sévère correction, accompagnée d'un fort mouvement de pentification des courbes et une hausse des taux réels. Les taux à 10 ans américain et allemand inscrivent de nouveaux plus hauts respectivement à 4,60% et à 2,85%. Les risques se sont multipliés avec les décisions de politique monétaire de la FED, la BCE et la BOE qui ont alimenté la crainte de taux d'intérêt élevés sur une longue durée, le énième risque de shutdown, le repricing des futures baisses des taux directeurs vers le second semestre 2024 et la résurgence du risque italien. Entre des données d'inflation relativement rassurantes et des publications macroéconomiques positives fin septembre mais, des perspectives baissières et des nouvelles inquiétantes de l'économie chinoise, le marché a privilégié l'aversion au risque à l'image du spread BTP qui s'écarte de 29 bp. Sur le marché du crédit, après un resserrement initial, les spreads s'écartent sensiblement sur la seconde moitié du mois.

Le dernier trimestre de l'exercice est marqué par la résurgence du risque géopolitique lié au conflit au Moyen-Orient, des statistiques économiques qui tardent à envoyer un message de ralentissement économique conjugué à des résultats d'entreprises mitigés. Ainsi, après avoir touché un point haut à 5% sur le 10Y US et 3% sur le 10Y allemand, la tendance s'est inversé pour finir le mois respectivement 10 bp et 20 bp plus bas. Fin octobre, la BCE a fait souffler un vent de soulagement sur les taux en actant le scénario largement consensuel d'une pause dans son resserrement monétaire, suivi peu après par la FED. Le grand écart en terme de dynamique économique et inflationniste subsiste cependant toujours entre les Etats-Unis et l'Europe, et ce ne sont ni les données de salaires, ni les prix de l'immobilier, ni l'indice de confiance des consommateurs qui viennent contredire cette tendance. Le mouvement d'aversion pour le risque s'est manifesté à travers les actifs risqués : le spread BTP-BUND a atteint 211bp au plus haut et les spreads de crédit se sont écartés d'une dizaine de bp sur l'IG et d'une trentaine de bp sur le segment HY. En novembre, les taux souverains mondiaux reprennent une forte dynamique baissière à la faveur de statistiques économiques confortant l'hypothèse d'un reflux de l'inflation sans effondrement de la croissance, accompagnées d'un ajustement perceptible de la communication de la Fed. Le taux à 10 ans américain repasse ainsi sous 4,30%, une première depuis mi-septembre. Le taux à 10 ans allemand termine le mois à 2,45%, en baisse de 35 bp versus fin octobre. Le rallye sur le marché du crédit continue d'être alimenté par les anticipations de futures baisses des taux Fed et BCE dès 2024. Dans ce contexte, la détente des taux souverains soutient les spreads de crédit qui se resserrent pour la cinquième semaine consécutive, tant sur les CDS que sur le marché cash. Le mois de décembre est marqué par la poursuite de l'optimisme des marchés sur les anticipations d'assouplissement monétaire. Aux Etats-

Unis, l'inflation, les dépenses de consommation et la confiance des ménages ont souligné la remarquable résilience de la dynamique économique. En fin d'exercice, les taux souverains continuent leur marche en avant à la baisse, offrant un nouveau soutien aux actifs risqués. Le taux à 10 ans américain est ainsi repassé sous 4 % en clôturant l'exercice à 3,88 %. Le taux à 10 ans allemand termine l'exercice à 2,02 %, tandis qu'il l'avait initiée à 2,57 %. Le spread BTP-Bund a bénéficié de l'appétit pour le risque et s'est resserré de 15 bp sur le mois. Les spreads de crédit ont également été bien orientés en l'absence d'émissions primaires, le segment High Yield se resserrant d'une vingtaine de bp sans mouvement de compression notable entre les émetteurs de catégories de notation BB et B.

La performance nette du fonds sur l'exercice s'est établie à 4,36% pour la part C.

#### - Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

#### Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la réplication indicielle dans leur structuration) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des

analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » (5) : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;
- Et 4 autres critères associés à des seuils :
  - o Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW
  - o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%
  - o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.

La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;
- Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :
- pétrole ou gaz de schiste,
  - pétrole issu de sables bitumineux,
  - pétrole lourd et extra-lourd,
  - pétrole en eau profonde,
  - pétrole extrait en Arctique,
  - méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

---

(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

- (2) Mise en service au 2nd semestre 2021.
- (3) Société de Gestion.
- (4) Mise à jour en octobre de chaque année.
- (5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

- **Frais de gestion indirects calculés**

6 212,01 EUR

- **Addendum – Article 8**

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

### **• Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.



Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

| Méthode VAR          |                |                |              |
|----------------------|----------------|----------------|--------------|
| Levier au 29/12/2023 | Niveau minimum | Niveau maximum | Niveau moyen |
| 0%                   | 1,74%          | 9,19%          | 4%           |

## • Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

## • Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- **Information relative au fonds Maître**

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM OBLI COURT TERME est disponible ci-joint

- **Evènements intervenus au cours de la période**

27/03/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître (affichage des frais - ventilation FROG / Taxonomie)

27/03/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

05/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame (DIC PRIIPS)

28/11/2023 Caractéristiques juridiques : Renouvellement du mandat CAC jusqu'au 31/12/2030

29/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître, notamment la mise en place des gates et des swing pricing

29/12/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame

29/12/2023 Changement de délégation : Changement de délégataire comptable au 01/01/2024



## BILAN ACTIF

|                                                 | 29/12/2023          | 30/12/2022          |
|-------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Instruments financiers</b>                   | <b>5 822 538,88</b> | <b>4 430 531,31</b> |
| <b>OPC maitre</b>                               | <b>5 822 538,88</b> | <b>4 430 531,31</b> |
| <b>Contrats financiers</b>                      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00                | 0,00                |
| Autres opérations                               | 0,00                | 0,00                |
| <b>Créances</b>                                 | <b>1 587,56</b>     | <b>1 476,76</b>     |
| Opérations de change à terme de devises         | 0,00                | 0,00                |
| Autres                                          | 1 587,56            | 1 476,76            |
| <b>Comptes financiers</b>                       | <b>510,88</b>       | <b>2 587,14</b>     |
| Liquidités                                      | 510,88              | 2 587,14            |
| <b>Total de l'actif</b>                         | <b>5 824 637,32</b> | <b>4 434 595,21</b> |

## BILAN PASSIF

|                                                                    | 29/12/2023   | 30/12/2022   |
|--------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                            |              |              |
| <b>Capital</b>                                                     | 5 880 312,63 | 4 471 834,15 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00         | 0,00         |
| <b>Report à nouveau (a)</b>                                        | 0,00         | 0,00         |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | -50 116,15   | -34 542,77   |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | -7 764,40    | -4 543,72    |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 5 822 432,08 | 4 432 747,66 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |              |              |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 0,00         | 0,00         |
| <b>Contrats financiers</b>                                         | 0,00         | 0,00         |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00         | 0,00         |
| Autres opérations                                                  | 0,00         | 0,00         |
| <b>Dettes</b>                                                      | 2 205,24     | 1 847,55     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00         | 0,00         |
| <b>Autres</b>                                                      | 2 205,24     | 1 847,55     |
| <b>Comptes financiers</b>                                          | 0,00         | 0,00         |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 0,00         | 0,00         |
| <b>Emprunts</b>                                                    | 0,00         | 0,00         |
| <b>Total du passif</b>                                             | 5 824 637,32 | 4 434 595,21 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|                                                        | 29/12/2023  | 30/12/2022  |
|--------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|                                                                         | 29/12/2023       | 30/12/2022       |
|-------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                              |                  |                  |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                           | 246,10           | 8,37             |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                              | 0,00             | 0,00             |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                          | 0,00             | 0,00             |
| Crédits d'impôt                                                         | 0,00             | 0,00             |
| Produits sur titres de créances                                         | 0,00             | 0,00             |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00             | 0,00             |
| Produits sur contrats financiers                                        | 0,00             | 0,00             |
| Autres produits financiers                                              | 0,00             | 0,00             |
| <b>TOTAL (I)</b>                                                        | <b>246,10</b>    | <b>8,37</b>      |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                               |                  |                  |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres              | 0,00             | 0,00             |
| Charges sur contrats financiers                                         | 0,00             | 0,00             |
| Charges sur dettes financières                                          | 189,63           | 39,91            |
| Autres charges financières                                              | 0,00             | 0,00             |
| <b>TOTAL (II)</b>                                                       | <b>189,63</b>    | <b>39,91</b>     |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                       | <b>56,47</b>     | <b>-31,54</b>    |
| Autres produits (III)                                                   | 0,00             | 0,00             |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                   | 5 765,38         | 4 968,89         |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                    | 0,00             | 0,00             |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)</b> | <b>-5 708,91</b> | <b>-5 000,43</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                           | -2 055,49        | 456,71           |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)                | 0,00             | 0,00             |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                    | <b>-7 764,40</b> | <b>-4 543,72</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion                                                                                                                                                                   |                             |
|-------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Parts |              | A la charge du FCPE                                                                                                                                                                | A la charge de l'entreprise |
| C     | 000010001802 | 0,50% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | Néant                       |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                              |                                      |                               |
|-------|--------------|---------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                         | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| C     | 000010001802 | 0,5382 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

**Part 000010001802 C**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.



- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

- **Mécanisme de Swing Pricing**

Mécanisme de Swing Pricing du fonds maître :

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs entrants (respectivement sortants) lors de mouvements de souscriptions (respectivement rachats) massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.

Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la société de gestion.

Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription/ de rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».

Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.

Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.

La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.

La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|                                                                              | 29/12/2023          | 30/12/2022          |
|------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>                                         | <b>4 432 747,66</b> | <b>5 788 907,45</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 2 414 239,37        | 848 459,37          |
| Versements de participation                                                  | 242 592,43          | 225 539,82          |
| Versements d'intéressement                                                   | 199 991,14          | 188 681,67          |
| Versements au titre du plan d'épargne                                        | 0,00                | 0,00                |
| - versements volontaires des salariés                                        | 3 512,01            | 6 925,56            |
| - abondements de l'entreprise                                                | 18 766,21           | 13 134,26           |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 0,00                | 12 037,74           |
| Versements par arbitrage                                                     | 1 949 377,58        | 402 140,32          |
| Versements autres                                                            | 0,00                | 0,00                |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -1 218 475,11       | -1 977 023,34       |
| Rachats volontaires des salariés                                             | -613 226,42         | -900 725,34         |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -576,24             | -60 630,70          |
| Retraits par arbitrage                                                       | -604 672,45         | -1 015 667,30       |
| Retraits autres                                                              | 0,00                | 0,00                |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 93,77               | 0,00                |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -36 335,99          | -37 418,49          |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                | 0,00                |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                | 0,00                |
| Frais de transaction                                                         | 0,00                | 0,00                |
| Différences de change                                                        | 0,00                | 0,00                |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 235 871,29          | -185 176,90         |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>37 088,07</i>    | <i>-198 783,22</i>  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>-198 783,22</i>  | <i>-13 606,32</i>   |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                | 0,00                |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>         | <i>0,00</i>         |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>0,00</i>         | <i>0,00</i>         |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                | 0,00                |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                | 0,00                |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | -5 708,91           | -5 000,43           |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                | 0,00                |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                | 0,00                |
| Autres éléments                                                              | 0,00                | 0,00                |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>                                           | <b>5 822 432,08</b> | <b>4 432 747,66</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                       | Montant | %    |
|---------------------------------------|---------|------|
| <b>HORS BILAN</b>                     |         |      |
| <b>Operations de couverture</b>       |         |      |
| <b>TOTAL Operations de couverture</b> | 0,00    | 0,00 |
| <b>Autres operations</b>              |         |      |
| <b>TOTAL Autres operations</b>        | 0,00    | 0,00 |
| <b>TOTAL HORS BILAN</b>               | 0,00    | 0,00 |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts                                                          | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 510,88        | 0,01 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | 0-3 mois | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|-----------------------------------------------------------------|----------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts                                                          | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 510,88   | 0,01 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF  
ET DE HORS-BILAN**

|                          | Devise 1 | %    | Devise2 | %    | Devise 3 | %    | Autre(s)<br>devise(s) | %    |
|--------------------------|----------|------|---------|------|----------|------|-----------------------|------|
| <b>Actif</b>             |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| OPC maître               | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers      | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Créance                  | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers       | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Passif</b>            |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Contrats financiers      | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Dettes                   | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers       | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>        |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Opérations de couverture | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Autres opérations        | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

|                               | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00       |
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

|                                                                                  | 29/12/2023 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00       |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

## INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

|                                   | ISIN         | LIBELLE            | 29/12/2023          |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|---------------------|
| Actions                           |              |                    | 0,00                |
| Obligations                       |              |                    | 0,00                |
| TCN                               |              |                    | 0,00                |
| OPC                               |              |                    | 5 822 538,88        |
|                                   | FR0010289090 | CM-AM OBLI CT RC3D | 5 822 538,88        |
| Contrats financiers               |              |                    | 0,00                |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>5 822 538,88</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |                           |                             |
|-----------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|---------------------------|-----------------------------|
|                                                     | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire | Crédits d'impôt<br>totaux | Crédits d'impôt<br>unitaire |
| Total acomptes                                      |      |      | 0                | 0                   | 0                         | 0                           |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |
|------------------------------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|
|                                                                        | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire |
| Total acomptes                                                         |      |      | 0                | 0                   |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat | 29/12/2023       | 30/12/2022       |
|-----------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                      |                  |                  |
| Report à nouveau                                                      | 0,00             | 0,00             |
| Résultat                                                              | -7 764,40        | -4 543,72        |
| <b>Total</b>                                                          | <b>-7 764,40</b> | <b>-4 543,72</b> |

|                                                                     | 29/12/2023       | 30/12/2022       |
|---------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>                                               |                  |                  |
| <b>Affectation</b>                                                  |                  |                  |
| Distribution                                                        | 0,00             | 0,00             |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00             | 0,00             |
| Capitalisation                                                      | -7 764,40        | -4 543,72        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>-7 764,40</b> | <b>-4 543,72</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                  |                  |
| Nombre de titres                                                    | 0                | 0                |
| Distribution unitaire                                               | 0,00             | 0,00             |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                  |                  |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>      | <b>0,00</b>      |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00             | 0,00             |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00             | 0,00             |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00             | 0,00             |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00             | 0,00             |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00             | 0,00             |



| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022        |
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                                          |                                             |                   |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                   | 0,00                                        | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                                                 | -50 116,15                                  | -34 542,77        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                             | 0,00                                        | 0,00              |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-50 116,15</b>                           | <b>-34 542,77</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022        |
| <b>CI PART CAPI C</b>                                                                     |                                             |                   |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                   |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00              |
| Capitalisation                                                                            | -50 116,15                                  | -34 542,77        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-50 116,15</b>                           | <b>-34 542,77</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                   |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00              |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00              |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS  
DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net    | Nombre de titres | Valeur<br>liquidative<br>unitaire | Distribution<br>unitaire sur<br>plus et moins-<br>values nettes<br>(y compris les<br>acomptes) | Distribution<br>unitaire sur<br>résultat (y<br>compris les<br>acomptes) | Crédit<br>d'impôt<br>unitaire | Capitalisation<br>unitaire sur<br>résultat et<br>PMV nettes |
|------------|----------------|--------------|------------------|-----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------------------------|
|            |                |              |                  | €                                 | €                                                                                              | €                                                                       | €                             | €                                                           |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C  | 7 579 383,66 | 68 396,9029      | 110,8147                          | 0,00                                                                                           | 0,00                                                                    | 0,00                          | 0,00                                                        |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C  | 7 060 760,04 | 63 777,285       | 110,7096                          | 0,00                                                                                           | 0,00                                                                    | 0,00                          | -0,22                                                       |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 5 788 907,45 | 52 679,0924      | 109,89                            | 0,00                                                                                           | 0,00                                                                    | 0,00                          | -0,04                                                       |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 4 432 747,66 | 42 179,717       | 105,0919                          | 0,00                                                                                           | 0,00                                                                    | 0,00                          | -0,92                                                       |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI C | 5 822 432,08 | 53 087,1988      | 109,6767                          | 0,00                                                                                           | 0,00                                                                    | 0,00                          | -1,09                                                       |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|                                                                  | En quantité         | En montant    |
|------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------|
| C1 PART CAPI C                                                   |                     |               |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 22 388,79370        | 2 414 239,37  |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -11 481,31190       | -1 218 475,11 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | 10 907,48180        | 1 195 764,26  |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>53 087,19880</b> |               |

## COMMISSIONS

|                                                                      | En montant |
|----------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>                                                |            |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 1 211,05   |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 1 211,05   |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 1 211,05   |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 1 211,05   |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 225,80     |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 225,80     |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 225,80     |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 225,80     |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| 10001802 C1 PART CAPI C                             |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,50       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 20 519,74  |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 14 754,36  |

## CREANCES ET DETTES

|                                 | Nature de débit/crédit      | 29/12/2023      |
|---------------------------------|-----------------------------|-----------------|
| Créances                        | Frais de gestion rétrocédés | 1 587,56        |
| <b>Total des créances</b>       |                             | <b>1 587,56</b> |
| Dettes                          | Frais de gestion            | 2 205,24        |
| <b>Total des dettes</b>         |                             | <b>2 205,24</b> |
| <b>Total dettes et créances</b> |                             | <b>-617,68</b>  |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|                                                                            | Valeur EUR          | % Actif Net   |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>                                                        | <b>5 822 538,88</b> | <b>100,00</b> |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                              | 0,00                | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                          | 0,00                | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES                                             | 0,00                | 0,00          |
| TITRES OPC                                                                 | 5 822 538,88        | 100,00        |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES                                                  | 0,00                | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>                                           | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT                                        | 0,00                | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>1 587,56</b>     | <b>0,03</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-2 205,24</b>    | <b>-0,04</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>                                                 | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS                                                                    | 0,00                | 0,00          |
| FUTURES                                                                    | 0,00                | 0,00          |
| SWAPS                                                                      | 0,00                | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>510,88</b>       | <b>0,01</b>   |
| DISPONIBILITES                                                             | 510,88              | 0,01          |
| DEPOTS A TERME                                                             | 0,00                | 0,00          |
| EMPRUNTS                                                                   | 0,00                | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES                                                      | 0,00                | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>                                                           | <b>5 822 432,08</b> | <b>100,00</b> |

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

| Désignation des valeurs                                   | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient | Valeur<br>boursière | Coupon<br>couru | + ou - values<br>potentielles | %<br>Actif<br>Net |
|-----------------------------------------------------------|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|--------------------|---------------------|-----------------|-------------------------------|-------------------|
| TOTAL Titres d'OPC                                        |        |                           |                  |                                | 5 785 428,10       | 5 822 538,88        | 0,00            | 37 110,78                     | 100,00            |
| TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE |        |                           |                  |                                | 5 785 428,10       | 5 822 538,88        | 0,00            | 37 110,78                     | 100,00            |
| TOTAL FRANCE                                              |        |                           |                  |                                | 5 785 428,10       | 5 822 538,88        | 0,00            | 37 110,78                     | 100,00            |
| FR0010289090 CM-AM OBLI COURT TERME (RC)                  | EUR    | 21 768,128                | 267,48           | 265,77518                      | 5 785 428,10       | 5 822 538,88        | 0,00            | 37 110,78                     | 100,00            |
| TOTAL                                                     |        |                           |                  |                                | 5 785 428,10       | 5 822 538,88        | 0,00            | 37 110,78                     | 100,00            |
|                                                           |        |                           |                  |                                |                    |                     |                 |                               |                   |



**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques



# **RAPPORT ANNUEL**

**CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT B**

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

# CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCPE

## ● L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT B a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPC maître CM-AM OBLI COURT TERME, part « RC », à savoir la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence BLOOMBERG EURO AGGREGATE 1-3 ans, en affichant une exposition au risque de taux proche de celle de l'indice, diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, sur la durée de placement recommandée. Le type de gestion du FCPE nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître. L'indice est retenu en cours de clôture, exprimé en euro, dividendes et coupons réinvestis.

## ● Stratégie d'investissement

Le FCPE CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT B classé Fonds obligations est un compartiment nourricier de l'OPCVM maître CM-AM OBLI COURT TERME, part « RC » classé Fonds obligations. A ce titre, l'actif du compartiment nourricier CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT B est investi en totalité et en permanence en parts « RC » de l'OPC maître CM-AM OBLI COURT TERME et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active en relation avec un indice de référence, afin de disposer d'un positionnement clair en termes d'univers de risque et d'objectif de performance tout en recherchant l'optimisation du couple rendement/risque du portefeuille par rapport à son indice. La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux dans les limites de la fourchette de sensibilité et consiste à déterminer comment, et dans quelle proportion, sa structure sera ou non différente de celle de son indice de référence en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion. Le processus de gestion repose tout d'abord sur une analyse macro-économique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global. Cette approche est ensuite complétée par une analyse micro-économique des émetteurs et par une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision.

Les décisions de gestion portent notamment sur :

- Le degré d'exposition au risque de taux,
- Le positionnement sur la courbe,
- L'allocation géographique,
- Le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs,
- La sélection des supports d'investissement utilisés

Les instruments de titrisation sont utilisés par le gérant en alternative aux produits monétaires ou obligataires.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de grandes et moyennes capitalisations, de tous les secteurs

De 90 % à 200 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de l'OCDE, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (15 % maximum), aux instruments de titrisation (30 % maximum) aux instruments de la zone euro (200 % maximum). La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 0 et 3.

De 0 % à 20 % en obligations convertibles  
Jusqu'à 10 % de l'actif net au risque de change

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Les taux mondiaux entament l'exercice 2023 par une forte baisse, notamment sur la partie longue de la courbe, dans un contexte où les investisseurs sont rassurés sur la trajectoire de l'inflation américaine et donc, du resserrement monétaire à venir. En zone Euro, le dégonflement des attentes participe à la rechute marquée des spreads italiens d'autant que le scénario d'une récession grave s'écarte. Au cours du mois de janvier, le marché du crédit a été traditionnellement très actif avec des volumes d'émissions supérieurs à 80 Mds€ sur les financières et 43 Mds€ sur les corporates. Malgré cet afflux d'offre, les spreads de crédit Investment Grade se resserrent d'une dizaine de bp. Sur le segment High Yield, les spreads se resserrent globalement de 35 bp dans un mouvement de compression entre les émetteurs BB et B. Le taux 10 ans allemand termine le mois de janvier à 2,29% en baisse de 28 bp. Au cours du mois de février, les indicateurs économiques confirment la résilience de la consommation et de l'inflation qui sont portées par les hausses de salaires, ravivant ainsi les craintes des investisseurs sur l'ampleur du resserrement monétaire encore nécessaire pour lutter contre l'inflation. Dans ce contexte, les taux souverains reviennent sur leurs points hauts récents, les dépassant même pour les taux courts, le marché ayant dû réintégrer rapidement davantage de hausses des taux directeurs des banques centrales américaine et européenne. Sur le crédit, l'activité primaire est moins importante qu'au mois précédent, davantage motivée par la nécessité d'attendre les publications des résultats des sociétés que par le manque d'intérêt des investisseurs. Les spreads de crédit poursuivent leur resserrement avec une surperformance marquée du segment High Yield (-17 bp) versus Investment Grade (-3 bp). En mars, l'incertitude sur les perspectives économiques mondiales s'accroît nettement avec l'effondrement de la Silicon Valley Bank, le sauvetage de Credit Suisse et le ralentissement de l'économie américaine. Malgré ce contexte, la FED et la BCE montent leurs taux directeurs. Le stress bancaire a ravivé l'aversion au risque et a provoqué un repli sensible des taux souverains sur fond de mouvement de fuite vers la qualité et de dégonflement des attentes en matière de poursuite du resserrement monétaire. A la fin du mois, les craintes sur les risques systémiques se sont atténuées soutenant les actifs risqués mais conduisant à une remontée des taux souverains, alimentée par l'inflation sous-jacente qui reste élevée en zone euro. Les spreads des souverains périphériques restent stables versus Allemagne contrairement aux spreads de crédit, principalement des émetteurs financiers, qui se tendent fortement dans un mouvement de pentification de la courbe des taux.

Au début du second trimestre de l'exercice, les investisseurs restent focalisés sur la situation des banques américaines et la croissance. Le ralentissement économique commence, en effet, à se matérialiser dans les statistiques publiées mais, les spreads de crédit repartent à la baisse notamment ceux des émetteurs non financiers qui se resserrent davantage que ceux des banques. Entre le vote du texte de loi sur le plafond de la dette aux Etats-Unis et des données d'inflation bien orientées en zone euro, le mois de mai est plutôt favorable aux actifs risqués, en dépit de statistiques économiques mitigées et de communications d'entreprises prudentes aux Etats-Unis. La Présidente de la BCE a néanmoins tenu à rappeler que le niveau de l'inflation sous-jacente reste excessif en zone euro alors que les tensions sur le marché du travail sont toujours propices à des effets de second tour relatifs aux revalorisations salariales. Fin mai, le taux 10 ans allemand est à 2,28%, après avoir touché un point haut à 2,54% le 26 mai. La courbe des taux euro poursuit son mouvement d'aplatissement, la pente 2-10 ans passant de -35 bp à -45 bp. Sur le crédit Investment Grade, les spreads des émetteurs corporates sous-performent les financières, en raison d'une offre primaire très dynamique. Sur le segment High Yield, après s'être resserrés de 25 bp, les spreads sont finalement stables sur le mois. Le mois de juin marque la première pause de la Fed dans son cycle de hausse des taux directeurs contrairement à la BCE qui délivre encore 25 bp. Des indicateurs macros généralement pointés vers la résilience de l'emploi, la persistance de l'inflation, notamment l'inflation sous-jacente à des niveaux toujours trop élevés ainsi que les déclarations des banquiers centraux à la conférence de Sintra maintenant le cap vers davantage de resserrement monétaire, entraîne à la hausse les taux 10 ans allemand (+11 bp à 2,39%) et américain (+20 bp à 3,84%) dans un fort mouvement d'aplatissement

des courbes. L'optimisme des investisseurs entretient le recul de l'aversion au risque à travers la réduction des spreads périphériques et de crédit principalement sur le segment High Yield.

En juillet, la Fed et la BCE remontent toutes deux leurs taux directeurs de 25 pb, comme largement attendu par les marchés. Ces hausses s'accompagnent néanmoins d'une communication plus souple quant à la nécessité de poursuivre le resserrement. Après avoir initié le mois sur une tendance haussière, les taux souverains européens et américains se détendent en deuxième quinzaine sous l'effet d'une publication d'inflation aux Etats-Unis inférieure aux attentes, en particulier pour l'inflation sous-jacente. Les rendements du Bund et du T-note s'établissent ainsi respectivement à 2,49% et 3,96% fin juillet, contre 2,39% et 3,84% fin juin. De part et d'autre de l'Atlantique, ce mouvement de baisse porte davantage sur les taux courts et explique la repentification de la courbe des taux. Le début du mois d'août est marqué par une nouvelle poussée haussière des taux longs suite à des publications confirmant la résilience de l'économie américaine et donc, la crainte de voir les banques centrales maintenir plus longtemps une politique monétaire restrictive. D'autres facteurs ont favorisé ce mouvement des taux : le début d'inflexion de politique monétaire de la Bank of Japan, la prise en compte d'émissions à venir massives du Trésor américain, sûrement amplifiée par la dégradation de l'Agence Fitch, sans oublier une liquidité réduite. Des statistiques indiquant une dynamique de désinflation progressive et des perspectives de croissance préoccupantes en zone euro ont finalement permis d'inverser la hausse des taux européens, le taux 10 ans allemand terminant le mois quasiment inchangé à 2,46% dans un mouvement de pentification de la courbe euro. Les spreads semi-cœur et périphériques restent globalement stables versus Allemagne. Sur le crédit, les spreads s'élargissent d'une dizaine de bp. A la fin du troisième trimestre de l'exercice, les marchés obligataires mondiaux subissent une sévère correction, accompagnée d'un fort mouvement de pentification des courbes et une hausse des taux réels. Les taux à 10 ans américain et allemand inscrivent de nouveaux plus hauts respectivement à 4,60% et à 2,85%. Les risques se sont multipliés avec les décisions de politique monétaire de la FED, la BCE et la BOE qui ont alimenté la crainte de taux d'intérêt élevés sur une longue durée, le énième risque de shutdown, le repricing des futures baisses des taux directeurs vers le second semestre 2024 et la résurgence du risque italien. Entre des données d'inflation relativement rassurantes et des publications macroéconomiques positives fin septembre mais, des perspectives baissières et des nouvelles inquiétantes de l'économie chinoise, le marché a privilégié l'aversion au risque à l'image du spread BTP qui s'écarte de 29 bp. Sur le marché du crédit, après un resserrement initial, les spreads s'écartent sensiblement sur la seconde moitié du mois.

Le dernier trimestre de l'exercice est marquée par la résurgence du risque géopolitique lié au conflit au Moyen-Orient, des statistiques économiques qui tardent à envoyer un message de ralentissement économique conjugué à des résultats d'entreprises mitigés. Ainsi, après avoir touché un point haut à 5% sur le 10Y US et 3% sur le 10Y allemand, la tendance s'est inversé pour finir le mois respectivement 10 bp et 20 bp plus bas. Fin octobre, la BCE a fait souffler un vent de soulagement sur les taux en actant le scénario largement consensuel d'une pause dans son resserrement monétaire, suivi peu après par la FED. Le grand écart en terme de dynamique économique et inflationniste subsiste cependant toujours entre les Etats-Unis et l'Europe, et ce ne sont ni les données de salaires, ni les prix de l'immobilier, ni l'indice de confiance des consommateurs qui viennent contredire cette tendance. Le mouvement d'aversion pour le risque s'est manifesté à travers les actifs risqués : le spread BTP-BUND a atteint 211bp au plus haut et les spreads de crédit se sont écartés d'une dizaine de bp sur l'IG et d'une trentaine de bp sur le segment HY. En novembre, les taux souverains mondiaux reprennent une forte dynamique baissière à la faveur de statistiques économiques confortant l'hypothèse d'un reflux de l'inflation sans effondrement de la croissance, accompagnées d'un ajustement perceptible de la communication de la Fed. Le taux à 10 ans américain repasse ainsi sous 4,30%, une première depuis mi-septembre. Le taux à 10 ans allemand termine le mois à 2,45%, en baisse de 35 bp versus fin octobre. Le rallye sur le marché du crédit continue d'être alimenté par les anticipations de futures baisses des taux Fed et BCE dès 2024. Dans ce contexte, la détente des taux souverains soutient les spreads de crédit qui se resserrent pour la cinquième semaine consécutive, tant sur les CDS que sur le marché cash. Le mois de décembre est marqué par la poursuite de l'optimisme des marchés sur les anticipations d'assouplissement monétaire. Aux Etats-

Unis, l'inflation, les dépenses de consommation et la confiance des ménages ont souligné la remarquable résilience de la dynamique économique. En fin d'exercice, les taux souverains continuent leur marche en avant à la baisse, offrant un nouveau soutien aux actifs risqués. Le taux à 10 ans américain est ainsi repassé sous 4 % en clôturant l'exercice à 3,88 %. Le taux à 10 ans allemand termine l'exercice à 2,02 %, tandis qu'il l'avait initiée à 2,57 %. Le spread BTP-Bund a bénéficié de l'appétit pour le risque et s'est resserré de 15 bp sur le mois. Les spreads de crédit ont également été bien orientés en l'absence d'émissions primaires, le segment High Yield se resserrant d'une vingtaine de bp sans mouvement de compression notable entre les émetteurs de catégories de notation BB et B.

La performance nette du fonds sur l'exercice s'est établie à 4,58% pour la part C.

#### - Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

#### Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la réplication indicielle dans leur structuration) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des

analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;

- Et 4 autres critères associés à des seuils :

  - o Production annuelle de charbon < 10 MT ;

  - o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW

  - o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%

  - o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.

La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;

- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;

Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,

- pétrole issu de sables bitumineux,

- pétrole lourd et extra-lourd,

- pétrole en eau profonde,

- pétrole extrait en Arctique,

- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

---

(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.



- (2) Mise en service au 2nd semestre 2021.
- (3) Société de Gestion.
- (4) Mise à jour en octobre de chaque année.
- (5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

- **Frais de gestion indirects calculés**

8 363,15 EUR

- **Addendum – Article 8**

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

### **• Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,94% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

| Méthode VAR          |                |                |              |
|----------------------|----------------|----------------|--------------|
| Levier au 29/12/2023 | Niveau minimum | Niveau maximum | Niveau moyen |
| 0%                   | 1,74%          | 9,19%          | 4%           |

## ● Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

## ● Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- **Information relative au fonds Maître**

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM OBLI COURT TERME est disponible ci-joint

- **Evènements intervenus au cours de la période**

27/03/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître (affichage des frais - ventilation FROG / Taxonomie)

27/03/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

05/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame (DIC PRIIPS)

28/11/2023 Caractéristiques juridiques : Renouvellement du mandat CAC jusqu'au 31/12/2030

29/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître, notamment la mise en place des gates et des swing pricing

29/12/2023 Mise à jour de la trame

29/12/2023 Changement de délégation : Changement de délégataire comptable au 01/01/2024

## BILAN ACTIF

|                                                 | 29/12/2023          | 30/12/2022          |
|-------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Instruments financiers</b>                   | <b>5 961 281,56</b> | <b>5 074 523,03</b> |
| <b>OPC maitre</b>                               | <b>5 961 281,56</b> | <b>5 074 523,03</b> |
| <b>Contrats financiers</b>                      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00                | 0,00                |
| Autres opérations                               | 0,00                | 0,00                |
| <b>Créances</b>                                 | <b>1 695,60</b>     | <b>1 680,17</b>     |
| Opérations de change à terme de devises         | 0,00                | 0,00                |
| Autres                                          | 1 695,60            | 1 680,17            |
| <b>Comptes financiers</b>                       | <b>3 049,80</b>     | <b>8 790,66</b>     |
| Liquidités                                      | 3 049,80            | 8 790,66            |
| <b>Total de l'actif</b>                         | <b>5 966 026,96</b> | <b>5 084 993,86</b> |

## BILAN PASSIF

|                                                                    | 29/12/2023   | 30/12/2022   |
|--------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                            |              |              |
| <b>Capital</b>                                                     | 5 972 797,40 | 5 099 297,28 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00         | 0,00         |
| <b>Report à nouveau (a)</b>                                        | 0,00         | 0,00         |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | -11 617,06   | -20 705,64   |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | 3 432,82     | 5 139,86     |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 5 964 613,16 | 5 083 731,50 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |              |              |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 0,00         | 0,00         |
| <b>Contrats financiers</b>                                         | 0,00         | 0,00         |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00         | 0,00         |
| Autres opérations                                                  | 0,00         | 0,00         |
| <b>Dettes</b>                                                      | 1 413,80     | 1 262,36     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00         | 0,00         |
| <b>Autres</b>                                                      | 1 413,80     | 1 262,36     |
| <b>Comptes financiers</b>                                          | 0,00         | 0,00         |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 0,00         | 0,00         |
| <b>Emprunts</b>                                                    | 0,00         | 0,00         |
| <b>Total du passif</b>                                             | 5 966 026,96 | 5 084 993,86 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|                                                        | 29/12/2023  | 30/12/2022  |
|--------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|                                                                         | 29/12/2023      | 30/12/2022      |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                              |                 |                 |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                           | 142,02          | 22,22           |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                              | 0,00            | 0,00            |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                          | 0,00            | 0,00            |
| Crédits d'impôt                                                         | 0,00            | 0,00            |
| Produits sur titres de créances                                         | 0,00            | 0,00            |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00            | 0,00            |
| Produits sur contrats financiers                                        | 0,00            | 0,00            |
| Autres produits financiers                                              | 0,00            | 0,00            |
| <b>TOTAL (I)</b>                                                        | <b>142,02</b>   | <b>22,22</b>    |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                               |                 |                 |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres              | 0,00            | 0,00            |
| Charges sur contrats financiers                                         | 0,00            | 0,00            |
| Charges sur dettes financières                                          | 163,57          | 22,55           |
| Autres charges financières                                              | 0,00            | 0,00            |
| <b>TOTAL (II)</b>                                                       | <b>163,57</b>   | <b>22,55</b>    |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                       | <b>-21,55</b>   | <b>-0,33</b>    |
| Autres produits (III)                                                   | 0,00            | 0,00            |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                   | -286,29         | -2 317,33       |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                    | 3 027,15        | 2 895,30        |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)</b> | <b>3 291,89</b> | <b>5 212,30</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                           | 140,93          | -72,44          |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)                | 0,00            | 0,00            |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                    | <b>3 432,82</b> | <b>5 139,86</b> |



- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                 |
|-------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Parts |              | A la charge du FCPE                                                                                                                                                                | A la charge de l'entreprise                                                                                                     |
| C     | 000010001803 | 0,30% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | 0,20% TTC maximum<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                              |                                      |                               |
|-------|--------------|---------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                         | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| C     | 000010001803 | 0,5382 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

**Part 000010001803 C**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

- **Mécanisme de Swing Pricing**

Mécanisme de Swing Pricing du fonds maître :

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs entrants (respectivement sortants) lors de mouvements de souscriptions (respectivement rachats) massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.

Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la société de gestion.

Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription/ de rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».

Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.

Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.

La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.

La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|                                                                              | 29/12/2023          | 30/12/2022          |
|------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>                                         | <b>5 083 731,50</b> | <b>5 124 443,37</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 1 414 535,37        | 1 233 466,41        |
| Versements de participation                                                  | 89 172,72           | 96 696,59           |
| Versements d'intéressement                                                   | 363 754,18          | 273 794,40          |
| Versements au titre du plan d'épargne                                        | 0,00                | 0,00                |
| - versements volontaires des salariés                                        | 88 891,34           | 192 574,97          |
| - abondements de l'entreprise                                                | 392 654,78          | 364 119,77          |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 0,00                | 277,47              |
| Versements par arbitrage                                                     | 480 062,35          | 306 003,21          |
| Versements autres                                                            | 0,00                | 0,00                |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -786 403,75         | -1 050 057,61       |
| Rachats volontaires des salariés                                             | -315 985,17         | -509 510,81         |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -5 469,78           | -5 681,24           |
| Retraits par arbitrage                                                       | -464 948,80         | -534 865,56         |
| Retraits autres                                                              | 0,00                | 0,00                |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 11,89               | 1,50                |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -11 143,72          | -21 139,59          |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                | 0,00                |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                | 0,00                |
| Frais de transaction                                                         | 0,00                | 0,00                |
| Différences de change                                                        | 0,00                | 0,00                |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 260 589,98          | -208 194,88         |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>55 468,53</i>    | <i>-205 121,45</i>  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>-205 121,45</i>  | <i>3 073,43</i>     |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                | 0,00                |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>         | <i>0,00</i>         |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>0,00</i>         | <i>0,00</i>         |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                | 0,00                |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                | 0,00                |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 3 291,89            | 5 212,30            |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                | 0,00                |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                | 0,00                |
| Autres éléments                                                              | 0,00                | 0,00                |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>                                           | <b>5 964 613,16</b> | <b>5 083 731,50</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                       | Montant | %    |
|---------------------------------------|---------|------|
| <b>HORS BILAN</b>                     |         |      |
| <b>Operations de couverture</b>       |         |      |
| <b>TOTAL Operations de couverture</b> | 0,00    | 0,00 |
| <b>Autres operations</b>              |         |      |
| <b>TOTAL Autres operations</b>        | 0,00    | 0,00 |
| <b>TOTAL HORS BILAN</b>               | 0,00    | 0,00 |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts                                                          | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 3 049,80      | 0,05 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | 0-3 mois | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|-----------------------------------------------------------------|----------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts                                                          | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 3 049,80 | 0,05 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |



**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF  
ET DE HORS-BILAN**

|                          | Devise 1 | %    | Devise2 | %    | Devise 3 | %    | Autre(s)<br>devise(s) | %    |
|--------------------------|----------|------|---------|------|----------|------|-----------------------|------|
| <b>Actif</b>             |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| OPC maître               | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers      | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Créance                  | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers       | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Passif</b>            |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Contrats financiers      | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Dettes                   | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers       | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>        |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Opérations de couverture | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Autres opérations        | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

|                               | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00       |
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

|                                                                                  | 29/12/2023 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00       |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

## INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

|                                   | ISIN         | LIBELLE            | 29/12/2023          |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|---------------------|
| Actions                           |              |                    | 0,00                |
| Obligations                       |              |                    | 0,00                |
| TCN                               |              |                    | 0,00                |
| OPC                               |              |                    | 5 961 281,56        |
|                                   | FR0010289090 | CM-AM OBLI CT RC3D | 5 961 281,56        |
| Contrats financiers               |              |                    | 0,00                |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>5 961 281,56</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |                           |                             |
|-----------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|---------------------------|-----------------------------|
|                                                     | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire | Crédits d'impôt<br>totaux | Crédits d'impôt<br>unitaire |
| Total acomptes                                      |      |      | 0                | 0                   | 0                         | 0                           |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |
|------------------------------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|
|                                                                        | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire |
| Total acomptes                                                         |      |      | 0                | 0                   |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat | 29/12/2023      | 30/12/2022      |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                      |                 |                 |
| Report à nouveau                                                      | 0,00            | 0,00            |
| Résultat                                                              | 3 432,82        | 5 139,86        |
| <b>Total</b>                                                          | <b>3 432,82</b> | <b>5 139,86</b> |

|                                                                     | 29/12/2023      | 30/12/2022      |
|---------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>                                               |                 |                 |
| <b>Affectation</b>                                                  |                 |                 |
| Distribution                                                        | 0,00            | 0,00            |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00            | 0,00            |
| Capitalisation                                                      | 3 432,82        | 5 139,86        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>3 432,82</b> | <b>5 139,86</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                 |                 |
| Nombre de titres                                                    | 0               | 0               |
| Distribution unitaire                                               | 0,00            | 0,00            |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                 |                 |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b>     |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00            | 0,00            |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022        |
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                                          |                                             |                   |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                   | 0,00                                        | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                                                 | -11 617,06                                  | -20 705,64        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                             | 0,00                                        | 0,00              |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-11 617,06</b>                           | <b>-20 705,64</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022        |
| <b>CI PART CAPI C</b>                                                                     |                                             |                   |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                   |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00              |
| Capitalisation                                                                            | -11 617,06                                  | -20 705,64        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-11 617,06</b>                           | <b>-20 705,64</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                   |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00              |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00              |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net    | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) | Crédit d'impôt unitaire | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes |
|------------|----------------|--------------|------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
|            |                |              |                  | €                           | €                                                                              | €                                                           | €                       | €                                                  |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C  | 4 882 080,78 | 37 478,4275      | 130,2637                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,33                                               |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C  | 5 267 777,25 | 40 395,6369      | 130,4046                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,20                                               |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 5 124 443,37 | 39 510,0118      | 129,6998                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,26                                               |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 5 083 731,50 | 40 903,1272      | 124,2871                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -0,38                                              |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI C | 5 964 613,16 | 45 890,3157      | 129,9754                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -0,17                                              |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|                                                                  | En quantité         | En montant   |
|------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------|
| C1 PART CAPI C                                                   |                     |              |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 11 233,25230        | 1 414 535,37 |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -6 246,06380        | -786 403,75  |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | 4 987,18850         | 628 131,62   |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>45 890,31570</b> |              |

## COMMISSIONS

|                                                                      | En montant |
|----------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>                                                |            |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 3,30       |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 3,30       |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 3,30       |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 3,30       |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 892,74     |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 892,74     |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 892,74     |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 892,74     |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |



## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| 10001803 C1 PART CAPI C                             |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,30       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 16 647,20  |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 19 960,64  |

## CREANCES ET DETTES

|                                 | Nature de débit/crédit      | 29/12/2023      |
|---------------------------------|-----------------------------|-----------------|
| Créances                        | Frais de gestion rétrocedés | 1 695,60        |
| <b>Total des créances</b>       |                             | <b>1 695,60</b> |
| Dettes                          | Frais de gestion            | 1 413,80        |
| <b>Total des dettes</b>         |                             | <b>1 413,80</b> |
| <b>Total dettes et créances</b> |                             | <b>281,80</b>   |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|                                                                            | Valeur EUR          | % Actif Net   |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------|
| <b>PORTFEUILLE</b>                                                         | <b>5 961 281,56</b> | <b>99,94</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                              | 0,00                | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                          | 0,00                | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES                                             | 0,00                | 0,00          |
| TITRES OPC                                                                 | 5 961 281,56        | 99,94         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES                                                  | 0,00                | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>                                           | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT                                        | 0,00                | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>1 695,60</b>     | <b>0,03</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-1 413,80</b>    | <b>-0,02</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>                                                 | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS                                                                    | 0,00                | 0,00          |
| FUTURES                                                                    | 0,00                | 0,00          |
| SWAPS                                                                      | 0,00                | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>3 049,80</b>     | <b>0,05</b>   |
| DISPONIBILITES                                                             | 3 049,80            | 0,05          |
| DEPOTS A TERME                                                             | 0,00                | 0,00          |
| EMPRUNTS                                                                   | 0,00                | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES                                                      | 0,00                | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>                                                           | <b>5 964 613,16</b> | <b>100,00</b> |

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

| Désignation des valeurs                                          | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient | Valeur<br>boursière | Coupon<br>couru | + ou - values<br>potentielles | %<br>Actif<br>Net |
|------------------------------------------------------------------|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|--------------------|---------------------|-----------------|-------------------------------|-------------------|
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>                                        |        |                           |                  |                                | 5 905 811,38       | 5 961 281,56        | 0,00            | 55 470,18                     | 99,94             |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                           |                  |                                | 5 905 811,38       | 5 961 281,56        | 0,00            | 55 470,18                     | 99,94             |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                              |        |                           |                  |                                | 5 905 811,38       | 5 961 281,56        | 0,00            | 55 470,18                     | 99,94             |
| FR0010289090 CM-AM OBLI COURT TERME (RC)                         | EUR    | 22 286,831                | 267,48           | 264,99108                      | 5 905 811,38       | 5 961 281,56        | 0,00            | 55 470,18                     | 99,94             |
| <b>TOTAL</b>                                                     |        |                           |                  |                                | 5 905 811,38       | 5 961 281,56        | 0,00            | 55 470,18                     | 99,94             |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



# **RAPPORT ANNUEL**

**CM-AM PERSPECTIVE OBLI LT A**

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

# CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCPE

## ● L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier CM-AM PERSPECTIVE OBLI LT A a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPC maître CM-AM OBLI LONG TERME, part « RC », à savoir la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence BLOOMBERG EURO AGGREGATE 5-7, en affichant une exposition au risque de taux proche de celle de l'indice, diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, sur la durée de placement recommandée. Le type de gestion du FCPE nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître. L'indice est retenu en cours de clôture, exprimé en euro, coupons réinvestis.

## ● Stratégie d'investissement

Le FCPE CM-AM PERSPECTIVE OBLI LT A classé Fonds obligations est un compartiment nourricier de l'OPC CM-AM OBLI LONG TERME, part « RC » classé Fonds obligations. A ce titre, l'actif du compartiment nourricier CM-AM PERSPECTIVE OBLI LT A est investi en totalité et en permanence en parts « RC » de l'OPC maître CM-AM OBLI LONG TERME et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active en relation avec un indice de référence, afin de disposer d'un positionnement clair en termes d'univers de risque et d'objectif de performance tout en recherchant l'optimisation du couple rendement/risque du portefeuille par rapport à son indice.

La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux dans les limites de la fourchette de sensibilité et consiste à déterminer comment, et dans quelle proportion, sa structure sera ou non différente de celle de son indice de référence en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion.

Le process de gestion repose tout d'abord sur une analyse macro- économique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global. Cette approche est ensuite complétée par une analyse micro-économique des émetteurs et par une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision. Les décisions de gestion portent notamment sur :

- Le degré d'exposition au risque de taux,
- Le positionnement sur la courbe,
- L'allocation géographique,
- Le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs,
- La sélection des supports d'investissement utilisés

Les instruments de titrisation sont utilisés par le gérant en alternative aux produits monétaires ou obligataires.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de grandes et moyennes capitalisations, de tous les secteurs

De 90 % à 200 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de l'OCDE, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (15 % maximum), aux instruments de titrisation (30 % maximum) aux instruments de la zone euro (200 % maximum).

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 0 et 10.  
De 0 % à 20 % en obligations convertibles  
Jusqu'à 10 % de l'actif net au risque de change



## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Au début du premier trimestre de l'exercice, les taux mondiaux ont entamé une forte baisse sur la partie longue dans un contexte où les investisseurs étaient rassurés quant à la trajectoire d'inflation et son pic en cours de dépassement. Ce dégonflement des attentes a également porté sur la BCE et a participé à la rechute marquée des spreads italiens d'autant que le scénario d'une grave récession semblait s'être écarté en Europe. Le mouvement d'aplatissement de la courbe des taux s'est poursuivi de part et d'autre de l'Atlantique avec une rechute plus importante en zone euro. Le marché du crédit a été beaucoup plus actif qu'à l'accoutumé avec des émissions de plus de 80 milliards d'euros sur les financières et 43 milliards d'euros sur les corporates. Malgré cet afflux d'offre, les spreads de crédit Investment Grade se sont légèrement resserrés d'une dizaine de bp. Mais en février, les indicateurs économiques ont confirmé la résilience de la consommation et de l'inflation qui ont été portées par les hausses de salaires, validant les craintes des investisseurs sur l'ampleur du resserrement monétaire encore nécessaire pour lutter contre l'inflation. Dans ces conditions, les taux souverains sont revenus sur leurs points hauts de décembre 2022, les dépassant même pour les taux courts, le marché ayant dû réintégrer rapidement davantage de hausses des taux directeurs des banques centrales américaine et européenne. Les spreads de crédit ont poursuivi leur resserrement avec une surperformance marquée du segment High Yield versus Investment Grade. En fin de trimestre, l'incertitude sur les perspectives économiques mondiales s'est nettement accrue avec l'effondrement de la Silicon Valley Bank, le sauvetage de Credit Suisse et le ralentissement de l'économie américaine. Malgré ce contexte, la FED et la BCE ont, comme attendu, monté leurs taux directeurs en mars. Le stress bancaire a ravivé l'aversion au risque et a provoqué un repli sensible des taux souverains sur fond de mouvement de fuite vers la qualité et de dégonflement des attentes en matière de poursuite du resserrement monétaire. A la fin du mois de mars, les craintes sur les risques systémiques se sont atténuées, soutenant les actifs risqués mais conduisant à une remontée des taux souverains, alimentée par l'inflation sous-jacente qui reste élevée en zone euro. Les spreads périphériques sont restés stables versus Allemagne contrairement aux spreads de crédit, principalement des émetteurs financiers, qui se sont fortement tendus dans un mouvement de pentification de la courbe des taux. Le taux 10 ans allemand clôture le 1er trimestre à 2,29% et les spreads de crédit Investment Grade à 92 bp. En terme de gestion, dans ce contexte, nous avons augmenté la sous-exposition en sensibilité autour de -25 bp vs indice en début de trimestre pour la réduire en mars vers -15 bp. Nous avons ainsi vendu des papiers Etat allemands, Supranational et Crédit corporate 3 ans pour renforcer le segment 5 ans Corporate et Financier Senior. Après avoir partiellement corrigé le rally initié par le choc bancaire aux US et en Europe en début de second trimestre de l'exercice, le marché obligataire a terminé le mois d'avril finalement stable après avoir enchaîné des épisodes courts d'aversion au risque et de fuite vers la qualité : les rendements à 10 ans des emprunts d'Etat allemand et américain ont clôturé respectivement à 2.31 et 3.42. Outre la dégradation de la note de la France à AA- par Fitch, La dernière semaine d'avril a été marquée par un retour du risque avec une forte baisse des taux 2 ans dans le sillage des craintes sur la situation des banques US, sur les risques croissants de défaut de paiement des Etats-Unis et sur la croissance, liées au ralentissement économique émergeant au gré des statistiques. Les spreads de crédit des entreprises non-financières ont baissé plus que ceux des banques alors que ceux de la France et de l'Italie progressaient de 7 bp versus Bund, la courbe des taux restant stable. La suite du trimestre a été plutôt favorable aux actifs risqués, entre le passage du texte sur le plafond de la dette aux Etats-Unis, des données d'inflation bien orientées en zone euro et le dégonflement des anticipations de nouvelle hausse des taux de la Fed, en dépit de statistiques économiques mitigées et de communications d'entreprises prudentes aux Etats-Unis. Le 10 ans allemand a terminé stable à 2.28%, après avoir touché un point haut sur le mois à 2.54%. Les spreads de crédit des entreprises non-financières ont sous-performé les financières en raison d'un marché primaire extrêmement dynamique. La fin du 2nd trimestre a marqué la première pause de la FED dans son cycle de hausse des taux directeurs contrairement à la BCE qui a de nouveau délivré 25 bp de hausse. Des indicateurs macros généralement pointés vers la résilience de l'emploi avec la persistance de

l'inflation à des niveaux toujours trop élevés (notamment l'inflation sous-jacente) et les commentaires des banquiers centraux à la conférence de Sintra maintenant le cap vers davantage de resserrement monétaire ont entraîné à nouveau à la hausse les rendements 10 ans allemand à 2.39% et US à 3.84%, avec en parallèle un fort aplatissement des courbes. L'optimisme des investisseurs a entretenu le recul de l'aversion au risque à travers la réduction des spreads périphériques et de crédit. En terme de gestion, nous avons maintenu la sous-exposition en sensibilité entre -10 et -15 bp vs indice en renforçant le compartiment Etat allemand et les obligations foncières. Nous avons également repondéré les agences 6 ans contre états 4 ans et continué de vendre des crédit corporate chers au profit d'emprunt d'état irlandais de maturité 9 ans et de corporate 5 ans 100% état du secteur utilities. Par ailleurs, nous avons investi la forte collecte du trimestre sur du 7 à 10 ans pour les états du noyau dur et en emprunts d'Etat 5 ans pour revenir à neutralité sur l'Espagne et la France, passer surexposé sur Portugal et Irlande et réduire la sous-exposition sur l'Italie, le tout au détriment de l'Allemagne. Le 3ème trimestre a été marqué par une nouvelle remontée des taux directeurs Fed et BCE mais la communication des Banques Centrales s'est voulue plus souple quant à la nécessité de poursuivre les hausses. Les taux européens et US ont débuté sur une tendance haussière, mais des chiffres d'inflations US inférieurs aux attentes ont entraîné une nette détente des taux souverains, particulièrement sur les taux courts. A la faveur de la baisse des taux européens et d'une moindre aversion au risque, le spread de taux souverains Italie-Allemagne s'est resserré ainsi que le marché du crédit IG. Août a connu une forte poussée haussière des taux longs suite à la résilience persistante de la croissance américaine et la crainte de voir les banques centrales maintenir plus durablement une politique monétaire restrictive, au début d'inflexion de politique monétaire de la BoJ, la prise en compte de l'accélération à venir des émissions massives du Trésor US sans oublier une liquidité réduite. Mais des statistiques indiquant une dynamique de désinflation progressive et des perspectives de croissance préoccupantes, notamment en zone euro, en plus d'une communication BCE relevant la dégradation de l'environnement et l'impact restrictif en cours et à venir de la politique monétaire, ont permis d'inverser la tendance haussière sur les taux, le 10 ans allemand clôturant quasi inchangé à 2.46%. Les spreads de Crédit se sont élargis d'une dizaine de bp vs Bund contrairement aux spreads de pays périphériques et semi-cœur. La fin de trimestre a subi une correction obligataire généralisée sur les principaux marchés avec une forte pentification des courbes et une hausse des taux réels, inscrivant de nouveaux plus hauts sur les rendements 10 ans US à 4.60% et allemand à 2,85%. Les risques se sont multipliés avec à la fois les décisions de politique monétaire FED, BCE et BOE alimentant la crainte de taux d'intérêt élevés sur une longue durée, le énième risque de shutdown US, le décalage des attentes du début des baisses des taux de la BCE vers le second semestre 2024 et la résurgence du risque italien. Entre des données inflation plutôt rassurantes mais un prix du pétrole en hausse, des chiffres macro positifs en fin de mois côté US et EUR mais des perspectives baissières en plus de nouvelles inquiétantes côté Chine, le marché a privilégié l'aversion au risque à l'image du spread BTP (+29 bp) et du crédit sur la 2ème moitié du mois. Dans ce contexte, nous avons réduit dès la mi-juillet la sous-exposition en sensibilité vers -10 bp vs indice pour la ramener à neutralité en septembre en réduisant d'une part la sous-exposition sur la France par achat d'OAT 7 ans et d'autre part en achetant de l'Espagne 5 ans et du Supranational 7 ans. Nous avons également arbitré du crédit 3 ans vers des financières subordonnées datées et senior 5 ans et poursuivi la réduction de la sous-exposition sur les emprunts d'état Italien et français 5 ans.

En termes de gestion, nous sommes progressivement revenus à neutralité vs indice en investissant la forte collecte du mois sur des émetteurs Supranationaux et du crédit de maturité 5 ans, ainsi que sur l'état allemand 10 ans: nous avons ainsi renforcé le crédit financier de rang senior et les états espagnols et portugais sur du 5 ans également pour maintenir la neutralité, ainsi que les entreprises non financières et les états français et italien pour conserver leur degré de sous-exposition. En termes de gestion, nous avons maintenu la neutralité vs indice en investissant la collecte du mois sur des agences et du crédit de maturité 5 ans, ainsi que sur des états semi-cœur et périphériques. Nous avons également sur la poche Crédit vendu des papiers 3 ans au profit d'émetteurs 5 ans. Le début du dernier trimestre de l'exercice a été marqué par la résurgence du risque géopolitique lié au conflit au Moyen-Orient, des statistiques économiques tardant à envoyer un message de ralentissement

économique conjugué à des résultats d'entreprises mitigés. Mais après avoir touché un point haut à 5% sur le 10Y US et 3% sur le 10Y allemand, la tendance s'est inversée dès la 2nde partie d'octobre pour finir le mois respectivement 10bps et 20bps plus bas. En fin de mois, la BCE a fait souffler un vent de soulagement sur les taux en actant le scénario largement consensuel d'une pause dans son resserrement monétaire, suivi peu après par la FED, le grand écart en terme de dynamique économique et inflationniste se confirmant entre les Etats-Unis et l'Europe. Le mouvement d'aversion pour le risque s'est manifesté à travers les actifs risqués: le spread BTP-BUND a atteint 211bps au plus haut et les spreads de crédit se sont écartés de +/-6bps sur le mois. Les taux souverains ont ensuite accéléré leur baisse à partir de novembre, à la faveur de statistiques économiques confortant l'hypothèse d'un reflux de l'inflation sans effondrement de la croissance, et également d'un début d'ajustement perceptible dans la communication de la Fed. Le taux à 10 ans américain est ainsi repassé sous 4 % en clôturant l'année à 3,88 %, 10 ans allemand terminant à 2 %. Le rallye du crédit a été favorisé par des chiffres d'inflation inférieurs aux attentes des deux côtés de l'Atlantique, confortant ainsi les anticipations de futures baisses des taux directeurs de la Fed et de la BCE dès 2024. La poursuite du reflux des taux souverains a été un facteur de soutien pour les spreads de crédit qui se sont resserrés tant sur les CDS que sur le marché cash. Le spread BTP-Bund a également bénéficié du momentum du mouvement d'appétit pour le risque avec pratiquement 30 bps de resserrement sur le trimestre.

En termes de gestion au début du trimestre, nous sommes progressivement revenus à neutralité vs indice en investissant la forte collecte sur des agences publiques, des émetteurs Supranationaux et du crédit de maturité 5 ans, ainsi que sur l'état allemand 10 ans: nous avons ainsi renforcé le crédit financier de rang senior et les états espagnols et portugais sur du 5 ans également pour maintenir la neutralité, ainsi que les entreprises non financières et les états français et italien pour conserver leur degré de sous-exposition. La surexposition vs indice a été maintenue jusqu'au 22 décembre malgré une décollecte de 12% de l'actif post réunion BCE, date à laquelle nous avons pris des profits pour passer en légère sous-exposition jusqu'à la clôture de l'exercice: les ventes ont concerné tous les segments afin de rester surexposé sur le Crédit, les états du noyau dur et le 5 ans, neutre sur les semi-cœur et périphériques à l'exception de la France et l'Italie ainsi que sur le quasi-état et supranational, et sous-exposé sur les covered bonds et le 10 ans.

La performance brute s'élève à 6.9292% pour un benchmark à 7.77%

• Changements effectués dans le portefeuille suite à l'analyse ESG, notamment sur le E:

La mise en place d'une nouvelle politique ESG et plus particulièrement Climat au sein de CM AM, nous a amené à investir en priorité sur des secteurs faiblement carbonés offrant en parallèle une bonne notation ESG (Banques, Telecom, Technologie et Agences publiques). Nous restons essentiellement investis sur des émetteurs de classe 3 et 4

#### - Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,

- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées, Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

#### Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la réplication indicelle dans leur structuration) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

#### Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » (5) : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;
- Et 4 autres critères associés à des seuils :
  - o Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW
  - o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%
  - o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.

La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

#### Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;  
Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

-----  
(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Mise à jour en octobre de chaque année.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

### ● **Frais de gestion indirects calculés**

39 067,66 EUR

### ● **Addendum – Article 8**

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

### ● **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

### **• Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,96% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.



Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

| Méthode VAR          |                |                |              |
|----------------------|----------------|----------------|--------------|
| Levier au 29/12/2023 | Niveau minimum | Niveau maximum | Niveau moyen |
| 0%                   | 4,18%          | 7,72%          | 5,6%         |

## ● Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

## ● Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- **Information relative au fonds Maître**

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM OBLI LONG TERME est disponible ci-joint

- **Evènements intervenus au cours de la période**

27/03/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître (affichage des frais - ventilation FROG / Taxonomie)

27/03/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

28/11/2023 Caractéristiques juridiques : Renouvellement du mandat CAC jusqu'au 31/12/2030

29/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître, notamment la mise en place des gates et des swing pricing

29/12/2023 Mise à jour de la trame

29/12/2023 Changement de délégation : Changement de délégataire comptable au 01/01/2024



## BILAN ACTIF

|                                                 | 29/12/2023           | 30/12/2022           |
|-------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Instruments financiers</b>                   | <b>28 441 300,59</b> | <b>28 267 685,75</b> |
| <b>OPC maitre</b>                               | <b>28 441 300,59</b> | <b>28 267 685,75</b> |
| <b>Contrats financiers</b>                      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations                               | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Créances</b>                                 | <b>7 819,83</b>      | <b>9 550,90</b>      |
| Opérations de change à terme de devises         | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres                                          | 7 819,83             | 9 550,90             |
| <b>Comptes financiers</b>                       | <b>16 322,33</b>     | <b>19 933,32</b>     |
| Liquidités                                      | 16 322,33            | 19 933,32            |
| <b>Total de l'actif</b>                         | <b>28 465 442,75</b> | <b>28 297 169,97</b> |

## BILAN PASSIF

|                                                                    | 29/12/2023    | 30/12/2022    |
|--------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                            |               |               |
| <b>Capital</b>                                                     | 28 954 653,56 | 28 685 620,53 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00          | 0,00          |
| <b>Report à nouveau (a)</b>                                        | 0,00          | 0,00          |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | -436 114,21   | -341 963,75   |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | -66 506,55    | -60 737,89    |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 28 452 032,80 | 28 282 918,89 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |               |               |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 0,00          | 0,00          |
| <b>Contrats financiers</b>                                         | 0,00          | 0,00          |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00          | 0,00          |
| Autres opérations                                                  | 0,00          | 0,00          |
| <b>Dettes</b>                                                      | 13 409,95     | 14 251,08     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00          | 0,00          |
| <b>Autres</b>                                                      | 13 409,95     | 14 251,08     |
| <b>Comptes financiers</b>                                          | 0,00          | 0,00          |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 0,00          | 0,00          |
| <b>Emprunts</b>                                                    | 0,00          | 0,00          |
| <b>Total du passif</b>                                             | 28 465 442,75 | 28 297 169,97 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|                                                        | 29/12/2023  | 30/12/2022  |
|--------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|                                                                         | 29/12/2023        | 30/12/2022        |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                              |                   |                   |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                           | 1 212,07          | 41,87             |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                              | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                          | 0,00              | 0,00              |
| Crédits d'impôt                                                         | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur titres de créances                                         | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur contrats financiers                                        | 0,00              | 0,00              |
| Autres produits financiers                                              | 0,00              | 0,00              |
| <b>TOTAL (I)</b>                                                        | <b>1 212,07</b>   | <b>41,87</b>      |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                               |                   |                   |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres              | 0,00              | 0,00              |
| Charges sur contrats financiers                                         | 0,00              | 0,00              |
| Charges sur dettes financières                                          | 0,00              | 322,61            |
| Autres charges financières                                              | 0,00              | 0,00              |
| <b>TOTAL (II)</b>                                                       | <b>0,00</b>       | <b>322,61</b>     |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                       | <b>1 212,07</b>   | <b>-280,74</b>    |
| Autres produits (III)                                                   | 0,00              | 0,00              |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                   | 69 152,24         | 58 010,94         |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                    | 0,00              | 0,00              |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)</b> | <b>-67 940,17</b> | <b>-58 291,68</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                           | 1 433,62          | -2 446,21         |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)                | 0,00              | 0,00              |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                    | <b>-66 506,55</b> | <b>-60 737,89</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion                                                                                                                                                                   |                             |
|-------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Parts |              | A la charge du FCPE                                                                                                                                                                | A la charge de l'entreprise |
| C     | 000010001804 | 0,60% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | Néant                       |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                             |                                      |                               |
|-------|--------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                        | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| C     | 000010001804 | 1,1960% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

**Part 000010001804 C**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.



- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

- **Mécanisme de Swing Pricing**

Mécanisme de Swing Pricing du fonds maître :

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs entrants (respectivement sortants) lors de mouvements de souscriptions (respectivement rachats) massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.

Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la société de gestion.

Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription/ de rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».

Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.

Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.

La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.

La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|                                                                              | 29/12/2023           | 30/12/2022           |
|------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>                                         | <b>28 282 918,89</b> | <b>32 750 096,15</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 3 637 601,64         | 7 807 623,04         |
| Versements de participation                                                  | 351 416,51           | 235 232,64           |
| Versements d'intéressement                                                   | 388 158,57           | 185 335,33           |
| Versements au titre du plan d'épargne                                        | 0,00                 | 0,00                 |
| - versements volontaires des salariés                                        | 1 406 541,80         | 887 508,71           |
| - abondements de l'entreprise                                                | 205 196,04           | 36 301,88            |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 940 935,96           | 5 690 533,69         |
| Versements par arbitrage                                                     | 345 352,76           | 772 710,79           |
| Versements autres                                                            | 0,00                 | 0,00                 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -5 323 553,85        | -7 715 091,64        |
| Rachats volontaires des salariés                                             | -2 498 690,31        | -2 509 434,28        |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -1 684 400,62        | -3 064 103,57        |
| Retraits par arbitrage                                                       | -1 140 462,92        | -2 141 553,79        |
| Retraits autres                                                              | 0,00                 | 0,00                 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 0,00                 | 6 755,05             |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -447 962,86          | -335 240,32          |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                 | 0,00                 |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                 | 0,00                 |
| Frais de transaction                                                         | 0,00                 | 0,00                 |
| Différences de change                                                        | 0,00                 | 0,00                 |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 2 371 023,08         | -4 172 933,50        |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>-1 171 332,89</i> | <i>-3 542 355,97</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>-3 542 355,97</i> | <i>630 577,53</i>    |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                 | 0,00                 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>          | <i>0,00</i>          |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>0,00</i>          | <i>0,00</i>          |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                 | 0,00                 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                 | 0,00                 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | -67 940,17           | -58 291,68           |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                 | 0,00                 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres éléments*                                                             | -53,93               | 1,79                 |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>                                           | <b>28 452 032,80</b> | <b>28 282 918,89</b> |

\* Prime de fusion

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                       | Montant | %    |
|---------------------------------------|---------|------|
| <b>HORS BILAN</b>                     |         |      |
| <b>Operations de couverture</b>       |         |      |
| <b>TOTAL Operations de couverture</b> | 0,00    | 0,00 |
| <b>Autres operations</b>              |         |      |
| <b>TOTAL Autres operations</b>        | 0,00    | 0,00 |
| <b>TOTAL HORS BILAN</b>               | 0,00    | 0,00 |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts                                                          | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 16 322,33     | 0,06 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | 0-3 mois  | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |           |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts                                                          | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 16 322,33 | 0,06 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |           |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |           |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF  
ET DE HORS-BILAN**

|                          | Devise 1 | %    | Devise2 | %    | Devise 3 | %    | Autre(s)<br>devise(s) | %    |
|--------------------------|----------|------|---------|------|----------|------|-----------------------|------|
| <b>Actif</b>             |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| OPC maître               | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers      | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Créance                  | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers       | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Passif</b>            |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Contrats financiers      | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Dettes                   | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers       | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>        |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Opérations de couverture | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Autres opérations        | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

|                               | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00       |
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

|                                                                                  | 29/12/2023 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00       |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

## INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

|                                   | ISIN         | LIBELLE          | 29/12/2023           |
|-----------------------------------|--------------|------------------|----------------------|
| Actions                           |              |                  | 0,00                 |
| Obligations                       |              |                  | 0,00                 |
| TCN                               |              |                  | 0,00                 |
| OPC                               |              |                  | 28 441 300,59        |
|                                   | FR0007373998 | CM-AM OBLI LT RC | 28 441 300,59        |
| Contrats financiers               |              |                  | 0,00                 |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                  | <b>28 441 300,59</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |                           |                             |
|-----------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|---------------------------|-----------------------------|
|                                                     | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire | Crédits d'impôt<br>totaux | Crédits d'impôt<br>unitaire |
| Total acomptes                                      |      |      | 0                | 0                   | 0                         | 0                           |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |
|------------------------------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|
|                                                                        | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire |
| Total acomptes                                                         |      |      | 0                | 0                   |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>29/12/2023</b> | <b>30/12/2022</b> |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                             |                   |                   |
| Report à nouveau                                                             | 0,00              | 0,00              |
| Résultat                                                                     | -66 506,55        | -60 737,89        |
| <b>Total</b>                                                                 | <b>-66 506,55</b> | <b>-60 737,89</b> |

|                                                                     | <b>29/12/2023</b> | <b>30/12/2022</b> |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>                                               |                   |                   |
| <b>Affectation</b>                                                  |                   |                   |
| Distribution                                                        | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation                                                      | -66 506,55        | -60 737,89        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>-66 506,55</b> | <b>-60 737,89</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres                                                    | 0                 | 0                 |
| Distribution unitaire                                               | 0,00              | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00              | 0,00              |



| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022         |
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                                          |                                             |                    |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                   | 0,00                                        | 0,00               |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                                                 | -436 114,21                                 | -341 963,75        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                             | 0,00                                        | 0,00               |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-436 114,21</b>                          | <b>-341 963,75</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022         |
| <b>CI PART CAPI C</b>                                                                     |                                             |                    |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                    |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00               |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00               |
| Capitalisation                                                                            | -436 114,21                                 | -341 963,75        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-436 114,21</b>                          | <b>-341 963,75</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                    |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00               |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00               |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net     | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) | Crédit d'impôt unitaire | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes |
|------------|----------------|---------------|------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
|            |                |               |                  | €                           | €                                                                              | €                                                           | €                       | €                                                  |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C  | 29 726 407,95 | 216 378,4787     | 137,3815                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,05                                               |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C  | 33 950 889,59 | 242 458,0734     | 140,0278                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,09                                               |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 32 750 096,15 | 237 887,4406     | 137,6705                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,41                                               |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 28 282 918,89 | 238 874,8888     | 118,4005                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -1,68                                              |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI C | 28 452 032,80 | 224 832,5051     | 126,5476                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -2,23                                              |

**SOUSCRIPTIONS RACHATS**

|                                                                  | En quantité          | En montant    |
|------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------|
| C1 PART CAPI C                                                   |                      |               |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 30 021,18760         | 3 637 601,64  |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -44 063,57130        | -5 323 553,85 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | -14 042,38370        | -1 685 952,21 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>224 832,50510</b> |               |

## COMMISSIONS

|                                                                      | En montant |
|----------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>                                                |            |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 535,76     |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 535,76     |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 535,76     |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 535,76     |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 830,28     |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 830,28     |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 830,28     |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 830,28     |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| 10001804 C1 PART CAPI C                             |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,60       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 165 874,67 |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 96 722,43  |

## CREANCES ET DETTES

|                                 | Nature de débit/crédit      | 29/12/2023       |
|---------------------------------|-----------------------------|------------------|
| Créances                        | Frais de gestion rétrocédés | 7 819,83         |
| <b>Total des créances</b>       |                             | <b>7 819,83</b>  |
| Dettes                          | Frais de gestion            | 13 409,95        |
| <b>Total des dettes</b>         |                             | <b>13 409,95</b> |
| <b>Total dettes et créances</b> |                             | <b>-5 590,12</b> |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|                                                                            | Valeur EUR           | % Actif Net   |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>                                                        | <b>28 441 300,59</b> | <b>99,96</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                              | 0,00                 | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                          | 0,00                 | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES                                             | 0,00                 | 0,00          |
| TITRES OPC                                                                 | 28 441 300,59        | 99,96         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES                                                  | 0,00                 | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>                                           | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT                                        | 0,00                 | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                 | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>7 819,83</b>      | <b>0,03</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-13 409,95</b>    | <b>-0,05</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>                                                 | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS                                                                    | 0,00                 | 0,00          |
| FUTURES                                                                    | 0,00                 | 0,00          |
| SWAPS                                                                      | 0,00                 | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>16 322,33</b>     | <b>0,06</b>   |
| DISPONIBILITES                                                             | 16 322,33            | 0,06          |
| DEPOTS A TERME                                                             | 0,00                 | 0,00          |
| EMPRUNTS                                                                   | 0,00                 | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES                                                      | 0,00                 | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                 | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                 | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>                                                           | <b>28 452 032,80</b> | <b>100,00</b> |

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

| Désignation des valeurs                                   | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient | Valeur<br>boursière | Coupon<br>couru | + ou - values<br>potentielles | %<br>Actif<br>Net |
|-----------------------------------------------------------|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|--------------------|---------------------|-----------------|-------------------------------|-------------------|
| TOTAL Titres d'OPC                                        |        |                           |                  |                                | 29 612 666,77      | 28 441 300,59       | 0,00            | -1 171 366,18                 | 99,96             |
| TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE |        |                           |                  |                                | 29 612 666,77      | 28 441 300,59       | 0,00            | -1 171 366,18                 | 99,96             |
| TOTAL FRANCE                                              |        |                           |                  |                                | 29 612 666,77      | 28 441 300,59       | 0,00            | -1 171 366,18                 | 99,96             |
| FR0007373998 CM-AM OBLI LONG TERME (RC)                   | EUR    | 285 183                   | 99,73            | 103,83742                      | 29 612 666,77      | 28 441 300,59       | 0,00            | -1 171 366,18                 | 99,96             |
| TOTAL                                                     |        |                           |                  |                                | 29 612 666,77      | 28 441 300,59       | 0,00            | -1 171 366,18                 | 99,96             |
|                                                           |        |                           |                  |                                |                    |                     |                 |                               |                   |



**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



# **RAPPORT ANNUEL**

**CM-AM PERSPECTIVE OBLI LT B**

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

# CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCPE

## ● L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier CM-AM PERSPECTIVE OBLI LT B a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPC maître CM-AM OBLI LONG TERME, part « RC », à savoir la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence BLOOMBERG EURO AGGREGATE 5-7 ans, en affichant une exposition au risque de taux proche de celle de l'indice, diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, sur la durée de placement recommandée. Le type de gestion du FCPE nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître. L'indice est retenu en cours de clôture, exprimé en euro, coupons réinvestis.

## ● Stratégie d'investissement

Le FCPE CM-AM PERSPECTIVE OBLI LT B classé Fonds obligations est un compartiment nourricier de l'OPC maître CM-AM OBLI LONG TERME, part « RC » également classé Fonds obligations. A ce titre, l'actif du compartiment nourricier CM-AM PERSPECTIVE OBLI LT B est investi en totalité et en permanence en parts « RC » de l'OPC maître CM-AM OBLI LONG TERME et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active en relation avec un indice de référence, afin de disposer d'un positionnement clair en termes d'univers de risque et d'objectif de performance tout en recherchant l'optimisation du couple rendement/risque du portefeuille par rapport à son indice.

La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux dans les limites de la fourchette de sensibilité et consiste à déterminer comment, et dans quelle proportion, sa structure sera ou non différente de celle de son indice de référence en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion.

Le process de gestion repose tout d'abord sur une analyse macro- économique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global. Cette approche est ensuite complétée par une analyse micro-économique des émetteurs et par une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision. Les décisions de gestion portent notamment sur :

- Le degré d'exposition au risque de taux,
- Le positionnement sur la courbe,
- L'allocation géographique,
- Le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs,
- La sélection des supports d'investissement utilisés

Les instruments de titrisation sont utilisés par le gérant en alternative aux produits monétaires ou obligataires.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de grandes et moyennes capitalisations, de tous les secteurs

De 90 % à 200 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de l'OCDE, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (15 % maximum), aux instruments de titrisation (30 % maximum) aux instruments de la zone euro (200 % maximum).

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 0 et 10  
De 0 % à 20 % en obligations convertibles  
Jusqu'à 10 % de l'actif net au risque de change

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Au début du premier trimestre de l'exercice, les taux mondiaux ont entamé une forte baisse sur la partie longue dans un contexte où les investisseurs étaient rassurés quant à la trajectoire d'inflation et son pic en cours de dépassement. Ce dégonflement des attentes a également porté sur la BCE et a participé à la rechute marquée des spreads italiens d'autant que le scénario d'une grave récession semblait s'être écarté en Europe. Le mouvement d'aplatissement de la courbe des taux s'est poursuivi de part et d'autre de l'Atlantique avec une rechute plus importante en zone euro. Le marché du crédit a été beaucoup plus actif qu'à l'accoutumé avec des émissions de plus de 80 milliards d'euros sur les financières et 43 milliards d'euros sur les corporates. Malgré cet afflux d'offre, les spreads de crédit Investment Grade se sont légèrement resserrés d'une dizaine de bp. Mais en février, les indicateurs économiques ont confirmé la résilience de la consommation et de l'inflation qui ont été portées par les hausses de salaires, validant les craintes des investisseurs sur l'ampleur du resserrement monétaire encore nécessaire pour lutter contre l'inflation. Dans ces conditions, les taux souverains sont revenus sur leurs points hauts de décembre 2022, les dépassant même pour les taux courts, le marché ayant dû réintégrer rapidement davantage de hausses des taux directeurs des banques centrales américaine et européenne. Les spreads de crédit ont poursuivi leur resserrement avec une surperformance marquée du segment High Yield versus Investment Grade. En fin de trimestre, l'incertitude sur les perspectives économiques mondiales s'est nettement accrue avec l'effondrement de la Silicon Valley Bank, le sauvetage de Credit Suisse et le ralentissement de l'économie américaine. Malgré ce contexte, la FED et la BCE ont, comme attendu, monté leurs taux directeurs en mars. Le stress bancaire a ravivé l'aversion au risque et a provoqué un repli sensible des taux souverains sur fond de mouvement de fuite vers la qualité et de dégonflement des attentes en matière de poursuite du resserrement monétaire. A la fin du mois de mars, les craintes sur les risques systémiques se sont atténuées, soutenant les actifs risqués mais conduisant à une remontée des taux souverains, alimentée par l'inflation sous-jacente qui reste élevée en zone euro. Les spreads périphériques sont restés stables versus Allemagne contrairement aux spreads de crédit, principalement des émetteurs financiers, qui se sont fortement tendus dans un mouvement de pentification de la courbe des taux. Le taux 10 ans allemand clôture le 1er trimestre à 2,29% et les spreads de crédit Investment Grade à 92 bp. En terme de gestion, dans ce contexte, nous avons augmenté la sous-exposition en sensibilité autour de -25 bp vs indice en début de trimestre pour la réduire en mars vers -15 bp. Nous avons ainsi vendu des papiers Etat allemands, Supranational et Crédit corporate 3 ans pour renforcer le segment 5 ans Corporate et Financier Senior. Après avoir partiellement corrigé le rally initié par le choc bancaire aux US et en Europe en début de second trimestre de l'exercice, le marché obligataire a terminé le mois d'avril finalement stable après avoir enchaîné des épisodes courts d'aversion au risque et de fuite vers la qualité : les rendements à 10 ans des emprunts d'Etat allemand et américain ont clôturé respectivement à 2.31 et 3.42. Outre la dégradation de la note de la France à AA- par Fitch, La dernière semaine d'avril a été marquée par un retour du risque avec une forte baisse des taux 2 ans dans le sillage des craintes sur la situation des banques US, sur les risques croissants de défaut de paiement des Etats-Unis et sur la croissance, liées au ralentissement économique émergeant au gré des statistiques. Les spreads de crédit des entreprises non-financières ont baissé plus que ceux des banques alors que ceux de la France et de l'Italie progressaient de 7 bp versus Bund, la courbe des taux restant stable. La suite du trimestre a été plutôt favorable aux actifs risqués, entre le passage du texte sur le plafond de la dette aux Etats-Unis, des données d'inflation bien orientées en zone euro et le dégonflement des anticipations de nouvelle hausse des taux de la Fed, en dépit de statistiques économiques mitigées et de communications d'entreprises prudentes aux Etats-Unis. Le 10 ans allemand a terminé stable à 2.28%, après avoir touché un point haut sur le mois à 2.54%. Les spreads de crédit des entreprises non-financières ont sous-performé les financières en raison d'un marché primaire extrêmement dynamique. La fin du 2nd trimestre a marqué la première pause de la FED dans son cycle de hausse des taux directeurs contrairement à la BCE qui a de nouveau délivré 25 bp de hausse. Des indicateurs macros généralement pointés vers la résilience de l'emploi avec la persistance de

l'inflation à des niveaux toujours trop élevés (notamment l'inflation sous-jacente) et les commentaires des banquiers centraux à la conférence de Sintra maintenant le cap vers davantage de resserrement monétaire ont entraîné à nouveau à la hausse les rendements 10 ans allemand à 2.39% et US à 3.84%, avec en parallèle un fort aplatissement des courbes. L'optimisme des investisseurs a entretenu le recul de l'aversion au risque à travers la réduction des spreads périphériques et de crédit. En terme de gestion, nous avons maintenu la sous-exposition en sensibilité entre -10 et -15 bp vs indice en renforçant le compartiment Etat allemand et les obligations foncières. Nous avons également repondéré les agences 6 ans contre états 4 ans et continué de vendre des crédit corporate chers au profit d'emprunt d'état irlandais de maturité 9 ans et de corporate 5 ans 100% état du secteur utilities. Par ailleurs, nous avons investi la forte collecte du trimestre sur du 7 à 10 ans pour les états du noyau dur et en emprunts d'Etat 5 ans pour revenir à neutralité sur l'Espagne et la France, passer surexposé sur Portugal et Irlande et réduire la sous-exposition sur l'Italie, le tout au détriment de l'Allemagne. Le 3ème trimestre a été marqué par une nouvelle remontée des taux directeurs Fed et BCE mais la communication des Banques Centrales s'est voulue plus souple quant à la nécessité de poursuivre les hausses. Les taux européens et US ont débuté sur une tendance haussière, mais des chiffres d'inflations US inférieurs aux attentes ont entraîné une nette détente des taux souverains, particulièrement sur les taux courts. A la faveur de la baisse des taux européens et d'une moindre aversion au risque, le spread de taux souverains Italie-Allemagne s'est resserré ainsi que le marché du crédit IG. Août a connu une forte poussée haussière des taux longs suite à la résilience persistante de la croissance américaine et la crainte de voir les banques centrales maintenir plus durablement une politique monétaire restrictive, au début d'inflexion de politique monétaire de la BoJ, la prise en compte de l'accélération à venir des émissions massives du Trésor US sans oublier une liquidité réduite. Mais des statistiques indiquant une dynamique de désinflation progressive et des perspectives de croissance préoccupantes, notamment en zone euro, en plus d'une communication BCE relevant la dégradation de l'environnement et l'impact restrictif en cours et à venir de la politique monétaire, ont permis d'inverser la tendance haussière sur les taux, le 10 ans allemand clôturant quasi inchangé à 2.46%. Les spreads de Crédit se sont élargis d'une dizaine de bp vs Bund contrairement aux spreads de pays périphériques et semi-cœur. La fin de trimestre a subi une correction obligataire généralisée sur les principaux marchés avec une forte pentification des courbes et une hausse des taux réels, inscrivant de nouveaux plus hauts sur les rendements 10 ans US à 4.60% et allemand à 2,85%. Les risques se sont multipliés avec à la fois les décisions de politique monétaire FED, BCE et BOE alimentant la crainte de taux d'intérêt élevés sur une longue durée, le énième risque de shutdown US, le décalage des attentes du début des baisses des taux de la BCE vers le second semestre 2024 et la résurgence du risque italien. Entre des données inflation plutôt rassurantes mais un prix du pétrole en hausse, des chiffres macro positifs en fin de mois côté US et EUR mais des perspectives baissières en plus de nouvelles inquiétantes côté Chine, le marché a privilégié l'aversion au risque à l'image du spread BTP (+29 bp) et du crédit sur la 2ème moitié du mois. Dans ce contexte, nous avons réduit dès la mi-juillet la sous-exposition en sensibilité vers -10 bp vs indice pour la ramener à neutralité en septembre en réduisant d'une part la sous-exposition sur la France par achat d'OAT 7 ans et d'autre part en achetant de l'Espagne 5 ans et du Supranational 7 ans. Nous avons également arbitré du crédit 3 ans vers des financières subordonnées datées et senior 5 ans et poursuivi la réduction de la sous-exposition sur les emprunts d'état Italien et français 5 ans.

En termes de gestion, nous sommes progressivement revenus à neutralité vs indice en investissant la forte collecte du mois sur des émetteurs Supranationaux et du crédit de maturité 5 ans, ainsi que sur l'état allemand 10 ans: nous avons ainsi renforcé le crédit financier de rang senior et les états espagnols et portugais sur du 5 ans également pour maintenir la neutralité, ainsi que les entreprises non financières et les états français et italien pour conserver leur degré de sous-exposition. En termes de gestion, nous avons maintenu la neutralité vs indice en investissant la collecte du mois sur des agences et du crédit de maturité 5 ans, ainsi que sur des états semi-cœur et périphériques. Nous avons également sur la poche Crédit vendu des papiers 3 ans au profit d'émetteurs 5 ans. Le début du dernier trimestre de l'exercice a été marqué par la résurgence du risque géopolitique lié au conflit au Moyen-Orient, des statistiques économiques tardant à envoyer un message de ralentissement

économique conjugué à des résultats d'entreprises mitigés. Mais après avoir touché un point haut à 5% sur le 10Y US et 3% sur le 10Y allemand, la tendance s'est inversée dès la 2nde partie d'octobre pour finir le mois respectivement 10bps et 20bps plus bas. En fin de mois, la BCE a fait souffler un vent de soulagement sur les taux en actant le scénario largement consensuel d'une pause dans son resserrement monétaire, suivi peu après par la FED, le grand écart en terme de dynamique économique et inflationniste se confirmant entre les Etats-Unis et l'Europe. Le mouvement d'aversion pour le risque s'est manifesté à travers les actifs risqués: le spread BTP-BUND a atteint 211bps au plus haut et les spreads de crédit se sont écartés de +/-6bps sur le mois. Les taux souverains ont ensuite accéléré leur baisse à partir de novembre, à la faveur de statistiques économiques confortant l'hypothèse d'un reflux de l'inflation sans effondrement de la croissance, et également d'un début d'ajustement perceptible dans la communication de la Fed. Le taux à 10 ans américain est ainsi repassé sous 4 % en clôturant l'année à 3,88 %, 10 ans allemand terminant à 2 %. Le rallye du crédit a été favorisé par des chiffres d'inflation inférieurs aux attentes des deux côtés de l'Atlantique, confortant ainsi les anticipations de futures baisses des taux directeurs de la Fed et de la BCE dès 2024. La poursuite du reflux des taux souverains a été un facteur de soutien pour les spreads de crédit qui se sont resserrés tant sur les CDS que sur le marché cash. Le spread BTP-Bund a également bénéficié du momentum du mouvement d'appétit pour le risque avec pratiquement 30 bps de resserrement sur le trimestre.

En termes de gestion au début du trimestre, nous sommes progressivement revenus à neutralité vs indice en investissant la forte collecte sur des agences publiques, des émetteurs Supranationaux et du crédit de maturité 5 ans, ainsi que sur l'état allemand 10 ans: nous avons ainsi renforcé le crédit financier de rang senior et les états espagnols et portugais sur du 5 ans également pour maintenir la neutralité, ainsi que les entreprises non financières et les états français et italien pour conserver leur degré de sous-exposition. La surexposition vs indice a été maintenue jusqu'au 22 décembre malgré une décollecte de 12% de l'actif post réunion BCE, date à laquelle nous avons pris des profits pour passer en légère sous-exposition jusqu'à la clôture de l'exercice: les ventes ont concerné tous les segments afin de rester surexposé sur le Crédit, les états du noyau dur et le 5 ans, neutre sur les semi-cœur et périphériques à l'exception de la France et l'Italie ainsi que sur le quasi-état et supranational, et sous-exposé sur les covered bonds et le 10 ans.

La performance brute s'élève à 7.2148% pour un benchmark à 7.77%

• Changements effectués dans le portefeuille suite à l'analyse ESG, notamment sur le E:

La mise en place d'une nouvelle politique ESG et plus particulièrement Climat au sein de CM AM, nous a amené à investir en priorité sur des secteurs faiblement carbonés offrant en parallèle une bonne notation ESG (Banques, Telecom, Technologie et Agences publiques). Nous restons essentiellement investis sur des émetteurs de classe 3 et 4

#### - Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,



- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées, Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

#### Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la réplication indicelle dans leur structuration) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

#### Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » (5) : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;
- Et 4 autres critères associés à des seuils :
  - o Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW
  - o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%
  - o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.

La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

#### Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.



S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;  
Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

-----  
(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Mise à jour en octobre de chaque année.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

### ● **Frais de gestion indirects calculés**

3 083,55 EUR

### ● **Addendum – Article 8**

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

### ● **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

### **• Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,93% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

| Méthode VAR          |                |                |              |
|----------------------|----------------|----------------|--------------|
| Levier au 29/12/2023 | Niveau minimum | Niveau maximum | Niveau moyen |
| 0%                   | 4,18%          | 7,72%          | 5,6%         |

## ● Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

## ● Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- **Information relative au fonds Maître**

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM OBLI LONG TERME est disponible ci-joint

- **Evènements intervenus au cours de la période**

27/03/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître (affichage des frais - ventilation FROG / Taxonomie)

27/03/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

05/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame (DIC PRIIPS)

28/11/2023 Caractéristiques juridiques : Renouvellement du mandat CAC jusqu'au 31/12/2030

29/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître, notamment la mise en place des gates et des swing pricing

29/12/2023 Changement de délégation : Changement de délégataire comptable au 01/01/2024

## BILAN ACTIF

|                                                 | 29/12/2023          | 30/12/2022          |
|-------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Instruments financiers</b>                   | <b>2 218 294,39</b> | <b>2 094 726,49</b> |
| <b>OPC maitre</b>                               | <b>2 218 294,39</b> | <b>2 094 726,49</b> |
| <b>Contrats financiers</b>                      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00                | 0,00                |
| Autres opérations                               | 0,00                | 0,00                |
| <b>Créances</b>                                 | <b>611,93</b>       | <b>704,50</b>       |
| Opérations de change à terme de devises         | 0,00                | 0,00                |
| Autres                                          | 611,93              | 704,50              |
| <b>Comptes financiers</b>                       | <b>1 490,89</b>     | <b>2 909,15</b>     |
| Liquidités                                      | 1 490,89            | 2 909,15            |
| <b>Total de l'actif</b>                         | <b>2 220 397,21</b> | <b>2 098 340,14</b> |

## BILAN PASSIF

|                                                                    | 29/12/2023   | 30/12/2022   |
|--------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                            |              |              |
| <b>Capital</b>                                                     | 2 263 343,03 | 2 134 494,13 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00         | 0,00         |
| <b>Report à nouveau (a)</b>                                        | 0,00         | 0,00         |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | -44 598,83   | -38 891,44   |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | 1 128,17     | 2 208,30     |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 2 219 872,37 | 2 097 810,99 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |              |              |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 0,00         | 0,00         |
| <b>Contrats financiers</b>                                         | 0,00         | 0,00         |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00         | 0,00         |
| Autres opérations                                                  | 0,00         | 0,00         |
| <b>Dettes</b>                                                      | 524,84       | 529,15       |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00         | 0,00         |
| <b>Autres</b>                                                      | 524,84       | 529,15       |
| <b>Comptes financiers</b>                                          | 0,00         | 0,00         |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 0,00         | 0,00         |
| <b>Emprunts</b>                                                    | 0,00         | 0,00         |
| <b>Total du passif</b>                                             | 2 220 397,21 | 2 098 340,14 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|                                                        | 29/12/2023  | 30/12/2022  |
|--------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|                                                                         | 29/12/2023      | 30/12/2022      |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                              |                 |                 |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                           | 84,25           | 9,29            |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                              | 0,00            | 0,00            |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                          | 0,00            | 0,00            |
| Crédits d'impôt                                                         | 0,00            | 0,00            |
| Produits sur titres de créances                                         | 0,00            | 0,00            |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00            | 0,00            |
| Produits sur contrats financiers                                        | 0,00            | 0,00            |
| Autres produits financiers                                              | 0,00            | 0,00            |
| <b>TOTAL (I)</b>                                                        | <b>84,25</b>    | <b>9,29</b>     |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                               |                 |                 |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres              | 0,00            | 0,00            |
| Charges sur contrats financiers                                         | 0,00            | 0,00            |
| Charges sur dettes financières                                          | 0,00            | 25,42           |
| Autres charges financières                                              | 0,00            | 0,00            |
| <b>TOTAL (II)</b>                                                       | <b>0,00</b>     | <b>25,42</b>    |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                       | <b>84,25</b>    | <b>-16,13</b>   |
| Autres produits (III)                                                   | 0,00            | 0,00            |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                   | 1 924,65        | 781,55          |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                    | 3 008,31        | 3 190,48        |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)</b> | <b>1 167,91</b> | <b>2 392,80</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                           | -39,74          | -184,50         |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)                | 0,00            | 0,00            |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                    | <b>1 128,17</b> | <b>2 208,30</b> |



- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                 |
|-------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Parts |              | A la charge du FCPE                                                                                                                                                                | A la charge de l'entreprise                                                                                                     |
| C     | 000010001805 | 0,30% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | 0,30% TTC maximum<br>Assiette : Actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                             |                                      |                               |
|-------|--------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                        | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| C     | 000010001805 | 1,1960% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

**Part 000010001805 C**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

- **Mécanisme de Swing Pricing**

Mécanisme de Swing Pricing du fonds maître :

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs entrants (respectivement sortant) lors de mouvements de souscriptions (respectivement rachats) massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.

Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la société de gestion.

Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription/ de rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».

Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.

Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.

La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.

La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|                                                                              | 29/12/2023          | 30/12/2022          |
|------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>                                         | <b>2 097 810,99</b> | <b>2 769 066,37</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 555 563,88          | 461 210,82          |
| Versements de participation                                                  | 129 428,54          | 103 876,29          |
| Versements d'intéressement                                                   | 59 313,07           | 20 791,52           |
| Versements au titre du plan d'épargne                                        | 0,00                | 0,00                |
| - versements volontaires des salariés                                        | 40 268,77           | 44 945,53           |
| - abondements de l'entreprise                                                | 60 642,41           | 52 311,04           |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 36 369,18           | 69 242,31           |
| Versements par arbitrage                                                     | 229 541,91          | 170 044,13          |
| Versements autres                                                            | 0,00                | 0,00                |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -583 713,88         | -766 111,22         |
| Rachats volontaires des salariés                                             | -236 692,77         | -385 809,01         |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -34 244,14          | -3 105,69           |
| Retraits par arbitrage                                                       | -312 776,97         | -377 196,52         |
| Retraits autres                                                              | 0,00                | 0,00                |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 0,00                | 636,36              |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -46 067,58          | -41 923,41          |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                | 0,00                |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                | 0,00                |
| Frais de transaction                                                         | 0,00                | 0,00                |
| Différences de change                                                        | 0,00                | 0,00                |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 195 111,05          | -327 460,73         |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>-65 863,14</i>   | <i>-260 974,19</i>  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>-260 974,19</i>  | <i>66 486,54</i>    |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                | 0,00                |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>         | <i>0,00</i>         |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>0,00</i>         | <i>0,00</i>         |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                | 0,00                |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                | 0,00                |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 1 167,91            | 2 392,80            |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                | 0,00                |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                | 0,00                |
| Autres éléments                                                              | 0,00                | 0,00                |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>                                           | <b>2 219 872,37</b> | <b>2 097 810,99</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                       | Montant | %    |
|---------------------------------------|---------|------|
| <b>HORS BILAN</b>                     |         |      |
| <b>Operations de couverture</b>       |         |      |
| <b>TOTAL Operations de couverture</b> | 0,00    | 0,00 |
| <b>Autres operations</b>              |         |      |
| <b>TOTAL Autres operations</b>        | 0,00    | 0,00 |
| <b>TOTAL HORS BILAN</b>               | 0,00    | 0,00 |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts                                                          | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 1 490,89      | 0,07 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | 0-3 mois | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|-----------------------------------------------------------------|----------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts                                                          | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 1 490,89 | 0,07 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |



**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF  
ET DE HORS-BILAN**

|                          | Devise 1 | %    | Devise2 | %    | Devise 3 | %    | Autre(s)<br>devise(s) | %    |
|--------------------------|----------|------|---------|------|----------|------|-----------------------|------|
| <b>Actif</b>             |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| OPC maître               | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers      | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Créance                  | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers       | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Passif</b>            |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Contrats financiers      | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Dettes                   | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers       | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>        |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Opérations de couverture | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Autres opérations        | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

|                               | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00       |
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

|                                                                                  | 29/12/2023 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00       |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

## INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

|                                   | ISIN         | LIBELLE          | 29/12/2023          |
|-----------------------------------|--------------|------------------|---------------------|
| Actions                           |              |                  | 0,00                |
| Obligations                       |              |                  | 0,00                |
| TCN                               |              |                  | 0,00                |
| OPC                               |              |                  | 2 218 294,39        |
|                                   | FR0007373998 | CM-AM OBLI LT RC | 2 218 294,39        |
| Contrats financiers               |              |                  | 0,00                |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                  | <b>2 218 294,39</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |                           |                             |
|-----------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|---------------------------|-----------------------------|
|                                                     | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire | Crédits d'impôt<br>totaux | Crédits d'impôt<br>unitaire |
| Total acomptes                                      |      |      | 0                | 0                   | 0                         | 0                           |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |
|------------------------------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|
|                                                                        | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire |
| Total acomptes                                                         |      |      | 0                | 0                   |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>29/12/2023</b> | <b>30/12/2022</b> |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                             |                   |                   |
| Report à nouveau                                                             | 0,00              | 0,00              |
| Résultat                                                                     | 1 128,17          | 2 208,30          |
| <b>Total</b>                                                                 | <b>1 128,17</b>   | <b>2 208,30</b>   |

|                                                                     | <b>29/12/2023</b> | <b>30/12/2022</b> |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>                                               |                   |                   |
| <b>Affectation</b>                                                  |                   |                   |
| Distribution                                                        | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation                                                      | 1 128,17          | 2 208,30          |
| <b>Total</b>                                                        | <b>1 128,17</b>   | <b>2 208,30</b>   |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres                                                    | 0                 | 0                 |
| Distribution unitaire                                               | 0,00              | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00              | 0,00              |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022        |
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                                          |                                             |                   |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                   | 0,00                                        | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                                                 | -44 598,83                                  | -38 891,44        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                             | 0,00                                        | 0,00              |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-44 598,83</b>                           | <b>-38 891,44</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022        |
| <b>CI PART CAPI C</b>                                                                     |                                             |                   |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                   |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00              |
| Capitalisation                                                                            | -44 598,83                                  | -38 891,44        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-44 598,83</b>                           | <b>-38 891,44</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                   |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00              |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00              |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net    | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) | Crédit d'impôt unitaire | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes |
|------------|----------------|--------------|------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
|            |                |              |                  | €                           | €                                                                              | €                                                           | €                       | €                                                  |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C  | 1 171 854,43 | 6 844,3710       | 171,2143                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 2,93                                               |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C  | 2 745 470,00 | 15 684,8249      | 175,0398                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 1,50                                               |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 2 769 066,37 | 16 041,9755      | 172,6138                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 1,76                                               |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 2 097 810,99 | 14 090,9656      | 148,8763                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -2,60                                              |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI C | 2 219 872,37 | 13 910,8366      | 159,5786                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -3,12                                              |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|                                                                  | En quantité         | En montant  |
|------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------|
| C1 PART CAPI C                                                   |                     |             |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 3 669,39500         | 555 563,88  |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -3 849,52400        | -583 713,88 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | -180,12900          | -28 150,00  |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>13 910,83660</b> |             |

## COMMISSIONS

|                                                                      | En montant |
|----------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>                                                |            |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 378,36     |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 378,36     |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 378,36     |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 378,36     |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |



## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| 10001805 C1 PART CAPI C                             |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,30       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 6 549,13   |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 7 632,79   |

## CREANCES ET DETTES

|                                 | Nature de débit/crédit      | 29/12/2023    |
|---------------------------------|-----------------------------|---------------|
| Créances                        | Frais de gestion rétrocédés | 611,93        |
| <b>Total des créances</b>       |                             | <b>611,93</b> |
| Dettes                          | Frais de gestion            | 524,84        |
| <b>Total des dettes</b>         |                             | <b>524,84</b> |
| <b>Total dettes et créances</b> |                             | <b>87,09</b>  |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|                                                                            | Valeur EUR          | % Actif Net   |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>                                                        | <b>2 218 294,39</b> | <b>99,92</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                              | 0,00                | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                          | 0,00                | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES                                             | 0,00                | 0,00          |
| TITRES OPC                                                                 | 2 218 294,39        | 99,92         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES                                                  | 0,00                | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>                                           | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT                                        | 0,00                | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>611,93</b>       | <b>0,03</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-524,84</b>      | <b>-0,02</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>                                                 | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS                                                                    | 0,00                | 0,00          |
| FUTURES                                                                    | 0,00                | 0,00          |
| SWAPS                                                                      | 0,00                | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>1 490,89</b>     | <b>0,07</b>   |
| DISPONIBILITES                                                             | 1 490,89            | 0,07          |
| DEPOTS A TERME                                                             | 0,00                | 0,00          |
| EMPRUNTS                                                                   | 0,00                | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES                                                      | 0,00                | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>                                                           | <b>2 219 872,37</b> | <b>100,00</b> |

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs                                          | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient | Valeur<br>boursière | Coupon<br>couru | + ou - values<br>potentielles | %<br>Actif<br>Net |
|------------------------------------------------------------------|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|--------------------|---------------------|-----------------|-------------------------------|-------------------|
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>                                        |        |                           |                  |                                | 2 284 161,71       | 2 218 294,39        | 0,00            | -65 867,32                    | 99,93             |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                           |                  |                                | 2 284 161,71       | 2 218 294,39        | 0,00            | -65 867,32                    | 99,93             |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                              |        |                           |                  |                                | 2 284 161,71       | 2 218 294,39        | 0,00            | -65 867,32                    | 99,93             |
| FR0007373998 CM-AM OBLI LONG TERME (RC)                          | EUR    | 22 243                    | 99,73            | 102,69126                      | 2 284 161,71       | 2 218 294,39        | 0,00            | -65 867,32                    | 99,93             |
| <b>TOTAL</b>                                                     |        |                           |                  |                                | 2 284 161,71       | 2 218 294,39        | 0,00            | -65 867,32                    | 99,93             |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



# **RAPPORT ANNUEL**

**CM-AM PERSPECTIVE OBLI MT A**

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

# CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCPE

## ● L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier CM-AM PERSPECTIVE OBLI MT A a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPC maître CM-AM OBLI MOYEN TERME, part « RC », à savoir la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence BLOOMBERG EURO AGGREGATE 3-5 ans, en affichant une exposition au risque de taux proche de celle de l'indice, diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, sur la durée de placement recommandée. Le type de gestion du FCPE nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, coupons réinvestis.

## ● Stratégie d'investissement

Le FCPE CM-AM PERSPECTIVE OBLI MT A classé Fonds obligations est un compartiment nourricier de l'OPC maître CM-AM OBLI MOYEN TERME, part « RC » également classé Fonds obligations. A ce titre, l'actif du compartiment nourricier CM-AM PERSPECTIVE OBLI MT A est investi en totalité et en permanence en parts « RC » de l'OPC maître CM-AM OBLI MOYEN TERME et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active en relation avec un indice de référence, afin de disposer d'un positionnement clair en termes d'univers de risque et d'objectif de performance tout en recherchant l'optimisation du couple rendement/risque du portefeuille par rapport à son indice. La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux dans les limites de la fourchette de sensibilité et consiste à déterminer comment, et dans quelle proportion, sa structure sera ou non différente de celle de son indice de référence en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion. Le process de gestion repose tout d'abord sur une analyse macro-économique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global. Cette approche est ensuite complétée par une analyse micro-économique des émetteurs et par une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision.

Les décisions de gestion portent notamment sur :

- Le degré d'exposition au risque de taux,
- Le positionnement sur la courbe,
- L'allocation géographique,
- Le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs,
- La sélection des supports d'investissement utilisés

Les instruments de titrisation sont utilisés par le gérant en alternative aux produits monétaires ou obligataires.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de grandes et moyennes capitalisations, de tous les secteurs

De 90 % à 200 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de l'OCDE, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (15 % maximum) ou non notés, aux instruments de titrisation (30 % maximum) aux instruments de la zone euro (200 % maximum).

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 0 et 5.

De 0 % à 20 % en obligations convertibles  
Jusqu'à 10 % de l'actif net au risque de change



## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Au début du premier trimestre de l'exercice, les taux mondiaux ont entamé une forte baisse sur la partie longue dans un contexte où les investisseurs étaient rassurés quant à la trajectoire d'inflation et son pic en cours de dépassement. Ce dégonflement des attentes a également porté sur la BCE et a participé à la rechute marquée des spreads italiens d'autant que le scénario d'une grave récession semblait s'être écarté en Europe. Le mouvement d'aplatissement de la courbe des taux s'est poursuivi de part et d'autre de l'Atlantique avec une rechute plus importante en zone euro. Le marché du crédit a été beaucoup plus actif qu'à l'accoutumé avec des émissions de plus de 80 milliards d'euros sur les financières et 43 milliards d'euros sur les corporates. Malgré cet afflux d'offre, les spreads de crédit Investment Grade se sont légèrement resserrés d'une dizaine de bp. Mais en février, les indicateurs économiques ont confirmé la résilience de la consommation et de l'inflation qui ont été portées par les hausses de salaires, validant les craintes des investisseurs sur l'ampleur du resserrement monétaire encore nécessaire pour lutter contre l'inflation. Dans ces conditions, les taux souverains sont revenus sur leurs points hauts de décembre 2022, les dépassant même pour les taux courts, le marché ayant dû réintégrer rapidement davantage de hausses des taux directeurs des banques centrales américaine et européenne. Les spreads de crédit ont poursuivi leur resserrement avec une surperformance marquée du segment High Yield versus Investment Grade. En fin de trimestre, l'incertitude sur les perspectives économiques mondiales s'est nettement accrue avec l'effondrement de la Silicon Valley Bank, le sauvetage de Credit Suisse et le ralentissement de l'économie américaine. Malgré ce contexte, la FED et la BCE ont, comme attendu, monté leurs taux directeurs en mars. Le stress bancaire a ravivé l'aversion au risque et a provoqué un repli sensible des taux souverains sur fond de mouvement de fuite vers la qualité et de dégonflement des attentes en matière de poursuite du resserrement monétaire. A la fin du mois de mars, les craintes sur les risques systémiques se sont atténuées, soutenant les actifs risqués mais conduisant à une remontée des taux souverains, alimentée par l'inflation sous-jacente qui reste élevée en zone euro. Les spreads périphériques sont restés stables versus Allemagne contrairement aux spreads de crédit, principalement des émetteurs financiers, qui se sont fortement tendus dans un mouvement de pentification de la courbe des taux. Le taux 10 ans allemand clôture le 1er trimestre à 2,29% et les spreads de crédit Investment Grade à 92 bp. En terme de gestion, nous avons maintenu une sous-exposition en sensibilité entre -15 et -20 bp vs indice. Nous avons poursuivi les ventes de Crédit 2-3 ans à spread négatif ou faiblement positif vs swap pour renforcer la poche Crédit sur du 5 ans (bancaires Senior et Subordonné daté, corporate du secteur Santé) ainsi que les agences publiques et obligations sécurisées du noyau dur. Nous avons également surpondéré l'Irlande et le Portugal au détriment des OAT. Après avoir partiellement corrigé le rally initié par le choc bancaire aux US et en Europe en début de second trimestre de l'exercice, le marché obligataire a terminé le mois d'avril finalement stable après avoir enchaîné des épisodes courts d'aversion au risque et de fuite vers la qualité : les rendements à 10 ans des emprunts d'Etat allemand et américain ont clôturé respectivement à 2.31 et 3.42. Outre la dégradation de la note de la France à AA- par Fitch, la dernière semaine d'avril a été marquée par un retour du risque avec une forte baisse des taux 2 ans dans le sillage des craintes sur la situation des banques US, sur les risques croissants de défaut de paiement des Etats-Unis et sur la croissance, liées au ralentissement économique émergeant au gré des statistiques. Les spreads de crédit des entreprises non-financières ont baissé plus que ceux des banques alors que ceux de la France et de l'Italie progressaient de 7 bp versus Bund, la courbe des taux restant stable. La suite du trimestre a été plutôt favorable aux actifs risqués, entre le passage du texte sur le plafond de la dette aux Etats-Unis, des données d'inflation bien orientées en zone euro et le dégonflement des anticipations de nouvelle hausse des taux de la Fed, en dépit de statistiques économiques mitigées et de communications d'entreprises prudentes aux Etats-Unis. Le 10 ans allemand a terminé stable à 2.28%, après avoir touché un point haut sur le mois à 2.54%. Les spreads de crédit des entreprises non-financières ont sous-performé les financières en raison d'un marché primaire extrêmement dynamique. La fin du 2nd trimestre a marqué la première pause de la FED dans son cycle de hausse des taux directeurs contrairement à la BCE qui a de nouveau délivré 25 bp

de hausse. Des indicateurs macros généralement pointés vers la résilience de l'emploi avec la persistance de l'inflation à des niveaux toujours trop élevés (notamment l'inflation sous-jacente) et les commentaires des banquiers centraux à la conférence de Sintra maintenant le cap vers davantage de resserrement monétaire ont entraîné à nouveau à la hausse les rendements 10 ans allemand à 2.39% et US à 3.84%, avec en parallèle un fort aplatissement des courbes. L'optimisme des investisseurs a entretenu le recul de l'aversion au risque à travers la réduction des spreads périphériques et de crédit. En terme de gestion, nous avons poursuivi la réduction de la sous-exposition en sensibilité autour de 15 bp vs indice en renforçant sur du 5 ans en états et agences du noyau dur, supranationaux et crédits non-financiers vs agences 3 ans et émetteurs 1-4 ans à spread négatif ou faiblement positif. Nous avons également arbitré du crédit bancaire court et agences 4 ans du noyau dur à spread négatif vs swap au profit de crédit 100% Etat 4 ans à spread positif vs swap. Nous avons investi la collecte sur du 5 ans état portugais et irlandais pour passer surexposé, espagnol pour revenir à neutralité et italien pour réduire la sous-exposition, le tout au détriment de l'Allemagne. Nous avons réduit la sous-expositions Etat sur la France et L'Italie, ainsi que sur le segment Supranational. Le 3ème trimestre a été marqué par une nouvelle remontée des taux directeurs Fed et BCE mais la communication des Banques Centrales s'est voulue plus souple quant à la nécessité de poursuivre les hausses. Les taux européens et US ont débuté sur une tendance haussière, mais des chiffres d'inflations US inférieurs aux attentes ont entraîné une nette détente des taux souverains, particulièrement sur les taux courts. A la faveur de la baisse des taux européens et d'une moindre aversion au risque, le spread de taux souverains Italie-Allemagne s'est resserré ainsi que le marché du crédit IG. Août a connu une forte poussée haussière des taux longs suite à la résilience persistante de la croissance américaine et la crainte de voir les banques centrales maintenir plus durablement une politique monétaire restrictive, au début d'inflexion de politique monétaire de la BoJ, la prise en compte de l'accélération à venir des émissions massives du Trésor US sans oublier une liquidité réduite. Mais des statistiques indiquant une dynamique de désinflation progressive et des perspectives de croissance préoccupantes, notamment en zone euro, en plus d'une communication BCE relevant la dégradation de l'environnement et l'impact restrictif en cours et à venir de la politique monétaire, ont permis d'inverser la tendance haussière sur les taux, le 10 ans allemand clôturant quasi inchangé à 2.46%. Les spreads de Crédit se sont élargis d'une dizaine de bp vs Bund contrairement aux spreads de pays périphériques et semi-cœur. La fin de trimestre a subi une correction obligataire généralisée sur les principaux marchés avec une forte pentification des courbes et une hausse des taux réels, inscrivant de nouveaux plus hauts sur les rendements 10 ans US à 4.60% et allemand à 2,85%. Les risques se sont multipliés avec à la fois les décisions de politique monétaire FED, BCE et BOE alimentant la crainte de taux d'intérêt élevés sur une longue durée, le énième risque de shutdown US, le décalage des attentes du début des baisses des taux de la BCE vers le second semestre 2024 et la résurgence du risque italien. Entre des données inflation plutôt rassurantes mais un prix du pétrole en hausse, des chiffres macro positifs en fin de mois côté US et EUR mais des perspectives baissières en plus de nouvelles inquiétantes côté Chine, le marché a privilégié l'aversion au risque à l'image du spread BTP (+29 bp) et du crédit sur la 2ème moitié du mois. En terme de gestion, nous avons réduit mi-juillet la sous-exposition en sensibilité pour revenir à quasi-neutralité vs indice en diminuant d'une part la sous-exposition sur l'Italie 5 ans et d'autre part en achetant sur des maturités 4 à 5 ans des agences et état du noyau dur ainsi que du Supranational pour revenir à neutralité sur ce segment. Nous avons également arbitré du crédit bancaire Senior 1 an vers du subordonné daté 5 ans. Le début du dernier trimestre de l'exercice a été marqué par la résurgence du risque géopolitique lié au conflit au Moyen-Orient, des statistiques économiques tardant à envoyer un message de ralentissement économique conjugué à des résultats d'entreprises mitigés. Mais après avoir touché un point haut à 5% sur le 10Y US et 3% sur le 10Y allemand, la tendance s'est inversée dès la 2nde partie d'octobre pour finir le mois respectivement 10bps et 20bps plus bas. En fin de mois, la BCE a fait souffler un vent de soulagement sur les taux en actant le scénario largement consensuel d'une pause dans son resserrement monétaire, suivi peu après par la FED, le grand écart en terme de dynamique économique et inflationniste se confirmant entre les Etats-Unis et l'Europe. Le mouvement d'aversion pour le risque s'est manifesté à travers les actifs risqués: le spread BTP-BUND a atteint 211bps au plus haut et les spreads de crédit se sont écartés

de +/-6bps sur le mois. Les taux souverains ont ensuite accéléré leur baisse à partir de novembre, à la faveur de statistiques économiques confortant l'hypothèse d'un reflux de l'inflation sans effondrement de la croissance, et également d'un début d'ajustement perceptible dans la communication de la Fed. Le taux à 10 ans américain est ainsi repassé sous 4 % en clôturant l'année à 3,88 %, 10 ans allemand terminant à 2 %. Le rallye du crédit a été favorisé par des chiffres d'inflation inférieurs aux attentes des deux côtés de l'Atlantique, confortant ainsi les anticipations de futures baisses des taux directeurs de la Fed et de la BCE dès 2024. La poursuite du reflux des taux souverains a été un facteur de soutien pour les spreads de crédit qui se sont resserrés tant sur les CDS que sur le marché cash. Le spread BTP-Bund a également bénéficié du momentum du mouvement d'appétit pour le risque avec pratiquement 30 bps de resserrement sur le trimestre. En termes de gestion, nous sommes progressivement revenus à neutralité vs indice au début du trimestre pour passer en surexposition vs indice de 6 bp environ en renforçant l'état allemand 5 ans, le segment Supranational et le crédit tant financier de rang senior que corporate. Nous avons également réduit la sous-exposition sur l'Italie et arbitré des état irlandais et néerlandais 3 ans pour renforcer les états espagnols et portugais de maturité 5 ans. Nous avons repondéré les OAT 5 ans et pris des profits après la BCE sur le segment Supranational pour clôturer l'exercice légèrement en-dessous de la sensibilité de l'indice compte tenu des niveaux de rendement atteints.

La performance du fonds s'élève à 5.6% pour un benchmark à 6.09%.

• Changements effectués dans le portefeuille suite à l'analyse ESG, notamment sur le E:

La mise en place d'une nouvelle politique ESG et plus particulièrement Climat au sein de CM AM, nous a amené à investir en priorité sur des secteurs faiblement carbonés offrant en parallèle une bonne notation ESG (Banques, Telecom, Technologie et Agences publiques). Nous restons essentiellement investis sur des émetteurs de classe 3 et 4.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la réplication indicielle dans leur structuration) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » (5) : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;
- Et 4 autres critères associés à des seuils :
  - o Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW
  - o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%
  - o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.

La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FRd) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;
- Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

-----  
(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Mise à jour en octobre de chaque année.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

- Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management.

Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

### • **Frais de gestion indirects calculés**

319 833,97 EUR

### • **Addendum – Article 8**

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :

Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels ([creditmutuel-am.eu](https://creditmutuel-am.eu))

### • **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

### **• Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,96% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.



Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

| Méthode VAR          |                |                |              |
|----------------------|----------------|----------------|--------------|
| Levier au 29/12/2023 | Niveau minimum | Niveau maximum | Niveau moyen |
| 0%                   | 2,93%          | 5,05%          | 3,99%        |

## • Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

## • Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- **Information relative au fonds Maître**

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM OBLI MOYEN TERME est disponible ci-joint

- **Evènements intervenus au cours de la période**

27/03/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître (affichage des frais - ventilation FROG / Taxonomie)

27/03/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

05/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame (DIC PRIIPS)

28/11/2023 Caractéristiques juridiques : Renouvellement du mandat CAC jusqu'au 31/12/2030

29/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître, notamment la mise en place des gates et des swing pricing

29/12/2023 Mise à jour de la trame

29/12/2023 Changement de délégation : Changement de délégataire comptable au 01/01/2024



## BILAN ACTIF

|                                                 | 29/12/2023            | 30/12/2022            |
|-------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Instruments financiers</b>                   | <b>281 206 456,17</b> | <b>261 317 306,36</b> |
| <b>OPC maitre</b>                               | <b>281 206 456,17</b> | <b>261 317 306,36</b> |
| <b>Contrats financiers</b>                      | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations                               | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Créances</b>                                 | <b>83 989,91</b>      | <b>86 927,70</b>      |
| Opérations de change à terme de devises         | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres                                          | 83 989,91             | 86 927,70             |
| <b>Comptes financiers</b>                       | <b>95 442,36</b>      | <b>312 146,47</b>     |
| Liquidités                                      | 95 442,36             | 312 146,47            |
| <b>Total de l'actif</b>                         | <b>281 385 888,44</b> | <b>261 716 380,53</b> |

## BILAN PASSIF

|                                                                    | 29/12/2023     | 30/12/2022     |
|--------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                            |                |                |
| <b>Capital</b>                                                     | 282 979 857,05 | 263 062 025,16 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00           | 0,00           |
| <b>Report à nouveau (a)</b>                                        | 0,00           | 0,00           |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | -1 879 926,11  | -1 683 100,34  |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | 219 620,81     | 272 183,64     |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 281 319 551,75 | 261 651 108,46 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |                |                |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 0,00           | 0,00           |
| <b>Contrats financiers</b>                                         | 0,00           | 0,00           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00           | 0,00           |
| Autres opérations                                                  | 0,00           | 0,00           |
| <b>Dettes</b>                                                      | 66 336,69      | 65 272,07      |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00           | 0,00           |
| <b>Autres</b>                                                      | 66 336,69      | 65 272,07      |
| <b>Comptes financiers</b>                                          | 0,00           | 0,00           |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 0,00           | 0,00           |
| <b>Emprunts</b>                                                    | 0,00           | 0,00           |
| <b>Total du passif</b>                                             | 281 385 888,44 | 261 716 380,53 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|                                                        | 29/12/2023  | 30/12/2022  |
|--------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|                                                                         | 29/12/2023        | 30/12/2022        |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                              |                   |                   |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                           | 4 885,85          | 867,96            |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                              | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                          | 0,00              | 0,00              |
| Crédits d'impôt                                                         | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur titres de créances                                         | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur contrats financiers                                        | 0,00              | 0,00              |
| Autres produits financiers                                              | 0,00              | 0,00              |
| <b>TOTAL (I)</b>                                                        | <b>4 885,85</b>   | <b>867,96</b>     |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                               |                   |                   |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres              | 0,00              | 0,00              |
| Charges sur contrats financiers                                         | 0,00              | 0,00              |
| Charges sur dettes financières                                          | 815,25            | 1 109,76          |
| Autres charges financières                                              | 0,00              | 0,00              |
| <b>TOTAL (II)</b>                                                       | <b>815,25</b>     | <b>1 109,76</b>   |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                       | <b>4 070,60</b>   | <b>-241,80</b>    |
| Autres produits (III)                                                   | 0,00              | 0,00              |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                   | -210 361,89       | -281 466,43       |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                    | 0,00              | 0,00              |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)</b> | <b>214 432,49</b> | <b>281 224,63</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                           | 5 188,32          | -9 040,99         |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)                | 0,00              | 0,00              |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                    | <b>219 620,81</b> | <b>272 183,64</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part P :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part H :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion                                                                                                                                                                   |                             |
|-------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Parts |              | A la charge du FCPE                                                                                                                                                                | A la charge de l'entreprise |
| P     | 000010001812 | 0,30% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : Actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | néant                       |
| H     | FR0014002MV1 | 1% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : Actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts.    | Néant                       |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                              |                                      |                               |
|-------|--------------|---------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                         | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| P     | 000010001812 | 0,6545 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |
| H     | FR0014002MV1 | 0,6545 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

**Part 000010001812 P**

Néant

**Part FR0014002MV1 H**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

## • Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| néant                    |                           |             |                     |

## • Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

### • Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

### • Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

### • Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

### • Parts d'organismes de Titrisation :

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

### • Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.



## • Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## • Description des garanties reçues ou données

### • Garantie reçue :

Néant

### • Garantie donnée :

Néant

## • Mécanisme de Swing Pricing

Mécanisme de Swing Pricing du fonds maître :

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs entrants (respectivement sortants) lors de mouvements de souscriptions (respectivement rachats) massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.

Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la société de gestion.

Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription/ de rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».

Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.

Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.

La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.

La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|                                                                              | 29/12/2023            | 30/12/2022            |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>                                         | <b>261 651 108,46</b> | <b>306 558 879,97</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 61 035 906,32         | 60 968 347,74         |
| Versements de participation                                                  | 12 805 576,10         | 12 566 482,44         |
| Versements d'intéressement                                                   | 7 983 189,28          | 10 159 567,18         |
| Versements au titre du plan d'épargne                                        | 0,00                  | 0,00                  |
| - versements volontaires des salariés                                        | 4 641 375,12          | 4 219 980,00          |
| - abondements de l'entreprise                                                | 3 573 840,97          | 3 696 421,96          |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 4 287 322,26          | 3 418 705,50          |
| Versements par arbitrage                                                     | 27 744 602,59         | 26 907 190,66         |
| Versements autres                                                            | 0,00                  | 0,00                  |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -56 090 338,71        | -76 730 180,65        |
| Rachats volontaires des salariés                                             | -22 375 576,85        | -31 231 593,73        |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -4 102 163,77         | -5 824 841,85         |
| Retraits par arbitrage                                                       | -29 612 598,09        | -39 673 745,07        |
| Retraits autres                                                              | 0,00                  | 0,00                  |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 0,00                  | 64 056,21             |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -1 823 038,23         | -1 785 849,31         |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                  | 0,00                  |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                  | 0,00                  |
| Frais de transaction                                                         | 0,00                  | 0,00                  |
| Différences de change                                                        | 0,00                  | 0,00                  |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 16 331 481,42         | -27 705 373,27        |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>-6 264 052,03</i>  | <i>-22 595 533,45</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>-22 595 533,45</i> | <i>5 109 839,82</i>   |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                  | 0,00                  |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>           | <i>0,00</i>           |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>0,00</i>           | <i>0,00</i>           |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                  | 0,00                  |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                  | 0,00                  |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 214 432,49            | 281 224,63            |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                  | 0,00                  |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres éléments*                                                             | 0,00                  | 3,14                  |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>                                           | <b>281 319 551,75</b> | <b>261 651 108,46</b> |

\*Prime de fusion

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                       | Montant | %    |
|---------------------------------------|---------|------|
| <b>HORS BILAN</b>                     |         |      |
| <b>Operations de couverture</b>       |         |      |
| <b>TOTAL Operations de couverture</b> | 0,00    | 0,00 |
| <b>Autres operations</b>              |         |      |
| <b>TOTAL Autres operations</b>        | 0,00    | 0,00 |
| <b>TOTAL HORS BILAN</b>               | 0,00    | 0,00 |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts                                                          | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 95 442,36     | 0,03 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | 0-3 mois  | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |           |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts                                                          | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 95 442,36 | 0,03 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |           |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |           |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF  
ET DE HORS-BILAN**

|                          | Devise 1 | %    | Devise2 | %    | Devise 3 | %    | Autre(s)<br>devise(s) | %    |
|--------------------------|----------|------|---------|------|----------|------|-----------------------|------|
| <b>Actif</b>             |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| OPC maître               | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers      | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Créance                  | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers       | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Passif</b>            |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Contrats financiers      | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Dettes                   | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers       | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>        |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Opérations de couverture | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Autres opérations        | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

|                               | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00       |
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

|                                                                                  | 29/12/2023 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00       |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

## INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

|                                   | ISIN         | LIBELLE           | 29/12/2023            |
|-----------------------------------|--------------|-------------------|-----------------------|
| Actions                           |              |                   | 0,00                  |
| Obligations                       |              |                   | 0,00                  |
| TCN                               |              |                   | 0,00                  |
| OPC                               |              |                   | 281 206 456,17        |
|                                   | FR0010291591 | CM-AM OBL.MT RC3D | 281 206 456,17        |
| Contrats financiers               |              |                   | 0,00                  |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                   | <b>281 206 456,17</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |                           |                             |
|-----------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|---------------------------|-----------------------------|
|                                                     | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire | Crédits d'impôt<br>totaux | Crédits d'impôt<br>unitaire |
| Total acomptes                                      |      |      | 0                | 0                   | 0                         | 0                           |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |
|------------------------------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|
|                                                                        | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire |
| Total acomptes                                                         |      |      | 0                | 0                   |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat | 29/12/2023        | 30/12/2022        |
|-----------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                      |                   |                   |
| Report à nouveau                                                      | 0,00              | 0,00              |
| Résultat                                                              | 219 620,81        | 272 183,64        |
| <b>Total</b>                                                          | <b>219 620,81</b> | <b>272 183,64</b> |

|                                                                     | 29/12/2023        | 30/12/2022        |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI P</b>                                               |                   |                   |
| <b>Affectation</b>                                                  |                   |                   |
| Distribution                                                        | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation                                                      | 219 620,81        | 272 183,64        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>219 620,81</b> | <b>272 183,64</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres                                                    | 0                 | 0                 |
| Distribution unitaire                                               | 0,00              | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00              | 0,00              |



| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022           |
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                                          |                                             |                      |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                   | 0,00                                        | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                                                 | -1 879 926,11                               | -1 683 100,34        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                             | 0,00                                        | 0,00                 |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-1 879 926,11</b>                        | <b>-1 683 100,34</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022           |
| <b>CI PART CAPI P</b>                                                                     |                                             |                      |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                      |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00                 |
| Capitalisation                                                                            | -1 879 926,11                               | -1 683 100,34        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-1 879 926,11</b>                        | <b>-1 683 100,34</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                      |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00                 |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00                 |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net      | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) | Crédit d'impôt unitaire | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes |
|------------|----------------|----------------|------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
|            |                |                |                  | €                           | €                                                                              | €                                                           | €                       | €                                                  |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C  | 257 506 143,52 | 1 871 021,0963   | 137,6286                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,31                                               |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C  | 298 690 262,83 | 2 153 154,2045   | 138,7221                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,31                                               |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI P | 306 558 879,97 | 2 231 309,2363   | 137,3896                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,53                                               |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI P | 261 651 108,46 | 2 107 890,9716   | 124,1293                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -0,66                                              |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI P | 281 319 551,75 | 2 146 198,9498   | 131,0780                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -0,77                                              |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|                                                                  | En quantité            | En montant     |
|------------------------------------------------------------------|------------------------|----------------|
| C1 PART CAPI P                                                   |                        |                |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 483 624,20550          | 61 035 906,32  |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -445 316,22730         | -56 090 338,71 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | 38 307,97820           | 4 945 567,61   |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>2 146 198,94980</b> |                |

## COMMISSIONS

|                                                                      | En montant |
|----------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C1 PART CAPI P</b>                                                |            |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 8 664,78   |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 8 664,78   |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 8 664,78   |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 8 664,78   |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 10 755,28  |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 10 755,28  |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 10 755,28  |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 10 755,28  |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|                                                     | 29/12/2023   |
|-----------------------------------------------------|--------------|
| 10001812 C1 PART CAPI P                             |              |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,30         |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 791 109,87   |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00         |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00         |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 1 001 471,76 |

## CREANCES ET DETTES

|                                 | Nature de débit/crédit      | 29/12/2023       |
|---------------------------------|-----------------------------|------------------|
| Créances                        | Frais de gestion rétrocédés | 83 989,91        |
| <b>Total des créances</b>       |                             | <b>83 989,91</b> |
| Dettes                          | Frais de gestion            | 66 336,69        |
| <b>Total des dettes</b>         |                             | <b>66 336,69</b> |
| <b>Total dettes et créances</b> |                             | <b>17 653,22</b> |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|                                                                            | Valeur EUR            | % Actif Net   |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>                                                        | <b>281 206 456,17</b> | <b>99,96</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                              | 0,00                  | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                          | 0,00                  | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES                                             | 0,00                  | 0,00          |
| TITRES OPC                                                                 | 281 206 456,17        | 99,96         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES                                                  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>                                           | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT                                        | 0,00                  | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                  | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>83 989,91</b>      | <b>0,03</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-66 336,69</b>     | <b>-0,02</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>                                                 | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS                                                                    | 0,00                  | 0,00          |
| FUTURES                                                                    | 0,00                  | 0,00          |
| SWAPS                                                                      | 0,00                  | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>95 442,36</b>      | <b>0,03</b>   |
| DISPONIBILITES                                                             | 95 442,36             | 0,03          |
| DEPOTS A TERME                                                             | 0,00                  | 0,00          |
| EMPRUNTS                                                                   | 0,00                  | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES                                                      | 0,00                  | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                  | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>                                                           | <b>281 319 551,75</b> | <b>100,00</b> |

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

| Désignation des valeurs                                   | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient | Valeur<br>boursière | Coupon<br>couru | + ou - values<br>potentielles | %<br>Actif<br>Net |
|-----------------------------------------------------------|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|--------------------|---------------------|-----------------|-------------------------------|-------------------|
| TOTAL Titres d'OPC                                        |        |                           |                  |                                | 287 470 498,79     | 281 206 456,17      | 0,00            | -6 264 042,62                 | 99,96             |
| TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE |        |                           |                  |                                | 287 470 498,79     | 281 206 456,17      | 0,00            | -6 264 042,62                 | 99,96             |
| TOTAL FRANCE                                              |        |                           |                  |                                | 287 470 498,79     | 281 206 456,17      | 0,00            | -6 264 042,62                 | 99,96             |
| FR0010291591 CM-AM OBLI MOYEN TERME (RC)                  | EUR    | 852 605,834               | 329,82           | 337,16694                      | 287 470 498,79     | 281 206 456,17      | 0,00            | -6 264 042,62                 | 99,96             |
| TOTAL                                                     |        |                           |                  |                                | 287 470 498,79     | 281 206 456,17      | 0,00            | -6 264 042,62                 | 99,96             |
|                                                           |        |                           |                  |                                |                    |                     |                 |                               |                   |



**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques



# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM PERSPECTIVE PAYS EMERGENTS

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

# CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCPE

## • L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier CM-AM PERSPECTIVE PAYS EMERGENTS classé Fonds actions a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPC maître CMAM GLOBAL EMERGING MARKETS, part RC, classé Fonds Actions Internationales, à savoir la recherche d'une performance nette de frais liée à l'évolution du marché actions, diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, sur la durée de placement recommandée. Le type de gestion du FCPE nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître.

Le FCPE n'a pas d'indicateur de référence car le processus de gestion de l'OPCVM maître est basé sur une sélection de valeurs d'émetteurs situés dans les nouveaux pays industriels ou pays émergents et déterminé au moyen d'une analyse fondamentale de la conjoncture, des différents secteurs d'activités et des anticipations économiques réalisée par la société de gestion de portefeuille. Cependant, à titre purement indicatif et afin d'établir des comparaisons a posteriori, il pourra être fait référence à l'indice MSCI Pays émergents retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

## • Stratégie d'investissement

Le FCPE CM-AM PERSPECTIVE PAYS EMERGENTS est un compartiment nourricier de l'OPC maître CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS. A ce titre, l'actif du compartiment nourricier CM-AM PERSPECTIVE PAYS EMERGENTS est investi en totalité et en permanence en parts de l'OPC maître CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion sélective de valeurs d'émetteurs situés dans les nouveaux pays industriels ou pays émergents et déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de la conjoncture, des différents secteurs d'activités et des anticipations économiques réalisée par la société de gestion de portefeuille.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 60 % à 110 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- de 0 % à 20 % sur les marchés actions de petite capitalisation < 3 milliards d'euros

De 0 % à 10 % en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation

De 60 % à 110 % sur les marchés actions et taux des pays émergents

De 0 % à 110 % au risque de change sur des devises hors euro

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

2023 : une année difficile pour les pays émergents

CM-AM Perspective Pays Emergents performance 2023 (C) : +0,1616% vs. MSCI Emerging Markets DNR EUR +6,1%

En 2023, le fonds a sous-performé son indice pour les raisons suivantes :

- L'orientation croissance du fonds a été pénalisée car la « value » a eu une surperformance très significative par rapport à la croissance (+10,6% vs. +2,5% en euros DNR).
- En terme de positionnement géographique, la surexposition du fonds à la Chine (Hong Kong + Chine intérieure à 36,4% vs. 29,6% pour l'indice) l'a pénalisé, la Chine n'ayant pas eu la reprise attendue et les grandes valeurs ayant été les plus vendues. La sous-exposition du fonds à l'Inde a été pénalisante (11,5% vs. 14,5% pour l'indice). En effet, le fonds ne pouvant, pour l'instant, qu'investir sur les quelques ADR indiennes, des larges caps sur deux secteurs essentiellement (banque et services IT), cela limite le choix des valeurs, d'autant plus que ce sont les small et mid caps qui ont performé en 2023. La sous-exposition à Taïwan (7,3% vs. 15,0%) tirée par l'engouement autour de l'IA a impacté négativement la performance du fonds. En revanche, la surexposition du fonds au Brésil, au Mexique, à la Pologne et à l'Indonésie ont contribué à la performance.
- D'un point de vue sectoriel, les valeurs du secteur de la consommation discrétionnaire ont été des détracteurs à la performance ainsi que celles des secteurs de l'info tech, de la finance, de l'énergie et des services à la communication. Les valeurs des secteurs des biens de consommation de base, de l'industrie, des services aux entreprises et la sous-exposition à la santé et l'immobilier ont été des contributeurs.
- Parmi les plus mauvais contributeurs figurent les valeurs chinoises presque exclusivement. Ainsi les valeurs de consommations ont pâti de la reprise plus lente que prévu : Li Ning (-265bps en absolu), China Tourism Group (-195bps), China Resources Beer (-66bps) et Yum China (-49bps). On retrouve également les valeurs de la transition climatique avec l'absence d'engouement sur la thématique : Longshine Technology (-88bps), Longi Green Energy (-67bps) et CATL (-56bps). Les grandes valeurs technologiques chinoises et de l'ASEAN ont également dû faire face à une absence d'engouement des investisseurs malgré des résultats financiers en amélioration : Tencent (-44bps), Alibaba (-45bps), Kuaishou (-18bps).
- Parmi les meilleurs contributeurs figurent les sociétés d'Amérique Latine portée par un meilleur environnement macroéconomique et des valorisations attractives : MercadoLibre (+244bps), Globant (+91bps), Grupo GPS (+88bps), Walmart de Mexico (+79bps), Raia Drogasil (+77bps), Itau Unibanco (+75bps) et Banorte (+46bps). Les sociétés technologiques taïwanaises et coréennes ont bénéficié du développement dans de l'IA et du début de reprise du marché des smartphones : Samsung (+160bps), TSMC (+48bps), Mediatek (+38bps) et SK Hynik (+24bps). La société de distribution alimentaire polonaise Dino Polska (+73bps) et le constructeur coréen Hyundai Motor (+59bps) se sont aussi distingués par leur bonne exécution.

Le fonds a une orientation croissance affirmée visant à tirer parti du dynamisme des marchés émergents. Ainsi la croissance moyenne pondérée du chiffre d'affaires des sociétés du fonds pour 2024 est estimée à +16% et la croissance du bénéfice par action à +20% . Les 5 thèmes d'investissement définis pour CM-AM Perspective Pays Emergents sont des thèmes structurels de croissance qui se retrouvent dans l'ensemble des pays. Le premier, le plus prépondérant, est la croissance de la classe moyenne. Plus d'un milliard d'habitants de ces pays vont rejoindre la classe moyenne entre 2018 et 2027 (impact de la pandémie de covid inclus). C'est un formidable moteur pour la croissance. Ces nouveaux consommateurs ont des besoins en termes de consommation, d'éducation et de santé. Ce premier thème va influencer sur trois autres : le développement des infrastructures, la digitalisation de l'économie et l'avènement de sociétés leaders. Le cinquième thème concerne les ressources naturelles (pétrole, métaux, eau...) très présentes dans ces géographies (cf. graphique de répartition du fonds par thématique et par grande zone géographique sur la base du portefeuille investi au 29 décembre 2023).

Répartition du fonds par thèmes d'investissement

Répartition du fonds par zone géographique

Le fonds comptait à fin 2023 49 valeurs (hors fonds, au nombre de 3) par rapport à 51 à la fin 2021. L'objectif du fonds est de détenir entre 40 et 60 valeurs reflet d'une gestion de conviction et permettant d'avoir un meilleur suivi de celles-ci.

Parmi les positions qui ont été vendues, nous retiendrons :

GDS Holdings, société opérant des infrastructures immobilières de centres de données en Chine. Elle n'offrait pas les résultats attendus et était pénalisée par le resserrement réglementaire sur le secteur Internet en Chine.

Haidilao, chaîne de restaurant en Chine, qui a mal maîtrisé sa croissance en ouvrant beaucoup de nouveaux restaurants sur les deux dernières années.

Toutes les sociétés russes du fait du risque géopolitique : Sberbank, Yandex, Lukoil, X5 Retail...

Petrobras, société pétrolière au Brésil, a été cédée après le changement de dirigeant par le nouveau Président du pays et du fait des risques de limitations des prix à la pompe.

CM-AM Perspective Pays Emergents a également initié de nouvelles positions parmi lesquelles :

China Tourism Duty Free Group est le leader du Duty Free en Chine. La valeur a été intégrée pour investir sur la réouverture du pays et aussi du développement de la consommation.

ICICI, l'une des plus grandes banques privées indiennes, bénéficie de la vigueur de l'économie du pays et la reprise des crédits.

Budweiser APAC est le numéro un sur les bières premium en Chine et en Corée. La réouverture de la Chine et la tendance séculaire à consommer des bières premium sont deux moteurs de la croissance.

Itau Unibanco est l'une des premières banques au Brésil. Elle tire parti de la remontée des taux et d'une bonne solidité financière.

BYD est à la pointe du développement des voitures électriques et hybrides en Chine grâce à son offre pertinente et large de voitures. Sa stratégie de distribution couvre à la fois les plus grandes villes mais également les villes de taille moyenne.

Les perspectives 2023 sont plus positives. La Chine est en train de pivoter en profondeur et adopte des mesures pro-business et de réouverture. Le fonds devrait en bénéficier, l'exposition ayant été significativement augmentée. A fin octobre, le poids de la Chine était de 27,8%. En faisant des arbitrages et en utilisant la position de cash de 8,5%, la gestion a augmenté significativement son exposition chinoise qui est passée à 39,7% au 30 décembre 2023. Nous avons initié ou renforcé des positions sur les secteurs de la consommation discrétionnaire (JD.com, Li Ning, BYD, China Tourism Group), de la consommation de base (Budweiser APAC, China Resources Beer) et des services de communications (Tencent, Kuaishou). Nous investissons sur des sociétés qui bénéficient à la fois de la réouverture mais qui, au-delà, ont des catalyseurs de croissance structurelle.

Dans son sillage, les autres pays asiatiques mais aussi le Brésil devrait profiter de ce rebond. Les valorisations attractives des pays émergents sont également un catalyseur. Le fonds est positionné sur des sociétés de croissance, de qualité et dont les valorisations présentent un potentiel d'appréciation intéressant.

#### - Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
  - une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,
- Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la réplication indicelle dans leur structuration) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » (5) : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;
- Et 4 autres critères associés à des seuils :
  - o Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW
  - o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%
  - o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.

La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FRd) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;
- Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

-----  
(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Mise à jour en octobre de chaque année.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

## ● **Frais de gestion indirects calculés**

3 920,48 EUR

## ● **Addendum – Article 8**

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

## ● **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).



# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

### **• Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,91% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

### **• Information relative au traitement des actifs non liquides**

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..



## ● Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être

diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- **Information relative au fonds Maître**

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS est disponible ci-joint

- **Evènements intervenus au cours de la période**

27/03/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître (affichage des frais - ventilation FROG / Taxonomie)

05/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame (DIC PRIIPS)

28/11/2023 Caractéristiques juridiques : Renouvellement du mandat CAC jusqu'au 31/12/2030

29/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître, notamment la mise en place des gates

29/12/2023 Mise à jour de la trame

29/12/2023 Changement de délégation : Changement de délégataire comptable au 01/01/2024

## BILAN ACTIF

|                                                 | 29/12/2023          | 30/12/2022          |
|-------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Instruments financiers</b>                   | <b>1 450 644,34</b> | <b>1 438 230,76</b> |
| <b>OPC maitre</b>                               | <b>1 450 644,34</b> | <b>1 438 230,76</b> |
| <b>Contrats financiers</b>                      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00                | 0,00                |
| Autres opérations                               | 0,00                | 0,00                |
| <b>Créances</b>                                 | <b>2 085,03</b>     | <b>2 417,56</b>     |
| Opérations de change à terme de devises         | 0,00                | 0,00                |
| Autres                                          | 2 085,03            | 2 417,56            |
| <b>Comptes financiers</b>                       | <b>773,09</b>       | <b>0,00</b>         |
| Liquidités                                      | 773,09              | 0,00                |
| <b>Total de l'actif</b>                         | <b>1 453 502,46</b> | <b>1 440 648,32</b> |

## BILAN PASSIF

|                                                                    | 29/12/2023          | 30/12/2022          |
|--------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                            |                     |                     |
| <b>Capital</b>                                                     | <b>1 511 141,00</b> | <b>1 491 731,00</b> |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |
| <b>Report à nouveau (a)</b>                                        | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | <b>-68 193,55</b>   | <b>-63 879,44</b>   |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | <b>9 072,47</b>     | <b>11 104,94</b>    |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | <b>1 452 019,92</b> | <b>1 438 956,50</b> |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |                     |                     |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |
| <b>Contrats financiers</b>                                         | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00                | 0,00                |
| Autres opérations                                                  | 0,00                | 0,00                |
| <b>Dettes</b>                                                      | <b>1 482,54</b>     | <b>1 575,54</b>     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |
| <b>Autres</b>                                                      | <b>1 482,54</b>     | <b>1 575,54</b>     |
| <b>Comptes financiers</b>                                          | <b>0,00</b>         | <b>116,28</b>       |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | <b>0,00</b>         | <b>116,28</b>       |
| <b>Emprunts</b>                                                    | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |
| <b>Total du passif</b>                                             | <b>1 453 502,46</b> | <b>1 440 648,32</b> |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|                                                        | 29/12/2023  | 30/12/2022  |
|--------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|                                                                         | 29/12/2023      | 30/12/2022       |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------|------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                              |                 |                  |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                           | 54,43           | 5,46             |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                              | 0,00            | 0,00             |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                          | 0,00            | 0,00             |
| Crédits d'impôt                                                         | 0,00            | 0,00             |
| Produits sur titres de créances                                         | 0,00            | 0,00             |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00            | 0,00             |
| Produits sur contrats financiers                                        | 0,00            | 0,00             |
| Autres produits financiers                                              | 0,00            | 0,00             |
| <b>TOTAL (I)</b>                                                        | <b>54,43</b>    | <b>5,46</b>      |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                               |                 |                  |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres              | 0,00            | 0,00             |
| Charges sur contrats financiers                                         | 0,00            | 0,00             |
| Charges sur dettes financières                                          | 0,00            | 19,98            |
| Autres charges financières                                              | 0,00            | 0,00             |
| <b>TOTAL (II)</b>                                                       | <b>0,00</b>     | <b>19,98</b>     |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                       | <b>54,43</b>    | <b>-14,52</b>    |
| Autres produits (III)                                                   | 0,00            | 0,00             |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                   | -9 271,97       | -11 057,77       |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                    | 0,00            | 0,00             |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)</b> | <b>9 326,40</b> | <b>11 043,25</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                           | -253,93         | 61,69            |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)                | 0,00            | 0,00             |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                    | <b>9 072,47</b> | <b>11 104,94</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion                                                                                                                                                                     |                             |
|-------|--------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Parts |              | A la charge du FCPE                                                                                                                                                                  | A la charge de l'entreprise |
| C     | 000010001817 | 1,30 % TTC maximum, incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : Actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | Néant                       |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                           |                                      |                               |
|-------|--------------|------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                      | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| C     | 000010001817 | 2,39% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

**Part 000010001817 C**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| Néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :



Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|                                                                              | 29/12/2023          | 30/12/2022          |
|------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>                                         | <b>1 438 956,50</b> | <b>1 782 581,37</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 408 801,05          | 621 956,55          |
| Versements de participation                                                  | 56 302,11           | 62 880,16           |
| Versements d'intéressement                                                   | 115 346,18          | 187 995,15          |
| Versements au titre du plan d'épargne                                        | 0,00                | 0,00                |
| - versements volontaires des salariés                                        | 7 583,18            | 12 664,78           |
| - abondements de l'entreprise                                                | 21 982,32           | 31 621,59           |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 3 065,70            | 18 580,03           |
| Versements par arbitrage                                                     | 204 521,56          | 308 214,84          |
| Versements autres                                                            | 0,00                | 0,00                |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -393 909,09         | -527 887,50         |
| Rachats volontaires des salariés                                             | -166 453,39         | -139 973,85         |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -20 616,23          | -22 777,33          |
| Retraits par arbitrage                                                       | -206 839,47         | -365 136,32         |
| Retraits autres                                                              | 0,00                | 0,00                |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 0,00                | 0,00                |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -70 138,56          | -62 933,01          |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                | 0,00                |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                | 0,00                |
| Frais de transaction                                                         | 0,00                | 0,00                |
| Différences de change                                                        | 0,00                | 0,00                |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 58 983,62           | -385 804,16         |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>-348 316,53</i>  | <i>-407 300,15</i>  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>-407 300,15</i>  | <i>-21 495,99</i>   |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                | 0,00                |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>         | <i>0,00</i>         |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>0,00</i>         | <i>0,00</i>         |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                | 0,00                |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                | 0,00                |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 9 326,40            | 11 043,25           |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                | 0,00                |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                | 0,00                |
| Autres éléments                                                              | 0,00                | 0,00                |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>                                           | <b>1 452 019,92</b> | <b>1 438 956,50</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                       | Montant | %    |
|---------------------------------------|---------|------|
| <b>HORS BILAN</b>                     |         |      |
| <b>Operations de couverture</b>       |         |      |
| <b>TOTAL Operations de couverture</b> | 0,00    | 0,00 |
| <b>Autres operations</b>              |         |      |
| <b>TOTAL Autres operations</b>        | 0,00    | 0,00 |
| <b>TOTAL HORS BILAN</b>               | 0,00    | 0,00 |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts                                                          | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 773,09        | 0,05 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | 0-3 mois | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|-----------------------------------------------------------------|----------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts                                                          | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 773,09   | 0,05 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF  
ET DE HORS-BILAN**

|                          | Devise 1 | %    | Devise2 | %    | Devise 3 | %    | Autre(s)<br>devise(s) | %    |
|--------------------------|----------|------|---------|------|----------|------|-----------------------|------|
| <b>Actif</b>             |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| OPC maître               | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers      | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Créance                  | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers       | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Passif</b>            |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Contrats financiers      | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Dettes                   | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers       | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>        |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Opérations de couverture | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Autres opérations        | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

|                               | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00       |
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

|                                                                                  | 29/12/2023 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00       |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

## INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

|                                   | ISIN         | LIBELLE            | 29/12/2023          |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|---------------------|
| Actions                           |              |                    | 0,00                |
| Obligations                       |              |                    | 0,00                |
| TCN                               |              |                    | 0,00                |
| OPC                               |              |                    | 1 450 644,34        |
|                                   | FR0000984213 | CM-AM GL.EM.M.RC6D | 1 450 644,34        |
| Contrats financiers               |              |                    | 0,00                |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>1 450 644,34</b> |



# TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |                           |                             |
|-----------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|---------------------------|-----------------------------|
|                                                     | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire | Crédits d'impôt<br>totaux | Crédits d'impôt<br>unitaire |
| Total acomptes                                      |      |      | 0                | 0                   | 0                         | 0                           |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |
|------------------------------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|
|                                                                        | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire |
| Total acomptes                                                         |      |      | 0                | 0                   |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat | 29/12/2023      | 30/12/2022       |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------------|------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                      |                 |                  |
| Report à nouveau                                                      | 0,00            | 0,00             |
| Résultat                                                              | 9 072,47        | 11 104,94        |
| <b>Total</b>                                                          | <b>9 072,47</b> | <b>11 104,94</b> |

|                                                                     | 29/12/2023      | 30/12/2022       |
|---------------------------------------------------------------------|-----------------|------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>                                               |                 |                  |
| <b>Affectation</b>                                                  |                 |                  |
| Distribution                                                        | 0,00            | 0,00             |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00            | 0,00             |
| Capitalisation                                                      | 9 072,47        | 11 104,94        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>9 072,47</b> | <b>11 104,94</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                 |                  |
| Nombre de titres                                                    | 0               | 0                |
| Distribution unitaire                                               | 0,00            | 0,00             |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                 |                  |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b>      |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00            | 0,00             |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00            | 0,00             |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00            | 0,00             |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00            | 0,00             |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00            | 0,00             |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022        |
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                                          |                                             |                   |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                   | 0,00                                        | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                                                 | -68 193,55                                  | -63 879,44        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                             | 0,00                                        | 0,00              |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-68 193,55</b>                           | <b>-63 879,44</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022        |
| <b>CI PART CAPI C</b>                                                                     |                                             |                   |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                   |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00              |
| Capitalisation                                                                            | -68 193,55                                  | -63 879,44        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-68 193,55</b>                           | <b>-63 879,44</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                   |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00              |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00              |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net    | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) | Crédit d'impôt unitaire | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes |
|------------|----------------|--------------|------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
|            |                |              |                  | €                           | €                                                                              | €                                                           | €                       | €                                                  |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C  | 1 215 492,56 | 8 556,4699       | 142,0553                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,42                                               |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C  | 1 616 272,76 | 10 189,7439      | 158,6176                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 2,39                                               |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 1 782 581,37 | 12 492,4464      | 142,6927                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 4,87                                               |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 1 438 956,50 | 13 189,7347      | 109,0966                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -4,00                                              |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI C | 1 452 019,92 | 13 288,0085      | 109,2729                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -4,44                                              |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|                                                                  | En quantité         | En montant  |
|------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------|
| C1 PART CAPI C                                                   |                     |             |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 3 619,07470         | 408 801,05  |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -3 520,80090        | -393 909,09 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | 98,27380            | 14 891,96   |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>13 288,00850</b> |             |

## COMMISSIONS

|                                                                      | En montant |
|----------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>                                                |            |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 111,72     |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 111,72     |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 111,72     |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 111,72     |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 278,43     |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 278,43     |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 278,43     |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 278,43     |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| 10001817 C1 PART CAPI C                             |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 1,30       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 19 655,95  |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 28 927,92  |

## CREANCES ET DETTES

|                                 | Nature de débit/crédit      | 29/12/2023      |
|---------------------------------|-----------------------------|-----------------|
| Créances                        | Frais de gestion rétrocédés | 2 085,03        |
| <b>Total des créances</b>       |                             | <b>2 085,03</b> |
| Dettes                          | Frais de gestion            | 1 482,54        |
| <b>Total des dettes</b>         |                             | <b>1 482,54</b> |
| <b>Total dettes et créances</b> |                             | <b>602,49</b>   |



## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|                                                                            | Valeur EUR          | % Actif Net   |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>                                                        | <b>1 450 644,34</b> | <b>99,91</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                              | 0,00                | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                          | 0,00                | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES                                             | 0,00                | 0,00          |
| TITRES OPC                                                                 | 1 450 644,34        | 99,91         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES                                                  | 0,00                | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>                                           | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT                                        | 0,00                | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>2 085,03</b>     | <b>0,14</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-1 482,54</b>    | <b>-0,10</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>                                                 | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS                                                                    | 0,00                | 0,00          |
| FUTURES                                                                    | 0,00                | 0,00          |
| SWAPS                                                                      | 0,00                | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>773,09</b>       | <b>0,05</b>   |
| DISPONIBILITES                                                             | 773,09              | 0,05          |
| DEPOTS A TERME                                                             | 0,00                | 0,00          |
| EMPRUNTS                                                                   | 0,00                | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES                                                      | 0,00                | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>                                                           | <b>1 452 019,92</b> | <b>100,00</b> |

# **PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs                                          | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient | Valeur<br>boursière | Coupon<br>couru | + ou - values<br>potentielles | %<br>Actif<br>Net |
|------------------------------------------------------------------|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|--------------------|---------------------|-----------------|-------------------------------|-------------------|
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>                                        |        |                           |                  |                                | 1 798 962,85       | 1 450 644,34        | 0,00            | -348 318,51                   | 99,91             |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                           |                  |                                | 1 798 962,85       | 1 450 644,34        | 0,00            | -348 318,51                   | 99,91             |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                              |        |                           |                  |                                | 1 798 962,85       | 1 450 644,34        | 0,00            | -348 318,51                   | 99,91             |
| FR0000984213 CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS (RC)                  | EUR    | 4 988,63213               | 290,79           | 360,61245                      | 1 798 962,85       | 1 450 644,34        | 0,00            | -348 318,51                   | 99,91             |
| <b>TOTAL</b>                                                     |        |                           |                  |                                | 1 798 962,85       | 1 450 644,34        | 0,00            | -348 318,51                   | 99,91             |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques



# **RAPPORT ANNUEL**

## **CM-AM PERSPECTIVE PIERRE**

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

# CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCPE

## ● L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier CM-AM PERSPECTIVE PIERRE a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître CM-AM PIERRE, compartiment de la SICAV CM-AM SICAV, action « RC », qui est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect des exigences du label français ISR. Le maître CM-AM PIERRE a pour objectif de gestion de valoriser le portefeuille grâce à une approche dite de « stock-picking » en sélectionnant des entreprises respectant des critères de développement durable et de responsabilité sociale, tels que déterminés par la société de gestion, sur la durée de placement recommandée.

Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance liée à l'évolution du marché immobilier et foncier européen coté grâce à une gestion sélective de valeurs européennes, diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, sur la durée de placement recommandée. Le type de gestion du FCPE nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître.

Le FCPE n'a pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du fonds pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori : FTSE EPRA (European Public Real Estate Association) Europe Index, indice constitué des principales valeurs du secteur immobilier et foncier Paneuropéen. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

## ● Stratégie d'investissement

Le FCPE CM-AM PERSPECTIVE PIERRE classé Fonds action est un compartiment nourricier de l'OPCVM maître CM-AM PIERRE, action « RC » également classé Fonds action, lui-même compartiment de la SICAV CM-AM SICAV. A ce titre, l'actif du compartiment nourricier CM-AM PERSPECTIVE PIERRE est investi en totalité et en permanence en parts de l'OPCVM maître CM-AM PIERRE, action « RC » et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Le processus de gestion se décompose en 3 étapes comme suit :

1. Filtre ESG : l'équipe de gestion appliquera des filtres extra-financiers en fonction de critères ESG issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable. Ce filtre couvre les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise, pour une démarche socialement responsable. À titre d'illustration, pour le pilier E : l'intensité carbone, pour le pilier S : la politique de ressources humaines, et pour le pilier G : la part des administrateurs indépendants sont inclus dans nos catégories ESG. Ce filtre détermine une classification de 1 à 5 (5 étant la meilleure classification). En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique. La gestion exclura tous les émetteurs ayant des controverses majeures. Ces premiers filtres ESG permettent d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

2. Analyse fondamentale : Au sein de cet univers d'investissement réduit travaillé, l'équipe de gestion analyse les sociétés sur le plan fondamental, financier et extra-financier selon des critères qualitatifs et quantitatifs pour permettre à l'équipe de gestion d'avoir une vision complète de l'entreprise sous l'angle environnemental, social et de gouvernance.

3. Construction du portefeuille : A partir de cet univers de valeurs éligibles, l'équipe de gestion construit le portefeuille selon une approche dite de stock picking (sélection de valeurs), en fonction de ses principales convictions d'un point de vue financier et extra-financier, des valeurs jugées attractives en termes de valorisation et offrant un potentiel d'appréciation à moyen terme. A minima 90% des titres vifs et OPC sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers. L'OPCVM pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net.

En raison de l'analyse financière, les émetteurs obtenant les meilleures notes ESG ne sont pas automatiquement retenus dans la construction du portefeuille.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 65 % à 110 % sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- 65 % minimum en actions du secteur immobilier ou foncier
- 60 % minimum aux marchés des actions de pays de l'Union Européenne, du Royaume-Uni, de la Suisse et de la Norvège
- de 0 % à 30 % aux marchés des actions hors pays de l'Union Européenne, du Royaume-Uni, de la Suisse et de la Norvège
- de 0 % à 10% aux marchés des actions de pays émergents
- de 0 % à 20 % en actions hors secteur immobilier ou foncier

De 0 % à 10 % en instruments de taux souverains, du secteur public ou privé, de toutes zones géographiques, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation

De 0 % à 10 % en obligations convertibles

De 0 % à 100 % au risque de change sur des devises hors euro, dont 30% maximum hors pays de l'Union Européenne, du Royaume-Uni, de la Suisse et de la Norvège

L'OPCVM est investi à 75 % minimum en valeurs immobilières et foncières de l'Union Européenne, du Royaume-Uni, de la Suisse et de la Norvège.

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

La politique de gestion du Fcpe est identique à celle du Fonds Maître CM-AM Pierre

Sur l'exercice, la Valeur Liquidative de la part a évolué de +15.54%

2023 une année de transition pour le secteur de l'immobilier coté.

Après une année 2022 terrible pour le secteur de l'immobilier coté, 2023 s'annonçait comme une année de transition. C'est le cas. Le retournement des taux en 2022 avait sonné les glas des valorisations des actifs qui avaient été enregistrées dans les bilan des sociétés. 2023 est l'année de la stabilisation et la reconstitution des bilans. Les sociétés plus en stress ont d'abord coupé leur dividende et ont fait des augmentations de capital. Côté revenus, 2023 sera stable, l'effet inflationniste des loyers sera compensé par la hausse des coûts de financement.

Ces différents éléments sont aujourd'hui bien reflétés dans les cours es sociétés immobilières, qui ont parfois des décotes sur leurs actifs nets réévalués de 50 à 60% (30% en moyenne). Nous n'attendons pas de telle baisse de valeurs d'actifs dans les prochaines réévaluations. Les dernières transactions observées ne montrent pas de telle décotes. Cependant il faut rester mesurer car il est difficile encore d'anticiper des baisses de taux. Cependant, il nous semble que les derniers propos de la BCE sont de plus favorable à une pause sur la politique monétaire. Cette pause est clairement une bonne nouvelle et un catalyseur positif pour le secteur. Celui-ci s'est nettement redressé au cours des deux derniers mois de 2023.

Jusqu'en octobre le secteur a été impacté par les baisses de valeurs d'expertises, notamment pour les bureaux et les centres commerciaux. Aussi nous avons allégé nos positions sur le segment des bureaux de premières et deuxième couronnes (Icade). Au cours du rebond de fin d'année, nous avons allégé le segment du résidentiel allemand (Vonovia et LEG Immobilien). En effet ce segment reste le plus endetté.

Le segment de la logistique a permis au fonds de bien résisté sur la première partie de l'année, nous avons conservé notre pondération.

Côté centres commerciaux, Klepierre est restée notre top pick en 2023.

### Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la réplcation indicielle dans leur structuration) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » (5) : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;
- Et 4 autres critères associés à des seuils :
  - o Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW
  - o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%
  - o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.

La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.



Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;  
Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

-----  
(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Mise à jour en octobre de chaque année.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

### ● **Frais de gestion indirects calculés**

16 482,07 EUR

### ● **Addendum – Article 8**

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

### ● **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

### **• Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,96% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

### **• Information relative au traitement des actifs non liquides**

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

## ● Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être

diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- **Information relative au fonds Maître**

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM PIERRE est disponible ci-joint

- **Evènements intervenus au cours de la période**

27/03/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître (affichage des frais - ventilation FROG / Taxonomie)

27/03/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

05/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame (DIC PRIIPS)

05/09/2023 Modification du SRI : Modification du SRI

28/11/2023 Caractéristiques juridiques : Renouvellement du mandat CAC jusqu'au 31/12/2030

29/12/2023 Changement de délégation : Changement de délégataire comptable au 01/01/2024

## BILAN ACTIF

|                                                 | 29/12/2023          | 30/12/2022          |
|-------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Instruments financiers</b>                   | <b>2 465 231,18</b> | <b>2 400 985,46</b> |
| <b>OPC maitre</b>                               | <b>2 465 231,18</b> | <b>2 400 985,46</b> |
| <b>Contrats financiers</b>                      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00                | 0,00                |
| Autres opérations                               | 0,00                | 0,00                |
| <b>Créances</b>                                 | <b>2 681,61</b>     | <b>2 964,57</b>     |
| Opérations de change à terme de devises         | 0,00                | 0,00                |
| Autres                                          | 2 681,61            | 2 964,57            |
| <b>Comptes financiers</b>                       | <b>936,53</b>       | <b>456,30</b>       |
| Liquidités                                      | 936,53              | 456,30              |
| <b>Total de l'actif</b>                         | <b>2 468 849,32</b> | <b>2 404 406,33</b> |

## BILAN PASSIF

|                                                                    | 29/12/2023   | 30/12/2022   |
|--------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                            |              |              |
| <b>Capital</b>                                                     | 2 646 032,38 | 2 464 711,43 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00         | 0,00         |
| <b>Report à nouveau (a)</b>                                        | 0,00         | 0,00         |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | -182 242,29  | -69 077,85   |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | 2 549,90     | 6 200,06     |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 2 466 339,99 | 2 401 833,64 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |              |              |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 0,00         | 0,00         |
| <b>Contrats financiers</b>                                         | 0,00         | 0,00         |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00         | 0,00         |
| Autres opérations                                                  | 0,00         | 0,00         |
| <b>Dettes</b>                                                      | 2 509,33     | 2 572,69     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00         | 0,00         |
| <b>Autres</b>                                                      | 2 509,33     | 2 572,69     |
| <b>Comptes financiers</b>                                          | 0,00         | 0,00         |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 0,00         | 0,00         |
| <b>Emprunts</b>                                                    | 0,00         | 0,00         |
| <b>Total du passif</b>                                             | 2 468 849,32 | 2 404 406,33 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|                                                        | 29/12/2023  | 30/12/2022  |
|--------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|                                                                         | 29/12/2023      | 30/12/2022      |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                              |                 |                 |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                           | 81,69           | 9,73            |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                              | 0,00            | 0,00            |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                          | 0,00            | 0,00            |
| Crédits d'impôt                                                         | 0,00            | 0,00            |
| Produits sur titres de créances                                         | 0,00            | 0,00            |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00            | 0,00            |
| Produits sur contrats financiers                                        | 0,00            | 0,00            |
| Autres produits financiers                                              | 0,00            | 0,00            |
| <b>TOTAL (I)</b>                                                        | <b>81,69</b>    | <b>9,73</b>     |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                               |                 |                 |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres              | 0,00            | 0,00            |
| Charges sur contrats financiers                                         | 0,00            | 0,00            |
| Charges sur dettes financières                                          | 2,98            | 21,53           |
| Autres charges financières                                              | 0,00            | 0,00            |
| <b>TOTAL (II)</b>                                                       | <b>2,98</b>     | <b>21,53</b>    |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                       | <b>78,71</b>    | <b>-11,80</b>   |
| Autres produits (III)                                                   | 0,00            | 0,00            |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                   | -2 623,87       | -6 352,26       |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                    | 0,00            | 0,00            |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)</b> | <b>2 702,58</b> | <b>6 340,46</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                           | -152,68         | -140,40         |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)                | 0,00            | 0,00            |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                    | <b>2 549,90</b> | <b>6 200,06</b> |



- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion                                                                                                                                                                   |                             |
|-------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Parts |              | A la charge du FCPE                                                                                                                                                                | A la charge de l'entreprise |
| C     | 000010001808 | 1,30% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : Actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | Néant                       |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                             |                                      |                               |
|-------|--------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                        | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| C     | 000010001808 | 1,7940% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

**Part 000010001808 C**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue :**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|                                                                              | 29/12/2023          | 30/12/2022          |
|------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>                                         | <b>2 401 833,64</b> | <b>4 064 520,62</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 457 502,84          | 1 233 726,06        |
| Versements de participation                                                  | 36 903,30           | 126 439,19          |
| Versements d'intéressement                                                   | 109 959,75          | 347 940,91          |
| Versements au titre du plan d'épargne                                        | 0,00                | 0,00                |
| - versements volontaires des salariés                                        | 15 342,08           | 61 522,67           |
| - abondements de l'entreprise                                                | 42 499,37           | 109 263,56          |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 90 479,20           | 151 825,92          |
| Versements par arbitrage                                                     | 162 319,14          | 436 733,81          |
| Versements autres                                                            | 0,00                | 0,00                |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -724 434,82         | -1 032 770,70       |
| Rachats volontaires des salariés                                             | -189 085,17         | -274 289,99         |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -127 593,00         | -151 636,24         |
| Retraits par arbitrage                                                       | -407 756,65         | -606 844,47         |
| Retraits autres                                                              | 0,00                | 0,00                |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 0,00                | 24 149,78           |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -190 867,61         | -95 628,27          |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                | 0,00                |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                | 0,00                |
| Frais de transaction                                                         | 0,00                | 0,00                |
| Différences de change                                                        | 0,00                | 0,00                |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 519 603,36          | -1 798 504,31       |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>-259 890,83</i>  | <i>-779 494,19</i>  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>-779 494,19</i>  | <i>1 019 010,12</i> |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                | 0,00                |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>         | <i>0,00</i>         |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>0,00</i>         | <i>0,00</i>         |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                | 0,00                |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                | 0,00                |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 2 702,58            | 6 340,46            |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                | 0,00                |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                | 0,00                |
| Autres éléments                                                              | 0,00                | 0,00                |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>                                           | <b>2 466 339,99</b> | <b>2 401 833,64</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                       | Montant | %    |
|---------------------------------------|---------|------|
| <b>HORS BILAN</b>                     |         |      |
| <b>Operations de couverture</b>       |         |      |
| <b>TOTAL Operations de couverture</b> | 0,00    | 0,00 |
| <b>Autres operations</b>              |         |      |
| <b>TOTAL Autres operations</b>        | 0,00    | 0,00 |
| <b>TOTAL HORS BILAN</b>               | 0,00    | 0,00 |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts                                                          | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 936,53        | 0,04 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                                                 | 0-3 mois | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|-----------------------------------------------------------------|----------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts                                                          | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 936,53   | 0,04 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |



**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF  
ET DE HORS-BILAN**

|                          | Devise 1 | %    | Devise2 | %    | Devise 3 | %    | Autre(s)<br>devise(s) | %    |
|--------------------------|----------|------|---------|------|----------|------|-----------------------|------|
| <b>Actif</b>             |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| OPC maître               | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers      | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Créance                  | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers       | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Passif</b>            |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Contrats financiers      | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Dettes                   | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers       | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>        |          |      |         |      |          |      |                       |      |
| Opérations de couverture | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Autres opérations        | 0,00     | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

|                               | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00       |
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

|                                                                                  | 29/12/2023 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00       |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

## INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

|                                   | ISIN         | LIBELLE            | 29/12/2023          |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|---------------------|
| Actions                           |              |                    | 0,00                |
| Obligations                       |              |                    | 0,00                |
| TCN                               |              |                    | 0,00                |
| OPC                               |              |                    | 2 465 231,18        |
|                                   | FR0010444992 | CM-AM PIERRE RC 6D | 2 465 231,18        |
| Contrats financiers               |              |                    | 0,00                |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>2 465 231,18</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |                           |                             |
|-----------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|---------------------------|-----------------------------|
|                                                     | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire | Crédits d'impôt<br>totaux | Crédits d'impôt<br>unitaire |
| Total acomptes                                      |      |      | 0                | 0                   | 0                         | 0                           |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |
|------------------------------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|
|                                                                        | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire |
| Total acomptes                                                         |      |      | 0                | 0                   |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat | 29/12/2023      | 30/12/2022      |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                      |                 |                 |
| Report à nouveau                                                      | 0,00            | 0,00            |
| Résultat                                                              | 2 549,90        | 6 200,06        |
| <b>Total</b>                                                          | <b>2 549,90</b> | <b>6 200,06</b> |

|                                                                     | 29/12/2023      | 30/12/2022      |
|---------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>                                               |                 |                 |
| <b>Affectation</b>                                                  |                 |                 |
| Distribution                                                        | 0,00            | 0,00            |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00            | 0,00            |
| Capitalisation                                                      | 2 549,90        | 6 200,06        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>2 549,90</b> | <b>6 200,06</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                 |                 |
| Nombre de titres                                                    | 0               | 0               |
| Distribution unitaire                                               | 0,00            | 0,00            |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                 |                 |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b>     |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00            | 0,00            |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022        |
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                                          |                                             |                   |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                   | 0,00                                        | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                                                 | -182 242,29                                 | -69 077,85        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                             | 0,00                                        | 0,00              |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-182 242,29</b>                          | <b>-69 077,85</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022        |
| <b>CI PART CAPI C</b>                                                                     |                                             |                   |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                   |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00              |
| Capitalisation                                                                            | -182 242,29                                 | -69 077,85        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-182 242,29</b>                          | <b>-69 077,85</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                   |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00              |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00              |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net    | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) | Crédit d'impôt unitaire | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes |
|------------|----------------|--------------|------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
|            |                |              |                  | €                           | €                                                                              | €                                                           | €                       | €                                                  |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C  | 2 388 994,46 | 10 083,4606      | 236,922                     | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 3,12                                               |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C  | 3 113 977,19 | 12 401,3179      | 251,1005                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 4,40                                               |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 4 064 520,62 | 13 771,726       | 295,1351                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 12,02                                              |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 2 401 833,64 | 14 213,0039      | 168,9884                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -4,42                                              |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI C | 2 466 339,99 | 12 631,4768      | 195,2534                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -14,22                                             |

**SOUSCRIPTIONS RACHATS**

|                                                                  | En quantité         | En montant  |
|------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------|
| C1 PART CAPI C                                                   |                     |             |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 2 711,72280         | 457 502,84  |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -4 293,24990        | -724 434,82 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | -1 581,52710        | -266 931,98 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>12 631,47680</b> |             |

## COMMISSIONS

|                                                                      | En montant |
|----------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>                                                |            |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 97,26      |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 97,26      |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 97,26      |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 97,26      |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 572,02     |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 572,02     |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 572,02     |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 572,02     |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00       |



## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| 10001808 C1 PART CAPI C                             |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 1,30       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 29 737,77  |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 32 361,64  |

## CREANCES ET DETTES

|                                 | Nature de débit/crédit      | 29/12/2023      |
|---------------------------------|-----------------------------|-----------------|
| Créances                        | Frais de gestion rétrocedés | 2 681,61        |
| <b>Total des créances</b>       |                             | <b>2 681,61</b> |
| Dettes                          | Frais de gestion            | 2 509,33        |
| <b>Total des dettes</b>         |                             | <b>2 509,33</b> |
| <b>Total dettes et créances</b> |                             | <b>172,28</b>   |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|                                                                            | Valeur EUR          | % Actif Net   |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>                                                        | <b>2 465 231,18</b> | <b>99,95</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                              | 0,00                | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                          | 0,00                | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES                                             | 0,00                | 0,00          |
| TITRES OPC                                                                 | 2 465 231,18        | 99,95         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES                                                  | 0,00                | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>                                           | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT                                        | 0,00                | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>2 681,61</b>     | <b>0,11</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-2 509,33</b>    | <b>-0,10</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>                                                 | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS                                                                    | 0,00                | 0,00          |
| FUTURES                                                                    | 0,00                | 0,00          |
| SWAPS                                                                      | 0,00                | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>936,53</b>       | <b>0,04</b>   |
| DISPONIBILITES                                                             | 936,53              | 0,04          |
| DEPOTS A TERME                                                             | 0,00                | 0,00          |
| EMPRUNTS                                                                   | 0,00                | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES                                                      | 0,00                | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>                                                           | <b>2 466 339,99</b> | <b>100,00</b> |

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

| Désignation des valeurs                                   | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient | Valeur<br>boursière | Coupon<br>couru | + ou - values<br>potentielles | %<br>Actif<br>Net |
|-----------------------------------------------------------|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|--------------------|---------------------|-----------------|-------------------------------|-------------------|
| TOTAL Titres d'OPC                                        |        |                           |                  |                                | 2 725 128,50       | 2 465 231,18        | 0,00            | -259 897,32                   | 99,96             |
| TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE |        |                           |                  |                                | 2 725 128,50       | 2 465 231,18        | 0,00            | -259 897,32                   | 99,96             |
| TOTAL FRANCE                                              |        |                           |                  |                                | 2 725 128,50       | 2 465 231,18        | 0,00            | -259 897,32                   | 99,96             |
| FR0010444992 CM-AM PIERRE (RC)                            | EUR    | 20 306,6819<br>2          | 121,4            | 134,19861                      | 2 725 128,50       | 2 465 231,18        | 0,00            | -259 897,32                   | 99,96             |
| TOTAL                                                     |        |                           |                  |                                | 2 725 128,50       | 2 465 231,18        | 0,00            | -259 897,32                   | 99,96             |
|                                                           |        |                           |                  |                                |                    |                     |                 |                               |                   |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE A  
Identifiant d'entité juridique: 969500MLKKG MU5F63X94

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ ☐ ☐ Oui

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_%

☐ ☒ Non

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 30% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de 6,76/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,30/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

## Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

Le score ESG du produit financier est de 6,76/10, en amélioration de 0,26 sur la période, soit un niveau supérieur au score ESG de l'univers de référence (5,30)

L'intensité Carbone – 1er indicateur de performance- est de 40,9 tCO2/M€ CA fin 2023 vs 169,3 tCO2/M€ CA pour son univers de référence.

Les sociétés ayant une meilleure mixité des genres au conseil d'administration: cet indicateur est de 43,4% en fin de période contre 37,4% pour son univers. A noter l'amélioration par rapport à la période précédente, où l'indicateur était inférieur à 40%

Concernant les controverses relatives aux Droits Humains, 2<sup>ème</sup> indicateur de performance, le fonds n'en affiche aucune vs. 1 au sein de son univers.

Enfin, concernant l'indicateur social, 100% des valeurs en portefeuille ont une politique de protection des lanceurs d'alerte vs 97% pour l'univers.

N/A

La proportion d'investissement durable du fonds est de 62,6%, soit bien au-delà de son objectif de 30% a minima.

## ... et par rapport aux périodes précédentes?

**Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

N/A

**Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

### Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

| Investissements les plus importants | Secteur          | % d'actifs | Pays      |
|-------------------------------------|------------------|------------|-----------|
| ASML HOLDING                        | TECHNO DE L'INFO | 5,97%      | PAYS-BAS  |
| SAP                                 | TECHNO DE L'INFO | 5,45%      | ALLEMAGNE |
| LVMH MOET VUITTON                   | CONSO. DISCRET.  | 5,31%      | FRANCE    |
| BNP PARIBAS ACT.A                   | FINANCE          | 4,32%      | FRANCE    |
| AXA                                 | FINANCE          | 3,99%      | FRANCE    |
| SIEMENS                             | INDUSTRIE        | 3,76%      | ALLEMAGNE |
| SCHNEIDER ELECTRIC                  | INDUSTRIE        | 3,09%      | FRANCE    |
| AIRBUS                              | INDUSTRIE        | 2,95%      | PAYS-BAS  |
| VINCI                               | INDUSTRIE        | 2,95%      | FRANCE    |
| L'OREAL                             | CONSO. DISCRET.  | 2,71%      | FRANCE    |

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2023–31/12/2023**





## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### Quelle était l'allocation d'actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Le produit financier s'engage sur un minimum de **30%** d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

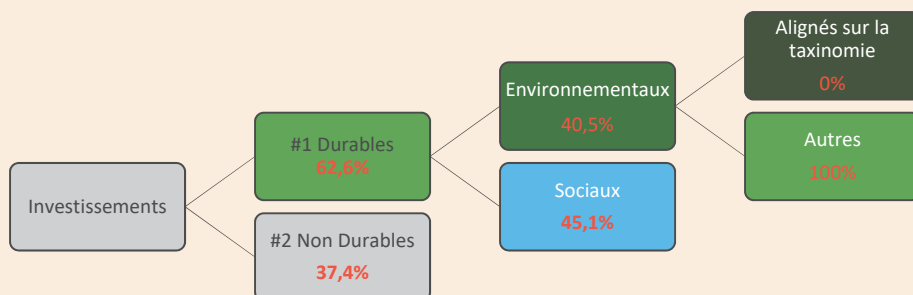
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

| Secteurs           | % d'actifs (rebasé) |
|--------------------|---------------------|
| FINANCE            | 20,2%               |
| INDUSTRIE          | 20%                 |
| TECHNO DE L'INFO   | 15,3%               |
| CONSO. DISCRETI.   | 12,3%               |
| SOINS DE SANTE     | 9%                  |
| CONSO. DE BASE     | 6,8%                |
| NERGIE             | 5,3%                |
| SERV. DE COMMUN.   | 4,3%                |
| MATERIAUX          | 3,9%                |
| SERV. AUX COLLECT. | 2,7%                |



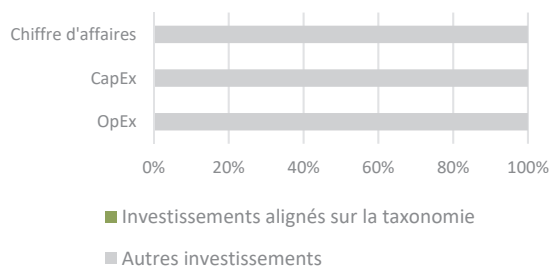
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

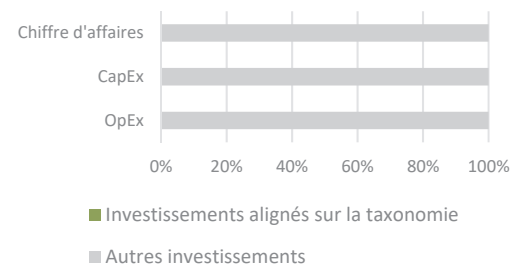
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

### ● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

### ● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

N/A



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit **100%** (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de **45,1%**.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- *En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?*
- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?*
- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?*
- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?*

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE B  
Identifiant d'entité juridique:

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 30% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de 6,76/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,30/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

## Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

Le score ESG du produit financier est de 6,76/10, en amélioration de 0,26 sur la période, soit un niveau supérieur au score ESG de l'univers de référence (5,30)

L'intensité Carbone – 1er indicateur de performance- est de 40,9 tCO2/M€ CA fin 2023 vs 169,3 tCO2/M€ CA pour son univers de référence.

Les sociétés ayant une meilleure mixité des genres au conseil d'administration: cet indicateur est de 43,4% en fin de période contre 37,4% pour son univers. A noter l'amélioration par rapport à la période précédente, où l'indicateur était inférieur à 40%

Concernant les controverses relatives aux Droits Humains, 2<sup>ème</sup> indicateur de performance, le fonds n'en affiche aucune vs. 1 au sein de son univers.

Enfin, concernant l'indicateur social, 100% des valeurs en portefeuille ont une politique de protection des lanceurs d'alerte vs 97% pour l'univers.

N/A

La proportion d'investissement durable du fonds est de 62,6%, soit bien au-delà de son objectif de 30% a minima.

## ... et par rapport aux périodes précédentes?

**Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

N/A

**Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

### Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

| Investissements les plus importants | Secteur          | % d'actifs | Pays      |
|-------------------------------------|------------------|------------|-----------|
| ASML HOLDING                        | TECHNO DE L'INFO | 5,97%      | PAYS-BAS  |
| SAP                                 | TECHNO DE L'INFO | 5,45%      | ALLEMAGNE |
| LVMH MOET VUITTON                   | CONSO. DISCRET.  | 5,31%      | FRANCE    |
| BNP PARIBAS ACT.A                   | FINANCE          | 4,32%      | FRANCE    |
| AXA                                 | FINANCE          | 3,99%      | FRANCE    |
| SIEMENS                             | INDUSTRIE        | 3,76%      | ALLEMAGNE |
| SCHNEIDER ELECTRIC                  | INDUSTRIE        | 3,09%      | FRANCE    |
| AIRBUS                              | INDUSTRIE        | 2,95%      | PAYS-BAS  |
| VINCI                               | INDUSTRIE        | 2,95%      | FRANCE    |
| L'OREAL                             | CONSO. DISCRET.  | 2,71%      | FRANCE    |

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2023–31/12/2023**



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### Quelle était l'allocation d'actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Le produit financier s'engage sur un minimum de **30%** d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

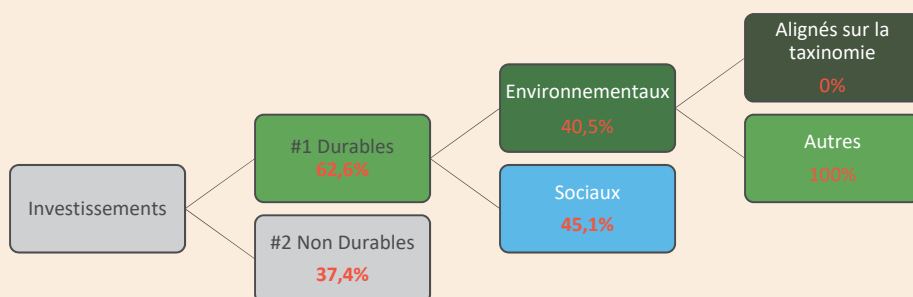
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

| Secteurs           | % d'actifs (rebasé) |
|--------------------|---------------------|
| FINANCE            | 20,2%               |
| INDUSTRIE          | 20%                 |
| TECHNO DE L'INFO   | 15,3%               |
| CONSO. DISCRETI.   | 12,3%               |
| SOINS DE SANTE     | 9%                  |
| CONSO. DE BASE     | 6,8%                |
| NERGIE             | 5,3%                |
| SERV. DE COMMUN.   | 4,3%                |
| MATERIAUX          | 3,9%                |
| SERV. AUX COLLECT. | 2,7%                |





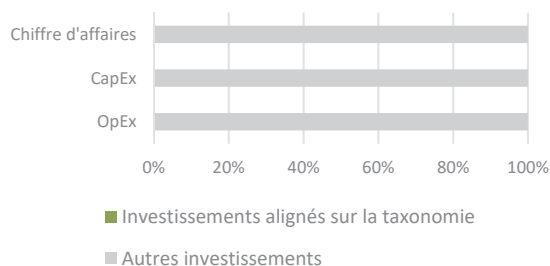
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

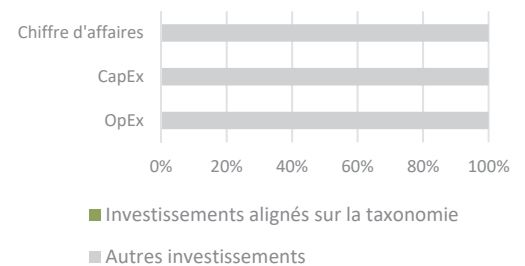
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

### ● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

### ● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

N/A



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit **100%** (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de **45,1%**.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.





## **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?**

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?**

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?**

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM Perspective Certitude

Identifiant d'entité juridique: 969500PKDRS0ZP0EYM32

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

5 \_\_% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Le Fonds s'engage ainsi à détenir en permanence 75% minimum d'OPC faisant la promotion ou ayant un objectif de gestion prenant en compte des critères extra financiers (exemples : caractéristiques environnementales et ou sociale et ou de bonne gouvernance de types ESG).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Non concerné. Pas d'indicateurs

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

Non concerné. Pas d'indicateurs

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Non concerné.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Non concerné

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **30/12/2022–29/12/2023**

| Investissements les plus importants | Secteur   | % d'actifs | Pays      |
|-------------------------------------|-----------|------------|-----------|
| UNION +                             | Monétaire | 34,86%     | Zone EURO |
| CM-AM CASH ISR                      | Monétaire | 35,22%     | OCDE      |
| CM-AM INDICIEL JAPON 225            | Actions   | 3,44%      | Japon     |
| CM-AM INDICIEL AMERIQUE 500         | Actions   | 6,58%      | USA       |
| CM-AM ENTREPRENEURS EUROPE          | Actions   | 1,43%      | Zone EURO |
| CM-AM EUROPE GROWTH                 | Actions   | 2,84%      | Zone EURO |
| CM-AM EUROPE VALUE                  | Actions   | 2,86%      | Zone EURO |
| CM-AM EURO EQUITIES                 | Actions   | 7,12%      | Zone EURO |
| CM-AM France                        | Actions   | 4,26%      | Zone EURO |
|                                     |           |            |           |



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 5 % d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

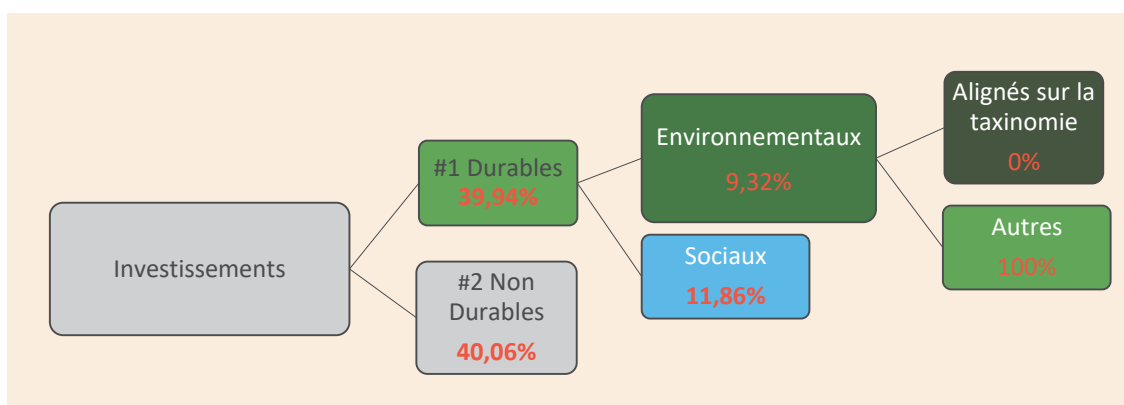
- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Non concerné. Fonds de fonds



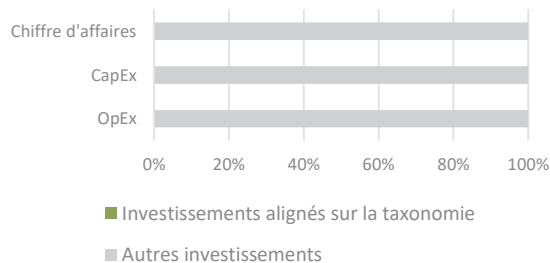
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

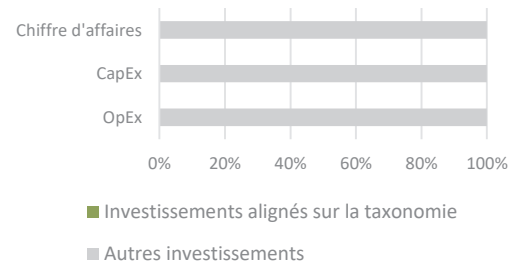
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

### ● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Non concerné

### ● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

Non concerné



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 39,94% (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de .

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Non concerné

- **En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

Non concerné

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

Non concerné

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'indice de référence

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Non concerné

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION EUROPE

Identifiant d'entité juridique: 969500A8MXOPWICAS654

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 5% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Non concerné.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.



## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Non concerné.

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale (60%) pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:  
**01/07/2023-29/12/2023**

| Investissements les plus importants | Secteur | % d'actifs | Pays |
|-------------------------------------|---------|------------|------|
| Amundi MSCI EMU SRI                 | Actions | 18,58%     | EU   |
| Amundi MSCI EMU ESG Leaders         | Actions | 14,79%     | EU   |
| Mansartis Zone Euro ISR             | Actions | 9,79%      | EU   |
| DNCA Europe Growth ISR              | Actions | 9,10%      | EU   |
| Eleva European Selection ISR        | Actions | 6,35%      | EU   |
| Lazard Alpha Euro ISR               | Actions | 5,04%      | EU   |
| CM-AM Europe Value ISR              | Actions | 4,53%      | EU   |
| DNCA Semperosa ISR                  | Actions | 4,49%      | EU   |
| CM-AM Convictions Euro ISR          | Actions | 3,38%      | EU   |
| Groupama Avenir Euro ISR            | Actions | 3,15%      | EU   |



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### Quelle était l'allocation d'actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de **5%** d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

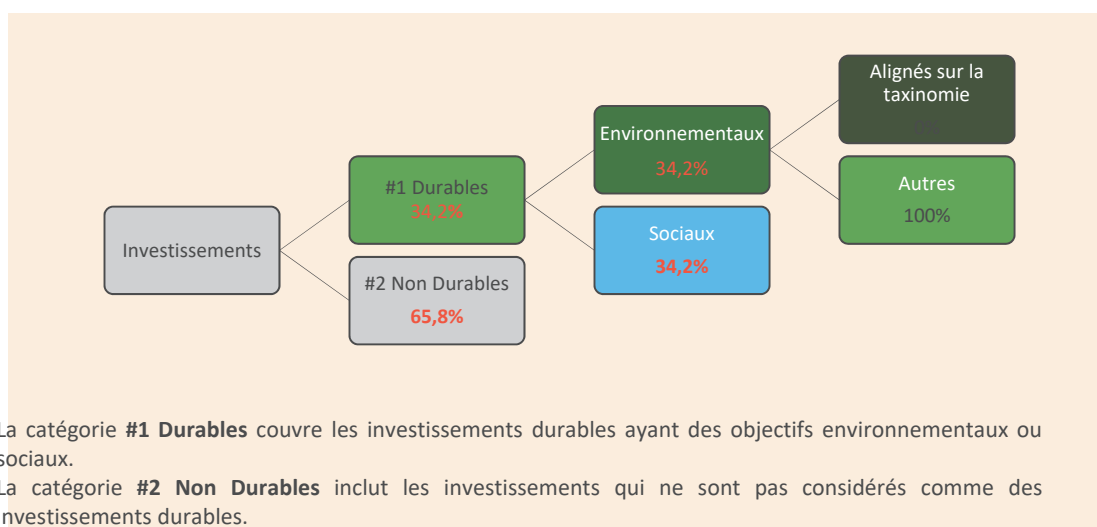
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Non concerné.



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

### Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?



Oui :



Dans le gaz fossile



Dans l'énergie nucléaire

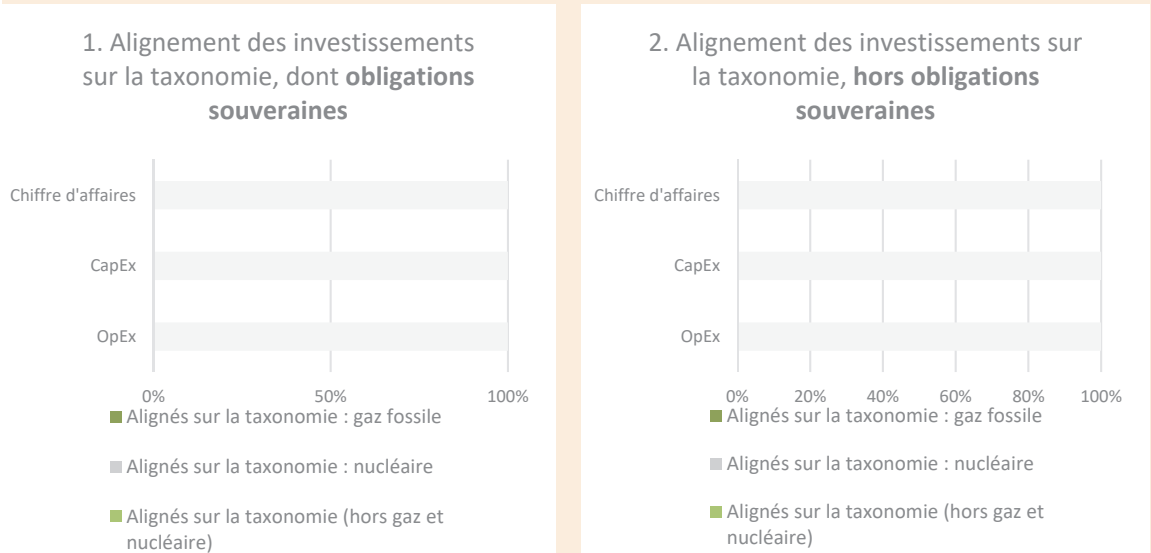


Non

Les activités alignés sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



**Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100%.



**Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

La part d'investissement durables sur le plan social était de 34,2%.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et les garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

NA



***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large pertinent?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

NA

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION MONDE

Identifiant d'entité juridique: 969500X8OB9CX0AAGT97

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 5% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Non concerné.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Non concerné.

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale (60%) pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.





## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:  
**01/01/2023-29/12/2023**

| Investissements les plus importants | Secteur   | % d'actifs | Pays  |
|-------------------------------------|-----------|------------|-------|
| Amundi S&P 500 ESG                  | Actions   | 11,07%     | US    |
| CM-AM Cash ISR                      | Monétaire | 11,05%     | EU    |
| SPDR 500 ESG Leaders                | Actions   | 5,23%      | US    |
| Amundi US Equity Growth             | Actions   | 4,16%      | US    |
| CM-AM Convictions USA               | Actions   | 3,94%      | US    |
| Loomis US Growth                    | Actions   | 3,70%      | US    |
| Eleva European Selection ISR        | Actions   | 2,51%      | EU    |
| iShares Nikkei 225                  | Actions   | 2,40%      | JAP   |
| Ossiam Shiller US                   | Actions   | 2,35%      | US    |
| Amundi MSCI World ESG Leaders       | Actions   | 2,34%      | Monde |



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### Quelle était l'allocation d'actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de **5%** d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

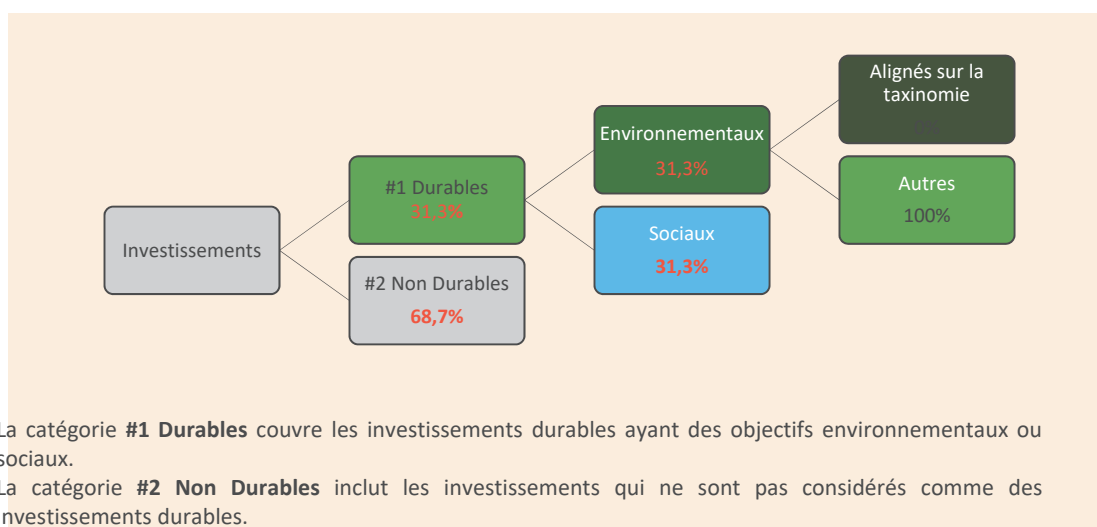
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Non concerné.



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

### Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?



Oui :



Dans le gaz fossile



Dans l'énergie nucléaire

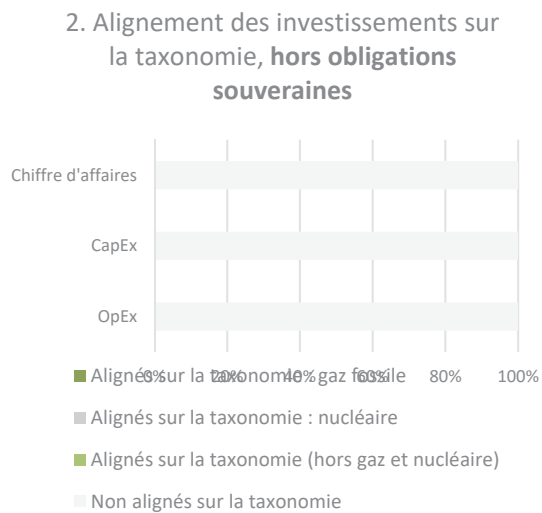
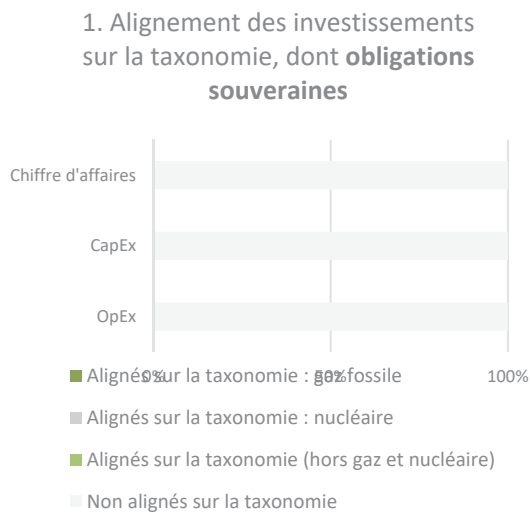


Non

Les activités alignés sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



- **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?**

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxonomie de l'UE, soit 100%.



- **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

La part d'investissement durables sur le plan social était de 31,3%.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et les garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

NA



***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large pertinent?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

NA

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM PERSPECTIVE GLOBAL GOLD  
Identifiant d'entité juridique:

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 0% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de 5,21/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 4,70/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

Le score ESG du produit financier est de **4,9/10, en amélioration** de **0,31** sur la période. Cela est dû à **XXX**.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à **XXX**.

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

N/A

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

N/A

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:  
**01/01/2023–  
31/12/2023**

| Investissements les plus importants | Secteur            | % d'actifs | Pays                |
|-------------------------------------|--------------------|------------|---------------------|
| AGNICO EAGLE MINES                  | Matières Premières | 6,133      | CANADA              |
| WHEATON PRECIOUS METALS             | Matières Premières | 5,256      | CANADA              |
| BARRICK GOLD                        | Matières Premières | 5,101      | CANADA              |
| NEWMONT                             | Matières Premières | 4,519      | ETATS UNIS AMERIQUE |
| ENDEAVOUR MINING PLC O.N.           | Matières Premières | 4,189      | ROYAUME UNI         |
| FRANCO NEVADA                       | Matières Premières | 3,953      | CANADA              |
| FREEPORT-MCMORAN                    | Matières Premières | 3,401      | ETATS UNIS AMERIQUE |
| KINROSS GOLD                        | Matières Premières | 3,385      | CANADA              |
| NORTHERN STAR RES.LTD.              | Matières Premières | 3,223      | AUSTRALIE           |
| ALAMOS GOLD CL.A                    | Matières Premières | 3,152      | CANADA              |





## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

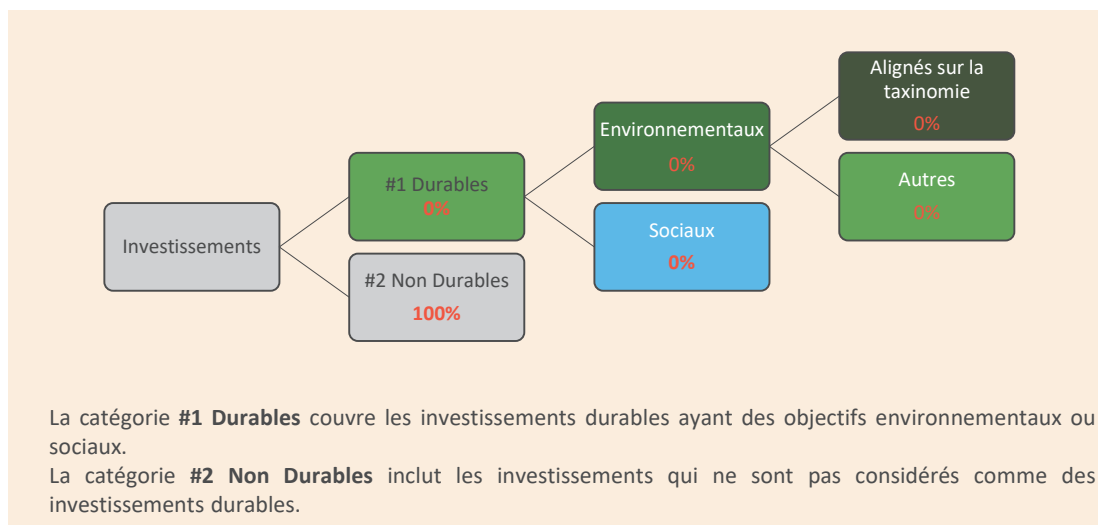
- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Le fonds CMAM Global Gold est un fonds sectoriel investi principalement dans le secteur minier



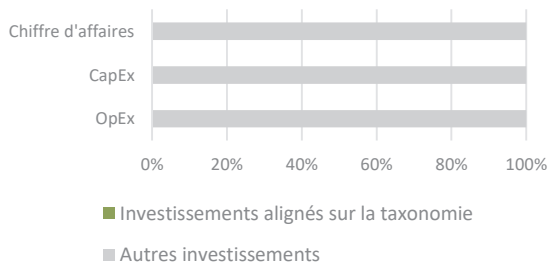
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

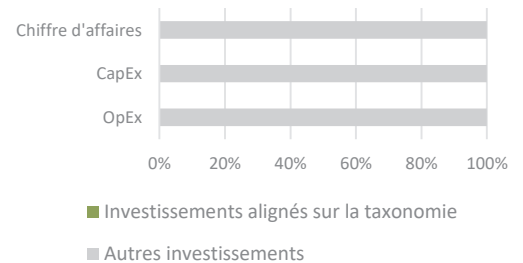
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



- **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

N/A



- **Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?**

N/A

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Tous les investissements de ce produit financier sont considérés comme 'non durables'. Ils ont néanmoins été sélectionnés en fonction de leur qualité ESG, afin d'assurer le respect des caractéristiques environnementales et sociales (score ESG du portefeuille supérieur au score ESG de l'univers d'investissement).



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer que le taux de couverture du portefeuille par un score ESG est de 90% minimum et que le score ESG du portefeuille est supérieur à son univers d'investissement.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

NA



**En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

NA



**Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

NA



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

NA



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

NA

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: **CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE A**

Identifiant d'entité juridique: **969500QEDV7PHDZ9UL70**

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 5% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de **6,38/10** tandis que son univers de référence affichait un score de **5,78/10**. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

Le score ESG du produit financier est de **6,38/10, en détérioration** de 0,12

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2023–29/12/2023**

| Investissements les plus importants     | Secteur                      | % d'actifs | Pays        |
|-----------------------------------------|------------------------------|------------|-------------|
| BPCE                                    | Finance                      | 1,9        | FRANCE      |
| BNP PARIBAS CASH INVEST                 | opcvn                        | 1,8        | FRANCE      |
| VOLKSWAGEN LEASING GMBH                 | Consommation discrétionnaire | 1,8        | ALLEMAGNE   |
| KBC BANK NV                             | Finance                      | 1,8        | BELGIQUE    |
| BNP PARIBAS FORTIS SA                   | Finance                      | 1,8        | BELGIQUE    |
| VOLVO TREASURY AB                       | Industrie                    | 1,5        | SUEDE       |
| SOCIETE GENERALE                        | Finance                      | 1,4        | FRANCE      |
| BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL      | Finance                      | 1,4        | FRANCE      |
| BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA      | Finance                      | 1,4        | FRANCE      |
| THE TORONTO DOMINION BANK LONDON BRANCH | Finance                      | 1,3        | ROYAUME UNI |



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Le produit financier s'engage sur un minimum de **5 %** d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

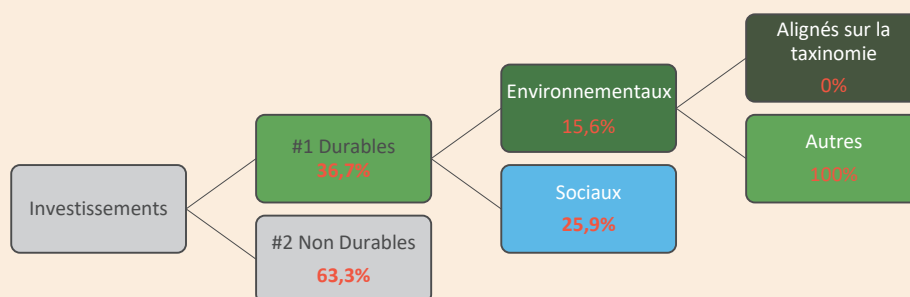
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| Finance                       | 65,6 |
| Consommation discrétionnaire  | 6,3  |
| Industrie                     | 3,8  |
| Services aux collectivités    | 3,8  |
| Consommation de base          | 1,1  |
| Matériaux                     | 0,6  |
| Technologies de l'information | 0,4  |
| Services de communication     | 0,2  |
| Immobilier                    | 0,0  |
| SOUV                          | 1,4  |
| OPCVM                         | 3,3  |



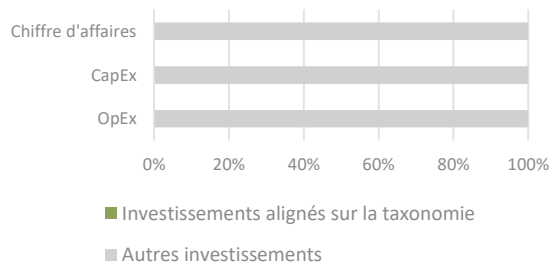
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

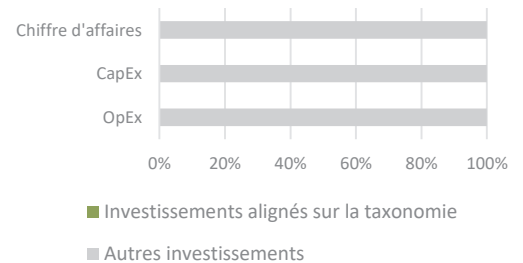
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit **100%** (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de **25,9%**.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.





## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

NA



***En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

NA

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: **CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE B**

Identifiant d'entité juridique: **969500WQ81I6XU4LAM38**

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 5% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de **6,38/10** tandis que son univers de référence affichait un score de **5,78/10**. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

Le score ESG du produit financier est de **6,38/10, en détérioration** de 0,12

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:  
**01/01/2023–29/12/2023**

| Investissements les plus importants     | Secteur                      | % d'actifs | Pays        |
|-----------------------------------------|------------------------------|------------|-------------|
| BPCE                                    | Finance                      | 1,9        | FRANCE      |
| BNP PARIBAS CASH INVEST                 | opcvn                        | 1,8        | FRANCE      |
| VOLKSWAGEN LEASING GMBH                 | Consommation discrétionnaire | 1,8        | ALLEMAGNE   |
| KBC BANK NV                             | Finance                      | 1,8        | BELGIQUE    |
| BNP PARIBAS FORTIS SA                   | Finance                      | 1,8        | BELGIQUE    |
| VOLVO TREASURY AB                       | Industrie                    | 1,5        | SUEDE       |
| SOCIETE GENERALE                        | Finance                      | 1,4        | FRANCE      |
| BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL      | Finance                      | 1,4        | FRANCE      |
| BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA      | Finance                      | 1,4        | FRANCE      |
| THE TORONTO DOMINION BANK LONDON BRANCH | Finance                      | 1,3        | ROYAUME UNI |



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Le produit financier s'engage sur un minimum de **5 %** d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

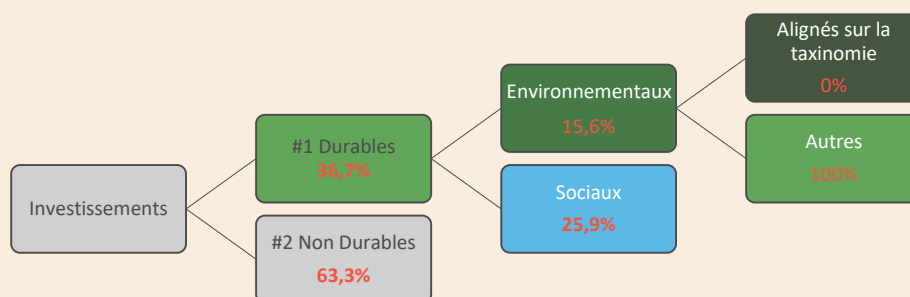
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| Finance                       | 65,6 |
| Consommation discrétionnaire  | 6,3  |
| Industrie                     | 3,8  |
| Services aux collectivités    | 3,8  |
| Consommation de base          | 1,1  |
| Matériaux                     | 0,6  |
| Technologies de l'information | 0,4  |
| Services de communication     | 0,2  |
| Immobilier                    | 0,0  |
| SOUV                          | 1,4  |
| OPCVM                         | 3,3  |



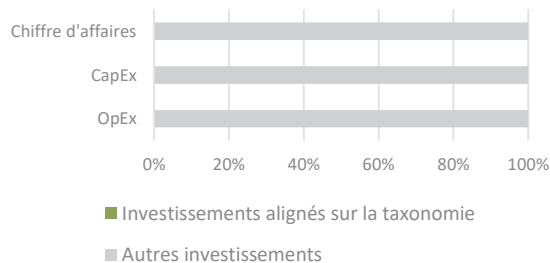
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

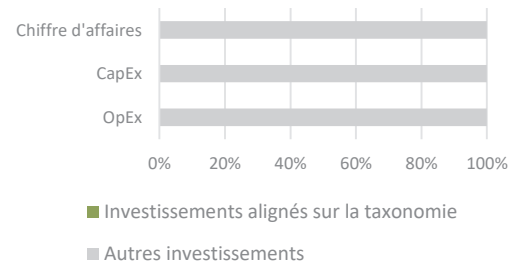
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit **100%** (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de **25,9%**.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

NA



***En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

NA

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.



# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT A

Identifiant d'entité juridique: 9695008IW1859292H184

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de



5% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de 6,40/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 6,20/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.



## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG,
- La proportion d'investissement durable.

Le score ESG du produit financier est de 6,41/10, en amélioration de 18 points sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés et « best-in-class »

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

Le score ESG du produit financier est de 6,41/10, en amélioration de 18 points sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2023–31/12/2023**

| Investissements les plus importants | Secteur    | % d'actifs | Pays |
|-------------------------------------|------------|------------|------|
| BANQUE FED CRED MUTUEL              | Banques    | 3,58%      | FR   |
| BANCO SANTANDER SA                  | Banques    | 2,96%      | ES   |
| BPCE SA                             | Banques    | 2,79%      | FR   |
| BUONI POLIENNALI DEL TES            | Souverains | 2,55%      | IT   |
| ING GROEP NV                        | Banques    | 2,39%      | NL   |
| CREDIT AGRICOLE SA                  | Banques    | 2,33%      | FR   |
| SOCIETE GENERALE                    | Banques    | 2,31%      | FR   |
| UBS GROUP AG                        | Banques    | 2,09%      | CH   |
| INTESA SANPAOLO SPA                 | Banques    | 2,08%      | IT   |
| DEUTSCHE BANK AG                    | Banques    | 2,07%      | DE   |



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### Quelle était l'allocation d'actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

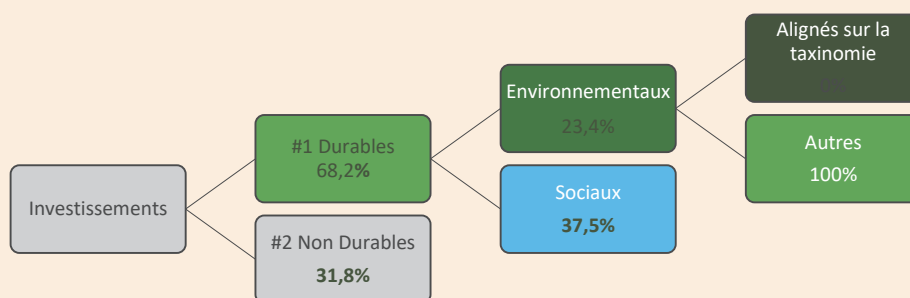
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Les banques,
- Les captives automobiles,
- Les services aux collectivités.



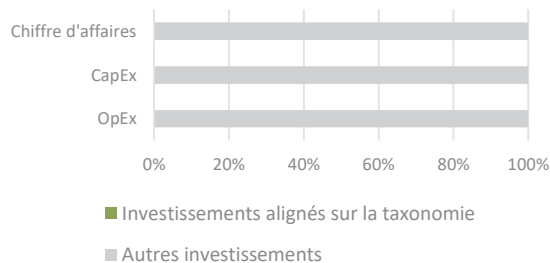
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

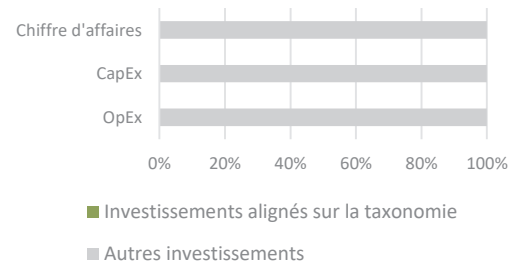
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 23,4% (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 37,5%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

NA



**En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

NA



**Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

NA



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

NA



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

NA

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT B

Identifiant d'entité juridique:

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de



5% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de 6,40/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 6,20/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG,
- La proportion d'investissement durable.

Le score ESG du produit financier est de 6,41/10, en amélioration de 18 points sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés et « best-in-class »

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

Le score ESG du produit financier est de 6,41/10, en amélioration de 18 points sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2023–31/12/2023**

| Investissements les plus importants | Secteur    | % d'actifs | Pays |
|-------------------------------------|------------|------------|------|
| BANQUE FED CRED MUTUEL              | Banques    | 3,58%      | FR   |
| BANCO SANTANDER SA                  | Banques    | 2,96%      | ES   |
| BPCE SA                             | Banques    | 2,79%      | FR   |
| BUONI POLIENNALI DEL TES            | Souverains | 2,55%      | IT   |
| ING GROEP NV                        | Banques    | 2,39%      | NL   |
| CREDIT AGRICOLE SA                  | Banques    | 2,33%      | FR   |
| SOCIETE GENERALE                    | Banques    | 2,31%      | FR   |
| UBS GROUP AG                        | Banques    | 2,09%      | CH   |
| INTESA SANPAOLO SPA                 | Banques    | 2,08%      | IT   |
| DEUTSCHE BANK AG                    | Banques    | 2,07%      | DE   |





## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### Quelle était l'allocation d'actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

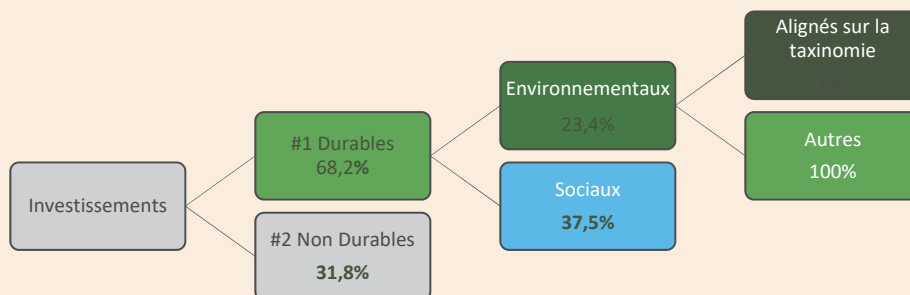
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Les banques,
- Les captives automobiles,
- Les services aux collectivités.



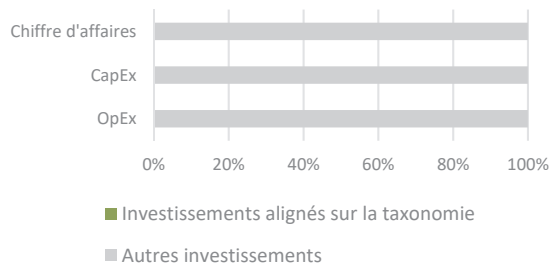
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

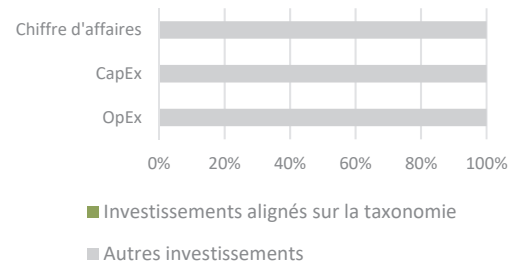
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

### ● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

### ● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

N/A



### Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 23,4% (voir tableau allocation d'actifs).



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 37,5%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

NA



***En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

NA

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM PERSPECTIVE OBLI LT A

Identifiant d'entité juridique:

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de



76,4% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de **6,31/10** tandis que son univers de référence affichait un score de **6,11/10**. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG,
- La proportion d'investissement durable.

Le score ESG du produit financier est de **6,31/10**, en légère amélioration sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés et « best-in-class »

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

Le score ESG du produit financier est de **6,31/10**, en **amélioration de 11 points** sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2023–31/12/2023**

| Investissements les plus importants | Secteur | % d'actifs | Pays  |
|-------------------------------------|---------|------------|-------|
| FRANCE                              | ETAT    | 8,91%      | FR    |
| ITALIE                              | ETAT    | 7,94%      | IT    |
| ESPAGNE                             | ETAT    | 4,64%      | ES    |
| PORTUGAL                            | ETAT    | 2,32%      | PO    |
| ESPAGNE                             | ETAT    | 2,24%      | ES    |
| CM-AM INFLATION                     | OPC     | 2,07%      | FR    |
| FRANCE                              | ETAT    | 2,02%      | FR    |
| LA POSTE                            | AGENCE  | 1,99%      | FR    |
| EIB                                 | SUPRA   | 1,91%      | SUPRA |
| EUROPEAN UNION                      | SUPRA   | 1,80%      | SUPRA |



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### Quelle était l'allocation d'actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

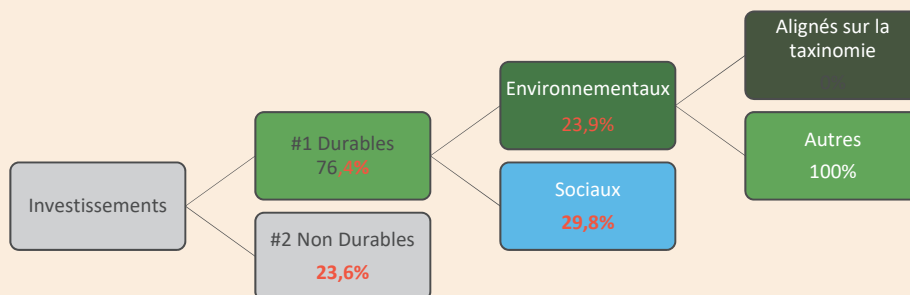
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Banques,
- Etats et Quasi-Etat
- Telecom,
- Les services aux collectivités.



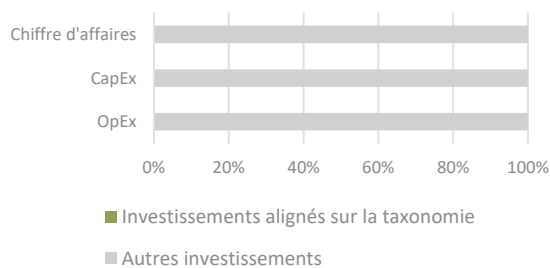
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

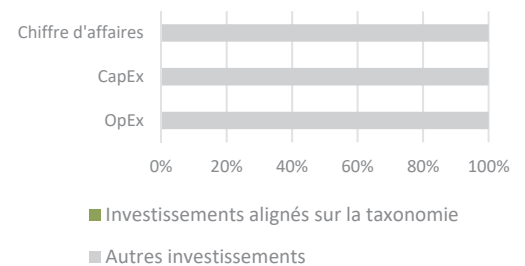
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

### ● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

### ● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

N/A



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, **soit 23,9%** (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de **29,8%**.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.





## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

NA



***En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

NA

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM PERSPECTIVE OBLI LT B

Identifiant d'entité juridique:

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de



76,4% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de **6,31/10** tandis que son univers de référence affichait un score de **6,11/10**. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG,
- La proportion d'investissement durable.

Le score ESG du produit financier est de **6,31/10**, en légère amélioration sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés et « best-in-class »

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

Le score ESG du produit financier est de **6,31/10**, en **amélioration de 11 points** sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2023–31/12/2023**

| Investissements les plus importants | Secteur | % d'actifs | Pays  |
|-------------------------------------|---------|------------|-------|
| FRANCE                              | ETAT    | 8,91%      | FR    |
| ITALIE                              | ETAT    | 7,94%      | IT    |
| ESPAGNE                             | ETAT    | 4,64%      | ES    |
| PORTUGAL                            | ETAT    | 2,32%      | PO    |
| ESPAGNE                             | ETAT    | 2,24%      | ES    |
| CM-AM INFLATION                     | OPC     | 2,07%      | FR    |
| FRANCE                              | ETAT    | 2,02%      | FR    |
| LA POSTE                            | AGENCE  | 1,99%      | FR    |
| EIB                                 | SUPRA   | 1,91%      | SUPRA |
| EUROPEAN UNION                      | SUPRA   | 1,80%      | SUPRA |



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### Quelle était l'allocation d'actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

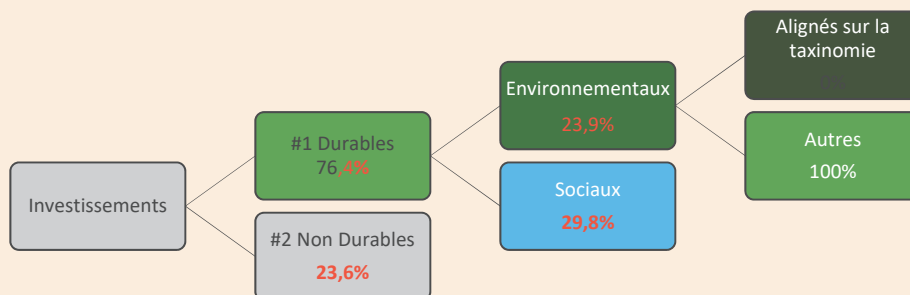
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Banques,
- Etats et Quasi-Etat
- Telecom,
- Les services aux collectivités.



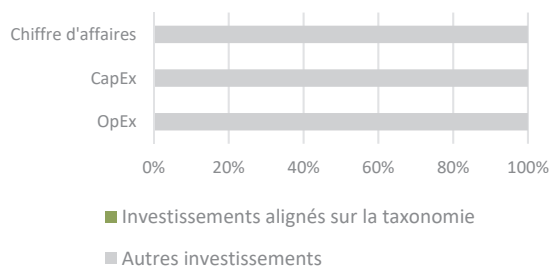
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

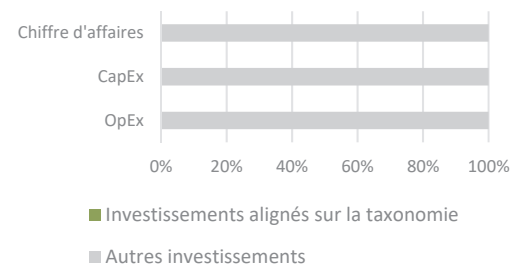
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

### ● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

### ● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

N/A



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, **soit 23,9%** (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de **29,8%**.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

NA



***En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

NA

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.



## Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM PERSPECTIVE OBLI MT A

Identifiant d'entité juridique: 9695007ZZWOUVG9BI731

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des bonnes pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

## Objectif d'investissement durable

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ ☒ ☐ Oyj

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: %

□ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

□ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: %

   Non

✘ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

71,1% d'investissements durables  
ayant un objectif environnemental dans des  
activités économiques qui sont considérées  
comme durables sur le plan environnemental  
au titre de la taxinomie de l'UE

 ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

 ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de **6,30/10** tandis que son univers de référence affichait un score de **6,11/10**. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.



## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG,
- La proportion d'investissement durable.

Le score ESG du produit financier est de **6,30/10**, en légère amélioration sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés et « best-in-class »

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

Le score ESG du produit financier est de **6,30/10, en amélioration de 5 points** sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2023–31/12/2023**

| Investissements les plus importants | Secteur | % d'actifs | Pays  |
|-------------------------------------|---------|------------|-------|
| ESPAGNE                             | ETAT    | 4,07%      | ES    |
| PAYS-BAS                            | ETAT    | 2,38%      | PB    |
| FRANCE                              | ETAT    | 2,37%      | FR    |
| ITALIE                              | ETAT    | 2,19%      | IT    |
| EUROFIMA                            | SUPRA   | 2,11%      | SUPRA |
| AUTRICHE                            | ETAT    | 2,05%      | AU    |
| FRANCE                              | ETAT    | 2,05%      | FR    |
| BELGIQUE                            | ETAT    | 1,90%      | BE    |
| ESPAGNE                             | ETAT    | 1,53%      | ES    |
| CDP                                 | AGENCE  | 1,53%      | IT    |



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

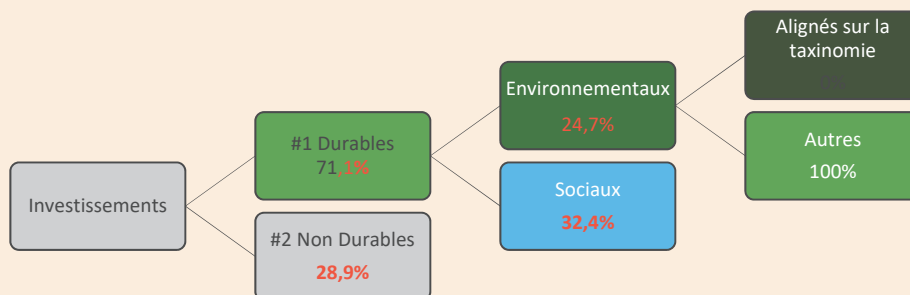
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Banques,
- Etats et Quasi-Etat
- Telecom,
- Les services aux collectivités.



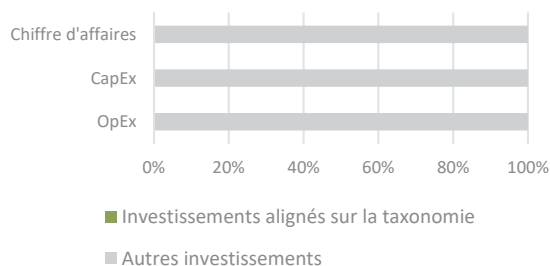
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

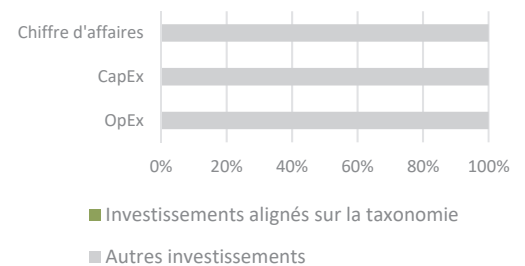
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

### ● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

### ● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

N/A



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, **soit 24,7%** (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de **32,4%**.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

NA



***En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

NA

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: **CM-AM PERSPECTIVE PAYS EMERGENTS**

Identifiant d'entité juridique: **9695006UK3A2L84W0Z36**

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 5% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en respectant 3 indicateurs au 31/12/2023 :

- l'intensité carbone du fonds (tCO<sub>2</sub>/m€ de chiffre d'affaires) doit être inférieure à celui de son indice de comparaison le MSCI Emerging Markets. L'intensité carbone du fonds était de 80,7 tCO<sub>2</sub>/M€ de CA contre 321,7 tCO<sub>2</sub>/M€ CA pour l'indice.
  - Le fonds ne peut pas détenir plus de 10% de son actif dans des sociétés de classe 1 en ESG selon la méthodologie de notation du Crédit Mutuel Asset Management. Le fonds détenait 1,2% de son actif dans des sociétés de classe 1.
  - Le pourcentage d'investissement durable est de 39,4% contre un minimum de 5% exigés.
- Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds ont donc été atteintes.

## Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en respectant 3 indicateurs au 31/12/2023 :

- l'intensité carbone du fonds (tCO<sub>2</sub>/m€ de chiffre d'affaires) doit être inférieure à celui de son indice de comparaison le MSCI Emerging Markets. L'intensité carbone du fonds était de 80,7 tCO<sub>2</sub>/M€ de CA contre 321,7 tCO<sub>2</sub>/M€ CA pour l'indice.
- Le fonds ne peut pas détenir plus de 10% de son actif dans des sociétés de classe 1 en ESG selon la méthodologie de notation du Crédit Mutuel Asset Management. Le fonds détenait 1,2% de son actif dans des sociétés de classe 1.
- Le pourcentage d'investissement durable est de 39,4%.

## ... et par rapport aux périodes précédentes?

Au 31/12/2022, l'intensité carbone était de 96,8 tCO<sub>2</sub>/M€ CA. Le pourcentage d'actifs du fonds en classe ESG 1 de 3,8%. Le pourcentage d'investissement durable était de 44,1%.

## Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale (5%) pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

## Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

### Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

### Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

| Investissements les plus importants | Secteur                 | % d'actifs | Pays            |
|-------------------------------------|-------------------------|------------|-----------------|
| TAIWAN SEMICONDUCTOR                | Technologie             | 7,2%       | TAIWAN          |
| SAMSUNG ELECTRONICS                 | Technologie             | 5,9%       | COREE DU SUD    |
| AM.MS.IN.II UC.ETF ACC EUR S        | Instrument de placement | 5,0%       | INDE            |
| TENCENT                             | Technologie             | 4,3%       | CHINE           |
| WAL-MART DE MEXICO V                | Distribution            | 4,2%       | MEXIQUE         |
| MERCADOLIBRE                        | Distribution            | 4,2%       | ETATS-UNIS      |
| ISHSIII-MSCI S.A.C.U.E DLA          | Instrument de placement | 4,1%       | ARABIE SAOUDITE |
| RAIA DROGASIL                       | Distribution            | 3,3%       | BRESIL          |
| AIA GROUP                           | Assurances              | 3,2%       | HONG KONG       |
| GLOBANT                             | Technologie             | 3,2%       | ARGENTINE       |

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2023–31/12/2023**





## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

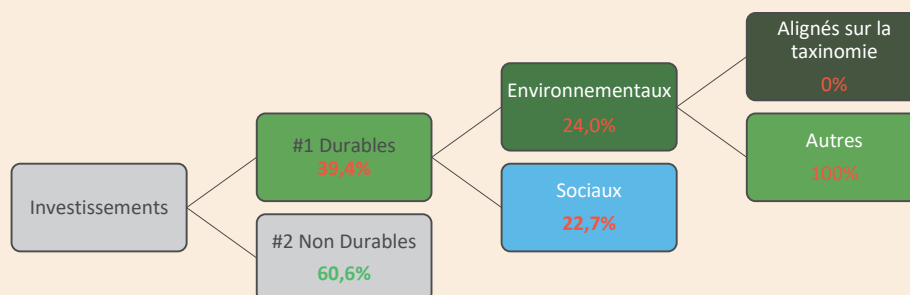
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

| Répartition par secteur GICS   | Poids fonds |
|--------------------------------|-------------|
| Energie                        | 2,8%        |
| Consommation discrétionnaire   | 18,7%       |
| Biens de consommation de base  | 12,9%       |
| Industrie                      | 11,3%       |
| Finance                        | 16,0%       |
| Matériaux                      | 0,0%        |
| Immobilier                     | 0,0%        |
| Services aux collectivités     | 0,8%        |
| Technologies de l'information  | 22,5%       |
| Services de Télécommunications | 4,3%        |
| Santé                          | 0,0%        |



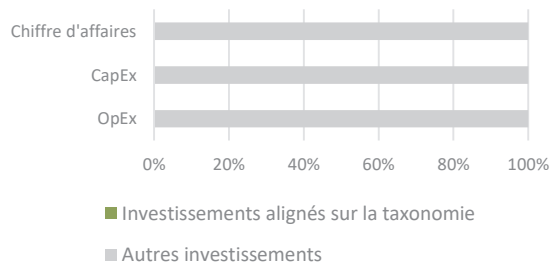
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

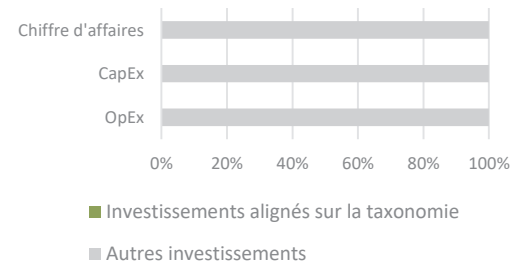
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

### ● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

### ● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

N/A



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 22,7%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

### En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de comparaison le MSCI Emerging Markets dividendes nets réinvestis.

### Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?

Cet OPCVM promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR). Il n'a donc pas d'objectif d'investissement durable.

### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

La performance du fonds CM-AM Perspective Pays Emergents a été de +0,2% par rapport à +5,5% pour son indice de référence (MSCI Emerging Markets dividendes nets réinvestis).

### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

N.A.

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: **CM-AM PERSPECTIVE PIERRE**

Identifiant d'entité juridique:

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

5

% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de **6,18/10** tandis que son univers de référence affichait un score de **5,16/10**. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

## ● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG.

**Pour les fonds ayant un objectif d'investissement durable:** ajouter la proportion d'investissement durable comme indicateur de durabilité

- la proportion d'investissement durable (*uniquement pour les fonds avec une poche d'investissement durable*)

Le score ESG du produit financier est de **6,14/10**, en **amélioration** de **+0,36** sur la période.

## ● ... et par rapport aux périodes précédentes?

N/A

## ● Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

N/A

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

## ● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

*Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?*

*Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?*

N/A

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2023–31/12/2023**

| Investissements les plus importants | Secteur    | % d'actifs | Pays    |
|-------------------------------------|------------|------------|---------|
| VONOVIA SE                          | Immobilier | 6,1        | GERMANY |
| SEGRO PLC                           | Immobilier | 5,2        | BRITAIN |
| LEG IMMOBILIEN SE                   | Immobilier | 5,2        | GERMANY |
| MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA         | Immobilier | 5,1        | SPAIN   |
| GECINA                              | Immobilier | 5,0        | FRANCE  |
| ICADE                               | Immobilier | 4,0        | FRANCE  |
| MERCIALYS                           | Immobilier | 3,8        | FRANCE  |
| KLEPIERRE                           | Immobilier | 3,7        | FRANCE  |
| AEDIFICA SA                         | Immobilier | 3,6        | BELGIUM |
| TAG IMMOBILIEN AG                   | Immobilier | 3,3        | GERMANY |



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Le produit financier s'engage sur un minimum de **XX%** d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

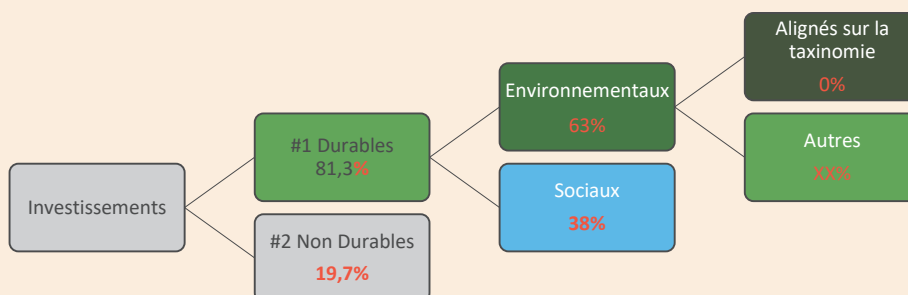
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



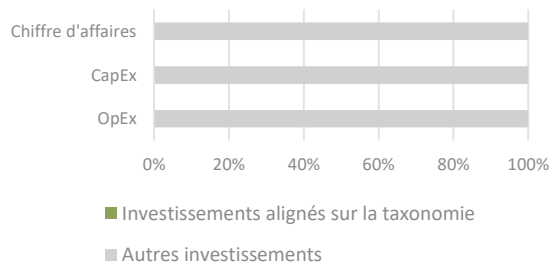
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

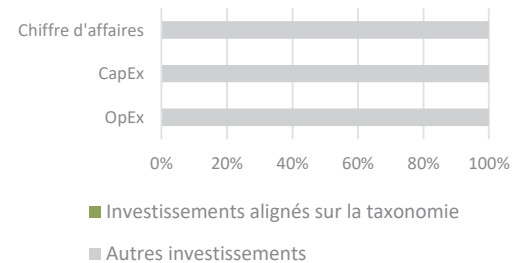
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

### ● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

### ● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

N/A



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit **63%** (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de **38%**.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.





## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: XXX

● *En quoi l'indice désigné différerait-il d'un indice de marché large pertinent?*

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: XXX

● *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?*

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: XXX avec comparaison les indicateurs de durabilité (dont pourcentage Investissement Durable si possible) entre portefeuille et indice de référence

● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?*

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: XXX

● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?*

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: XXX

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.



**CM AM PERSPECTIVE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2023**

**CM AM PERSPECTIVE**  
FONDS D'EPARGNE SALARIALE A COMPARTIMENTS  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT  
4, rue Gaillon  
75002 PARIS

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'épargne salariale à compartiments CM AM PERSPECTIVE relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'épargne salariale à compartiments à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex*  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



CM AM PERSPECTIVE

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

2024.04.29 18:13:36 +0200





61, rue Henri Regnault La Défense  
92400 COURBEVOIE  
France  
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00  
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01  
[www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)

## **FCP CM-AM SICAV compartiment GLOBAL GOLD**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires**

Période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 29 décembre 2023

**CM-AM SICAV** compartiment GLOBAL GOLD

4, rue Gaillon

75002 Paris

## Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires

Période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 29 décembre 2023

A la société de gestion,

En notre qualité de commissaire aux comptes du fonds maître CM-AM SICAV et en application de l'article 411-92 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, nous avons effectué un audit des comptes intermédiaires du compartiment CM-AM GLOBAL GOLD relatifs à la période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes intermédiaires. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes intermédiaires. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



A notre avis, les comptes intermédiaires ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux principes d'évaluation et de comptabilisation tels que décrits dans la note accompagnant les comptes intermédiaires.

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

*Fait à Courbevoie, date de la signature électronique*

*Document authentifié et daté par signature électronique* 22 mars 2024

DocuSigned by:  
  
F03E23C213CF452...

Gilles DUNAND-ROUX

**F0311 CM-AM GLOBAL GOLD**
**BILAN ACTIF**

|                                                                                                                                                  | 29/12/2023            | 31/03/2023            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>                                                                                                                    | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>                                                                                                          | <b>166 781 197,08</b> | <b>454 253 877,83</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>                                                                                                             | <b>166 781 197,08</b> | <b>454 253 877,83</b> |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 166 781 197,08        | 454 253 877,83        |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>                                                                                                         | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Titres de créances</b>                                                                                                                        | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                    | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres de créances négociables                                                                                                                   | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres titres de créances                                                                                                                        | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>                                                                                                 | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays                                                    | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                  | 0,00                  |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres organismes non européens                                                                                                                  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                                                                                                         | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Créances représentatives de titres reçus en pension                                                                                              | 0,00                  | 0,00                  |
| Créances représentatives de titres prêtés                                                                                                        | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres empruntés                                                                                                                                 | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres donnés en pension                                                                                                                         | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires                                                                                                                    | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>                                                                                                                       | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                  | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations                                                                                                                                | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Autres instruments financiers</b>                                                                                                             | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Créances</b>                                                                                                                                  | <b>15 398,55</b>      | <b>1 494 367,19</b>   |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                                                                                                   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Autres                                                                                                                                           | 15 398,55             | 1 494 367,19          |
| <b>Comptes financiers</b>                                                                                                                        | <b>3 553 994,62</b>   | <b>12 567 555,09</b>  |
| <b>Liquidités</b>                                                                                                                                | <b>3 553 994,62</b>   | <b>12 567 555,09</b>  |
| <b>Total de l'actif</b>                                                                                                                          | <b>170 350 590,25</b> | <b>468 315 800,11</b> |

## BILAN PASSIF

|                                                                    | 30/12/2022     | 31/03/2023     |
|--------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                            |                |                |
| <b>Capital</b>                                                     | 177 833 370,66 | 474 800 647,58 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00           | 0,00           |
| <b>Report à nouveau (a)</b>                                        | 0,00           | 0,00           |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | -7 058 402,53  | -8 287 409,13  |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | -691 190,05    | -1 046 441,34  |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 170 083 778,08 | 465 466 797,11 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |                |                |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 0,00           | 0,00           |
| <b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>            | 0,00           | 0,00           |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                           | 0,00           | 0,00           |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension                 | 0,00           | 0,00           |
| Dettes représentatives de titres empruntés                         | 0,00           | 0,00           |
| Autres opérations temporaires                                      | 0,00           | 0,00           |
| <b>Contrats financiers</b>                                         | 0,00           | 0,00           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00           | 0,00           |
| Autres opérations                                                  | 0,00           | 0,00           |
| <b>Dettes</b>                                                      | 266 812,17     | 736 736,71     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00           | 0,00           |
| <b>Autres</b>                                                      | 266 812,17     | 736 736,71     |
| <b>Comptes financiers</b>                                          | 0,00           | 2 112 266,29   |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 0,00           | 2 112 266,29   |
| <b>Emprunts</b>                                                    | 0,00           | 0,00           |
| <b>Total du passif</b>                                             | 170 350 590,25 | 468 315 800,11 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## COMPTE DE RESULTAT

|                                                                     | 30/12/2022           | 31/03/2023           |
|---------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                          |                      |                      |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                       | 389 009,93           | 198 886,55           |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                          | 3 230 145,58         | 7 581 264,77         |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                      | 0,00                 | 0,00                 |
| Produits sur titres de créances                                     | 0,00                 | 0,00                 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres         | 0,00                 | 0,00                 |
| Produits sur contrats financiers                                    | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres produits financiers                                          | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>TOTAL (I)</b>                                                    | <b>3 619 155,51</b>  | <b>7 780 151,32</b>  |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                           |                      |                      |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres          | 0,00                 | 0,00                 |
| Charges sur contrats financiers                                     | 0,00                 | 0,00                 |
| Charges sur dettes financières                                      | 146 184,25           | 137 160,95           |
| Autres charges financières                                          | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>TOTAL (II)</b>                                                   | <b>146 184,25</b>    | <b>137 160,95</b>    |
| <b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>                 | <b>3 472 971,26</b>  | <b>7 642 990,37</b>  |
| Autres produits (III)                                               | 0,00                 | 0,00                 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)               | 4 743 239,22         | 8 485 769,83         |
| <b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b> | <b>-1 270 267,96</b> | <b>-842 779,46</b>   |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V)                        | -579 077,91          | -203 661,88          |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)            | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>                      | <b>-691 190,05</b>   | <b>-1 046 441,34</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes intermédiaires sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ER :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

## • Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

### • Frais de gestion fixes (taux maximum)

|    |              | Frais de gestion fixes                                                                                                                                         | Assiette  |
|----|--------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| RC | FR0007390174 | 2 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 1,96 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum.              | Actif net |
| IC | FR0012170512 | 1 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 0,96 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum.              | Actif net |
| ER | FR0013226362 | 2,25 % TTC maximum Actif net<br>dont frais de gestion financière : 2,21 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum. | Actif net |
| S  | FR0013295342 | 1,5 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 1,46 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum.            | Actif net |

### • Frais de gestion indirects (sur OPC)

|    |              | Frais de gestion indirects |
|----|--------------|----------------------------|
| RC | FR0007390174 | Néant                      |
| N  | FR0011294057 | Néant                      |
| M  | FR0012170512 | Néant                      |
| ER | FR0013226362 | Néant                      |
| S  | FR0013295342 | Néant                      |

### • Commission de surperformance

#### Part FR0007390174 RC

Néant

#### Part FR0012170512 IC

Néant

#### Part FR0013226362 ER

Néant

#### Part FR0013295342 S

Néant

### • Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « Frais de gestion supportés par l'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

## • Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement                                                                 | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                                                                                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| de 0 à 0,20% TTC maximum sur les actions. Assiette : Prélèvement sur chaque transaction. | 100                       |             |                     |

## • Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.



- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## • Description des garanties reçues ou données

### • Garantie reçue :

Néant

### • Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

## Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs,

la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.



61, rue Henri Regnault La Défense  
92400 COURBEVOIE  
France  
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00  
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01  
[www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)

## **FCP CM-AM CASH ISR**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires**

Période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 29 décembre 2023

**CM-AM CASH ISR**

4, rue Gaillon  
75002 Paris

**Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires**

Période du 1 avril 2023 au 29 décembre 2023

A la société de gestion,

En notre qualité de commissaire aux comptes du fonds maître CM-AM CASH ISR et en application de l'article 411-92 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, nous avons effectué un audit des comptes intermédiaires de celui-ci relatifs à la période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes intermédiaires. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes intermédiaires. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes intermédiaires ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux principes d'évaluation et de comptabilisation tels que décrits dans la note accompagnant les comptes intermédiaires.

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

*Fait à Courbevoie, date de la signature électronique*

*Document authentifié et daté par signature électronique* 22 mars 2024

DocuSigned by:  
  
F03E23C213CF452...

Gilles DUNAND-ROUX

**F5461 CM-CIC CASH**
**BILAN ACTIF**

|                                                                                                                                                  | 29/12/2023               | 31/03/2023              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>                                                                                                                    | <b>0,00</b>              | <b>0,00</b>             |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>                                                                                                          | <b>9 512 438 924,44</b>  | <b>7 227 003 000,84</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>                                                                                                             | <b>0,00</b>              | <b>0,00</b>             |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 0,00                     | 0,00                    |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 0,00                     | 0,00                    |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>                                                                                                         | <b>1 055 290 788,96</b>  | <b>786 735 893,11</b>   |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 1 055 290 788,96         | 736 902 502,78          |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 0,00                     | 49 833 390,33           |
| <b>Titres de créances</b>                                                                                                                        | <b>8 032 647 892,62</b>  | <b>6 100 279 215,49</b> |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                    | 8 032 647 892,62         | 6 100 279 215,49        |
| Titres de créances négociables                                                                                                                   | 8 032 647 892,62         | 6 100 279 215,49        |
| Autres titres de créances                                                                                                                        | 0,00                     | 0,00                    |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                | 0,00                     | 0,00                    |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>                                                                                                 | <b>401 563 749,96</b>    | <b>315 767 029,76</b>   |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays                                                    | 401 563 749,96           | 315 767 029,76          |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                     | 0,00                    |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                     | 0,00                    |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                     | 0,00                    |
| Autres organismes non européens                                                                                                                  | 0,00                     | 0,00                    |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                                                                                                         | <b>0,00</b>              | <b>0,00</b>             |
| Créances représentatives de titres reçus en pension                                                                                              | 0,00                     | 0,00                    |
| Créances représentatives de titres prêtés                                                                                                        | 0,00                     | 0,00                    |
| Titres empruntés                                                                                                                                 | 0,00                     | 0,00                    |
| Titres donnés en pension                                                                                                                         | 0,00                     | 0,00                    |
| Autres opérations temporaires                                                                                                                    | 0,00                     | 0,00                    |
| <b>Contrats financiers</b>                                                                                                                       | <b>22 936 492,90</b>     | <b>24 220 862,48</b>    |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                  | 0,00                     | 0,00                    |
| Autres opérations                                                                                                                                | 22 936 492,90            | 24 220 862,48           |
| <b>Autres instruments financiers</b>                                                                                                             | <b>0,00</b>              | <b>0,00</b>             |
| <b>Créances</b>                                                                                                                                  | <b>0,00</b>              | <b>9 923 568,09</b>     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                                                                                                   | <b>0,00</b>              | <b>0,00</b>             |
| Autres                                                                                                                                           | <b>0,00</b>              | <b>9 923 568,09</b>     |
| <b>Comptes financiers</b>                                                                                                                        | <b>1 417 767 005,65</b>  | <b>724 790 747,57</b>   |
| <b>Liquidités</b>                                                                                                                                | <b>1 417 767 005,65</b>  | <b>724 790 747,57</b>   |
| <b>Total de l'actif</b>                                                                                                                          | <b>10 930 205 930,09</b> | <b>7 961 717 316,50</b> |

## BILAN PASSIF

|                                                                    | 29/12/2023               | 31/03/2023              |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                            |                          |                         |
| <b>Capital</b>                                                     | <b>10 679 294 073,86</b> | <b>7 942 917 381,43</b> |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | <b>0,00</b>              | <b>0,00</b>             |
| <b>Report à nouveau (a)</b>                                        | <b>0,00</b>              | <b>0,00</b>             |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | <b>1 792 532,51</b>      | <b>-38 138 165,46</b>   |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | <b>205 173 649,50</b>    | <b>44 903 404,33</b>    |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | <b>10 886 260 255,87</b> | <b>7 949 682 620,30</b> |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |                          |                         |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | <b>6 967 713,62</b>      | <b>9 920 537,99</b>     |
| <b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>            | <b>0,00</b>              | <b>308,22</b>           |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                           | <b>0,00</b>              | <b>0,00</b>             |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension                 | 0,00                     | 0,00                    |
| Dettes représentatives de titres empruntés                         | 0,00                     | 0,00                    |
| Autres opérations temporaires                                      | 0,00                     | 0,00                    |
| <b>Contrats financiers</b>                                         | <b>6 967 713,62</b>      | <b>9 920 229,77</b>     |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00                     | 0,00                    |
| Autres opérations                                                  | 6 967 713,62             | 9 920 229,77            |
| <b>Dettes</b>                                                      | <b>7 044 163,17</b>      | <b>2 113 728,22</b>     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | <b>0,00</b>              | <b>0,00</b>             |
| <b>Autres</b>                                                      | <b>7 044 163,17</b>      | <b>2 113 728,22</b>     |
| <b>Comptes financiers</b>                                          | <b>29 933 797,43</b>     | <b>429,99</b>           |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | <b>29 933 797,43</b>     | <b>429,99</b>           |
| <b>Emprunts</b>                                                    | <b>0,00</b>              | <b>0,00</b>             |
| <b>Total du passif</b>                                             | <b>10 930 205 930,09</b> | <b>7 961 717 316,50</b> |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## COMPTE DE RESULTAT

|                                                                     | 29/12/2023            | 31/03/2023           |
|---------------------------------------------------------------------|-----------------------|----------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                          |                       |                      |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                       | 38 507 596,81         | 8 002 260,23         |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                          | 0,00                  | 0,00                 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                      | 24 243 846,32         | 18 507 366,85        |
| Produits sur titres de créances                                     | 135 739 712,19        | 21 493 286,00        |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres         | 0,00                  | 0,00                 |
| Produits sur contrats financiers                                    | 21 090 606,00         | 7 529 051,13         |
| Autres produits financiers                                          | 0,00                  | 0,00                 |
| <b>TOTAL (I)</b>                                                    | <b>219 581 761,32</b> | <b>55 531 964,21</b> |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                           |                       |                      |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres          | 0,00                  | 0,00                 |
| Charges sur contrats financiers                                     | 3 840 760,49          | 1 952 145,56         |
| Charges sur dettes financières                                      | 0,00                  | 2 885 341,73         |
| Autres charges financières                                          | 0,00                  | 0,00                 |
| <b>TOTAL (II)</b>                                                   | <b>3 840 760,49</b>   | <b>4 837 487,29</b>  |
| <b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>                 | <b>215 741 000,83</b> | <b>50 694 476,92</b> |
| Autres produits (III)                                               | 0,00                  | 0,00                 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)               | 8 302 080,87          | 2 702 008,15         |
| <b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b> | <b>207 438 919,96</b> | <b>47 992 468,77</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V)                        | -2 265 270,46         | -3 089 064,44        |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)            | 0,00                  | 0,00                 |
| <b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>                      | <b>205 173 649,50</b> | <b>44 903 404,33</b> |



- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes intermédiaires sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ID :

Pour les revenus : distribution du résultat net

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ES :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC2 :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

|     |              | Frais de gestion fixes                                                                                                                              | Assiette  |
|-----|--------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| IC  | FR0000979825 | 0,5 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 0,48 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum  | Actif net |
| ID  | FR0010948190 | 0,5 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 0,48 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum  | Actif net |
| ES  | FR0013258886 | 0,15 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 0,13 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum | Actif net |
| RC  | FR0013353828 | 0,65 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 0,63 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum | Actif net |
| RC2 | FR0013400546 | 0,7 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 0,68 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum  | Actif net |
| S   | FR001400DG78 | 0,5 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 0,48 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum  | Actif net |

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

|     |                     | Frais de gestion indirects |
|-----|---------------------|----------------------------|
| IC  | <b>FR0000979825</b> | Néant                      |
| ID  | <b>FR0010948190</b> | Néant                      |
| ES  | <b>FR0013258886</b> | Néant                      |
| RC  | <b>FR0013353828</b> | Néant                      |
| RC2 | <b>FR0013400546</b> | Néant                      |
| S   | <b>FR001400DG78</b> | Néant                      |

• **Commission de surperformance**

| Frais facturés à l'OPCVM     | Assiette  | Taux barème                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|------------------------------|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Commission de surperformance | Actif net | <b>Actions</b><br><b>IC_FR0000979825,</b><br><b>ID_FR0010948190,</b><br><b>ES_FR0013258886,</b><br><b>RC_FR0013353828</b><br><b>RC2_FR0013400546 et</b><br><b>S_FR001400DG78</b><br><b>40 % TTC de la performance nette</b> de frais fixes de gestion au-delà d'€STR capitalisé même si cette performance est négative. |

**Modalité de calcul de la commission de surperformance :**

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 40% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et
- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 18/02/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur dans la limite des cinq dernières années est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

|          | Performance Nette | Sous performance à compenser l'année suivante | Paiement de la commission de surperformance |
|----------|-------------------|-----------------------------------------------|---------------------------------------------|
| ANNEE 1  | 5%                | 0%                                            | OUI                                         |
| ANNEE 2  | 0%                | 0%                                            | NON                                         |
| ANNEE 3  | -5%               | -5%                                           | NON                                         |
| ANNEE 4  | 3%                | -2%                                           | NON                                         |
| ANNEE 5  | 2%                | 0%                                            | NON                                         |
| ANNEE 6  | 5%                | 0%                                            | OUI                                         |
| ANNEE 7  | 5%                | 0%                                            | OUI                                         |
| ANNEE 8  | -10%              | -10%                                          | NON                                         |
| ANNEE 9  | 2%                | -8%                                           | NON                                         |
| ANNEE 10 | 2%                | -6%                                           | NON                                         |
| ANNEE 11 | 2%                | -4%                                           | NON                                         |
| ANNEE 12 | 0%                | 0%*                                           | NON                                         |
| ANNEE 13 | 2%                | 0%                                            | OUI                                         |
| ANNEE 14 | -6%               | -6%                                           | NON                                         |
| ANNEE 15 | 2%                | -4%                                           | NON                                         |
| ANNEE 16 | 2%                | -2%                                           | NON                                         |
| ANNEE 17 | -4%               | -6%                                           | NON                                         |
| ANNEE 18 | 0%                | -4%**                                         | NON                                         |
| ANNEE 19 | 5%                | 0%                                            | OUI                                         |

La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**Notes relatives à l'exemple :**

\*La sous-performance de l'année 12 à reporter l'année suivante (ANNÉE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

**\*\***La sous-performance de l'année 18 à reporter l'année suivante (ANNÉE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18).

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice. Elle est plafonnée à la différence entre le taux des frais fixes de gestion maximum prévus par le prospectus et les frais fixes réellement appliqués.

Le cumul des frais fixes réels de gestion et de la commission de surperformance est plafonné quotidiennement au taux maximum de frais de gestion fixes prévus par le prospectus.

### • **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « Frais de gestion supportés par l'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

### • **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| Néant                    |                           |             |                     |

### • **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

#### • **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Premier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

#### • **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Premier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé si la société de gestion le considère représentatif de la valeur de marché.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au premier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non-cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à leur valeur de marché.

- Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste :

Application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Premier cours du jour ou cours de compensation veille.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours veille ou cours de compensation veille.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Premier cours du jour ou cours de compensation veille.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours veille ou cours de compensation veille.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

Les swaps sont valorisés au prix du marché.

L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.

- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.

- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.

- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 15% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

## **Informations complémentaires**

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.



61, rue Henri Regnault La Défense  
92400 COURBEVOIE  
France  
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00  
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01  
[www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)

## **FCP CM-AM SICAV compartiment GLOBAL EMERGING MARKETS**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires**

Période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 29 décembre 2023



**CM-AM SICAV** compartiment GLOBAL EMERGING MARKETS

4, rue Gaillon

75002 Paris

## Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires

Période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 29 décembre 2023

A la société de gestion,

En notre qualité de commissaire aux comptes du fonds maître CM-AM SICAV et en application de l'article 411-92 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, nous avons effectué un audit des comptes intermédiaires du compartiment CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS relatifs à la période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes intermédiaires. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes intermédiaires. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes intermédiaires ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux principes d'évaluation et de comptabilisation tels que décrits dans la note accompagnant les comptes intermédiaires.

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

*Fait à Courbevoie, date de la signature électronique*

*Document authentifié et daté par signature électronique* 22 mars 2024

DocuSigned by:  
  
F03E23C213CF452...

Gilles DUNAND-ROUX

## F5208 CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS

### BILAN ACTIF

|                                                                                                                                                  | 29/12/2023           | 31/03/2023            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>                                                                                                                    | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>                                                                                                          | <b>89 991 570,90</b> | <b>166 715 015,51</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>                                                                                                             | <b>81 691 669,94</b> | <b>152 101 383,73</b> |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 81 691 669,94        | 152 101 383,73        |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>                                                                                                         | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 0,00                 | 0,00                  |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Titres de créances</b>                                                                                                                        | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                    | 0,00                 | 0,00                  |
| Titres de créances négociables                                                                                                                   | 0,00                 | 0,00                  |
| Autres titres de créances                                                                                                                        | 0,00                 | 0,00                  |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>                                                                                                 | <b>8 299 900,96</b>  | <b>14 613 631,78</b>  |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays                                                    | 8 299 900,96         | 14 613 631,78         |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                 | 0,00                  |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                 | 0,00                  |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                 | 0,00                  |
| Autres organismes non européens                                                                                                                  | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                                                                                                         | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| Créances représentatives de titres reçus en pension                                                                                              | 0,00                 | 0,00                  |
| Créances représentatives de titres prêtés                                                                                                        | 0,00                 | 0,00                  |
| Titres empruntés                                                                                                                                 | 0,00                 | 0,00                  |
| Titres donnés en pension                                                                                                                         | 0,00                 | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires                                                                                                                    | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>                                                                                                                       | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                  | 0,00                 | 0,00                  |
| Autres opérations                                                                                                                                | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Autres instruments financiers</b>                                                                                                             | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| <b>Créances</b>                                                                                                                                  | <b>142 103,03</b>    | <b>725 494,35</b>     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                                                                                                   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| Autres                                                                                                                                           | 142 103,03           | 725 494,35            |
| <b>Comptes financiers</b>                                                                                                                        | <b>1 465 848,06</b>  | <b>5 292 600,89</b>   |
| <b>Liquidités</b>                                                                                                                                | <b>1 465 848,06</b>  | <b>5 292 600,89</b>   |
| <b>Total de l'actif</b>                                                                                                                          | <b>91 599 521,99</b> | <b>172 733 110,75</b> |

## BILAN PASSIF

|                                                                    | 29/12/2023           | 31/03/2023            |
|--------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                            |                      |                       |
| <b>Capital</b>                                                     | <b>97 287 067,28</b> | <b>189 477 033,39</b> |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| <b>Report à nouveau (a)</b>                                        | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | <b>-5 964 101,56</b> | <b>-18 887 611,48</b> |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | <b>149 502,11</b>    | <b>1 871 342,88</b>   |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | <b>91 472 467,83</b> | <b>172 460 764,79</b> |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |                      |                       |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| <b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>            | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                           | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension                 | 0,00                 | 0,00                  |
| Dettes représentatives de titres empruntés                         | 0,00                 | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires                                      | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>                                         | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00                 | 0,00                  |
| Autres opérations                                                  | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Dettes</b>                                                      | <b>127 053,73</b>    | <b>272 345,53</b>     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| <b>Autres</b>                                                      | <b>127 053,73</b>    | <b>272 345,53</b>     |
| <b>Comptes financiers</b>                                          | <b>0,43</b>          | <b>0,43</b>           |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | <b>0,43</b>          | <b>0,43</b>           |
| <b>Emprunts</b>                                                    | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| <b>Total du passif</b>                                             | <b>91 599 521,99</b> | <b>172 733 110,75</b> |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## COMPTE DE RESULTAT

|                                                                     | 29/12/2023          | 31/03/2023          |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                          |                     |                     |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                       | 131 799,93          | 46 505,84           |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                          | 2 018 152,57        | 4 980 084,33        |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                      | 125 352,78          | 213 346,00          |
| Produits sur titres de créances                                     | 0,00                | 0,00                |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres         | 0,00                | 0,00                |
| Produits sur contrats financiers                                    | 0,00                | 0,00                |
| Autres produits financiers                                          | 0,00                | 0,00                |
| <b>TOTAL (I)</b>                                                    | <b>2 275 305,28</b> | <b>5 239 936,17</b> |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                           |                     |                     |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres          | 0,00                | 0,00                |
| Charges sur contrats financiers                                     | 0,00                | 0,00                |
| Charges sur dettes financières                                      | 8 891,96            | 31 549,40           |
| Autres charges financières                                          | 0,00                | 0,00                |
| <b>TOTAL (II)</b>                                                   | <b>8 891,96</b>     | <b>31 549,40</b>    |
| <b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>                 | <b>2 266 413,32</b> | <b>5 208 386,77</b> |
| Autres produits (III)                                               | 0,00                | 0,00                |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)               | 2 082 534,37        | 3 337 748,94        |
| <b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b> | <b>183 878,95</b>   | <b>1 870 637,83</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V)                        | -34 376,84          | 705,05              |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)            | 0,00                | 0,00                |
| <b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>                      | <b>149 502,11</b>   | <b>1 871 342,88</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes intermédiaires sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ER :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

|    |              | Frais de gestion fixes                                                                                                                                 | Assiette  |
|----|--------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| RC | FR0000984213 | 2,39 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 2,32 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,07 % TTC maximum.   | Actif net |
| IC | FR0012432540 | 1,195 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 1,125 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,07 % TTC maximum. | Actif net |
| ER | FR0013226883 | 2,25 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 2,18 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,07 % TTC maximum.   | Actif net |
| S  | FR0013465598 | 1,3 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 1,23 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,07 % TTC maximum.    | Actif net |

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

|    |              | Frais de gestion indirectes |
|----|--------------|-----------------------------|
| RC | FR0000984213 | Néant                       |
| IC | FR0012432540 | Néant                       |
| ER | FR0013226883 | Néant                       |
| S  | FR0013465598 | Néant                       |

- **Commission de surperformance**

|    |              | Commission de surperformance |
|----|--------------|------------------------------|
| RC | FR0000984213 | Néant                        |
| IC | FR0012432540 | Néant                        |
| ER | FR0013226883 | Néant                        |
| S  | FR0013465598 | Néant                        |

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « Frais de gestion supportés par l'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais

de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

## • Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commission de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|-------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                         | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| Néant                   |                           |             |                     |

## • Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.



- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur

contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## • Description des garanties reçues ou données

### • Garantie reçue :

Commentaire :  
Néant

### • Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

## **Informations complémentaires**

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.



61, rue Henri Regnault La Défense  
92400 COURBEVOIE  
France  
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00  
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01  
[www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)

## **FCP CM-AM SICAV compartiment PIERRE**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires**

Période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 29 décembre 2023

**CM-AM SICAV** compartiment PIERRE

4, rue Gaillon

75002 Paris

## Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires

Période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 29 décembre 2023

A la société de gestion,

En notre qualité de commissaire aux comptes du fonds maître CM-AM SICAV et en application de l'article 411-92 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, nous avons effectué un audit des comptes intermédiaires du compartiment CM-AM PIERRE relatifs à la période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes intermédiaires. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes intermédiaires. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes intermédiaires ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux principes d'évaluation et de comptabilisation tels que décrits dans la note accompagnant les comptes intermédiaires.

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

*Fait à Courbevoie, date de la signature électronique*

*Document authentifié et daté par signature électronique* 22 mars 2024

DocuSigned by:  
  
F03E23C213CF452...

Gilles DUNAND-ROUX

## F5619 CM-AM PIERRE

## BILAN ACTIF

|                                                                                                                                                  | 29/12/2023           | 31/03/2023           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>                                                                                                                    | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>                                                                                                          | <b>76 919 086,23</b> | <b>71 783 381,31</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>                                                                                                             | <b>76 919 086,23</b> | <b>71 783 381,31</b> |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 76 919 086,23        | 71 783 381,31        |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>                                                                                                         | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 0,00                 | 0,00                 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Titres de créances</b>                                                                                                                        | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                    | 0,00                 | 0,00                 |
| Titres de créances négociables                                                                                                                   | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres titres de créances                                                                                                                        | 0,00                 | 0,00                 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>                                                                                                 | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays                                                    | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                 | 0,00                 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres organismes non européens                                                                                                                  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                                                                                                         | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Créances représentatives de titres reçus en pension                                                                                              | 0,00                 | 0,00                 |
| Créances représentatives de titres prêtés                                                                                                        | 0,00                 | 0,00                 |
| Titres empruntés                                                                                                                                 | 0,00                 | 0,00                 |
| Titres donnés en pension                                                                                                                         | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations temporaires                                                                                                                    | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Contrats financiers</b>                                                                                                                       | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                  | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations                                                                                                                                | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Autres instruments financiers</b>                                                                                                             | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>Créances</b>                                                                                                                                  | <b>173 719,17</b>    | <b>558 741,00</b>    |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                                                                                                   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>Autres</b>                                                                                                                                    | <b>173 719,17</b>    | <b>558 741,00</b>    |
| <b>Comptes financiers</b>                                                                                                                        | <b>2 354 856,78</b>  | <b>3 297 668,07</b>  |
| <b>Liquidités</b>                                                                                                                                | <b>2 354 856,78</b>  | <b>3 297 668,07</b>  |
| <b>Total de l'actif</b>                                                                                                                          | <b>79 447 662,18</b> | <b>75 639 790,38</b> |

## BILAN PASSIF

|                                                                    | 29/12/2023           | 31/03/2023            |
|--------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                            |                      |                       |
| <b>Capital</b>                                                     | <b>82 781 798,71</b> | <b>102 104 203,29</b> |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| <b>Report à nouveau (a)</b>                                        | <b>0,00</b>          | <b>1 892,80</b>       |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | <b>-5 326 604,64</b> | <b>-32 297 886,81</b> |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | <b>1 869 777,56</b>  | <b>3 566 333,96</b>   |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | <b>79 324 971,63</b> | <b>73 374 543,24</b>  |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |                      |                       |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| <b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>            | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                           | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension                 | 0,00                 | 0,00                  |
| Dettes représentatives de titres empruntés                         | 0,00                 | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires                                      | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>                                         | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00                 | 0,00                  |
| Autres opérations                                                  | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Dettes</b>                                                      | <b>91 765,58</b>     | <b>1 496 869,48</b>   |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| <b>Autres</b>                                                      | <b>91 765,58</b>     | <b>1 496 869,48</b>   |
| <b>Comptes financiers</b>                                          | <b>30 924,97</b>     | <b>768 377,66</b>     |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | <b>30 924,97</b>     | <b>768 377,66</b>     |
| <b>Emprunts</b>                                                    | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| <b>Total du passif</b>                                             | <b>79 447 662,18</b> | <b>75 639 790,38</b>  |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice



## COMPTE DE RESULTAT

|                                                                     | 29/12/2023          | 31/03/2023          |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                          |                     |                     |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                       | 37 258,47           | 27 195,05           |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                          | 1 737 803,91        | 3 230 251,64        |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                      | 1 050 090,00        | 1 772 450,00        |
| Produits sur titres de créances                                     | 0,00                | 0,00                |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres         | 0,00                | 0,00                |
| Produits sur contrats financiers                                    | 0,00                | 0,00                |
| Autres produits financiers                                          | 0,00                | 0,00                |
| <b>TOTAL (I)</b>                                                    | <b>2 825 152,38</b> | <b>5 029 896,69</b> |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                           |                     |                     |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres          | 0,00                | 0,00                |
| Charges sur contrats financiers                                     | 0,00                | 0,00                |
| Charges sur dettes financières                                      | 21 897,82           | 10 464,01           |
| Autres charges financières                                          | 0,00                | 0,00                |
| <b>TOTAL (II)</b>                                                   | <b>21 897,82</b>    | <b>10 464,01</b>    |
| <b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>                 | <b>2 803 254,56</b> | <b>5 019 432,68</b> |
| Autres produits (III)                                               | 0,00                | 0,00                |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)               | 809 352,60          | 1 373 993,94        |
| <b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b> | <b>1 993 901,96</b> | <b>3 645 438,74</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V)                        | - 124 124,40        | -79 104,78          |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)            | 0,00                | 0,00                |
| <b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>                      | <b>1 869 777,56</b> | <b>3 566 333,96</b> |

## • REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes intermédiaires sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

### • Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

### • Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

### • Affectation des sommes distribuables

Part RD :

Pour les revenus : distribution totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

### • Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

#### • Frais de gestion fixes (taux maximum)

|    |              | Frais de gestion fixes                                                                                                                            | Assiette  |
|----|--------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| RD | FR0000984221 | 2 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 1,89 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,11 % TTC maximum. | Actif net |
| RC | FR0010444992 | 2 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 1,89 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,11 % TTC maximum. | Actif net |
| IC | FR0014007M09 | 1 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 0,89 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,11 % TTC maximum. | Actif net |

• **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

|    |              | Frais de gestion indirects |
|----|--------------|----------------------------|
| RD | FR0000984221 | Néant                      |
| RC | FR0010444992 | Néant                      |
| IC | FR0014007M09 | Néant                      |

• **Commission de surperformance**

**Part FR0000984221 RD**

Néant

**Part FR0010444992 RC**

Néant

**Part FR0014007M09 IC**

Néant

• **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

• **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement                                                                                                                              | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                                                                                                                                                       | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| Sur les actions : 0,2392% TTC de 0 à 2 000 000€ 0,2196% TTC au-delà - Sur les OPC : 0 % - Sur les obligations : 0% Prélèvement sur chaque transaction | 100                       |             |                     |

• **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

• **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

• **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

• **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

• **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

• **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

• **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

• **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

• **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

• **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

• **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

• **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

• **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• **Description des garanties reçues ou données**

• **Garantie reçue :**

Commentaire :  
Néant

• **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

## **Informations complémentaires**

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.



# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM EURO EQUITIES

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

# CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

## ● L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect des exigences du label français ISR. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence Euro Stoxx 50, sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis.

## ● Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion dynamique en actions, opportuniste et déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de sociétés performantes (structure bilancielle, retour sur capitaux propres, cash-flow, qualité des dirigeants) et macroéconomique.

La stratégie de gestion de l'OPCVM établit un univers de valeurs ciblées grâce à un processus extra-financier complété d'une analyse financière. La stratégie de l'OPC repose sur une approche en sélectivité consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés ou ceux démontrant de bonnes perspectives de leurs pratiques en matière environnementale, sociale et de gouvernance « ESG » et à exclure ceux comportant un risque dans le domaine afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

Le processus de gestion se décompose en trois étapes :

1. Filtre ESG : l'équipe de gestion appliquera des filtres extra-financiers en fonction de critères ESG issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable. Ce filtre couvre les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise, pour une démarche socialement responsable. À titre d'illustration, pour le pilier E : l'intensité carbone, pour le pilier S : la politique de ressources humaines, et pour le pilier G : la part des administrateurs indépendants sont inclus dans nos catégories ESG. Ce filtre détermine une classification de 1 à 5 (5 étant la meilleure classification). En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique. La gestion exclura tous les émetteurs ayant des controverses majeures. Ces premiers filtres ESG permettent d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

2. Analyse fondamentale : Au sein de cet univers d'investissement réduit travaillé, l'équipe de gestion analyse les sociétés sur le plan fondamental, financier et extra-financier selon des critères qualitatifs et quantitatifs pour permettre à l'équipe de gestion d'avoir une vision complète de l'entreprise sous l'angle environnemental, social et de gouvernance.

3. Construction du portefeuille : A partir de cet univers de valeurs éligibles, l'équipe de gestion construit le portefeuille selon une approche dite de stock picking (sélection de valeurs), en fonction de ses principales convictions d'un point de vue financier et extra-financier, des valeurs jugées attractives en termes de valorisation et offrant un potentiel d'appréciation à moyen terme.

A minima 90% des titres vifs et OPC sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers. L'OPCVM pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net.

En raison de l'analyse financière, les émetteurs obtenant les meilleures notes ESG ne sont pas automatiquement retenus dans la construction du portefeuille.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net de l'OPCVM.

L'OPCVM peut effectuer des acquisitions et des cessions temporaires de titres :

- prises en pension et emprunts de titres par référence au Code Monétaire et Financier (10% maximum)



- mises en pension et prêts de titres par référence au Code Monétaire et Financier (10% maximum).

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 60 % à 110 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs. L'OPCVM pourra être exposé aux valeurs de petites capitalisations inférieures à 3 milliards d'euros (25% maximum ), aux actions de l'Union européenne (110% maximum)

De 0 % à 10 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques, de catégorie investment grade selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation

De 0 % à 10 % en obligations convertibles.

Jusqu'à 20 % de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les :

-contrats financiers à terme ferme ou optionnels, titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de change qui peuvent entraîner une surexposition du portefeuille

- acquisitions et cessions temporaires de titres.

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Les marchés actions clôturent l'année 2023 en hausse (Stoxx 600 +12.7%, S&P 500 +24.2%, Nasdaq 100 +53.8%).

Les bourses mondiales ont atteint de nouveaux sommets en 2023, bénéficiant d'un contexte relativement porteur en fin d'année. En effet, la récession a été évitée, les marges des sociétés ont résisté et la décrue de l'inflation s'est confirmée et amplifiée, conduisant la Réserve fédérale et la Banque centrale européenne à mettre en pause leur cycle de resserrement monétaire après une dizaine de hausses de taux.

Sur le front géopolitique, le conflit au Moyen Orient n'a cessé de prendre de l'ampleur et constitue une incertitude pour les investisseurs. La guerre entre la Russie et l'Ukraine est toujours en cours et les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine restent d'actualité. Les États-Unis veulent limiter étroitement les investissements technologiques en Chine (puces, IA, informatique quantique). Biden a approuvé le décret visant à restreindre les investissements américains dans certaines technologies chinoises, invoquant des problèmes de sécurité nationale ; et il n'est pas prévu que les tarifs douaniers de Trump sur la Chine soient modifiés. L'UE a même accepté de se joindre aux efforts des États-Unis pour protéger les industries de la concurrence bon marché.

Sur le front économique, aux Etats-Unis, la désinflation se poursuit. Dans la Zone Euro, les économies tournent au ralenti et la baisse du PIB au T3 a été confirmée à -0.1%.

La Chine a vu la perspective de son rating crédit dégradée de stable à négatif par Moody's. Par ailleurs, la demande intérieure montre des signes de faiblesses avec la chute inattendue des importations en novembre. Au Japon, l'inflation s'est stabilisée sous les +3.0% en fin d'année. Le gouvernement a revu à la hausse ses prévisions et prévoit désormais qu'elle atteindra +2.5% en 2024.

Côté marché en Europe, la plupart des secteurs clôture l'année en territoire positif, avec une nette surperformance des secteurs de la distribution, des technologies et des financières tandis que la santé et les télécoms sous performent.

La plus forte hausse de l'indice comme du fonds est STELLANTIS +59.61% qui a enthousiasmé les investisseurs en accentuant sa transition vers l'électrique. La deuxième meilleure performance de l'indice est INDITEX qui réalise une hausse de +58.7%, tandis que dans le fonds, GERRESHEIMER à +50.24% sort du lot.

Nous avons initié de nouvelles positions en ING, BANCO SANTANDER et en SOCIETE GENERALE dans le secteur bancaire. Dans la santé, nous avons investi en SIEMENS HEALTHINEERS et NOVO NORDISK. Nous avons également ajouté d'autres valeurs de consommation telles que RICHEMONT et PUMA. Nous avons investi dans le secteur de l'énergie avec GTT et ENI. Nous avons renforcé le secteur de la Tech avec des achats en WOLTERS KLUWER, ASML et une nouvelle ligne DASSAULT.

Nous avons réduit nos positions en BNP et INTESA dans la banque, ainsi que PERNOD RICARD dans le secteur de l'alimentation. Nous avons pris des bénéfices dans le secteur de l'industrie, et vendu les DSM, SANDVIK et LONZA. Nous avons également soldé nos positions en DEUTSCHE POST, BUREAU VERITAS et RENAULT.

D'autres arbitrages moins significatifs ont également été effectués sur l'année 2023.

Sur l'exercice, CMAM Euro Equities affiche une hausse de 15.88 % pour la part RC, de 14.67% pour la part R, 16.11% pour la part S, 15.08% pour la part RC2, 15.53% pour la part ER, 16.21% pour la part IC et 15.04% pour la part RD.

Son indicateur de référence l'Euro Stoxx 50 a quant à lui clôturé l'année à +19.19%.

### Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Politique sectorielle :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la réplication indicielle dans leur structuration) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;
- Et 4 autres critères associés à des seuils :
  - o Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW
  - o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%
  - o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.

La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FRd) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;
- Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :
- pétrole ou gaz de schiste,
  - pétrole issu de sables bitumineux,
  - pétrole lourd et extra-lourd,
  - pétrole en eau profonde,
  - pétrole extrait en Arctique,
  - méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

-----  
(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Mise à jour en octobre de chaque année.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

## ● **Frais de gestion indirects calculés**

61 078,38 EUR

- **Addendum – Article 8**

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :  
Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels ([creditmutuel-am.eu](https://creditmutuel-am.eu))

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

### **• Politique de rémunération**

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

#### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

#### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

#### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération

versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- **Evènements intervenus au cours de la période**

17/02/2023 Frais : Affichage des frais - Ventilation FROG

02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

29/08/2023 Mise à jour de la trame : Mise à jour de l'Addendum

06/10/2023 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification des modalités de souscription et de rachat

06/10/2023 Modification du SRI

19/12/2023 Caractéristiques de gestion : Intégration d'un mécanisme de liquidité (gates)

- **Conséquences de réclamations contentieuses sur le fondement de l'arrêt Aberdeen et autres**

Des procédures contentieuses ont été introduites en Finlande, en Italie, au Portugal et en Suède pour tirer parti de la jurisprudence européenne.



## BILAN ACTIF

|                                                                                                                                                  | 29/12/2023            | 30/12/2022            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>                                                                                                                    | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>                                                                                                          | <b>766 497 935,95</b> | <b>642 502 976,19</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>                                                                                                             | <b>761 686 382,77</b> | <b>639 330 284,01</b> |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 761 686 382,77        | 639 330 284,01        |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>                                                                                                         | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Titres de créances</b>                                                                                                                        | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                    | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres de créances négociables                                                                                                                   | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres titres de créances                                                                                                                        | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>                                                                                                 | <b>4 811 553,18</b>   | <b>3 172 692,18</b>   |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays                                                    | 4 811 553,18          | 3 172 692,18          |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                  | 0,00                  |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres organismes non européens                                                                                                                  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                                                                                                         | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Créances représentatives de titres reçus en pension                                                                                              | 0,00                  | 0,00                  |
| Créances représentatives de titres prêtés                                                                                                        | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres empruntés                                                                                                                                 | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres donnés en pension                                                                                                                         | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires                                                                                                                    | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>                                                                                                                       | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                  | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations                                                                                                                                | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Autres instruments financiers</b>                                                                                                             | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Créances</b>                                                                                                                                  | <b>194 650,83</b>     | <b>1 093 843,00</b>   |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                                                                                                   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Autres                                                                                                                                           | 194 650,83            | 1 093 843,00          |
| <b>Comptes financiers</b>                                                                                                                        | <b>26 260 106,55</b>  | <b>9 200 087,90</b>   |
| <b>Liquidités</b>                                                                                                                                | <b>26 260 106,55</b>  | <b>9 200 087,90</b>   |
| <b>Total de l'actif</b>                                                                                                                          | <b>792 952 693,33</b> | <b>652 796 907,09</b> |

## BILAN PASSIF

|                                                             | 29/12/2023            | 30/12/2022            |
|-------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                     |                       |                       |
| Capital                                                     | 771 597 552,51        | 688 764 153,26        |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00                  | 0,00                  |
| Report à nouveau (a)                                        | 14 340,74             | 30 992,58             |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)            | -4 723 241,60         | -60 771 668,51        |
| Résultat de l'exercice (a, b)                               | 24 225 210,46         | 22 550 884,74         |
| Total des capitaux propres                                  | 791 113 862,11        | 650 574 362,07        |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>             |                       |                       |
| <b>Instruments financiers</b>                               | 0,00                  | 0,00                  |
| Opérations de cession sur instruments financiers            | 0,00                  | 0,00                  |
| Opérations temporaires sur titres                           | 0,00                  | 0,00                  |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension          | 0,00                  | 0,00                  |
| Dettes représentatives de titres empruntés                  | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires                               | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>                                  | 0,00                  | 0,00                  |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé             | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations                                           | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Dettes</b>                                               | 879 652,38            | 1 141 282,89          |
| Opérations de change à terme de devises                     | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres                                                      | 879 652,38            | 1 141 282,89          |
| <b>Comptes financiers</b>                                   | 959 178,84            | 1 081 262,13          |
| Concours bancaires courants                                 | 959 178,84            | 1 081 262,13          |
| Emprunts                                                    | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Total du passif</b>                                      | <b>792 952 693,33</b> | <b>652 796 907,09</b> |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|                                                        | 29/12/2023  | 30/12/2022  |
|--------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|                                                                     | 29/12/2023           | 30/12/2022           |
|---------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                          |                      |                      |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                       | 533 297,65           | 20 426,17            |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                          | 19 320 770,15        | 21 542 568,75        |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                      | 13 475 750,00        | 12 905 450,00        |
| Produits sur titres de créances                                     | 0,00                 | 0,00                 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres         | 0,00                 | 0,00                 |
| Produits sur contrats financiers                                    | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres produits financiers                                          | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>TOTAL (I)</b>                                                    | <b>33 329 817,80</b> | <b>34 468 444,92</b> |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                           |                      |                      |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres          | 0,00                 | 0,00                 |
| Charges sur contrats financiers                                     | 0,00                 | 0,00                 |
| Charges sur dettes financières                                      | 33 960,93            | 96 967,32            |
| Autres charges financières                                          | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>TOTAL (II)</b>                                                   | <b>33 960,93</b>     | <b>96 967,32</b>     |
| <b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>                 | <b>33 295 856,87</b> | <b>34 371 477,60</b> |
| Autres produits (III)                                               | 0,00                 | 0,00                 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)               | 10 409 946,45        | 10 328 930,63        |
| <b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b> | <b>22 885 910,42</b> | <b>24 042 546,97</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V)                        | 1 339 300,04         | -1 491 662,23        |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)            | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>                      | <b>24 225 210,46</b> | <b>22 550 884,74</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.  
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part RC :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part R :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC2 :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :  
Pour les revenus : capitalisation et/ou distribution annuelle et/ou report  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ER :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

• **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

|    |              | <b>Frais de gestion fixes</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>Assiette</b> |
|----|--------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| RC | FR0000986655 | 1,428 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 1,398 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum<br>Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché. | Actif net       |
| R  | FR0010699694 | 2,25 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 2,22 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum<br>Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.   | Actif net       |
| S  | FR0013297116 | 1,2 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 1,17 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum<br>Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.    | Actif net       |

|     |              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |           |
|-----|--------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| RC2 | FR00140034V6 | <p>1,9 % TTC maximum<br/> dont frais de gestion financière : 1,87 % TTC maximum<br/> dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum</p> <p>Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.</p>  | Actif net |
| RD  | FR00140034Z7 | <p>1,9 % TTC maximum<br/> dont frais de gestion financière : 1,87 % TTC maximum<br/> dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum</p> <p>Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.</p>  | Actif net |
| ER  | FR00140034Y0 | <p>2,25 % TTC maximum<br/> dont frais de gestion financière : 2,22 % TTC maximum<br/> dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum</p> <p>Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.</p> | Actif net |

|    |              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |           |
|----|--------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| IC | FR00140037W7 | 1 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 0,97 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum<br>Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché. | Actif net |
|----|--------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|

• **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

|     |              | Frais de gestion indirects |
|-----|--------------|----------------------------|
| RC  | FR0000986655 | Néant                      |
| R   | FR0010699694 | Néant                      |
| S   | FR0013297116 | Néant                      |
| RC2 | FR00140034V6 | Néant                      |
| RD  | FR00140034Z7 | Néant                      |
| ER  | FR00140034Y0 | Néant                      |
| IC  | FR00140037W7 | Néant                      |

• **Commission de surperformance**

**Part FR0000986655 RC**

Néant

**Part FR0010699694 R**

Néant

**Part FR0013297116 S**

Néant

**Part FR00140034V6 RC2**

Néant

**Part FR00140034Z7 RD**

Néant

**Part FR00140034Y0 ER**

Néant

**Part FR00140037W7 IC**

Néant

• **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et



couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

### • **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement                                                        | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|---------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                                                                                 | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| de 0 à 0,10% TTC maximum sur les actions.<br>Prélèvement sur chaque transaction | 100                       |             |                     |

### • **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

#### • **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

#### • **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

#### • **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

#### • **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

#### • **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

## • Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## • Description des garanties reçues ou données

### • Garantie reçue :

Néant

### • Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

- **Informations complémentaires**

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|                                                                              | 29/12/2023            | 30/12/2022            |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>                                         | <b>650 574 362,07</b> | <b>862 065 614,91</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 153 813 688,51        | 145 747 774,55        |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -113 310 769,76       | -205 258 915,71       |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 31 152 234,78         | 32 497 988,55         |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -34 927 698,04        | -95 369 925,04        |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 1 394 275,00          | 43 500,00             |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | -1 395 950,00         | -955 255,00           |
| Frais de transaction                                                         | -675 145,44           | -1 199 751,86         |
| Différences de change                                                        | -237 791,92           | -46 058,65            |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 83 841 709,47         | -109 381 046,57       |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>94 489 149,14</i>  | <i>10 647 439,67</i>  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>10 647 439,67</i>  | <i>120 028 486,24</i> |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                  | 0,00                  |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>           | <i>0,00</i>           |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>0,00</i>           | <i>0,00</i>           |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                  | 0,00                  |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | -2 000 962,98         | -1 612 110,08         |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 22 885 910,42         | 24 042 546,97         |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                  | 0,00                  |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres éléments                                                              | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>                                           | <b>791 113 862,11</b> | <b>650 574 362,07</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                            | Montant | %    |
|--------------------------------------------|---------|------|
| <b>ACTIF</b>                               |         |      |
| Obligations et valeurs assimilées          |         |      |
| TOTAL Obligations et valeurs assimilées    | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances                         |         |      |
| TOTAL Titres de créances                   | 0,00    | 0,00 |
| Operations contractuelles a l'achat        |         |      |
| TOTAL Operations contractuelles a l'achat  | 0,00    | 0,00 |
| <b>PASSIF</b>                              |         |      |
| Cessions                                   |         |      |
| TOTAL Cessions                             | 0,00    | 0,00 |
| Operations contractuelles a la vente       |         |      |
| TOTAL Operations contractuelles a la vente | 0,00    | 0,00 |
| <b>HORS BILAN</b>                          |         |      |
| Opérations de couverture                   |         |      |
| TOTAL Opérations de couverture             | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations                          |         |      |
| TOTAL Autres opérations                    | 0,00    | 0,00 |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|-----------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>                      |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts                            | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances                | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00      | 0,00 | 26 260 106,55 | 3,32 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>                     |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00      | 0,00 | 959 178,84    | 0,12 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                 |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture          | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations                 | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | 0-3 mois      | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|-----------------------------------|---------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>                      |               |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts                            | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances                | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                | 26 260 106,55 | 3,32 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>                     |               |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                | 959 178,84    | 0,12 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                 |               |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture          | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations                 | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF  
ET DE HORS-BILAN**

|                                                  | Devise 1<br>DKK | %<br>DKK | Devise2<br>CHF | %<br>CHF | Devise 3<br>GBP | %    | Autre(s)<br>devise(s) | %    |
|--------------------------------------------------|-----------------|----------|----------------|----------|-----------------|------|-----------------------|------|
| <b>Actif</b>                                     |                 |          |                |          |                 |      |                       |      |
| Dépôts                                           | 0,00            | 0,00     | 0,00           | 0,00     | 0,00            | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées                    | 17 743 699,57   | 2,24     | 14 644 070,22  | 1,85     | 3 494 011,79    | 0,44 | 0,00                  | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                | 0,00            | 0,00     | 0,00           | 0,00     | 0,00            | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Titres de créances                               | 0,00            | 0,00     | 0,00           | 0,00     | 0,00            | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Titres d'OPC                                     | 0,00            | 0,00     | 0,00           | 0,00     | 0,00            | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00            | 0,00     | 0,00           | 0,00     | 0,00            | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers                              | 0,00            | 0,00     | 0,00           | 0,00     | 0,00            | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Créance                                          | 0,00            | 0,00     | 0,00           | 0,00     | 0,00            | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers                               | 0,00            | 0,00     | 0,00           | 0,00     | 689 754,00      | 0,09 | 495 025,37            | 0,06 |
| <b>Passif</b>                                    |                 |          |                |          |                 |      |                       |      |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00            | 0,00     | 0,00           | 0,00     | 0,00            | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00            | 0,00     | 0,00           | 0,00     | 0,00            | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers                              | 0,00            | 0,00     | 0,00           | 0,00     | 0,00            | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Dettes                                           | 0,00            | 0,00     | 0,00           | 0,00     | 0,00            | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers                               | 469 369,63      | 0,06     | 489 809,21     | 0,06     | 0,00            | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                 |          |                |          |                 |      |                       |      |
| Opérations de couverture                         | 0,00            | 0,00     | 0,00           | 0,00     | 0,00            | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Autres opérations                                | 0,00            | 0,00     | 0,00           | 0,00     | 0,00            | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |



**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

|                               | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00       |
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

|                                                                                  | 29/12/2023 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00       |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

|                                   | ISIN         | LIBELLE            | 29/12/2023          |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|---------------------|
| Actions                           |              |                    | 0,00                |
| Obligations                       |              |                    | 0,00                |
| TCN                               |              |                    | 0,00                |
| OPC                               |              |                    | 4 811 553,18        |
|                                   | FR0000444366 | CM-AM SUST.PL.RC6D | 315 297,90          |
|                                   | FR0010925941 | CM-AM EU.DIV.RD 3D | 1 280,47            |
|                                   | FR0013041738 | CM-AM H.CARE IC 3D | 2 699 729,27        |
|                                   | FR00140074R0 | CM AM G.C.ZEN IC3D | 1 018 392,60        |
|                                   | FR001400CT66 | CM IMP.F.INCL.IC3D | 776 852,94          |
| Contrats financiers               |              |                    | 0,00                |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>4 811 553,18</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |                           |                             |
|-----------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|---------------------------|-----------------------------|
|                                                     | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire | Crédits d'impôt<br>totaux | Crédits d'impôt<br>unitaire |
| Total acomptes                                      |      |      | 0                | 0                   | 0                         | 0                           |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |
|------------------------------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|
|                                                                        | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire |
| Total acomptes                                                         |      |      | 0                | 0                   |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>29/12/2023</b>    | <b>30/12/2022</b>    |
|------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                             |                      |                      |
| Report à nouveau                                                             | 14 340,74            | 30 992,58            |
| Résultat                                                                     | 24 225 210,46        | 22 550 884,74        |
| <b>Total</b>                                                                 | <b>24 239 551,20</b> | <b>22 581 877,32</b> |

|                                                                     | <b>29/12/2023</b> | <b>30/12/2022</b> |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>A2 PART CAPI ER</b>                                              |                   |                   |
| <b>Affectation</b>                                                  |                   |                   |
| Distribution                                                        | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation                                                      | 22 509,00         | 37 521,57         |
| <b>Total</b>                                                        | <b>22 509,00</b>  | <b>37 521,57</b>  |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres                                                    | 0                 | 0                 |
| Distribution unitaire                                               | 0,00              | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00              | 0,00              |

|                                                                     | <b>29/12/2023</b>    | <b>30/12/2022</b>    |
|---------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>C1 PART CAPI RC</b>                                              |                      |                      |
| <b>Affectation</b>                                                  |                      |                      |
| Distribution                                                        | 0,00                 | 0,00                 |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00                 | 0,00                 |
| Capitalisation                                                      | 16 869 026,52        | 14 784 413,23        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>16 869 026,52</b> | <b>14 784 413,23</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                      |                      |
| Nombre de titres                                                    | 0                    | 0                    |
| Distribution unitaire                                               | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                      |                      |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00                 | 0,00                 |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00                 | 0,00                 |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00                 | 0,00                 |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00                 | 0,00                 |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00                 | 0,00                 |

|                                                                     | 29/12/2023          | 30/12/2022          |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>C2 PARTS CAPI RC2</b>                                            |                     |                     |
| <b>Affectation</b>                                                  |                     |                     |
| Distribution                                                        | 0,00                | 0,00                |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00                | 0,00                |
| Capitalisation                                                      | 4 718 219,24        | 5 257 176,82        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>4 718 219,24</b> | <b>5 257 176,82</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                     |                     |
| Nombre de titres                                                    | 0                   | 0                   |
| Distribution unitaire                                               | 0,00                | 0,00                |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                     |                     |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00                | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00                | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00                | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00                | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00                | 0,00                |

|                                                                     | 29/12/2023        | 30/12/2022        |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>C3 PART CAPI S</b>                                               |                   |                   |
| <b>Affectation</b>                                                  |                   |                   |
| Distribution                                                        | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation                                                      | 756 855,10        | 365 228,93        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>756 855,10</b> | <b>365 228,93</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres                                                    | 0                 | 0                 |
| Distribution unitaire                                               | 0,00              | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00              | 0,00              |

|                                                                     | 29/12/2023          | 30/12/2022          |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>D1 PART DISTRIBUTION</b>                                         |                     |                     |
| <b>Affectation</b>                                                  |                     |                     |
| Distribution                                                        | 1 845 857,63        | 2 055 456,96        |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 23 529,68           | 14 793,70           |
| Capitalisation                                                      | 0,00                | 0,00                |
| <b>Total</b>                                                        | <b>1 869 387,31</b> | <b>2 070 250,66</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                     |                     |
| Nombre de titres                                                    | 4 292 692,16        | 4 567 682,138       |
| Distribution unitaire                                               | 0,43                | 0,45                |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                     |                     |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00                | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00                | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00                | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00                | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00                | 0,00                |

|                                                                     | 29/12/2023   | 30/12/2022       |
|---------------------------------------------------------------------|--------------|------------------|
| <b>I1 PART CAPITALIC</b>                                            |              |                  |
| <b>Affectation</b>                                                  |              |                  |
| Distribution                                                        | 0,00         | 0,00             |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00         | 0,00             |
| Capitalisation                                                      | 47,23        | 63 712,42        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>47,23</b> | <b>63 712,42</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |              |                  |
| Nombre de titres                                                    | 0            | 0                |
| Distribution unitaire                                               | 0,00         | 0,00             |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |              |                  |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>  | <b>0,00</b>      |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00         | 0,00             |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00         | 0,00             |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00         | 0,00             |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00         | 0,00             |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00         | 0,00             |

|                                                                     | 29/12/2023      | 30/12/2022      |
|---------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>R1 PART CAPI R</b>                                               |                 |                 |
| <b>Affectation</b>                                                  |                 |                 |
| Distribution                                                        | 0,00            | 0,00            |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00            | 0,00            |
| Capitalisation                                                      | 3 506,80        | 3 573,69        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>3 506,80</b> | <b>3 573,69</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                 |                 |
| Nombre de titres                                                    | 0               | 0               |
| Distribution unitaire                                               | 0,00            | 0,00            |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                 |                 |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b>     |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00            | 0,00            |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-----------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022            |
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                                          |                                             |                       |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                   | 0,00                                        | 0,00                  |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                                                 | -4 723 241,60                               | -60 771 668,51        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                             | 0,00                                        | 0,00                  |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-4 723 241,60</b>                        | <b>-60 771 668,51</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022         |
| <b>A2 PART CAPI ER</b>                                                                    |                                             |                    |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                    |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00               |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00               |
| Capitalisation                                                                            | -4 524,26                                   | -102 395,43        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-4 524,26</b>                            | <b>-102 395,43</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                    |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00               |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00               |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-----------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022            |
| <b>C1 PART CAPI RC</b>                                                                    |                                             |                       |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                       |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00                  |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00                  |
| Capitalisation                                                                            | -3 110 857,97                               | -37 022 728,92        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-3 110 857,97</b>                        | <b>-37 022 728,92</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                       |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00                  |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00                  |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-----------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022            |
| <b>C2 PARTS CAPI RC2</b>                                                                  |                                             |                       |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                       |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00                  |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00                  |
| Capitalisation                                                                            | -1 079 221,82                               | -16 297 794,42        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-1 079 221,82</b>                        | <b>-16 297 794,42</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                       |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00                  |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00                  |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022         |
| <b>C3 PART CAPI S</b>                                                                     |                                             |                    |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                    |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00               |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00               |
| Capitalisation                                                                            | -132 364,72                                 | -866 988,62        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-132 364,72</b>                          | <b>-866 988,62</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                    |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00               |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00               |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022           |
| <b>D1 PART DIST RD</b>                                                                    |                                             |                      |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                      |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00                 |
| Capitalisation                                                                            | -395 350,88                                 | -6 319 885,82        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-395 350,88</b>                          | <b>-6 319 885,82</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                      |
| Nombre de titres                                                                          | 4 292 692,16                                | 4 567 682,138        |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00                 |



| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022         |
| <b>II PART CAPI IC</b>                                                                    |                                             |                    |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                    |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00               |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00               |
| Capitalisation                                                                            | -8,02                                       | -149 299,40        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-8,02</b>                                | <b>-149 299,40</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                    |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00               |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00               |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022        |
| <b>R1 PART CAPI R</b>                                                                     |                                             |                   |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                   |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00              |
| Capitalisation                                                                            | -913,93                                     | -12 575,90        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-913,93</b>                              | <b>-12 575,90</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                   |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00              |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00              |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part             | Actif net      | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) | Crédit d'impôt unitaire | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes |
|------------|------------------|----------------|------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
|            |                  |                |                  | €                           | €                                                                              | €                                                           | €                       | €                                                  |
| 31/12/2019 | A1 PART CAPI M   | 0,00           | 0,00             | 0,00                        | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,00                                               |
| 31/12/2019 | C1 PART CAPI C   | 597 939 881,24 | 139 986,696      | 4 271,40                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 76,84                                              |
| 31/12/2019 | C3 PART CAPI S   | 53 127 509,16  | 12 389,008       | 4 288,27                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 84,63                                              |
| 31/12/2019 | R1 PART CAPI R   | 186 370,96     | 977,00           | 190,75                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 1,61                                               |
| 31/12/2020 | A1 PART CAPI M   | 0,00           | 0,00             | 0,00                        | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,00                                               |
| 31/12/2020 | C1 PART CAPI C   | 458 468 537,96 | 111 834,777      | 4 099,51                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -272,45                                            |
| 31/12/2020 | C3 PART CAPI S   | 25 918 629,87  | 6 285,354        | 4 123,65                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -281,44                                            |
| 31/12/2020 | R1 PART CAPI R   | 151 468,14     | 836,00           | 181,18                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -14,53                                             |
| 31/12/2021 | A2 PART CAPI ER  | 999 789,56     | 8 006,658532     | 124,86                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 4,35                                               |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI RC  | 535 562 186,66 | 107 813,724      | 4 967,47                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 448,74                                             |
| 31/12/2021 | C2 PART CAPI RC2 | 216 339 131,26 | 6 222 921,022    | 34,76                       | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 1,13                                               |
| 31/12/2021 | C3 PART CAPI S   | 17 880 202,53  | 3 571,3195       | 5 006,60                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 460,98                                             |
| 31/12/2021 | D1 PART DIST RD  | 89 183 298,63  | 4 868 482,581    | 18,31                       | 0,00                                                                           | 0,34                                                        | 0,00                    | 0,25                                               |
| 31/12/2021 | I1 PART CAPI IC  | 1 936 979,47   | 18,112           | 106 944,53                  | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 4 122,62                                           |
| 31/12/2021 | R1 PART CAPI R   | 164 026,80     | 755,00           | 217,25                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 17,61                                              |
| 30/12/2022 | A2 PART CAPI ER  | 1 096 684,26   | 10 668,854366    | 102,79                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -6,08                                              |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI RC  | 397 102 179,11 | 96 817,465       | 4 101,55                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -229,69                                            |
| 30/12/2022 | C2 PART CAPI RC2 | 174 214 113,40 | 6 111 692,119    | 28,50                       | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -1,80                                              |
| 30/12/2022 | C3 PART CAPI S   | 9 308 293,27   | 2 247,2284       | 4 142,12                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -223,27                                            |
| 30/12/2022 | D1 PART DIST RD  | 67 115 570,69  | 4 567 682,138    | 14,69                       | 0,00                                                                           | 0,45                                                        | 0,00                    | -1,38                                              |
| 30/12/2022 | I1 PART CAPI IC  | 1 603 320,91   | 18,112           | 88 522,57                   | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -4 725,42                                          |
| 30/12/2022 | R1 PART CAPI R   | 134 200,43     | 756,00           | 177,51                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -11,90                                             |
| 29/12/2023 | A2 PART CAPI ER  | 754 393,56     | 6 351,87958      | 118,76                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 2,83                                               |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI RC  | 516 766 547,80 | 108 724,352      | 4 752,99                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 126,54                                             |
| 29/12/2023 | C2 PART CAPI RC2 | 180 894 036,93 | 5 514 504,476    | 32,80                       | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,65                                               |
| 29/12/2023 | C3 PART CAPI S   | 21 931 794,50  | 4 560,0159       | 4 809,58                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 136,94                                             |
| 29/12/2023 | D1 PART DIST RD  | 70 611 856,59  | 4 292 692,16     | 16,44                       | 0,00                                                                           | 0,43                                                        | 0,00                    | -0,09                                              |
| 29/12/2023 | I1 PART CAPI IC  | 1 337,41       | 0,013            | 102 877,69                  | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 3 016,15                                           |
| 29/12/2023 | R1 PART CAPI R   | 153 895,32     | 756,00           | 203,56                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 3,42                                               |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|                                                                  | En quantité        | En montant  |
|------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------|
| A2 PART CAPI ER                                                  |                    |             |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 151,23809          | 17 550,37   |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -4 468,21288       | -512 195,86 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | -4 316,97479       | -494 645,49 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>6 351,87958</b> |             |

|                                                                  | En quantité          | En montant     |
|------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------|
| C1 PART CAPI RC                                                  |                      |                |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 29 717,64300         | 135 497 123,08 |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -17 810,75600        | -80 427 182,45 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | 11 906,88700         | 55 069 940,63  |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>108 724,35200</b> |                |

|                                                                  | En quantité            | En montant     |
|------------------------------------------------------------------|------------------------|----------------|
| C2 PARTS CAPI RC2                                                |                        |                |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 90 443,08900           | 2 846 490,18   |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -687 630,73200         | -21 878 124,48 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | -597 187,64300         | -19 031 634,30 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>5 514 504,47600</b> |                |

|                                                                  | En quantité        | En montant    |
|------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------|
| C3 PART CAPI S                                                   |                    |               |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 3 085,18210        | 14 671 963,77 |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -772,39460         | -3 514 241,91 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | 2 312,78750        | 11 157 721,86 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>4 560,01590</b> |               |

|                                                                  | En quantité            | En montant    |
|------------------------------------------------------------------|------------------------|---------------|
| D1 PART DIST RD                                                  |                        |               |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 49 004,84600           | 780 561,11    |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -323 994,82400         | -5 164 844,86 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | -274 989,97800         | -4 384 283,75 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>4 292 692,16000</b> |               |

|                                                                  | En quantité    | En montant    |
|------------------------------------------------------------------|----------------|---------------|
| I1 PART CAPI IC                                                  |                |               |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 0,00000        | 0,00          |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -18,09900      | -1 814 180,20 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | -18,09900      | -1 814 180,20 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>0,01300</b> |               |

|                                                                  | En quantité      | En montant |
|------------------------------------------------------------------|------------------|------------|
| R1 PART CAPI R                                                   |                  |            |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 0,00000          | 0,00       |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | 0,00000          | 0,00       |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | 0,00000          | 0,00       |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>756,00000</b> |            |

## COMMISSIONS

|                                                                  | En montant |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>A2 PART CAPI ER</b>                                           |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées              | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00       |

|                                                                  | En montant |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C1 PART CAPI RC</b>                                           |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 3 505,21   |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 3 505,21   |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | 3 505,21   |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées              | 3 505,21   |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00       |

|                                                                  | En montant |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C2 PARTS CAPI RC2</b>                                         |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 3 688,62   |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 3 688,62   |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | 3 688,62   |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées              | 3 688,62   |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00       |

|                                                              | En montant |
|--------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C3 PART CAPI S</b>                                        |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription perçues              | 0,00       |

|                                                                  | En montant |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C3 PART CAPI S</b>                                            |            |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat r troced es | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription r troced es              | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat r troced es                    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00       |

|                                                                  | En montant |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>D1 PART DIST RD</b>                                           |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 149,34     |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 149,34     |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat r troced es | 149,34     |
| Montant des commissions de souscription r troced es              | 149,34     |
| Montant des commissions de rachat r troced es                    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00       |

|                                                                  | En montant |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>II PART CAPI IC</b>                                           |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat r troced es | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription r troced es              | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat r troced es                    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00       |

|                                                                  | En montant |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>R1 PART CAPI R</b>                                            |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat r troced es | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription r troced es              | 0,00       |

|                                                               | En montant |
|---------------------------------------------------------------|------------|
| R1 PART CAPI R                                                |            |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                 | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises              | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                    | 0,00       |

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| FR00140034Y0 A2 PART CAPI ER                        |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 1,50       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 14 979,98  |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 0,00       |

|                                                     | 29/12/2023   |
|-----------------------------------------------------|--------------|
| FR0000986655 C1 PART CAPI RC                        |              |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 1,20         |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 5 481 610,67 |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00         |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00         |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 0,00         |

|                                                     | 29/12/2023   |
|-----------------------------------------------------|--------------|
| FR00140034V6 C2 PARTS CAPI RC2                      |              |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 1,89         |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 3 468 492,39 |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00         |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00         |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 0,00         |

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| FR0013297116 C3 PART CAPI S                         |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 1,00       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 99 212,10  |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 0,00       |



|                                                     | 29/12/2023   |
|-----------------------------------------------------|--------------|
| FR00140034Z7 D1 PART DIST RD                        |              |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 1,89         |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 1 334 424,03 |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00         |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00         |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 0,00         |

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| FR00140037W7 I1 PART CAPI IC                        |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,95       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 7 911,34   |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 0,00       |

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| FR0010699694 R1 PART CAPI R                         |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 2,24       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 3 315,94   |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 0,00       |

## CREANCES ET DETTES

|                                 | Nature de débit/crédit | 29/12/2023         |
|---------------------------------|------------------------|--------------------|
| Créances                        | Coupons et dividendes  | 194 650,83         |
| <b>Total des créances</b>       |                        | <b>194 650,83</b>  |
| Dettes                          | Frais de gestion       | 879 652,38         |
| <b>Total des dettes</b>         |                        | <b>879 652,38</b>  |
| <b>Total dettes et créances</b> |                        | <b>-685 001,55</b> |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|                                                                            | Valeur EUR            | % Actif Net   |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>                                                        | <b>766 497 935,95</b> | <b>96,89</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                              | 761 686 382,77        | 96,28         |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                          | 0,00                  | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES                                             | 0,00                  | 0,00          |
| TITRES OPC                                                                 | 4 811 553,18          | 0,61          |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES                                                  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>                                           | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT                                        | 0,00                  | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                  | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>194 650,83</b>     | <b>0,02</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-879 652,38</b>    | <b>-0,11</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>                                                 | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS                                                                    | 0,00                  | 0,00          |
| FUTURES                                                                    | 0,00                  | 0,00          |
| SWAPS                                                                      | 0,00                  | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>25 300 927,71</b>  | <b>3,20</b>   |
| DISPONIBILITES                                                             | 25 300 927,71         | 3,20          |
| DEPOTS A TERME                                                             | 0,00                  | 0,00          |
| EMPRUNTS                                                                   | 0,00                  | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES                                                      | 0,00                  | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                  | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>                                                           | <b>791 113 862,11</b> | <b>100,00</b> |

## PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

| Désignation des valeurs                                                                                  | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Valeur<br>boursière   | % Actif<br>Net |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|------------------------|-----------------------|----------------|
| <b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées</b>                                                            |        |                        | <b>761 686 382,77</b> | <b>96,28</b>   |
| <b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>                      |        |                        | <b>761 686 382,77</b> | <b>96,28</b>   |
| <b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)</b> |        |                        | <b>761 686 382,77</b> | <b>96,28</b>   |
| <b>TOTAL SUISSE</b>                                                                                      |        |                        | <b>14 644 070,22</b>  | <b>1,85</b>    |
| CH0011075394 ZURICH INSURANCE GROUP                                                                      | CHF    | 11 530                 | 5 445 351,90          | 0,69           |
| CH0210483332 CIE FIN.RICHEMONT NOM.                                                                      | CHF    | 73 972                 | 9 198 718,32          | 1,16           |
| <b>TOTAL ALLEMAGNE</b>                                                                                   |        |                        | <b>157 664 598,48</b> | <b>19,93</b>   |
| DE0005557508 DEUTSCHE TELEKOM                                                                            | EUR    | 491 656                | 10 693 518,00         | 1,35           |
| DE0006599905 MERCK KGAA                                                                                  | EUR    | 46 823                 | 6 747 194,30          | 0,85           |
| DE0006969603 PUMA                                                                                        | EUR    | 178 000                | 8 992 560,00          | 1,14           |
| DE0007164600 SAP                                                                                         | EUR    | 309 000                | 43 099 320,00         | 5,45           |
| DE0007236101 SIEMENS                                                                                     | EUR    | 175 230                | 29 775 081,60         | 3,76           |
| DE0008430026 MUNCHENER RUCKVERSICHERUNGS                                                                 | EUR    | 22 315                 | 8 370 356,50          | 1,06           |
| DE000PAG9113 DR. ING. H.C. F. PORSCHE AKTIE                                                              | EUR    | 96 552                 | 7 726 091,04          | 0,98           |
| DE000SHL1006 SIEMENS HEALTHINEERS                                                                        | EUR    | 294 513                | 15 491 383,80         | 1,96           |
| DE000SYM9999 SYMRISE                                                                                     | EUR    | 185 046                | 18 437 983,44         | 2,33           |
| DE000TRAT0N7 TRATON SE                                                                                   | EUR    | 390 765                | 8 331 109,80          | 1,05           |
| <b>TOTAL DANEMARK</b>                                                                                    |        |                        | <b>17 743 699,57</b>  | <b>2,24</b>    |

| Désignation des valeurs                    | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Valeur<br>boursière   | % Actif<br>Net |
|--------------------------------------------|--------|------------------------|-----------------------|----------------|
| DK0010181759 CARLSBERG S.B                 | DKK    | 78 121                 | 8 874 813,90          | 1,12           |
| DK0062498333 NOVO NORDISK CL.B             | DKK    | 94 698                 | 8 868 885,67          | 1,12           |
| <b>TOTAL ESPAGNE</b>                       |        |                        | <b>51 097 975,31</b>  | <b>6,46</b>    |
| ES0105066007 CELLNEX TELECOM               | EUR    | 224 678                | 8 012 017,48          | 1,01           |
| ES0109067019 AMADEUS IT GROUP CL.A         | EUR    | 142 749                | 9 261 555,12          | 1,17           |
| ES0113900J37 BANCO SANTANDER               | EUR    | 3 476 870              | 13 140 830,17         | 1,67           |
| ES0144580Y14 IBERDROLA                     | EUR    | 1 015 696              | 12 056 311,52         | 1,52           |
| ES0165386014 SOLARIA ENERGIA MEDIOAMBIENTE | EUR    | 463 582                | 8 627 261,02          | 1,09           |
| <b>TOTAL FINLANDE</b>                      |        |                        | <b>11 254 170,79</b>  | <b>1,42</b>    |
| FI0009013296 NESTE OYJ                     | EUR    | 226 715                | 7 302 490,15          | 0,92           |
| FI0009013403 KONE CL.B                     | EUR    | 87 504                 | 3 951 680,64          | 0,50           |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                        |        |                        | <b>330 462 951,88</b> | <b>41,77</b>   |
| FR0000051807 TELEPERFORMANCE               | EUR    | 30 381                 | 4 011 811,05          | 0,51           |
| FR0000120321 L'OREAL                       | EUR    | 47 583                 | 21 443 278,95         | 2,71           |
| FR0000120578 SANOFI                        | EUR    | 218 320                | 19 596 403,20         | 2,48           |
| FR0000120628 AXA                           | EUR    | 1 070 163              | 31 559 106,87         | 3,99           |
| FR0000120644 DANONE                        | EUR    | 128 623                | 7 547 597,64          | 0,95           |
| FR0000120693 PERNOD RICARD                 | EUR    | 43 495                 | 6 948 326,25          | 0,88           |
| FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON    | EUR    | 57 218                 | 41 975 124,80         | 5,30           |
| FR0000121147 FORVIA                        | EUR    | 189 066                | 3 860 727,72          | 0,49           |

| Désignation des valeurs             | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|-------------------------------------|--------|------------------------|----------------------|----------------|
| FR0000121329 THALES                 | EUR    | 49 358                 | 6 611 504,10         | 0,84           |
| FR0000121667 ESSILORLUXOTTICA       | EUR    | 100 260                | 18 207 216,00        | 2,30           |
| FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC     | EUR    | 134 615                | 24 470 314,70        | 3,09           |
| FR0000125007 SAINT-GOBAIN           | EUR    | 245 071                | 16 336 432,86        | 2,06           |
| FR0000125338 CAPGEMINI              | EUR    | 62 000                 | 11 702 500,00        | 1,48           |
| FR0000125486 VINCI                  | EUR    | 205 117                | 23 321 802,90        | 2,95           |
| FR0000130809 SOCIETE GENERALE       | EUR    | 328 360                | 7 888 849,00         | 1,00           |
| FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A  | EUR    | 545 554                | 34 146 224,86        | 4,32           |
| FR0000133308 ORANGE                 | EUR    | 1 028 988              | 10 602 692,35        | 1,34           |
| FR0010908533 EDENRED                | EUR    | 278 150                | 15 059 041,00        | 1,90           |
| FR0011726835 GAZTRANSPORT TECHNIGAZ | EUR    | 88 633                 | 10 627 096,70        | 1,34           |
| FR0014003TT8 DASSAULT SYSTEMES      | EUR    | 328 855                | 14 546 900,93        | 1,84           |
| <b>TOTAL ROYAUME UNI</b>            |        |                        | <b>3 494 011,79</b>  | <b>0,44</b>    |
| GB00BH4HKS39 VODAFONE GROUP         | GBP    | 4 423 370              | 3 494 011,79         | 0,44           |
| <b>TOTAL IRLANDE</b>                |        |                        | <b>11 528 387,52</b> | <b>1,46</b>    |
| IE00B1RR8406 SMURFIT KAPPA GROUP    | EUR    | 321 304                | 11 528 387,52        | 1,46           |
| <b>TOTAL ITALIE</b>                 |        |                        | <b>31 074 972,52</b> | <b>3,93</b>    |
| IT0000072618 INTESA SANPAOLO        | EUR    | 4 770 470              | 12 610 737,45        | 1,59           |
| IT0003132476 ENI                    | EUR    | 550 164                | 8 443 917,07         | 1,07           |
| IT0005366767 NEXI S.P.A.            | EUR    | 1 353 000              | 10 020 318,00        | 1,27           |

| Désignation des valeurs                                          | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Valeur<br>boursière   | % Actif<br>Net |
|------------------------------------------------------------------|--------|------------------------|-----------------------|----------------|
| <b>TOTAL PAYS-BAS</b>                                            |        |                        | <b>118 426 934,29</b> | <b>14,97</b>   |
| NL0000235190 AIRBUS                                              | EUR    | 167 163                | 23 366 044,14         | 2,95           |
| NL0000395903 WOLTERS KLUWER                                      | EUR    | 95 103                 | 12 239 756,10         | 1,55           |
| NL0010273215 ASML HOLDING                                        | EUR    | 69 231                 | 47 194 772,70         | 5,97           |
| NL0011794037 KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE                          | EUR    | 264 838                | 6 889 760,57          | 0,87           |
| NL0011821202 ING GROEP                                           | EUR    | 1 176 000              | 15 906 576,00         | 2,01           |
| NL00150001Q9 STELLANTIS                                          | EUR    | 606 764                | 12 830 024,78         | 1,62           |
| <b>TOTAL PORTUGAL</b>                                            |        |                        | <b>14 294 610,40</b>  | <b>1,81</b>    |
| PTGAL0AM0009 GALP ENERGIA                                        | EUR    | 1 071 560              | 14 294 610,40         | 1,81           |
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>                                        |        |                        | <b>4 811 553,18</b>   | <b>0,61</b>    |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                        | <b>4 811 553,18</b>   | <b>0,61</b>    |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                              |        |                        | <b>4 811 553,18</b>   | <b>0,61</b>    |
| FR0000444366 CM-AM SUSTAINABLE PLANET (RC)                       | EUR    | 26 674,949             | 315 297,90            | 0,04           |
| FR0010925941 CM-AM EUROPE DIVIDENDES (RD)                        | EUR    | 1                      | 1 280,47              | 0,00           |
| FR0013041738 CM-AM HUMAN CARE (IC)                               | EUR    | 25,452                 | 2 699 729,27          | 0,34           |
| FR00140074R0 CM-AM GLOBAL CITY ZEN (IC)                          | EUR    | 10                     | 1 018 392,60          | 0,13           |
| FR001400CT66 CM-AM IMPACT FIRST INCLUSION (IC)                   | EUR    | 7,25                   | 776 852,94            | 0,10           |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part D1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  | 0,43         | EUR    |

(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques



# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: **CM-AM EURO EQUITIES**

Identifiant d'entité juridique: **9695000CPR48AEYK8B32**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de **30%** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de **6,76/10** tandis que son univers de référence affichait un score de **5,30/10**. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

Le score ESG du produit financier est de 6,76/10, en amélioration de 0,26 sur la période, soit un niveau supérieur au score ESG de l'univers de référence (5,30)

L'intensité Carbone – 1er indicateur de performance- est de 40,9 tCO2/M€ CA fin 2023 vs 169,3 tCO2/M€ CA pour son univers de référence.

Les sociétés ayant une meilleure mixité des genres au conseil d'administration: cet indicateur est de 43,4% en fin de période contre 37,4% pour son univers. A noter l'amélioration par rapport à la période précédente, où l'indicateur était inférieur à 40%

Concernant les controverses relatives aux Droits Humains, 2<sup>ème</sup> indicateur de performance, le fonds n'en affiche aucune vs. 1 au sein de son univers.

Enfin, concernant l'indicateur social, 100% des valeurs en portefeuille ont une politique de protection des lanceurs d'alerte vs 97% pour l'univers.

N/A

La proportion d'investissement durable du fonds est de 62,6%, soit bien au-delà de son objectif de 30% a minima.

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

### ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

N/A

### ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

#### **Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

| Investissements les plus importants | Secteur          | % d'actifs | Pays      |
|-------------------------------------|------------------|------------|-----------|
| ASML HOLDING                        | TECHNO DE L'INFO | 5,97%      | PAYS-BAS  |
| SAP                                 | TECHNO DE L'INFO | 5,45%      | ALLEMAGNE |
| LVMH MOET VUITTON                   | CONSO. DISCRET.  | 5,31%      | FRANCE    |
| BNP PARIBAS ACT.A                   | FINANCE          | 4,32%      | FRANCE    |
| AXA                                 | FINANCE          | 3,99%      | FRANCE    |
| SIEMENS                             | INDUSTRIE        | 3,76%      | ALLEMAGNE |
| SCHNEIDER ELECTRIC                  | INDUSTRIE        | 3,09%      | FRANCE    |
| AIRBUS                              | INDUSTRIE        | 2,95%      | PAYS-BAS  |
| VINCI                               | INDUSTRIE        | 2,95%      | FRANCE    |
| L'OREAL                             | CONSO. DISCRET.  | 2,71%      | FRANCE    |

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2023–31/12/2023**



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### Quelle était l'allocation d'actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Le produit financier s'engage sur un minimum de **30%** d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

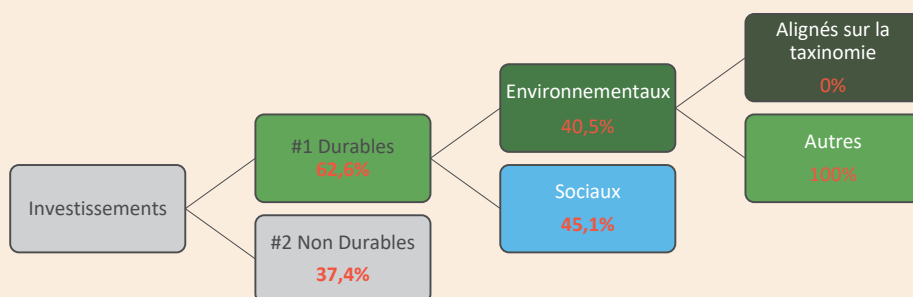
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

| Secteurs           | % d'actifs (rebasé) |
|--------------------|---------------------|
| FINANCE            | 20,2%               |
| INDUSTRIE          | 20%                 |
| TECHNO DE L'INFO   | 15,3%               |
| CONSO. DISCRETI.   | 12,3%               |
| SOINS DE SANTE     | 9%                  |
| CONSO. DE BASE     | 6,8%                |
| NERGIE             | 5,3%                |
| SERV. DE COMMUN.   | 4,3%                |
| MATERIAUX          | 3,9%                |
| SERV. AUX COLLECT. | 2,7%                |



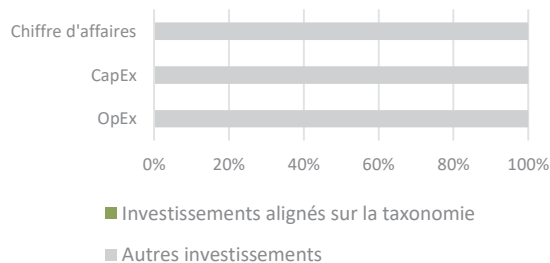
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

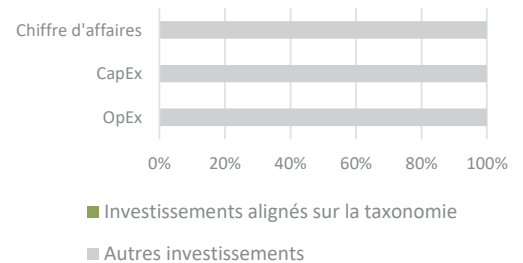
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit **100%** (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de **45,1%**.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- *En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?*
- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?*
- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?*
- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?*



**CM AM EURO EQUITIES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2023**

**CM AM EURO EQUITIES**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT  
4, rue Gaillon  
75002 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CM AM EURO EQUITIES relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.





CM AM EURO EQUITIES

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



CM AM EURO EQUITIES

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

2024.03.15 18:06:15 +0100





# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM SELECTION RESPONSABLE ISR

Fonds commun de placement

Exercice du 01/07/2023 au 29/12/2023

# CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

## ● L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect des exigences du label français ISR. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence 100 % MSCI EMU Net Total Return EUR, sur la durée de placement recommandée. La sélection des valeurs en portefeuille repose sur une approche ISR.

La composition de l'OPCVM peut s'écarter sensiblement de la répartition de l'indicateur de référence. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, coupons réinvestis.

## ● Stratégie d'investissement

La stratégie de gestion vise à s'exposer majoritairement aux marchés actions européens en cherchant à surperformer l'indicateur de référence. La prise en compte de critères extra-financiers repose sur la méthodologie propriétaire de notations ESG développé par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable de Crédit Mutuel Asset Management. Ce filtre extra-financier couvre les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise, pour une démarche socialement responsable. À titre d'illustration, pour le pilier E : l'intensité carbone, pour le pilier S : la politique de ressources humaines, et pour le pilier G : la part des administrateurs indépendants sont inclus dans nos catégories ESG.

Les gérants élimineront les émetteurs les moins bien notés. En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique. La gestion exclura tous les émetteurs ayant des controverses majeures. Ces filtres ESG permettent d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

L'objectif de cette sélection est de retenir les meilleurs OPC combinant une approche de sélection de valeurs européennes, basée sur des critères financiers (exemples : ratios de valorisations et perspectives bénéficiaires) mais aussi extra-financiers grâce à une due diligence « responsable » (exemples : la gouvernance de la société de gestion, sa politique interne d'engagement, la gouvernance de l'OPC en terme de processus de gestion.). Ces critères extra-financiers couvrent les aspects environnementaux (E), sociaux (S) et de gouvernance (G) des entreprises comme défini par l'investissement socialement responsable (ISR).

La sélection des OPC ISR est ouverte à l'ensemble des approches socialement responsable, « Best in class » qui ne retient que les meilleures entreprises dans chaque secteur (selon l'analyse de la société de gestion) ; « Best in Univers » qui retient les meilleures entreprises dans le secteur étudié (selon l'analyse de la société de gestion) et qui exclut certaines entreprises en raison de leur activité propre comme le tabac ou l'armement. La sélection d'un OPC devra répondre à une double contrainte (obtenir une notation globale minimale de 7 points sur 10 au regard des analyses quantitatives et qualitatives et l'obligation d'avoir une appréciation à minima positive (de 0 à 2 allant de -3 et +2)) à la suite de la due diligence « responsable »).

L'OPCVM pourra investir jusqu'à 20% maximum de son actif net en actions en direct.

A minima 90% des titres vifs sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers et 90% des fonds retenus dans la sélection de fonds bénéficient du label français ISR.

L'OPCVM pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net.

La construction du portefeuille est le fruit d'une sélection de fonds, basée sur une méthodologie propriétaire à l'équipe Multi-gestions de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, fonction de critères quantitatifs et qualitatifs. Cette sélection des OPC peut générer des approches de prise en compte de critères extra-financiers différentes selon les fonds sous-jacents, notamment sur les critères ou de techniques de gestion.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 90 % à 110 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques (y compris pays émergents ), de toutes capitalisations, de tous les secteurs. L'OPCVM pourra être exposé aux actions hors zone Europe (10 % maximum )

De 0 % à 10 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques (y compris pays émergents ) , de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés

Jusqu'à 30 % de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les : -contrats financiers à terme ferme ou optionnels, titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit, de change qui peuvent entraîner une surexposition du portefeuille

# COMMENTAIRE DE GESTION

**Rapport annuel 2023 sur une période exceptionnelle de 6 mois (juin 2023 à décembre 2023) vu que le fonds a changé sa date de clôture comptable passant de fin juin à fin décembre.**

## **III. Répercussions géopolitiques et stabilité précaire**

Au troisième trimestre, les répercussions de la crise bancaire américaine et la restructuration en Europe ont continué à se faire sentir. Bien que les marchés aient enregistré des performances solides jusqu'à fin juillet, la stabilité restait précaire. En effet, les tensions géopolitiques se sont intensifiées au Moyen-Orient (conflit israélo-palestinien) et en Ukraine, ajoutant de l'incertitude notamment avec l'emballement du prix de l'or noir (+32% au troisième trimestre passant de 70\$/b fin juin à plus de 90\$/b en septembre). Les investisseurs ont été plutôt prudents face aux risques d'escalades et les marchés ont dévissé après avoir fait leur point haut fin juillet. Dans le même temps, les taux se sont brutalement tendus pour atteindre les 5% sur le 10 an américain et pratiquement 3% sur le 10 an allemand en octobre. Le contexte économique global s'est détérioré, les marchés ont subi de fortes rotations sectorielles en faveur des valeurs cycliques et des pétrolières et pénalisant les valeurs de croissance et à longue duration. Toutefois, l'économie reste soutenue en grande partie par les consommateurs. Les banquiers centraux auront maintenu leur volonté de ramener l'inflation autour de l'objectif fixé.

Dans ce contexte, CM-AM Sélection responsable est en retard sur son indice pour cette période. Le contexte de marché a particulièrement été bénéfique pour le style de gestion « Value » qui termine la période en baisse de seulement 1.78% en moyenne contre -4.39% pour l'indice de référence. Les styles de gestion « croissance » et petites et moyennes capitalisations sont sensiblement en retard respectivement en baisse moyenne de -6.8% et -10.84%.

## **IV. Rallye de fin d'année et revirement des politiques monétaires ?**

Après une période de trois mois de déclin, les marchés ont enregistré un rebond stimulé par des indicateurs rassurants sur l'inflation et des perspectives de croissance optimistes des deux côtés de l'Atlantique, écartant tout scénario de récession à court terme. La désinflation s'est poursuivie aux États-Unis, avec une augmentation des prix sur un an mesurée à +3.1% en octobre contre +3.2% le mois précédent. Les banquiers centraux se sont accordés sur une pause dans le resserrement des taux, la FED envisageant même une possible baisse dès 2024. Aux États-Unis, les données économiques ont continué de surprendre positivement, avec une croissance du PIB publiée à +4.9% au troisième trimestre en rythme annualisé. Ces éléments ont conduit à une détente sur le marché obligataire, marquée par des baisses d'environ 100 points de base sur les taux longs.

Les principaux indices boursiers ont réagi positivement, contribuant au fort rebond de fin d'année entre novembre et décembre, avec une progression de +11.6% pour l'Euro Stoxx 50 et +14% pour l'indice phare américain en dollars (+9.5% en €). Les valeurs de croissance, à l'instar d'ASML en hausse de +19% sur les deux mois, ont été particulièrement favorisées.

Au terme d'une année particulièrement agitée sur le pétrole et les taux, le portefeuille a connu des périodes de performance relative très volatiles. Au final sur la période exceptionnelle de 6 mois, du 30/06/2023 au 29/12/2023 le fonds termine en hausse de +2.490579% sur la part RC et +2.898248% sur la part ES, contre +3.03% pour l'indice de référence.

Le fonds termine quasiment en ligne avec son indice après avoir bénéficié pleinement du rallye de fin d'année et du maintien des convictions en portefeuille plaidant pour une reprise des valeurs de croissance/qualité. De plus, nous avons profité de notre taux d'exposition supérieur à 100% sur la fin de période.

## **Article 8 SFDR – TAXONOMIE**

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

#### **Politiques sectorielles :**

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la réplication indicielle dans leur structuration) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

#### **Politique sectorielle Charbon :**

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » (5) : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;
- Et 4 autres critères associés à des seuils :
  - o Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW
  - o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%
  - o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.



La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FRd) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

#### **Politique sectorielle Hydrocarbure :**

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;
- Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

-----  
(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Mise à jour en octobre de chaque année.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

#### **• Frais de gestion indirects calculés**

183 265,93 EUR

- **Addendum – Article 8**

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

### **• Politique de rémunération**

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

#### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

#### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

#### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération

versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

### ● **Evènements intervenus au cours de la période**

13/02/2023 Caractéristiques juridiques : Mise en conformité avec l'OPC nourricier sur la date de clôture

02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

31/10/2023 Caractéristiques de gestion : Modification de l'indicateur de référence

31/10/2023 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie de gestion de l'OPC

31/10/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en place mécanisme de liquidité

## BILAN ACTIF

|                                                                                                                                                  | 29/12/2023           | 30/06/2023           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>                                                                                                                    | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>                                                                                                          | <b>53 402 720,66</b> | <b>51 724 073,49</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>                                                                                                             | <b>1 030 117,00</b>  | <b>0,00</b>          |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 1 030 117,00         | 0,00                 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>                                                                                                         | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 0,00                 | 0,00                 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Titres de créances</b>                                                                                                                        | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                    | 0,00                 | 0,00                 |
| Titres de créances négociables                                                                                                                   | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres titres de créances                                                                                                                        | 0,00                 | 0,00                 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>                                                                                                 | <b>52 272 913,66</b> | <b>51 598 765,99</b> |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays                                                    | 52 272 913,66        | 51 598 765,99        |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                 | 0,00                 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres organismes non européens                                                                                                                  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                                                                                                         | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Créances représentatives de titres reçus en pension                                                                                              | 0,00                 | 0,00                 |
| Créances représentatives de titres prêtés                                                                                                        | 0,00                 | 0,00                 |
| Titres empruntés                                                                                                                                 | 0,00                 | 0,00                 |
| Titres donnés en pension                                                                                                                         | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations temporaires                                                                                                                    | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Contrats financiers</b>                                                                                                                       | <b>99 690,00</b>     | <b>125 307,50</b>    |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                  | 99 690,00            | 125 307,50           |
| Autres opérations                                                                                                                                | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Autres instruments financiers</b>                                                                                                             | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>Créances</b>                                                                                                                                  | <b>228 110,72</b>    | <b>236 030,50</b>    |
| Opérations de change à terme de devises                                                                                                          | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres                                                                                                                                           | 228 110,72           | 236 030,50           |
| <b>Comptes financiers</b>                                                                                                                        | <b>588 211,93</b>    | <b>1 917 741,23</b>  |
| Liquidités                                                                                                                                       | 588 211,93           | 1 917 741,23         |
| <b>Total de l'actif</b>                                                                                                                          | <b>54 219 043,31</b> | <b>53 877 845,22</b> |

## BILAN PASSIF

|                                                             | 29/12/2023           | 30/06/2023           |
|-------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                     |                      |                      |
| Capital                                                     | 53 696 461,83        | 54 466 574,54        |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00                 | 0,00                 |
| Report à nouveau (a)                                        | 0,00                 | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)            | 309 155,16           | -1 328 908,27        |
| Résultat de l'exercice (a, b)                               | 103 403,62           | 27 961,76            |
| <b>Total des capitaux propres</b>                           | <b>54 109 020,61</b> | <b>53 165 628,03</b> |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>             |                      |                      |
| <b>Instruments financiers</b>                               | <b>63 450,00</b>     | <b>116 187,50</b>    |
| Opérations de cession sur instruments financiers            | 0,00                 | 0,00                 |
| Opérations temporaires sur titres                           | 0,00                 | 0,00                 |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension          | 0,00                 | 0,00                 |
| Dettes représentatives de titres empruntés                  | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations temporaires                               | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Contrats financiers</b>                                  | <b>63 450,00</b>     | <b>116 187,50</b>    |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé             | 63 450,00            | 116 187,50           |
| Autres opérations                                           | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Dettes</b>                                               | <b>8 778,55</b>      | <b>560 754,10</b>    |
| Opérations de change à terme de devises                     | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres                                                      | 8 778,55             | 560 754,10           |
| <b>Comptes financiers</b>                                   | <b>37 794,15</b>     | <b>35 275,59</b>     |
| Concours bancaires courants                                 | 37 794,15            | 35 275,59            |
| Emprunts                                                    | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Total du passif</b>                                      | <b>54 219 043,31</b> | <b>53 877 845,22</b> |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|                                                        | 29/12/2023          | 30/06/2023          |
|--------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |                     |                     |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |                     |                     |
| Contrats futures                                       |                     |                     |
| Indices                                                |                     |                     |
| FESXH4F00002 STX50E-EUX 0324                           | 5 633 320,00        | 0,00                |
| FDAXH4F00002 DAX-EUX 0324                              | 845 650,00          | 0,00                |
| FDXMU3F00001 MINI-DAX 0923                             | 0,00                | 1 139 040,00        |
| FXXPU3F00002 DJ STOXX600 0923                          | 0,00                | 742 080,00          |
| FESBU3F00002 STXE Bank-E 0923                          | 0,00                | 297 412,50          |
| FESXU3F00002 STX50E-EUX 0923                           | 0,00                | 5 755 100,00        |
| Total Indices                                          | 6 478 970,00        | 7 933 632,50        |
| Total Contrats futures                                 | 6 478 970,00        | 7 933 632,50        |
| Options                                                |                     |                     |
| Indices                                                |                     |                     |
| OESXH4P00018 OESX/0324/PUT /4,400 OPTION ESTOXX        | 1 024 900,80        | 0,00                |
| OESXH4P00015 OESX/0324/PUT /4,000 OPTION ESTOXX        | 254 408,00          | 0,00                |
| OESXN3P00006 OESX/0723/PUT /4,200 OPTION ESTOXX        | 0,00                | 522 611,89          |
| Total Indices                                          | 1 279 308,80        | 522 611,89          |
| Total Options                                          | 1 279 308,80        | 522 611,89          |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 7 758 278,80        | 8 456 244,39        |
| Engagements de gré à gré                               |                     |                     |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00                | 0,00                |
| Autres engagements                                     |                     |                     |
| Total Autres engagements                               | 0,00                | 0,00                |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>7 758 278,80</b> | <b>8 456 244,39</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |                     |                     |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |                     |                     |
| Contrats futures                                       |                     |                     |
| Indices                                                |                     |                     |
| Total Indices                                          | 0,00                | 0,00                |
| Total Contrats futures                                 | 0,00                | 0,00                |
| Options                                                |                     |                     |
| Indices                                                |                     |                     |
| Total Indices                                          | 0,00                | 0,00                |
| Total Options                                          | 0,00                | 0,00                |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00                | 0,00                |
| Engagements de gré à gré                               |                     |                     |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00                | 0,00                |
| Autres engagements                                     |                     |                     |
| Total Autres engagements                               | 0,00                | 0,00                |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |



## COMPTE DE RESULTAT

|                                                                     | 29/12/2023        | 30/06/2023       |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------|------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                          |                   |                  |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                       | 17 202,94         | 7 868,61         |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                          | 84 000,24         | 0,00             |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                      | 0,00              | 0,00             |
| Produits sur titres de créances                                     | 0,00              | 0,00             |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres         | 0,00              | 0,00             |
| Produits sur contrats financiers                                    | 0,00              | 0,00             |
| Autres produits financiers                                          | 0,00              | 0,00             |
| <b>TOTAL (I)</b>                                                    | <b>101 203,18</b> | <b>7 868,61</b>  |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                           |                   |                  |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres          | 0,00              | 0,00             |
| Charges sur contrats financiers                                     | 0,00              | 0,00             |
| Charges sur dettes financières                                      | -1 225,64         | 685,50           |
| Autres charges financières                                          | 0,00              | 0,00             |
| <b>TOTAL (II)</b>                                                   | <b>-1 225,64</b>  | <b>685,50</b>    |
| <b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>                 | <b>102 428,82</b> | <b>7 183,11</b>  |
| Autres produits (III)                                               | 0,00              | 0,00             |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)               | -3 576,59         | -13 616,22       |
| <b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b> | <b>106 005,41</b> | <b>20 799,33</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V)                        | -2 601,79         | 7 162,43         |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)            | 0,00              | 0,00             |
| <b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>                      | <b>103 403,62</b> | <b>27 961,76</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Le FCP CM-AM SELECTION RESPONSABLE ISR clôture désormais son exercice en décembre à partir du 29-12-2023 (anciennement en juin).

Cet exercice a une durée exceptionnelle de 6 mois du 01-07-2023 au 29-12-2023.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ES :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

|    |              | Frais de gestion fixes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Assiette  |
|----|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| RC | FR0013505047 | 1,5 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 1,42 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,08 % TTC maximum<br>Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché. | Actif net |
| ES | FR00140069T6 | 1 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 0,92 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,08 % TTC maximum<br>Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.   | Actif net |

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

|    |              | Frais de gestion indirects      |
|----|--------------|---------------------------------|
| RC | FR0013505047 | 0,9% TTC maximum de l'Actif net |
| ES | FR00140069T6 | 0,9% TTC maximum de l'Actif net |

- **Commission de surperformance**

**Part FR0013505047 RC**

Néant

**Part FR00140069T6 ES**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

## ● Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| Néant                    |                           |             |                     |

## ● Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

### ● Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

### ● Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

### ● Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

### ● Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

### ● Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

## ● **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## ● **Description des garanties reçues ou données**

### ● **Garantie reçue :**

Néant

### ● **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

- **Informations complémentaires**

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|                                                                              | 29/12/2023           | 30/06/2023           |
|------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>                                         | <b>53 165 628,03</b> | <b>43 144 599,36</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 3 422 601,89         | 10 752 013,88        |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -3 927 351,88        | -7 740 908,01        |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 306 282,69           | 198 023,92           |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -356 693,70          | -1 873 183,01        |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 887 967,00           | 2 296 811,33         |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | -506 910,55          | -1 840 999,30        |
| Frais de transaction                                                         | -18 815,17           | -42 155,10           |
| Différences de change                                                        | 366,60               | -1 027,65            |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 1 140 186,79         | 8 096 687,49         |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>2 248 391,52</i>  | <i>1 108 204,73</i>  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>1 108 204,73</i>  | <i>-6 988 482,76</i> |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | -110 246,50          | 154 965,79           |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>-46 130,00</i>    | <i>64 116,50</i>     |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>64 116,50</i>     | <i>-90 849,29</i>    |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                 | 0,00                 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                 | 0,00                 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 106 005,41           | 20 799,33            |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                 | 0,00                 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres éléments                                                              | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>                                           | <b>54 109 020,61</b> | <b>53 165 628,03</b> |



**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                                   | Montant             | %            |
|---------------------------------------------------|---------------------|--------------|
| <b>ACTIF</b>                                      |                     |              |
| Obligations et valeurs assimilées                 |                     |              |
| <b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>    | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>  |
| Titres de créances                                |                     |              |
| <b>TOTAL Titres de créances</b>                   | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>  |
| Operations contractuelles a l'achat               |                     |              |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>  | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>  |
| <b>PASSIF</b>                                     |                     |              |
| Cessions                                          |                     |              |
| <b>TOTAL Cessions</b>                             | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>  |
| Operations contractuelles a la vente              |                     |              |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b> | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>  |
| <b>HORS BILAN</b>                                 |                     |              |
| Opérations de couverture                          |                     |              |
| Indices                                           | 7 758 278,80        | 14,34        |
| <b>TOTAL Opérations de couverture</b>             | <b>7 758 278,80</b> | <b>14,34</b> |
| Autres opérations                                 |                     |              |
| Indices                                           | 0,00                | 0,00         |
| <b>TOTAL Autres opérations</b>                    | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>  |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|-----------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>                      |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts                            | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances                | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00      | 0,00 | 588 211,93    | 1,09 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>                     |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00      | 0,00 | 37 794,15     | 0,07 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                 |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture          | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations                 | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | 0-3 mois   | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|-----------------------------------|------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>                      |            |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts                            | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances                | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                | 588 211,93 | 1,09 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>                     |            |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                | 37 794,15  | 0,07 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                 |            |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture          | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations                 | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF  
ET DE HORS-BILAN**

|                                                  | Devise 1  | %    | Devise2 | %    | Devise 3 | %    | Autre(s)<br>devise(s) | %    |
|--------------------------------------------------|-----------|------|---------|------|----------|------|-----------------------|------|
|                                                  | GBP       | GBP  |         |      |          |      |                       |      |
| <b>Actif</b>                                     |           |      |         |      |          |      |                       |      |
| Dépôts                                           | 0,00      | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées                    | 0,00      | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                | 0,00      | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Titres de créances                               | 0,00      | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Titres d'OPC                                     | 0,00      | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00      | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers                              | 0,00      | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Créance                                          | 0,00      | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers                               | 0,00      | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                    |           |      |         |      |          |      |                       |      |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00      | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00      | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers                              | 0,00      | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Dettes                                           | 0,00      | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers                               | 37 794,15 | 0,07 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                |           |      |         |      |          |      |                       |      |
| Opérations de couverture                         | 0,00      | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Autres opérations                                | 0,00      | 0,00 | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |

# **VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

|                               | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00       |
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

# **VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

|                                                                                  | 29/12/2023 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00       |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

# **INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

|                                   | ISIN         | LIBELLE            | 29/12/2023          |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|---------------------|
| Actions                           |              |                    | 0,00                |
| Obligations                       |              |                    | 0,00                |
| TCN                               |              |                    | 0,00                |
| OPC                               |              |                    | 9 952 300,25        |
|                                   | FR0000991788 | CM-AM EU.VAL.RD 6D | 2 453 330,00        |
|                                   | FR0010037341 | CM-AM EUR.GR.RC 6D | 3 901 756,59        |
|                                   | FR0013384989 | CM-AM CONV.EU.IC3D | 1 830 476,00        |
|                                   | FR0013385010 | CM-AM SM.M.EU.IC3D | 207 879,00          |
|                                   | FR0013486461 | CM AM GL.SEL.IC 3D | 1 015 980,11        |
|                                   | FR00140077F8 | CM AM CON.USA IC3D | 542 878,55          |
| Contrats financiers               |              |                    | 0,00                |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>9 952 300,25</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |                           |                             |
|-----------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|---------------------------|-----------------------------|
|                                                     | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire | Crédits d'impôt<br>totaux | Crédits d'impôt<br>unitaire |
| Total acomptes                                      |      |      | 0                | 0                   | 0                         | 0                           |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |
|------------------------------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|
|                                                                        | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire |
| Total acomptes                                                         |      |      | 0                | 0                   |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>29/12/2023</b> | <b>30/06/2023</b> |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                             |                   |                   |
| Report à nouveau                                                             | 0,00              | 0,00              |
| Résultat                                                                     | 103 403,62        | 27 961,76         |
| <b>Total</b>                                                                 | <b>103 403,62</b> | <b>27 961,76</b>  |

|                                | <b>29/12/2023</b> | <b>30/06/2023</b> |
|--------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI RC</b>         |                   |                   |
| <b>Affectation</b>             |                   |                   |
| Distribution                   | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation                 | -739,61           | -2 713,46         |
| <b>Total</b>                   | <b>-739,61</b>    | <b>-2 713,46</b>  |

|                                | <b>29/12/2023</b> | <b>30/06/2023</b> |
|--------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>C2 PART CAPI ES</b>         |                   |                   |
| <b>Affectation</b>             |                   |                   |
| Distribution                   | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation                 | 104 143,23        | 30 675,22         |
| <b>Total</b>                   | <b>104 143,23</b> | <b>30 675,22</b>  |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/06/2023           |
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                                          |                                             |                      |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                   | 0,00                                        | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                                                 | 309 155,16                                  | -1 328 908,27        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                             | 0,00                                        | 0,00                 |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>309 155,16</b>                           | <b>-1 328 908,27</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/06/2023       |
| <b>C1 PART CAPI RC</b>                                                                    |                                             |                  |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                  |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00             |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00             |
| Capitalisation                                                                            | 2 297,86                                    | -9 856,63        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>2 297,86</b>                             | <b>-9 856,63</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                  |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00             |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00             |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/06/2023           |
| <b>C2 PART CAPI ES</b>                                                                    |                                             |                      |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                      |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00                 |
| Capitalisation                                                                            | 306 857,30                                  | -1 319 051,64        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>306 857,30</b>                           | <b>-1 319 051,64</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                      |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00                 |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00                 |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part             | Actif net     | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) | Crédit d'impôt unitaire | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes |
|------------|------------------|---------------|------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
|            |                  |               |                  | €                           | €                                                                              | €                                                           | €                       | €                                                  |
| 09/03/2021 | C1 PART CAPI RC* | 600 000,00    | 6 000,00         | 100,00                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,00                                               |
| 30/06/2022 | C1 PART CAPI RC  | 1 404 870,35  | 14 992,249       | 93,70                       | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -3,01                                              |
| 30/06/2022 | C2 PART CAPI ES  | 41 739 729,01 | 509 269,439      | 81,96                       | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -4,07                                              |
| 30/06/2023 | C1 PART CAPI RC  | 392 060,01    | 3 602,852        | 108,81                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -3,48                                              |
| 30/06/2023 | C2 PART CAPI ES  | 52 773 568,02 | 550 128,519      | 95,92                       | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -2,34                                              |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI RC  | 401 808,87    | 3 602,852        | 111,52                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,43                                               |
| 29/12/2023 | C2 PART CAPI ES  | 53 707 211,74 | 544 102,256      | 98,70                       | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,75                                               |

\*Date de création



## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|                                                                  | En quantité        | En montant |
|------------------------------------------------------------------|--------------------|------------|
| C1 PART CAPI RC                                                  |                    |            |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 0,00000            | 0,00       |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | 0,00000            | 0,00       |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | 0,00000            | 0,00       |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>3 602,85200</b> |            |

|                                                                  | En quantité          | En montant    |
|------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------|
| C2 PART CAPI ES                                                  |                      |               |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 36 653,07200         | 3 422 601,89  |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -42 679,33500        | -3 927 351,88 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | -6 026,26300         | -504 749,99   |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>544 102,25600</b> |               |

## COMMISSIONS

|                                                                  | En montant |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C1 PART CAPI RC</b>                                           |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées              | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00       |

|                                                                  | En montant |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C2 PART CAPI ES</b>                                           |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées              | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00       |

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| FR0013505047 C1 PART CAPI RC                        |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 1,00       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 1 900,90   |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 417,61     |

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| FR00140069T6 C2 PART CAPI ES                        |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,20       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 51 219,71  |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 56 279,59  |

## CREANCES ET DETTES

|                                 | Nature de débit/crédit      | 29/12/2023        |
|---------------------------------|-----------------------------|-------------------|
| Créances                        | Dépôts de garantie          | 219 095,40        |
| Créances                        | Frais de gestion rétrocédés | 9 015,32          |
| <b>Total des créances</b>       |                             | <b>228 110,72</b> |
| Dettes                          | Frais de gestion            | 8 778,55          |
| <b>Total des dettes</b>         |                             | <b>8 778,55</b>   |
| <b>Total dettes et créances</b> |                             | <b>219 332,17</b> |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|                                                                            | Valeur EUR           | % Actif Net   |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------|
| <b>PORTFEUILLE</b>                                                         | <b>53 303 030,66</b> | <b>98,51</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                              | 1 030 117,00         | 1,90          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                          | 0,00                 | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES                                             | 0,00                 | 0,00          |
| TITRES OPC                                                                 | 52 272 913,66        | 96,61         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES                                                  | 0,00                 | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>                                           | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT                                        | 0,00                 | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                 | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>228 110,72</b>    | <b>0,42</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-8 778,55</b>     | <b>-0,02</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>                                                 | <b>36 240,00</b>     | <b>0,07</b>   |
| OPTIONS                                                                    | 36 240,00            | 0,07          |
| FUTURES                                                                    | 0,00                 | 0,00          |
| SWAPS                                                                      | 0,00                 | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>550 417,78</b>    | <b>1,02</b>   |
| DISPONIBILITES                                                             | 550 417,78           | 1,02          |
| DEPOTS A TERME                                                             | 0,00                 | 0,00          |
| EMPRUNTS                                                                   | 0,00                 | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES                                                      | 0,00                 | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                 | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                 | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>                                                           | <b>54 109 020,61</b> | <b>100,00</b> |

## PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

| Désignation des valeurs                                                                                  | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|------------------------|----------------------|----------------|
| <b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées</b>                                                            |        |                        | <b>1 030 117,00</b>  | <b>1,90</b>    |
| <b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>                      |        |                        | <b>1 030 117,00</b>  | <b>1,90</b>    |
| <b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)</b> |        |                        | <b>1 030 117,00</b>  | <b>1,90</b>    |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                                                                      |        |                        | <b>418 152,00</b>    | <b>0,77</b>    |
| FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON                                                                  | EUR    | 570                    | 418 152,00           | 0,77           |
| <b>TOTAL PAYS-BAS</b>                                                                                    |        |                        | <b>611 965,00</b>    | <b>1,13</b>    |
| NL0010273215 ASML HOLDING                                                                                | EUR    | 450                    | 306 765,00           | 0,57           |
| NL0011585146 FERRARI                                                                                     | EUR    | 1 000                  | 305 200,00           | 0,56           |
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>                                                                                |        |                        | <b>52 272 913,66</b> | <b>96,61</b>   |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b>                                         |        |                        | <b>52 272 913,66</b> | <b>96,61</b>   |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                                                                      |        |                        | <b>22 126 146,61</b> | <b>40,89</b>   |
| FR0000991788 CM-AM EUROPE VALUE (RD)                                                                     | EUR    | 1 092,126              | 2 453 330,00         | 4,53           |
| FR0010037341 CM-AM EUROPE GROWTH (RC)                                                                    | EUR    | 480,651                | 3 901 756,59         | 7,21           |
| FR0010589325 GROUPAM.AVENIR EURO M FCP 3DEC                                                              | EUR    | 3 691                  | 1 702 141,56         | 3,15           |
| FR0010828913 LAZARD ALPHA EUR.SRI I SI.3DEC                                                              | EUR    | 4 377,554              | 2 725 158,69         | 5,04           |
| FR0011646454 PREVOIR GESTION ACT.I FCP 4DEC                                                              | EUR    | 520                    | 1 300 499,20         | 2,40           |
| FR0011896471 MANSARTIS ZONE EURO ISR I 3DEC                                                              | EUR    | 3 310,97               | 5 294 406,58         | 9,79           |
| FR0013289535 BDL CONVIC.PART I FCP 3DEC                                                                  | EUR    | 839,284                | 1 151 640,33         | 2,13           |

| Désignation des valeurs                              | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|------------------------------------------------------|--------|------------------------|----------------------|----------------|
| FR0013384989 CM-AM CONVICTIONS EURO (IC)             | EUR    | 88 600                 | 1 830 476,00         | 3,38           |
| FR0013385010 CM-AM SMALL & MIDCAP EURO (IC)          | EUR    | 6 650                  | 207 879,00           | 0,38           |
| FR0013486461 CM-AM GLOBAL SELECTION SRI (IC)         | EUR    | 7,649                  | 1 015 980,11         | 1,88           |
| FR00140077F8 CM-AM CONVICTIONS USA (IC)              | EUR    | 5                      | 542 878,55           | 1,00           |
| <b>TOTAL LUXEMBOURG</b>                              |        |                        | <b>30 146 767,05</b> | <b>55,72</b>   |
| LU0870552998 DNCA SRI EUROPE GROWTH I 4DEC           | EUR    | 15 936,5397            | 4 924 709,50         | 9,10           |
| LU1111643042 ELE.EURO.SEL.FD.I.EUR.CAP.2DEC          | EUR    | 1 725                  | 3 433 440,00         | 6,35           |
| LU1602144575 AM.MSCI EMU ESG L.SEL.ETF DR C          | EUR    | 29 055                 | 8 002 772,64         | 14,79          |
| LU1615092217 BNPP M.W.S.S-S.PAB 5 CAP.C.EUR          | EUR    | 71 400                 | 1 303 614,06         | 2,41           |
| LU1907595125 DNCA INV.BEY.SEMPER.I EUR 4DEC          | EUR    | 14 904,57              | 2 431 531,55         | 4,49           |
| LU2109787635 AM.INX MSCI EMU SRI UC.ETF DR           | EUR    | 128 165                | 10 050 699,30        | 18,58          |
| <b>TOTAL Contrats financiers</b>                     |        |                        | <b>36 240,00</b>     | <b>0,07</b>    |
| <b>TOTAL Contrats financiers avec appel de marge</b> |        |                        | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>    |
| <b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>              |        |                        | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>    |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                  |        |                        | <b>52 090,00</b>     | <b>0,10</b>    |
| MARF.EUR Appels marge futures                        | EUR    | 52 090                 | 52 090,00            | 0,10           |
| <b>TOTAL AUTRES PAYS</b>                             |        |                        | <b>-52 090,00</b>    | <b>-0,10</b>   |
| FDAXH4F00002 DAX-EUX 0324                            | EUR    | -2                     | -4 350,00            | -0,01          |
| FESXH4F00002 STX50E-EUX 0324                         | EUR    | 124                    | -47 740,00           | -0,09          |
| <b>TOTAL Engagements à terme conditionnels</b>       |        |                        | <b>36 240,00</b>     | <b>0,07</b>    |

| Désignation des valeurs                                              | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Valeur<br>boursière | % Actif<br>Net |
|----------------------------------------------------------------------|--------|------------------------|---------------------|----------------|
| <b>TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b> |        |                        | <b>36 240,00</b>    | <b>0,07</b>    |
| <b>TOTAL AUTRES PAYS</b>                                             |        |                        | <b>36 240,00</b>    | <b>0,07</b>    |
| OESXH4P00015 OESX/0324/PUT /4,000                                    | EUR    | -80                    | -11 360,00          | -0,02          |
| OESXH4P00018 OESX/0324/PUT /4,400                                    | EUR    | 80                     | 47 600,00           | 0,09           |



**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part C2 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: **CM-AM Sélection Responsable ISR**

Identifiant d'entité juridique: 969500JWG76CZCC1N989

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 5% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Non concerné.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Non concerné.

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale (60%) pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/07/2023-29/12/2023**

| Investissements les plus importants | Secteur | % d'actifs | Pays |
|-------------------------------------|---------|------------|------|
| Amundi MSCI EMU SRI                 | Actions | 18,58%     | EU   |
| Amundi MSCI EMU ESG Leaders         | Actions | 14,79%     | EU   |
| Mansartis Zone Euro ISR             | Actions | 9,79%      | EU   |
| DNCA Europe Growth ISR              | Actions | 9,10%      | EU   |
| Eleva European Selection ISR        | Actions | 6,35%      | EU   |
| Lazard Alpha Euro ISR               | Actions | 5,04%      | EU   |
| CM-AM Europe Value ISR              | Actions | 4,53%      | EU   |
| DNCA Semperosa ISR                  | Actions | 4,49%      | EU   |
| CM-AM Convictions Euro ISR          | Actions | 3,38%      | EU   |
| Groupama Avenir Euro ISR            | Actions | 3,15%      | EU   |



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### Quelle était l'allocation d'actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

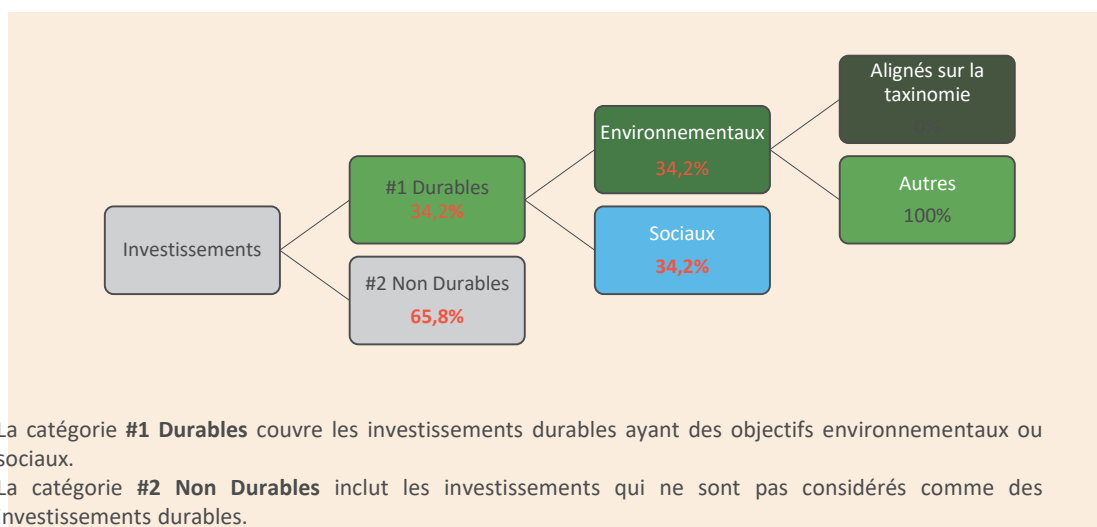
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Non concerné.



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

### Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?



Oui :



Dans le gaz fossile



Dans l'énergie nucléaire



Non



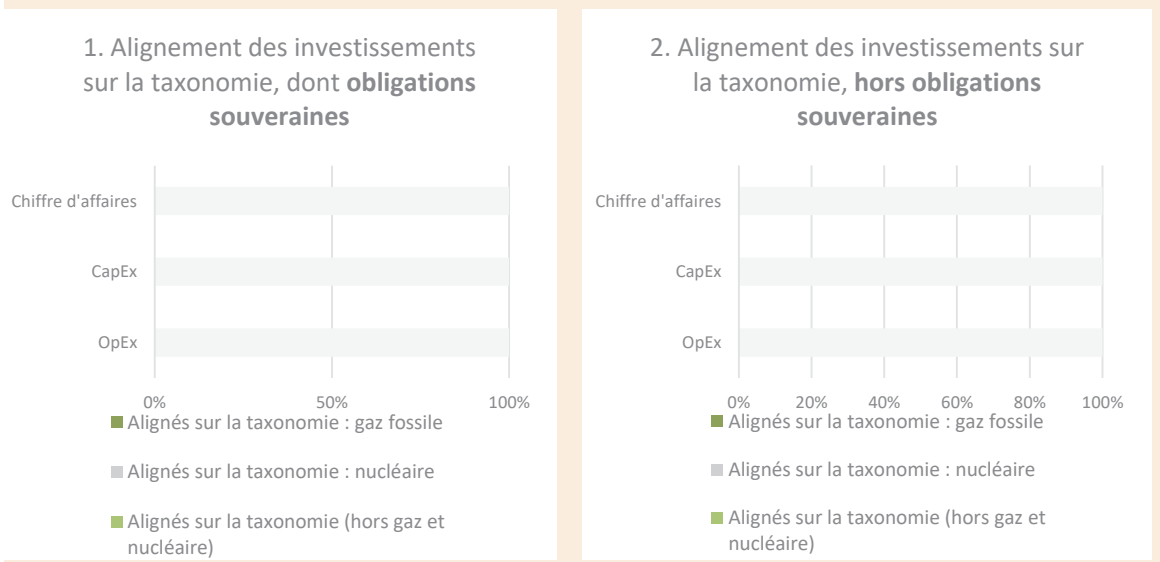
Les activités alignés sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



**Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?**

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxonomie de l'UE, soit 100%.



**Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

La part d'investissement durables sur le plan social était de 34,2%.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et les garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

NA



***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large pertinent?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

NA

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.





61, rue Henri Regnault La Défense  
92400 COURBEVOIE  
France  
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00  
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01  
[www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)

## **FCP CM-AM SELECTION RESPONSABLE ISR**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Relatif à l'exercice de 6 mois clos le 29 décembre 2023

## **FCP CM-AM SELECTION RESPONSABLE ISR**

4, rue Gaillon  
75002 Paris

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Relatif à l'exercice de 6 mois clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de parts du FCP CM-AM SELECTION RESPONSABLE ISR,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) CM-AM SELECTION RESPONSABLE ISR relatifs à l'exercice de 6 mois clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

# Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

*Fait à Courbevoie, date de la signature électronique*

*Document authentifié et daté par signature électronique* 22 mars 2024

DocuSigned by:  
  
F03E23C213CF452...  
Gilles DUNAND-ROUX



# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM ACTIONS MONDE

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

# CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

## ● L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence 100% MSCI World, sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPCVM peut s'écarter de manière importante de la répartition de l'indicateur.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis.

## ● Stratégie d'investissement

La stratégie de gestion consiste d'abord à effectuer une allocation tactique entre les différentes classes d'actifs à partir d'un scénario économique et financier.

- S'agissant des actions : La ventilation de la poche actions entre les différents secteurs économiques sera ensuite effectuée : selon le scénario d'investissement retenu, on privilégiera ou écartera, les secteurs présentant une sensibilité plus ou moins forte au cycle économique. Enfin, on sélectionnera les valeurs sur la base de critères quantitatifs (progression des bénéfices, solidité du bilan, niveau de marge) et qualitatifs.

- S'agissant des instruments de taux : La poche taux comprendra des instruments de taux court terme, moyen et long terme. Une analyse en valeur relative conduira à privilégier les supports dettes d'Etats ou dettes de crédit. La qualité de signature sera examinée (ratings, degré de séniorité). L'indicateur de mesure du risque de taux sera la sensibilité pour les titres de créances et les vies moyennes pour les instruments du marché monétaire.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 70 % à 110 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs. L'OPCVM pourra être exposé aux valeurs de petites capitalisations inférieures à 3 milliards d'euros (20 %), aux actions de pays émergents (30 %),

De 0 % à 30 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de l'Union européenne, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés.

L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (10%)

Jusqu'à 100 % de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de change. L'effet de levier indicatif est de 130 %.

# COMMENTAIRE DE GESTION

---

## I. Début optimiste malgré les craintes géopolitiques :

Le premier trimestre de 2023 a débuté sous le signe de l'optimisme sur les marchés financiers, mais cette euphorie a rapidement été éclipsée par des événements déstabilisants et source de volatilité. La réouverture de la Chine opérée début janvier 2023 aura été porteur d'espoirs et favorisé un temps boursièrement la zone. Toutefois, les investisseurs ont été secoués par une crise d'envergure aux États-Unis, marquée par la faillite éclair (en 48 heures) de la Silicon Valley Bank en raison de la forte remontée des taux de la FED et d'une fuite de leurs dépôts (concentrés et non assurés). Cette débâcle a généré des ondes de choc rappelant la crise financière de 2008 et éveillant des craintes de contagion à l'échelle mondiale. Les banques régionales américaines ont été particulièrement touchées (First Republic Bank en sera la deuxième victime), et l'effet domino s'est rapidement étendu aux institutions financières européennes. Crédit Suisse déjà entachée d'une série de pertes et de scandales depuis de nombreuses années s'est vue mise à mal pour au final être rachetée en urgence par UBS. La situation a fortement influencé les performances boursières, créant un climat d'incertitude alors que les investisseurs cherchaient à évaluer les répercussions de cette crise. Forte heureusement, la rapidité d'action des États et des grandes banques (injection de liquidité, rachats, prêts, dépôts, etc.) aura permis de stabiliser le secteur. Coté taux, après un début d'année haussier (jusqu'à 4% sur le 10 ans US et 2.75% en Allemagne), le stress observé sur les marchés a conduit à une forte détente des rendements obligataires. Les investisseurs se sont précipités vers les actifs refuges et de qualité (dollar et taux sans risque).

Sur la période, le Stoxx 600 progresse de +8.4%, l'indice phare américain fait +5.9% en € et -13.2% pour l'indice des banques américaine. Dans ce contexte, CM-AM Actions Monde surperforme le MSCI World en Euro de plus de 160 points de base sur cette période. Cela s'explique pour une sous pondération importante du secteur bancaire en zone euro. Le taux à 10 ans US a baissé de 40 points de base, permettant aux styles de gestion « croissance » de surperformer significativement.

## II. Évolutions contrastées et anticipations des politiques monétaires

Le deuxième trimestre de 2023 aura été caractérisée par une certaine volatilité sur les marchés en début de période, résultant de la crise bancaire américaine et de son impact en Europe. Les banques centrales ont maintenu des politiques monétaires restrictives, prolongeant cette tendance jusqu'en juillet. La FED a remonté ses taux de +100bps entre janvier et mi-juillet.

Sur la période, les performances ont été contrastées : +2.27% pour l'Euro Stoxx 600, +8.25% pour le S&P 500 en € et -10% pour l'indice chinois.

Effectivement, le marché américain initialement plus touché par l'éclatement financier, a affiché une reprise significative au cours de la seconde partie. Cette reprise a été soutenue par de bons résultats d'entreprises, le début de la désinflation (+5.5% en juin vs +8.6% en janvier) et alimentée par la frénésie autour de l'intelligence artificielle et de la technologie. En effet, un nouveau secteur technologique a émergé en 2022 avec CHATGPT autour de l'IA, un marché en plein essor qui devrait doubler en 4 ans et atteindre plus de 500 milliards de dollars en 2027 (source : Statista). En atteste la performance d'un des leaders en la matière Nvidia (qui produit les puces électroniques alimentant les modèles d'IA générative) qui progresse de +52.3% sur la période. Google et Microsoft profitent également de l'engouement avec des performances respectives de +18% et +15%.

Dans le même temps, l'activité américaine est apparue plus résiliente portée par des données de consommation robustes. En revanche, en Europe et en Chine les indicateurs ont signalé un ralentissement de l'activité avec des PMI en contraction (<50).

Dans ce contexte, CM-AM Actions Monde sous-performe le MSCI World en Euro de 108 points de base sur cette période. Cela s'explique par une remontée des taux, et en particulier le taux à 10 ans US qui reprend les 40 points de base perdus le trimestre précédent. Cette sous performance a deux



explications majeures. Il était sous-exposé aux actions américaines de 8%. Nous étions sous-pondérés sur le secteur bancaire européens qui était en surperformance de 6% sur la période.

### **III. Répercussions géopolitiques et stabilité précaire**

Au troisième trimestre, les répercussions de la crise bancaire américaine et la restructuration en Europe ont continué à se faire sentir. Bien que les marchés aient enregistré des performances solides jusqu'à fin juillet, la stabilité restait précaire. En effet, les tensions géopolitiques se sont intensifiées au Moyen-Orient (conflit israélo-palestinien) et en Ukraine, ajoutant de l'incertitude notamment avec l'emballement du prix de l'or noir (+32% au troisième trimestre passant de 70\$/b fin juin à plus de 90\$/b en septembre). Les investisseurs ont été plutôt prudents face aux risques d'escalades et les marchés ont dévissé après avoir fait leur point haut fin juillet. Dans le même temps, les taux se sont brutalement tendus pour atteindre les 5% sur le 10 an américain et pratiquement 3% sur le 10 an allemand en octobre. Le contexte économique global s'est détérioré, les marchés ont subi de fortes rotations sectorielles en faveur des valeurs cycliques et des pétrolières et pénalisant les valeurs de croissance et à longue durée. Toutefois, l'économie reste soutenue en grande partie par les consommateurs. Les banquiers centraux auront maintenu leur volonté de ramener l'inflation autour de l'objectif fixé.

Dans ce contexte, CM-AM Actions Monde sous-performe le MSCI World en Euro de 218 points de base sur cette période. Cela s'explique par une remontée très significative du pétrole et des taux. Le portefeuille était sous-pondéré aux secteurs de l'énergie (+14.71% sur la période) et aux banques (+4.53%). Les petites et moyennes capitalisations sont en forte retrait avec une performance moyenne à -9.74% contre -2.11% pour le Stoxx 600.

### **IV. Rallye de fin d'année et revirement des politiques monétaires ?**

Après une période de trois mois de déclin, les marchés ont enregistré un rebond stimulé par des indicateurs rassurants sur l'inflation et des perspectives de croissance optimistes des deux côtés de l'Atlantique, écartant tout scénario de récession à court terme. La désinflation s'est poursuivie aux États-Unis, avec une augmentation des prix sur un an mesurée à +3.1% en octobre contre +3.2% le mois précédent. Les banquiers centraux se sont accordés sur une pause dans le resserrement des taux, la FED envisageant même une possible baisse dès 2024. Aux États-Unis, les données économiques ont continué de surprendre positivement, avec une croissance du PIB publiée à +4.9% au troisième trimestre en rythme annualisé. Ces éléments ont conduit à une détente sur le marché obligataire, marquée par des baisses d'environ 100 points de base sur les taux longs.

Les principaux indices boursiers ont réagi positivement, contribuant au fort rebond de fin d'année entre novembre et décembre, avec une progression de +11.6% pour l'Euro Stoxx 50 et +14% pour l'indice phare américain en dollars (+9.5% en €). Les valeurs de croissance, à l'instar d'ASML en hausse de +19% sur les deux mois, et de Microsoft en hausse de +15%, ont été particulièrement favorisées.

Au terme d'une année particulièrement agitée sur le pétrole et les taux, le portefeuille a connu des périodes de performance relative très volatiles. Au final le fonds termine en hausse de 17.65% sur la part ES, contre 19.60% pour le MSCI World en Euro. Cette contre-performance s'explique principalement par des sous-pondérations aux actions américaines en début d'année, et sur les secteurs de la banque et de l'énergie. En revanche, les fonds « croissance » ont nettement surperformé les indices de références. Les actions européennes auront connu une période de surperformance importante entre octobre 2022 et avril 2023. Période pendant laquelle le portefeuille était surpondéré sur l'Europe. Nous avons alors remonté progressivement l'exposition aux actions américaines durant le reste de l'année pour terminer 2023 en étant surpondéré sur les US.

### **Article 8 SFDR – TAXONOMIE**

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant

à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

#### **Politiques sectorielles :**

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la réplication indicielle dans leur structuration) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

#### **Politique sectorielle Charbon :**

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;
- Et 4 autres critères associés à des seuils :
  - o Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW
  - o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%
  - o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.

La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

#### **Politique sectorielle Défense et Sécurité :**

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FRd) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

#### **Politique sectorielle Hydrocarbure :**

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;
- Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :
- pétrole ou gaz de schiste,
  - pétrole issu de sables bitumineux,
  - pétrole lourd et extra-lourd,
  - pétrole en eau profonde,
  - pétrole extrait en Arctique,
  - méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

-----  
(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Mise à jour en octobre de chaque année.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

### **● Frais de gestion indirects calculés**

4 078 014,61 EUR

### **● Addendum – Article 8**

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :  
Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels ([creditmutuel-am.eu](https://creditmutuel-am.eu))

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# RAPPORT COMPTABLE

## • INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### • Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### • Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### • Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### • Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

| Méthode VAR          |                |                |              |
|----------------------|----------------|----------------|--------------|
| Levier au 29/12/2023 | Niveau minimum | Niveau maximum | Niveau moyen |
| 39%                  | 9,53%          | 14,73%         | 12,51%       |

### • Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace

Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

#### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

#### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

#### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

### ● **Evènements intervenus au cours de la période**

13/02/2023 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification des modalités de souscription et de rachat

13/02/2023 Création de part : Création de deux nouvelles parts RC et IC

10/02/2023 Fusion/absorption : Fusion-absorption du FIVG EVOLIO ACTIONS MONDE par l'OPCVM CM-AM ACTIONS MONDE

06/11/2023 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie de gestion de l'OPC

06/11/2023 Caractéristiques de gestion : Mise à jour de l'annexe SFDR

06/11/2023 Caractéristiques parts (hors frais) : Mise en place d'un mécanisme de liquidité (gates)

06/11/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame

## BILAN ACTIF

|                                                                                                                                                  | 29/12/2023              | 30/12/2022            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-----------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>                                                                                                                    | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>           |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>                                                                                                          | <b>1 019 420 753,78</b> | <b>458 272 546,63</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>                                                                                                             | <b>195 406 453,41</b>   | <b>12 071 742,73</b>  |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 195 406 453,41          | 12 071 742,73         |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 0,00                    | 0,00                  |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>                                                                                                         | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>           |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 0,00                    | 0,00                  |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 0,00                    | 0,00                  |
| <b>Titres de créances</b>                                                                                                                        | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>           |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                    | 0,00                    | 0,00                  |
| Titres de créances négociables                                                                                                                   | 0,00                    | 0,00                  |
| Autres titres de créances                                                                                                                        | 0,00                    | 0,00                  |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                | 0,00                    | 0,00                  |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>                                                                                                 | <b>816 641 518,86</b>   | <b>443 828 093,68</b> |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays                                                    | 816 641 518,86          | 443 828 093,68        |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                    | 0,00                  |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                    | 0,00                  |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                    | 0,00                  |
| Autres organismes non européens                                                                                                                  | 0,00                    | 0,00                  |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                                                                                                         | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>           |
| Créances représentatives de titres reçus en pension                                                                                              | 0,00                    | 0,00                  |
| Créances représentatives de titres prêtés                                                                                                        | 0,00                    | 0,00                  |
| Titres empruntés                                                                                                                                 | 0,00                    | 0,00                  |
| Titres donnés en pension                                                                                                                         | 0,00                    | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires                                                                                                                    | 0,00                    | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>                                                                                                                       | <b>7 372 781,51</b>     | <b>2 372 710,22</b>   |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                  | 7 372 781,51            | 2 372 710,22          |
| Autres opérations                                                                                                                                | 0,00                    | 0,00                  |
| <b>Autres instruments financiers</b>                                                                                                             | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>           |
| <b>Créances</b>                                                                                                                                  | <b>15 158 885,38</b>    | <b>13 721 425,28</b>  |
| Opérations de change à terme de devises                                                                                                          | 0,00                    | 0,00                  |
| Autres                                                                                                                                           | 15 158 885,38           | 13 721 425,28         |
| <b>Comptes financiers</b>                                                                                                                        | <b>34 854 965,93</b>    | <b>70 824 128,83</b>  |
| Liquidités                                                                                                                                       | 34 854 965,93           | 70 824 128,83         |
| <b>Total de l'actif</b>                                                                                                                          | <b>1 069 434 605,09</b> | <b>542 818 100,74</b> |



## BILAN PASSIF

|                                                             | 29/12/2023              | 30/12/2022            |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------|-----------------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                     |                         |                       |
| Capital                                                     | 1 023 295 332,96        | 487 790 106,77        |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00                    | 0,00                  |
| Report à nouveau (a)                                        | 0,00                    | 0,00                  |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)            | 41 966 415,87           | 18 036 229,60         |
| Résultat de l'exercice (a, b)                               | -7 535 304,61           | -6 822 310,84         |
| <b>Total des capitaux propres</b>                           | <b>1 057 726 444,22</b> | <b>499 004 025,53</b> |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>             |                         |                       |
| <b>Instruments financiers</b>                               | <b>6 693 281,50</b>     | <b>2 372 710,22</b>   |
| Opérations de cession sur instruments financiers            | 0,00                    | 0,00                  |
| Opérations temporaires sur titres                           | 0,00                    | 0,00                  |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension          | 0,00                    | 0,00                  |
| Dettes représentatives de titres empruntés                  | 0,00                    | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires                               | 0,00                    | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>                                  | <b>6 693 281,50</b>     | <b>2 372 710,22</b>   |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé             | 6 693 281,50            | 2 372 710,22          |
| Autres opérations                                           | 0,00                    | 0,00                  |
| <b>Dettes</b>                                               | <b>4 458 019,39</b>     | <b>8 233 059,03</b>   |
| Opérations de change à terme de devises                     | 0,00                    | 0,00                  |
| Autres                                                      | 4 458 019,39            | 8 233 059,03          |
| <b>Comptes financiers</b>                                   | <b>556 859,98</b>       | <b>33 208 305,96</b>  |
| Concours bancaires courants                                 | 556 859,98              | 33 208 305,96         |
| Emprunts                                                    | 0,00                    | 0,00                  |
| <b>Total du passif</b>                                      | <b>1 069 434 605,09</b> | <b>542 818 100,74</b> |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|                                                        | 29/12/2023            | 30/12/2022           |
|--------------------------------------------------------|-----------------------|----------------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |                       |                      |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |                       |                      |
| Contrats futures                                       |                       |                      |
| Devise                                                 |                       |                      |
| ECXXH4F00002 EURUSD-CME 0324                           | 140 318 444,29        | 0,00                 |
| ECXXH3F00002 EURUSD-CME 0323                           | 0,00                  | 77 356 065,21        |
| Total Devise                                           | 140 318 444,29        | 77 356 065,21        |
| Indices                                                |                       |                      |
| FDAXH4F00002 DAX-EUX 0324                              | 17 335 825,00         | 0,00                 |
| FESXH4F00002 STX50E-EUX 0324                           | 2 180 640,00          | 0,00                 |
| Total Indices                                          | 19 516 465,00         | 0,00                 |
| Total Contrats futures                                 | 159 834 909,29        | 77 356 065,21        |
| Options                                                |                       |                      |
| Indices                                                |                       |                      |
| OESXH4P00018 OESX/0324/PUT /4,400 OPTION ESTOXX        | 19 216 890,00         | 0,00                 |
| Total Indices                                          | 19 216 890,00         | 0,00                 |
| Total Options                                          | 19 216 890,00         | 0,00                 |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 179 051 799,29        | 77 356 065,21        |
| Engagements de gré à gré                               |                       |                      |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00                  | 0,00                 |
| Autres engagements                                     |                       |                      |
| Total Autres engagements                               | 0,00                  | 0,00                 |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>179 051 799,29</b> | <b>77 356 065,21</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |                       |                      |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |                       |                      |
| Contrats futures                                       |                       |                      |
| Indices                                                |                       |                      |
| DMXXH4F00002 Mini DJIA-C 0324                          | 36 152 717,39         | 0,00                 |
| ESXXH4F00002 Mini SP500- 0324                          | 178 130 434,78        | 0,00                 |
| NKXXH4F00002 NK225-SGX 0324                            | 8 864 811,74          | 0,00                 |
| DMXXH3F00001 Mini DJIA-C 0323                          | 0,00                  | 9 950 207,86         |
| ESXXH3F00002 Mini SP500- 0323                          | 0,00                  | 36 790 321,83        |
| FESBH3F00002 STXE Bank-E 0323                          | 0,00                  | 20 785 187,50        |
| FESXH3F00002 STX50E-EUX 0323                           | 0,00                  | 3 595 750,00         |
| Total Indices                                          | 223 147 963,91        | 71 121 467,19        |
| Total Contrats futures                                 | 223 147 963,91        | 71 121 467,19        |
| Options                                                |                       |                      |
| Indices                                                |                       |                      |
| OESXH4P00015 OESX/0324/PUT /4,000 OPTION ESTOXX        | 4 770 150,00          | 0,00                 |
| OVS2G3C00001 OVS2/0223/CALL/40. VSTOXX FUTURES         | 0,00                  | 808 713,66           |
| Total Indices                                          | 4 770 150,00          | 808 713,66           |
| Total Options                                          | 4 770 150,00          | 808 713,66           |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 227 918 113,91        | 71 930 180,85        |
| Engagements de gré à gré                               |                       |                      |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00                  | 0,00                 |
| Autres engagements                                     |                       |                      |

|                                | 29/12/2023            | 30/12/2022           |
|--------------------------------|-----------------------|----------------------|
| Total Autres engagements       | 0,00                  | 0,00                 |
| <b>Total Autres opérations</b> | <b>227 918 113,91</b> | <b>71 930 180,85</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|                                                                     | 29/12/2023           | 30/12/2022           |
|---------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                          |                      |                      |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                       | 1 770 249,97         | 30 590,21            |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                          | 989 940,82           | 56 560,00            |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                      | 0,00                 | 0,00                 |
| Produits sur titres de créances                                     | 0,00                 | 0,00                 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres         | 0,00                 | 0,00                 |
| Produits sur contrats financiers                                    | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres produits financiers                                          | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>TOTAL (I)</b>                                                    | <b>2 760 190,79</b>  | <b>87 150,21</b>     |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                           |                      |                      |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres          | 0,00                 | 0,00                 |
| Charges sur contrats financiers                                     | 0,00                 | 0,00                 |
| Charges sur dettes financières                                      | 64 402,76            | 66 028,07            |
| Autres charges financières                                          | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>TOTAL (II)</b>                                                   | <b>64 402,76</b>     | <b>66 028,07</b>     |
| <b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>                 | <b>2 695 788,03</b>  | <b>21 122,14</b>     |
| Autres produits (III)                                               | 0,00                 | 0,00                 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)               | 9 754 213,47         | 2 609 445,08         |
| <b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b> | <b>-7 058 425,44</b> | <b>-2 588 322,94</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V)                        | -476 879,17          | -4 233 987,90        |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)            | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>                      | <b>-7 535 304,61</b> | <b>-6 822 310,84</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.  
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part ES :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

|    |              | Frais de gestion fixes                                                                                                                             | Assiette  |
|----|--------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| ES | FR0010611939 | 1,6 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 1,56 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum | Actif net |
| IC | FR001400D856 | 1 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 0,96 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum   | Actif net |
| RC | FR001400D849 | 2 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 1,96 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum   | Actif net |

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

|    |              | Frais de gestion indirects       |
|----|--------------|----------------------------------|
| ES | FR0010611939 | 1,5% TTC Actif net               |
| IC | FR001400D856 | 1,5 % TTC maximum de l'actif net |
| RC | FR001400D849 | 1,5 % TTC maximum de l'actif net |

- **Commission de surperformance**

**Part FR0010611939 ES**

Néant

Néant

**Part FR001400D856 IC**

Néant

**Part FR001400D849 RC**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| Néant                    |                           |             |                     |

## • Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

### • Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

### • Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

### • Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

### • Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

### • Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

### • Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta



résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## • Description des garanties reçues ou données

### • Garantie reçue :

Néant

### • Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|                                                                              | 29/12/2023              | 30/12/2022            |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>                                         | <b>499 004 025,53</b>   | <b>212 954 855,21</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 509 109 818,33          | 349 090 749,40        |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -75 411 017,41          | -14 795 064,31        |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 40 826 017,09           | 13 091 983,92         |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -17 451 096,16          | -3 754 012,28         |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 59 241 224,97           | 3 808 235,33          |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | -40 416 802,56          | -4 867 071,88         |
| Frais de transaction                                                         | -1 234 425,71           | -34 995,53            |
| Différences de change                                                        | -1 864 322,94           | -11 104,33            |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 88 493 859,80           | -51 995 098,10        |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>82 695 688,21</i>    | <i>-5 798 171,59</i>  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>-5 798 171,59</i>    | <i>46 196 926,51</i>  |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 4 479 280,70            | -1 896 128,94         |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>3 327 880,48</i>     | <i>-1 151 400,22</i>  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>-1 151 400,22</i>    | <i>744 728,72</i>     |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                    | 0,00                  |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                    | 0,00                  |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | -7 058 425,44           | -2 588 322,94         |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                    | 0,00                  |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                    | 0,00                  |
| Autres éléments*                                                             | 8 308,02                | -0,02                 |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>                                           | <b>1 057 726 444,22</b> | <b>499 004 025,53</b> |

\*Soulte F0337 EVOLIO VERS F0403 10.02.2023

## INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

|                                                   | Montant               | %            |
|---------------------------------------------------|-----------------------|--------------|
| <b>ACTIF</b>                                      |                       |              |
| Obligations et valeurs assimilées                 |                       |              |
| <b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>    | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>  |
| Titres de créances                                |                       |              |
| <b>TOTAL Titres de créances</b>                   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>  |
| Operations contractuelles a l'achat               |                       |              |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>  | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>  |
| <b>PASSIF</b>                                     |                       |              |
| Cessions                                          |                       |              |
| <b>TOTAL Cessions</b>                             | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>  |
| Operations contractuelles a la vente              |                       |              |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b> | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>  |
| <b>HORS BILAN</b>                                 |                       |              |
| Opérations de couverture                          |                       |              |
| Devise                                            | 140 318 444,29        | 13,27        |
| Indices                                           | 38 733 355,00         | 3,66         |
| <b>TOTAL Opérations de couverture</b>             | <b>179 051 799,29</b> | <b>16,93</b> |
| Autres opérations                                 |                       |              |
| Indices                                           | 227 918 113,91        | 21,55        |
| <b>TOTAL Autres opérations</b>                    | <b>227 918 113,91</b> | <b>21,55</b> |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|-----------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>                      |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts                            | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances                | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00      | 0,00 | 34 854 965,93 | 3,30 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>                     |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00      | 0,00 | 556 859,98    | 0,05 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                 |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture          | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations                 | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | 0-3 mois      | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|-----------------------------------|---------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>                      |               |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts                            | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances                | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                | 34 854 965,93 | 3,30 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>                     |               |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                | 556 859,98    | 0,05 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                 |               |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture          | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations                 | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF  
ET DE HORS-BILAN**

|                                                  | Devise 1<br>USD | %<br>USD | Devise2<br>JPY | %<br>JPY | Devise 3<br>DKK | %    | Autre(s)<br>devise(s) | %    |
|--------------------------------------------------|-----------------|----------|----------------|----------|-----------------|------|-----------------------|------|
| <b>Actif</b>                                     |                 |          |                |          |                 |      |                       |      |
| Dépôts                                           | 0,00            | 0,00     | 0,00           | 0,00     | 0,00            | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées                    | 161 232 364,86  | 15,24    | 0,00           | 0,00     | 7 305 044,27    | 0,69 | 2 320 383,43          | 0,22 |
| Obligations et valeurs assimilées                | 0,00            | 0,00     | 0,00           | 0,00     | 0,00            | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Titres de créances                               | 0,00            | 0,00     | 0,00           | 0,00     | 0,00            | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Titres d'OPC                                     | 187 486 200,91  | 17,73    | 21 441 271,41  | 2,03     | 0,00            | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00            | 0,00     | 0,00           | 0,00     | 0,00            | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers                              | 6 372 425,28    | 0,60     | 18 206,23      | 0,00     | 0,00            | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Créance                                          | 13 739 291,98   | 1,30     | 455 245,16     | 0,04     | 0,00            | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers                               | 14 795 693,26   | 1,40     | 13 861 812,02  | 1,31     | 0,00            | 0,00 | 1 222 480,37          | 0,12 |
| <b>Passif</b>                                    |                 |          |                |          |                 |      |                       |      |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00            | 0,00     | 0,00           | 0,00     | 0,00            | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00            | 0,00     | 0,00           | 0,00     | 0,00            | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers                              | 6 372 425,27    | 0,60     | 18 206,23      | 0,00     | 0,00            | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Dettes                                           | 0,00            | 0,00     | 0,00           | 0,00     | 0,00            | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers                               | 0,00            | 0,00     | 0,00           | 0,00     | 556 859,98      | 0,05 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                 |          |                |          |                 |      |                       |      |
| Opérations de couverture                         | 140 318 444,29  | 13,27    | 0,00           | 0,00     | 0,00            | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Autres opérations                                | 0,00            | 0,00     | 0,00           | 0,00     | 0,00            | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

|                               | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00       |
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

|                                                                                  | 29/12/2023 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 826 400,00 |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

## INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

|                     | ISIN         | LIBELLE            | 29/12/2023     |
|---------------------|--------------|--------------------|----------------|
| Actions             |              |                    | 0,00           |
| Obligations         |              |                    | 0,00           |
| TCN                 |              |                    | 0,00           |
| OPC                 |              |                    | 297 547 806,23 |
|                     | FR0000447310 | CM-AM MICRO CAP 3D | 2 615 020,91   |
|                     | FR0000979825 | CM-AM CAS.ISR IC3D | 116 895 027,36 |
|                     | FR0000984213 | CM-AM GL.EM.M.RC6D | 15 121 080,00  |
|                     | FR0000991770 | CM-AM EU.VAL.RC 6D | 6 273 926,40   |
|                     | FR0007390174 | CM-AM G.GOLD RC 6D | 15 619 939,30  |
|                     | FR0010018192 | CM-AM ENTR.FR.RC3D | 1 782 135,06   |
|                     | FR0010037341 | CM-AM EUR.GR.RC 6D | 20 537 654,50  |
|                     | FR0010389254 | CM-AM MONEPL.IC 3D | 18 866 197,00  |
|                     | FR0010415448 | CM-AM IJ 225 RC 3D | 7 062 930,00   |
|                     | FR0010925941 | CM-AM EU.DIV.RD 3D | 6 677 311,85   |
|                     | FR0011631019 | CM-AM P.E.AC.RC 3D | 1 190 994,80   |
|                     | FR0012287423 | CM-AM GL.LEA.IC3D  | 2 987 290,83   |
|                     | FR0013266624 | CM-AM ENT.EUR.RC6D | 5 073 323,73   |
|                     | FR0013384989 | CM-AM CONV.EU.IC3D | 3 951 841,35   |
|                     | FR0013385010 | CM-AM SM.M.EU.IC3D | 9 692 395,86   |
|                     | FR0013486461 | CM AM GL.SEL.IC 3D | 7 129 128,03   |
|                     | FR0014000YR8 | CM AM GL.CLIM.IC3D | 3 274 934,18   |
|                     | FR0014005R48 | CM AM OB.EM.F.IC3D | 8 498 104,71   |
|                     | FR00140074R0 | CM AM G.C.ZEN IC3D | 2 650 990,94   |
|                     | FR00140077F8 | CM AM CON.USA IC3D | 41 647 579,42  |
| Contrats financiers |              |                    | 0,00           |

|                            | ISIN | LIBELLE | 29/12/2023     |
|----------------------------|------|---------|----------------|
| Total des titres du groupe |      |         | 297 547 806,23 |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |                           |                             |
|-----------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|---------------------------|-----------------------------|
|                                                     | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire | Crédits d'impôt<br>totaux | Crédits d'impôt<br>unitaire |
| Total acomptes                                      |      |      | 0                | 0                   | 0                         | 0                           |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |
|------------------------------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|
|                                                                        | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire |
| Total acomptes                                                         |      |      | 0                | 0                   |



| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat | 29/12/2023           | 30/12/2022           |
|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                      |                      |                      |
| Report à nouveau                                                      | 0,00                 | 0,00                 |
| Résultat                                                              | -7 535 304,61        | -6 822 310,84        |
| <b>Total</b>                                                          | <b>-7 535 304,61</b> | <b>-6 822 310,84</b> |

|                                                                     | 29/12/2023           | 30/12/2022           |
|---------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>C1 PART CAPI ES</b>                                              |                      |                      |
| <b>Affectation</b>                                                  |                      |                      |
| Distribution                                                        | 0,00                 | 0,00                 |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00                 | 0,00                 |
| Capitalisation                                                      | -6 751 371,71        | -6 822 310,84        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>-6 751 371,71</b> | <b>-6 822 310,84</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                      |                      |
| Nombre de titres                                                    | 0                    | 0                    |
| Distribution unitaire                                               | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                      |                      |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00                 | 0,00                 |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00                 | 0,00                 |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00                 | 0,00                 |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00                 | 0,00                 |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00                 | 0,00                 |

|                                                                     | 29/12/2023         | 30/12/2022  |
|---------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------|
| <b>C2 PART CAPI RC</b>                                              |                    |             |
| <b>Affectation</b>                                                  |                    |             |
| Distribution                                                        | 0,00               | 0,00        |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00               | 0,00        |
| Capitalisation                                                      | -778 003,13        | 0,00        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>-778 003,13</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                    |             |
| Nombre de titres                                                    | 0                  | 0           |
| Distribution unitaire                                               | 0,00               | 0,00        |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                    |             |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>        | <b>0,00</b> |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00               | 0,00        |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00               | 0,00        |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00               | 0,00        |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00               | 0,00        |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00               | 0,00        |

|                                                                     | 29/12/2023       | 30/12/2022  |
|---------------------------------------------------------------------|------------------|-------------|
| <b>II PART CAPI IC</b>                                              |                  |             |
| <b>Affectation</b>                                                  |                  |             |
| Distribution                                                        | 0,00             | 0,00        |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00             | 0,00        |
| Capitalisation                                                      | -5 929,77        | 0,00        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>-5 929,77</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                  |             |
| Nombre de titres                                                    | 0                | 0           |
| Distribution unitaire                                               | 0,00             | 0,00        |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                  |             |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>      | <b>0,00</b> |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00             | 0,00        |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00             | 0,00        |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00             | 0,00        |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00             | 0,00        |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00             | 0,00        |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022           |
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                                          |                                             |                      |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                   | 0,00                                        | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                                                 | 41 966 415,87                               | 18 036 229,60        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                             | 0,00                                        | 0,00                 |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>41 966 415,87</b>                        | <b>18 036 229,60</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022           |
| <b>C1 PART CAPI ES</b>                                                                    |                                             |                      |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                      |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00                 |
| Capitalisation                                                                            | 26 812 708,68                               | 18 036 229,60        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>26 812 708,68</b>                        | <b>18 036 229,60</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                      |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00                 |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00                 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022  |
| <b>C2 PART CAPI RC</b>                                                                    |                                             |             |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |             |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00        |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00        |
| Capitalisation                                                                            | 12 127 922,91                               | 0,00        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>12 127 922,91</b>                        | <b>0,00</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |             |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00        |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00        |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022  |
| <b>II PART CAPI IC</b>                                                                    |                                             |             |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |             |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00        |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00        |
| Capitalisation                                                                            | 3 025 784,28                                | 0,00        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>3 025 784,28</b>                         | <b>0,00</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |             |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00        |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00        |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part             | Actif net      | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) | Crédit d'impôt unitaire | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes |
|------------|------------------|----------------|------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
|            |                  |                |                  | €                           | €                                                                              | €                                                           | €                       | €                                                  |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C    | 119 663 554,27 | 7 198 376,718    | 16,62                       | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,09                                               |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C    | 150 649 319,61 | 8 547 275,368    | 17,62                       | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,74                                               |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI ES  | 212 954 855,21 | 10 268 376,83    | 20,73                       | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 1,66                                               |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI ES  | 499 004 025,53 | 29 936 057,046   | 16,66                       | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,37                                               |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI ES  | 675 382 902,57 | 34 452 043,987   | 19,60                       | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,58                                               |
| 29/12/2023 | C2 PART CAPI RC  | 305 925 202,11 | 1 225 842,10     | 249,56                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 9,25                                               |
| 29/12/2023 | I1 PART CAPI. IC | 76 418 339,54  | 668,584          | 114 298,78                  | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 4 516,79                                           |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|                                                                  | En quantité             | En montant     |
|------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------|
| C1 PART CAPI ES                                                  |                         |                |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 6 849 706,50900         | 125 388 487,83 |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -2 333 719,56800        | -42 590 005,67 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | 4 515 986,94100         | 82 798 482,16  |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>34 452 043,98700</b> |                |

|                                                                  | En quantité            | En montant     |
|------------------------------------------------------------------|------------------------|----------------|
| C2 PART CAPI RC                                                  |                        |                |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 1 334 135,99100        | 306 502 680,88 |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -108 293,89100         | -25 284 559,76 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | 1 225 842,10000        | 281 218 121,12 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>1 225 842,10000</b> |                |

|                                                                  | En quantité      | En montant    |
|------------------------------------------------------------------|------------------|---------------|
| I1 PART CAPI IC                                                  |                  |               |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 739,09400        | 77 218 649,62 |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -70,51000        | -7 536 451,98 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | 668,58400        | 69 682 197,64 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>668,58400</b> |               |

## COMMISSIONS

|                                                                  | En montant |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C1 PART CAPI ES</b>                                           |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées              | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00       |

|                                                                  | En montant |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C2 PART CAPI RC</b>                                           |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 187 914,29 |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 187 914,29 |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | 187 914,29 |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées              | 187 914,29 |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00       |

|                                                                  | En montant |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>I1 PART CAPI IC</b>                                           |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées              | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00       |

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|                                                     | 29/12/2023   |
|-----------------------------------------------------|--------------|
| FR0010611939 C1 PART CAPI ES                        |              |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 1,60         |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 9 457 468,90 |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00         |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00         |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 1 318 618,95 |

|                                                     | 29/12/2023   |
|-----------------------------------------------------|--------------|
| FR001400D849 C2 PART CAPI RC                        |              |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,85         |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 1 941 372,03 |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00         |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00         |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 506 408,63   |

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| FR001400D856 I1 PART CAPI IC                        |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,55       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 300 433,61 |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 120 033,49 |



## CREANCES ET DETTES

|                                 | Nature de débit/crédit      | 29/12/2023           |
|---------------------------------|-----------------------------|----------------------|
| Créances                        | Coupons et dividendes       | 46 384,37            |
| Créances                        | Dépôts de garantie          | 14 957 873,87        |
| Créances                        | Frais de gestion rétrocédés | 154 627,14           |
| <b>Total des créances</b>       |                             | <b>15 158 885,38</b> |
| Dettes                          | SRD et règlements différés  | 3 383 680,00         |
| Dettes                          | Frais de gestion            | 1 074 339,39         |
| <b>Total des dettes</b>         |                             | <b>4 458 019,39</b>  |
| <b>Total dettes et créances</b> |                             | <b>10 700 865,99</b> |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|                                                                            | Valeur EUR              | % Actif Net   |
|----------------------------------------------------------------------------|-------------------------|---------------|
| <b>PORTFEUILLE</b>                                                         | <b>1 012 047 972,27</b> | <b>95,69</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                              | 195 406 453,41          | 18,47         |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                          | 0,00                    | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES                                             | 0,00                    | 0,00          |
| TITRES OPC                                                                 | 816 641 518,86          | 77,22         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES                                                  | 0,00                    | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>                                           | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT                                        | 0,00                    | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                    | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>15 158 885,38</b>    | <b>1,43</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-4 458 019,39</b>    | <b>-0,42</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>                                                 | <b>679 500,01</b>       | <b>0,06</b>   |
| OPTIONS                                                                    | 679 500,00              | 0,06          |
| FUTURES                                                                    | 0,01                    | 0,00          |
| SWAPS                                                                      | 0,00                    | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>34 298 105,95</b>    | <b>3,24</b>   |
| DISPONIBILITES                                                             | 34 298 105,95           | 3,24          |
| DEPOTS A TERME                                                             | 0,00                    | 0,00          |
| EMPRUNTS                                                                   | 0,00                    | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES                                                      | 0,00                    | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                    | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                    | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>                                                           | <b>1 057 726 444,22</b> | <b>100,00</b> |

## PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

| Désignation des valeurs                                                                                  | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Valeur<br>boursière   | % Actif<br>Net |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|------------------------|-----------------------|----------------|
| <b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées</b>                                                            |        |                        | <b>195 406 453,41</b> | <b>18,47</b>   |
| <b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>                      |        |                        | <b>195 406 453,41</b> | <b>18,47</b>   |
| <b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)</b> |        |                        | <b>195 406 453,41</b> | <b>18,47</b>   |
| <b>TOTAL SUISSE</b>                                                                                      |        |                        | <b>4 575 271,74</b>   | <b>0,43</b>    |
| CH0044328745 CHUBB                                                                                       | USD    | 22 350                 | 4 575 271,74          | 0,43           |
| <b>TOTAL DANEMARK</b>                                                                                    |        |                        | <b>7 305 044,27</b>   | <b>0,69</b>    |
| DK0062498333 NOVO NORDISK CL.B                                                                           | DKK    | 78 000                 | 7 305 044,27          | 0,69           |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                                                                      |        |                        | <b>8 157 632,00</b>   | <b>0,77</b>    |
| FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON                                                                  | EUR    | 11 120                 | 8 157 632,00          | 0,77           |
| <b>TOTAL ROYAUME UNI</b>                                                                                 |        |                        | <b>2 320 383,43</b>   | <b>0,22</b>    |
| GB0009895292 ASTRAZENECA                                                                                 | GBP    | 19 000                 | 2 320 383,43          | 0,22           |
| <b>TOTAL ITALIE</b>                                                                                      |        |                        | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>    |
| IT0005560617 BREMBO DS23                                                                                 | EUR    | 74 736                 | 0,00                  | 0,00           |
| <b>TOTAL PAYS-BAS</b>                                                                                    |        |                        | <b>19 095 594,07</b>  | <b>1,81</b>    |
| NL0000226223 STMICROELECTRONICS                                                                          | EUR    | 89 650                 | 4 056 214,25          | 0,38           |
| NL0000395903 WOLTERS KLUWER                                                                              | EUR    | 23 258                 | 2 993 304,60          | 0,28           |
| NL0009538784 NXP SEMICONDUCTOR                                                                           | USD    | 13 000                 | 2 704 565,22          | 0,26           |
| NL0010273215 ASML HOLDING                                                                                | EUR    | 4 100                  | 2 794 970,00          | 0,26           |

| Désignation des valeurs                                                                         | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Valeur<br>boursière   | % Actif<br>Net |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|------------------------|-----------------------|----------------|
| NL0011585146 FERRARI                                                                            | EUR    | 21 450                 | 6 546 540,00          | 0,63           |
| <b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>                                                                |        |                        | <b>153 952 527,90</b> | <b>14,55</b>   |
| US0079031078 ADVANCED MICRO DEVICES ORD.                                                        | USD    | 106 350                | 14 200 229,62         | 1,34           |
| US02079K3059 ALPHABET CL.A                                                                      | USD    | 130 940                | 16 567 942,57         | 1,57           |
| US0231351067 AMAZON COM                                                                         | USD    | 127 500                | 17 547 418,48         | 1,66           |
| US0378331005 APPLE                                                                              | USD    | 120 150                | 20 953 332,88         | 1,96           |
| US11135F1012 BROADCOM INC                                                                       | USD    | 6 800                  | 6 875 452,90          | 0,65           |
| US1696561059 CHIPOTLE MEXICAN GRILL                                                             | USD    | 1 100                  | 2 278 673,91          | 0,22           |
| US3696043013 GENERAL ELECTRIC                                                                   | USD    | 45 000                 | 5 202 309,78          | 0,49           |
| US46625H1005 JPMORGAN CHASE                                                                     | USD    | 64 000                 | 9 860 869,57          | 0,93           |
| US5132721045 LAMB WESTON HOLDINGS INC                                                           | USD    | 27 900                 | 2 731 622,28          | 0,26           |
| US5324571083 ELI LILLY                                                                          | USD    | 16 000                 | 8 448 115,94          | 0,80           |
| US5949181045 MICROSOFT                                                                          | USD    | 58 300                 | 19 857 909,42         | 1,88           |
| US67066G1040 NVIDIA                                                                             | USD    | 11 350                 | 5 091 256,34          | 0,48           |
| US6974351057 PALO ALTO NETWORKS                                                                 | USD    | 20 500                 | 5 475 579,71          | 0,52           |
| US91324P1021 UNITEDHEALTH GROUP                                                                 | USD    | 15 660                 | 7 467 862,50          | 0,71           |
| US92532F1003 VERTEX PHARMACEUTICALS                                                             | USD    | 8 200                  | 3 022 190,22          | 0,29           |
| US92826C8394 VISA CL.A                                                                          | USD    | 35 500                 | 8 371 761,78          | 0,79           |
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>                                                                       |        |                        | <b>816 641 518,86</b> | <b>77,22</b>   |
| <b>TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                        | <b>2 615 020,91</b>   | <b>0,25</b>    |

| Désignation des valeurs                                          | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Valeur<br>boursière   | % Actif<br>Net |
|------------------------------------------------------------------|--------|------------------------|-----------------------|----------------|
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                              |        |                        | <b>2 615 020,91</b>   | <b>0,25</b>    |
| FR0000447310 CM-AM MICRO CAP (C)                                 | EUR    | 324 444,282            | 2 615 020,91          | 0,25           |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                        | <b>814 026 497,95</b> | <b>76,97</b>   |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                              |        |                        | <b>386 265 765,76</b> | <b>36,52</b>   |
| FR0000979825 CM-AM CASH ISR (IC)                                 | EUR    | 223,869                | 116 895 027,36        | 11,06          |
| FR0000984213 CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS (RC)                  | EUR    | 52 000                 | 15 121 080,00         | 1,43           |
| FR0000991770 CM-AM EUROPE VALUE (RC)                             | EUR    | 1 680                  | 6 273 926,40          | 0,59           |
| FR0007390174 CM-AM GLOBAL GOLD (RC)                              | EUR    | 468 223,6              | 15 619 939,30         | 1,48           |
| FR0010018192 CM-AM ENTREPRENEURS FRANCE (RC)                     | EUR    | 838,786                | 1 782 135,06          | 0,17           |
| FR0010037341 CM-AM EUROPE GROWTH (RC)                            | EUR    | 2 530                  | 20 537 654,50         | 1,94           |
| FR0010389254 CM-AM MONEPLUS (IC)                                 | EUR    | 31                     | 18 866 197,00         | 1,78           |
| FR0010415448 CM-AM INDICIEL JAPON 225 (RC)                       | EUR    | 27 000                 | 7 062 930,00          | 0,67           |
| FR0010828913 LAZARD ALPHA EUR.SRI I SI.3DEC                      | EUR    | 27 453,853             | 17 090 847,11         | 1,62           |
| FR0010925941 CM-AM EUROPE DIVIDENDES (RD)                        | EUR    | 5 213,188              | 6 677 311,85          | 0,63           |
| FR0011049923 CAP WEST PARTNERS FCP                               | EUR    | 2 440                  | 6 729 764,00          | 0,64           |
| FR0011274984 GEMEQUITY I SI.3DEC                                 | EUR    | 67 609,588             | 12 235 983,24         | 1,16           |
| FR0011631019 CM-AM PME-ETI ACTIONS (RC)                          | EUR    | 6 823,23               | 1 190 994,80          | 0,11           |
| FR0011646454 PREVOIR GESTION ACT.I FCP 4DEC                      | EUR    | 8 350                  | 20 883 016,00         | 1,97           |
| FR0011896471 MANSARTIS ZONE EURO ISR I 3DEC                      | EUR    | 8 471,545              | 13 546 424,03         | 1,28           |
| FR0012287423 CM-AM GLOBAL LEADERS (IC)                           | EUR    | 12,731                 | 2 987 290,83          | 0,28           |

| Désignation des valeurs                                        | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Valeur<br>boursière   | % Actif<br>Net |
|----------------------------------------------------------------|--------|------------------------|-----------------------|----------------|
| FR0013079753 BEST BUSIN.MOD.SRI IPC SI.4DEC                    | EUR    | 17 950                 | 4 558 941,00          | 0,43           |
| FR0013266624 CM-AM ENTREPRENEURS EUROPE (RC)                   | EUR    | 47 347,865             | 5 073 323,73          | 0,48           |
| FR0013289535 BDL CONVIC.PART I FCP 3DEC                        | EUR    | 11 870,253             | 16 288 005,06         | 1,54           |
| FR0013384989 CM-AM CONVICTIONS EURO (IC)                       | EUR    | 191 279,833            | 3 951 841,35          | 0,37           |
| FR0013385010 CM-AM SMALL & MIDCAP EURO (IC)                    | EUR    | 310 057,449            | 9 692 395,86          | 0,92           |
| FR0013486461 CM-AM GLOBAL SELECTION SRI (IC)                   | EUR    | 53,673                 | 7 129 128,03          | 0,67           |
| FR0014000YR8 CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE (IC)                  | EUR    | 39,161                 | 3 274 934,18          | 0,31           |
| FR0014005R48 CM-AM OBJECTIF EMPLOI FRANCE (IC)                 | EUR    | 93                     | 8 498 104,71          | 0,80           |
| FR00140074R0 CM-AM GLOBAL CITY ZEN (IC)                        | EUR    | 26                     | 2 650 990,94          | 0,25           |
| FR00140077F8 CM-AM CONVICTIONS USA (IC)                        | EUR    | 383,581                | 41 647 579,42         | 3,94           |
| <b>TOTAL IRLANDE</b>                                           |        |                        | <b>252 966 479,64</b> | <b>23,92</b>   |
| IE00016PSX47 AMUNDI ETF ICAV PARAM.MSCI WORLD ESG LEAD.USD ETF | EUR    | 330 000                | 24 796 200,00         | 2,34           |
| IE000KXCXR3 AMUNDI SP 500 ESG ETF                              | EUR    | 953 500                | 117 122 409,70        | 11,08          |
| IE00B52MJD48 ISH NIKKEI 225 UCITS ETF JPY                      | EUR    | 119 600                | 25 420 980,00         | 2,40           |
| IE00B5WN3467 COMG.GROWTH EUR.I EUR C.3DEC                      | EUR    | 334 990                | 15 185 096,70         | 1,44           |
| IE00B8DDPY03 POL US USD-INSTL-AC                               | USD    | 410 021,655            | 15 112 120,60         | 1,43           |
| IE00BH4GPZ28 SPDR SP 500 ESG LEAD.UCITS ETF                    | USD    | 1 813 000              | 55 329 672,64         | 5,23           |
| <b>TOTAL LUXEMBOURG</b>                                        |        |                        | <b>174 794 252,55</b> | <b>16,53</b>   |
| LU0080998981 PIC.JAP.EQ.SELEC.CL.I JPY 5DEC                    | JPY    | 117 575,64501          | 21 441 271,41         | 2,03           |
| LU0234572450 GS EM.MKT EQ.PTF CL.I USD C.3D                    | USD    | 489 683,562            | 9 052 936,14          | 0,86           |

| Désignation des valeurs                              | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|------------------------------------------------------|--------|------------------------|----------------------|----------------|
| LU0870552998 DNCA SRI EUROPE GROWTH I 4DEC           | EUR    | 31 766,0652            | 9 816 349,47         | 0,93           |
| LU1079841513 OSSIAM UCAP UCITS ETF 1C(USD)           | USD    | 21 350                 | 24 831 423,05        | 2,35           |
| LU1111643042 ELE.EURO.SEL.FD.I.EUR.CAP.2DEC          | EUR    | 13 310                 | 26 492 224,00        | 2,50           |
| LU1429558577 LOOM.SAYL.US GR.EQ.S A USD 3D           | USD    | 157 200                | 39 149 065,22        | 3,70           |
| LU1883855675 AMU PI US EQ I2C USD C.                 | USD    | 3 972                  | 44 010 983,26        | 4,16           |
| <b>TOTAL Contrats financiers</b>                     |        |                        | <b>679 500,01</b>    | <b>0,06</b>    |
| <b>TOTAL Contrats financiers avec appel de marge</b> |        |                        | <b>0,01</b>          | <b>0,00</b>    |
| <b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>              |        |                        | <b>0,01</b>          | <b>0,00</b>    |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                  |        |                        | <b>-3 216 130,47</b> | <b>-0,30</b>   |
| MARF.EUR Appels marge futures                        | EUR    | 71 410                 | 71 410,00            | 0,01           |
| MARF.JPY Appels marge futures                        | JPY    | -2 848 000             | -18 206,23           | 0,00           |
| MARF.USD Appels marge futures                        | USD    | -3 609 345             | -3 269 334,24        | -0,31          |
| <b>TOTAL AUTRES PAYS</b>                             |        |                        | <b>3 216 130,48</b>  | <b>0,30</b>    |
| DMXXH4F00002 Mini DJIA-C 0324                        | USD    | 210                    | 1 145 511,78         | 0,11           |
| ECXXH4F00002 EURUSD-CME 0324                         | USD    | -1 119                 | -3 103 091,03        | -0,29          |
| ESXXH4F00002 Mini SP500- 0324                        | USD    | 816                    | 5 226 913,50         | 0,49           |
| FDAXH4F00002 DAX-EUX 0324                            | EUR    | -41                    | -89 650,00           | -0,01          |
| FESXH4F00002 STX50E-EUX 0324                         | EUR    | -48                    | 18 240,00            | 0,00           |
| NKXXH4F00002 NK225-SGX 0324                          | JPY    | 83                     | 18 206,23            | 0,00           |
| <b>TOTAL Engagements à terme conditionnels</b>       |        |                        | <b>679 500,00</b>    | <b>0,06</b>    |

| Désignation des valeurs                                              | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Valeur<br>boursière | % Actif<br>Net |
|----------------------------------------------------------------------|--------|------------------------|---------------------|----------------|
| <b>TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b> |        |                        | <b>679 500,00</b>   | <b>0,06</b>    |
| <b>TOTAL AUTRES PAYS</b>                                             |        |                        | <b>679 500,00</b>   | <b>0,06</b>    |
| OESXH4P00015 OESX/0324/PUT /4,000                                    | EUR    | -1 500                 | -213 000,00         | -0,02          |
| OESXH4P00018 OESX/0324/PUT /4,400                                    | EUR    | 1 500                  | 892 500,00          | 0,08           |



**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part C2 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part I1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: **CM-AM Actions Monde**  
Identifiant d'entité juridique: 9695008ZFKWURGBWSW60

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 5% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Non concerné.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Non concerné.

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale (60%) pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

| Investissements les plus importants | Secteur   | % d'actifs | Pays  |
|-------------------------------------|-----------|------------|-------|
| Amundi S&P 500 ESG                  | Actions   | 11,07%     | US    |
| CM-AM Cash ISR                      | Monétaire | 11,05%     | EU    |
| SPDR 500 ESG Leaders                | Actions   | 5,23%      | US    |
| Amundi US Equity Growth             | Actions   | 4,16%      | US    |
| CM-AM Convictions USA               | Actions   | 3,94%      | US    |
| Loomis US Growth                    | Actions   | 3,70%      | US    |
| Eleva European Selection ISR        | Actions   | 2,51%      | EU    |
| iShares Nikkei 225                  | Actions   | 2,40%      | JAP   |
| Ossiam Shiller US                   | Actions   | 2,35%      | US    |
| Amundi MSCI World ESG Leaders       | Actions   | 2,34%      | Monde |

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2023-29/12/2023**



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de **5%** d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

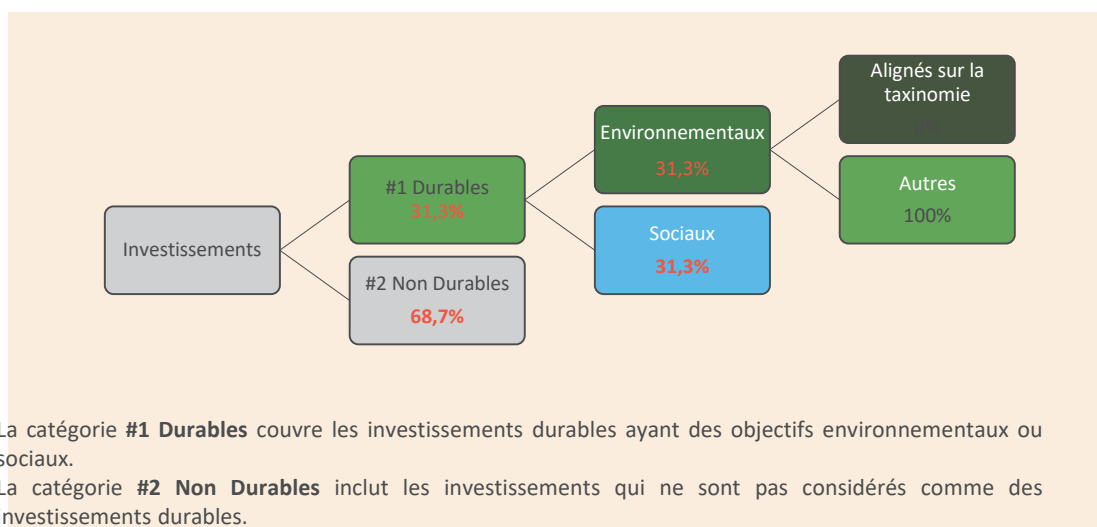
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Non concerné.



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

### Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?



Oui :



Dans le gaz fossile



Dans l'énergie nucléaire



Non



Les activités alignés sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

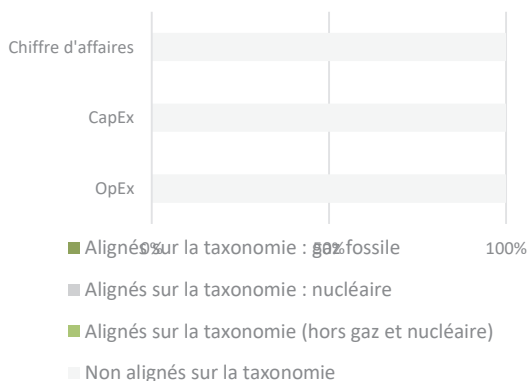
- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi



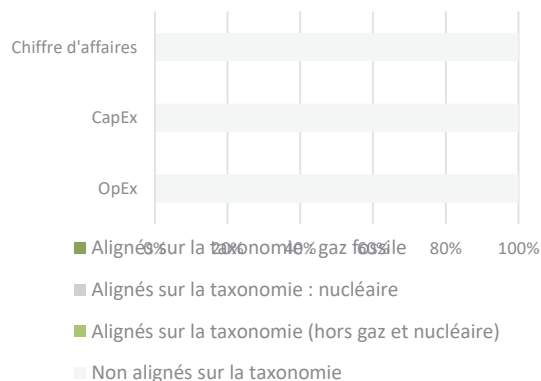
Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont **obligations souveraines**



### 2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



- **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100%.



- **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

La part d'investissement durables sur le plan social était de **31,3%**.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et les garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

NA



***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large pertinent?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

NA

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.





**CM AM ACTIONS MONDE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2023**

**CM AM ACTIONS MONDE**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT  
4, rue Gaillon  
75002 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CM AM ACTIONS MONDE relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

**Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*****Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

2024.03.15 18:04:06 +0100





# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM OBLI COURT TERME

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

# CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

## ● L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence BARCLAYS EURO AGGREGATE 1-3 ans, en affichant une exposition au risque de taux proche de celle de l'indice sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, coupons réinvestis.

## ● Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active en relation avec un indice de référence, afin de disposer d'un positionnement clair en termes d'univers de risque et d'objectif de performance tout en recherchant l'optimisation du couple rendement/risque du portefeuille par rapport à son indice.

La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux dans les limites de la fourchette de sensibilité et consiste à déterminer comment, et dans quelle proportion, sa structure sera ou non différente de celle de son indice de référence en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion.

Le processus de gestion repose tout d'abord sur une analyse macroéconomique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global. Cette approche est ensuite complétée par une analyse microéconomique des émetteurs et par une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision. Les décisions de gestion portent notamment sur :

- Le degré d'exposition au risque de taux,
- Le positionnement sur la courbe,
- L'allocation géographique,
- Le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs,
- La sélection des supports d'investissement utilisés

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

Les instruments de titrisation sont utilisés par le gérant en alternative aux produits monétaires ou obligataires.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de grandes et moyennes capitalisations, de tous les secteurs.

De 90 % à 200 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de l'OCDE, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (15% maximum), aux instruments de titrisation (30 % maximum), aux instruments de la zone euro (200 % maximum). La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 0 et 3

De 0 % à 20 % en obligations convertibles.

Jusqu'à 10 % de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les : - contrats financiers à terme ferme ou optionnels, titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition

aux risques d'action, de taux, de crédit, de change. L'effet de levier indicatif est de 100 %

- acquisitions et cessions temporaires de titres.

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Les taux mondiaux entament l'exercice 2023 par une forte baisse, notamment sur la partie longue de la courbe, dans un contexte où les investisseurs sont rassurés sur la trajectoire de l'inflation américaine et donc, du resserrement monétaire à venir. En zone Euro, le dégonflement des attentes participe à la rechute marquée des spreads italiens d'autant que le scénario d'une récession grave s'écarte. Au cours du mois de janvier, le marché du crédit a été traditionnellement très actif avec des volumes d'émissions supérieurs à 80 Mds€ sur les financières et 43 Mds€ sur les corporates. Malgré cet afflux d'offre, les spreads de crédit Investment Grade se resserrent d'une dizaine de bp. Sur le segment High Yield, les spreads se resserrent globalement de 35 bp dans un mouvement de compression entre les émetteurs BB et B. Le taux 10 ans allemand termine le mois de janvier à 2,29% en baisse de 28 bp. Au cours du mois de février, les indicateurs économiques confirment la résilience de la consommation et de l'inflation qui sont portées par les hausses de salaires, ravivant ainsi les craintes des investisseurs sur l'ampleur du resserrement monétaire encore nécessaire pour lutter contre l'inflation. Dans ce contexte, les taux souverains reviennent sur leurs points hauts récents, les dépassant même pour les taux courts, le marché ayant dû réintégrer rapidement davantage de hausses des taux directeurs des banques centrales américaine et européenne. Sur le crédit, l'activité primaire est moins importante qu'au mois précédent, davantage motivée par la nécessité d'attendre les publications des résultats des sociétés que par le manque d'intérêt des investisseurs. Les spreads de crédit poursuivent leur resserrement avec une surperformance marquée du segment High Yield (-17 bp) versus Investment Grade (-3 bp). En mars, l'incertitude sur les perspectives économiques mondiales s'accroît nettement avec l'effondrement de la Silicon Valley Bank, le sauvetage de Credit Suisse et le ralentissement de l'économie américaine. Malgré ce contexte, la FED et la BCE montent leurs taux directeurs. Le stress bancaire a ravivé l'aversion au risque et a provoqué un repli sensible des taux souverains sur fond de mouvement de fuite vers la qualité et de dégonflement des attentes en matière de poursuite du resserrement monétaire. A la fin du mois, les craintes sur les risques systémiques se sont atténuées soutenant les actifs risqués mais conduisant à une remontée des taux souverains, alimentée par l'inflation sous-jacente qui reste élevée en zone euro. Les spreads des souverains périphériques restent stables versus Allemagne contrairement aux spreads de crédit, principalement des émetteurs financiers, qui se tendent fortement dans un mouvement de pentification de la courbe des taux.

Au début du second trimestre de l'exercice, les investisseurs restent focalisés sur la situation des banques américaines et la croissance. Le ralentissement économique commence, en effet, à se matérialiser dans les statistiques publiées mais, les spreads de crédit repartent à la baisse notamment ceux des émetteurs non financiers qui se resserrent davantage que ceux des banques. Entre le vote du texte de loi sur le plafond de la dette aux Etats-Unis et des données d'inflation bien orientées en zone euro, le mois de mai est plutôt favorable aux actifs risqués, en dépit de statistiques économiques mitigées et de communications d'entreprises prudentes aux Etats-Unis. La Présidente de la BCE a néanmoins tenu à rappeler que le niveau de l'inflation sous-jacente reste excessif en zone euro alors que les tensions sur le marché du travail sont toujours propices à des effets de second tour relatifs aux revalorisations salariales. Fin mai, le taux 10 ans allemand est à 2,28%, après avoir touché un point haut à 2,54% le 26 mai. La courbe des taux euro poursuit son mouvement d'aplatissement, la pente 2-10 ans passant de -35 bp à -45 bp. Sur le crédit Investment Grade, les spreads des émetteurs corporates sous-performent les financières, en raison d'une offre primaire très dynamique. Sur le segment High Yield, après s'être resserrés de 25 bp, les spreads sont finalement stables sur le mois. Le mois de juin marque la première pause de la Fed dans son cycle de hausse des taux directeurs contrairement à la BCE qui délivre encore 25 bp. Des indicateurs macros généralement pointés vers la résilience de l'emploi, la persistance de l'inflation, notamment l'inflation sous-jacente à des niveaux toujours trop élevés ainsi que les déclarations des banquiers centraux à la conférence de Sintra maintenant le cap vers davantage de resserrement monétaire, entraîne à la hausse les taux 10 ans allemand (+11 bp à 2,39%) et américain (+20 bp à 3,84%) dans un fort mouvement d'aplatissement



des courbes. L'optimisme des investisseurs entretient le recul de l'aversion au risque à travers la réduction des spreads périphériques et de crédit principalement sur le segment High Yield.

En juillet, la Fed et la BCE remontent toutes deux leurs taux directeurs de 25 pb, comme largement attendu par les marchés. Ces hausses s'accompagnent néanmoins d'une communication plus souple quant à la nécessité de poursuivre le resserrement. Après avoir initié le mois sur une tendance haussière, les taux souverains européens et américains se détendent en deuxième quinzaine sous l'effet d'une publication d'inflation aux Etats-Unis inférieure aux attentes, en particulier pour l'inflation sous-jacente. Les rendements du Bund et du T-note s'établissent ainsi respectivement à 2,49% et 3,96% fin juillet, contre 2,39% et 3,84% fin juin. De part et d'autre de l'Atlantique, ce mouvement de baisse porte davantage sur les taux courts et explique la repentification de la courbe des taux. Le début du mois d'août est marqué par une nouvelle poussée haussière des taux longs suite à des publications confirmant la résilience de l'économie américaine et donc, la crainte de voir les banques centrales maintenir plus longtemps une politique monétaire restrictive. D'autres facteurs ont favorisé ce mouvement des taux : le début d'inflexion de politique monétaire de la Bank of Japan, la prise en compte d'émissions à venir massives du Trésor américain, sûrement amplifiée par la dégradation de l'Agence Fitch, sans oublier une liquidité réduite. Des statistiques indiquant une dynamique de désinflation progressive et des perspectives de croissance préoccupantes en zone euro ont finalement permis d'inverser la hausse des taux européens, le taux 10 ans allemand terminant le mois quasiment inchangé à 2,46% dans un mouvement de pentification de la courbe euro. Les spreads semi-cœur et périphériques restent globalement stables versus Allemagne. Sur le crédit, les spreads s'élargissent d'une dizaine de bp. A la fin du troisième trimestre de l'exercice, les marchés obligataires mondiaux subissent une sévère correction, accompagnée d'un fort mouvement de pentification des courbes et une hausse des taux réels. Les taux à 10 ans américain et allemand inscrivent de nouveaux plus hauts respectivement à 4,60% et à 2,85%. Les risques se sont multipliés avec les décisions de politique monétaire de la FED, la BCE et la BOE qui ont alimenté la crainte de taux d'intérêt élevés sur une longue durée, le énième risque de shutdown, le repricing des futures baisses des taux directeurs vers le second semestre 2024 et la résurgence du risque italien. Entre des données d'inflation relativement rassurantes et des publications macroéconomiques positives fin septembre mais, des perspectives baissières et des nouvelles inquiétantes de l'économie chinoise, le marché a privilégié l'aversion au risque à l'image du spread BTP qui s'écarte de 29 bp. Sur le marché du crédit, après un resserrement initial, les spreads s'écartent sensiblement sur la seconde moitié du mois.

Le dernier trimestre de l'exercice est marquée par la résurgence du risque géopolitique lié au conflit au Moyen-Orient, des statistiques économiques qui tardent à envoyer un message de ralentissement économique conjugué à des résultats d'entreprises mitigés. Ainsi, après avoir touché un point haut à 5% sur le 10Y US et 3% sur le 10Y allemand, la tendance s'est inversé pour finir le mois respectivement 10 bp et 20 bp plus bas. Fin octobre, la BCE a fait souffler un vent de soulagement sur les taux en actant le scénario largement consensuel d'une pause dans son resserrement monétaire, suivi peu après par la FED. Le grand écart en terme de dynamique économique et inflationniste subsiste cependant toujours entre les Etats-Unis et l'Europe, et ce ne sont ni les données de salaires, ni les prix de l'immobilier, ni l'indice de confiance des consommateurs qui viennent contredire cette tendance. Le mouvement d'aversion pour le risque s'est manifesté à travers les actifs risqués : le spread BTP-BUND a atteint 211bp au plus haut et les spreads de crédit se sont écartés d'une dizaine de bp sur l'IG et d'une trentaine de bp sur le segment HY. En novembre, les taux souverains mondiaux reprennent une forte dynamique baissière à la faveur de statistiques économiques confortant l'hypothèse d'un reflux de l'inflation sans effondrement de la croissance, accompagnées d'un ajustement perceptible de la communication de la Fed. Le taux à 10 ans américain repasse ainsi sous 4,30%, une première depuis mi-septembre. Le taux à 10 ans allemand termine le mois à 2,45%, en baisse de 35 bp versus fin octobre. Le rallye sur le marché du crédit continue d'être alimenté par les anticipations de futures baisses des taux Fed et BCE dès 2024. Dans ce contexte, la détente des taux souverains soutient les spreads de crédit qui se resserrent pour la cinquième semaine consécutive, tant sur les CDS que sur le marché cash. Le mois de décembre est marqué par la poursuite de l'optimisme des marchés sur les anticipations d'assouplissement monétaire. Aux Etats-

Unis, l'inflation, les dépenses de consommation et la confiance des ménages ont souligné la remarquable résilience de la dynamique économique. En fin d'exercice, les taux souverains continuent leur marche en avant à la baisse, offrant un nouveau soutien aux actifs risqués. Le taux à 10 ans américain est ainsi repassé sous 4 % en clôturant l'exercice à 3,88 %. Le taux à 10 ans allemand termine l'exercice à 2,02 %, tandis qu'il l'avait initiée à 2,57 %. Le spread BTP-Bund a bénéficié de l'appétit pour le risque et s'est resserré de 15 bp sur le mois. Les spreads de crédit ont également été bien orientés en l'absence d'émissions primaires, le segment High Yield se resserrant d'une vingtaine de bp sans mouvement de compression notable entre les émetteurs de catégories de notation BB et B.

La performance nette du fonds sur l'exercice s'est établie à 4,52% pour la part RC, 4,62% pour la part S et 4.53% pour la part RD par rapport à un indice à 4,01%.

#### - Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
  - une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,
- Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

#### Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la réplication indicielle dans leur structuration) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des

analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » (5) : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;

- Et 4 autres critères associés à des seuils :

- o Production annuelle de charbon < 10 MT ;

- o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW

- o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%

- o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.

La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;

- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;

Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,

- pétrole issu de sables bitumineux,

- pétrole lourd et extra-lourd,

- pétrole en eau profonde,

- pétrole extrait en Arctique,

- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

---

(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

- (2) Mise en service au 2nd semestre 2021.
- (3) Société de Gestion.
- (4) Mise à jour en octobre de chaque année.
- (5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

- **Frais de gestion indirects calculés**

30 785,55 EUR

- **Addendum – Article 8**

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# RAPPORT COMPTABLE

## • INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### • Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### • Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### • Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### • Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

| Méthode VAR          |                |                |              |
|----------------------|----------------|----------------|--------------|
| Levier au 29/12/2023 | Niveau minimum | Niveau maximum | Niveau moyen |
| 8%                   | 1,74%          | 9,19%          | 4%           |

### • Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace

Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

#### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

#### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

#### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

### ● **Evènements intervenus au cours de la période**

24/01/2023 Frais : Affichage des frais - Ventilation FROG

02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

11/04/2023 Caractéristiques de gestion : Modification de la méthode de valorisation

01/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise à jour de l'Addendum

28/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise à jour de l'Addendum

15/12/2023 Caractéristiques de gestion : Intégration de mécanismes de liquidité (gates et swing pricing)



## BILAN ACTIF

|                                                                                                                                                  | 29/12/2023            | 30/12/2022            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>                                                                                                                    | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>                                                                                                          | <b>197 846 483,60</b> | <b>142 680 393,44</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>                                                                                                             | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>                                                                                                         | <b>179 387 905,78</b> | <b>113 535 510,50</b> |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 179 387 905,78        | 113 535 510,50        |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Titres de créances</b>                                                                                                                        | <b>598 132,07</b>     | <b>15 981 481,87</b>  |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                    | 598 132,07            | 15 981 481,87         |
| Titres de créances négociables                                                                                                                   | 598 132,07            | 15 981 481,87         |
| Autres titres de créances                                                                                                                        | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>                                                                                                 | <b>17 722 875,75</b>  | <b>12 845 026,07</b>  |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays                                                    | 17 722 875,75         | 12 845 026,07         |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                  | 0,00                  |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres organismes non européens                                                                                                                  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                                                                                                         | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Créances représentatives de titres reçus en pension                                                                                              | 0,00                  | 0,00                  |
| Créances représentatives de titres prêtés                                                                                                        | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres empruntés                                                                                                                                 | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres donnés en pension                                                                                                                         | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires                                                                                                                    | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>                                                                                                                       | <b>137 570,00</b>     | <b>318 375,00</b>     |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                  | 137 570,00            | 318 375,00            |
| Autres opérations                                                                                                                                | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Autres instruments financiers</b>                                                                                                             | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Créances</b>                                                                                                                                  | <b>1 978 855,11</b>   | <b>270 454,10</b>     |
| Opérations de change à terme de devises                                                                                                          | 1 801 664,61          | 0,00                  |
| Autres                                                                                                                                           | 177 190,50            | 270 454,10            |
| <b>Comptes financiers</b>                                                                                                                        | <b>128 371,97</b>     | <b>13 509 805,29</b>  |
| Liquidités                                                                                                                                       | 128 371,97            | 13 509 805,29         |
| <b>Total de l'actif</b>                                                                                                                          | <b>199 953 710,68</b> | <b>156 460 652,83</b> |



## BILAN PASSIF

|                                                             | 29/12/2023            | 30/12/2022            |
|-------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                     |                       |                       |
| Capital                                                     | 199 403 819,97        | 157 936 325,15        |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00                  | 0,00                  |
| Report à nouveau (a)                                        | 70 918,54             | 58 356,75             |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)            | -3 832 825,96         | -4 366 219,13         |
| Résultat de l'exercice (a, b)                               | 2 332 965,06          | 2 468 226,26          |
| Total des capitaux propres                                  | 197 974 877,61        | 156 096 689,03        |
| (= Montant représentatif de l'actif net)                    |                       |                       |
| <b>Instruments financiers</b>                               | 137 570,00            | 318 375,00            |
| Opérations de cession sur instruments financiers            | 0,00                  | 0,00                  |
| Opérations temporaires sur titres                           | 0,00                  | 0,00                  |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension          | 0,00                  | 0,00                  |
| Dettes représentatives de titres empruntés                  | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires                               | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>                                  | 137 570,00            | 318 375,00            |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé             | 137 570,00            | 318 375,00            |
| Autres opérations                                           | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Dettes</b>                                               | 1 837 621,16          | 41 509,66             |
| Opérations de change à terme de devises                     | 1 781 348,50          | 0,00                  |
| Autres                                                      | 56 272,66             | 41 509,66             |
| <b>Comptes financiers</b>                                   | 3 641,91              | 4 079,14              |
| Concours bancaires courants                                 | 3 641,91              | 4 079,14              |
| Emprunts                                                    | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Total du passif</b>                                      | <b>199 953 710,68</b> | <b>156 460 652,83</b> |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|                                                        | 29/12/2023           | 30/12/2022           |
|--------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |                      |                      |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |                      |                      |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00                 | 0,00                 |
| Engagements de gré à gré                               |                      |                      |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres engagements                                     |                      |                      |
| Total Autres engagements                               | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>Autres opérations</b>                               |                      |                      |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |                      |                      |
| Contrats futures                                       |                      |                      |
| Taux                                                   |                      |                      |
| FGBMH4F00002 BOBL-EUX 0324                             | 10 377 360,00        | 0,00                 |
| FGBSH4F00002 SCHATZ-EUX 0324                           | 5 966 520,00         | 0,00                 |
| Total Taux                                             | 16 343 880,00        | 0,00                 |
| Total Contrats futures                                 | 16 343 880,00        | 0,00                 |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 16 343 880,00        | 0,00                 |
| Engagements de gré à gré                               |                      |                      |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres engagements                                     |                      |                      |
| Contrats futures                                       |                      |                      |
| Taux                                                   |                      |                      |
| FGBSH3F00002 SCHATZ-EUX 0323                           | 0,00                 | 29 833 860,00        |
| Total Taux                                             | 0,00                 | 29 833 860,00        |
| Total Contrats futures                                 | 0,00                 | 29 833 860,00        |
| Total Autres engagements                               | 0,00                 | 29 833 860,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>16 343 880,00</b> | <b>29 833 860,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|                                                                     | 29/12/2023          | 30/12/2022          |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                          |                     |                     |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                       | 149 138,84          | 2 686,34            |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                          | 0,00                | 0,00                |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                      | 2 744 097,57        | 2 366 077,61        |
| Produits sur titres de créances                                     | 29 371,56           | 2 345,60            |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres         | 0,00                | 0,00                |
| Produits sur contrats financiers                                    | 0,00                | 0,00                |
| Autres produits financiers                                          | 0,00                | 0,00                |
| <b>TOTAL (I)</b>                                                    | <b>2 922 607,97</b> | <b>2 371 109,55</b> |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                           |                     |                     |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres          | 0,00                | 0,00                |
| Charges sur contrats financiers                                     | 0,00                | 0,00                |
| Charges sur dettes financières                                      | 6 354,69            | 5 965,73            |
| Autres charges financières                                          | 0,00                | 0,00                |
| <b>TOTAL (II)</b>                                                   | <b>6 354,69</b>     | <b>5 965,73</b>     |
| <b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>                 | <b>2 928 962,66</b> | <b>2 365 143,82</b> |
| Autres produits (III)                                               | 0,00                | 0,00                |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)               | 664 995,35          | 488 855,71          |
| <b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b> | <b>2 263 967,31</b> | <b>1 876 288,11</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V)                        | 68 997,75           | 591 938,15          |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)            | 0,00                | 0,00                |
| <b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>                      | <b>2 332 965,06</b> | <b>2 468 226,26</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.  
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part RC :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :  
Pour les revenus : capitalisation et/ou distribution annuelle et/ou report  
Pour les plus ou moins-values : capitalisat° et/ou distribut° et/ou report à nouv.

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

• **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

|    |              | Frais de gestion fixes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Assiette  |
|----|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| RC | FR0010289090 | 0,5382 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 0,4982 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum.<br>Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché. | Actif net |
| S  | FR0013295391 | 0,5 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 0,46 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum.<br>Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.      | Actif net |
| RD | FR0013529427 | 0,5382 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 0,4982 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum.<br>Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché. | Actif net |

• **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

|    |              | Frais de gestion indirects |
|----|--------------|----------------------------|
| RC | FR0010289090 | Néant                      |
| S  | FR0013295391 | Néant                      |
| RD | FR0013529427 | Néant                      |

- **Commission de surperformance**

**Part FR0010289090 RC**

Néant

**Part FR0013295391 S**

Néant

**Part FR0013529427 RD**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| Néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Règles applicables jusqu'au 31-03-2023 :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
  - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
  - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
  - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Règles applicables à partir du 01-04-2023 :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.



- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## • Description des garanties reçues ou données

### • Garantie reçue :

Néant

### • Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

## • Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

### Mécanisme de Swing Pricing

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs entrants (respectivement sortants) lors de mouvements de souscriptions (respectivement rachats) massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.

Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit

seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la société de gestion.

Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription/ de rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».

Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.

Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.

La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.

La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|                                                                              | 29/12/2023            | 30/12/2022            |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>                                         | <b>156 096 689,03</b> | <b>131 698 885,42</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 84 167 250,22         | 47 141 503,18         |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -50 698 756,85        | -17 154 279,46        |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 488 723,82            | 4 353,33              |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -3 795 324,79         | -2 918 135,73         |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 492 660,00            | 156 030,00            |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | -837 595,00           | -610 000,00           |
| Frais de transaction                                                         | -3 989,10             | -2 640,26             |
| Différences de change                                                        | 1 486,98              | -175,45               |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 9 447 633,90          | -3 710 717,93         |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>3 158 408,93</i>   | <i>-6 289 224,97</i>  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>-6 289 224,97</i>  | <i>-2 578 507,04</i>  |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 455 945,00            | -318 375,00           |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>137 570,00</i>     | <i>-318 375,00</i>    |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>-318 375,00</i>    | <i>0,00</i>           |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                  | 0,00                  |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | -103 812,91           | -66 047,17            |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 2 263 967,31          | 1 876 288,11          |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                  | 0,00                  |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres éléments                                                              | 0,00                  | -0,01                 |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>                                           | <b>197 974 877,61</b> | <b>156 096 689,03</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                                                              | Montant               | %            |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------|
| <b>ACTIF</b>                                                                 |                       |              |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>                                     |                       |              |
| Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé                | 158 192 202,54        | 79,91        |
| Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé | 4 755 899,83          | 2,40         |
| Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé                   | 1 624 332,62          | 0,82         |
| Titres subordonnés (TSR - TSDI)                                              | 14 815 470,79         | 7,48         |
| <b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>                               | <b>179 387 905,78</b> | <b>90,61</b> |
| <b>Titres de créances</b>                                                    |                       |              |
| Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)                                   | 598 132,07            | 0,30         |
| <b>TOTAL Titres de créances</b>                                              | <b>598 132,07</b>     | <b>0,30</b>  |
| <b>Operations contractuelles a l'achat</b>                                   |                       |              |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>                             | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>  |
| <b>PASSIF</b>                                                                |                       |              |
| <b>Cessions</b>                                                              |                       |              |
| <b>TOTAL Cessions</b>                                                        | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>  |
| <b>Operations contractuelles a la vente</b>                                  |                       |              |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>                            | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>  |
| <b>HORS BILAN</b>                                                            |                       |              |
| <b>Opérations de couverture</b>                                              |                       |              |
| <b>TOTAL Opérations de couverture</b>                                        | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>  |
| <b>Autres opérations</b>                                                     |                       |              |
| Taux                                                                         | 16 343 880,00         | 8,26         |
| <b>TOTAL Autres opérations</b>                                               | <b>16 343 880,00</b>  | <b>8,26</b>  |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | Taux fixe      | %     | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|-----------------------------------|----------------|-------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>                      |                |       |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts                            | 0,00           | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 173 489 598,47 | 87,63 | 0,00          | 0,00 | 5 898 307,31   | 2,98 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances                | 598 132,07     | 0,30  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00           | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00           | 0,00  | 128 371,97    | 0,06 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>                     |                |       |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00           | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00           | 0,00  | 3 641,91      | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                 |                |       |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture          | 0,00           | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations                 | 16 343 880,00  | 8,26  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | 0-3 mois     | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans]    | %     | ]3 - 5 ans]   | %     | > 5 ans       | %    |
|-----------------------------------|--------------|------|-----------------|------|----------------|-------|---------------|-------|---------------|------|
| <b>Actif</b>                      |              |      |                 |      |                |       |               |       |               |      |
| Dépôts                            | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00           | 0,00  | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 4 960 969,30 | 2,51 | 16 412 760,84   | 8,29 | 105 020 879,75 | 53,05 | 40 770 032,54 | 20,59 | 12 223 263,35 | 6,17 |
| Titres de créances                | 598 132,07   | 0,30 | 0,00            | 0,00 | 0,00           | 0,00  | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00           | 0,00  | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00 |
| Comptes financiers                | 128 371,97   | 0,06 | 0,00            | 0,00 | 0,00           | 0,00  | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00 |
| <b>Passif</b>                     |              |      |                 |      |                |       |               |       |               |      |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00           | 0,00  | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00 |
| Comptes financiers                | 3 641,91     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00           | 0,00  | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                 |              |      |                 |      |                |       |               |       |               |      |
| Opérations de couverture          | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00           | 0,00  | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00 |
| Autres opérations                 | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 5 966 520,00   | 3,01  | 10 377 360,00 | 5,24  | 0,00          | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF  
ET DE HORS-BILAN**

|                                                  | Devise 1     | %    | Devise2  | %    | Devise 3 | %    | Autre(s)<br>devise(s) | %    |
|--------------------------------------------------|--------------|------|----------|------|----------|------|-----------------------|------|
|                                                  | GBP          | GBP  | USD      | USD  |          |      |                       |      |
| <b>Actif</b>                                     |              |      |          |      |          |      |                       |      |
| Dépôts                                           | 0,00         | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées                    | 0,00         | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                | 1 778 171,86 | 0,90 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Titres de créances                               | 0,00         | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Titres d'OPC                                     | 0,00         | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00         | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers                              | 0,00         | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Créance                                          | 0,00         | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers                               | 11,22        | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                    |              |      |          |      |          |      |                       |      |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00         | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00         | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers                              | 0,00         | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Dettes                                           | 1 781 348,50 | 0,90 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers                               | 0,00         | 0,00 | 3 641,91 | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                |              |      |          |      |          |      |                       |      |
| Opérations de couverture                         | 0,00         | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Autres opérations                                | 0,00         | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |

# **VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

|                               | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00       |
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

# **VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

|                                                                                  | 29/12/2023 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00       |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

# **INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

|                                   | ISIN         | LIBELLE            | 29/12/2023           |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|----------------------|
| Actions                           |              |                    | <b>0,00</b>          |
| Obligations                       |              |                    | <b>9 586 428,74</b>  |
|                                   | FR0013414091 | CM ARKEA 1,625%26  | 2 436 267,28         |
|                                   | XS1069549761 | BFCM 3%210524      | 5 144 612,94         |
|                                   | XS1288858548 | BFCM 3%110925      | 2 005 548,52         |
| TCN                               |              |                    | <b>0,00</b>          |
| OPC                               |              |                    | <b>17 722 875,75</b> |
|                                   | FR0000009987 | UNION + SI.3DEC    | 7 841 551,96         |
|                                   | FR0007033477 | CM-AM INST.ST RC6D | 7 434 309,02         |
|                                   | FR0011153378 | CM-AM INFLAT.RC 6D | 2 337 253,31         |
|                                   | FR001400ENU2 | CM-AM OBL.ISR RC3D | 109 761,46           |
| Contrats financiers               |              |                    | <b>0,00</b>          |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>27 309 304,49</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |                           |                             |
|-----------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|---------------------------|-----------------------------|
|                                                     | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire | Crédits d'impôt<br>totaux | Crédits d'impôt<br>unitaire |
| Total acomptes                                      |      |      | 0                | 0                   | 0                         | 0                           |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |
|------------------------------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|
|                                                                        | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire |
| Total acomptes                                                         |      |      | 0                | 0                   |



| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat | 29/12/2023          | 30/12/2022          |
|-----------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                      |                     |                     |
| Report à nouveau                                                      | 70 918,54           | 58 356,75           |
| Résultat                                                              | 2 332 965,06        | 2 468 226,26        |
| <b>Total</b>                                                          | <b>2 403 883,60</b> | <b>2 526 583,01</b> |

|                                                                     | 29/12/2023          | 30/12/2022          |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>C1 PART CAPI RC</b>                                              |                     |                     |
| <b>Affectation</b>                                                  |                     |                     |
| Distribution                                                        | 0,00                | 0,00                |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00                | 0,00                |
| Capitalisation                                                      | 1 192 715,43        | 1 627 053,77        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>1 192 715,43</b> | <b>1 627 053,77</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                     |                     |
| Nombre de titres                                                    | 0                   | 0                   |
| Distribution unitaire                                               | 0,00                | 0,00                |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                     |                     |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00                | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00                | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00                | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00                | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00                | 0,00                |

|                                                                     | 29/12/2023          | 30/12/2022        |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------|
| <b>C3 PART CAPI S</b>                                               |                     |                   |
| <b>Affectation</b>                                                  |                     |                   |
| Distribution                                                        | 0,00                | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00                | 0,00              |
| Capitalisation                                                      | 1 053 671,69        | 714 742,18        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>1 053 671,69</b> | <b>714 742,18</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                     |                   |
| Nombre de titres                                                    | 0                   | 0                 |
| Distribution unitaire                                               | 0,00                | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                     |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00                | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00                | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00                | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00                | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00                | 0,00              |

|                                                                     | 29/12/2023        | 30/12/2022        |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>D1 PART DISTRIBUTION</b>                                         |                   |                   |
| <b>Affectation</b>                                                  |                   |                   |
| Distribution                                                        | 157 342,93        | 107 936,70        |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 153,55            | 76 850,36         |
| Capitalisation                                                      | 0,00              | 0,00              |
| <b>Total</b>                                                        | <b>157 496,48</b> | <b>184 787,06</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres                                                    | 69 314,066        | 76 550,852        |
| Distribution unitaire                                               | 2,27              | 1,41              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00              | 0,00              |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022           |
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                                          |                                             |                      |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                   | 0,00                                        | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                                                 | -3 832 825,96                               | -4 366 219,13        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                             | 0,00                                        | 0,00                 |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-3 832 825,96</b>                        | <b>-4 366 219,13</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022           |
| <b>C1 PART CAPI RC</b>                                                                    |                                             |                      |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                      |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00                 |
| Capitalisation                                                                            | -2 030 691,13                               | -2 930 247,17        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-2 030 691,13</b>                        | <b>-2 930 247,17</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                      |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00                 |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00                 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022           |
| <b>C3 PART CAPI S</b>                                                                     |                                             |                      |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                      |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00                 |
| Capitalisation                                                                            | -1 652 990,66                               | -1 208 166,07        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-1 652 990,66</b>                        | <b>-1 208 166,07</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                      |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00                 |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00                 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022         |
| <b>D1 PART DIST RD</b>                                                                    |                                             |                    |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                    |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00               |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00               |
| Capitalisation                                                                            | -149 144,17                                 | -227 805,89        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-149 144,17</b>                          | <b>-227 805,89</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                    |
| Nombre de titres                                                                          | 69 314,066                                  | 76 550,852         |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00               |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part            | Actif net      | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) | Crédit d'impôt unitaire | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes |
|------------|-----------------|----------------|------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
|            |                 |                |                  | €                           | €                                                                              | €                                                           | €                       | €                                                  |
| 31/12/2019 | A1 PART CAPI I  | 215 714,41     | 0,211            | 1 022 343,17                | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -10 478,19                                         |
| 31/12/2019 | C1 PART CAPI C  | 126 398 476,62 | 469 819,02       | 269,03                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -3,43                                              |
| 31/12/2019 | C2 PART CAPI N  | 197 034,83     | 181,392          | 1 086,23                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -9,49                                              |
| 31/12/2019 | C3 PART CAPI S  | 9 396 509,21   | 34 854,139       | 269,59                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -3,16                                              |
| 31/12/2020 | A1 PART CAPI I  | 0,00           | 0,00             | 0,00                        | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,00                                               |
| 31/12/2020 | C1 PART CAPI C  | 154 520 861,92 | 574 279,18       | 269,06                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -1,61                                              |
| 31/12/2020 | C2 PART CAPI N  | 197 849,16     | 181,392          | 1 090,72                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -2,20                                              |
| 31/12/2020 | C3 PART CAPI S  | 8 230 342,29   | 30 494,124       | 269,89                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -1,35                                              |
| 31/12/2020 | D1 PART DIST D  | 11 536 160,87  | 102 227,256      | 112,84                      | 0,00                                                                           | 0,45                                                        | 0,00                    | -0,81                                              |
| 31/12/2021 | A1 PART CAPI IC | 0,00           | 0,00             | 0,00                        | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,00                                               |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI RC | 115 659 996,67 | 432 624,696      | 267,34                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,96                                               |
| 31/12/2021 | C3 PART CAPI S  | 5 892 731,89   | 21 951,926       | 268,43                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 1,23                                               |
| 31/12/2021 | D1 PART DIST RD | 10 146 156,86  | 90 852,784       | 111,67                      | 0,00                                                                           | 0,75                                                        | 0,00                    | -1,09                                              |
| 30/12/2022 | A1 PART CAPI IC | 0,00           | 0,00             | 0,00                        | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,00                                               |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI RC | 104 757 451,26 | 409 336,163      | 255,92                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -3,18                                              |
| 30/12/2022 | C3 PART CAPI S  | 43 211 310,24  | 167 997,857      | 257,21                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -2,93                                              |
| 30/12/2022 | D1 PART DIST RD | 8 127 927,53   | 76 550,852       | 106,17                      | 0,00                                                                           | 1,65                                                        | 0,00                    | -2,97                                              |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI RC | 104 921 103,14 | 392 246,726      | 267,48                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -2,13                                              |
| 29/12/2023 | C3 PART CAPI S  | 85 463 090,02  | 317 583,721      | 269,10                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -1,88                                              |
| 29/12/2023 | D1 PART DIST RD | 7 590 684,45   | 69 314,066       | 109,51                      | 0,00                                                                           | 2,27                                                        | 0,00                    | -2,15                                              |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|                                                                  | En quantité          | En montant     |
|------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------|
| C1 PART CAPI RC                                                  |                      |                |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 91 670,20800         | 23 757 262,76  |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -108 759,64500       | -28 150 907,35 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | -17 089,43700        | -4 393 644,59  |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>392 246,72600</b> |                |

|                                                                  | En quantité          | En montant     |
|------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------|
| C3 PART CAPI S                                                   |                      |                |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 232 235,60200        | 60 301 326,90  |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -82 649,73800        | -21 666 847,66 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | 149 585,86400        | 38 634 479,24  |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>317 583,72100</b> |                |

|                                                                  | En quantité         | En montant  |
|------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------|
| D1 PART DIST RD                                                  |                     |             |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 1 022,69600         | 108 660,56  |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -8 259,48200        | -881 001,84 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | -7 236,78600        | -772 341,28 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>69 314,06600</b> |             |

## COMMISSIONS

|                                                                  | En montant |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C1 PART CAPI RC</b>                                           |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 1 187,98   |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 1 187,98   |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | 1 187,98   |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées              | 1 187,98   |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00       |

|                                                                  | En montant |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C3 PART CAPI S</b>                                            |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 252,70     |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 252,70     |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | 252,70     |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées              | 252,70     |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00       |

|                                                                  | En montant |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>D1 PART DIST RD</b>                                           |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 266,83     |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 266,83     |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | 266,83     |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées              | 266,83     |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00       |

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| FR0010289090 C1 PART CAPI RC                        |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,40       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 403 313,82 |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 0,00       |

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| FR0013295391 C3 PART CAPI S                         |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,30       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 230 724,71 |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 0,00       |

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| FR0013529427 D1 PART DIST RD                        |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,40       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 30 956,82  |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 0,00       |



## CREANCES ET DETTES

|                                 | Nature de débit/crédit | 29/12/2023          |
|---------------------------------|------------------------|---------------------|
| Créances                        | Changes à terme        | 1 801 664,61        |
| Créances                        | Coupons et dividendes  | 2 625,00            |
| Créances                        | Dépôts de garantie     | 174 565,50          |
| <b>Total des créances</b>       |                        | <b>1 978 855,11</b> |
| Dettes                          | Changes à terme        | 1 781 348,50        |
| Dettes                          | Frais de gestion       | 56 272,66           |
| <b>Total des dettes</b>         |                        | <b>1 837 621,16</b> |
| <b>Total dettes et créances</b> |                        | <b>141 233,95</b>   |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|                                                                            | Valeur EUR            | % Actif Net   |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>                                                        | <b>197 708 913,60</b> | <b>99,87</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                              | 0,00                  | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                          | 179 387 905,78        | 90,62         |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES                                             | 598 132,07            | 0,30          |
| TITRES OPC                                                                 | 17 722 875,75         | 8,95          |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES                                                  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>                                           | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT                                        | 0,00                  | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                  | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>177 190,50</b>     | <b>0,09</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-56 272,66</b>     | <b>-0,03</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>                                                 | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS                                                                    | 0,00                  | 0,00          |
| FUTURES                                                                    | 0,00                  | 0,00          |
| SWAPS                                                                      | 0,00                  | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>145 046,17</b>     | <b>0,07</b>   |
| DISPONIBILITES                                                             | 124 730,06            | 0,06          |
| DEPOTS A TERME                                                             | 0,00                  | 0,00          |
| EMPRUNTS                                                                   | 0,00                  | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES                                                      | 0,00                  | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                  | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVISES                                                  | 20 316,11             | 0,01          |
| <b>ACTIF NET</b>                                                           | <b>197 974 877,61</b> | <b>100,00</b> |

# PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

| Désignation des valeurs                                                                 | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière   | % Actif<br>Net |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|-----------------------|----------------|
| <b>TOTAL Obligations &amp; Valeurs assimilées</b>                                       |            |            |        |                        |      | <b>179 387 905,78</b> | <b>90,62</b>   |
| <b>TOTAL Obligations &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b> |            |            |        |                        |      | <b>179 387 905,78</b> | <b>90,62</b>   |
| <b>TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>              |            |            |        |                        |      | <b>158 192 202,54</b> | <b>79,92</b>   |
| <b>TOTAL BELGIQUE</b>                                                                   |            |            |        |                        |      | <b>2 870 376,89</b>   | <b>1,45</b>    |
| BE0000341504 BELGIUM 0,8%17-220627                                                      | 24/01/2017 | 22/06/2027 | EUR    | 300 000 000            | 0,80 | 2 870 376,89          | 1,45           |
| <b>TOTAL SUISSE</b>                                                                     |            |            |        |                        |      | <b>4 185 225,79</b>   | <b>2,11</b>    |
| CH1142231682 UBS GROUP BONDS 03112026                                                   | 03/11/2021 | 03/11/2026 | EUR    | 325                    |      | 305 082,92            | 0,15           |
| CH1168499791 UBS GROUP TV22-210325                                                      | 21/03/2022 | 21/03/2025 | EUR    | 3 876                  |      | 3 880 142,87          | 1,96           |
| <b>TOTAL ALLEMAGNE</b>                                                                  |            |            |        |                        |      | <b>12 625 762,36</b>  | <b>6,38</b>    |
| DE000A30VQA4 VONOVIA SE 0%12042027                                                      | 12/10/2022 | 23/05/2027 | EUR    | 3                      | 4,75 | 320 271,25            | 0,16           |
| DE000A3MQNN9 LEG IMMOBILIEN SE OBL 0,375%22-1701                                        | 17/01/2022 | 17/01/2026 | EUR    | 5                      | 0,38 | 470 068,08            | 0,24           |
| DE000BU22007 ALLEMAGNE 2,50%23-130325                                                   | 02/02/2023 | 13/03/2025 | EUR    | 200 000 000            | 2,50 | 2 037 879,62          | 1,03           |
| DE000CB0HRY3 COMMERZBANK 0,1%21-110925 973                                              | 11/03/2021 | 11/09/2025 | EUR    | 1 000                  | 0,10 | 948 351,48            | 0,48           |
| DE000DL19US6 DEUTSCHE BANK 2,625%19-120226                                              | 12/02/2019 | 12/02/2026 | EUR    | 10                     | 2,62 | 1 005 933,29          | 0,51           |
| DE000DL19VB0 DEUTSCHE BANK TV20-190531                                                  | 19/05/2020 | 19/05/2031 | EUR    | 15                     |      | 1 574 752,01          | 0,80           |
| DE000DL19VR6 DEUTSCHE BANK TV20-191125                                                  | 19/11/2020 | 19/11/2025 | EUR    | 1                      |      | 97 416,95             | 0,05           |
| XS1615677280 LANDW RENTENBANK 0,625%17-0527                                             | 18/05/2017 | 18/05/2027 | EUR    | 1 000                  | 0,62 | 944 877,60            | 0,48           |
| XS2264712436 CLEARSTREAM FRA 0%20-011225                                                | 01/12/2020 | 01/12/2025 | EUR    | 7                      |      | 663 005,00            | 0,33           |

| Désignation des valeurs                     | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|---------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|----------------------|----------------|
| XS2265369657 DT LUFTHANSA 3%20-290526       | 01/12/2020 | 29/05/2026 | EUR    | 6                      | 3,00 | 595 908,49           | 0,30           |
| XS2282094494 VOLKSWAGEN LEASING 0,25%21-26  | 12/01/2021 | 12/01/2026 | EUR    | 1 000                  | 0,25 | 940 558,36           | 0,48           |
| XS2443921056 INFINEON TECHNOLOG 0,625%22-25 | 17/02/2022 | 17/02/2025 | EUR    | 2                      | 0,62 | 194 579,89           | 0,10           |
| XS2617442525 VOLKSWAGEN BANK 4,25%23-070126 | 25/04/2023 | 07/01/2026 | EUR    | 7                      | 4,25 | 728 390,18           | 0,37           |
| XS2643320018 PORSCHE A HLDG 4,125%23-270927 | 04/07/2023 | 27/09/2027 | EUR    | 2 000                  | 4,12 | 2 103 770,16         | 1,05           |
| <b>TOTAL ESPAGNE</b>                        |            |            |        |                        |      | <b>17 871 716,71</b> | <b>9,03</b>    |
| ES00000128P8 SPAIN 1,5%17-300427            | 31/01/2017 | 30/04/2027 | EUR    | 4 000                  | 1,50 | 3 911 695,74         | 1,97           |
| ES0000012G91 ESPAGNE 0%20-310126            | 15/10/2020 | 31/01/2026 | EUR    | 2 000                  |      | 1 893 600,00         | 0,96           |
| ES0000012L29 SPAIN 2,8%23-310526            | 17/01/2023 | 31/05/2026 | EUR    | 2 500                  | 2,80 | 2 552 177,73         | 1,29           |
| XS1201001572 BCO SANTANDER 2,5%15-25        | 18/03/2015 | 18/03/2025 | EUR    | 10                     | 2,50 | 1 006 477,05         | 0,51           |
| XS1788586375 RED ELEC FINANC 1,25%18-130327 | 13/03/2018 | 13/03/2027 | EUR    | 20                     | 1,25 | 1 932 038,58         | 0,98           |
| XS2436160779 BANCO SANTANDER TV22-260125    | 26/01/2022 | 26/01/2025 | EUR    | 10                     |      | 998 536,99           | 0,50           |
| XS2455392584 BANCO SABADELL TV22-240326     | 24/03/2022 | 24/03/2026 | EUR    | 11                     | 2,62 | 1 101 254,63         | 0,56           |
| XS2575952424 BANCO SANTANDER 3,75%23-160126 | 16/01/2023 | 16/01/2026 | EUR    | 29                     | 3,75 | 3 029 352,71         | 1,53           |
| XS2620201421 BBVA TV23-100526               | 02/05/2023 | 10/05/2026 | EUR    | 14                     |      | 1 446 583,28         | 0,73           |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                         |            |            |        |                        |      | <b>49 265 341,20</b> | <b>24,90</b>   |
| FR0010804500 ORANO 4,875%09-230924 EMTN     | 23/09/2009 | 23/09/2024 | EUR    | 20                     | 4,88 | 1 019 166,07         | 0,51           |
| FR0013218393 ICADE 1,125%16 171125          | 15/11/2016 | 17/11/2025 | EUR    | 10                     | 1,12 | 954 114,67           | 0,48           |
| FR0013248721 KERING 1,50%17-050427 EMTN     | 05/04/2017 | 05/04/2027 | EUR    | 9                      | 1,50 | 872 566,67           | 0,44           |
| FR0013264066 PLASTIC OMNIUM 1,25%17-260624  | 26/06/2017 | 26/06/2024 | EUR    | 10                     | 1,25 | 992 273,22           | 0,50           |

| Désignation des valeurs                     | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière | % Actif<br>Net |
|---------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|---------------------|----------------|
| FR0013286838 BNQ POSTALE 1%17-161024 EMTN   | 16/10/2017 | 16/10/2024 | EUR    | 8                      | 1,00 | 784 782,78          | 0,40           |
| FR0013312493 BPCE 0,875%18-310124           | 31/01/2018 | 31/01/2024 | EUR    | 5                      | 0,88 | 502 904,38          | 0,25           |
| FR0013318102 ELIS 2,875%18-150226 EMTN      | 15/02/2018 | 15/02/2026 | EUR    | 10                     | 2,88 | 1 011 093,01        | 0,51           |
| FR0013399029 ACCOR TV19-040226              | 04/02/2019 | 04/02/2026 | EUR    | 5                      | 3,00 | 495 584,93          | 0,25           |
| FR0013403441 SOCIETE GENERALE 1,25%19-0224  | 15/02/2019 | 15/02/2024 | EUR    | 5                      | 1,25 | 503 938,70          | 0,25           |
| FR0013414091 CM ARKEA 1,625%19-150426       | 15/04/2019 | 15/04/2026 | EUR    | 25                     | 1,62 | 2 436 267,28        | 1,28           |
| FR0013463650 ESSILORLUXOTT 0,125%19-270525  | 27/11/2019 | 27/05/2025 | EUR    | 10                     | 0,12 | 957 374,78          | 0,48           |
| FR0013476199 BPCE 0,25%20-150126            | 15/01/2020 | 15/01/2026 | EUR    | 20                     | 0,25 | 1 885 915,62        | 0,95           |
| FR0013479276 SG 0,75%20-250127 EMTN         | 23/01/2020 | 25/01/2027 | EUR    | 10                     | 0,75 | 927 807,95          | 0,47           |
| FR0013508686 LA POSTE 0,625%20-211026       | 21/04/2020 | 21/10/2026 | EUR    | 8                      | 0,62 | 751 074,93          | 0,38           |
| FR0013509726 BPCE 0,625%20-280425           | 28/04/2020 | 28/04/2025 | EUR    | 20                     | 0,62 | 1 934 698,25        | 0,98           |
| FR0013510179 AUCHAN HOLDING 29012026        | 29/04/2020 | 29/01/2026 | EUR    | 10                     | 2,88 | 1 000 932,05        | 0,51           |
| FR0013518024 BANQUE POSTALE TV20-170626     | 17/06/2020 | 17/06/2026 | EUR    | 20                     |      | 1 916 664,48        | 0,97           |
| FR0013534674 BPCE 0,5%20-150927             | 15/09/2020 | 15/09/2027 | EUR    | 10                     |      | 924 782,73          | 0,47           |
| FR0014000OZ2 SOCGEN TV20-241130 EMTN        | 24/11/2020 | 24/11/2030 | EUR    | 15                     |      | 1 409 944,34        | 0,71           |
| FR0014002G44 SAFRAN 0,125%21-160326         | 16/03/2021 | 16/03/2026 | EUR    | 7                      | 0,12 | 656 936,48          | 0,33           |
| FR0014003513 OAT 0%21-250227                | 22/04/2021 | 25/02/2027 | EUR    | 2 000 000              |      | 1 863 500,00        | 0,94           |
| FR0014003Z81 CARREFOUR BQUE 0,107%21-140625 | 14/06/2021 | 14/06/2025 | EUR    | 14                     | 0,11 | 1 334 974,86        | 0,67           |
| FR00140049Z5 ORANGE 0%21-290626             | 29/06/2021 | 29/06/2026 | EUR    | 4                      |      | 372 860,00          | 0,19           |
| FR0014007VF4 BPCE 0.375%22-020226           | 02/02/2022 | 02/02/2026 | EUR    | 4                      | 0,38 | 378 708,71          | 0,19           |

| Désignation des valeurs                       | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière | % Actif<br>Net |
|-----------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|---------------------|----------------|
| FR0014008FH1 ARVAL SERV LEAS 0,875%22-0225    | 17/02/2022 | 17/02/2025 | EUR    | 5                      | 0,88 | 487 525,62          | 0,25           |
| FR001400A5N5 KERING 1,25%22-050525 EMTN       | 05/05/2022 | 05/05/2025 | EUR    | 3                      | 1,25 | 294 206,75          | 0,15           |
| FR001400B1L7 RCI BANQUE 4,75%22-060727        | 06/07/2022 | 06/07/2027 | EUR    | 1 000                  | 4,75 | 1 068 780,44        | 0,54           |
| FR001400D0Y0 CREDIT AGRICOLE SA 4% 10/12/2026 | 12/10/2022 | 12/10/2026 | EUR    | 10                     |      | 1 017 851,04        | 0,51           |
| FR001400F0U6 RCI BQ 4,625%23-130726 EMTN      | 13/01/2023 | 13/07/2026 | EUR    | 955                    | 4,62 | 998 316,61          | 0,50           |
| FR001400F6O6 ARVAL SERV LEAS 4,125%23-0426    | 13/01/2023 | 13/04/2026 | EUR    | 20                     | 4,12 | 2 085 173,61        | 1,05           |
| FR001400H8D3 ARVAL SERV LEAS 4,25%23-111125   | 11/04/2023 | 11/11/2025 | EUR    | 11                     | 4,25 | 1 119 782,81        | 0,57           |
| FR001400HQM5 CARREFOUR BQUE 4,079%23-050527   | 05/05/2023 | 05/05/2027 | EUR    | 9                      | 4,08 | 939 304,70          | 0,47           |
| FR001400HX73 L OREAL 3,125%23-190525          | 19/05/2023 | 19/05/2025 | EUR    | 11                     | 3,12 | 1 120 231,85        | 0,57           |
| FR001400KHZ0 KERING 3,625%23-050927           | 05/09/2023 | 05/09/2027 | EUR    | 16                     | 3,62 | 1 656 344,39        | 0,84           |
| FR001400KPB4 PERNOD RICARD 3,75%23-150927     | 15/09/2023 | 15/09/2027 | EUR    | 10                     | 3,75 | 1 037 560,49        | 0,52           |
| FR001400KXW4 RCI BANQUE 4,625%23-021026       | 02/10/2023 | 02/10/2026 | EUR    | 567                    | 4,62 | 588 711,59          | 0,30           |
| FR001400KZP3 SOCIETEGENERALE 4,25%23-280926   | 28/09/2023 | 28/09/2026 | EUR    | 6                      | 4,25 | 621 944,20          | 0,31           |
| FR001400M6K5 L OREAL 3,375%23-230127          | 23/11/2023 | 23/01/2027 | EUR    | 15                     | 3,38 | 1 531 321,64        | 0,77           |
| FR001400MF78 ENGIE 3,625%23-061226            | 29/11/2023 | 06/12/2026 | EUR    | 7                      | 3,62 | 712 133,26          | 0,36           |
| XS1195574881 SOC.GENERAL02,625%15-270225      | 27/02/2015 | 27/02/2025 | EUR    | 12                     | 2,62 | 1 210 181,42        | 0,61           |
| XS1218319702 URW 1%15-140325                  | 15/04/2015 | 14/03/2025 | EUR    | 1 000                  | 1,00 | 976 640,11          | 0,49           |
| XS1288858548 BFCM 3%15-110925                 | 11/09/2015 | 11/09/2025 | EUR    | 20                     | 3,00 | 2 005 548,52        | 1,01           |
| XS1614416193 BNP PARIBAS1,5%17-25 EMTN        | 17/05/2017 | 17/11/2025 | EUR    | 900                    | 1,50 | 874 715,61          | 0,44           |
| XS2067135421 CREDIT AGR.0,375%19-1025 EMTN    | 21/10/2019 | 21/10/2025 | EUR    | 20                     | 0,38 | 1 908 656,39        | 0,96           |

| Désignation des valeurs                     | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|---------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|----------------------|----------------|
| XS2203996132 SODEXO 1%20-170728             | 17/07/2020 | 17/07/2028 | EUR    | 1 000                  | 1,00 | 925 354,81           | 0,47           |
| XS2517103250 CIE DE ST GOBAIN 1,625% 0825   | 02/08/2022 | 10/08/2025 | EUR    | 2                      | 1,62 | 196 188,45           | 0,10           |
| <b>TOTAL ROYAUME UNI</b>                    |            |            |        |                        |      | <b>9 301 204,23</b>  | <b>4,70</b>    |
| XS1140857316 STD CHARTERED 3,125%14-191124  | 19/11/2014 | 19/11/2024 | EUR    | 1 500                  | 3,12 | 1 494 393,32         | 0,75           |
| XS1254428896 HSBC HOLDINGS 3%15-300625      | 30/06/2015 | 30/06/2025 | EUR    | 1 000                  | 3,00 | 1 005 867,87         | 0,51           |
| XS1550975079 BARCLAYS 3,125%17-170124       | 17/01/2017 | 17/01/2024 | GBP    | 1 500                  | 3,12 | 1 778 171,86         | 0,90           |
| XS1757394322 BARCLAYS 1,375%18-240126 NOTES | 24/01/2018 | 24/01/2026 | EUR    | 1 000                  |      | 984 608,90           | 0,50           |
| XS1819575066 ROLLS-ROYCE 0,875%18-090524    | 09/05/2018 | 09/05/2024 | EUR    | 600                    | 0,88 | 596 534,28           | 0,30           |
| XS2078918781 LLOYDS BANK GRP TV19-121125    | 12/11/2019 | 12/11/2025 | EUR    | 2 000                  |      | 1 944 720,76         | 0,98           |
| XS2407357768 NATWEST MKTS 0,125%21-121125   | 12/11/2021 | 12/11/2025 | EUR    | 522                    | 0,12 | 491 895,00           | 0,25           |
| XS2486589596 HSBC HLDGS TV22-150627         | 15/06/2022 | 15/06/2027 | EUR    | 1 000                  |      | 1 005 012,24         | 0,51           |
| <b>TOTAL IRLANDE</b>                        |            |            |        |                        |      | <b>721 874,30</b>    | <b>0,36</b>    |
| XS2337060607 CCEP FIN IRL 0%21-060925       | 06/05/2021 | 06/09/2025 | EUR    | 763                    |      | 721 874,30           | 0,36           |
| <b>TOTAL ITALIE</b>                         |            |            |        |                        |      | <b>18 836 566,72</b> | <b>9,51</b>    |
| IT0005045270 ITALY 2,5%14-011224            | 28/08/2014 | 01/12/2024 | EUR    | 2 200                  | 2,50 | 2 189 185,02         | 1,11           |
| IT0005240830 ITALIE 2,2%17-010627 BTP       | 30/01/2017 | 01/06/2027 | EUR    | 3 000                  | 2,20 | 2 950 060,80         | 1,49           |
| IT0005366460 CDP 2,125%19-210326            | 21/03/2019 | 21/03/2026 | EUR    | 20                     | 2,12 | 1 992 522,62         | 1,01           |
| IT0005572166 BANCO BPM 4,625%23-291127      | 29/11/2023 | 29/11/2027 | EUR    | 750                    | 4,62 | 777 377,11           | 0,39           |
| XS1327504087 AUTOSTRADE 1,75%15-260626      | 30/11/2015 | 26/06/2026 | EUR    | 1 200                  | 1,75 | 1 156 035,02         | 0,58           |
| XS1639488771 FERROVIE STATO 1,5%17-270625   | 28/06/2017 | 27/06/2025 | EUR    | 1 100                  | 1,50 | 1 078 216,57         | 0,54           |

| Désignation des valeurs                       | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|-----------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|----------------------|----------------|
| XS2017471553 UNICREDIT 1,25%19-250625         | 25/06/2019 | 25/06/2025 | EUR    | 1 000                  |      | 992 407,38           | 0,50           |
| XS2027957815 MEDIOBANCA 1,125%19-150725       | 15/07/2019 | 15/07/2025 | EUR    | 1 000                  | 1,12 | 968 596,89           | 0,49           |
| XS2116503546 AMPLIFON 1,125%20-130227         | 13/02/2020 | 13/02/2027 | EUR    | 1 000                  | 1,12 | 933 906,30           | 0,47           |
| XS2121417989 BANCO BPM 1,625%20-180225        | 18/02/2020 | 18/02/2025 | EUR    | 1 000                  | 1,62 | 988 442,05           | 0,50           |
| XS2179037697 INTESA SANPAOLO 2,125%20-0525    | 26/05/2020 | 26/05/2025 | EUR    | 1 600                  | 2,12 | 1 588 910,95         | 0,80           |
| XS2300208928 SNAM 0%21-150825                 | 15/02/2021 | 15/08/2025 | EUR    | 640                    |      | 607 500,80           | 0,31           |
| XS2304664167 INTESA SANPA 0,625%21-240226     | 22/02/2021 | 24/02/2026 | EUR    | 1 000                  | 0,62 | 946 219,59           | 0,48           |
| XS2673808486 INTESA SANPAOLO 4,375%23-0827    | 29/08/2023 | 29/08/2027 | EUR    | 1 600                  | 4,38 | 1 667 185,62         | 0,84           |
| <b>TOTAL JAPON</b>                            |            |            |        |                        |      | <b>3 481 358,42</b>  | <b>1,76</b>    |
| XS2028899727 M BISHI UFJ FINL 0,339%19-0724   | 19/07/2019 | 19/07/2024 | EUR    | 1 500                  | 0,34 | 1 473 384,10         | 0,74           |
| XS2489981485 M BISHI UFJ FINL TV22-140625     | 15/06/2022 | 14/06/2025 | EUR    | 2 000                  | 2,26 | 2 007 974,32         | 1,02           |
| <b>TOTAL LUXEMBOURG</b>                       |            |            |        |                        |      | <b>5 792 461,10</b>  | <b>2,93</b>    |
| DE000A3LBGG1 TRATON FIN LUX 4,125%22-221125   | 22/11/2022 | 22/11/2025 | EUR    | 6                      | 4,12 | 607 676,16           | 0,31           |
| DE000A3LHK72 TRATON FIN LUX 4%23-160925       | 16/05/2023 | 16/09/2025 | EUR    | 5                      | 4,00 | 508 566,28           | 0,26           |
| DE000A3LQ9S2 TRATON FINANCE LUXE 4,5%30112028 | 23/11/2023 | 23/11/2026 | EUR    | 5                      | 4,50 | 513 565,49           | 0,26           |
| ES0305523005 SIX FINANCE 0%20-021225 REG-S    | 02/12/2020 | 02/12/2025 | EUR    | 9                      |      | 845 235,00           | 0,43           |
| XS2167595672 EUROFINS SCIENTIFIC 3,75%20-26   | 18/05/2020 | 17/07/2026 | EUR    | 500                    | 3,75 | 515 054,02           | 0,26           |
| XS2406914346 HIGHLAND HLDGS 0,318%21-151226   | 12/11/2021 | 15/12/2026 | EUR    | 2 000                  | 0,32 | 1 847 030,16         | 0,93           |
| XS2462321212 NESTLE FIN 0,875%22-290327       | 29/03/2022 | 29/03/2027 | EUR    | 1 000                  | 0,88 | 955 333,99           | 0,48           |
| <b>TOTAL PAYS-BAS</b>                         |            |            |        |                        |      | <b>13 498 521,03</b> | <b>6,82</b>    |



| Désignation des valeurs                     | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière | % Actif<br>Net |
|---------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|---------------------|----------------|
| XS1384281090 RELX FINANCE 1,375%16-120526   | 22/03/2016 | 12/05/2026 | EUR    | 1 800                  | 1,38 | 1 756 217,02        | 0,89           |
| XS2079079799 ING GROUP TV19-131130          | 13/11/2019 | 13/11/2030 | EUR    | 20                     |      | 1 878 986,88        | 0,95           |
| XS2413696761 ING GROEP TV21-291125          | 29/11/2021 | 29/11/2025 | EUR    | 10                     |      | 966 219,54          | 0,49           |
| XS2432293673 ENEL FIN INTL 0,25%22-171125   | 17/01/2022 | 17/11/2025 | EUR    | 774                    | 0,25 | 732 955,58          | 0,37           |
| XS2441244535 NOV NORD FIN NL 0 75 22 310325 | 31/03/2022 | 31/03/2025 | EUR    | 222                    | 0,75 | 216 584,69          | 0,11           |
| XS2572989650 TOYOTA MOTOR FI 3,375%23-0126  | 13/01/2023 | 13/01/2026 | EUR    | 1 286                  | 3,38 | 1 333 215,93        | 0,67           |
| XS2573331324 ABN AMRO 3,625%23-100126 292   | 10/01/2023 | 10/01/2026 | EUR    | 8                      | 3,62 | 834 827,84          | 0,42           |
| XS2623129256 DAIM T INTL FIN 3,875%23-0626  | 19/06/2023 | 19/06/2026 | EUR    | 4                      | 3,88 | 415 449,25          | 0,21           |
| XS2637963146 ABN AMRO 3,875%23-211226       | 13/06/2023 | 21/12/2026 | EUR    | 20                     | 3,88 | 2 044 972,73        | 1,03           |
| XS2696749626 TOYOTA MOTOR FI 4%23-020427    | 02/10/2023 | 02/04/2027 | EUR    | 1 687                  | 4,00 | 1 757 219,58        | 0,89           |
| XS2715297672 SANDOZ FIN 3,97%23-170427      | 17/11/2023 | 17/04/2027 | EUR    | 1 000                  | 3,97 | 1 025 798,09        | 0,52           |
| XS2719096831 HEINEKEN 3,625%23-151126       | 15/11/2023 | 15/11/2026 | EUR    | 525                    | 3,62 | 536 073,90          | 0,27           |
| <b>TOTAL NORVEGE</b>                        |            |            |        |                        |      | <b>2 886 114,76</b> | <b>1,46</b>    |
| XS1967582831 SPBK 1 SR-BANK 0,625%19-250324 | 25/03/2019 | 25/03/2024 | EUR    | 900                    | 0,62 | 897 623,75          | 0,45           |
| XS2441296923 SANTAND CONS BK 0,5%22-110825  | 11/02/2022 | 11/08/2025 | EUR    | 10                     | 0,50 | 952 890,87          | 0,48           |
| XS2588099478 DNB BANK TV23-160227           | 16/02/2023 | 16/02/2027 | EUR    | 1 000                  | 3,62 | 1 035 600,14        | 0,53           |
| <b>TOTAL NOUVELLE ZELANDE</b>               |            |            |        |                        |      | <b>2 285 728,90</b> | <b>1,15</b>    |
| XS2421006201 WESTPAC SEC 0,427%21-141226    | 14/12/2021 | 14/12/2026 | EUR    | 400                    | 0,43 | 368 213,33          | 0,19           |
| XS2448001813 WESTPAC SECU.1,099%22 240326   | 24/02/2022 | 24/03/2026 | EUR    | 2 000                  | 1,10 | 1 917 515,57        | 0,96           |
| <b>TOTAL SUPRANATIONAL</b>                  |            |            |        |                        |      | <b>570 456,00</b>   | <b>0,29</b>    |

| Désignation des valeurs                                                                   | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière | % Actif<br>Net |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|---------------------|----------------|
| EU000A3KNYF7 EUROPEAN UNION 04032026                                                      | 22/03/2021 | 04/03/2026 | EUR    | 600                    |      | 570 456,00          | 0,29           |
| <b>TOTAL SUEDE</b>                                                                        |            |            |        |                        |      | <b>5 343 745,53</b> | <b>2,70</b>    |
| XS2521820048 VOLVO TREASURY 2%22-190827                                                   | 19/08/2022 | 19/08/2027 | EUR    | 243                    | 2,00 | 236 702,98          | 0,12           |
| XS2540585564 ELECTROLUX 4,125%22-051026                                                   | 05/10/2022 | 05/10/2026 | EUR    | 1 400                  | 4,12 | 1 437 034,82        | 0,73           |
| XS2555192710 SWEDBANK 3,75%22-141125                                                      | 14/11/2022 | 14/11/2025 | EUR    | 700                    | 3,75 | 710 145,07          | 0,36           |
| XS2583352443 VOLVO TREASURY 3,5%23-171125                                                 | 17/02/2023 | 17/11/2025 | EUR    | 400                    | 3,50 | 403 605,81          | 0,20           |
| XS2626343375 VOLVO TREASURY 3,625%23-250527                                               | 25/05/2023 | 25/05/2027 | EUR    | 1 200                  | 3,62 | 1 248 152,10        | 0,63           |
| XS2678207676 ASSA ABLOY 3,75%23-130926                                                    | 13/09/2023 | 13/09/2026 | EUR    | 1 269                  | 3,75 | 1 308 104,75        | 0,66           |
| <b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>                                                          |            |            |        |                        |      | <b>8 655 748,60</b> | <b>4,37</b>    |
| XS1560863802 BANK OF AMERICA TV17-070225                                                  | 07/02/2017 | 07/02/2025 | EUR    | 3 000                  |      | 3 030 323,01        | 1,53           |
| XS2010032022 THERMO FI 1,75%27                                                            | 02/04/2020 | 15/04/2027 | EUR    | 1 000                  | 1,75 | 978 255,14          | 0,49           |
| XS2080317832 BALL 0,875%19-150324                                                         | 18/11/2019 | 15/03/2024 | EUR    | 600                    | 0,88 | 595 606,85          | 0,30           |
| XS2093880735 BERRY GLOBAL 1%20-150125                                                     | 02/01/2020 | 15/01/2025 | EUR    | 1 000                  | 1,00 | 976 763,91          | 0,49           |
| XS2116728895 FORD MOT 1,744%24                                                            | 20/02/2020 | 19/07/2024 | EUR    | 600                    | 1,74 | 596 595,15          | 0,30           |
| XS2405467528 GENERAL MILLS 0,125%21-151125                                                | 16/11/2021 | 15/11/2025 | EUR    | 600                    | 0,12 | 566 812,41          | 0,29           |
| XS2586123965 FORD MOTOR 4,867% 030827                                                     | 13/02/2023 | 03/08/2027 | EUR    | 607                    | 4,87 | 637 019,58          | 0,32           |
| XS2590758400 AT&T 3,55%23-181125                                                          | 18/05/2023 | 18/11/2025 | EUR    | 500                    | 3,55 | 505 010,87          | 0,26           |
| XS2726262863 MCDONALD S 3,625%23-281127                                                   | 28/11/2023 | 28/11/2027 | EUR    | 750                    | 3,62 | 769 361,68          | 0,39           |
| <b>TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé</b> |            |            |        |                        |      | <b>4 755 899,83</b> | <b>2,40</b>    |
| <b>TOTAL ESPAGNE</b>                                                                      |            |            |        |                        |      | <b>910 128,30</b>   | <b>0,46</b>    |

| Désignation des valeurs                                                 | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|-------------------------------------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|----------------------|----------------|
| XS2476266205 BANCO SANTANDER TV05052024                                 | 05/05/2022 | 05/05/2024 | EUR    | 9                      |      | 910 128,30           | 0,46           |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                                     |            |            |        |                        |      | <b>1 410 112,80</b>  | <b>0,71</b>    |
| FR0014009EH2 L OREAL TV22-290324                                        | 29/03/2022 | 29/03/2024 | EUR    | 4                      |      | 400 792,94           | 0,20           |
| XS2576245364 CIE DE SAINT-GOBAIN TV23-0724                              | 09/01/2023 | 18/07/2024 | EUR    | 10                     |      | 1 009 319,86         | 0,51           |
| <b>TOTAL ROYAUME UNI</b>                                                |            |            |        |                        |      | <b>988 648,96</b>    | <b>0,50</b>    |
| XS1788515606 NATWEST GROUP TV18-020326                                  | 02/03/2018 | 02/03/2026 | EUR    | 1 000                  |      | 988 648,96           | 0,50           |
| <b>TOTAL PAYS-BAS</b>                                                   |            |            |        |                        |      | <b>1 165 078,95</b>  | <b>0,59</b>    |
| DE000A3KY367 ALLIANZ FINANCE II TV21-221124                             | 22/11/2021 | 22/11/2024 | EUR    | 2                      |      | 202 385,80           | 0,10           |
| XS2443920249 ING GROUP TV22-160227                                      | 16/02/2022 | 16/02/2027 | EUR    | 10                     |      | 962 693,15           | 0,49           |
| <b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>                                        |            |            |        |                        |      | <b>281 930,82</b>    | <b>0,14</b>    |
| XS2439004339 PROLOGIS TV22-080224                                       | 08/02/2022 | 08/02/2024 | EUR    | 280                    |      | 281 930,82           | 0,14           |
| <b>TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b> |            |            |        |                        |      | <b>1 624 332,62</b>  | <b>0,82</b>    |
| <b>TOTAL AUSTRALIE</b>                                                  |            |            |        |                        |      | <b>494 547,18</b>    | <b>0,25</b>    |
| XS2430285077 TOYOTA FIN AUST 0,064%22-0125                              | 13/01/2022 | 13/01/2025 | EUR    | 512                    |      | 494 547,18           | 0,25           |
| <b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>                                        |            |            |        |                        |      | <b>1 129 785,44</b>  | <b>0,57</b>    |
| XS2441551970 GLDM SACHS GRP TV22-070225                                 | 07/02/2022 | 07/02/2025 | EUR    | 1 120                  |      | 1 129 785,44         | 0,57           |
| <b>TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)</b>                            |            |            |        |                        |      | <b>14 815 470,79</b> | <b>7,48</b>    |
| <b>TOTAL AUSTRALIE</b>                                                  |            |            |        |                        |      | <b>967 581,72</b>    | <b>0,49</b>    |
| XS2082818951 ANZ BANKING GROUP TV19-211129                              | 21/11/2019 | 21/11/2029 | EUR    | 1 000                  |      | 967 581,72           | 0,49           |
| <b>TOTAL BELGIQUE</b>                                                   |            |            |        |                        |      | <b>294 048,20</b>    | <b>0,15</b>    |

| Désignation des valeurs                                                  | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|--------------------------------------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|----------------------|----------------|
| BE0002290592 KBC GROUP TV17-180929                                       | 18/09/2017 | 18/09/2029 | EUR    | 3                      |      | 294 048,20           | 0,15           |
| <b>TOTAL ALLEMAGNE</b>                                                   |            |            |        |                        |      | <b>2 506 098,78</b>  | <b>1,27</b>    |
| DE000CZ45V25 COMMERZBANK TV20-051230                                     | 05/06/2020 | 05/12/2030 | EUR    | 10                     |      | 987 319,40           | 0,50           |
| DE000DB7XJJ2 DEUTSCHE BANK 2,75%15-170225                                | 17/02/2015 | 17/02/2025 | EUR    | 1 500                  | 2,75 | 1 518 779,38         | 0,77           |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                                      |            |            |        |                        |      | <b>8 855 488,12</b>  | <b>4,46</b>    |
| FR0012620367 CREDIT AGR.2,70%15-140425 TSR                               | 14/04/2015 | 14/04/2025 | EUR    | 800 000                | 2,70 | 792 498,35           | 0,40           |
| FR0013381704 BNP PARIBAS TV18-201130                                     | 20/11/2018 | 20/11/2030 | EUR    | 10                     |      | 975 315,19           | 0,49           |
| FR0013516184 CREDIT AGRICOLE 1,625%20-0630                               | 05/06/2020 | 05/06/2030 | EUR    | 10                     |      | 976 442,57           | 0,49           |
| FR0014009HA0 BNPP TV22-310332 EMTN                                       | 31/03/2022 | 31/03/2032 | EUR    | 10                     |      | 966 619,07           | 0,49           |
| XS1069549761 BFCM 3%14-210524 EMTN SUB                                   | 21/05/2014 | 21/05/2024 | EUR    | 5 070                  | 3,00 | 5 144 612,94         | 2,59           |
| <b>TOTAL IRLANDE</b>                                                     |            |            |        |                        |      | <b>1 172 609,18</b>  | <b>0,59</b>    |
| XS2230399441 AIB GRP TV20-300531                                         | 30/09/2020 | 30/05/2031 | EUR    | 1 200                  |      | 1 172 609,18         | 0,59           |
| <b>TOTAL PAYS-BAS</b>                                                    |            |            |        |                        |      | <b>1 019 644,79</b>  | <b>0,52</b>    |
| XS1564394796 ING GROUP TV17-150229                                       | 15/02/2017 | 15/02/2029 | EUR    | 10                     |      | 1 019 644,79         | 0,52           |
| <b>TOTAL Titres de créances</b>                                          |            |            |        |                        |      | <b>598 132,07</b>    | <b>0,30</b>    |
| <b>TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé</b> |            |            |        |                        |      | <b>598 132,07</b>    | <b>0,30</b>    |
| <b>TOTAL Titres de créances négociables</b>                              |            |            |        |                        |      | <b>598 132,07</b>    | <b>0,30</b>    |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                                      |            |            |        |                        |      | <b>598 132,07</b>    | <b>0,30</b>    |
| FR0127836601 REXEL BMT25012024                                           | 19/01/2023 | 25/01/2024 | EUR    | 600 000                |      | 598 132,07           | 0,30           |
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>                                                |            |            |        |                        |      | <b>17 722 875,75</b> | <b>8,95</b>    |

| Désignation des valeurs                                          | Emission | Echéance | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|------------------------------------------------------------------|----------|----------|--------|------------------------|------|----------------------|----------------|
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |          |          |        |                        |      | <b>17 722 875,75</b> | <b>8,95</b>    |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                              |          |          |        |                        |      | <b>17 722 875,75</b> | <b>8,95</b>    |
| FR0000009987 UNION + (IC)                                        |          |          | EUR    | 40,194                 |      | 7 841 551,96         | 3,95           |
| FR0007033477 CM-AM INSTITUTIONAL SHORT TERM (RC)                 |          |          | EUR    | 3 324,12642            |      | 7 434 309,02         | 3,76           |
| FR0011153378 CM-AM INFLATION (RC)                                |          |          | EUR    | 19 475,488             |      | 2 337 253,31         | 1,18           |
| FR001400ENU2 CM-AM OBLIGATIONS ISR (RC)                          |          |          | EUR    | 68,966                 |      | 109 761,46           | 0,06           |
| <b>TOTAL Contrats financiers</b>                                 |          |          |        |                        |      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>    |
| <b>TOTAL Contrats financiers avec appel de marge</b>             |          |          |        |                        |      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>    |
| <b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>                          |          |          |        |                        |      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>    |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                              |          |          |        |                        |      | <b>-137 570,00</b>   | <b>-0,07</b>   |
| MARF.EUR Appels marge futures                                    |          |          | EUR    | -137 570               |      | -137 570,00          | -0,07          |
| <b>TOTAL AUTRES PAYS</b>                                         |          |          |        |                        |      | <b>137 570,00</b>    | <b>0,07</b>    |
| FGBMH4F00002 BOBL-EUX 0324                                       |          |          | EUR    | 87                     |      | 116 570,00           | 0,06           |
| FGBSH4F00002 SCHATZ-EUX 0324                                     |          |          | EUR    | 56                     |      | 21 000,00            | 0,01           |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part A1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part C3 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part D1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM OBLI COURT TERME

Identifiant d'entité juridique: 9695003YGRTV0QQ0X709

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de



5% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de 6,40/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 6,20/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.



## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG,
- La proportion d'investissement durable.

Le score ESG du produit financier est de 6,41/10, en amélioration de 18 points sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés et « best-in-class »

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

Le score ESG du produit financier est de 6,41/10, en amélioration de 18 points sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2023–31/12/2023**

| Investissements les plus importants | Secteur    | % d'actifs | Pays |
|-------------------------------------|------------|------------|------|
| BANQUE FED CRED MUTUEL              | Banques    | 3,58%      | FR   |
| BANCO SANTANDER SA                  | Banques    | 2,96%      | ES   |
| BPCE SA                             | Banques    | 2,79%      | FR   |
| BUONI POLIENNALI DEL TES            | Souverains | 2,55%      | IT   |
| ING GROEP NV                        | Banques    | 2,39%      | NL   |
| CREDIT AGRICOLE SA                  | Banques    | 2,33%      | FR   |
| SOCIETE GENERALE                    | Banques    | 2,31%      | FR   |
| UBS GROUP AG                        | Banques    | 2,09%      | CH   |
| INTESA SANPAOLO SPA                 | Banques    | 2,08%      | IT   |
| DEUTSCHE BANK AG                    | Banques    | 2,07%      | DE   |



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

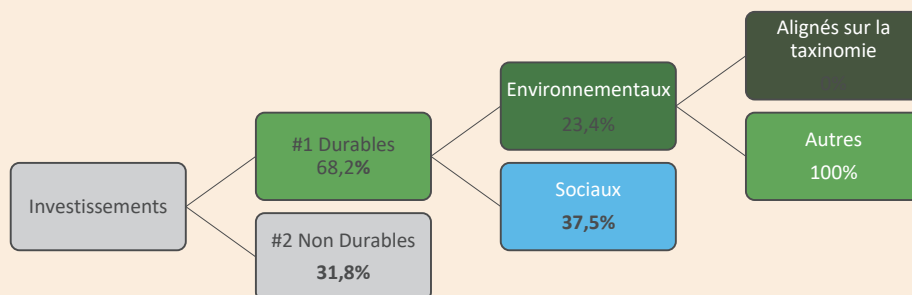
- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Les banques,
- Les captives automobiles,
- Les services aux collectivités.



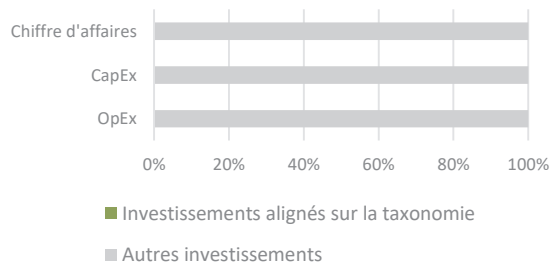
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

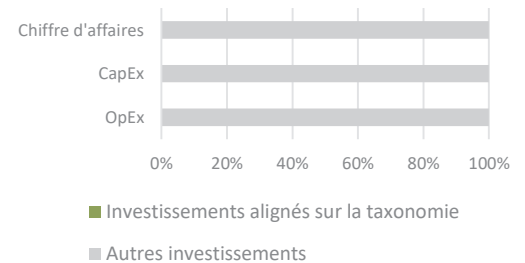
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

### ● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

### ● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

N/A



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 23,4% (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 37,5%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

NA



***En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

NA

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.



**CM AM OBLI COURT TERME**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2023**

**CM AM OBLI COURT TERME**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT  
4, rue Gaillon  
75002 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CM AM OBLI COURT TERME relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



CM AM OBLI COURT TERME

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

2024.03.15 18:06:47 +0100





# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM OBLI LONG TERME

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

# CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

## ● L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence BARCLAYS EURO AGGREGATE 5-7 ans, en affichant une exposition au risque de taux proche de celle de l'indice sur la durée de placement recommandée.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, coupons réinvestis.

## ● Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active en relation avec un indice de référence, afin de disposer d'un positionnement clair en termes d'univers de risque et d'objectif de performance tout en recherchant l'optimisation du couple rendement/risque du portefeuille par rapport à son indice.

La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux dans les limites de la fourchette de sensibilité et consiste à déterminer comment, et dans quelle proportion, sa structure sera ou non différente de celle de son indice de référence en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion.

Le process de gestion repose tout d'abord sur une analyse macroéconomique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global. Cette approche est ensuite complétée par une analyse microéconomique des émetteurs et par une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision. Les décisions de gestion portent notamment sur :

- Le degré d'exposition au risque de taux,
- Le positionnement sur la courbe,
- L'allocation géographique,
- Le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs,
- La sélection des supports d'investissement utilisés.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

Les instruments de titrisation sont utilisés par le gérant en alternative aux produits monétaires ou obligataires.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de grandes et moyennes capitalisations, de tous les secteurs.

De 90 % à 200 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de l'OCDE, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (15% maximum), aux instruments de titrisation (30 % maximum), aux instruments de la zone euro (200 % maximum).

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 0 et 10.

De 0 % à 20 % en obligations convertibles.

Jusqu'à 10 % de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les :

-contrats financiers à terme ferme ou optionnels, titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit, de change. L'effet de levier indicatif est de 100 %.

- acquisitions et cessions temporaires de titres.

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Au début du premier trimestre de l'exercice, les taux mondiaux ont entamé une forte baisse sur la partie longue dans un contexte où les investisseurs étaient rassurés quant à la trajectoire d'inflation et son pic en cours de dépassement. Ce dégonflement des attentes a également porté sur la BCE et a participé à la rechute marquée des spreads italiens d'autant que le scénario d'une grave récession semblait s'être écarté en Europe. Le mouvement d'aplatissement de la courbe des taux s'est poursuivi de part et d'autre de l'Atlantique avec une rechute plus importante en zone euro. Le marché du crédit a été beaucoup plus actif qu'à l'accoutumé avec des émissions de plus de 80 milliards d'euros sur les financières et 43 milliards d'euros sur les corporates. Malgré cet afflux d'offre, les spreads de crédit Investment Grade se sont légèrement resserrés d'une dizaine de bp. Mais en février, les indicateurs économiques ont confirmé la résilience de la consommation et de l'inflation qui ont été portées par les hausses de salaires, validant les craintes des investisseurs sur l'ampleur du resserrement monétaire encore nécessaire pour lutter contre l'inflation. Dans ces conditions, les taux souverains sont revenus sur leurs points hauts de décembre 2022, les dépassant même pour les taux courts, le marché ayant dû réintégrer rapidement davantage de hausses des taux directeurs des banques centrales américaine et européenne. Les spreads de crédit ont poursuivi leur resserrement avec une surperformance marquée du segment High Yield versus Investment Grade. En fin de trimestre, l'incertitude sur les perspectives économiques mondiales s'est nettement accrue avec l'effondrement de la Silicon Valley Bank, le sauvetage de Credit Suisse et le ralentissement de l'économie américaine. Malgré ce contexte, la FED et la BCE ont, comme attendu, monté leurs taux directeurs en mars. Le stress bancaire a ravivé l'aversion au risque et a provoqué un repli sensible des taux souverains sur fond de mouvement de fuite vers la qualité et de dégonflement des attentes en matière de poursuite du resserrement monétaire. A la fin du mois de mars, les craintes sur les risques systémiques se sont atténuées, soutenant les actifs risqués mais conduisant à une remontée des taux souverains, alimentée par l'inflation sous-jacente qui reste élevée en zone euro. Les spreads périphériques sont restés stables versus Allemagne contrairement aux spreads de crédit, principalement des émetteurs financiers, qui se sont fortement tendus dans un mouvement de pentification de la courbe des taux. Le taux 10 ans allemand clôture le 1er trimestre à 2,29% et les spreads de crédit Investment Grade à 92 bp. En terme de gestion, dans ce contexte, nous avons augmenté la sous-exposition en sensibilité autour de -25 bp vs indice en début de trimestre pour la réduire en mars vers -15 bp. Nous avons ainsi vendu des papiers Etat allemands, Supranational et Crédit corporate 3 ans pour renforcer le segment 5 ans Corporate et Financier Senior. Après avoir partiellement corrigé le rally initié par le choc bancaire aux US et en Europe en début de second trimestre de l'exercice, le marché obligataire a terminé le mois d'avril finalement stable après avoir enchaîné des épisodes courts d'aversion au risque et de fuite vers la qualité : les rendements à 10 ans des emprunts d'Etat allemand et américain ont clôturé respectivement à 2.31 et 3.42. Outre la dégradation de la note de la France à AA- par Fitch, La dernière semaine d'avril a été marquée par un retour du risque avec une forte baisse des taux 2 ans dans le sillage des craintes sur la situation des banques US, sur les risques croissants de défaut de paiement des Etats-Unis et sur la croissance, liées au ralentissement économique émergeant au gré des statistiques. Les spreads de crédit des entreprises non-financières ont baissé plus que ceux des banques alors que ceux de la France et de l'Italie progressaient de 7 bp versus Bund, la courbe des taux restant stable. La suite du trimestre a été plutôt favorable aux actifs risqués, entre le passage du texte sur le plafond de la dette aux Etats-Unis, des données d'inflation bien orientées en zone euro et le dégonflement des anticipations de nouvelle hausse des taux de la Fed, en dépit de statistiques économiques mitigées et de communications d'entreprises prudentes aux Etats-Unis. Le 10 ans allemand a terminé stable à 2.28%, après avoir touché un point haut sur le mois à 2.54%. Les spreads de crédit des entreprises non-financières ont sous-performé les financières en raison d'un marché primaire extrêmement dynamique. La fin du 2nd trimestre a marqué la première pause de la FED dans son cycle de hausse des taux directeurs contrairement à la BCE qui a de nouveau délivré 25 bp de hausse. Des indicateurs macros généralement pointés vers la résilience de l'emploi avec la persistance de

l'inflation à des niveaux toujours trop élevés (notamment l'inflation sous-jacente) et les commentaires des banquiers centraux à la conférence de Sintra maintenant le cap vers davantage de resserrement monétaire ont entraîné à nouveau à la hausse les rendements 10 ans allemand à 2.39% et US à 3.84%, avec en parallèle un fort aplatissement des courbes. L'optimisme des investisseurs a entretenu le recul de l'aversion au risque à travers la réduction des spreads périphériques et de crédit. En terme de gestion, nous avons maintenu la sous-exposition en sensibilité entre -10 et -15 bp vs indice en renforçant le compartiment Etat allemand et les obligations foncières. Nous avons également repondéré les agences 6 ans contre états 4 ans et continué de vendre des crédit corporate chers au profit d'emprunt d'état irlandais de maturité 9 ans et de corporate 5 ans 100% état du secteur utilities. Par ailleurs, nous avons investi la forte collecte du trimestre sur du 7 à 10 ans pour les états du noyau dur et en emprunts d'Etat 5 ans pour revenir à neutralité sur l'Espagne et la France, passer surexposé sur Portugal et Irlande et réduire la sous-exposition sur l'Italie, le tout au détriment de l'Allemagne. Le 3ème trimestre a été marqué par une nouvelle remontée des taux directeurs Fed et BCE mais la communication des Banques Centrales s'est voulue plus souple quant à la nécessité de poursuivre les hausses. Les taux européens et US ont débuté sur une tendance haussière, mais des chiffres d'inflations US inférieurs aux attentes ont entraîné une nette détente des taux souverains, particulièrement sur les taux courts. A la faveur de la baisse des taux européens et d'une moindre aversion au risque, le spread de taux souverains Italie-Allemagne s'est resserré ainsi que le marché du crédit IG. Août a connu une forte poussée haussière des taux longs suite à la résilience persistante de la croissance américaine et la crainte de voir les banques centrales maintenir plus durablement une politique monétaire restrictive, au début d'inflexion de politique monétaire de la BoJ, la prise en compte de l'accélération à venir des émissions massives du Trésor US sans oublier une liquidité réduite. Mais des statistiques indiquant une dynamique de désinflation progressive et des perspectives de croissance préoccupantes, notamment en zone euro, en plus d'une communication BCE relevant la dégradation de l'environnement et l'impact restrictif en cours et à venir de la politique monétaire, ont permis d'inverser la tendance haussière sur les taux, le 10 ans allemand clôturant quasi inchangé à 2.46%. Les spreads de Crédit se sont élargis d'une dizaine de bp vs Bund contrairement aux spreads de pays périphériques et semi-cœur. La fin de trimestre a subi une correction obligataire généralisée sur les principaux marchés avec une forte pentification des courbes et une hausse des taux réels, inscrivant de nouveaux plus hauts sur les rendements 10 ans US à 4.60% et allemand à 2,85%. Les risques se sont multipliés avec à la fois les décisions de politique monétaire FED, BCE et BOE alimentant la crainte de taux d'intérêt élevés sur une longue durée, le énième risque de shutdown US, le décalage des attentes du début des baisses des taux de la BCE vers le second semestre 2024 et la résurgence du risque italien. Entre des données inflation plutôt rassurantes mais un prix du pétrole en hausse, des chiffres macro positifs en fin de mois côté US et EUR mais des perspectives baissières en plus de nouvelles inquiétantes côté Chine, le marché a privilégié l'aversion au risque à l'image du spread BTP (+29 bp) et du crédit sur la 2ème moitié du mois. Dans ce contexte, nous avons réduit dès la mi-juillet la sous-exposition en sensibilité vers -10 bp vs indice pour la ramener à neutralité en septembre en réduisant d'une part la sous-exposition sur la France par achat d'OAT 7 ans et d'autre part en achetant de l'Espagne 5 ans et du Supranational 7 ans. Nous avons également arbitré du crédit 3 ans vers des financières subordonnées datées et senior 5 ans et poursuivi la réduction de la sous-exposition sur les emprunts d'état Italien et français 5 ans.

En termes de gestion, nous sommes progressivement revenus à neutralité vs indice en investissant la forte collecte du mois sur des émetteurs Supranationaux et du crédit de maturité 5 ans, ainsi que sur l'état allemand 10 ans: nous avons ainsi renforcé le crédit financier de rang senior et les états espagnols et portugais sur du 5 ans également pour maintenir la neutralité, ainsi que les entreprises non financières et les états français et italien pour conserver leur degré de sous-exposition. En termes de gestion, nous avons maintenu la neutralité vs indice en investissant la collecte du mois sur des agences et du crédit de maturité 5 ans, ainsi que sur des états semi-cœur et périphériques. Nous avons également sur la poche Crédit vendu des papiers 3 ans au profit d'émetteurs 5 ans. Le début du dernier trimestre de l'exercice a été marqué par la résurgence du risque géopolitique lié au conflit au Moyen-Orient, des statistiques économiques tardant à envoyer un message de ralentissement

économique conjugué à des résultats d'entreprises mitigés. Mais après avoir touché un point haut à 5% sur le 10Y US et 3% sur le 10Y allemand, la tendance s'est inversée dès la 2nde partie d'octobre pour finir le mois respectivement 10bps et 20bps plus bas. En fin de mois, la BCE a fait souffler un vent de soulagement sur les taux en actant le scénario largement consensuel d'une pause dans son resserrement monétaire, suivi peu après par la FED, le grand écart en terme de dynamique économique et inflationniste se confirmant entre les Etats-Unis et l'Europe. Le mouvement d'aversion pour le risque s'est manifesté à travers les actifs risqués: le spread BTP-BUND a atteint 211bps au plus haut et les spreads de crédit se sont écartés de +/-6bps sur le mois. Les taux souverains ont ensuite accéléré leur baisse à partir de novembre, à la faveur de statistiques économiques confortant l'hypothèse d'un reflux de l'inflation sans effondrement de la croissance, et également d'un début d'ajustement perceptible dans la communication de la Fed. Le taux à 10 ans américain est ainsi repassé sous 4 % en clôturant l'année à 3,88 %, 10 ans allemand terminant à 2 %. Le rallye du crédit a été favorisé par des chiffres d'inflation inférieurs aux attentes des deux côtés de l'Atlantique, confortant ainsi les anticipations de futures baisses des taux directeurs de la Fed et de la BCE dès 2024. La poursuite du reflux des taux souverains a été un facteur de soutien pour les spreads de crédit qui se sont resserrés tant sur les CDS que sur le marché cash. Le spread BTP-Bund a également bénéficié du momentum du mouvement d'appétit pour le risque avec pratiquement 30 bps de resserrement sur le trimestre.

En termes de gestion au début du trimestre, nous sommes progressivement revenus à neutralité vs indice en investissant la forte collecte sur des agences publiques, des émetteurs Supranationaux et du crédit de maturité 5 ans, ainsi que sur l'état allemand 10 ans: nous avons ainsi renforcé le crédit financier de rang senior et les états espagnols et portugais sur du 5 ans également pour maintenir la neutralité, ainsi que les entreprises non financières et les états français et italien pour conserver leur degré de sous-exposition. La surexposition vs indice a été maintenue jusqu'au 22 décembre malgré une décollecte de 12% de l'actif post réunion BCE, date à laquelle nous avons pris des profits pour passer en légère sous-exposition jusqu'à la clôture de l'exercice: les ventes ont concerné tous les segments afin de rester surexposé sur le Crédit, les états du noyau dur et le 5 ans, neutre sur les semi-cœur et périphériques à l'exception de la France et l'Italie ainsi que sur le quasi-état et supranational, et sous-exposé sur les covered bonds et le 10 ans.

Les performances brutes des parts IC, RC, RD et S s'élèvent respectivement à 7.38%, 7.26%, 7.26% et 7.32% pour un benchmark à 7.77%

• Changements effectués dans le portefeuille suite à l'analyse ESG, notamment sur le E:

La mise en place d'une nouvelle politique ESG et plus particulièrement Climat au sein de CM AM, nous a amené à investir en priorité sur des secteurs faiblement carbonés offrant en parallèle une bonne notation ESG (Banques, Telecom, Technologie et Agences publiques). Nous restons essentiellement investis sur des émetteurs de classe 3 et 4

#### - Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :



- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
  - une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,
- Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la réplication indiciaire dans leur structuration) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;
- Et 4 autres critères associés à des seuils :
  - o Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW
  - o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%
  - o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.

La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;



- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat. S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;  
Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

-----  
(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Mise à jour en octobre de chaque année.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

## ● **Frais de gestion indirects calculés**

15 623,52 EUR

## ● **Addendum – Article 8**

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

## ● **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# RAPPORT COMPTABLE

## • INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### • Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### • Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### • Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### • Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

| Méthode VAR          |                |                |              |
|----------------------|----------------|----------------|--------------|
| Levier au 29/12/2023 | Niveau minimum | Niveau maximum | Niveau moyen |
| 18%                  | 4,18%          | 7,72%          | 5,6%         |

### • Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace

Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

#### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

#### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

#### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

### ● **Evènements intervenus au cours de la période**

24/01/2023 Frais : Affichage des frais - Ventilation FROG

02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

01/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise à jour de l'Addendum

28/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise à jour de l'Addendum

15/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en place de mécanismes de liquidité (gates et swing pricing)

## BILAN ACTIF

|                                                                                                                                                  | 29/12/2023            | 30/12/2022           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|----------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>                                                                                                                    | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>          |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>                                                                                                          | <b>150 213 065,73</b> | <b>85 401 988,69</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>                                                                                                             | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>          |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 0,00                  | 0,00                 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 0,00                  | 0,00                 |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>                                                                                                         | <b>146 716 325,73</b> | <b>57 096 571,60</b> |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 145 661 113,11        | 57 096 571,60        |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 1 055 212,62          | 0,00                 |
| <b>Titres de créances</b>                                                                                                                        | <b>0,00</b>           | <b>24 028 129,18</b> |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                    | 0,00                  | 24 028 129,18        |
| Titres de créances négociables                                                                                                                   | 0,00                  | 24 028 129,18        |
| Autres titres de créances                                                                                                                        | 0,00                  | 0,00                 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                | 0,00                  | 0,00                 |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>                                                                                                 | <b>3 120 260,00</b>   | <b>3 490 097,91</b>  |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays                                                    | 3 120 260,00          | 3 490 097,91         |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                  | 0,00                 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                  | 0,00                 |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                  | 0,00                 |
| Autres organismes non européens                                                                                                                  | 0,00                  | 0,00                 |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                                                                                                         | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>          |
| Créances représentatives de titres reçus en pension                                                                                              | 0,00                  | 0,00                 |
| Créances représentatives de titres prêtés                                                                                                        | 0,00                  | 0,00                 |
| Titres empruntés                                                                                                                                 | 0,00                  | 0,00                 |
| Titres donnés en pension                                                                                                                         | 0,00                  | 0,00                 |
| Autres opérations temporaires                                                                                                                    | 0,00                  | 0,00                 |
| <b>Contrats financiers</b>                                                                                                                       | <b>376 480,00</b>     | <b>787 190,00</b>    |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                  | 376 480,00            | 787 190,00           |
| Autres opérations                                                                                                                                | 0,00                  | 0,00                 |
| <b>Autres instruments financiers</b>                                                                                                             | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>          |
| <b>Créances</b>                                                                                                                                  | <b>403 421,60</b>     | <b>399 567,00</b>    |
| Opérations de change à terme de devises                                                                                                          | 0,00                  | 0,00                 |
| Autres                                                                                                                                           | 403 421,60            | 399 567,00           |
| <b>Comptes financiers</b>                                                                                                                        | <b>1 674 194,68</b>   | <b>1 971 614,43</b>  |
| Liquidités                                                                                                                                       | 1 674 194,68          | 1 971 614,43         |
| <b>Total de l'actif</b>                                                                                                                          | <b>152 290 682,01</b> | <b>87 773 170,12</b> |

## BILAN PASSIF

|                                                             | 29/12/2023            | 30/12/2022           |
|-------------------------------------------------------------|-----------------------|----------------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                     |                       |                      |
| Capital                                                     | 157 510 856,11        | 90 566 430,03        |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00                  | 0,00                 |
| Report à nouveau (a)                                        | 82,54                 | 52,79                |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)            | -7 404 371,55         | -4 136 068,58        |
| Résultat de l'exercice (a, b)                               | 1 730 751,40          | 497 206,45           |
| Total des capitaux propres                                  | 151 837 318,50        | 86 927 620,69        |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>             |                       |                      |
| <b>Instruments financiers</b>                               | 376 480,00            | 787 190,00           |
| Opérations de cession sur instruments financiers            | 0,00                  | 0,00                 |
| Opérations temporaires sur titres                           | 0,00                  | 0,00                 |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension          | 0,00                  | 0,00                 |
| Dettes représentatives de titres empruntés                  | 0,00                  | 0,00                 |
| Autres opérations temporaires                               | 0,00                  | 0,00                 |
| <b>Contrats financiers</b>                                  | 376 480,00            | 787 190,00           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé             | 376 480,00            | 787 190,00           |
| Autres opérations                                           | 0,00                  | 0,00                 |
| <b>Dettes</b>                                               | 46 124,44             | 28 465,42            |
| Opérations de change à terme de devises                     | 0,00                  | 0,00                 |
| Autres                                                      | 46 124,44             | 28 465,42            |
| <b>Comptes financiers</b>                                   | 30 759,07             | 29 894,01            |
| Concours bancaires courants                                 | 30 759,07             | 29 894,01            |
| Emprunts                                                    | 0,00                  | 0,00                 |
| <b>Total du passif</b>                                      | <b>152 290 682,01</b> | <b>87 773 170,12</b> |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|                                                        | 29/12/2023    | 30/12/2022    |
|--------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |               |               |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |               |               |
| Contrats futures                                       |               |               |
| Taux                                                   |               |               |
| FGBSH3F00002 SCHATZ-EUX 0323                           | 0,00          | 9 171 540,00  |
| Total Taux                                             | 0,00          | 9 171 540,00  |
| Total Contrats futures                                 | 0,00          | 9 171 540,00  |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00          | 9 171 540,00  |
| Engagements de gré à gré                               |               |               |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00          | 0,00          |
| Autres engagements                                     |               |               |
| Total Autres engagements                               | 0,00          | 0,00          |
| Total Opérations de couverture                         | 0,00          | 9 171 540,00  |
| Autres opérations                                      |               |               |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |               |               |
| Contrats futures                                       |               |               |
| Taux                                                   |               |               |
| FGBLH4F00002 BUND-EUX 0324                             | 6 586 560,00  | 0,00          |
| FGBMH4F00002 BOBL-EUX 0324                             | 20 993 280,00 | 0,00          |
| FGBLH3F00002 BUND-EUX 0323                             | 0,00          | 6 114 780,00  |
| FGBMH3F00002 BOBL-EUX 0323                             | 0,00          | 12 848 250,00 |
| Total Taux                                             | 27 579 840,00 | 18 963 030,00 |
| Total Contrats futures                                 | 27 579 840,00 | 18 963 030,00 |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 27 579 840,00 | 18 963 030,00 |
| Engagements de gré à gré                               |               |               |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00          | 0,00          |
| Autres engagements                                     |               |               |
| Contrats futures                                       |               |               |
| Taux                                                   |               |               |
| Total Taux                                             | 0,00          | 0,00          |
| Total Contrats futures                                 | 0,00          | 0,00          |
| Total Autres engagements                               | 0,00          | 0,00          |
| Total Autres opérations                                | 27 579 840,00 | 18 963 030,00 |

## COMPTE DE RESULTAT

|                                                                     | 29/12/2023          | 30/12/2022        |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                          |                     |                   |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                       | 65 802,05           | 1 245,33          |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                          | 0,00                | 0,00              |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                      | 1 783 934,64        | 842 712,70        |
| Produits sur titres de créances                                     | 0,00                | 0,00              |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres         | 0,00                | 0,00              |
| Produits sur contrats financiers                                    | 0,00                | 0,00              |
| Autres produits financiers                                          | 0,00                | 0,00              |
| <b>TOTAL (I)</b>                                                    | <b>1 849 736,69</b> | <b>843 958,03</b> |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                           |                     |                   |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres          | 0,00                | 0,00              |
| Charges sur contrats financiers                                     | 0,00                | 0,00              |
| Charges sur dettes financières                                      | 5 476,75            | 6 366,49          |
| Autres charges financières                                          | 0,00                | 0,00              |
| <b>TOTAL (II)</b>                                                   | <b>5 476,75</b>     | <b>6 366,49</b>   |
| <b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>                 | <b>1 855 213,44</b> | <b>837 591,54</b> |
| Autres produits (III)                                               | 0,00                | 0,00              |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)               | 423 030,40          | 358 290,31        |
| <b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b> | <b>1 432 183,04</b> | <b>479 301,23</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V)                        | 298 568,36          | 17 905,22         |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)            | 0,00                | 0,00              |
| <b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>                      | <b>1 730 751,40</b> | <b>497 206,45</b> |



- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.  
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part RC :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :  
Pour les revenus : distribution du résultat net  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

• **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

|    |              | <b>Frais de gestion fixes</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>Assiette</b> |
|----|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| RC | FR0007373998 | <p>1,196 % TTC maximum<br/> dont frais de gestion financière : 1,146 % TTC maximum<br/> dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 % TTC maximum.</p> <p>Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.</p> | Actif net       |
| RD | FR0000418709 | <p>1,196 % TTC maximum<br/> dont frais de gestion financière : 1,146 % TTC maximum<br/> dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 % TTC maximum.</p> <p>Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.</p> | Actif net       |
| S  | FR0013299377 | <p>0,6 % TTC maximum<br/> dont frais de gestion financière : 0,55 % TTC maximum<br/> dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 % TTC maximum.</p> <p>Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.</p>    | Actif net       |

|    |              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |           |
|----|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| IC | FR0013380748 | 0,3 % TTC maximum<br>dont frais de gestion financière : 0,25 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 % TTC maximum.<br>Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché. | Actif net |
|----|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

|    |              | Frais de gestion indirects |
|----|--------------|----------------------------|
| RC | FR0007373998 | Néant                      |
| RD | FR0000418709 | Néant                      |
| S  | FR0013299377 | Néant                      |
| IC | FR0013380748 | Néant                      |

- **Commission de surperformance**

**Part FR0007373998 RC**

Néant

**Part FR0000418709 RD**

Néant

**Part FR0013299377 S**

Néant

**Part FR0013380748 IC**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| Néant                    |                           |             |                     |

## • Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

### • Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

### • Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

### • Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

### • Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

### • Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

### • Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta

résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## • Description des garanties reçues ou données

### • Garantie reçue :

Néant

### • Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

## • Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

### Mécanisme de Swing Pricing

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs entrants (respectivement sortants) lors de mouvements de souscriptions (respectivement rachats) massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.

Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la société de gestion.

Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription/ de rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».

Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.

Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.

La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.

La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|                                                                              | 29/12/2023            | 30/12/2022            |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>                                         | <b>86 927 620,69</b>  | <b>100 183 170,00</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 91 091 821,74         | 9 676 887,53          |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -36 425 041,40        | -9 193 675,12         |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 642 716,02            | 221 364,61            |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -5 474 053,09         | -2 872 706,76         |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 1 328 320,00          | 254 735,00            |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | -1 332 600,00         | -1 603 500,00         |
| Frais de transaction                                                         | -3 969,84             | -2 115,88             |
| Différences de change                                                        | 949,83                | -1 733,33             |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 12 587 331,43         | -9 628 973,59         |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>2 663 678,77</i>   | <i>-9 923 652,66</i>  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>-9 923 652,66</i>  | <i>-294 679,07</i>    |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 1 065 360,00          | -581 150,00           |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>376 480,00</i>     | <i>-688 880,00</i>    |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>-688 880,00</i>    | <i>-107 730,00</i>    |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                  | 0,00                  |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | -3 319,92             | -3 983,00             |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 1 432 183,04          | 479 301,23            |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                  | 0,00                  |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres éléments                                                              | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>                                           | <b>151 837 318,50</b> | <b>86 927 620,69</b>  |



**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                                                              | Montant               | %            |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------|
| <b>ACTIF</b>                                                                 |                       |              |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>                                     |                       |              |
| Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé                | 141 526 455,07        | 93,21        |
| Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé | 440 204,44            | 0,29         |
| Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé                   | 2 008 339,74          | 1,32         |
| Titres subordonnés (TSR - TSDI)                                              | 1 686 113,86          | 1,11         |
| Oblig & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé               | 1 055 212,62          | 0,69         |
| <b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>                               | <b>146 716 325,73</b> | <b>96,63</b> |
| <b>Titres de créances</b>                                                    |                       |              |
| <b>TOTAL Titres de créances</b>                                              | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>  |
| <b>Operations contractuelles a l'achat</b>                                   |                       |              |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>                             | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>  |
| <b>PASSIF</b>                                                                |                       |              |
| <b>Cessions</b>                                                              |                       |              |
| <b>TOTAL Cessions</b>                                                        | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>  |
| <b>Operations contractuelles a la vente</b>                                  |                       |              |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>                            | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>  |
| <b>HORS BILAN</b>                                                            |                       |              |
| <b>Opérations de couverture</b>                                              |                       |              |
| <b>TOTAL Opérations de couverture</b>                                        | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>  |
| <b>Autres opérations</b>                                                     |                       |              |
| Taux                                                                         | 27 579 840,00         | 18,16        |
| <b>TOTAL Autres opérations</b>                                               | <b>27 579 840,00</b>  | <b>18,16</b> |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | Taux fixe      | %     | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|-----------------------------------|----------------|-------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>                      |                |       |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts                            | 0,00           | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 146 716 325,73 | 96,63 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances                | 0,00           | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00           | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00           | 0,00  | 1 674 194,68  | 1,10 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>                     |                |       |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00           | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00           | 0,00  | 30 759,07     | 0,02 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                 |                |       |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture          | 0,00           | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations                 | 27 579 840,00  | 18,16 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | 0-3 mois     | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans]  | %    | ]3 - 5 ans]   | %     | > 5 ans       | %     |
|-----------------------------------|--------------|------|-----------------|------|--------------|------|---------------|-------|---------------|-------|
| <b>Actif</b>                      |              |      |                 |      |              |      |               |       |               |       |
| Dépôts                            | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00         | 0,00 | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00  |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 2 210 225,53 | 1,46 | 87 560 728,44 | 57,67 | 56 945 371,76 | 37,50 |
| Titres de créances                | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00         | 0,00 | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00  |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00         | 0,00 | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00  |
| Comptes financiers                | 1 674 194,68 | 1,10 | 0,00            | 0,00 | 0,00         | 0,00 | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00  |
| <b>Passif</b>                     |              |      |                 |      |              |      |               |       |               |       |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00         | 0,00 | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00  |
| Comptes financiers                | 30 759,07    | 0,02 | 0,00            | 0,00 | 0,00         | 0,00 | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00  |
| <b>Hors-bilan</b>                 |              |      |                 |      |              |      |               |       |               |       |
| Opérations de couverture          | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00         | 0,00 | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00  |
| Autres opérations                 | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00         | 0,00 | 20 993 280,00 | 13,83 | 6 586 560,00  | 4,34  |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF  
ET DE HORS-BILAN**

|                                                  | Devise 1<br>USD | %<br>USD | Devise2 | %    | Devise 3 | %    | Autre(s)<br>devise(s) | %    |
|--------------------------------------------------|-----------------|----------|---------|------|----------|------|-----------------------|------|
| <b>Actif</b>                                     |                 |          |         |      |          |      |                       |      |
| Dépôts                                           | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées                    | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Titres de créances                               | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Titres d'OPC                                     | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers                              | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Créance                                          | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers                               | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                    |                 |          |         |      |          |      |                       |      |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers                              | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Dettes                                           | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers                               | 30 759,07       | 0,02     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                 |          |         |      |          |      |                       |      |
| Opérations de couverture                         | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Autres opérations                                | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

|                               | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00       |
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

|                                                                                  | 29/12/2023 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00       |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

|                                   | ISIN         | LIBELLE            | 29/12/2023          |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|---------------------|
| Actions                           |              |                    | 0,00                |
| Obligations                       |              |                    | 2 170 318,85        |
|                                   | FR0014001168 | BFCM 0,25%28 EMTN  | 2 170 318,85        |
| TCN                               |              |                    | 0,00                |
| OPC                               |              |                    | 3 120 260,00        |
|                                   | FR0011153378 | CM-AM INFLAT.RC 6D | 3 120 260,00        |
| Contrats financiers               |              |                    | 0,00                |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>5 290 578,85</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |                           |                             |
|-----------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|---------------------------|-----------------------------|
|                                                     | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire | Crédits d'impôt<br>totaux | Crédits d'impôt<br>unitaire |
| Total acomptes                                      |      |      | 0                | 0                   | 0                         | 0                           |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |
|------------------------------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|
|                                                                        | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire |
| Total acomptes                                                         |      |      | 0                | 0                   |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat | 29/12/2023          | 30/12/2022        |
|-----------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                      |                     |                   |
| Report à nouveau                                                      | 82,54               | 52,79             |
| Résultat                                                              | 1 730 751,40        | 497 206,45        |
| <b>Total</b>                                                          | <b>1 730 833,94</b> | <b>497 259,24</b> |

|                                                                     | 29/12/2023          | 30/12/2022        |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI RC</b>                                              |                     |                   |
| <b>Affectation</b>                                                  |                     |                   |
| Distribution                                                        | 0,00                | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00                | 0,00              |
| Capitalisation                                                      | 1 009 703,79        | 473 154,62        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>1 009 703,79</b> | <b>473 154,62</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                     |                   |
| Nombre de titres                                                    | 0                   | 0                 |
| Distribution unitaire                                               | 0,00                | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                     |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00                | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00                | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00                | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00                | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00                | 0,00              |

|                                                                     | 29/12/2023        | 30/12/2022       |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------|------------------|
| <b>C3 PART CAPI S</b>                                               |                   |                  |
| <b>Affectation</b>                                                  |                   |                  |
| Distribution                                                        | 0,00              | 0,00             |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00             |
| Capitalisation                                                      | 702 242,62        | 13 871,64        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>702 242,62</b> | <b>13 871,64</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                  |
| Nombre de titres                                                    | 0                 | 0                |
| Distribution unitaire                                               | 0,00              | 0,00             |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                  |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>      |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00              | 0,00             |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00              | 0,00             |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00              | 0,00             |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00              | 0,00             |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00              | 0,00             |

|                                                                     | 29/12/2023      | 30/12/2022      |
|---------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>D1 PART DIST RD</b>                                              |                 |                 |
| <b>Affectation</b>                                                  |                 |                 |
| Distribution                                                        | 6 808,00        | 3 620,40        |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 104,66          | 90,87           |
| Capitalisation                                                      | 0,00            | 0,00            |
| <b>Total</b>                                                        | <b>6 912,66</b> | <b>3 711,27</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                 |                 |
| Nombre de titres                                                    | 13 616          | 15 085          |
| Distribution unitaire                                               | 0,50            | 0,24            |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                 |                 |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b>     |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00            | 0,00            |

|                                                                     | 29/12/2023       | 30/12/2022      |
|---------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------|
| <b>I1 PART CAPI IC</b>                                              |                  |                 |
| <b>Affectation</b>                                                  |                  |                 |
| Distribution                                                        | 0,00             | 0,00            |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00             | 0,00            |
| Capitalisation                                                      | 11 974,87        | 6 521,71        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>11 974,87</b> | <b>6 521,71</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                  |                 |
| Nombre de titres                                                    | 0                | 0               |
| Distribution unitaire                                               | 0,00             | 0,00            |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                  |                 |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>      | <b>0,00</b>     |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00             | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00             | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00             | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00             | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00             | 0,00            |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022           |
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                                          |                                             |                      |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                   | 0,00                                        | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                                                 | -7 404 371,55                               | -4 136 068,58        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                             | 0,00                                        | 0,00                 |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-7 404 371,55</b>                        | <b>-4 136 068,58</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022           |
| <b>C1 PART CAPI RC</b>                                                                    |                                             |                      |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                      |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00                 |
| Capitalisation                                                                            | -4 467 335,47                               | -3 964 897,66        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-4 467 335,47</b>                        | <b>-3 964 897,66</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                      |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00                 |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00                 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022        |
| <b>C3 PART CAPI S</b>                                                                     |                                             |                   |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                   |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00              |
| Capitalisation                                                                            | -2 859 867,32                               | -97 875,73        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-2 859 867,32</b>                        | <b>-97 875,73</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                   |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00              |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00              |



| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022        |
| <b>D1 PART DIST RD</b>                                                                    |                                             |                   |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                   |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00              |
| Capitalisation                                                                            | -30 270,15                                  | -30 645,97        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-30 270,15</b>                           | <b>-30 645,97</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                   |
| Nombre de titres                                                                          | 13 616,00                                   | 15 085,00         |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00              |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022        |
| <b>I1 PART CAPI IC</b>                                                                    |                                             |                   |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                   |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00              |
| Capitalisation                                                                            | -46 898,61                                  | -42 649,22        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-46 898,61</b>                           | <b>-42 649,22</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                   |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00              |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00              |

**TABEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part            | Actif net      | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) | Crédit d'impôt unitaire | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes |
|------------|-----------------|----------------|------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
|            |                 |                |                  | €                           | €                                                                              | €                                                           | €                       | €                                                  |
| 31/12/2019 | C1 PART CAPI C  | 95 124 991,44  | 886 058,00       | 107,35                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,75                                               |
| 31/12/2019 | C3 PART CAPI S  | 726 753,89     | 6 762,00         | 107,47                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,87                                               |
| 31/12/2019 | D1 PART DIST D  | 1 097 449,84   | 21 833,00        | 50,26                       | 0,00                                                                           | 0,44                                                        | 0,00                    | -0,08                                              |
| 31/12/2019 | I1 PART CAPI I  | 1 029 859,99   | 1,00             | 1 029 859,99                | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 8 770,48                                           |
| 31/12/2020 | C1 PART CAPI C  | 101 099 930,06 | 922 054,00       | 109,64                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,56                                               |
| 31/12/2020 | C3 PART CAPI S  | 999 434,07     | 9 096,00         | 109,87                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,67                                               |
| 31/12/2020 | D1 PART DIST D  | 923 765,81     | 18 155,00        | 50,88                       | 0,00                                                                           | 0,33                                                        | 0,00                    | -0,12                                              |
| 31/12/2020 | I1 PART CAPI I  | 1 053 398,04   | 1,00             | 1 053 398,04                | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 6 942,02                                           |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI RC | 97 606 710,90  | 903 670,00       | 108,01                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 1,23                                               |
| 31/12/2021 | C3 PART CAPI S  | 710 400,39     | 6 556,67         | 108,34                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 1,34                                               |
| 31/12/2021 | D1 PART DIST RD | 826 810,98     | 16 604,00        | 49,79                       | 0,00                                                                           | 0,25                                                        | 0,00                    | 0,32                                               |
| 31/12/2021 | I1 PART CAPI IC | 1 039 247,73   | 1,00             | 1 039 247,73                | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 13 468,94                                          |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI RC | 83 329 302,42  | 895 310,00       | 93,07                       | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -3,90                                              |
| 30/12/2022 | C3 PART CAPI S  | 2 057 630,25   | 22 018,838       | 93,44                       | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -3,81                                              |
| 30/12/2022 | D1 PART DIST RD | 643 832,96     | 15 085,00        | 42,68                       | 0,00                                                                           | 0,24                                                        | 0,00                    | -2,03                                              |
| 30/12/2022 | I1 PART CAPI IC | 896 855,06     | 1,00             | 896 855,06                  | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -36 127,51                                         |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI RC | 91 588 068,98  | 918 309,00       | 99,73                       | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -3,76                                              |
| 29/12/2023 | C3 PART CAPI S  | 58 667 472,37  | 585 358,508      | 100,22                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -3,68                                              |
| 29/12/2023 | D1 PART DIST RD | 619 283,23     | 13 616,00        | 45,48                       | 0,00                                                                           | 0,50                                                        | 0,00                    | -2,22                                              |
| 29/12/2023 | I1 PART CAPI IC | 962 493,92     | 1,00             | 962 493,92                  | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -34 923,74                                         |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|                                                                  | En quantité          | En montant     |
|------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------|
| C1 PART CAPI RC                                                  |                      |                |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 146 298,00000        | 13 875 275,21  |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -123 299,00000       | -11 767 556,76 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | 22 999,00000         | 2 107 718,45   |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>918 309,00000</b> |                |

|                                                                  | En quantité          | En montant     |
|------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------|
| C3 PART CAPI S                                                   |                      |                |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 811 656,70800        | 77 204 423,05  |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -248 317,03800       | -24 582 649,99 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | 563 339,67000        | 52 621 773,06  |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>585 358,50800</b> |                |

|                                                                  | En quantité         | En montant |
|------------------------------------------------------------------|---------------------|------------|
| D1 PART DIST RD                                                  |                     |            |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 281,00000           | 12 123,48  |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -1 750,00000        | -74 834,65 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | -1 469,00000        | -62 711,17 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>13 616,00000</b> |            |

|                                                                  | En quantité    | En montant |
|------------------------------------------------------------------|----------------|------------|
| I1 PART CAPI IC                                                  |                |            |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 0,00000        | 0,00       |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | 0,00000        | 0,00       |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | 0,00000        | 0,00       |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>1,00000</b> |            |

## COMMISSIONS

|                                                                  | En montant |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C1 PART CAPI RC</b>                                           |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 2 599,91   |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 2 599,91   |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | 2 599,91   |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées              | 2 599,91   |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00       |

|                                                                  | En montant |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C3 PART CAPI S</b>                                            |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 691,99     |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 691,99     |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | 691,99     |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées              | 691,99     |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00       |

|                                                                  | En montant |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>D1 PART DIST RD</b>                                           |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées              | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00       |

|                                                                  | En montant |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| II PART CAPI IC                                                  |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées              | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00       |

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| FR0007373998 C1 PART CAPI RC                        |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,40       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 338 841,71 |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 0,00       |

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| FR0013299377 C3 PART CAPI S                         |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,30       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 79 475,74  |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 0,00       |

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| FR0000418709 D1 PART DIST RD                        |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,40       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 2 428,77   |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 0,00       |

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| FR0013380748 I1 PART CAPI IC                        |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,25       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 2 284,18   |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 0,00       |

## CREANCES ET DETTES

|                                 | Nature de débit/crédit | 29/12/2023        |
|---------------------------------|------------------------|-------------------|
| Créances                        | Dépôts de garantie     | 403 421,60        |
| <b>Total des créances</b>       |                        | <b>403 421,60</b> |
| Dettes                          | Frais de gestion       | 46 124,44         |
| <b>Total des dettes</b>         |                        | <b>46 124,44</b>  |
| <b>Total dettes et créances</b> |                        | <b>357 297,16</b> |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|                                                                            | Valeur EUR            | % Actif Net   |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>                                                        | <b>149 836 585,73</b> | <b>98,68</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                              | 0,00                  | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                          | 146 716 325,73        | 96,62         |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES                                             | 0,00                  | 0,00          |
| TITRES OPC                                                                 | 3 120 260,00          | 2,06          |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES                                                  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>                                           | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT                                        | 0,00                  | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                  | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>403 421,60</b>     | <b>0,27</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-46 124,44</b>     | <b>-0,03</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>                                                 | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS                                                                    | 0,00                  | 0,00          |
| FUTURES                                                                    | 0,00                  | 0,00          |
| SWAPS                                                                      | 0,00                  | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>1 643 435,61</b>   | <b>1,08</b>   |
| DISPONIBILITES                                                             | 1 643 435,61          | 1,08          |
| DEPOTS A TERME                                                             | 0,00                  | 0,00          |
| EMPRUNTS                                                                   | 0,00                  | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES                                                      | 0,00                  | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                  | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>                                                           | <b>151 837 318,50</b> | <b>100,00</b> |



# **PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs                                                                | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière   | % Actif<br>Net |
|----------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|-----------------------|----------------|
| <b>TOTAL Obligations &amp; Valeurs assimilées</b>                                      |            |            |        |                        |      | <b>146 716 325,73</b> | <b>96,62</b>   |
| <b>TOTAL Obligations &amp; valeurs assimilées nég. sur un marché régl. ou assimilé</b> |            |            |        |                        |      | <b>145 661 113,11</b> | <b>95,93</b>   |
| <b>TOTAL Obligations à taux fixe nég. sur un marché régl. ou assimilé</b>              |            |            |        |                        |      | <b>141 526 455,07</b> | <b>93,21</b>   |
| <b>TOTAL AUSTRALIE</b>                                                                 |            |            |        |                        |      | <b>1 411 995,89</b>   | <b>0,93</b>    |
| XS1856797219 WESTPAC BANKING 1,45%18-170728                                            | 17/07/2018 | 17/07/2028 | EUR    | 1 000                  | 1,45 | 942 244,97            | 0,62           |
| XS1966038249 TELSTRA 1,375%19-260329                                                   | 26/03/2019 | 26/03/2029 | EUR    | 500                    | 1,38 | 469 750,92            | 0,31           |
| <b>TOTAL AUTRICHE</b>                                                                  |            |            |        |                        |      | <b>2 882 018,11</b>   | <b>1,90</b>    |
| AT0000A2RAA0 ERSTE GROUP BK 0,125%21-170528                                            | 17/05/2021 | 17/05/2028 | EUR    | 10                     | 0,12 | 879 648,93            | 0,58           |
| XS1071747023 OEBB INFR 2,25%14-280529                                                  | 28/05/2014 | 28/05/2029 | EUR    | 2 000                  | 2,25 | 2 002 369,18          | 1,32           |
| <b>TOTAL BELGIQUE</b>                                                                  |            |            |        |                        |      | <b>4 637 370,53</b>   | <b>3,05</b>    |
| BE0000341504 BELGIUM 0,8%17-220627                                                     | 24/01/2017 | 22/06/2027 | EUR    | 180 000 000            | 0,80 | 1 722 226,13          | 1,13           |
| BE0000347568 BELGIUM 0,9%19-220629                                                     | 15/01/2019 | 22/06/2029 | EUR    | 200 000 000            | 0,90 | 1 868 850,16          | 1,23           |
| BE6344187966 BELFIUS BANQUE 3,875%23-0628                                              | 12/06/2023 | 12/06/2028 | EUR    | 10                     | 3,88 | 1 046 294,24          | 0,69           |
| <b>TOTAL CANADA</b>                                                                    |            |            |        |                        |      | <b>2 292 975,28</b>   | <b>1,51</b>    |
| XS2338991941 PROV QUEBEC 0,25%21-050531                                                | 05/05/2021 | 05/05/2031 | EUR    | 1 700                  | 0,25 | 1 423 494,72          | 0,94           |
| XS2381362966 BK OF NOVA SCOTIA 0,25%21-1128                                            | 02/09/2021 | 01/11/2028 | EUR    | 1 000                  | 0,25 | 869 480,56            | 0,57           |
| <b>TOTAL SUISSE</b>                                                                    |            |            |        |                        |      | <b>882 793,84</b>     | <b>0,58</b>    |
| CH0595205524 UBS GROUP 0,25%21-240228                                                  | 24/02/2021 | 24/02/2028 | EUR    | 1 000                  | 0,25 | 882 793,84            | 0,58           |

| Désignation des valeurs                     | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|---------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|----------------------|----------------|
| <b>TOTAL ALLEMAGNE</b>                      |            |            |        |                        |      | <b>4 955 335,76</b>  | <b>3,26</b>    |
| DE000A30VQ09 DEUTSCHE BANK 4%22-291127      | 29/11/2022 | 29/11/2027 | EUR    | 10                     | 4,00 | 1 032 695,14         | 0,68           |
| DE000A351ZS6 DEUTSCHE BOERSE 3,75%23-280929 | 28/09/2023 | 28/09/2029 | EUR    | 10                     | 3,75 | 1 050 618,52         | 0,69           |
| XS1882681452 VIER GAS TRANS 1,5%18-250928   | 25/09/2018 | 25/09/2028 | EUR    | 10                     | 1,50 | 939 038,36           | 0,62           |
| XS2438616240 VOLKSWAG FIN SVCS 0,875%22-28  | 31/01/2022 | 31/01/2028 | EUR    | 1 000                  | 0,88 | 914 038,77           | 0,60           |
| XS2534891978 KNORR-BREMSE 3,25%22-210927    | 21/09/2022 | 21/09/2027 | EUR    | 10                     | 3,25 | 1 018 944,97         | 0,67           |
| <b>TOTAL DANEMARK</b>                       |            |            |        |                        |      | <b>974 529,51</b>    | <b>0,64</b>    |
| XS2490471807 ORSTED 2,25%22-140628          | 14/06/2022 | 14/06/2028 | EUR    | 1 000                  | 2,25 | 974 529,51           | 0,64           |
| <b>TOTAL ESPAGNE</b>                        |            |            |        |                        |      | <b>17 715 547,80</b> | <b>11,67</b>   |
| ES00000124C5 ESPAGNE 5,15%13-311028         | 16/07/2013 | 31/10/2028 | EUR    | 6 200                  | 5,15 | 6 985 325,88         | 4,60           |
| ES0000012G34 SPAIN 1,25%20-311030           | 30/04/2020 | 31/10/2030 | EUR    | 3 700                  | 1,25 | 3 376 419,43         | 2,22           |
| ES0200002055 ADIF 0,55%20-300430            | 12/02/2020 | 30/04/2030 | EUR    | 15                     | 0,55 | 1 287 910,16         | 0,85           |
| ES0200002071 ADIF 3,5%22-300729             | 25/10/2022 | 30/07/2029 | EUR    | 18                     | 3,50 | 1 865 436,59         | 1,23           |
| XS2530034649 CAIXABANK 07092029 EMTN        | 07/09/2022 | 07/09/2029 | EUR    | 10                     | 3,75 | 1 039 630,16         | 0,68           |
| XS2558916693 IBERDROLA FINANZAS 3,125%22-28 | 22/11/2022 | 22/11/2028 | EUR    | 5                      | 3,12 | 509 103,03           | 0,34           |
| XS2575952697 BANCO SANTANDER 3,875%23-0128  | 16/01/2023 | 16/01/2028 | EUR    | 15                     | 3,88 | 1 592 924,79         | 1,05           |
| XS2708407015 ICO 3,8%23-310529              | 25/10/2023 | 31/05/2029 | EUR    | 1 000                  | 3,80 | 1 058 797,76         | 0,70           |
| <b>TOTAL FINLANDE</b>                       |            |            |        |                        |      | <b>3 205 734,07</b>  | <b>2,11</b>    |
| XS1689535000 NORDEA BANK 1,125%17-270927    | 27/09/2017 | 27/09/2027 | EUR    | 800                    | 1,12 | 758 841,84           | 0,50           |
| XS1904312318 FINNVERA 0,75%18-070828        | 07/11/2018 | 07/08/2028 | EUR    | 1 000                  | 0,75 | 931 493,28           | 0,61           |

| Désignation des valeurs                     | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|---------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|----------------------|----------------|
| XS2258389415 OP CORP BANK 0,1%20-161127     | 16/11/2020 | 16/11/2027 | EUR    | 1 700                  | 0,10 | 1 515 398,95         | 1,00           |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                         |            |            |        |                        |      | <b>37 031 249,45</b> | <b>24,39</b>   |
| FR0000571218 OAT 5,50%98-25042029           | 10/03/1998 | 25/04/2029 | EUR    | 11 200 000             | 5,50 | 13 407 510,21        | 8,83           |
| FR0011317783 OAT 2,75%12-25102027           | 11/09/2012 | 25/10/2027 | EUR    | 300 000                | 2,75 | 307 175,87           | 0,20           |
| FR0011509488 ADP 2,75%13-050628             | 05/06/2013 | 05/06/2028 | EUR    | 10                     | 2,75 | 1 014 738,96         | 0,67           |
| FR0012993103 OAT 1,50%15-25052031           | 25/05/2015 | 25/05/2031 | EUR    | 3 200 000              | 1,50 | 3 050 845,90         | 2,01           |
| FR0013181898 BQ POST 3%16-090628 EMTN       | 09/06/2016 | 09/06/2028 | EUR    | 12                     | 3,00 | 1 207 163,02         | 0,80           |
| FR0013444304 HSBC 0,1%19-030927             | 03/09/2019 | 03/09/2027 | EUR    | 18                     | 0,10 | 1 617 558,00         | 1,07           |
| FR0013447604 LA POSTE 0,375%19-170927       | 17/09/2019 | 17/09/2027 | EUR    | 9                      | 0,38 | 821 138,90           | 0,54           |
| FR0013507654 BOUYGUES 1,125%21-240728       | 24/07/2021 | 24/07/2028 | EUR    | 6                      | 1,12 | 562 734,15           | 0,37           |
| FR0014000AU2 AFD 0%20-281027 EMTN           | 28/10/2020 | 28/10/2027 | EUR    | 19                     |      | 1 719 576,00         | 1,13           |
| FR0014000UC8 URW 0,625%20-040527            | 04/11/2020 | 04/05/2027 | EUR    | 6                      | 0,62 | 552 100,00           | 0,36           |
| FR0014000Y93 CREDIT AGRICOLE 0,125%20-1227  | 09/12/2020 | 09/12/2027 | EUR    | 12                     | 0,12 | 1 065 726,46         | 0,70           |
| FR0014001I68 BFCM 0,25%21-190728 EMTN       | 19/01/2021 | 19/07/2028 | EUR    | 25                     | 0,25 | 2 170 318,85         | 1,43           |
| FR001400CN47 LA POSTE 2,625%22-140928       | 14/09/2022 | 14/09/2028 | EUR    | 30                     | 2,62 | 2 993 133,20         | 1,97           |
| FR001400CSG4 ARVAL SERV LEAS 4% 220926      | 22/09/2022 | 22/09/2026 | EUR    | 10                     | 4,00 | 1 025 316,83         | 0,68           |
| FR001400IIO6 THALES 3,625%23-140629         | 14/06/2023 | 14/06/2029 | EUR    | 14                     | 3,62 | 1 460 446,22         | 0,96           |
| FR001400IJT3 SCHNEID.EL.3,25%23-120628 EMTN | 12/06/2023 | 12/06/2028 | EUR    | 7                      | 3,25 | 727 925,49           | 0,48           |
| FR001400L4V8 ALD 041028                     | 04/10/2023 | 06/10/2028 | EUR    | 7                      | 4,88 | 749 997,16           | 0,49           |
| XS1558472129 SNCF 1,5%17-020229             | 02/02/2017 | 02/02/2029 | EUR    | 27                     | 1,50 | 2 577 844,23         | 1,70           |

| Désignation des valeurs                     | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|---------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|----------------------|----------------|
| <b>TOTAL IRLANDE</b>                        |            |            |        |                        |      | <b>4 306 063,27</b>  | <b>2,84</b>    |
| IE00BDHDP44 IRELAND 0,9%18-150528           | 10/01/2018 | 15/05/2028 | EUR    | 150 000 000            | 0,90 | 1 432 979,26         | 0,95           |
| IE00BMD03L28 IRELAND 0,35%22-181032         | 20/01/2022 | 18/10/2032 | EUR    | 90 000 000             | 0,35 | 759 092,70           | 0,50           |
| XS2576362839 BK OF IE GRP TV23-160728       | 16/01/2023 | 16/07/2028 | EUR    | 1 000                  | 4,88 | 1 069 546,64         | 0,70           |
| XS2717301365 BK OF IE GRP TV23-131129       | 13/11/2023 | 13/11/2029 | EUR    | 1 000                  |      | 1 044 444,67         | 0,69           |
| <b>TOTAL ITALIE</b>                         |            |            |        |                        |      | <b>20 774 776,98</b> | <b>13,68</b>   |
| IT0005340929 ITALIE 2,8%18-011228           | 30/07/2018 | 01/12/2028 | EUR    | 12 000                 | 2,80 | 11 952 295,20        | 7,87           |
| IT0005413171 ITALY 1,65%20-011230           | 10/06/2020 | 01/12/2030 | EUR    | 2 500                  | 1,65 | 2 253 269,25         | 1,48           |
| IT0005451197 CDP 0,75%21-300629             | 30/06/2021 | 30/06/2029 | EUR    | 20                     | 0,75 | 1 742 683,93         | 1,15           |
| IT0005521981 ITALY 3,4%22-010428            | 30/11/2022 | 01/04/2028 | EUR    | 1 000                  | 3,40 | 1 028 142,20         | 0,68           |
| XS1428773763 ASSICURAZ GENERALI TV16-0648   | 08/06/2016 | 08/06/2048 | EUR    | 500                    |      | 531 295,96           | 0,35           |
| XS2299001888 ITALGAS 0%21-160228            | 16/02/2021 | 16/02/2028 | EUR    | 500                    |      | 442 945,00           | 0,29           |
| XS2597999452 MEDIOBANCA TV23-140328         | 14/03/2023 | 14/03/2028 | EUR    | 1 167                  |      | 1 252 139,09         | 0,82           |
| XS2607193435 TERNA 3,625%23-210429          | 21/04/2023 | 21/04/2029 | EUR    | 1 500                  | 3,62 | 1 572 006,35         | 1,04           |
| <b>TOTAL JAPON</b>                          |            |            |        |                        |      | <b>1 727 560,48</b>  | <b>1,14</b>    |
| XS2589712996 MIZUHO FIN GROUP 4,157%23-0528 | 20/02/2023 | 20/05/2028 | EUR    | 1 636                  | 4,16 | 1 727 560,48         | 1,14           |
| <b>TOTAL LUXEMBOURG</b>                     |            |            |        |                        |      | <b>1 362 206,80</b>  | <b>0,90</b>    |
| XS2050404800 DH EUROPE FIN.II 0,45%19-0328  | 18/09/2019 | 18/03/2028 | EUR    | 1 500                  | 0,45 | 1 362 206,80         | 0,90           |
| <b>TOTAL PAYS-BAS</b>                       |            |            |        |                        |      | <b>9 968 220,12</b>  | <b>6,57</b>    |
| XS1882544973 ING GROUP 2%18-200928          | 20/09/2018 | 20/09/2028 | EUR    | 15                     | 2,00 | 1 436 651,56         | 0,95           |

| Désignation des valeurs                       | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière | % Actif<br>Net |
|-----------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|---------------------|----------------|
| XS2126161764 RELX FINANCE 0,5%20-100328       | 10/03/2020 | 10/03/2028 | EUR    | 1 280                  | 0,50 | 1 168 082,81        | 0,77           |
| XS2169243479 SWISSCOM 0,375%28                | 14/05/2020 | 14/11/2028 | EUR    | 500                    | 0,38 | 447 371,15          | 0,29           |
| XS2199351375 STELLANTIS N.V. OBL4,5%20-070728 | 07/07/2020 | 07/07/2028 | EUR    | 1 200                  | 4,50 | 1 291 705,38        | 0,85           |
| XS2381566616 BNG BANK 0%21-310828             | 31/08/2021 | 31/08/2028 | EUR    | 2 700                  |      | 2 407 725,00        | 1,59           |
| XS2549543143 TENNET 3,875%22-281028           | 28/10/2022 | 28/10/2028 | EUR    | 500                    | 3,88 | 526 381,79          | 0,35           |
| XS2553817680 GSK CAP 3%22-281127              | 23/11/2022 | 28/11/2027 | EUR    | 556                    | 3,00 | 562 505,66          | 0,37           |
| XS2604699327 VW INTL FINANCE 4,25%23-290329   | 23/03/2023 | 29/03/2029 | EUR    | 10                     | 4,25 | 1 072 923,66        | 0,71           |
| XS2623221228 DAIM T INTL FIN 3,875%23-0629    | 19/06/2023 | 19/06/2029 | EUR    | 10                     | 3,88 | 1 054 873,11        | 0,69           |
| <b>TOTAL NORVEGE</b>                          |            |            |        |                        |      | <b>2 697 912,62</b> | <b>1,78</b>    |
| XS2056396919 TELENOR 0,25%19-250927           | 25/09/2019 | 25/09/2027 | EUR    | 1 200                  | 0,25 | 1 090 959,67        | 0,72           |
| XS2671251127 SPBK 1 SR-BANK 4,875%23-240828   | 24/08/2023 | 24/08/2028 | EUR    | 1 500                  | 4,88 | 1 606 952,95        | 1,06           |
| <b>TOTAL PORTUGAL</b>                         |            |            |        |                        |      | <b>3 499 610,41</b> | <b>2,30</b>    |
| PTOTEVOE0018 PORTUGAL 2,125%18-171028         | 17/01/2018 | 17/10/2028 | EUR    | 350 000 000            | 2,12 | 3 499 610,41        | 2,30           |
| <b>TOTAL SUPRANATIONAL</b>                    |            |            |        |                        |      | <b>8 612 554,57</b> | <b>5,67</b>    |
| EU000A283859 EUROPEAN UNION 0%20-041030       | 27/10/2020 | 04/10/2030 | EUR    | 3 200                  |      | 2 718 432,00        | 1,79           |
| XS2176621253 EUROFIMA BASEL 0,1%20-200530     | 20/05/2020 | 20/05/2030 | EUR    | 1 400                  | 0,10 | 1 202 198,13        | 0,79           |
| XS2502850865 EUROFIMA 1,625%22-200727         | 20/07/2022 | 20/07/2027 | EUR    | 1 000                  | 1,62 | 975 244,62          | 0,64           |
| XS2587298204 EIB 2,75%23-280728               | 15/02/2023 | 28/07/2028 | EUR    | 2 800                  | 2,75 | 2 880 714,82        | 1,90           |
| XS2610236528 COUNCIL OF EUROPE 2,875%23-30    | 13/04/2023 | 13/04/2030 | EUR    | 800                    | 2,88 | 835 965,00          | 0,55           |
| <b>TOTAL SUEDE</b>                            |            |            |        |                        |      | <b>1 637 305,71</b> | <b>1,08</b>    |

| Désignation des valeurs                                                                   | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|----------------------|----------------|
| XS0826189028 TELIA COMPANY 3%12-070927                                                    | 07/09/2012 | 07/09/2027 | EUR    | 500                    | 3,00 | 507 186,07           | 0,33           |
| XS2297882644 VATTENFALL AB 0,125%21-120229                                                | 12/02/2021 | 12/02/2029 | EUR    | 700                    | 0,12 | 607 483,11           | 0,41           |
| XS2713671043 SEB 4,375%23-061128                                                          | 06/11/2023 | 06/11/2028 | EUR    | 500                    | 4,38 | 522 636,53           | 0,34           |
| <b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>                                                          |            |            |        |                        |      | <b>10 950 693,87</b> | <b>7,21</b>    |
| XS0935427970 JPMORGAN 2,875% 13-24/05/28                                                  | 24/05/2013 | 24/05/2028 | EUR    | 800                    | 2,88 | 802 700,50           | 0,53           |
| XS1617845679 IBM 1,5%17-230529                                                            | 23/05/2017 | 23/05/2029 | EUR    | 1 500                  | 1,50 | 1 413 286,97         | 0,93           |
| XS2049582625 PROLOGIS 0,25%19-100927                                                      | 10/09/2019 | 10/09/2027 | EUR    | 570                    | 0,25 | 514 034,85           | 0,34           |
| XS2123320033 JPMORGAN CHASE TV20-240228                                                   | 24/02/2020 | 24/02/2028 | EUR    | 1 550                  |      | 1 418 817,00         | 0,93           |
| XS2312722916 MONDELEZ INTL 0,25%21 170328                                                 | 17/03/2021 | 17/03/2028 | EUR    | 500                    | 0,25 | 448 672,27           | 0,30           |
| XS2320759538 VERIZON COMM 0,375%21-220329                                                 | 22/03/2021 | 22/03/2029 | EUR    | 1 500                  | 0,38 | 1 309 950,86         | 0,86           |
| XS2363117321 AMERICAN HONDA FIN 0,3%21-0728                                               | 09/07/2021 | 07/07/2028 | EUR    | 1 000                  | 0,30 | 888 005,41           | 0,58           |
| XS2621007231 BOOKING HOLDINGS INC 0528                                                    | 12/05/2023 | 12/11/2028 | EUR    | 1 000                  | 3,62 | 1 034 010,27         | 0,68           |
| XS2634687912 BANK OF AMERICA 4,134%23-0628                                                | 12/06/2023 | 12/06/2028 | EUR    | 1 500                  | 4,13 | 1 582 492,38         | 1,05           |
| XS2726262863 MCDONALD S 3,625%23-281127                                                   | 28/11/2023 | 28/11/2027 | EUR    | 1 500                  | 3,62 | 1 538 723,36         | 1,01           |
| <b>TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé</b> |            |            |        |                        |      | <b>440 204,44</b>    | <b>0,29</b>    |
| <b>TOTAL ROYAUME UNI</b>                                                                  |            |            |        |                        |      | <b>440 204,44</b>    | <b>0,29</b>    |
| XS2388491289 HSBC HLDGS TV21-240929                                                       | 24/09/2021 | 24/09/2029 | EUR    | 500                    |      | 440 204,44           | 0,29           |
| <b>TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>                   |            |            |        |                        |      | <b>2 008 339,74</b>  | <b>1,32</b>    |
| <b>TOTAL FINLANDE</b>                                                                     |            |            |        |                        |      | <b>616 214,90</b>    | <b>0,41</b>    |
| XS2403444677 NORDEA BK 0,5%21-021128                                                      | 02/11/2021 | 02/11/2028 | EUR    | 700                    | 0,50 | 616 214,90           | 0,41           |

| Désignation des valeurs                                                         | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière | % Actif<br>Net |
|---------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|---------------------|----------------|
| <b>TOTAL ROYAUME UNI</b>                                                        |            |            |        |                        |      | <b>1 392 124,84</b> | <b>0,91</b>    |
| XS2623518821 NATWEST GROUP PLC 160529                                           | 16/05/2023 | 16/05/2029 | EUR    | 1 300                  |      | 1 392 124,84        | 0,91           |
| <b>TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)</b>                                    |            |            |        |                        |      | <b>1 686 113,86</b> | <b>1,11</b>    |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                                             |            |            |        |                        |      | <b>1 184 908,70</b> | <b>0,78</b>    |
| FR0013076353 CRED.AGRICOL.2,80%16-270126TSR                                     | 27/01/2016 | 27/01/2026 | EUR    | 1 200 000              | 2,80 | 1 184 908,70        | 0,78           |
| <b>TOTAL ROYAUME UNI</b>                                                        |            |            |        |                        |      | <b>501 205,16</b>   | <b>0,33</b>    |
| XS1428953407 HSBC HLDGS 3,125%16-070628                                         | 07/06/2016 | 07/06/2028 | EUR    | 500                    | 3,12 | 501 205,16          | 0,33           |
| <b>TOTAL Oblig &amp; valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé</b> |            |            |        |                        |      | <b>1 055 212,62</b> | <b>0,69</b>    |
| <b>TOTAL Oblig &amp; valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé</b> |            |            |        |                        |      | <b>1 055 212,62</b> | <b>0,69</b>    |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                                             |            |            |        |                        |      | <b>1 055 212,62</b> | <b>0,69</b>    |
| FR001400I5S6 LEGRAND 3,5%23-290529                                              | 29/05/2023 | 29/05/2029 | EUR    | 10                     | 3,50 | 1 055 212,62        | 0,69           |
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>                                                       |            |            |        |                        |      | <b>3 120 260,00</b> | <b>2,06</b>    |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b>                |            |            |        |                        |      | <b>3 120 260,00</b> | <b>2,06</b>    |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                                             |            |            |        |                        |      | <b>3 120 260,00</b> | <b>2,06</b>    |
| FR0011153378 CM-AM INFLATION (RC)                                               |            |            | EUR    | 26 000                 |      | 3 120 260,00        | 2,06           |
| <b>TOTAL Contrats financiers</b>                                                |            |            |        |                        |      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>    |
| <b>TOTAL Contrats financiers avec appel de marge</b>                            |            |            |        |                        |      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>    |
| <b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>                                         |            |            |        |                        |      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>    |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                                             |            |            |        |                        |      | <b>-376 480,00</b>  | <b>-0,25</b>   |
| MARF.EUR Appels marge futures                                                   |            |            | EUR    | -376 480               |      | -376 480,00         | -0,25          |

| Désignation des valeurs    | Emission | Echéance | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière | % Actif<br>Net |
|----------------------------|----------|----------|--------|------------------------|------|---------------------|----------------|
| <b>TOTAL AUTRES PAYS</b>   |          |          |        |                        |      | <b>376 480,00</b>   | <b>0,25</b>    |
| FGBLH4F00002 BUND-EUX 0324 |          |          | EUR    | 48                     |      | 140 640,00          | 0,09           |
| FGBMH4F00002 BOBL-EUX 0324 |          |          | EUR    | 176                    |      | 235 840,00          | 0,16           |



**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part C3 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part D1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part II : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: **CM-AM OBLI LONG TERME**

Identifiant d'entité juridique: **969500G0F5H1AW0VZZ61**

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de



76,4% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de **6,31/10** tandis que son univers de référence affichait un score de **6,11/10**. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG,
- La proportion d'investissement durable.

Le score ESG du produit financier est de **6,31/10**, en légère amélioration sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés et « best-in-class »

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

Le score ESG du produit financier est de **6,31/10, en amélioration de 11 points** sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2023–31/12/2023**

| Investissements les plus importants | Secteur | % d'actifs | Pays  |
|-------------------------------------|---------|------------|-------|
| FRANCE                              | ETAT    | 8,91%      | FR    |
| ITALIE                              | ETAT    | 7,94%      | IT    |
| ESPAGNE                             | ETAT    | 4,64%      | ES    |
| PORTUGAL                            | ETAT    | 2,32%      | PO    |
| ESPAGNE                             | ETAT    | 2,24%      | ES    |
| CM-AM INFLATION                     | OPC     | 2,07%      | FR    |
| FRANCE                              | ETAT    | 2,02%      | FR    |
| LA POSTE                            | AGENCE  | 1,99%      | FR    |
| EIB                                 | SUPRA   | 1,91%      | SUPRA |
| EUROPEAN UNION                      | SUPRA   | 1,80%      | SUPRA |



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### Quelle était l'allocation d'actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

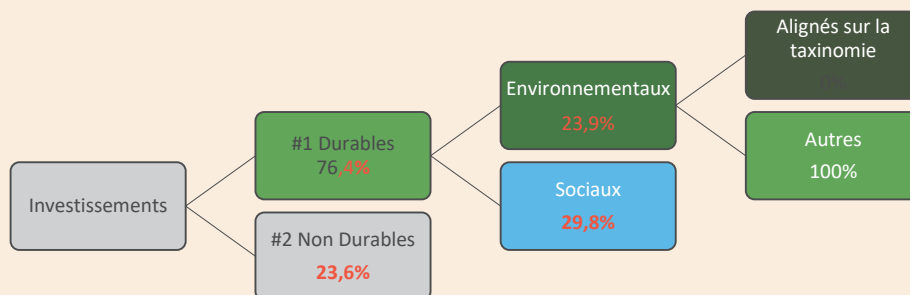
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Banques,
- Etats et Quasi-Etat
- Telecom,
- Les services aux collectivités.



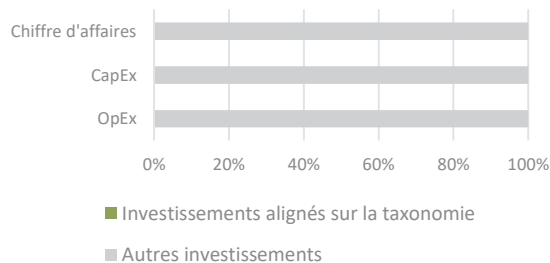
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

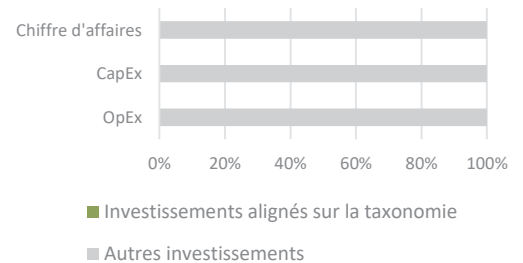
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

### ● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

### ● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

N/A



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, **soit 23,9%** (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de **29,8%**.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

NA



***En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

NA

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.





**CM AM OBLI LONG TERME**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2023**

**CM AM OBLI LONG TERME**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT  
4, rue Gaillon  
75002 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CM AM OBLI LONG TERME relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



CM AM OBLI LONG TERME

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

2024.03.15 18:07:03 +0100





# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM OBLI MOYEN TERME

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

# CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

## ● L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance, nette de frais, supérieure à celle de son indicateur de référence Barclays Euro Aggregate 3-5 ans, en affichant une exposition au risque de taux proche de celle de l'indice sur la durée de placement recommandée.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, coupons réinvestis

## ● Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active en relation avec un indice de référence, afin de disposer d'un positionnement clair en termes d'univers de risque et d'objectif de performance tout en recherchant l'optimisation du couple rendement/risque du portefeuille par rapport à son indice. La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux dans les limites de la fourchette de sensibilité et consiste à déterminer comment, et dans quelle proportion, sa structure sera ou non différente de celle de son indice de référence en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion. Le process de gestion repose tout d'abord sur une analyse macroéconomique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global. Cette approche est ensuite complétée par une analyse microéconomique des émetteurs et par une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision. Les décisions de gestion portent notamment sur le degré d'exposition au risque de taux, le positionnement sur la courbe, l'allocation géographique, le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs, et la sélection des supports d'investissement utilisés. Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

Les instruments de titrisation sont utilisés par le gérant en alternative aux produits monétaires ou obligataires.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de grandes et moyennes capitalisations, de tous les secteurs.

De 90 % à 200 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de l'OCDE, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs ou non notés (15% maximum), aux instruments de titrisation (30 % maximum), aux instruments de la zone euro (200 % maximum). La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 0 et 5

De 0 % à 20 % en obligations convertibles.

Jusqu'à 10 % de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les : -contrats financiers à terme ferme ou optionnels, titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit, de change. L'effet de levier indicatif est de 100 %

- acquisitions et cessions temporaires de titres

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Au début du premier trimestre de l'exercice, les taux mondiaux ont entamé une forte baisse sur la partie longue dans un contexte où les investisseurs étaient rassurés quant à la trajectoire d'inflation et son pic en cours de dépassement. Ce dégonflement des attentes a également porté sur la BCE et a participé à la rechute marquée des spreads italiens d'autant que le scénario d'une grave récession semblait s'être écarté en Europe. Le mouvement d'aplatissement de la courbe des taux s'est poursuivi de part et d'autre de l'Atlantique avec une rechute plus importante en zone euro. Le marché du crédit a été beaucoup plus actif qu'à l'accoutumé avec des émissions de plus de 80 milliards d'euros sur les financières et 43 milliards d'euros sur les corporates. Malgré cet afflux d'offre, les spreads de crédit Investment Grade se sont légèrement resserrés d'une dizaine de bp. Mais en février, les indicateurs économiques ont confirmé la résilience de la consommation et de l'inflation qui ont été portées par les hausses de salaires, validant les craintes des investisseurs sur l'ampleur du resserrement monétaire encore nécessaire pour lutter contre l'inflation. Dans ces conditions, les taux souverains sont revenus sur leurs points hauts de décembre 2022, les dépassant même pour les taux courts, le marché ayant dû réintégrer rapidement davantage de hausses des taux directeurs des banques centrales américaine et européenne. Les spreads de crédit ont poursuivi leur resserrement avec une surperformance marquée du segment High Yield versus Investment Grade. En fin de trimestre, l'incertitude sur les perspectives économiques mondiales s'est nettement accrue avec l'effondrement de la Silicon Valley Bank, le sauvetage de Credit Suisse et le ralentissement de l'économie américaine. Malgré ce contexte, la FED et la BCE ont, comme attendu, monté leurs taux directeurs en mars. Le stress bancaire a ravivé l'aversion au risque et a provoqué un repli sensible des taux souverains sur fond de mouvement de fuite vers la qualité et de dégonflement des attentes en matière de poursuite du resserrement monétaire. A la fin du mois de mars, les craintes sur les risques systémiques se sont atténuées, soutenant les actifs risqués mais conduisant à une remontée des taux souverains, alimentée par l'inflation sous-jacente qui reste élevée en zone euro. Les spreads périphériques sont restés stables versus Allemagne contrairement aux spreads de crédit, principalement des émetteurs financiers, qui se sont fortement tendus dans un mouvement de pentification de la courbe des taux. Le taux 10 ans allemand clôture le 1er trimestre à 2,29% et les spreads de crédit Investment Grade à 92 bp. En terme de gestion, nous avons maintenu une sous-exposition en sensibilité entre -15 et -20 bp vs indice. Nous avons poursuivi les ventes de Crédit 2-3 ans à spread négatif ou faiblement positif vs swap pour renforcer la poche Crédit sur du 5 ans (bancaires Senior et Subordonné daté, corporate du secteur Santé) ainsi que les agences publiques et obligations sécurisées du noyau dur. Nous avons également surpondéré l'Irlande et le Portugal au détriment des OAT. Après avoir partiellement corrigé le rally initié par le choc bancaire aux US et en Europe en début de second trimestre de l'exercice, le marché obligataire a terminé le mois d'avril finalement stable après avoir enchaîné des épisodes courts d'aversion au risque et de fuite vers la qualité : les rendements à 10 ans des emprunts d'Etat allemand et américain ont clôturé respectivement à 2.31 et 3.42. Outre la dégradation de la note de la France à AA- par Fitch, la dernière semaine d'avril a été marquée par un retour du risque avec une forte baisse des taux 2 ans dans le sillage des craintes sur la situation des banques US, sur les risques croissants de défaut de paiement des Etats-Unis et sur la croissance, liées au ralentissement économique émergeant au gré des statistiques. Les spreads de crédit des entreprises non-financières ont baissé plus que ceux des banques alors que ceux de la France et de l'Italie progressaient de 7 bp versus Bund, la courbe des taux restant stable. La suite du trimestre a été plutôt favorable aux actifs risqués, entre le passage du texte sur le plafond de la dette aux Etats-Unis, des données d'inflation bien orientées en zone euro et le dégonflement des anticipations de nouvelle hausse des taux de la Fed, en dépit de statistiques économiques mitigées et de communications d'entreprises prudentes aux Etats-Unis. Le 10 ans allemand a terminé stable à 2.28%, après avoir touché un point haut sur le mois à 2.54%. Les spreads de crédit des entreprises non-financières ont sous-performé les financières en raison d'un marché primaire extrêmement dynamique. La fin du 2nd trimestre a marqué la première pause de la FED dans son cycle de hausse des taux directeurs contrairement à la BCE qui a de nouveau délivré 25 bp



de hausse. Des indicateurs macros généralement pointés vers la résilience de l'emploi avec la persistance de l'inflation à des niveaux toujours trop élevés (notamment l'inflation sous-jacente) et les commentaires des banquiers centraux à la conférence de Sintra maintenant le cap vers davantage de resserrement monétaire ont entraîné à nouveau à la hausse les rendements 10 ans allemand à 2.39% et US à 3.84%, avec en parallèle un fort aplatissement des courbes. L'optimisme des investisseurs a entretenu le recul de l'aversion au risque à travers la réduction des spreads périphériques et de crédit. En terme de gestion, nous avons poursuivi la réduction de la sous-exposition en sensibilité autour de 15 bp vs indice en renforçant sur du 5 ans en états et agences du noyau dur, supranationaux et crédits non-financiers vs agences 3 ans et émetteurs 1-4 ans à spread négatif ou faiblement positif. Nous avons également arbitré du crédit bancaire court et agences 4 ans du noyau dur à spread négatif vs swap au profit de crédit 100% Etat 4 ans à spread positif vs swap. Nous avons investi la collecte sur du 5 ans état portugais et irlandais pour passer surexposé, espagnol pour revenir à neutralité et italien pour réduire la sous-exposition, le tout au détriment de l'Allemagne. Nous avons réduit la sous-expositions Etat sur la France et L'Italie, ainsi que sur le segment Supranational. Le 3ème trimestre a été marqué par une nouvelle remontée des taux directeurs Fed et BCE mais la communication des Banques Centrales s'est voulue plus souple quant à la nécessité de poursuivre les hausses. Les taux européens et US ont débuté sur une tendance haussière, mais des chiffres d'inflations US inférieurs aux attentes ont entraîné une nette détente des taux souverains, particulièrement sur les taux courts. A la faveur de la baisse des taux européens et d'une moindre aversion au risque, le spread de taux souverains Italie-Allemagne s'est resserré ainsi que le marché du crédit IG. Août a connu une forte poussée haussière des taux longs suite à la résilience persistante de la croissance américaine et la crainte de voir les banques centrales maintenir plus durablement une politique monétaire restrictive, au début d'inflexion de politique monétaire de la BoJ, la prise en compte de l'accélération à venir des émissions massives du Trésor US sans oublier une liquidité réduite. Mais des statistiques indiquant une dynamique de désinflation progressive et des perspectives de croissance préoccupantes, notamment en zone euro, en plus d'une communication BCE relevant la dégradation de l'environnement et l'impact restrictif en cours et à venir de la politique monétaire, ont permis d'inverser la tendance haussière sur les taux, le 10 ans allemand clôturant quasi inchangé à 2.46%. Les spreads de Crédit se sont élargis d'une dizaine de bp vs Bund contrairement aux spreads de pays périphériques et semi-cœur. La fin de trimestre a subi une correction obligataire généralisée sur les principaux marchés avec une forte pentification des courbes et une hausse des taux réels, inscrivant de nouveaux plus hauts sur les rendements 10 ans US à 4.60% et allemand à 2,85%. Les risques se sont multipliés avec à la fois les décisions de politique monétaire FED, BCE et BOE alimentant la crainte de taux d'intérêt élevés sur une longue durée, le énième risque de shutdown US, le décalage des attentes du début des baisses des taux de la BCE vers le second semestre 2024 et la résurgence du risque italien. Entre des données inflation plutôt rassurantes mais un prix du pétrole en hausse, des chiffres macro positifs en fin de mois côté US et EUR mais des perspectives baissières en plus de nouvelles inquiétantes côté Chine, le marché a privilégié l'aversion au risque à l'image du spread BTP (+29 bp) et du crédit sur la 2ème moitié du mois. En terme de gestion, nous avons réduit mi-juillet la sous-exposition en sensibilité pour revenir à quasi-neutralité vs indice en diminuant d'une part la sous-exposition sur l'Italie 5 ans et d'autre part en achetant sur des maturités 4 à 5 ans des agences et état du noyau dur ainsi que du Supranational pour revenir à neutralité sur ce segment. Nous avons également arbitré du crédit bancaire Senior 1 an vers du subordonné daté 5 ans. Le début du dernier trimestre de l'exercice a été marqué par la résurgence du risque géopolitique lié au conflit au Moyen-Orient, des statistiques économiques tardant à envoyer un message de ralentissement économique conjugué à des résultats d'entreprises mitigés. Mais après avoir touché un point haut à 5% sur le 10Y US et 3% sur le 10Y allemand, la tendance s'est inversée dès la 2nde partie d'octobre pour finir le mois respectivement 10bps et 20bps plus bas. En fin de mois, la BCE a fait souffler un vent de soulagement sur les taux en actant le scénario largement consensuel d'une pause dans son resserrement monétaire, suivi peu après par la FED, le grand écart en terme de dynamique économique et inflationniste se confirmant entre les Etats-Unis et l'Europe. Le mouvement d'aversion pour le risque s'est manifesté à travers les actifs risqués: le spread BTP-BUND a atteint 211bps au plus haut et les spreads de crédit se sont écartés

de +/-6bps sur le mois. Les taux souverains ont ensuite accéléré leur baisse à partir de novembre, à la faveur de statistiques économiques confortant l'hypothèse d'un reflux de l'inflation sans effondrement de la croissance, et également d'un début d'ajustement perceptible dans la communication de la Fed. Le taux à 10 ans américain est ainsi repassé sous 4 % en clôturant l'année à 3,88 %, 10 ans allemand terminant à 2 %. Le rallye du crédit a été favorisé par des chiffres d'inflation inférieurs aux attentes des deux côtés de l'Atlantique, confortant ainsi les anticipations de futures baisses des taux directeurs de la Fed et de la BCE dès 2024. La poursuite du reflux des taux souverains a été un facteur de soutien pour les spreads de crédit qui se sont resserrés tant sur les CDS que sur le marché cash. Le spread BTP-Bund a également bénéficié du momentum du mouvement d'appétit pour le risque avec pratiquement 30 bps de resserrement sur le trimestre. En termes de gestion, nous sommes progressivement revenus à neutralité vs indice au début du trimestre pour passer en surexposition vs indice de 6 bp environ en renforçant l'état allemand 5 ans, le segment Supranational et le crédit tant financier de rang senior que corporate. Nous avons également réduit la sous-exposition sur l'Italie et arbitré des états irlandais et néerlandais 3 ans pour renforcer les états espagnols et portugais de maturité 5 ans. Nous avons repondéré les OAT 5 ans et pris des profits après la BCE sur le segment Supranational pour clôturer l'exercice légèrement en-dessous de la sensibilité de l'indice compte tenu des niveaux de rendement atteints.

Les performances des parts IC, RC et S s'élèvent respectivement à 5.73%, 5.52% et 5.62% pour un benchmark à 6.09%.

• Changements effectués dans le portefeuille suite à l'analyse ESG, notamment sur le E:

La mise en place d'une nouvelle politique ESG et plus particulièrement Climat au sein de CM AM, nous a amené à investir en priorité sur des secteurs faiblement carbonés offrant en parallèle une bonne notation ESG (Banques, Telecom, Technologie et Agences publiques). Nous restons essentiellement investis sur des émetteurs de classe 3 et 4

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la réplication indicelle dans leur structuration) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;
- Et 4 autres critères associés à des seuils :
  - o Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW
  - o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%

o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.

La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;
- Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :
- pétrole ou gaz de schiste,
  - pétrole issu de sables bitumineux,
  - pétrole lourd et extra-lourd,
  - pétrole en eau profonde,
  - pétrole extrait en Arctique,
  - méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

-----  
(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Mise à jour en octobre de chaque année.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

- Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management.

Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

- **Frais de gestion indirects calculés**

339 064,25 EUR

- **Addendum – Article 8**

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :

Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels ([creditmutuel-am.eu](https://creditmutuel-am.eu))

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# RAPPORT COMPTABLE

## • INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### • Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### • Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### • Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### • Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

| Méthode VAR          |                |                |              |
|----------------------|----------------|----------------|--------------|
| Levier au 29/12/2023 | Niveau minimum | Niveau maximum | Niveau moyen |
| 16%                  | 2,93%          | 5,05%          | 3,99%        |

### • Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace

Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

#### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

#### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

#### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- **Evènements intervenus au cours de la période**

24/01/2023 Frais : Affichage des frais - Ventilation FROG

02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

22/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise à jour de l'Addendum

18/12/2023 Caractéristiques de gestion : Intégration de mécanismes de liquidité (gates et swing pricing)



## BILAN ACTIF

|                                                                                                                                                  | 29/12/2023              | 30/12/2022              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>                                                                                                                    | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>                                                                                                          | <b>1 585 733 730,69</b> | <b>1 346 269 610,60</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>                                                                                                             | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 0,00                    | 0,00                    |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>                                                                                                         | <b>1 527 229 616,55</b> | <b>1 095 274 015,16</b> |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 1 516 883 899,83        | 1 095 274 015,16        |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 10 345 716,72           | 0,00                    |
| <b>Titres de créances</b>                                                                                                                        | <b>0,00</b>             | <b>168 114 125,11</b>   |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                    | 0,00                    | 168 114 125,11          |
| Titres de créances négociables                                                                                                                   | 0,00                    | 168 114 125,11          |
| Autres titres de créances                                                                                                                        | 0,00                    | 0,00                    |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>                                                                                                 | <b>55 974 834,14</b>    | <b>78 796 050,33</b>    |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays                                                    | 55 974 834,14           | 78 796 050,33           |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                    | 0,00                    |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                    | 0,00                    |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                    | 0,00                    |
| Autres organismes non européens                                                                                                                  | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                                                                                                         | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| Créances représentatives de titres reçus en pension                                                                                              | 0,00                    | 0,00                    |
| Créances représentatives de titres prêtés                                                                                                        | 0,00                    | 0,00                    |
| Titres empruntés                                                                                                                                 | 0,00                    | 0,00                    |
| Titres donnés en pension                                                                                                                         | 0,00                    | 0,00                    |
| Autres opérations temporaires                                                                                                                    | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Contrats financiers</b>                                                                                                                       | <b>2 529 280,00</b>     | <b>4 085 420,00</b>     |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                  | 2 529 280,00            | 4 085 420,00            |
| Autres opérations                                                                                                                                | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Autres instruments financiers</b>                                                                                                             | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| <b>Créances</b>                                                                                                                                  | <b>3 004 022,90</b>     | <b>2 456 647,70</b>     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                                                                                                   | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| Autres                                                                                                                                           | 3 004 022,90            | 2 456 647,70            |
| <b>Comptes financiers</b>                                                                                                                        | <b>44 078 940,87</b>    | <b>47 432 680,86</b>    |
| <b>Liquidités</b>                                                                                                                                | <b>44 078 940,87</b>    | <b>47 432 680,86</b>    |
| <b>Total de l'actif</b>                                                                                                                          | <b>1 632 816 694,46</b> | <b>1 396 158 939,16</b> |



## BILAN PASSIF

|                                                             | 29/12/2023              | 30/12/2022              |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                     |                         |                         |
| Capital                                                     | 1 658 291 386,54        | 1 418 562 016,14        |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00                    | 0,00                    |
| Report à nouveau (a)                                        | 0,00                    | 0,00                    |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)            | -42 011 737,47          | -34 327 505,74          |
| Résultat de l'exercice (a, b)                               | 13 285 099,35           | 7 169 400,38            |
| <b>Total des capitaux propres</b>                           | <b>1 629 564 748,42</b> | <b>1 391 403 910,78</b> |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>             |                         |                         |
| <b>Instruments financiers</b>                               | <b>2 529 280,00</b>     | <b>4 085 420,00</b>     |
| Opérations de cession sur instruments financiers            | 0,00                    | 0,00                    |
| Opérations temporaires sur titres                           | 0,00                    | 0,00                    |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension          | 0,00                    | 0,00                    |
| Dettes représentatives de titres empruntés                  | 0,00                    | 0,00                    |
| Autres opérations temporaires                               | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Contrats financiers</b>                                  | <b>2 529 280,00</b>     | <b>4 085 420,00</b>     |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé             | 2 529 280,00            | 4 085 420,00            |
| Autres opérations                                           | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Dettes</b>                                               | <b>475 447,15</b>       | <b>429 342,76</b>       |
| Opérations de change à terme de devises                     | 0,00                    | 0,00                    |
| Autres                                                      | 475 447,15              | 429 342,76              |
| <b>Comptes financiers</b>                                   | <b>247 218,89</b>       | <b>240 265,62</b>       |
| Concours bancaires courants                                 | 247 218,89              | 240 265,62              |
| Emprunts                                                    | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Total du passif</b>                                      | <b>1 632 816 694,46</b> | <b>1 396 158 939,16</b> |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|                                                        | 29/12/2023            | 30/12/2022            |
|--------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |                       |                       |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |                       |                       |
| Contrats futures                                       |                       |                       |
| Taux                                                   |                       |                       |
| FGBLH4F00002 BUND-EUX 0324                             | 16 329 180,00         | 0,00                  |
| FGBLH3F00002 BUND-EUX 0323                             | 0,00                  | 15 818 670,00         |
| Total Taux                                             | 16 329 180,00         | 15 818 670,00         |
| Total Contrats futures                                 | 16 329 180,00         | 15 818 670,00         |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 16 329 180,00         | 15 818 670,00         |
| Engagements de gré à gré                               |                       |                       |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres engagements                                     |                       |                       |
| Contrats futures                                       |                       |                       |
| Taux                                                   |                       |                       |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>16 329 180,00</b>  | <b>15 818 670,00</b>  |
| <b>Autres opérations</b>                               |                       |                       |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |                       |                       |
| Contrats futures                                       |                       |                       |
| Taux                                                   |                       |                       |
| FGBMH4F00002 BOBL-EUX 0324                             | 243 569 760,00        | 0,00                  |
| FGBMH3F00002 BOBL-EUX 0323                             | 0,00                  | 131 723 500,00        |
| Total Taux                                             | 243 569 760,00        | 131 723 500,00        |
| Total Contrats futures                                 | 243 569 760,00        | 131 723 500,00        |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 243 569 760,00        | 131 723 550,00        |
| Engagements de gré à gré                               |                       |                       |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres engagements                                     |                       |                       |
| Contrats futures                                       |                       |                       |
| Taux                                                   |                       |                       |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>243 569 760,00</b> | <b>131 723 500,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|                                                                     | 29/12/2023           | 30/12/2022           |
|---------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                          |                      |                      |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                       | 436 837,23           | 52 920,62            |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                          | 0,00                 | 0,00                 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                      | 17 662 760,21        | 11 754 141,99        |
| Produits sur titres de créances                                     | 0,00                 | 0,00                 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres         | 0,00                 | 0,00                 |
| Produits sur contrats financiers                                    | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres produits financiers                                          | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>TOTAL (I)</b>                                                    | <b>18 099 597,44</b> | <b>11 807 062,61</b> |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                           |                      |                      |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres          | 0,00                 | 0,00                 |
| Charges sur contrats financiers                                     | 0,00                 | 0,00                 |
| Charges sur dettes financières                                      | 35 770,18            | 58 219,83            |
| Autres charges financières                                          | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>TOTAL (II)</b>                                                   | <b>35 770,18</b>     | <b>58 219,83</b>     |
| <b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>                 | <b>18 135 367,62</b> | <b>11 748 842,78</b> |
| Autres produits (III)                                               | 0,00                 | 0,00                 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)               | 5 575 141,41         | 5 173 062,77         |
| <b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b> | <b>12 560 226,21</b> | <b>6 575 780,01</b>  |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V)                        | 724 873,14           | 593 620,37           |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)            | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>                      | <b>13 285 099,35</b> | <b>7 169 400,38</b>  |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.  
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part RC :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

|    |              | Frais de gestion fixes                                                                                                                      | Assiette |
|----|--------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| RC | FR0010291591 | 0,6545 %<br>dont frais de gestion financière : 0,6345 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum | 0        |
| IC | FR0012008746 | 0,2 %<br>dont frais de gestion financière : 0,18 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum      | 0        |
| S  | FR0013295409 | 0,6 %<br>dont frais de gestion financière : 0,58 % TTC maximum<br>dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum      | 0        |

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

|    |              | Frais de gestion indirects |
|----|--------------|----------------------------|
| RC | FR0010291591 | Néant                      |
| IC | FR0012008746 | Néant                      |
| S  | FR0013295409 | Néant                      |

- **Commission de surperformance**

**Part FR0010291591 RC**

Néant

**Part FR0012008746 IC**

Néant

**Part FR0013295409 S**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| Néant                    |                           |             |                     |

## • Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

### • Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

### • Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

### • Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

### • Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

### • Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

### • Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta

résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## • Description des garanties reçues ou données

### • Garantie reçue :

Néant

### • Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

## • Mécanisme de Swing Pricing

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs entrants (respectivement sortants) lors de mouvements de souscriptions (respectivement rachats) massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.



Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la société de gestion.

Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription/de rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».

Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.

Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.

La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.

La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds.

Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|                                                                              | 29/12/2023              | 30/12/2022              |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>                                         | <b>1 391 403 910,78</b> | <b>1 424 075 271,58</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 332 692 970,45          | 279 107 109,24          |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -176 522 594,81         | -171 256 324,46         |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 1 653 060,72            | 268 659,74              |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -39 774 277,89          | -27 738 815,63          |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 7 320 230,00            | 4 692 440,00            |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | -8 328 360,00           | -9 068 980,00           |
| Frais de transaction                                                         | -20 238,23              | -12 239,47              |
| Différences de change                                                        | 7 636,86                | -13 962,24              |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 103 310 514,33          | -112 112 807,99         |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>-20 894 322,27</i>   | <i>-124 204 836,60</i>  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>-124 204 836,60</i>  | <i>-12 092 028,61</i>   |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 5 261 670,00            | -3 112 220,00           |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>2 182 990,00</i>     | <i>-3 078 680,00</i>    |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>-3 078 680,00</i>    | <i>33 540,00</i>        |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                    | 0,00                    |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                    | 0,00                    |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 12 560 226,21           | 6 575 780,01            |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                    | 0,00                    |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                    | 0,00                    |
| Autres éléments                                                              | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>                                           | <b>1 629 564 748,42</b> | <b>1 391 403 910,78</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                                                             | Montant                 | %            |
|-----------------------------------------------------------------------------|-------------------------|--------------|
| <b>ACTIF</b>                                                                |                         |              |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>                                    |                         |              |
| Obligations à taux fixe nég. sur un marché régl. ou assimilé                | 1 438 178 339,72        | 88,26        |
| Obligations à taux variable, révisable nég. sur un marché régl. ou assimilé | 4 813 465,75            | 0,30         |
| Obligations indexées nég. sur un marché régl. ou assimilé                   | 14 450 631,51           | 0,89         |
| Obligations hypothécaires et foncières nég. sur un marché régl. ou assimilé | 4 737 218,58            | 0,29         |
| Titres subordonnés (TSR - TSDI)                                             | 54 704 244,27           | 3,36         |
| Oblig & valeurs ass. non nég. sur un marché régl. ou assimilé               | 10 345 716,72           | 0,63         |
| <b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>                              | <b>1 527 229 616,55</b> | <b>93,72</b> |
| <b>Titres de créances</b>                                                   |                         |              |
| <b>TOTAL Titres de créances</b>                                             | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>  |
| <b>Operations contractuelles a l'achat</b>                                  |                         |              |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>                            | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>  |
| <b>PASSIF</b>                                                               |                         |              |
| <b>Cessions</b>                                                             |                         |              |
| <b>TOTAL Cessions</b>                                                       | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>  |
| <b>Operations contractuelles a la vente</b>                                 |                         |              |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>                           | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>  |
| <b>HORS BILAN</b>                                                           |                         |              |
| <b>Opérations de couverture</b>                                             |                         |              |
| Taux                                                                        | 16 329 180,00           | 1,00         |
| <b>TOTAL Opérations de couverture</b>                                       | <b>16 329 180,00</b>    | <b>1,00</b>  |
| <b>Autres opérations</b>                                                    |                         |              |
| Taux                                                                        | 243 569 760,00          | 14,95        |
| <b>TOTAL Autres opérations</b>                                              | <b>243 569 760,00</b>   | <b>14,95</b> |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | Taux fixe        | %     | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|-----------------------------------|------------------|-------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>                      |                  |       |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts                            | 0,00             | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 1 527 229 616,55 | 93,72 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances                | 0,00             | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00             | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00             | 0,00  | 44 078 940,87 | 2,70 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>                     |                  |       |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00             | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00             | 0,00  | 247 218,89    | 0,02 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                 |                  |       |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture          | 16 329 180,00    | 1,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations                 | 243 569 760,00   | 14,95 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | 0-3 mois      | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans]    | %     | ]3 - 5 ans]    | %     | > 5 ans        | %    |
|-----------------------------------|---------------|------|-----------------|------|----------------|-------|----------------|-------|----------------|------|
| <b>Actif</b>                      |               |      |                 |      |                |       |                |       |                |      |
| Dépôts                            | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00           | 0,00  | 0,00           | 0,00  | 0,00           | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 5 532 656,64  | 0,34 | 27 403 472,45   | 1,68 | 544 048 291,27 | 33,39 | 836 664 744,63 | 51,34 | 113 580 451,56 | 6,97 |
| Titres de créances                | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00           | 0,00  | 0,00           | 0,00  | 0,00           | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00           | 0,00  | 0,00           | 0,00  | 0,00           | 0,00 |
| Comptes financiers                | 44 078 940,87 | 2,70 | 0,00            | 0,00 | 0,00           | 0,00  | 0,00           | 0,00  | 0,00           | 0,00 |
| <b>Passif</b>                     |               |      |                 |      |                |       |                |       |                |      |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00           | 0,00  | 0,00           | 0,00  | 0,00           | 0,00 |
| Comptes financiers                | 247 218,89    | 0,02 | 0,00            | 0,00 | 0,00           | 0,00  | 0,00           | 0,00  | 0,00           | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                 |               |      |                 |      |                |       |                |       |                |      |
| Opérations de couverture          | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00           | 0,00  | 0,00           | 0,00  | 16 329 180,00  | 1,00 |
| Autres opérations                 | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00           | 0,00  | 243 569 760,00 | 14,95 | 0,00           | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF  
ET DE HORS-BILAN**

|                                                  | Devise 1<br>USD | %<br>USD | Devise2 | %    | Devise 3 | %    | Autre(s)<br>devise(s) | %    |
|--------------------------------------------------|-----------------|----------|---------|------|----------|------|-----------------------|------|
| <b>Actif</b>                                     |                 |          |         |      |          |      |                       |      |
| Dépôts                                           | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées                    | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Titres de créances                               | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Titres d'OPC                                     | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers                              | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Créance                                          | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers                               | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                    |                 |          |         |      |          |      |                       |      |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers                              | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Dettes                                           | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers                               | 247 218,89      | 0,02     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                 |          |         |      |          |      |                       |      |
| Opérations de couverture                         | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Autres opérations                                | 0,00            | 0,00     | 0,00    | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |

# **VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

|                               | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00       |
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

# **VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

|                                                                                  | 29/12/2023 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00       |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

# **INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

|                                   | ISIN         | LIBELLE            | 29/12/2023           |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|----------------------|
| Actions                           |              |                    | <b>0,00</b>          |
| Obligations                       |              |                    | <b>43 962 109,50</b> |
|                                   | FR0013414091 | CM ARKEA 1,625%26  | 5 262 337,32         |
|                                   | FR00140007B4 | CM ARKEA 0,01%26   | 14 253 239,88        |
|                                   | XS1069549761 | BFCM 3%210524      | 14 198 928,78        |
|                                   | XS1824240136 | BFCM 2,5%250528    | 10 247 603,52        |
| TCN                               |              |                    | <b>0,00</b>          |
| OPC                               |              |                    | <b>55 974 834,14</b> |
|                                   | FR0000009987 | UNION + SI.3DEC    | 74 330,28            |
|                                   | FR0007004130 | CM-AM OBLI SOUV.RC | 22 639 565,52        |
|                                   | FR0007033477 | CM-AM INST.ST RC6D | 400 424,23           |
|                                   | FR0007081088 | CM-AM CR.L.D.RD 3D | 7 772 521,72         |
|                                   | FR0011153378 | CM-AM INFLAT.RC 6D | 24 002 000,00        |
|                                   | FR0013246550 | CM-AM GR.BDS IC 3D | 117 992,39           |
|                                   | FR0013296282 | CM-AM OB.C.ISR S3D | 968 000,00           |
| Contrats financiers               |              |                    | <b>0,00</b>          |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>99 936 943,64</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |                           |                             |
|-----------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|---------------------------|-----------------------------|
|                                                     | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire | Crédits d'impôt<br>totaux | Crédits d'impôt<br>unitaire |
| Total acomptes                                      |      |      | 0                | 0                   | 0                         | 0                           |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice |      |      |                  |                     |
|------------------------------------------------------------------------|------|------|------------------|---------------------|
|                                                                        | Date | Part | Montant<br>total | Montant<br>unitaire |
| Total acomptes                                                         |      |      | 0                | 0                   |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>29/12/2023</b>    | <b>30/12/2022</b>   |
|------------------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                             |                      |                     |
| Report à nouveau                                                             | 0,00                 | 0,00                |
| Résultat                                                                     | 13 285 099,35        | 7 169 400,38        |
| <b>Total</b>                                                                 | <b>13 285 099,35</b> | <b>7 169 400,38</b> |

|                                                                     | <b>29/12/2023</b>    | <b>30/12/2022</b>   |
|---------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------------|
| <b>C1 PART CAPI RC</b>                                              |                      |                     |
| <b>Affectation</b>                                                  |                      |                     |
| Distribution                                                        | 0,00                 | 0,00                |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00                 | 0,00                |
| Capitalisation                                                      | 11 065 585,55        | 6 093 968,09        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>11 065 585,55</b> | <b>6 093 968,09</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                      |                     |
| Nombre de titres                                                    | 0                    | 0                   |
| Distribution unitaire                                               | 0,00                 | 0,00                |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                      |                     |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>         |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00                 | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00                 | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00                 | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00                 | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00                 | 0,00                |

|                                                                     | <b>29/12/2023</b> | <b>30/12/2022</b> |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>C3 PART CAPI S</b>                                               |                   |                   |
| <b>Affectation</b>                                                  |                   |                   |
| Distribution                                                        | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation                                                      | 556 247,89        | 196 596,51        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>556 247,89</b> | <b>196 596,51</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres                                                    | 0                 | 0                 |
| Distribution unitaire                                               | 0,00              | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00              | 0,00              |



|                                                                     | 29/12/2023          | 30/12/2022        |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------|
| <b>II PART CAPI IC</b>                                              |                     |                   |
| <b>Affectation</b>                                                  |                     |                   |
| Distribution                                                        | 0,00                | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00                | 0,00              |
| Capitalisation                                                      | 1 663 265,91        | 878 835,78        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>1 663 265,91</b> | <b>878 835,78</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                     |                   |
| Nombre de titres                                                    | 0                   | 0                 |
| Distribution unitaire                                               | 0,00                | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                     |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice                                             | 0,00                | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1                                         | 0,00                | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2                                         | 0,00                | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3                                         | 0,00                | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4                                         | 0,00                | 0,00              |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-----------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022            |
| <b>Sommes restant à affecter</b>                                                          |                                             |                       |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                   | 0,00                                        | 0,00                  |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                                                 | -42 011 737,47                              | -34 327 505,74        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                             | 0,00                                        | 0,00                  |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-42 011 737,47</b>                       | <b>-34 327 505,74</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-----------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022            |
| <b>C1 PART CAPI RC</b>                                                                    |                                             |                       |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                       |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00                  |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00                  |
| Capitalisation                                                                            | -36 038 673,33                              | -30 433 132,75        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-36 038 673,33</b>                       | <b>-30 433 132,75</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                       |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00                  |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00                  |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022         |
| <b>C3 PART CAPI S</b>                                                                     |                                             |                    |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                    |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00               |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00               |
| Capitalisation                                                                            | -1 615 319,72                               | -810 360,62        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-1 615 319,72</b>                        | <b>-810 360,62</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                    |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00               |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00               |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------|
|                                                                                           | 29/12/2023                                  | 30/12/2022           |
| <b>II PART CAPI IC</b>                                                                    |                                             |                      |
| <b>Affectation</b>                                                                        |                                             |                      |
| Distribution                                                                              | 0,00                                        | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                               | 0,00                                        | 0,00                 |
| Capitalisation                                                                            | -4 357 744,42                               | -3 084 012,37        |
| <b>Total</b>                                                                              | <b>-4 357 744,42</b>                        | <b>-3 084 012,37</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                       |                                             |                      |
| Nombre de titres                                                                          | 0,00                                        | 0,00                 |
| Distribution unitaire                                                                     | 0,00                                        | 0,00                 |

**TABEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part            | Actif net        | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) | Crédit d'impôt unitaire | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes |
|------------|-----------------|------------------|------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------|
|            |                 |                  |                  | €                           | €                                                                              | €                                                           | €                       | €                                                  |
| 31/12/2019 | C1 PART CAPI C  | 1 108 589 200,74 | 3 188 893,159    | 347,64                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -0,03                                              |
| 31/12/2019 | C2 PART CAPI N  | 2 836 040,79     | 2 436,288        | 1 164,08                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 4,51                                               |
| 31/12/2019 | C3 PART CAPI S  | 5 290 925,44     | 15 188,15        | 348,35                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,31                                               |
| 31/12/2019 | I1 PART CAPI I  | 96 302 205,39    | 91,089           | 1 057 231,99                | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 1 997,95                                           |
| 31/12/2020 | C1 PART CAPI C  | 1 204 383 926,14 | 3 440 443,688    | 350,06                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 1,01                                               |
| 31/12/2020 | C2 PART CAPI N  | 21 380,16        | 18,159           | 1 177,38                    | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 8,05                                               |
| 31/12/2020 | C3 PART CAPI S  | 5 969 888,59     | 17 001,432       | 351,14                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 1,36                                               |
| 31/12/2020 | I1 PART CAPI I  | 200 881 321,51   | 188,313          | 1 066 741,65                | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 5 198,88                                           |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI RC | 1 308 617 018,14 | 3 778 262,346    | 346,35                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,23                                               |
| 31/12/2021 | C3 PART CAPI S  | 3 868 367,60     | 11 123,442       | 347,76                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 0,58                                               |
| 31/12/2021 | I1 PART CAPI IC | 111 589 885,84   | 105,518          | 1 057 543,60                | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | 2 856,29                                           |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI RC | 1 233 420 294,65 | 3 945 872,966    | 312,58                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -6,16                                              |
| 30/12/2022 | C3 PART CAPI S  | 32 858 954,92    | 104 592,715      | 314,16                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -5,86                                              |
| 30/12/2022 | I1 PART CAPI IC | 125 124 661,21   | 130,837          | 956 340,03                  | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -16 854,38                                         |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI RC | 1 397 655 773,12 | 4 237 519,192    | 329,82                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -5,89                                              |
| 29/12/2023 | C3 PART CAPI S  | 62 686 072,59    | 188 916,061      | 331,81                      | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -5,60                                              |
| 29/12/2023 | I1 PART CAPI IC | 169 222 902,71   | 167,363          | 1 011 112,98                | 0,00                                                                           | 0,00                                                        | 0,00                    | -16 099,60                                         |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|                                                                  | En quantité            | En montant      |
|------------------------------------------------------------------|------------------------|-----------------|
| C1 PART CAPI RC                                                  |                        |                 |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 759 132,62700          | 242 176 086,98  |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -467 486,40100         | -148 374 394,18 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | 291 646,22600          | 93 801 692,80   |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>4 237 519,19200</b> |                 |

|                                                                  | En quantité          | En montant     |
|------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------|
| C3 PART CAPI S                                                   |                      |                |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 123 068,77400        | 39 253 747,68  |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -38 745,42800        | -12 449 816,38 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | 84 323,34600         | 26 803 931,30  |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>188 916,06100</b> |                |

|                                                                  | En quantité      | En montant     |
|------------------------------------------------------------------|------------------|----------------|
| I1 PART CAPI IC                                                  |                  |                |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice                    | 52,70800         | 51 263 135,79  |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice                     | -16,18200        | -15 698 384,25 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats                              | 36,52600         | 35 564 751,54  |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | <b>167,36300</b> |                |

## COMMISSIONS

|                                                                  | En montant |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C1 PART CAPI RC</b>                                           |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 219 574,49 |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 219 574,49 |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | 219 574,49 |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées              | 219 574,49 |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00       |

|                                                                  | En montant |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>C3 PART CAPI S</b>                                            |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 189,73     |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 189,73     |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | 189,73     |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées              | 189,73     |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00       |

|                                                                  | En montant |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>I1 PART CAPI IC</b>                                           |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées              | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00       |

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|                                                     | 29/12/2023   |
|-----------------------------------------------------|--------------|
| FR0010291591 C1 PART CAPI RC                        |              |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,40         |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 5 129 814,78 |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00         |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00         |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 0,00         |

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| FR0013295409 C3 PART CAPI S                         |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,30       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 149 085,29 |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 0,00       |

|                                                     | 29/12/2023 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| FR0012008746 I1 PART CAPI IC                        |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,20       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 296 241,34 |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 0,00       |

**CREANCES ET DETTES**

|                                 | Nature de débit/crédit | 29/12/2023          |
|---------------------------------|------------------------|---------------------|
| Créances                        | Dépôts de garantie     | 3 004 022,90        |
| <b>Total des créances</b>       |                        | <b>3 004 022,90</b> |
| Dettes                          | Frais de gestion       | 475 447,15          |
| <b>Total des dettes</b>         |                        | <b>475 447,15</b>   |
| <b>Total dettes et créances</b> |                        | <b>2 528 575,75</b> |



## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|                                                                            | Valeur EUR              | % Actif Net   |
|----------------------------------------------------------------------------|-------------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>                                                        | <b>1 583 204 450,69</b> | <b>97,16</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                              | 0,00                    | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                          | 1 527 229 616,55        | 93,73         |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES                                             | 0,00                    | 0,00          |
| TITRES OPC                                                                 | 55 974 834,14           | 3,43          |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES                                                  | 0,00                    | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>                                           | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT                                        | 0,00                    | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                    | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>3 004 022,90</b>     | <b>0,18</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-475 447,15</b>      | <b>-0,03</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>                                                 | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS                                                                    | 0,00                    | 0,00          |
| FUTURES                                                                    | 0,00                    | 0,00          |
| SWAPS                                                                      | 0,00                    | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>43 831 721,98</b>    | <b>2,69</b>   |
| DISPONIBILITES                                                             | 43 831 721,98           | 2,69          |
| DEPOTS A TERME                                                             | 0,00                    | 0,00          |
| EMPRUNTS                                                                   | 0,00                    | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES                                                      | 0,00                    | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                    | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVISES                                                  | 0,00                    | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>                                                           | <b>1 629 564 748,42</b> | <b>100,00</b> |

# PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

| Désignation des valeurs                                                                 | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière     | % Actif<br>Net |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|-------------------------|----------------|
| <b>TOTAL Obligations &amp; Valeurs assimilées</b>                                       |            |            |        |                        |      | <b>1 527 229 616,55</b> | <b>93,73</b>   |
| <b>TOTAL Obligations &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b> |            |            |        |                        |      | <b>1 516 883 899,83</b> | <b>93,10</b>   |
| <b>TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>              |            |            |        |                        |      | <b>1 438 178 339,72</b> | <b>88,26</b>   |
| <b>TOTAL AUSTRALIE</b>                                                                  |            |            |        |                        |      | <b>9 592 044,40</b>     | <b>0,59</b>    |
| XS2450391581 NATIONAL AUS BK 0,625%22-0327                                              | 16/03/2022 | 16/03/2027 | EUR    | 5 000                  | 0,62 | 4 682 217,08            | 0,29           |
| XS2484111047 NATIONAL AUS BK 2,125%22-0528                                              | 24/05/2022 | 24/05/2028 | EUR    | 5 000                  | 2,12 | 4 909 827,32            | 0,30           |
| <b>TOTAL AUTRICHE</b>                                                                   |            |            |        |                        |      | <b>57 133 022,91</b>    | <b>3,51</b>    |
| AT0000A1K9C8 AUSTRIA 0,75%16-201026                                                     | 16/02/2016 | 20/10/2026 | EUR    | 35 000                 | 0,75 | 33 583 090,98           | 2,06           |
| AT0000A1ZGE4 AUSTRIA 0,75%18-200228                                                     | 25/01/2018 | 20/02/2028 | EUR    | 10 000                 | 0,75 | 9 465 936,98            | 0,58           |
| AT0000A2RAA0 ERSTE GROUP BK 0,125%21-170528                                             | 17/05/2021 | 17/05/2028 | EUR    | 30                     | 0,12 | 2 638 946,80            | 0,16           |
| AT000B049788 UNICREDIT BKA 0,25%19-040627                                               | 04/06/2019 | 04/06/2027 | EUR    | 65                     | 0,25 | 5 976 456,97            | 0,37           |
| AT000B049911 UNICREDIT BKA 1,5%22-240528                                                | 24/05/2022 | 24/05/2028 | EUR    | 34                     | 1,50 | 3 253 291,11            | 0,20           |
| XS2531479462 BAWAG P.S.K. 4,125%23-180127                                               | 18/01/2023 | 18/01/2027 | EUR    | 21                     | 4,12 | 2 215 300,07            | 0,14           |
| <b>TOTAL BELGIQUE</b>                                                                   |            |            |        |                        |      | <b>67 904 193,96</b>    | <b>4,17</b>    |
| BE0000337460 BELGIQUE 1%16-220626                                                       | 13/01/2016 | 22/06/2026 | EUR    | 3 200 000 000          | 1,00 | 31 153 531,78           | 1,91           |
| BE0000347568 BELGIUM 0,9%19-220629                                                      | 15/01/2019 | 22/06/2029 | EUR    | 500 000 000            | 0,90 | 4 672 125,41            | 0,29           |
| BE0002237064 PROXIMUS 1,875%15-011025                                                   | 01/10/2015 | 01/10/2025 | EUR    | 120                    | 1,88 | 11 778 306,88           | 0,72           |
| BE0002601798 BPOST 1,25%18-110726                                                       | 11/07/2018 | 11/07/2026 | EUR    | 49                     | 1,25 | 4 707 238,55            | 0,29           |

| Désignation des valeurs                          | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière   | % Actif<br>Net |
|--------------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|-----------------------|----------------|
| BE0002900810 KBC GROUP TV22-231127               | 23/11/2022 | 23/11/2027 | EUR    | 19                     |      | 1 955 994,82          | 0,12           |
| BE0002924059 KBC BANK 3,125%23-220227            | 22/02/2023 | 22/02/2027 | EUR    | 81                     | 3,12 | 8 405 525,34          | 0,52           |
| BE6344187966 BELFIUS BANQUE 3,875%23-0628        | 12/06/2023 | 12/06/2028 | EUR    | 50                     | 3,88 | 5 231 471,18          | 0,32           |
| <b>TOTAL CANADA</b>                              |            |            |        |                        |      | <b>35 050 867,73</b>  | <b>2,15</b>    |
| XS2028803984 TORONTO DOMINION BK 0,1%19-27       | 19/07/2019 | 19/07/2027 | EUR    | 3 000                  | 0,10 | 2 720 937,05          | 0,17           |
| XS2083301106 FED CAISS DESJARD 0,05%19-1127      | 26/11/2019 | 26/11/2027 | EUR    | 2 000                  | 0,05 | 1 794 763,82          | 0,11           |
| XS2101325111 BK OF NOVA SCOTIA 0,01%20-0127      | 14/01/2020 | 14/01/2027 | EUR    | 5 000                  | 0,01 | 4 585 034,93          | 0,28           |
| XS2381362966 BK OF NOVA SCOTIA 0,25%21-1128      | 02/09/2021 | 01/11/2028 | EUR    | 4 000                  | 0,25 | 3 477 922,22          | 0,21           |
| XS2466358111 CDP FINL 1,125%22-060427            | 06/04/2022 | 06/04/2027 | EUR    | 9 500                  | 1,12 | 9 115 541,22          | 0,56           |
| XS2577382059 EDC 2,875%23-190128                 | 19/01/2023 | 19/01/2028 | EUR    | 12 800                 | 2,88 | 13 356 668,49         | 0,82           |
| <b>TOTAL SUISSE</b>                              |            |            |        |                        |      | <b>5 164 063,19</b>   | <b>0,32</b>    |
| CH1255915006 UBS GROUP TV23-170328               | 17/03/2023 | 17/03/2028 | EUR    | 2 848                  |      | 3 037 531,29          | 0,19           |
| XS1392459381 CS AG LDN 1,5%16-100426             | 11/04/2016 | 10/04/2026 | EUR    | 1 200                  | 1,50 | 1 163 416,33          | 0,07           |
| XS2176686546 CS AG LDN 0,45%20-190525            | 18/05/2020 | 19/05/2025 | EUR    | 1 000                  | 0,45 | 963 115,57            | 0,06           |
| <b>TOTAL ALLEMAGNE</b>                           |            |            |        |                        |      | <b>145 536 993,69</b> | <b>8,93</b>    |
| DE000A30V5C3 DEUTSCHE BANK TV23-110129           | 11/01/2023 | 11/01/2029 | EUR    | 87                     | 5,38 | 9 580 456,68          | 0,59           |
| DE000A30VQ09 DEUTSCHE BANK 4%22-291127           | 29/11/2022 | 29/11/2027 | EUR    | 26                     | 4,00 | 2 685 007,35          | 0,16           |
| DE000A3MP4T1 VONOVIA 0%21-011225                 | 01/09/2021 | 01/12/2025 | EUR    | 23                     |      | 2 146 728,00          | 0,13           |
| DE000A3MQNN9 LEG IMMOBILIEN SE OBL 0,375%22-1701 | 17/01/2022 | 17/01/2026 | EUR    | 31                     | 0,38 | 2 914 422,11          | 0,18           |
| DE000DHY4960 NORD.LANDESBK 0,5%18-0626           | 29/06/2018 | 29/06/2026 | EUR    | 6 000                  | 0,50 | 5 691 289,84          | 0,35           |

| Désignation des valeurs                     | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière   | % Actif<br>Net |
|---------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|-----------------------|----------------|
| DE000DHY5074 NORD.LANDESBK 0,01%20-0227     | 18/02/2020 | 18/02/2027 | EUR    | 10 000                 | 0,01 | 9 211 973,97          | 0,57           |
| DE000DKB0432 DEUTSCHE KREDITBANK 0,5%15-27  | 19/03/2015 | 19/03/2027 | EUR    | 140                    | 0,50 | 13 146 164,47         | 0,81           |
| DE000LB2CRG6 LDBK BADEN-WUERTT 0,375%20-27  | 18/02/2020 | 18/02/2027 | EUR    | 180                    | 0,38 | 16 387 333,15         | 1,01           |
| DE000NWB1W36 NRW.BANK 2,75%23-210229        | 21/02/2023 | 21/02/2029 | EUR    | 2 000                  | 2,75 | 2 073 296,44          | 0,13           |
| XS1493724584 DEUTSCHE BAHN FIN 0,625%16-28  | 26/09/2016 | 26/09/2028 | EUR    | 2 000                  | 0,62 | 1 831 281,15          | 0,11           |
| XS1693853944 APO BANK 0,75%17-051027        | 05/10/2017 | 05/10/2027 | EUR    | 41                     | 0,75 | 3 835 854,47          | 0,24           |
| XS1752475720 DEUTSCHBAHNFIN 1%18-171227     | 18/01/2018 | 17/12/2027 | EUR    | 25 732                 | 1,00 | 24 144 193,56         | 1,46           |
| XS1936139770 DEUTSCHBAHNFIN 1,125%19-181228 | 18/01/2019 | 18/12/2028 | EUR    | 8 000                  | 1,12 | 7 435 774,42          | 0,46           |
| XS2152932542 DEUTSCHBAHNFIN 0,5%20-090427   | 09/04/2020 | 09/04/2027 | EUR    | 22 000                 | 0,50 | 20 650 406,99         | 1,27           |
| XS2264712436 CLEARSTREAM FRA 0%20-011225    | 01/12/2020 | 01/12/2025 | EUR    | 52                     |      | 4 925 180,00          | 0,30           |
| XS2343822842 VOLKSWAGEN LEASING 0,375%21-26 | 19/05/2021 | 20/07/2026 | EUR    | 6 640                  | 0,38 | 6 174 609,47          | 0,38           |
| XS2617456582 VOLKSWAGEN BANK 4,375%23-0528  | 25/04/2023 | 03/05/2028 | EUR    | 32                     | 4,38 | 3 397 107,85          | 0,21           |
| XS2629470506 ROBERT BOSCH 3,625%23-020627   | 02/06/2023 | 02/06/2027 | EUR    | 38                     | 3,62 | 3 964 480,71          | 0,24           |
| XS2694872594 VOLKSWAGEN LEASING 4,625%23-29 | 25/09/2023 | 25/03/2029 | EUR    | 5 000                  | 4,62 | 5 341 433,06          | 0,33           |
| <b>TOTAL DANEMARK</b>                       |            |            |        |                        |      | <b>4 872 647,54</b>   | <b>0,30</b>    |
| XS2490471807 ORSTED 2,25%22-140628          | 14/06/2022 | 14/06/2028 | EUR    | 5 000                  | 2,25 | 4 872 647,54          | 0,30           |
| <b>TOTAL ESPAGNE</b>                        |            |            |        |                        |      | <b>155 152 833,52</b> | <b>9,52</b>    |
| ES00000124C5 ESPAGNE 5,15%13-311028         | 16/07/2013 | 31/10/2028 | EUR    | 59 000                 | 5,15 | 66 473 262,38         | 4,05           |
| ES0000012A89 SPAIN 1,45%17-311027           | 04/07/2017 | 31/10/2027 | EUR    | 26 000                 | 1,45 | 25 076 103,49         | 1,54           |
| ES0000012J15 SPAIN 0%21-310127              | 26/10/2021 | 31/01/2027 | EUR    | 15 000                 |      | 13 886 700,00         | 0,85           |

| Désignation des valeurs                    | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière   | % Actif<br>Net |
|--------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|-----------------------|----------------|
| ES0200002048 ADIF 0,95%19-300427           | 25/04/2019 | 30/04/2027 | EUR    | 116                    | 0,95 | 10 983 079,03         | 0,67           |
| ES0205032032 FERROVIAL 1,382%20-140526     | 14/05/2020 | 14/05/2026 | EUR    | 31                     | 1,38 | 3 015 821,78          | 0,19           |
| ES0213307053 CAIXABANK 0,75%19-090726      | 09/07/2019 | 09/07/2026 | EUR    | 20                     | 0,75 | 1 887 875,08          | 0,12           |
| XS1968846532 CAIXABANK 1,125%19-270326     | 27/03/2019 | 27/03/2026 | EUR    | 28                     | 1,12 | 2 693 370,49          | 0,17           |
| XS2102931594 CAIXABANK 0,375%20-030225     | 17/01/2020 | 03/02/2025 | EUR    | 92                     | 0,38 | 8 919 873,86          | 0,55           |
| XS2113889351 BANCO SANTANDER 0,5%20-040227 | 04/02/2020 | 04/02/2027 | EUR    | 33                     | 0,50 | 3 045 608,42          | 0,19           |
| XS2182404298 BBVA 1% 040625                | 27/05/2020 | 04/06/2025 | EUR    | 16                     | 0,75 | 1 549 447,61          | 0,10           |
| XS2298304499 BANCO SANTANDER 0,2%21-110228 | 11/02/2021 | 11/02/2028 | EUR    | 50                     | 0,20 | 4 437 431,51          | 0,27           |
| XS2356033147 ICO 0%21-300427               | 21/06/2021 | 30/04/2027 | EUR    | 2 274                  |      | 2 080 664,52          | 0,13           |
| XS2436160779 BANCO SANTANDER TV22-260125   | 26/01/2022 | 26/01/2025 | EUR    | 39                     |      | 3 894 294,25          | 0,24           |
| XS2534785865 BBVA 3,375%22-200927          | 20/09/2022 | 20/09/2027 | EUR    | 28                     | 3,38 | 2 855 306,66          | 0,18           |
| XS2575952697 BANCO SANTANDER 3,875%23-0128 | 16/01/2023 | 16/01/2028 | EUR    | 41                     | 3,88 | 4 353 994,44          | 0,27           |
| <b>TOTAL FINLANDE</b>                      |            |            |        |                        |      | <b>39 597 450,10</b>  | <b>2,43</b>    |
| FI4000348727 FINLAND 0,5%18-150928         | 28/08/2018 | 15/09/2028 | EUR    | 8 000                  | 0,50 | 7 376 501,86          | 0,45           |
| FI4000511449 FINLAND 0%21-150926           | 31/08/2021 | 15/09/2026 | EUR    | 12 000                 |      | 11 267 040,00         | 0,70           |
| XS2171253912 OP CORP BANK 0,5%20-120825    | 12/05/2020 | 12/08/2025 | EUR    | 9 450                  | 0,50 | 9 042 773,16          | 0,55           |
| XS2171874519 NORDEA BK 0,5%20-140527       | 14/05/2020 | 14/05/2027 | EUR    | 9 000                  | 0,50 | 8 345 490,49          | 0,51           |
| XS2258389415 OP CORP BANK 0,1%20-161127    | 16/11/2020 | 16/11/2027 | EUR    | 4 000                  | 0,10 | 3 565 644,59          | 0,22           |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                        |            |            |        |                        |      | <b>276 381 718,04</b> | <b>16,95</b>   |
| FR0013152899 RTE 1%16-191026 EMTN          | 18/04/2016 | 19/10/2026 | EUR    | 19                     | 1,00 | 1 807 976,35          | 0,11           |

| Désignation des valeurs                     | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière | % Actif<br>Net |
|---------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|---------------------|----------------|
| FR0013200813 OAT 0,25%16-25112026           | 05/09/2016 | 25/11/2026 | EUR    | 41 000 000             | 0,25 | 38 740 342,11       | 2,35           |
| FR0013284254 ENGIE 1,375%17-280229          | 28/09/2017 | 28/02/2029 | EUR    | 23                     | 1,38 | 2 148 292,95        | 0,13           |
| FR0013414091 CM ARKEA 1,625%19-150426       | 15/04/2019 | 15/04/2026 | EUR    | 54                     | 1,62 | 5 262 337,32        | 0,32           |
| FR0013430733 SOCIETE GENERALE 0,875%19-0726 | 01/07/2019 | 01/07/2026 | EUR    | 50                     | 0,88 | 4 725 533,61        | 0,29           |
| FR0013433596 BANQUE POSTALE 0,25%19-120726  | 12/07/2019 | 12/07/2026 | EUR    | 29                     | 0,25 | 2 702 583,53        | 0,17           |
| FR0013444759 BNP PARIBAS 0,125%19-040926    | 04/09/2019 | 04/09/2026 | EUR    | 20                     | 0,12 | 1 848 346,50        | 0,11           |
| FR0013447604 LA POSTE 0,375%19-170927       | 17/09/2019 | 17/09/2027 | EUR    | 141                    | 0,38 | 12 864 509,45       | 0,79           |
| FR0013476199 BPCE 0,25%20-150126            | 15/01/2020 | 15/01/2026 | EUR    | 20                     | 0,25 | 1 885 915,62        | 0,12           |
| FR0013478047 AXA BANK EUR 0,01%20-220127    | 22/01/2020 | 22/01/2027 | EUR    | 17                     | 0,01 | 1 564 229,15        | 0,10           |
| FR0013505625 ADP 2,125%20-021026            | 02/04/2020 | 02/10/2026 | EUR    | 88                     | 2,12 | 8 669 404,39        | 0,53           |
| FR0013508686 LA POSTE 0,625%20-211026       | 21/04/2020 | 21/10/2026 | EUR    | 191                    | 0,62 | 17 931 913,93       | 1,10           |
| FR0013537305 THALES 0%20-260326             | 26/11/2020 | 26/03/2026 | EUR    | 42                     |      | 3 918 768,00        | 0,24           |
| FR00140007B4 CM ARKEA 0,01%20-280126        | 28/10/2020 | 28/01/2026 | EUR    | 152                    | 0,01 | 14 253 239,88       | 0,87           |
| FR0014002G44 SAFRAN 0,125%21-160326         | 16/03/2021 | 16/03/2026 | EUR    | 24                     | 0,12 | 2 252 353,64        | 0,14           |
| FR0014006276 CFF 0,01%21-251027 EMTN        | 25/10/2021 | 25/10/2027 | EUR    | 50                     | 0,01 | 4 508 145,63        | 0,28           |
| FR0014007YA9 CNP ASSURANCES 1,25%22-270129  | 27/01/2022 | 27/01/2029 | EUR    | 14                     | 1,25 | 1 254 593,31        | 0,08           |
| FR001400CN47 LA POSTE 2,625%22-140928       | 14/09/2022 | 14/09/2028 | EUR    | 70                     | 2,62 | 6 983 977,46        | 0,43           |
| FR001400CSG4 ARVAL SERV LEAS 4% 220926      | 22/09/2022 | 22/09/2026 | EUR    | 30                     | 4,00 | 3 075 950,49        | 0,19           |
| FR001400E3H8 ARVAL SERV.4,75%22-220527 EMTN | 22/11/2022 | 22/05/2027 | EUR    | 55                     | 4,75 | 5 876 863,31        | 0,36           |
| FR001400E7J5 CREDIT AGRICOLE 3,375%22-0727  | 28/11/2022 | 28/07/2027 | EUR    | 55                     | 3,38 | 5 620 405,37        | 0,34           |

| Désignation des valeurs                     | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|---------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|----------------------|----------------|
| FR001400F075 BPCE 4,375%22-130728           | 13/01/2023 | 13/07/2028 | EUR    | 57                     | 4,38 | 6 018 511,33         | 0,37           |
| FR001400F1U4 CREDIT AGRICOLE TV23-110729    | 11/01/2023 | 11/07/2029 | EUR    | 59                     |      | 6 215 515,23         | 0,38           |
| FR001400HI98 OAT 2,75%23-250229             | 24/04/2023 | 25/02/2029 | EUR    | 32 000 000             | 2,75 | 33 513 179,17        | 2,06           |
| FR001400HQM5 CARREFOUR BQUE 4,079%23-050527 | 05/05/2023 | 05/05/2027 | EUR    | 90                     | 4,08 | 9 393 046,97         | 0,58           |
| FR001400HIO6 THALES 3,625%23-140629         | 14/06/2023 | 14/06/2029 | EUR    | 12                     | 3,62 | 1 251 811,05         | 0,08           |
| FR001400L255 THALES 4,125%23-181028 EMTN    | 03/10/2023 | 18/10/2028 | EUR    | 90                     | 4,12 | 9 488 324,50         | 0,58           |
| FR001400L4V8 ALD 041028                     | 04/10/2023 | 06/10/2028 | EUR    | 50                     | 4,88 | 5 357 122,54         | 0,33           |
| XS1325645825 BNP PARIBAS 2,75%15-270126     | 27/11/2015 | 27/01/2026 | EUR    | 1 000                  | 2,75 | 1 017 861,78         | 0,06           |
| XS1718316281 SG 1,375%17-130128 EMTN        | 13/11/2017 | 13/01/2028 | EUR    | 20                     | 1,38 | 1 884 606,57         | 0,12           |
| XS1793252419 BNP PARIBAS 1,25%18-190325     | 19/03/2018 | 19/03/2025 | EUR    | 2 000                  | 1,25 | 1 965 708,74         | 0,12           |
| XS1824240136 BFCM 2,5%18-250528             | 25/05/2018 | 25/05/2028 | EUR    | 105                    | 2,50 | 10 247 603,52        | 0,63           |
| XS2107302148 DEXIA CLF 0,01%20-220127       | 24/01/2020 | 22/01/2027 | EUR    | 260                    | 0,01 | 24 062 344,64        | 1,48           |
| XS2289130226 DEXIA CRED LOC 0%21-210128     | 21/01/2021 | 21/01/2028 | EUR    | 200                    |      | 18 070 400,00        | 1,11           |
| <b>TOTAL ROYAUME UNI</b>                    |            |            |        |                        |      | <b>54 346 541,10</b> | <b>3,34</b>    |
| XS1372839214 VODAFONE GROUP 2,2%16-250826   | 25/02/2016 | 25/08/2026 | EUR    | 9 099                  | 2,20 | 9 008 595,21         | 0,55           |
| XS1379184473 HSBC HLDGS 2,5%16-150327       | 15/03/2016 | 15/03/2027 | EUR    | 2 500                  | 2,50 | 2 506 279,92         | 0,15           |
| XS2013525501 LLOYDS BANK 0,125%19-0626      | 18/06/2019 | 18/06/2026 | EUR    | 5 000                  | 0,12 | 4 673 948,22         | 0,29           |
| XS2151069775 LLOYDS BANK 2,375%20-090426    | 09/04/2020 | 09/04/2026 | EUR    | 4 000                  | 2,38 | 4 001 782,40         | 0,25           |
| XS2326546434 UBS LONDON 0,01%21-310326      | 31/03/2021 | 31/03/2026 | EUR    | 5 800                  | 0,01 | 5 408 592,54         | 0,33           |
| XS2355599197 NATWEST MKTS 0,125%21-180626   | 18/06/2021 | 18/06/2026 | EUR    | 8 000                  | 0,12 | 7 424 397,15         | 0,46           |

| Désignation des valeurs                    | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière   | % Actif<br>Net |
|--------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|-----------------------|----------------|
| XS2569069375 LLOYDS BANK GRP 4,5%23-110129 | 11/01/2023 | 11/01/2029 | EUR    | 5 828                  |      | 6 317 981,51          | 0,39           |
| XS2576255249 NATWEST MKTS 4,25%23-130128   | 13/01/2023 | 13/01/2028 | EUR    | 5 475                  | 4,25 | 5 891 568,75          | 0,36           |
| XS2593105393 ASTRAZENECA 3,625%23-030327   | 03/03/2023 | 03/03/2027 | EUR    | 3 000                  | 3,62 | 3 162 772,13          | 0,19           |
| XS2597113989 HSBC HLDGS TV23-100328 EMTN   | 10/03/2023 | 10/03/2028 | EUR    | 5 526                  |      | 5 950 623,27          | 0,37           |
| <b>TOTAL IRLANDE</b>                       |            |            |        |                        |      | <b>38 709 934,50</b>  | <b>2,38</b>    |
| IE00BKFVC568 IRELAND 0,2%20-150527         | 16/04/2020 | 15/05/2027 | EUR    | 1 900 000 000          | 0,20 | 17 830 611,26         | 1,09           |
| XS1288894691 LUNAR FDG V 1,75%15-150925    | 15/09/2015 | 15/09/2025 | EUR    | 5 400                  | 1,75 | 5 312 517,63          | 0,33           |
| XS1803247557 LUNAR FDG V 1,125%18-121026   | 12/04/2018 | 12/10/2026 | EUR    | 5 400                  | 1,12 | 5 156 790,64          | 0,32           |
| XS2576362839 BK OF IE GRP TV23-160728      | 16/01/2023 | 16/07/2028 | EUR    | 4 346                  | 4,88 | 4 648 249,69          | 0,29           |
| XS2634593938 LINDE 3,375%23-120629         | 12/06/2023 | 12/06/2029 | EUR    | 55                     | 3,38 | 5 761 765,28          | 0,35           |
| <b>TOTAL ITALIE</b>                        |            |            |        |                        |      | <b>150 055 919,30</b> | <b>9,21</b>    |
| IT0005105488 CDP 1,5%15-090425 EMTN        | 09/04/2015 | 09/04/2025 | EUR    | 51                     | 1,50 | 5 039 129,41          | 0,31           |
| IT0005323438 CDP 1,875%18-070226           | 31/01/2018 | 07/02/2026 | EUR    | 252                    | 1,88 | 24 976 528,92         | 1,53           |
| IT0005340929 ITALIE 2,8%18-011228          | 30/07/2018 | 01/12/2028 | EUR    | 36 000                 | 2,80 | 35 856 885,60         | 2,19           |
| IT0005366460 CDP 2,125%19-210326           | 21/03/2019 | 21/03/2026 | EUR    | 193                    | 2,12 | 19 227 843,30         | 1,18           |
| IT0005390874 ITALY 0,85%19-150127          | 13/11/2019 | 15/01/2027 | EUR    | 19 000                 | 0,85 | 18 028 583,20         | 1,11           |
| IT0005408098 CDP 2%20-200427               | 20/04/2020 | 20/04/2027 | EUR    | 20                     | 2,00 | 1 958 456,72          | 0,12           |
| IT0005422032 CDP 1%20-210928               | 21/09/2020 | 21/09/2028 | EUR    | 10                     | 1,00 | 901 191,53            | 0,06           |
| IT0005532574 CDP 3,875%23-130229           | 13/02/2023 | 13/02/2029 | EUR    | 14                     | 3,88 | 1 481 224,16          | 0,09           |
| XS1551068676 ENI 1,5%17-170127             | 17/01/2017 | 17/01/2027 | EUR    | 2 000                  | 1,50 | 1 941 289,31          | 0,12           |



| Désignation des valeurs                     | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière   | % Actif<br>Net |
|---------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|-----------------------|----------------|
| XS1639488771 FERROVIE STATO 1,5%17-270625   | 28/06/2017 | 27/06/2025 | EUR    | 18 600                 | 1,50 | 18 231 662,06         | 1,12           |
| XS2063547041 UNICREDIT 0,5%19-090425        | 09/10/2019 | 09/04/2025 | EUR    | 4 000                  | 0,50 | 3 859 939,45          | 0,24           |
| XS2176783319 ENI 1,25%20-180526             | 18/05/2020 | 18/05/2026 | EUR    | 4 000                  | 1,25 | 3 869 140,76          | 0,24           |
| XS2317069685 INTESA SANPAOLO 0,75%21-160328 | 16/03/2021 | 16/03/2028 | EUR    | 5 000                  | 0,75 | 4 536 270,49          | 0,28           |
| XS2324772453 FERR STATO IT 0,375%21-250328  | 25/03/2021 | 25/03/2028 | EUR    | 1 007                  | 0,38 | 899 663,70            | 0,06           |
| XS2532681074 FERR STATO IT 3,75%22-140427   | 14/09/2022 | 14/04/2027 | EUR    | 3 684                  | 3,75 | 3 824 320,54          | 0,23           |
| XS2597999452 MEDIOBANCA TV23-140328         | 14/03/2023 | 14/03/2028 | EUR    | 5 055                  |      | 5 423 790,15          | 0,33           |
| <b>TOTAL JAPON</b>                          |            |            |        |                        |      | <b>16 092 906,69</b>  | <b>0,99</b>    |
| XS1843449122 TAKEDA PHARMA 2,25%18-211126   | 21/11/2018 | 21/11/2026 | EUR    | 7 000                  | 2,25 | 6 871 294,09          | 0,42           |
| XS2008801297 SUMITOMO MITSUI BK 0,267%19-26 | 18/06/2019 | 18/06/2026 | EUR    | 5 000                  | 0,27 | 4 657 858,61          | 0,29           |
| XS2329143510 MIZUHO F 0,184%26              | 12/04/2021 | 13/04/2026 | EUR    | 2 000                  | 0,18 | 1 871 884,48          | 0,11           |
| XS2465984107 MIZUHO FIN GROUP 1,631%22-0427 | 08/04/2022 | 08/04/2027 | EUR    | 2 800                  | 1,63 | 2 691 869,51          | 0,17           |
| <b>TOTAL LUXEMBOURG</b>                     |            |            |        |                        |      | <b>12 710 813,57</b>  | <b>0,78</b>    |
| DE000A3LBGG1 TRATON FIN LUX 4,125%22-221125 | 22/11/2022 | 22/11/2025 | EUR    | 14                     | 4,12 | 1 417 911,05          | 0,09           |
| ES0305523005 SIX FINANCE 0%20-021225 REG-S  | 02/12/2020 | 02/12/2025 | EUR    | 28                     |      | 2 629 620,00          | 0,16           |
| XS1654229373 GRAND CITY PRO 1,375%17-030826 | 02/08/2017 | 03/08/2026 | EUR    | 28                     | 1,38 | 2 602 398,26          | 0,16           |
| XS2535308477 MEDTRONIC GLOB 3%22 151028     | 21/09/2022 | 15/10/2028 | EUR    | 6 000                  | 3,00 | 6 060 884,26          | 0,37           |
| <b>TOTAL PAYS-BAS</b>                       |            |            |        |                        |      | <b>118 384 806,99</b> | <b>7,26</b>    |
| DE000A19UR61 VONOVIA FINANCE 0,75%18-150124 | 15/01/2018 | 15/01/2024 | EUR    | 30                     | 0,75 | 3 018 130,27          | 0,19           |
| DE000A28ZQP7 VONOVIA FINANCE 0,625%20-0726  | 09/07/2020 | 09/07/2026 | EUR    | 30                     | 0,62 | 2 810 668,85          | 0,17           |

| Désignation des valeurs                     | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière | % Actif<br>Net |
|---------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|---------------------|----------------|
| DE000A2RWZZ6 VONOVIA FINANCE 1,8%19-290625  | 29/01/2019 | 29/06/2025 | EUR    | 15                     | 1,80 | 1 465 643,85        | 0,09           |
| NL0000102317 PAYS BAS 5,50%98-28            | 15/01/1998 | 15/01/2028 | EUR    | 33 000 000             | 5,50 | 38 957 218,74       | 2,39           |
| NL0015031501 PAYS BAS 0%20-150127           | 28/05/2020 | 15/01/2027 | EUR    | 2 000 000              |      | 1 873 540,00        | 0,11           |
| XS1409382030 GASUNIE 1%16-110526            | 11/05/2016 | 11/05/2026 | EUR    | 2 400                  | 1,00 | 2 314 188,98        | 0,14           |
| XS1637329639 AEGON BANK 0,75%17-270627      | 27/06/2017 | 27/06/2027 | EUR    | 20                     | 0,75 | 1 872 826,88        | 0,11           |
| XS1793224632 RELX FINANCE 1,5%18-130527     | 22/03/2018 | 13/05/2027 | EUR    | 3 700                  | 1,50 | 3 582 233,24        | 0,22           |
| XS1882544973 ING GROUP 2%18-200928          | 20/09/2018 | 20/09/2028 | EUR    | 31                     | 2,00 | 2 969 079,88        | 0,18           |
| XS1933820372 ING GROUP 2,125%19-100126      | 10/01/2019 | 10/01/2026 | EUR    | 60                     | 2,12 | 6 007 574,79        | 0,37           |
| XS1940071597 BNG 0,75%19-240129             | 24/01/2019 | 24/01/2029 | EUR    | 14                     | 0,75 | 1 293 975,89        | 0,08           |
| XS1964577396 NIBC BANK 0,5%19-190327        | 19/03/2019 | 19/03/2027 | EUR    | 50                     | 0,50 | 4 681 358,74        | 0,29           |
| XS2053052895 EDP FINANCE 0,375%19-160926    | 16/09/2019 | 16/09/2026 | EUR    | 1 150                  | 0,38 | 1 073 889,32        | 0,07           |
| XS2381566616 BNG BANK 0%21-310828           | 31/08/2021 | 31/08/2028 | EUR    | 8 935                  |      | 7 967 786,25        | 0,49           |
| XS2390400633 ENEL FIN INTL 0%21-280526      | 28/09/2021 | 28/05/2026 | EUR    | 1 000                  |      | 928 390,00          | 0,06           |
| XS2432293673 ENEL FIN INTL 0,25%22-171125   | 17/01/2022 | 17/11/2025 | EUR    | 5 417                  | 0,25 | 5 129 742,11        | 0,31           |
| XS2466172280 DAIM T INTL FIN 1,25%22-060425 | 30/03/2022 | 06/04/2025 | EUR    | 27                     | 1,25 | 2 651 452,97        | 0,16           |
| XS2487054004 ABN AMRO 2,375%22-010627       | 01/06/2022 | 01/06/2027 | EUR    | 89                     | 2,38 | 8 794 146,90        | 0,54           |
| XS2549543143 TENNET 3,875%22-281028         | 28/10/2022 | 28/10/2028 | EUR    | 5 000                  | 3,88 | 5 263 817,90        | 0,32           |
| XS2553817680 GSK CAP 3%22-281127            | 23/11/2022 | 28/11/2027 | EUR    | 3 333                  | 3,00 | 3 371 998,83        | 0,21           |
| XS2559453431 PACCAR FIN EURO 3,25%22-291125 | 24/11/2022 | 29/11/2025 | EUR    | 2 533                  | 3,25 | 2 545 609,08        | 0,16           |
| XS2572989817 TOYOTA MOTOR FI 3,5%23-130128  | 13/01/2023 | 13/01/2028 | EUR    | 3 150                  | 3,50 | 3 320 607,45        | 0,20           |

| Désignation des valeurs                     | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|---------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|----------------------|----------------|
| XS2573331324 ABN AMRO 3,625%23-100126 292   | 10/01/2023 | 10/01/2026 | EUR    | 19                     | 3,62 | 1 982 716,11         | 0,12           |
| XS2596537972 KON AH DEL 3,5%23-040428       | 04/04/2023 | 04/04/2028 | EUR    | 1 361                  | 3,50 | 1 426 235,70         | 0,09           |
| XS2726331932 ROCHE FINANCE 3,312%23-1227    | 04/12/2023 | 04/12/2027 | EUR    | 3 000                  | 3,31 | 3 081 974,26         | 0,19           |
| <b>TOTAL NORVEGE</b>                        |            |            |        |                        |      | <b>39 435 507,49</b> | <b>2,42</b>    |
| XS1224958501 AVINOR 1%15-290425 EMTN        | 29/04/2015 | 29/04/2025 | EUR    | 10 985                 | 1,00 | 10 713 157,26        | 0,65           |
| XS1582205040 STATKRAFT 1,125%17-200325      | 20/03/2017 | 20/03/2025 | EUR    | 5 800                  | 1,12 | 5 693 240,54         | 0,35           |
| XS1788494257 STATNETT 0,875%18-080325       | 08/03/2018 | 08/03/2025 | EUR    | 1 000                  | 0,88 | 976 866,04           | 0,06           |
| XS2117452156 TELENOR 0,25%20-140228         | 14/02/2020 | 14/02/2028 | EUR    | 3 600                  | 0,25 | 3 239 108,38         | 0,20           |
| XS2194373077 SR-BOLIGKREDITT 0,01%20-260627 | 26/06/2020 | 26/06/2027 | EUR    | 9 900                  | 0,01 | 8 996 547,63         | 0,55           |
| XS2406010285 SPBK 1 SR-BANK 0,25%21-091126  | 09/11/2021 | 09/11/2026 | EUR    | 4 000                  | 0,25 | 3 681 102,73         | 0,23           |
| XS2579319513 SPBK 1 SR-BANK 3,75%23-231127  | 23/01/2023 | 23/11/2027 | EUR    | 6 000                  | 3,75 | 6 135 484,91         | 0,38           |
| <b>TOTAL PORTUGAL</b>                       |            |            |        |                        |      | <b>32 657 035,56</b> | <b>2,00</b>    |
| PTCPECOM0001 REDE FERR.NAC.4,047%06-161126  | 16/11/2006 | 16/11/2026 | EUR    | 60                     | 4,05 | 3 131 242,62         | 0,19           |
| PTOTEMOE0035 PORTUGAL 0,7%20-151027         | 08/04/2020 | 15/10/2027 | EUR    | 900 000 000            | 0,70 | 8 528 130,49         | 0,52           |
| PTOTEVOE0018 PORTUGAL 2,125%18-171028       | 17/01/2018 | 17/10/2028 | EUR    | 2 100 000 000          | 2,12 | 20 997 662,45        | 1,29           |
| <b>TOTAL SUPRANATIONAL</b>                  |            |            |        |                        |      | <b>77 012 066,65</b> | <b>4,73</b>    |
| XS1942756096 COUNCIL OF EUROPE 0,625%19-29  | 30/01/2019 | 30/01/2029 | EUR    | 20 000                 | 0,62 | 18 431 953,42        | 1,13           |
| XS1998930926 WORLD BANK 0,25%19-210529      | 21/05/2019 | 21/05/2029 | EUR    | 4 000                  | 0,25 | 3 573 202,18         | 0,22           |
| XS2210044009 EUROFIMA BASEL 0%20-280726 204 | 28/07/2020 | 28/07/2026 | EUR    | 37 000                 |      | 34 575 390,00        | 2,13           |
| XS2356409966 EUROFIMA BASEL 0,01%21-230628  | 23/06/2021 | 23/06/2028 | EUR    | 3 000                  | 0,01 | 2 682 069,02         | 0,16           |

| Désignation des valeurs                     | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|---------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|----------------------|----------------|
| XS2502850865 EUROFIMA 1,625%22-200727       | 20/07/2022 | 20/07/2027 | EUR    | 18 200                 | 1,62 | 17 749 452,03        | 1,09           |
| <b>TOTAL SUEDE</b>                          |            |            |        |                        |      | <b>28 393 858,08</b> | <b>1,74</b>    |
| XS1198117670 ESSITY 1,125%15-050325         | 05/03/2015 | 05/03/2025 | EUR    | 1 000                  | 1,12 | 981 654,26           | 0,06           |
| XS1567901761 SECURITAS 1,125%17-200224      | 20/02/2017 | 20/02/2024 | EUR    | 2 500                  | 1,12 | 2 514 526,37         | 0,15           |
| XS1584122763 ESSITY 1,625%17-300327         | 27/03/2017 | 30/03/2027 | EUR    | 8 300                  | 1,62 | 8 073 470,55         | 0,50           |
| XS2133390521 VATTENFAL 0,05%25              | 12/03/2020 | 15/10/2025 | EUR    | 1 300                  | 0,05 | 1 230 865,08         | 0,08           |
| XS2342706996 VOLVO TREASURY 0%21-180526     | 18/05/2021 | 18/05/2026 | EUR    | 2 760                  |      | 2 568 152,40         | 0,16           |
| XS2404629235 SHB 0,125%21-031126            | 03/11/2021 | 03/11/2026 | EUR    | 3 000                  | 0,12 | 2 760 655,00         | 0,17           |
| XS2540585564 ELECTROLUX 4,125%22-051026     | 05/10/2022 | 05/10/2026 | EUR    | 10 000                 | 4,12 | 10 264 534,42        | 0,62           |
| <b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>            |            |            |        |                        |      | <b>73 993 114,71</b> | <b>4,54</b>    |
| XS0935427970 JPMORGAN 2,875% 13-24/05/28    | 24/05/2013 | 24/05/2028 | EUR    | 5 000                  | 2,88 | 5 016 878,14         | 0,31           |
| XS1107727007 CITIGROUP 2,125%14-100926      | 10/09/2014 | 10/09/2026 | EUR    | 1 990                  | 2,12 | 1 933 358,45         | 0,12           |
| XS1402921412 JPMORGAN CHASE 1,5%16-291026   | 29/04/2016 | 29/10/2026 | EUR    | 3 000                  | 1,50 | 2 886 644,75         | 0,18           |
| XS1708161291 VERIZON COMM 1,375%17-271026   | 27/10/2017 | 27/10/2026 | EUR    | 17 900                 | 1,38 | 17 186 947,13        | 1,06           |
| XS1795252672 CITIGROUP 1,625%18-210328      | 21/03/2018 | 21/03/2028 | EUR    | 5 000                  | 1,62 | 4 761 134,43         | 0,29           |
| XS1945110606 IBM 1,25%19-290127             | 31/01/2019 | 29/01/2027 | EUR    | 10 000                 | 1,25 | 9 626 295,89         | 0,59           |
| XS2114852218 COMCAST 0,25%20-200527         | 20/02/2020 | 20/05/2027 | EUR    | 10 000                 | 0,25 | 9 194 573,77         | 0,56           |
| XS2308322002 BOOKING HLDG 0,5%21-080328     | 08/03/2021 | 08/03/2028 | EUR    | 5 000                  | 0,50 | 4 562 660,11         | 0,28           |
| XS2363117321 AMERICAN HONDA FIN 0,3%21-0728 | 09/07/2021 | 07/07/2028 | EUR    | 8 525                  | 0,30 | 7 570 246,11         | 0,46           |
| XS2486285294 MCDONALD S 2,375%22-310529     | 31/05/2022 | 31/05/2029 | EUR    | 5 000                  | 2,38 | 4 924 406,42         | 0,30           |

| Désignation des valeurs                                                                   | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|----------------------|----------------|
| XS2634687912 BANK OF AMERICA 4,134%23-0628                                                | 12/06/2023 | 12/06/2028 | EUR    | 6 000                  | 4,13 | 6 329 969,51         | 0,39           |
| <b>TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé</b> |            |            |        |                        |      | <b>4 813 465,75</b>  | <b>0,30</b>    |
| <b>TOTAL PAYS-BAS</b>                                                                     |            |            |        |                        |      | <b>4 813 465,75</b>  | <b>0,30</b>    |
| XS2443920249 ING GROUP TV22-160227                                                        | 16/02/2022 | 16/02/2027 | EUR    | 50                     |      | 4 813 465,75         | 0,30           |
| <b>TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>                   |            |            |        |                        |      | <b>14 450 631,51</b> | <b>0,89</b>    |
| <b>TOTAL AUTRICHE</b>                                                                     |            |            |        |                        |      | <b>4 051 403,42</b>  | <b>0,25</b>    |
| XS2106056653 RAIFF BANK INT 0,25%20-220125                                                | 22/01/2020 | 22/01/2025 | EUR    | 42                     | 0,25 | 4 051 403,42         | 0,25           |
| <b>TOTAL FINLANDE</b>                                                                     |            |            |        |                        |      | <b>8 803 069,94</b>  | <b>0,54</b>    |
| XS2403444677 NORDEA BK 0,5%21-021128                                                      | 02/11/2021 | 02/11/2028 | EUR    | 10 000                 | 0,50 | 8 803 069,94         | 0,54           |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                                                       |            |            |        |                        |      | <b>1 596 158,15</b>  | <b>0,10</b>    |
| FR0014007KL5 RCI BANQUE 0,5%22-140725                                                     | 14/01/2022 | 14/07/2025 | EUR    | 1 667                  | 0,50 | 1 596 158,15         | 0,10           |
| <b>TOTAL Obligations hypothécaires et foncières négo. sur un marché régl. ou assimilé</b> |            |            |        |                        |      | <b>4 737 218,58</b>  | <b>0,29</b>    |
| <b>TOTAL NOUVELLE ZELANDE</b>                                                             |            |            |        |                        |      | <b>4 737 218,58</b>  | <b>0,29</b>    |
| XS2459053943 ANZ NEW ZEALAND 0,895%22-0327                                                | 23/03/2022 | 23/03/2027 | EUR    | 5 000                  | 0,90 | 4 737 218,58         | 0,29           |
| <b>TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)</b>                                              |            |            |        |                        |      | <b>54 704 244,27</b> | <b>3,36</b>    |
| <b>TOTAL BELGIQUE</b>                                                                     |            |            |        |                        |      | <b>907 844,09</b>    | <b>0,06</b>    |
| BE0002251206 BELFIUS BANQUE 3,125%16-0526                                                 | 11/05/2016 | 11/05/2026 | EUR    | 9                      | 3,12 | 907 844,09           | 0,06           |
| <b>TOTAL ESPAGNE</b>                                                                      |            |            |        |                        |      | <b>2 419 985,27</b>  | <b>0,15</b>    |
| XS1767931121 BANCO SANTANDER 2,125%18-0228                                                | 08/02/2018 | 08/02/2028 | EUR    | 25                     | 2,12 | 2 419 985,27         | 0,15           |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                                                       |            |            |        |                        |      | <b>45 631 175,51</b> | <b>2,80</b>    |

| Désignation des valeurs                                                         | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|---------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|--------|------------------------|------|----------------------|----------------|
| FR0012304459 CRED.AGRICOLE 3%14-221224 TSR                                      | 22/12/2014 | 22/12/2024 | EUR    | 7 428 000              | 3,00 | 7 366 265,97         | 0,45           |
| FR0012395689 CRED.AGRICOLE 3%15-020225 TSR                                      | 02/02/2015 | 02/02/2025 | EUR    | 1 500 000              | 3,00 | 1 488 381,52         | 0,09           |
| FR0012620367 CREDIT AGR.2,70%15-140425 TSR                                      | 14/04/2015 | 14/04/2025 | EUR    | 9 650 000              | 2,70 | 9 559 511,32         | 0,59           |
| FR0012737963 CREDIT AGR.2,7% 15-150725                                          | 15/07/2015 | 15/07/2025 | EUR    | 4 750 000              | 2,70 | 4 662 455,43         | 0,29           |
| FR0013299641 BNP CARDIF 1%17-291124                                             | 29/11/2017 | 29/11/2024 | EUR    | 60                     | 1,00 | 5 838 277,70         | 0,36           |
| XS1069549761 BFCM 3%14-210524 EMTN SUB                                          | 21/05/2014 | 21/05/2024 | EUR    | 13 993                 | 3,00 | 14 198 928,78        | 0,87           |
| XS1190632999 BNP PARIBAS 2,375%15-170225                                        | 17/02/2015 | 17/02/2025 | EUR    | 2 500                  | 2,38 | 2 517 354,79         | 0,15           |
| <b>TOTAL PAYS-BAS</b>                                                           |            |            |        |                        |      | <b>5 745 239,40</b>  | <b>0,35</b>    |
| XS2176621170 ING GROUP TV20-260531                                              | 26/05/2020 | 26/05/2031 | EUR    | 50                     |      | 4 840 346,72         | 0,29           |
| XS2350756446 ING GROEP TV21-090632                                              | 09/06/2021 | 09/06/2032 | EUR    | 10                     |      | 904 892,68           | 0,06           |
| <b>TOTAL Oblig &amp; valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé</b> |            |            |        |                        |      | <b>10 345 716,72</b> | <b>0,63</b>    |
| <b>TOTAL Oblig &amp; valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé</b> |            |            |        |                        |      | <b>10 345 716,72</b> | <b>0,63</b>    |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                                             |            |            |        |                        |      | <b>10 345 716,72</b> | <b>0,63</b>    |
| FR001400HX81 L OREAL 2,875%23-190528                                            | 19/05/2023 | 19/05/2028 | EUR    | 101                    | 2,88 | 10 345 716,72        | 0,63           |
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>                                                       |            |            |        |                        |      | <b>55 974 834,14</b> | <b>3,43</b>    |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b>                |            |            |        |                        |      | <b>55 974 834,14</b> | <b>3,43</b>    |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                                             |            |            |        |                        |      | <b>55 974 834,14</b> | <b>3,43</b>    |
| FR0000009987 UNION + (IC)                                                       |            |            | EUR    | 0,381                  |      | 74 330,28            | 0,00           |
| FR0007004130 CM-AM OBLI SOUVERAINS (RC)                                         |            |            | EUR    | 5 148                  |      | 22 639 565,52        | 1,39           |
| FR0007033477 CM-AM INSTITUTIONAL SHORT TERM (RC)                                |            |            | EUR    | 179,04297              |      | 400 424,23           | 0,02           |

| Désignation des valeurs                              | Emission | Echéance | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|------------------------------------------------------|----------|----------|--------|------------------------|------|----------------------|----------------|
| FR0007081088 CM-AM CREDIT LOW DURATION (RD)          |          |          | EUR    | 277,004                |      | 7 772 521,72         | 0,48           |
| FR0011153378 CM-AM INFLATION (RC)                    |          |          | EUR    | 200 000                |      | 24 002 000,00        | 1,47           |
| FR0013246550 CM-AM GREEN BONDS (IC)                  |          |          | EUR    | 1,3                    |      | 117 992,39           | 0,01           |
| FR0013296282 CM-AM OBLI CORPO ISR (S)                |          |          | EUR    | 8 000                  |      | 968 000,00           | 0,06           |
| <b>TOTAL Contrats financiers</b>                     |          |          |        |                        |      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>    |
| <b>TOTAL Contrats financiers avec appel de marge</b> |          |          |        |                        |      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>    |
| <b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>              |          |          |        |                        |      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>    |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                  |          |          |        |                        |      | <b>-2 182 990,00</b> | <b>-0,13</b>   |
| MARF.EUR Appels marge futures                        |          |          | EUR    | -2 182 990             |      | -2 182 990,00        | -0,13          |
| <b>TOTAL AUTRES PAYS</b>                             |          |          |        |                        |      | <b>2 182 990,00</b>  | <b>0,13</b>    |
| FGBLH4F00002 BUND-EUX 0324                           |          |          | EUR    | -119                   |      | -346 290,00          | -0,02          |
| FGBMH4F00002 BOBL-EUX 0324                           |          |          | EUR    | 2 042                  |      | 2 529 280,00         | 0,15           |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part C3 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

|                                                                                                |              |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------|
| Coupon de la part I1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|                                                                                                | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *                                                  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: **CM-AM OBLI MOYEN TERME**

Identifiant d'entité juridique: **969500NI2Y0B17J7ZQ53**

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

71,1% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de **6,30/10** tandis que son univers de référence affichait un score de **6,11/10**. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG,
- La proportion d'investissement durable.

Le score ESG du produit financier est de **6,30/10**, en légère amélioration sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés et « best-in-class »

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

Le score ESG du produit financier est de **6,30/10, en amélioration de 5 points** sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2023–31/12/2023**

| Investissements les plus importants | Secteur | % d'actifs | Pays  |
|-------------------------------------|---------|------------|-------|
| ESPAGNE                             | ETAT    | 4,07%      | ES    |
| PAYS-BAS                            | ETAT    | 2,38%      | PB    |
| FRANCE                              | ETAT    | 2,37%      | FR    |
| ITALIE                              | ETAT    | 2,19%      | IT    |
| EUROFIMA                            | SUPRA   | 2,11%      | SUPRA |
| AUTRICHE                            | ETAT    | 2,05%      | AU    |
| FRANCE                              | ETAT    | 2,05%      | FR    |
| BELGIQUE                            | ETAT    | 1,90%      | BE    |
| ESPAGNE                             | ETAT    | 1,53%      | ES    |
| CDP                                 | AGENCE  | 1,53%      | IT    |



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

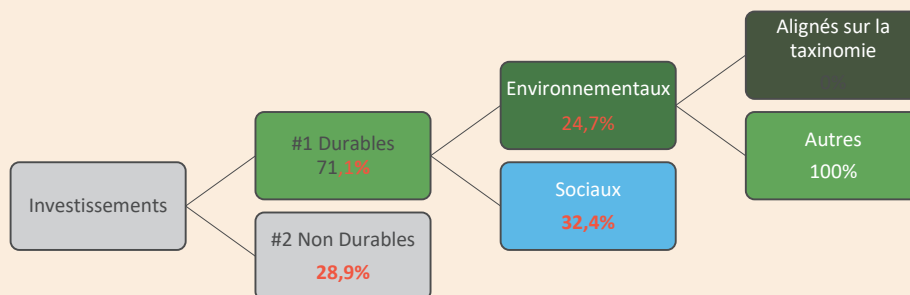
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Banques,
- Etats et Quasi-Etat
- Telecom,
- Les services aux collectivités.



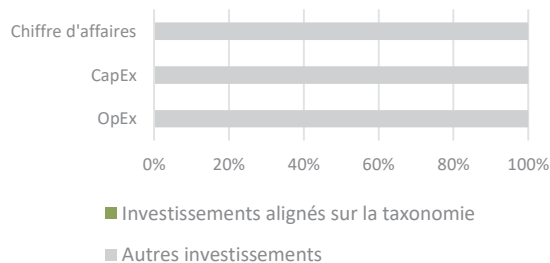
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

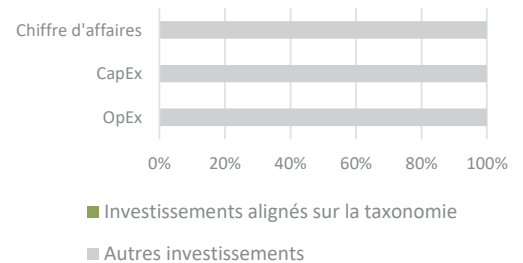
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

### ● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

### ● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

N/A



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, **soit 24,7%** (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de **32,4%**.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

NA



***En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

NA



***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

NA

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.



**CM AM OBLI MOYEN TERME**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2023**

**CM AM OBLI MOYEN TERME**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT  
4, rue Gaillon  
75002 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CM AM OBLI MOYEN TERME relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.





## CM AM OBLI MOYEN TERME

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

**Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*****Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

2024.03.15 18:07:19 +0100

